

# DOSSIER D'ACCREDITATION VAGUE A - 2022-2026



— université  
— Lumière  
— LYON 2

## UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

### RAPPORT D'ACCREDITATION NOUVELLE OFFRE DE FORMATION

#### SOMMAIRE

Première partie : Les orientations stratégiques .....	3
1- Une stratégie de formation ancrée dans le projet d'établissement .....	3
2 - Le positionnement de l'offre de formation dans son environnement : spécificités et coopérations.....	5
3- La prise en compte de l'auto-évaluation et des axes d'amélioration identifiés.....	8
Deuxième partie : organisation générale de l'offre de formation .....	12
1- L'organisation pédagogique des années d'études.....	12
2 - Les principes pour l'organisation pédagogique de l'offre de formation.....	14
3 - La personnalisation du parcours de l'étudiant .....	14
4 - Une dimension internationale renforcée .....	16
Troisième partie : Dispositifs et mise en œuvre .....	19
1 - Professionnalisation, stages .....	19
2 - La césure.....	20
3- Les activités physiques et sportives.....	20
4 - Certification et compétences .....	20
5 - Contrôle des connaissances.....	21
6 - Le numérique et l'innovation pédagogique.....	21
7 - L'accompagnement des étudiants : Orientation et réussite étudiante.....	23
8 - L'accompagnement des étudiants : Prise en compte des publics aux besoins particuliers .....	25
9 - Formation et accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs.....	26
10 -Pilotage et soutenabilité .....	26
ANNEXES .....	28

## Préambule

L'Université Lumière Lyon 2 présente ce dossier d'accréditation au HCERES avec les réserves et les points d'attention suivants :

- L'Idex Lyon a été arrêté et le projet d'Université Cible du site Lyon Saint-Etienne n'a pas abouti, ce qui a contraint tous les acteurs, quel que soit leur degré d'implication dans ce projet, à repenser leur organisation et leurs relations en un temps très bref. Des évolutions de la coordination de site sont encore à prévoir d'ici septembre 2022.
- Les équipes présidentielles de plusieurs établissements du site ont été renouvelées, ce qui conduit, là aussi, à des évolutions, en particulier au niveau des co-accréditations.
- Le travail concret sur la rentrée 2022 a été ralenti par la crise sanitaire, si bien que certains projets sont encore imparfaitement définis.
- Le report des élections des conseils centraux, initialement prévues en mars 2020, a eu pour conséquence la prolongation des mandats et la mise en place d'une administration provisoire, c'est une situation peu favorable pour mener les travaux de préparation de l'accréditation dans des conditions sereines.
- Le démarrage d'un vaste chantier sur l'approche par compétences sur le site, piloté par l'Université de Lyon dans le cadre du projet NCU de l'ANR, induit un travail sur les maquettes qui impactera les formations.

Ce dossier d'accréditation est le résultat d'un travail collectif et collaboratif avec l'ensemble des services et composantes de l'Université Lumière Lyon 2. L'équipe accréditation, composée du vice-président délégué à l'accréditation des licences et à l'évaluation HCERES, d'une chargée de mission accréditation des Masters, d'une cheffe de projet et d'une assistante, a été l'interface entre l'équipe présidentielle, qui a produit le cadrage stratégique et les arbitrages, les services, qui ont construit les outils de pilotage, les composantes, qui ont été force de proposition pour les renouvellements et créations de mentions, et les instances, qui ont validé les différentes étapes de construction de l'offre. Ce travail a été mené de façon collaborative et transversale avec la tenue de différents groupes de travail. Bien entendu, les dimensions logistiques, financières, organisationnelles, internationales, recherche... sont venues compléter les travaux sur la stratégie de formation afin que cette dernière soit au cœur de la stratégie globale de l'Université et que les propositions puissent de façon opérationnelle se matérialiser.

## Première partie : Les orientations stratégiques

### 1- Une stratégie de formation ancrée dans le projet d'établissement

La préparation de la prochaine accréditation, débutée durant le précédent mandat et se prolongeant avec celui qui vient de débiter, bénéficie d'une continuité qui permet à l'université de construire un projet cohérent, avec le soutien de la communauté. L'accréditation peut ainsi s'articuler pleinement avec le projet d'établissement approuvé en 2019 et avec les orientations portées par l'équipe présidentielle pour le mandat qui s'engage.

En lien avec la stratégie de l'établissement, les orientations retenues pour la formation sont les suivantes :

#### **Adapter et assouplir les cursus de formation**

La précédente accréditation a été marquée, en particulier au niveau licence, par un cadre pédagogique très rigide imposant des maquettes au format identique dans l'ensemble des disciplines. Cela ne répond pas à la diversité des besoins, des méthodes et des pratiques pédagogiques dans les différentes disciplines de l'université. Le choix a ainsi été fait, pour la prochaine accréditation, de donner beaucoup plus de souplesse aux équipes enseignantes afin de leur permettre de concevoir dans un cadre général partagé, des formats pédagogiques et un déroulement des cursus adaptés aux spécificités de leurs domaines.

L'université souhaite également donner plus de latitude aux étudiants dans la définition de leur cursus et de son déroulement. Si la taille de l'établissement et les contraintes logistiques qui s'imposent à lui ne permettent pas d'envisager une formation "à la carte" comportant des modules librement choisis au sein d'une mention et dans des unités complémentaires, le modèle retenu offre des choix de spécialisation et d'enseignements complémentaires dès la licence. Cette individualisation des parcours repose aussi sur la possibilité de réaliser la licence en quatre ans, ou bien de suivre simultanément deux cursus avec des aménagements spécifiques.

#### **Encourager la pluridisciplinarité**

La diversité de ses disciplines est l'une des richesses de l'établissement qui accueille en son sein une pluralité de perspectives, d'approches et d'analyses des sociétés humaines. L'université s'attache à tirer pleinement parti de cette diversité et à développer la pluridisciplinarité. C'est ainsi que les parcours pluridisciplinaires sont renforcés dès la licence (avec des mentions alliant différentes disciplines, des aménagements spécifiques pour les doubles cursus, des parcours permettant aux étudiants d'associer une mineure à la majeure de leur mention). De nouveaux masters thématiques pluridisciplinaires, venant s'ajouter à ceux déjà existants (Etudes sur le genre, Ville et environnement urbain...), sont également proposés pour le nouveau contrat (MIASHS, Sciences sociales, Etudes européennes et internationales). S'inscrivant dans des enjeux de société et correspondant à des compétences professionnelles alliant polyvalence et capacités d'analyses de phénomènes complexes, ces mentions mettent aussi fortement l'accent sur la formation par la recherche et à la recherche.

#### **Favoriser l'articulation formation - recherche**

Les formations dispensées à l'université ont cet atout majeur de prendre place dans un environnement scientifique de qualité. A l'Université Lumière Lyon 2, ce sont plus de trente unités de recherche particulièrement dynamiques auxquelles appartiennent les enseignants-chercheurs, auxquelles sont adossés les masters et qui accueillent près de mille doctorants. Ce contexte est favorable au

développement de la formation par la recherche dès les premières années d'études. Que ce soit à travers les enquêtes sociologiques, les stages de terrain en géographie, les chantiers de fouilles en archéologie, la recherche-crédation en arts de la scène, la démarche scientifique fait pleinement partie de la formation des étudiants et en constitue l'une des richesses par la curiosité et la rigueur intellectuelles qu'elle développe, par le sens critique et les capacités d'analyse qu'elle contribue à former, par l'accès aux connaissances les plus récentes qu'elle permet. Cet adossement des formations à la recherche est renforcé encore en master, avec la participation des étudiants à des activités proposées par les laboratoires, les travaux de recherche individuels ou collectifs réalisés dans le cadre de séminaires, l'inscription des projets de stages dans des démarches et des questionnements scientifiques...

L'Université Lumière Lyon 2 entend faire de cette articulation entre formation et recherche l'un des axes forts de son offre de formation au bénéfice de l'acquisition des compétences et connaissances indispensables à la compréhension des sociétés et à l'insertion professionnelle des étudiants.

### **Renforcer l'internationalisation des cursus**

L'université a développé au fil du temps de nombreux partenariats internationaux, tant dans le domaine de la formation que dans celui de la recherche, et de nombreuses opportunités, pour les étudiants, de réaliser des semestres de mobilité ou des stages à l'étranger. L'apprentissage des langues et le plurilinguisme ont également été favorisés, dans l'ensemble des niveaux d'études et pour toutes les filières. Le parcours international MINERVE, permettant aux étudiants de suivre des enseignements de leur discipline tout au long de la licence dans une langue étrangère (allemand, espagnol ou italien) fait partie des spécificités de l'établissement et contribue à l'attractivité de ses licences auprès de bacheliers de la France entière.

Depuis 2018, l'établissement s'est doté d'une stratégie internationale, approuvée chaque année en Conseil d'administration. L'enjeu en est notamment de mieux structurer les relations internationales et de définir des partenariats privilégiés permettant de renforcer les mobilités sortantes et entrantes dans le cadre de projets de formations (de la licence au doctorat) construits avec les universités partenaires. Le prochain contrat devra permettre de poursuivre ce travail, en particulier avec le développement de diplômes en partenariat international et de thèses en co-tutelle.

### **Affirmer la "troisième mission" de l'université et renforcer les liens Sciences - société**

L'un des axes forts du projet d'établissement est de positionner l'université au cœur de la société, non pas seulement par les disciplines qu'elle porte et qui interrogent les sociétés dans leur diversité et leur complexité, mais aussi par le rôle qu'elle entend jouer dans son environnement, auprès des acteurs socio-économiques, culturels et institutionnels. L'enjeu est d'ouvrir l'université, ses formations et sa recherche, pour en faire un acteur majeur des transformations et des innovations sociales, pour mieux répondre aux attentes de la société à l'égard du monde académique, pour mettre les savoirs et les démarches scientifiques au service de la collectivité. Diffusion des savoirs, médiation scientifique, recherches participatives, formation tout au long de la vie relèvent de cette "troisième mission" ou de ces "services à la communauté" que l'Université Lumière Lyon 2 entend soutenir. Engagé depuis 2019 dans un réseau international d'universités sciences et société, l'établissement a également initié à cette date la constitution de pôles spécialités qui consistent en des réseaux thématiques internes fédérant des enseignants-chercheurs de différentes disciplines autour d'enjeux de société (travail, inclusion et vulnérabilité, territoires et mobilités...). L'objectif est de se saisir de ces sujets dans des perspectives pluridisciplinaires et en lien étroit avec des partenaires socio-économiques pour contribuer au développement des savoirs et des capacités d'analyse dans ces domaines au service des innovations sociales.

Les projets de formation s'inscrivent dans cette démarche globale, avec un soutien à la pédagogie par projet dans le cadre de partenariats avec des acteurs économiques, associatifs, culturels..., avec des séminaires proposés par les pôles de spécialité, notamment aux masterants et doctorants, avec des stages de recherche-action, en particulier dans le cadre de la Boutique des sciences. Il s'agit de permettre à nos étudiants de développer des compétences à cette interface sciences-société, de les accompagner dans la valorisation des compétences acquises dans le cadre de leur cursus et de leur permettre de conjuguer projet personnel, projet de formation et projet professionnel.

## 2 - Le positionnement de l'offre de formation dans son environnement : spécificités et coopérations

Les formations de l'Université Lumière Lyon 2 se déploient dans un panel extrêmement large de disciplines inscrites dans les quatre grands domaines des Sciences Humaines et Sociales, des Arts, Lettres, Langues, du Droit, Economie, Gestion et des Sciences, Technologies et Santé. Ce spectre de disciplines fait partie des plus étendus parmi les universités de SHS, ce qui permet à l'université de développer des stratégies fortes de promotion de la pluridisciplinarité, dans le domaine de la formation comme dans celui de la recherche.

### Le contexte académique du site

Sur le site de Lyon-Saint-Etienne, l'Université Lumière Lyon 2 présente un certain nombre de domaines disciplinaires communs avec l'Université Jean Moulin Lyon 3 : les deux proposent ainsi des formations en droit, en histoire, en géographie, en sciences de gestion, en lettres, en langues... Dans de très nombreux cas ces formations sont d'ailleurs co-accréditées, et parfois même mutualisées. Cependant, les approches et les projets de formations sont parfois distincts : par exemple l'Université Lumière Lyon 2 a historiquement fait le choix d'une association étroite et d'une complémentarité entre sciences économiques et sciences de gestion au niveau licence, avec une unique mention, tandis que la licence proposée au sein de l'IAE a toujours été spécialisée en sciences de gestion. L'université Lumière Lyon 2 propose, dans ce projet d'accréditation, de conserver ce principe de mention de licence économie-gestion unique tout en renforçant la recherche de complémentarités des sciences de gestion avec d'autres sciences humaines et sociales telles que le droit, la sociologie et le département information-communication dans le cadre de licences bi-disciplinaires et d'une double licence proposée au sein de la faculté de Sciences Economiques et de gestion. D'autres disciplines ou champs disciplinaires sont en revanche spécifiques à l'Université Lumière Lyon 2. Il en va ainsi de la sociologie, de l'anthropologie, de l'archéologie, des arts du spectacle, de la musicologie, de la psychologie, de l'ergonomie, du tourisme ou encore de certaines langues rares, qui font l'objet d'un soutien spécifique de la part de l'établissement (LLCER portugais, scandinave).

L'établissement partage également certains domaines de formations et des mentions co-accréditées avec l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne et, dans une bien moindre mesure avec l'Université Claude Bernard Lyon 1. Elle a également des liens étroits avec certaines écoles : l'ENS de Lyon dans les domaines des Arts, lettres, langues et SHS, Sciences Po Lyon en science politique, l'ENTPE en urbanisme et économie-gestion, mais aussi les écoles d'art et de culture (ENSATT, CNSMD...). Sur le site, les enseignants-chercheurs des différents établissements se retrouvent pour partie dans les mêmes unités de recherche multi tutelles (UMR ou UR), ce qui favorise également les projets de formations communs, notamment au niveau master et évidemment pour les écoles doctorales.

La grande diversité des établissements et leurs complémentarités ont formé, de longue date, le socle de coopérations très riches sur le site, en particulier dans les masters et les écoles doctorales. Le projet Idex avait pour ambition de mieux structurer ce paysage académique, de lui donner plus de lisibilité et de visibilité, tant au niveau national qu'international. L'éviction de l'Université Lumière Lyon 2 du projet d'Université cible s'est accompagnée de la rupture de certains partenariats, a freiné

certaines coopérations et n'a pas permis de penser ensemble le projet d'accréditation. L'Université Lumière Lyon 2 a malgré tout continué à défendre la poursuite de collaborations et des co-accréditations, au profit des étudiants et doctorants, et plus largement des dynamiques académiques communes.

L'arrêt de l'Idex en octobre 2020 laisse le site dans une situation de fragilité, avec des tentations fortes de repli sur soi pour certains établissements, une impréparation collective pour le prochain contrat et une relative désorganisation. Des discussions sont actuellement en cours pour définir les missions et compétences qui seront à l'avenir celles de la coordination de site.

Dans ce contexte, l'Université Lumière Lyon 2 plaide fortement pour le maintien et le renforcement des coopérations pédagogiques et scientifiques qui font la force du site ainsi que pour le maintien d'une structure de coordination dotée de services mutualisés capables de porter des projets partagés, entre autre dans le domaine de la formation.

### **La stratégie de co-accréditations**

De nombreuses formations, principalement au niveau master, sont actuellement menées en partenariat avec d'autres établissements (écoles et universités). Lors de l'accréditation de 2016, le Ministère avait donné pour consigne de ne pas avoir deux fois la même mention de Master sur le site (Lyon-Saint-Etienne). Dans de nombreux cas cette co-accréditation s'est révélée fructueuse, permettant un enrichissement des formations par la diversification des enseignements proposés, des mutualisations de cours et l'ouverture de disciplines rares à un plus grand nombre d'étudiants. Pour ces formations, les équipes pédagogiques, dont les membres appartiennent souvent aux mêmes unités de recherche, ont porté ces projets en bonne intelligence. Cependant, dans d'autres cas, ces co-accréditations sont apparues sans intérêt, particulièrement lorsqu'il n'y avait pas de parcours commun et que les formations s'organisaient autour de projets pédagogiques propres et autonomes. Les équipes ont alors travaillé de manière complètement disjointe, tant sur l'ingénierie du projet pédagogique que sur les jurys d'admission ou de diplôme. Il est à noter que, dans un contexte de site particulièrement mouvementé, les conventions de co-accréditation ont été signées très tardivement, lorsqu'elles ont pu être mises en place.

Pour le prochain contrat, l'Université Lumière Lyon 2 fait le choix de poursuivre les co-accréditations dès lors qu'elles permettent de proposer, ensemble, une offre de formation plus riche et plus diversifiée, de construire des diplômes originaux et aussi de maintenir des cursus à petits effectifs qui, autrement ne pourraient subsister. Une grande majorité des équipes portant des mentions en co-accréditation en demandent d'ailleurs le renouvellement, afin de poursuivre les projets communs et les mutualisations entre établissements. Dans quelques cas, elles signalent au contraire le faible intérêt pédagogique et les lourdeurs de gestion de formations co-accréditées. Afin de rendre cette analyse plus lisible, les fiches de chaque mention apportent des précisions sur ces différentes positions.

Dans le cadre du projet de création d'une université cible sur le site, la question du positionnement du doctorat ainsi que du périmètre de chaque école doctorale pour le prochain quinquennal a été posée. Suite aux groupes de travail mis en place par la COMUE pour aider à la décision, les chefs d'établissement du site ont décidé que la diplomation du doctorat retournerait dans les établissements mais que le périmètre des écoles doctorales resterait inchangé. L'arrêt du projet d'université cible, en octobre 2020, a consolidé cette position. Pour le prochain quinquennal, les établissements habilités à délivrer le doctorat vont demander à être co-accrédités pour les écoles doctorales dont ils sont partie prenante.

L'Université Lumière Lyon 2 demande à être co-accréditée pour les 7 écoles doctorales dont ses enseignants-chercheurs sont membres et qui intègrent toutes les disciplines de recherche de l'établissement (cf Annexe DA04). En tant qu'université SHS et en accord avec les établissements co-

accrédités, l'Université Lumière Lyon 2 souhaite porter les écoles doctorales ScSo, 3LA et EPIC et être co-accréditée pour les 4 autres (Droit, SEG, NsCo, Infomaths) dont des établissements partenaires seraient porteurs.

L'établissement défend par ailleurs le maintien d'un collège doctoral de site avec des services mutualisés qui restent encore à définir. Comme l'a souligné le rapport d'évaluation du HCERES, l'organisation mutualisée des études doctorales est l'une des réussites du site et, même si des adaptations sont sans doute à envisager, il nous semble indispensable de préserver cette capacité à soutenir collectivement le dynamisme et la qualité de la jeune recherche sur le site.

### **Les partenariats pédagogiques**

Dans le cadre du projet d'établissement est clairement affirmée la volonté d'inscrire l'offre de formation dans son environnement académique au niveau local, national et international, mais également de l'inscrire dans son territoire, en nouant des liens étroits avec des partenaires socio-économiques, culturels et institutionnels.

Le parti pris est non seulement de proposer aux étudiants une formation de qualité au niveau disciplinaire et pédagogique pour acquérir connaissances et compétences qui vont notamment leur permettre d'intégrer la vie professionnelle, mais aussi de contribuer à la formation des citoyens de demain. Dans ce cadre, les collaborations avec les acteurs territoriaux, associatifs ou économiques sont indispensables. Du point de vue pédagogique, cela se traduit par l'intervention de ces acteurs dans les cursus, par des ateliers organisés avec nos partenaires, par des projets menés par les étudiants pour répondre à des demandes initiées par des associations, entreprises, institutions culturelles...

L'Université Lumière Lyon 2 souhaite que ces collaborations se poursuivent et a notamment engagé l'élaboration d'accords-cadres avec ses partenaires en vue de consolider l'ensemble des actions menées conjointement. Les pôles de spécialité impulsés par le projet d'établissement permettront aussi de développer les relations partenariales de l'université et de ses formations. Le Service de pédagogie du supérieur pourra de son côté accompagner les collègues dans des formats pédagogiques innovants permettant de développer les apprentissages par projet et les compétences dans le domaine de la médiation scientifique. Le dispositif de la Boutique des sciences, qui pourrait ne pas être reconduit par la COMUE (décision prise en mars 2021) pourrait être désormais porté par l'Université Lumière Lyon 2, sous un format adapté, afin de permettre le maintien de l'accompagnement des stages de recherche auprès d'associations.

### **La prise en compte de la demande et de l'évolution démographique**

Un dernier élément de contexte doit être mentionné, qui a de fortes incidences sur les stratégies de l'établissement. Certaines formations, en licence comme en master, fortement demandées par les bacheliers et étudiants, sont considérées comme des filières "en tension". Le nombre de places accessibles y est ainsi très insuffisant pour accueillir l'ensemble des candidats. Lors des échanges avec le rectorat, il est chaque année suggéré que des places supplémentaires soient créées pour intégrer davantage d'étudiants à ces cursus et ainsi donner suite au droit à la poursuite d'études.

L'université s'emploie à répondre à cette demande en tenant ensemble plusieurs impératifs : prendre en considération les évolutions démographiques (le nombre de bacheliers attendus continue à augmenter jusqu'en 2030), veiller à la qualité des conditions d'études et des enseignements (en lien avec les moyens humains et financiers de l'établissement), tenir compte des débouchés existants dans les différents métiers et secteurs vers lesquels les cursus permettent de trouver un emploi.

Pour le prochain contrat, les capacités d'accueil en licence et master ont été établies au niveau actuel. En l'absence d'information sur le financement de places supplémentaires dans les années à venir et sur l'évolution du mode d'allocation des moyens aux universités, il n'apparaît en effet pas raisonnable d'augmenter sensiblement le nombre d'étudiants. Cela conduirait à dégrader encore le taux d'encadrement et les conditions d'études à l'université. Toutefois, les capacités d'accueil pourront évidemment être révisées en cours de contrat, en fonction des moyens humains, logistiques et financiers dont pourra bénéficier l'établissement.

### 3- La prise en compte de l'auto-évaluation et des axes d'amélioration identifiés

L'offre de formation dont nous demandons l'accréditation pour la rentrée 2022 est construite sur les bilans des deux précédentes accréditations (2011-2016 ; 2016-2022). Son évolution s'inscrit dans notre projet d'établissement : souple, pluridisciplinarité et lien avec la recherche.

#### Les licences

L'offre de formation qui se termine à la rentrée 2022 était structurée en portails pluridisciplinaires, dans lesquels les étudiants étaient inscrits pendant 1 année (sauf pour le portail Langues, qui durait 1 semestre) et à l'issue desquels ils s'orientaient vers une mention de licence.

Nos réflexions sur l'évolution de cette organisation des études ont été alimentées par diverses enquêtes qualitatives et quantitatives menées auprès des étudiants, par le suivi des choix d'orientation des étudiants, par les retours des enseignants et enseignants-chercheurs dans le cadre de l'autoévaluation et par des rencontres avec chacune des composantes, tenant notamment compte des travaux des comités de perfectionnement. A l'issue des échanges, il a été décidé :

- De conserver la possibilité de réorientation en L1, utile à de nombreux étudiants qui découvrent certaines matières non enseignées au lycée ainsi que les exigences spécifiques à l'université ; mais de l'avancer dans leur cursus à la fin du premier semestre
- De systématiser l'inscription dans plusieurs disciplines dont les apports se renforcent mutuellement
- De réorganiser ces associations en fonction de leur d'attractivité sur Parcoursup et de leur pertinence pédagogique

Ces choix nous permettront de garantir le socle disciplinaire indispensable dans chacune de nos disciplines, de permettre aux étudiants de personnaliser leur parcours de formation, mais aussi de faire coexister des mentions très attractives et des mentions plus rares qu'il est essentiel de préserver.

L'offre de formation antérieure (2011-2016) nous a permis de compléter ce bilan. Cette offre était structurée en majeure-mineure et autorisait les étudiants à se réorienter vers leur mineure à la fin de leur première année. Là aussi, l'étude de l'attractivité des couples et l'étude des choix des étudiants en fin de 1ère année de Licence nous ont permis de consolider nos hypothèses de travail.

#### Les masters

L'Université Lumière Lyon 2 poursuit l'accroissement de son offre de formation tournée vers les technologies de l'information et la numérisation du monde. En témoignent des spécialités telles qu'Humanités numériques, Géomatique ou Informatique. De nombreuses mentions se restructurent afin de prendre en compte les attentes des étudiants et les besoins du monde professionnel,

notamment dans ces domaines. La création de nouvelles mentions témoigne aussi de cette volonté d'ouverture.

Au fil des années, l'offre de formation en Master s'est élargie, spécialisée et professionnalisée. Lors de la transformation des DEA et DESS en Masters, la distinction entre parcours Recherche et parcours Professionnel est restée présente dans la structuration donnant lieu à des Masters nettement orientés vers l'une de ces finalités. Lors de l'accréditation de 2016, cette différenciation a disparu. Désormais, tous les Masters sont censés préparer indifféremment à l'une ou l'autre voie. Dans la réalité, les mentions conservent cette distinction dans leurs différents parcours, le plus souvent au stade de la deuxième année. Cela se manifeste par exemple par un choix proposé aux étudiants entre un mémoire de recherche ou un stage de longue durée. Cependant, pour éviter d'enfermer les étudiants dans des voies qui leur rendraient l'accès au monde du travail plus difficile en cas de changement d'orientation, tous les étudiants de Masters ont une initiation à la pratique professionnelle qui se manifeste de différente manière selon les disciplines.

Dans le projet présenté pour l'exercice qui débutera en 2022-2023, cette structuration demeure au sein des mentions demandées, avec une offre de plus de deux cents parcours. Cependant, il est à noter que selon les disciplines, le nombre de mentions figurant dans la nomenclature est très variable. Ainsi, par exemple, la sociologie ne donne lieu qu'à une seule mention, tandis qu'en droit ou en psychologie la nomenclature permet le déploiement d'un nombre de mentions conséquent. Ceci permet parfois d'avoir une mention plus particulièrement dédiée à la recherche, cas de la psychologie. De même, à l'intérieur des mentions, le nombre de parcours, existants ou envisagés, est très varié. Il va d'un à dix. Lorsqu'il n'y a qu'un seul parcours, il est dédié à la fois à la recherche et à la pratique professionnelle, avec des choix individuels faits par les étudiants en accord avec le responsable de la mention, cas de l'ergonomie par exemple. Lorsqu'il y a de nombreux parcours, l'un d'eux est souvent plus particulièrement destiné aux étudiants se destinant à la recherche, cas des sciences économiques et sociales, par exemple.

Pour la période à venir, et afin de tenir compte des attentes des étudiants, de l'évolution des métiers et des perspectives professionnelles ainsi que du besoin de donner plus de lisibilité et de visibilité à certaines formations, nous demandons l'ouverture de cinq nouvelles mentions de master : Métiers du livre et de l'édition, Sciences sociales, MIASHS, Etudes européennes et internationales, Psychologie psychopathologie clinique psychologie de la santé. Les trois premières mentions sont de vraies nouveautés. Le master MIASHS s'inscrit dans la suite de la licence MIASHS, qui a attiré un grand nombre d'étudiants ces dernières années et qui permet de développer des compétences pluridisciplinaires très recherchées. La mention Etudes européennes et internationales permet de répondre à une forte attente d'internationalisation des diplômes et de proposer un cursus d'accueil pour des étudiants étrangers qui pourront y suivre des cours pluridisciplinaires en langue anglaise ou autre. La nouvelle mention de psychologie de la santé complétera l'offre proposée par l'Université Lumière Lyon 2 et permettra d'ouvrir des places aux nombreux étudiants de licence, sans surcharger les autres mentions déjà présentes. Elle permet de proposer un nouveau cursus dans le domaine très dynamique de la santé où les compétences issues des SHS sont de plus en plus recherchées. Les deux autres mentions accueilleront d'abord des parcours existants mais logés dans d'autres mentions. Il s'agit d'une clarification de l'affichage à destination des étudiants de licence qui cherchent un parcours de Master. Le Master Métiers du livre et de l'édition, qui remplace et enrichit le Parcours Lettres Appliquées à la Rédaction Professionnelle de la mention Lettres, a vocation à accueillir des étudiants issus principalement d'une licence de Lettres, mais aussi à élargir son recrutement. Le Master en Sciences sociales accueillera le parcours Travail, Inégalités et Discriminations, actuellement inscrit dans la mention Intervention et développement social mais aussi un nouveau parcours intitulé "Santé et vieillissement". La mention pourra éventuellement s'ouvrir à d'autres parcours thématiques pluridisciplinaires. Ces nouvelles mentions permettent une évolution progressive de l'offre de formation prenant en compte les transformations des enjeux de société, des métiers et des domaines de la recherche.

Les nouvelles mentions demandées en master sont :

Composante	Nouvelles Mentions
IUT	Energie
UFR Anthropologie, Sociologie, Science Politique	Sciences sociales (accréditée en 2016, mais n'a finalement pas ouverte) MIASHS
UFR Lettres, Science du Langage et Arts	Métiers du livre et de l'édition
Institut de Psychologie	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé
UFR Temps et Territoires	Histoire moderne et contemporaine (intitulé hors nomenclature) qui remplace la Mention Histoire
Rattachement en cours de discussion	Etudes européennes et internationales

### Le doctorat

Depuis janvier 2016, la formation doctorale est gérée au niveau de la COMUE, Université de Lyon, seul établissement du site Lyon St-Etienne accrédité à délivrer le doctorat. Les doctorants sont inscrits dans les établissements, qui ont le rôle « d'opérateurs » du doctorat de l'Université de Lyon. Ils sont rattachés à une école doctorale, les 17 ED du site étant regroupées dans un collège doctoral de site, lui aussi géré par la COMUE.

Pour le contrat à venir, l'Université Lumière Lyon 2 entend poursuivre les actions entamées lors du contrat actuel sur différentes missions structurantes pour les quelques 990 doctorants inscrits. Ainsi, l'établissement va poursuivre le processus de formalisation de procédures claires pour les doctorants, en travaillant avec les directions des écoles doctorales qu'elle porte pour leur offrir tout l'appui dont elles ont besoin. Il est en effet indispensable que l'établissement d'inscription et l'école doctorale aient des prérogatives bien définies (conformément à l'arrêté de mai 2016) pour faciliter le travail de tous les acteurs du doctorat. En tant qu'établissement porteur, l'Université Lumière Lyon 2 travaillera avec les autres établissements co-accrédités afin d'uniformiser les pratiques (même si chaque établissement d'inscription est maître de ses règles d'attribution des financements et d'inscription).

Les points sur lesquels il sera indispensable de travailler sont :

- L'uniformisation des mentions de doctorat au sein des 3 écoles doctorales quel que soit l'établissement de rattachement du doctorant ; il conviendra de vérifier que ces mentions correspondent à celles inscrites dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP),
- La refonte des règlements intérieurs des ED suite au transfert de compétences avec la COMUE,
- La mise en place du portfolio,
- L'uniformisation des pratiques concernant les comités de suivi de thèse,
- La conception de formations pour les encadrants,
- La mise en place, à titre expérimental dans certaines mentions de doctorat, de thèses en VAE.

Concernant les 4 autres écoles doctorales, il conviendra également d'uniformiser les pratiques en travaillant avec les établissements porteurs.

L'établissement va poursuivre son action pro-active pour diversifier les sources de financement du doctorat. Ainsi, l'établissement entend augmenter le nombre de financements sur projets de recherche ou s'inscrivant dans le cadre du dispositif CIFRE. Avec la mise en place de la LPR, les règles d'inscription en doctorat, en lien avec le financement de la thèse, devront sans doute être revues.

L'établissement continuera en outre à promouvoir le doctorat par le biais des cérémonies de remise des diplômes et des prix de thèse introduits en 2019 et 2020.

Pour effectuer ces différentes missions, l'établissement s'appuiera sur :

- Le service des études doctorales structuré en 2 pôles :
  - + La scolarité du doctorat, de l'inscription pédagogique et administrative jusqu'à la délivrance du diplôme en passant par les campagnes de recrutement des doctorants,
  - + Le conseil pour le financement et l'emploi des doctorants et jeunes docteurs : accompagnement des masterants dans la conception de leur projet doctoral, (via des ateliers, des entretiens individuels ou des réunions d'information comme la Journée du Doctorat) et dans la recherche d'un financement (CDU, partenariats CIFRE, financements dans le cadre de contrats de recherche, etc.), accompagnement des doctorants dans leur connaissance de l'emploi, la valorisation de leurs compétences ; suivi de la carrière des docteurs en lien avec les services de l'Université de Lyon,
- Le pôle international de la DRED qui gère les cotutelles et la mobilité doctorale,
- Le service commun de documentation (SCD) qui apporte un appui aux doctorants dans la rédaction de leur thèse. Le SCD travaille également à la diffusion des thèses en interne et en externe et propose des formations au dépôt dans HAL.

L'établissement s'appuiera également sur les écoles doctorales qui sont déjà très bien structurées, comme l'a souligné le rapport HCERES.

Néanmoins, la mise en œuvre de ces actions dépendra des missions qui continueront à être effectuées par la COMUE ; en cas de défaillance de la COMUE, l'établissement ne pourra pas reprendre la totalité de ces missions, faute de moyens en particulier pour financer une offre de formations transversales riche et diversifiée et pour réaliser des enquêtes d'insertion régulières.

### **La prise en compte des retours spécifiques du HCERES sur les dossiers d'autoévaluation**

L'organisation des dossiers d'autoévaluation, qui a pour principale qualité de mettre en avant les logiques d'organisation des formations, cache cependant une caractéristique essentielle des formations de notre Université, essentiellement tournées vers les sciences humaines et sociales : l'intégration globale au sein de l'établissement de toutes les formations entre elles et ceci à tous les niveaux de formation.

L'Université Lumière Lyon 2 a en effet depuis longtemps encouragé la pluridisciplinarité tant au niveau de la recherche que celui de la pédagogie. La prochaine offre de formation, construite sur un renforcement systématique des liens entre les mentions et entre les composantes, s'appuie sur cette force et s'emploiera à la systématiser. La complexité d'organisation d'une telle architecture est indéniable, mais ce sont ces passerelles et ces échanges qui fondent la spécificité de l'université. Nous proposerons donc une offre de formation cohérente et intégrée, qui insiste sur les échanges, plutôt que sur des distinctions et des regroupements qui, institutionnellement, restent peu démarqués.

D'autres perspectives d'amélioration étaient pointées par les rapports du Hcéres : les deux premières découlent des arrêtés de 2018 et visent à permettre la personnalisation des parcours et à mettre en place l'approche par compétences. Deux autres aspects qu'il nous était suggéré de renforcer, l'initiation à la recherche dès la licence et dans tous les masters, ainsi que les pratiques numériques disciplinaires, seront également consolidés dans les nouvelles maquettes.

## Deuxième partie : organisation générale de l'offre de formation

### 1- L'organisation pédagogique des années d'études

#### Licences générales

Les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de Licence seront inscrits via Parcoursup dans une mention composée d'une majeure et d'une mineure aux volumes horaires identiques et pourront, à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, poursuivre dans leur majeure, se réorienter vers leur mineure, suivre un parcours bidisciplinaire, dans lequel la mineure sera présente à chaque semestre mais à un volume inférieur, conserver les deux mentions à part égale mais avec certains aménagements de l'emploi du temps, afin de valider deux diplômes de licence.

Des passerelles vers les Licences professionnelles seront mises en place. Des modules de spécialisation pluridisciplinaires (notamment au lien avec les Pôles de spécialités) seront proposés.

Ainsi, la création des passerelles impose un travail par blocs de compétences et de favoriser un accompagnement renforcé des étudiants.

Deux exceptions à cette double inscription au semestre 1 : les étudiants inscrits en Musicologie n'ont pas de mineure (ils ont des heures de pratique instrumentale à la place) ; les étudiants qui voudront suivre du Scandinave devront choisir LLCER Allemand ou LLCER Anglais comme Majeure et ne pourront valider qu'un parcours bidisciplinaire (pas de licence LLCER Scandinave à part entière).

Les activités pédagogiques seront divisées en deux groupes :

- les enseignements fondamentaux, le socle d'enseignements disciplinaires indispensables pour valider une licence de la mention concernée,

- les enseignements complémentaires, au choix de l'étudiant, sous forme de menu, avec à chaque semestre une liste de modules ouverts à l'étudiant; trois ou quatre modules à choisir par semestre ; chaque module est constitué d'une UE de 3 ECTS, représentant environ 20-25h d'activités pédagogiques pour l'étudiant ; ces modules sont en nombre limité, et déterminés selon leur pertinence pédagogique à chaque semestre et pour chaque mention.

#### Les parcours L.AS et PASS

En continuité avec les parcours L.AS et PASS mis en place dans le portail « psychologie - sciences cognitives » depuis l'année universitaire 2020-2021, les licences de la mention psychologie et de la mention sciences et technologie (sciences cognitives) proposeront des parcours « accès santé ». Cette formation, commune à toutes les L.AS du périmètre de l'Université de Lyon, est assurée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 et s'articule autour de deux UE organisées comme suit :

- UE1 (6 ECTS) : Physiologie, Santé publique et présentation des métiers, Anatomie, Initiation à la connaissance du médicament ;
- UE2 (4 ECTS) : Chimie, Biochimie et biologie moléculaire, Histologie et Biologie du Développement, Biologie cellulaire.

Les étudiants qui valideront à la fois la 1<sup>ère</sup> année de Licence Mention psychologie (ou de la Mention sciences et technologie) ainsi que l'option santé pourront candidater à l'accès à la L2 MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) à Lyon 1.

En corollaire, les étudiants inscrits au sein du portail Parcours Accès Santé Spécifique (PASS) de l'Université Lyon 1 auront la possibilité de choisir à l'Université Lumière Lyon 2 une option psychologie ou sciences cognitives et de suivre ainsi les cours de ces mentions. Les étudiants qui valideront l'année de PASS d'une part, et les examens relatifs aux enseignements de psychologie ou de sciences cognitives d'autre part, seront admis sur demande en deuxième année de Licence Mention psychologie ou mention sciences et technologie à l'Université Lumière Lyon 2.

### Licences professionnelles

Les licences professionnelles, dont le nombre est en augmentation depuis la fin de l'accréditation précédente, répondent à un souci de diversification des débouchés professionnels des étudiants dès la licence, et correspondent souvent à un besoin de formation au niveau régional, notamment dans le domaine des activités juridiques, en logistique, en transport, en gestion, en aménagement, en animation socioculturelle, en jeu vidéo, en tourisme.

Leur développement a été encouragé lors du mandat précédent par une politique volontariste de CPP (Congés pour Projet Pédagogique) fléchés en ce sens, avec un accent mis sur l'alternance.

Particularité des Licences professionnelles délivrées par l'IUT : la réforme des Licences professionnelles relative à leur transformation en Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) dès la rentrée universitaire 2021 nous conduit à solliciter une prolongation de l'actuelle accréditation pour toutes les licences professionnelles transformées en BUT et qui le deviendront pour la 3<sup>ème</sup> année en 2023/2024. L'IUT souhaite maintenir 2 licences professionnelles, pour lesquelles une accréditation est demandée.

### Masters

Dans le respect des dispositions relatives à l'accès aux Masters, la sélection se fait à l'entrée en M1 désormais dans toutes les filières. Ceci a deux conséquences principales. D'une part, dans de nombreuses spécialités le nombre de candidatures est considérablement supérieur au nombre de places. D'autre part, les étudiants qui réussissent le M1 sont de droit admis en M2. Ce constat pose celui de l'organisation des parcours. Dans une mention qui offre plusieurs parcours, les étudiants seront admis dans un parcours déterminé dès le M1, afin de gérer l'accès en M2. Une large part du M1 pourra néanmoins rester en tronc commun pour les étudiants inscrits dans les différents parcours.

Si tous les étudiants de Master ont désormais une phase de professionnalisation au cours de ces deux années, les modalités et la durée sont très variables selon les domaines et les spécialités. Certains Masters développent des projets professionnels importants et encadrés dès le M1, c'est le cas en partie en Urbanisme et environnement par exemple. D'autres, de plus en plus nombreux, sont ouverts à l'alternance. Dans tous les Masters, un ou plusieurs stages obligatoires sont prévus.

En sus des examens organisés en contrôle continu ou en contrôle terminal, les étudiants doivent rédiger un mémoire de fin d'étude et/ou un rapport de stage, dont les exigences varient également selon les attentes du diplôme.

L'Université veille également à la maîtrise d'une langue étrangère par chaque étudiant, quelle que soit la discipline choisie. Un enseignement en langue est obligatoire dans tous les M1. De plus, un nombre croissant de Masters offre des cours en langue anglaise, mais également dans d'autres langues (comme l'espagnol).

## L'habilitation à diriger des recherches

L'établissement délivre l'habilitation à diriger des recherches dans la plupart de ses disciplines de recherche. Il s'efforce d'être attractif et de faciliter les démarches pour l'obtention de ce diplôme par ses EC mais aussi par des EC en poste dans d'autres établissements qui souhaitent soutenir leur HDR avec pour garant un EC de l'Université Lumière Lyon 2.

Chaque année, une quinzaine d'HDR sont soutenues dans l'établissement et nous souhaitons aller au-delà par une politique incitative auprès des unités de recherche. En effet, depuis 2018, le nombre de soutenances d'HDR est pris en compte dans le modèle d'allocation des moyens aux unités de recherche.

Pour cela nous pourrions nous appuyer sur la formation des maîtres de conférence de l'établissement et sur la formation des encadrants.

Pour le prochain contrat, dans le cadre de l'application de la LPR, l'établissement sera peut-être amené à revoir sa procédure et le rôle de la Commission recherche en fonction de l'évolution de la procédure de qualification.

## 2 - Les principes pour l'organisation pédagogique de l'offre de formation

Il a été recherché un équilibre global du calendrier universitaire. Les semestres auront une durée de 14 semaines et incluront les périodes de cours en présentiel, avec un nombre de séances variables selon les enseignements, des regroupements et des travaux en groupes ainsi que l'évaluation des enseignements (pour ceux qui choisiront le contrôle continu intégral, validé au niveau de l'UE).

Avant les semestres impairs (en début d'année) et après les semestres pairs (en fin d'année) des périodes intensives seront réservées afin d'y placer la prérentrée des néo-bacheliers, les séminaires des professeurs invités, des journées en regroupement, les enseignements mutualisés entre plusieurs mentions et certains enseignements complémentaires (modules d'ouverture et de spécialisation pluridisciplinaire).

**Nous partons de l'hypothèse, encore en discussion**, que les créneaux d'enseignement seront de 1h30, avec 15mn d'intercours. Une pause méridienne de 45mn sera banalisée tous les jours pour l'ensemble des formations. Cette organisation, qui évolue par rapport à la précédente (créneaux de 1h45, 15mn d'intercours, pause méridienne le jeudi seulement) est motivée par la nécessité de fonctionner avec des intercours suffisamment longs pour permettre la circulation entre les bâtiments, la volonté de généraliser la pause méridienne et aussi par le rejet du format d'1h45 pour les étudiants de Licence, jugée trop long d'un point de vue pédagogique.

Les créneaux d'enseignements se répartiront comme suit :

CR 1: 8h - 9h30 - CR 2: 9h45 - 11h15 - CR 3: 11h30 - 13h00

CR banalisé : 13h00 - 13h45

CR 4 : 13h45 - 15h15 - CR 5 : 15h30 - 17h00 - CR 6 : 17h15 - 18h45 - CR 7 : 19h00 - 20h30 (si besoin)

## 3 - La personnalisation du parcours de l'étudiant

C'est l'un des enjeux fort de l'offre de formation proposée et portée par le projet d'établissement qui avait été identifié comme un point d'amélioration. L'Université a souhaité mettre l'étudiant en situation d'acteur de son parcours.

## En Licence

Le parcours suivi (fondamentaux et complémentaires) qui va apparaître sur le parchemin du diplôme et dans le contrat pédagogique met en avant ce parcours spécifique. Il vient en cohérence avec le projet d'étude et soutenir l'insertion professionnelle. C'est pourquoi, il est indispensable de mettre en place le référentiel de « compétences » ainsi que la certification de ces compétences.

La personnalisation des parcours se fait par le choix des enseignements complémentaires. Le type de personnalisation est différent selon que les étudiants suivent un parcours bi-disciplinaire (ils se spécialisent alors dans une discipline connexe) ou non (ils ont alors accès à des spécialisations disciplinaires). Six sortes de modules complémentaires sont possibles (sans que ceux-ci soient nécessairement offerts à tous les étudiants chaque semestre).

Chaque module consiste en une UE de 3 ECTS (sauf la discipline connexe des parcours bidisciplinaires) :

- transversal : UE non disciplinaire, telle que le sport, les TIC, une langue vivante, des ateliers artistiques, l'entrepreneuriat étudiant, ou encore les compétences « citoyennes » (engagement étudiant, développement durable, égalités...)
- disciplinaire de spécialisation : UE disciplinaire permettant d'approfondir certains aspects de la mention d'inscription
- pluridisciplinaire : UE permettant une spécialisation dans un ensemble de connaissances et de compétences thématiques et/ou professionnelles à l'intersection de plusieurs mentions
- préprofessionnalisant : UE fondée sur la connaissance des champs de métiers associés à la formation et, le cas échéant, sur une expérience professionnelle, favorisant l'élaboration du projet personnel et professionnel de l'étudiant et permettant l'acquisition de compétences qualifiantes pour l'insertion professionnelle (telle que le stage en entreprise, en laboratoire, en établissement scolaire, des enquêtes, des projets)
- ouverture : UE proposée par une autre mention afin de favoriser l'acquisition d'une culture générale ou de découvrir un des aspects fondamentaux de cette autre discipline
- disciplinaire connexe (= mineure / UE disciplinaire B) : il s'agit d'une UE disciplinaire fondamentale suivie dans une autre mention, permettant une spécialisation dans une discipline connexe en vue d'un parcours de licence bidisciplinaire.

Même si les étudiants auront le choix entre différents modules, des règles seront fixées sur l'ensemble du cursus de licence : ils devront suivre obligatoirement une langue vivante à chaque semestre, 2 modules de TIC et 4 au maximum pour une licence, 2 modules de sports maximum pour une Licence et 1 module d'ouverture minimum.

## En Master

Au niveau du Master, la personnalisation du parcours est en grande partie intrinsèque au choix de la mention, du parcours et des options.

A l'intérieur des mentions, les étudiants ont le choix entre de nombreux parcours (près de 190 à l'échelle de l'université). De plus, le faible nombre d'inscrits dans chaque parcours (de l'ordre d'une vingtaine en moyenne), permet une individualisation du suivi de chaque étudiant par les responsables et les enseignants.

En outre des séminaires de spécialisation sont fréquemment proposés, au choix de l'étudiant, parmi une liste de différents enseignements. Le projet de stage ou de recherche constitue aussi un élément fort de cette personnalisation du parcours.

Enfin, avec le supplément au diplôme, les étudiants pourront faire reconnaître leur parcours personnel.

#### 4 - Une dimension internationale renforcée

##### Diplômes en Partenariat International

L'établissement poursuivra le travail déjà fructueux en matière de création de doubles diplômes en partenariat international, en prenant néanmoins plus appui que cela n'a été le cas par le passé sur un nombre de partenaires stratégiques et en priorisant les projets ayant un lien marqué avec nos pôles de spécialité, et par conséquent avec notre stratégie de formation et de recherche plus généralement. Ces diplômes peuvent répondre à une typologie diverse : doubles diplômes impliquant de la mobilité étudiante dans les deux sens ; formations délocalisées ; diplômes conjoints. A titre d'exemple, nous continuerons à travailler avec les partenaires du consortium TruMotion que nous avons créé pour répondre à l'appel 'Universités Européennes' sur les diplômes que nous avons projetés dans ce cadre, et développerons un réseau d'universités partenaires au-delà de l'Europe avec qui nous travaillerons en priorité sur les questions de formations en partenariats (Université de São Paulo, Université du Québec à Montréal, University of Virginia, notamment). Ces projets sont stratégiques moins par le nombre d'étudiants qui sont impliqués que par la qualité et la solidité du partenariat qui les sous-tend, qui offrent de véritables possibilités de développement en matière de recherche et d'autres formes de collaboration.

##### La mobilité

La mobilité encadrée, qu'elle soit soutenue par le programme Erasmus + ou par les très nombreux accords que nous avons dans le monde entier, restera bien entendu une priorité pour l'établissement, qui portera néanmoins un regard plus attentif que par le passé à la mobilité entrante. Comme bien des établissements, nous avons sans doute par le passé pêché par un tropisme qui veut que les activités en matière de créations et de maintien de nos accords de partenariats sont impulsées par la nécessité d'augmenter les flux de mobilités sortantes. Il ne s'agira dans la période qui s'ouvre nullement de négliger cet aspect, mais bien de considérer que la venue d'étudiants de tous horizons, même pour de courtes périodes, est une richesse pour nos formations, nos campus et pour les étudiants n'étant pas partis en mobilité. Nous fixons donc l'accueil de ces étudiants et un accès à une offre de formation la plus large et la plus diversifiée possible comme un objectif majeur, ce qui passera par un travail sur une offre de formation plus conséquente en langue anglaise. Cela se fera sans contredire notre volonté stratégique de promouvoir la francophonie universitaire par l'introduction mesurée de cours en langue anglaise dans notre offre, bien souvent aux côtés de cours en langue française et non pas en les remplaçant. Cela passera également par l'usage des possibilités que nous nous donnerons, en termes de calendrier universitaire, d'organiser des sessions intensives, mêlant étudiants de l'établissement et étudiants venus en mobilité courte. Cela passera, enfin, par une stratégie partenariale qui, en sus des diplômes mentionnés au point précédent, nous permettra de travailler sur des cours (EP) délivrés de manière hybride entre deux établissements (des cours à contenu similaire dans une université partenaire délivrés simultanément dans les deux établissements).

La mobilité sortante continuera à être soutenue par les dispositifs d'aide à la mobilité existants (bourses Erasmus+, bourses de mobilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, bourses AMI), et dans certains cas, en lien avec notre politique de formation et recherche plus globalement (pôles de spécialité), par des 'bourses d'établissement' en direction de quelques partenaires stratégiques, dans certaines disciplines. Le travail sur les partenariats stratégiques dont il a été question plus haut n'obère pas une nécessité contraire, qui est celle d'élargir le nombre de destinations géographiques que nous sommes en mesure de proposer à nos étudiants, et des cibles prioritaires à cet égard seront l'Inde, l'Asie du Sud-Est et la Corée.

Il faut noter que pour deux mentions de licence générale, la mobilité est obligatoire, le semestre 6 de la licence Langues Etrangères Appliquées et la 3ème année de Licence LLCER, parcours anglais-

scandinave. La question de la mobilité obligatoire dans certains autres cursus, notamment en Langues, fera l'objet d'une réflexion. Dans certains autres cas, de langues à petits effectifs, cela pourrait se mettre en place assez rapidement, et serait bien entendu bénéfique pour les étudiants et précieux en matière de politique partenariale pour l'établissement. L'expérience scandinave nous le démontre, mais indique qu'il s'agit là d'un projet à penser sur le long terme - ce n'est pas quelque chose que l'on pourrait envisager pour le tout début de la prochaine accréditation.

### **Mise en place d'une certification « internationale » et certifications en langues**

Les étudiants inscrits en licence générale pourront choisir dans leur parcours un certain nombre de modules et d'options labellisés "international" qui leur permettront, en fin de L3, d'obtenir une certification internationale sur le supplément au diplôme. Cette certification permettra de lister et de valoriser les compétences liées à l'internationalisation des cursus et viendra renforcer la volonté de l'établissement de penser l'internationalisation des formations.

Les éléments à choisir pour obtenir cette certification sont :

- Un nombre d'ECTS de cours labellisés, soit par leur contenu (Introduction au Droit Européen ; La pensée économique latino-américaine, par exemple) et/ou par leur langue de transmission (les cours MINERVE (voir infra), des cours donnés en langue étrangère par un professeur invité) ;
- Une période de mobilité réelle ou virtuelle, ou césure ou d'autres expériences d'internationalisation.

La certification en langue anglaise, en application du décret du 03 avril 2020, sera intégrée aux cursus de Licence. La réflexion est en cours sur le positionnement de cette certification dans le cursus des étudiants.

Par ailleurs, attachée au plurilinguisme et au développement de compétences linguistiques adaptées aux différents projets des étudiants, l'Université Lumière Lyon 2 entend continuer à proposer la certification CLES (l'université est centre certificateur).

### **L'accueil des étudiants internationaux**

Notre politique de formation ne peut se penser sans un regard très attentif porté à la question de l'accueil des étudiants qui rejoignent nos formations, à titre individuel, depuis l'étranger, qu'ils soient passés par la plateforme Etudes en France ou un autre canal. Nous ne pouvons rester inactifs devant le constat que, quel que soit le niveau d'études et quelle que soit la discipline, ces étudiants connaissent un taux d'échec bien plus important que chez n'importe quelle autre population d'étudiants, un état de fait que les quelques succès de programmes d'excellence tels que les bourses Eiffel ne doivent pas masquer. L'accompagnement de ces étudiants dans leurs études, par un soutien à la fois linguistique et méthodologique, doit être une priorité majeure pour l'établissement. Nous avons récemment mis en place un centre de mentorat, qui permet à ces étudiants de chercher de l'aide avec leurs travaux et d'assister à des ateliers thématiques. Nous renforcerons ces dispositifs, essentiels à l'attractivité de l'université, car nous pensons que l'accueil sur nos campus doit certes comprendre des activités sociales et culturelles, mais doit avant tout être universitaire.

### **Programme International Minerve (PIM)**

Le programme international MINERVE, qui a récemment fêté ses 30 ans, continuera à bénéficier d'un soutien sans faille et à servir de laboratoire pour des projets d'internationalisation et comme fer de lance de notre politique partenariale en Europe. MINERVE est un programme intégré à la Licence qui vise un renforcement des compétences disciplinaires en sciences sociales / droit / humanités, par un ensemble de modules d'enseignement dispensés par des professeurs invités des universités partenaires, dans une langue étrangère, au choix : l'allemand, l'espagnol ou l'italien, en plus de la poursuite de l'anglais. Il vise l'obtention a minima du niveau C1 dans la langue cible et du niveau B2 en anglais en fin de 3ème année de Licence. Le programme est mis en œuvre sur la base de partenariats forts et formalisés par une convention avec principalement trois universités partenaires :

la Goethe Universität Frankfurt / M., la Universitat de Barcelona et l'Università degli Studi di Bergamo.

La mention « Parcours international MINERVE » apparaît sur le parchemin du diplôme.

Dans la période qui s'ouvre, ce programme sera repensé pour le concentrer sur les L2 et L3, avec une L1 qui sera plus pensée comme une année préparatoire au programme.

### Une politique des langues volontariste

Une politique d'enseignement des langues est certes un objectif intellectuel et pédagogique en soi, mais est également inséparable d'une politique d'internationalisation diversifiée. L'apprentissage d'une langue étrangère doit rester obligatoire pour tous les étudiants de licence depuis le semestre 1 jusqu'au semestre 6, et ne doit pas se cantonner à un nombre réduit de langues dites 'majeures'. C'est notamment dans le but de promouvoir cette diversité dans les apprentissages que nous donnerons à tous les étudiants la possibilité, dans l'offre de formation, de choisir deux langues étrangères. A noter également la place donnée dans notre office linguistique à la langue des signes française et surtout, s'agissant de l'international, à l'intercompréhension, conçue dans notre politique de formation comme une discipline en soi.

Nous proposons 12 langues vivantes dans les UE transversales :

Allemand	Anglais
Arabe	Catalan
Chinois	Espagnol
Français pour non-francophones	Intercompréhension
Suédois	Italien
Portugais	Russe

### L'internationalisation du doctorat

L'établissement entend en outre développer l'internationalisation du doctorat en continuant à promouvoir les thèses en cotutelle ou la mise en place de co-directions internationales. La formalisation de conventions types lors du quinquennal actuel a déjà facilité la négociation de ces conventions et réduit les délais d'instruction. Il faudra également réfléchir à développer la mobilité doctorale (sortante et entrante) pour compenser la perte des financements IDEX. Nous escomptons que ces différentes mesures renforceront l'attractivité internationale de l'établissement en augmentant la part de doctorants étrangers dans notre effectif.

## Troisième partie : Dispositifs et mise en œuvre

### 1 - Professionnalisation, stages

Dès la licence, il est demandé que deux des modules complémentaires choisis soient « pré-professionnalisant ». L'objectif est que chaque mention prépare ses étudiants aux métiers qui leur sont accessibles de façon à ce que cet accompagnement soit le plus adapté possible. Une part des modules sera nécessairement consacrée à l'initiation aux méthodes de la recherche (travail sur archives, méthodologie de l'enquête, veille documentaire, etc.), afin de renforcer la sensibilisation aux métiers de la recherche. Ces modules pourront être pluridisciplinaires (par exemple, « Métiers de l'enseignement en langues », commun à l'ISPEF et à plusieurs langues de la Faculté des langues). Le certificat délivré à l'issue du module obligatoire « Certification des compétences » permettra également à l'étudiant de valoriser les savoir et savoir-faire acquis au cours de son cursus auprès de potentiels employeurs.

Cet axe se renforce en Master notamment au travers des stages qui sont parties intégrantes du parcours pédagogique. L'offre de Masters montre la double vocation de ces diplômes qui s'ouvrent toujours vers la recherche et l'inscription d'étudiants en doctorat, mais aussi vers l'insertion professionnelle dans des secteurs extrêmement variés. Dans cette perspective, de nouveaux parcours s'ouvriront à l'alternance. Il s'agit d'une tendance encouragée ces dernières années, qui devrait s'accroître lors de la prochaine campagne.

Toutes ces activités professionnelles sont encadrées de manière conjointe par des enseignants-chercheurs et par les tuteurs en entreprises. Ils donnent également lieu à restitution évaluée pour l'obtention du diplôme. Ces expériences professionnelles contribueront également à l'évaluation de l'acquisition des compétences qui seront mentionnées dans le supplément au diplôme.

Cette politique se renforce par la volonté de l'Université d'offrir une expérience innovante en adhérant et en portant fortement des programmes comme le programme entrepreneuriat « BEELYS » de l'Université de Lyon, qui propose aux étudiants plusieurs services. Ainsi, les étudiants peuvent, pour développer un projet entrepreneurial, bénéficier d'un accompagnement personnalisé et participer à des ateliers thématiques et CODEV. Dans la prochaine offre de formation, l'entrepreneuriat sera possible sous forme de modules complémentaires transversaux.

Le dispositif de la Boutique des Sciences permet de connecter le milieu de la recherche et la société civile locale. Elle permet aux associations ou collectifs de citoyens de bénéficier de l'expertise d'une équipe universitaire et de consolider ainsi leurs actions, d'en évaluer l'impact ou d'expérimenter des approches innovantes, à travers des stages proposés aux étudiants sur ces thématiques.

Pour aider les étudiants dans leur recherche de stage, l'Université Lumière Lyon 2 a signé une convention en 2019 avec Job Teaser. La plateforme, accessible à tous les étudiants, recense des offres d'emplois et de stages. Elle permet également d'éditer des indicateurs liés à la publication des offres de stages et des candidatures des étudiants.

L'établissement veut également faciliter l'intégration des doctorant.es et les accompagner dans leur insertion professionnelle en leur faisant connaître les différents débouchés de la thèse. Ce travail se fera en partenariat avec le service des études doctorales de la COMUE si celui-ci est en mesure de poursuivre ses missions de suivi de l'insertion professionnelle des doctorant.es du site.

Le renforcement des liens avec les acteurs associatifs, territoriaux et économique permet d'ajuster en permanence cet axe de l'offre de formation.

## 2 - La césure

L'année de césure est un dispositif qui permet à un étudiant de faire une pause dans son cursus universitaire durant un semestre ou une année, afin de réaliser un ou des projet(s) qui ne sont pas nécessairement en lien avec son cursus universitaire.

Les projets récurrents sont : service civique, service volontaire européen, voyage culturel/linguistique, stage (césure semestrielle), emploi, création d'entreprise, bénévolat associatif, formation.

Ce dispositif rencontre un certain succès puisque depuis sa mise en place il y a 4 ans, les demandes n'ont cessé d'augmenter : 70 étudiants en 2016-2017 pour 194 en 2020-2021. Il est partie intégrante du parcours de l'étudiant tant au niveau universitaire que dans la construction du citoyen de demain qu'il sera.

C'est pourquoi, la césure est intégrée dans l'offre de formation proposée avec le développement de l'accompagnement pour préparer cette césure. Elle est aussi l'un des dispositifs qui permet de développer l'expérience à l'international.

## 3- Les activités physiques et sportives

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) organise les activités sportives et de bien-être pour l'ensemble des étudiants de l'université. Les activités physiques et sportives sont déjà, depuis plusieurs années, intégrées dans les cursus de Licence, sous la forme d'un bonus. Pour la prochaine offre de formation, l'Université Lumière Lyon 2 a décidé de développer cette intégration et de l'étendre aux formations de Masters.

Dans cette optique, le SUAPS est associé au travail de l'approche par compétence pour que les étudiants qui souhaitent suivre une activité sportive évaluée dans leur cursus puissent valoriser des compétences acquises au même titre que les enseignements fondamentaux et complémentaires.

Les formations de licences générales intégreront les pratiques sportives sous deux formes :

- La première comme module optionnel sanctionné par 3ects, pour les étudiants souhaitant valoriser cette pratique dans leur parcours personnalisé ;
- La seconde comme module donnant droit à des points bonus, pour les étudiants qui souhaitent simplement poursuivre ou découvrir une activité sportive en plus de leur cursus académique.

Les formations de Master, intégreront les pratiques sportives sous forme de bonus en 1ère année de Master pour encourager les étudiants à maintenir une activité physique et sportive après la Licence. Le bonus s'ajoutera aux résultats obtenus au 1er semestre. La pratique du sport à l'université ne sera cependant pas une obligation.

## 4 - Certification et compétences

La mise en place de l'Approche par Compétences pour l'ensemble des formations permettra, d'une part, d'explicitier, pour chaque mention, les connaissances et compétences nationales et locales acquises par les étudiants, de pouvoir indiquer les équivalences entre les ects (attribués par UE) et les niveaux d'acquisition des compétences du référentiel RNCP, et, lorsque c'est pertinent, de repenser l'organisation des enseignements à la lumière de ces objectifs.

Cependant, en plus de ce travail de conversion, nous allons mettre en place un processus de certifications de ces compétences.

Ainsi, au semestre 6, tous les étudiants devront prendre parmi leurs modules complémentaires un module de « Validation des compétences », qui sera évalué en fin de parcours et permettra de produire un « certificat de compétences » intégré au supplément au diplôme.

L'évaluation se fera sur 3 critères :

- remise d'un projet de fin de licence, qui fait appel à l'ensemble des connaissances et compétences acquises par l'étudiant au cours de son parcours ;
- rédaction d'un « bilan de compétences » dans lequel l'étudiant présente son parcours, explique ses choix d'options et résume ses acquis ;
- une soutenance, qui permet à l'étudiant de présenter ses travaux et de les compléter à l'oral.

Sur le certificat, les compétences de la Mention et du parcours suivi par l'étudiants seront listées comme acquises (mais ne seront pas notées).

Parallèlement, le supplément au diplôme (SD ou annexe descriptive au diplôme ADD) précisera les connaissances et compétences acquises par l'étudiant

## 5 - Contrôle des connaissances

La validation des UE **pourra se faire** par contrôle continu intégral (CCI) ; la note globale du contrôle continu de l'UE peut inclure, entre autres, des exercices variés dans plusieurs TD différents, une épreuve sur un/des CM, un projet commun à plusieurs enseignements, et, pour toutes les formations qui le souhaitent, un devoir sur table long. Le CCI permet de retrouver la maîtrise globale du calendrier de l'année universitaire, qui n'est plus contraint par les dates des périodes d'examen en fin de chaque semestre et de la session de rattrapage placée en fin d'année.

L'organisation de la seconde chance n'est pas à ce stade arrêtée, des groupes de travail y sont consacrés afin de fixer le cadre général dans lequel les composantes pourront l'organiser.

L'évolution des modalités de contrôle des connaissances et des jurys font également l'objet de groupes de travail en cours.

Les modalités de contrôle des connaissances élaborées par l'équipe pédagogique de la formation, sont explicitées, votées pour la durée du contrat en CFVU. Des modifications peuvent être demandées chaque année si les besoins pédagogiques le nécessitent. Ces modalités (ou MCC) sont publiées, affichées et rendues accessibles pour les étudiants dès le mois suivant le début de l'année universitaire, conformément à la réglementation nationale.

## 6 - Le numérique et l'innovation pédagogique

### L'enseignement transversal de TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)

Il a notamment pour objectif d'enseigner aux étudiants les bonnes pratiques d'utilisation des outils et services liés au numérique. Il vise également à les sensibiliser aux enjeux sociaux de l'usage de ces technologies. Les compétences abordées pendant les cours permettent aux étudiants le souhaitant de passer la nouvelle certification PIX (y compris PIX disciplinaire).

Les cours de TIC suivent une approche d'enseignement hybride alternant cours théoriques et pratiques ; ils se déroulent dans un environnement numérique de formation. Cette approche initie les étudiants aux outils d'auto-formation et d'apprentissage continu en ligne qui sont essentiels dans une démarche de formation tout au long de la vie.

### L'innovation pédagogique

Pour favoriser et développer l'innovation pédagogique, l'Université Lumière Lyon 2 a créé en 2016 le Service de Pédagogie du Supérieur (SPS). Le SPS est chargé d'accompagner les enseignants dans leurs pratiques, leur formation et leurs projets pédagogiques innovants et favoriser le développement des modalités pédagogiques offertes aux usagers (formation hybrides, FOAD ...).

Le passage obligatoire à un mode d'enseignement en distanciel suite à la crise sanitaire de 2020 a été rendu possible en partie par le développement des activités du SPS et son accompagnement auprès des enseignants et enseignants-chercheurs pour assurer une pédagogie interactive.

Le travail mené a été global : formation des enseignants, acquisition des outils nécessaires au développement des activités pédagogiques innovantes et interactives, usage des plateformes pédagogiques interactives pour interagir, communiquer, échanger, diffuser et évaluer ... Mais aussi, mise à disposition des étudiants des accès indispensables pour éviter toute fracture numérique.

La crise sanitaire, et les fonds obtenus des différents partenaires de l'université, ont accéléré et multiplié des initiatives déjà existantes d'équipement numérique des étudiants, par des dons, des prêts d'ordinateurs et clés 4G, ainsi que d'aide à l'achat sous forme de bons d'achat ; les différentes campagnes d'équipement seront reconduites à la rentrée 2021 et les partenariats développés à cette occasion pérennisés pour lutter sur le long terme contre la précarité numérique étudiante.

L'université est impliquée dans deux projets issus de l'appel à projets sur l'hybridation des formations initié au printemps 2020. Le premier, Hybrid-IT, est porté à l'échelle de la COMUE de Lyon-Saint-Etienne et implique les quatre universités du site. Il permet de mettre en place des dispositifs propres à chacun des établissements pour ensuite partager les expériences et diffuser les pratiques dans les autres établissements. L'Université Lumière Lyon 2 y est impliquée pour un volet concernant l'hybridation des enseignements des TIC et des langues. Le second projet, Hype 13, repose sur un consortium plus large, mettant en réseau des universités de la France entière engagées dans une démarche commune d'analyse des freins et des leviers de l'hybridation, de partage d'outils et de ressources. Ces deux projets doivent nous permettre de mieux accompagner les équipes enseignantes dans leurs projets et leurs pratiques d'hybridation (conception des cours et des supports de cours, développement des outils adaptés aux formats pédagogiques retenus, usage et co-construction de ressources partagées...).

L'enjeu, au-delà de la période de crise sanitaire, est de favoriser l'appropriation de méthodes pédagogiques innovantes au service de l'ensemble de la communauté et qu'elles viennent alimenter la mise en place de la prochaine offre de formation.

### La Formation Ouverte A Distance (FOAD)

Pour permettre aux composantes qui souhaitent s'orienter vers la FOAD, l'établissement a travaillé sur des propositions de différents scénarios pédagogiques et financiers pour l'élaboration des maquettes pédagogiques. Il sera ainsi possible de prendre en compte le travail pédagogique spécifique lié au distanciel (création de contenu numérique plus ou moins interactif, suivi des étudiants à distance, séances de présentation ou en regroupement, mise à jour annuelle des contenus).

L'Université Lumière Lyon 2 compte actuellement plusieurs formations entièrement en distanciel, dont certaines en convention avec le CNED (comme la 3ème année de Licence Sciences de l'Education FORSE), qui pourront servir de modèle aux enseignants, enseignants-chercheurs qui voudraient se lancer.

Si l'expérience forcée de l'enseignement à distance a enclenché des transformations des pratiques pédagogiques et incité une partie des équipes enseignantes à faire évoluer les formats pédagogiques vers diverses formes d'hybridation, elle n'a généralement pas amené les équipes à privilégier les formations entièrement à distance. Les responsables (et les étudiants) constatent au contraire que, d'un point de vue pédagogique, le présentiel conserve de nombreux atouts (qualité des échanges et des liens pédagogiques, implication dans l'apprentissage...).

Cependant, dans certains cas, rares, des enseignements à distance sont envisagés. Cela peut être une solution intéressante en cas de cours mutualisés avec d'autres établissements, sur le site ou au-delà. Ainsi en Histoire, par exemple, des cours en hybridation peuvent faciliter le suivi par les étudiants de Lyon et Saint-Etienne.

Une réflexion sur l'offre de formations à distance pour des publics empêchés est également engagée.

## 7 - L'accompagnement des étudiants : Orientation et réussite étudiante

### Favoriser la connaissance des parcours et l'orientation

Un travail est mené en lien avec les lycées pour permettre aux futurs étudiants de mieux appréhender le supérieur. Il se traduit par exemple par des interventions dans les établissements, par une forte mobilisation de la communauté universitaire pour les événements en direction des publics extérieurs : Salon l'Etudiant, Salon des Masters, Journées de l'Enseignement Supérieur, cours magistraux ouverts aux élèves de 1ère et Seconde.

Un effort spécifique est porté sur l'accueil des néo-entrants, principalement les néobacheliers : une semaine d'intégration est consacrée, en amont du début des cours, à la présentation des services de l'établissement, de la formation, et de l'environnement numérique de travail. Des animations culturelles, sportives et associatives permettent la découverte des différents aspects de la vie des campus.

### La mise en place de plusieurs dispositifs d'accompagnement

L'accompagnement des étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 s'effectue au travers de plusieurs dispositifs ou actions. Certains sont explicités à titre d'exemple ci-dessous. L'objectif avec cette approche multiple est de « toucher » un maximum d'étudiants et d'être présent pour eux en fonction de leur besoin : décrochage, difficulté d'orientation, soutien pédagogique etc ...

L'expérience menée depuis deux ans sur la coordination des études en 1ère année a permis de mettre en place le Contrat Pédagogique Personnalisé sur une population limitée (celle accompagnée par les dispositifs de L1), avant sa généralisation à l'ensemble des L1 puis à l'ensemble des niveaux.

### Les coordinateurs des études

Depuis la rentrée 2019, l'Université a recruté une équipe de quatre coordinateurs des études. Ils ont pour missions d'accueillir, de conseiller, d'informer et d'orienter les étudiants de première année. Chaque coordinateur gère l'ensemble des étudiants de deux ou trois UFR. Ils assurent un lien entre les étudiants, les responsables pédagogiques des portails et les différents services impliqués dans des dispositifs d'aide et d'orientation des étudiants. Ils sont en charge du contrat pédagogique personnalisé pour les étudiants qui souhaitent mettre en place un suivi particulier.

Dans la nouvelle offre, les coordinateurs d'étude seront directement impliqués dans les choix d'orientation des étudiants et seront ainsi les mieux à même d'évaluer la pertinence des associations entre mentions et parcours ou UE complémentaires, et pourront ainsi faire remonter les choix et demandes des étudiants en formation.

L'évolution de ces fonctions, leur implication dans l'orientation des étudiants dans la prochaine offre de formation est en discussion au sein de groupes de travail.

### **Année préparatoire de mise à niveau**

L'Université compte 3 parcours préparatoire d'une année chacun. Deux d'entre eux accueillent des étudiants désireux de suivre une langue spécifique (l'arabe et le chinois) mais qui n'ont pas le niveau requis pour intégrer directement une 1<sup>ère</sup> année de Licence. L'année préparatoire de Musique permet la même chose pour des étudiants ayant besoin d'une mise à niveau avant de débiter le cursus de Licence. Ces dispositifs préparatoires facilitent et favorisent la réussite des étudiants dans la poursuite d'un cursus choisi.

- L'année préparatoire "Arabe" accueille 25 étudiants désireux de se lancer dans les études arabes mais n'ayant pas un niveau de langue suffisant pour intégrer directement la première année de licence (niveau B2 requis). Le département d'études arabes a mis en place une année préparatoire consacrée à l'apprentissage intensif de la langue, à raison de quatorze heures de langue par semaine pendant deux semestres, soit 24 semaines, auxquelles s'ajoutent des enseignements de méthodologie et de découverte disciplinaire. A l'issue de cette année préparatoire, les étudiants auront acquis des bases solides qui leur permettront d'intégrer la première année de licence LLCER ou LEA tout en ayant déjà validé certains crédits fondamentaux.
- L'année préparatoire "Chinois" est ouverte à 44 étudiants ayant un niveau de langue débutant. La sélection se fait à la première phase de recrutement sur Parcoursup. Le cursus comprend des enseignements intensifs de chinois (compréhensions et expressions orales et écrites, compétence grammaticale), des enseignements d'anglais, ainsi que des cours de méthodologie universitaire. A l'issue de l'année préparatoire, les étudiants peuvent intégrer la licence LEA Anglais-chinois, ou s'orienter vers d'autres spécialités.
- L'année préparatoire "Musique" est destinée aux étudiants instrumentistes ou chanteurs n'ayant pas de bases techniques. Ce cursus permet à 45 étudiants, répartis en 2 classes, de suivre des cours intensifs de technique qui sont immédiatement mis en pratique : formation musicale/solfège, analyse, écriture, pratiques rédactionnelles, accompagnement au piano et écriture de chansons, restitutions de pièces faciles au piano, créations musicales, chant choral, concerts et auditions. L'entrée dans ce cursus aménagé est possible suite au test de positionnement proposé pendant la semaine d'intégration et à l'entretien individuel de chaque postulant.

### **Cursus d'accompagnement et dispositif d'aide à la réorientation et à l'insertion professionnelle**

Au premier semestre de Licence, les étudiants devront tous suivre un module d'accompagnement.

Ce module comporte deux volets : un premier, transversal, intitulé « bien démarrer à l'université », aide les étudiants à se repérer dans les cursus, les options, les ressources pédagogiques, sociale et de santé à leur disposition ; le second, « méthodologie disciplinaire », sera organisé par les composantes afin d'aider les étudiants à se familiariser avec les nouveaux concepts et outils de leur mention.

A l'issue de ce semestre, une part des étudiants (10 à 30%) sera orientée vers les services dédiés pour les besoins linguistiques, sanitaires ou sociaux, ou/et inscrits en parcours « accompagné », dans lequel un des modules complémentaires sera remplacé par un module d'accompagnement disciplinaire spécifique associant l'expertise des composantes et d'une équipe transversale de pédagogie universitaire.

## Le “Semestre Rebond”

L’objectif du dispositif est de permettre aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année de licence et d’IUT désirant se réorienter, de construire un nouveau projet de formation, de bénéficier d’une remise à niveau dans les matières fondamentales et de découvrir de nouvelles disciplines ; favorisant ainsi une réorientation réussie l’année suivante. C’est dans le cadre du Plan Réussite en Licence, lancé en 2008, que l’Université Lumière Lyon 2 a mis en place ce dispositif en 2012, grâce au soutien de la région Auvergne Rhône Alpes.

## 8 - L’accompagnement des étudiants : Prise en compte des publics aux besoins particuliers

L’Université a développé une politique globale pour soutenir les étudiants y compris en tissant des liens étroits avec les acteurs du territoire : développement de l’emploi étudiant, dispositifs de lutte contre la précarité, création d’un centre de santé, mise en place d’un accompagnement social en complémentarité avec celui du CROUS ... L’accompagnement proposé aux étudiants prend également en compte les besoins d’espace et de lieux d’accueil. C’est ainsi que les horaires d’ouverture des bibliothèques universitaires ont été revus pour notamment favoriser une ouverture le soir et le week-end, que l’université met à disposition des salles de travail ou encore que l’investissement a été décidé pour créer un learning centre sur le campus Porte des Alpes.

### Les étudiants en situation de handicap ou ayant un problème de santé

Par-delà les obligations légales auxquelles tous les établissements d’enseignement supérieur sont astreints, l’Université Lumière Lyon 2 a adopté en novembre 2018 son second Schéma Directeur sur le Handicap. Son déploiement dans l’ensemble des activités et de manière transversale entre services et composantes a permis d’aboutir à une meilleure prise en compte des situations de handicap et à des réponses plus adaptées. Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d’un plan d’accompagnement personnalisé (PAEH), d’aménagements de leur emploi du temps et de leurs examens notamment par la mise en place du Régime Spéciale d’Etude (RSE) qui permet la conservation des notes épreuve par épreuve ou unité par unité pendant un maximum de 5 ans, le passage des épreuves sur plusieurs sessions, l’étalement du cursus, la justification automatique des absences ou encore la dispense d’assiduité pour raison médicale.

Cet accompagnement est également étendu aux étudiants souffrant d’un problème de santé nécessitant des aménagements particuliers. Les services de la Vie étudiante ont noué d’étroites collaborations avec les composantes et les autres services de l’établissement pour assurer une coordination optimale et facilitante pour les étudiants avec la mise en place des équipes plurielles.

### Les étudiants sportifs de haut niveau :

Prenant appui sur les dispositions législatives et réglementaires assurant la promotion du sport de haut niveau dans l’enseignement supérieur, le service des sports de l’Université (SUAPS) a reçu délégation de responsabilité pour attribuer le statut de “sportif de haut niveau” selon les listes officielles du Ministère des Sports ou pour assimilation.

Pour préserver le suivi de leur formation, l’Université Lumière Lyon 2 souhaite que ces étudiants puissent bénéficier d’aménagements et de procédures adaptées à leur rythme de travail en lien avec leur activité sportive. Ainsi, les étudiants peuvent être prioritaire dans le choix des horaires des TD ou accéder au statut de dispense d’assiduité de par leur statut. Il est également possible de prendre en compte des résultats des compétitions fédérales dans la notation en sport et d’être encadré par un professeur tuteur.

L'université compte 36 étudiants sportifs de haut niveau pour l'année en cours. Le SUAPS prévoit une augmentation de ce nombre pour les années à venir. Le service a d'ailleurs obtenu le label #Génération 2024 et travaille au renforcement de l'accompagnement des étudiants concernés.

## 9 - Formation et accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs

L'établissement a mis en place une politique forte dont l'ambition est clairement affichée dans le projet d'établissement pour favoriser la formation et l'accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs.

Ainsi, les dispositifs d'accompagnement des projets individuels comme les actions qui favorisent les échanges et le partage sont renforcés : accompagnement en bilan de compétence, formation individuelle, formation collective ... L'offre de formation faite aux enseignants est spécifique à Lyon 2 pour partie mais aussi pour une autre partie travaillée avec les établissements du site.

Un parcours a été mis en place pour accompagner et préparer les nouveaux/elles enseignants-chercheurs nommés à l'Université Lumière Lyon 2 : l'établissement a mis en place un cycle de formation de 42h obligatoire pour tous les nouveaux maîtres de conférences nommés. Le dispositif d'accueil et de formation des nouveaux enseignants et enseignants-chercheurs mis en place depuis la rentrée 2017 a pour objectif de faciliter leur intégration dans notre établissement en permettant d'améliorer les conditions de prise de fonction. Un parcours est également proposé aux doctorants qui exercent des fonctions d'enseignement.

Tout au long de l'année, le service formations et développement des compétences, en collaboration avec le Service de Pédagogie du Supérieur, proposent des formations pour les enseignants-chercheurs et les doctorants (analyse des pratiques enseignantes, animer une formation à distance, prise en main des outils...). Toutes les formations sont ouvertes à tous les types de statuts d'enseignement y compris les vacataires.

L'accompagnement des équipes enseignantes ne peut que renforcer la qualité de l'offre de formation proposée aux étudiants.

## 10 - Pilotage et soutenabilité

L'offre de formation a été construite au cours d'un travail étroit mené entre les équipes administratives et pédagogiques. Des groupes de travail thématiques ont été menés et des outils notamment pour évaluer la soutenabilité de l'offre ont été proposés.

Ainsi, le pilotage de l'offre de formation est partagé entre les services centraux et les composantes. Il repose à la fois sur les indicateurs produits par les services centraux et les dialogues avec les composantes au travers des instances institutionnelles mais aussi des conseils et comités instaurés tout au long de l'année.

### La soutenabilité de l'offre de formation

L'évaluation de la dotation globale de l'établissement a tenu compte de plusieurs paramètres :

- Le cadre budgétaire de l'Université, intégrant le niveau des recettes et des dépenses en fonctionnement, investissement et masse salariale ;

- Le bilan des dépenses effectuées ces dernières années pour les niveaux licence, master, années préparatoires, parcours en alternance, préparations aux concours (MEEF et agrégation) ... ;
- L'impact des financements complémentaires accordés par l'Etat en vue de l'augmentation des capacités d'accueil en licence et master ;
- Les capacités d'accueil de l'établissement, tenant compte des espaces pédagogiques et du potentiel enseignant ;
- La nécessité de garantir le financement des autres missions et activités de l'université (la recherche, la diffusion des savoirs et la médiation scientifique, l'accompagnement des étudiants, mais aussi la maintenance des bâtiments, les équipements informatiques...).

La définition de cette dotation prend également en compte les points d'amélioration discutés avec les composantes concernant l'évaluation des moyens pédagogiques et la valorisation de toutes les activités pédagogiques (les suivis de stage par exemple). Elle intervient à l'issue du travail collaboratif mené avec les composantes au cours de rencontres spécifiques et de groupes de travail thématiques.

Dans le cadre de la stratégie d'établissement, il a été proposé :

- D'établir le coût global de l'offre de formation au niveau atteint à la fin de l'actuel contrat. Cela ne préjuge pas d'éventuelles évolutions en cours de contrat en fonction des variations des effectifs étudiants ;
- D'observer une répartition des moyens de 2/3 pour les licences, licences professionnelles et années préparatoire d'une part et de 1/3 pour les masters et préparations aux concours d'autre part
- De permettre de consacrer un volume d'heures à des enseignements pluridisciplinaires en lien avec les pôles de spécialité (ce volume pourra être renforcé par les ressources propres des pôles).

### Le pilotage de l'offre de formation

L'Université a souhaité renforcer sa capacité de pilotage et d'anticipation. Pour réussir dans cet objectif, plusieurs dispositions ont été prises :

- Organiser la structuration et l'interfaçage des outils. Ce travail qui a démarré a pris une dimension plus stratégique dans le cadre d'un schéma directeur de l'informatique et du numérique ;
- Structurer des services pour renforcer la capacité de pilotage notamment en matière RH et de contrôle de gestion ;
- Organiser les temps d'échanges et de décision pour prendre en compte les évolutions, prendre les mesures correctives et anticiper les évolutions notamment via les dialogues de gestion avec les directions et les composantes ;
- Renforcer la communication, le partage des données et la transparence ;
- Mettre en place un suivi d'indicateurs stratégiques ;
- Mettre en place les outils pour favoriser une gestion budgétaire pluriannuelle et une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- Organiser un échange régulier avec les représentants des étudiants.

L'offre de formation fera l'objet de plusieurs bilans intermédiaires réalisés de façon transversale et partagée puis discutée en instance.

## ANNEXES

- Annexe 1 - Portails et mentions accessibles (contrat 2016)
- Annexe 2 - Couples contrat 2011
- Annexe 3 - Tableau autoévaluation
- Annexe 4 - Liste des mentions Licences
- Annexe 5 - Liste des mentions LP
- Annexe 6 - Maquettes types Licence
- Annexe 7 - Place de l'offre de formation Lyon 2
- Annexe 8 - Liste des co-accréditations
- Annexe 9 - Tableau des mobilités
- Annexe 10 - Programme International MINERVE (PIM)
- Annexe 11 - Diplôme en Partenariat International (DPI)
- Annexe 12 - Passerelles LP vers LG
- Annexe 13 - Liste des composantes
- Annexe 14 - Liste des mentions majeures/mineures/parcours

## Annexe 1 - Portails et mentions accessibles

N°	Nom du portail	Mentions accessibles par le portail
1	Psychologie et sciences cognitives	Psychologie Sciences et technologies
2	Education, socialisation et langage	Sciences du langage Sciences de l'éducation Sociologie Psychologie
3	Arts	Arts du spectacle Histoire de l'art et archéologie Lettres Musicologie
4	Géographie, aménagement et Histoire	Histoire Géographie et aménagement Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie Histoire de l'Art et archéologie Sciences sociales Humanités
5	Langages et communication	Information - communication Sciences du langage Lettres
6	Droit	Droit Administration publique Administration économique et sociale
7	Economie, gestion et droit	Droit Economie et gestion Administration économique et sociale Administration publique
8	Humanités	Histoire Lettres Histoire de l'art et archéologie Géographie et aménagement Humanités

9	Sciences sociales	Histoire Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie Sociologie Science politique Sciences sociales
10	Médias, culture et sociétés	Arts du spectacle Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie Sociologie Information - communication Sciences sociales
11	Lettres, langues, sciences du langage	Lettres Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales Lettres, langues Langues étrangères appliquées Sciences du langage
12	Langues	Langues étrangères appliquées, Langues, littératures et civilisations étrangères régionales
13	Institutions et société	Droit Economie et gestion Sociologie Sciences sociales Administration publique Science politique
14	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Psychologie Sciences cognitives Histoire Géographie et aménagement Sociologie Economie et gestion Information - communication Sciences du langage

## Annexe 2 - Couples contrat 2011

### Couples Majeures A / Majeures B pour la rentrée 2011

CEVU du 15 octobre 2010  
CA du 26 novembre 2010

<b>A Anthropologie</b>	Complément Anthropologie Géographie Science politique Espagnol Compétences en Langue Anglaise	<b>D Lettres Appliquées</b>	Complément Lettres Appliquées Anglais complément Espagnol
<b>A Misasahs</b>	Sociologie Géographie Histoire Sciences du Langage Psychologie Sciences Cognitives	<b>D Lettres Classiques</b>	Histoire Histoire de l'Art Lettres Appliquées Lettres Modernes
<b>A Sociologie</b>	Complément Sociologie Anthropologie Histoire Sciences de l'Education	<b>D Lettres Modernes</b>	Complément Lettres Modernes Anthropologie ICOM Histoire de l'Art Anglais complément
<b>B Géographie</b>	Sociologie Histoire Sciences Economiques Droit Parcours international Minerve Italien Humanités	<b>D Sciences du Langage</b>	Complément Sciences du Langage Anglais complément Lettres Modernes Sciences de l'Education
<b>B Histoire</b>	Complément Histoire Anthropologie Science politique Lettres Modernes Parcours international Minerve Italien Humanités	<b>D Arts du Spectacle Images</b>	Complément ASIE Histoire de l'art Lettres Modernes Musicologie ICOM
<b>B Histoire de l'Art</b>	Sociologie Anthropologie Histoire Parcours international Minerve Italien Humanités	<b>D Arts du Spectacle Scène</b>	Complément ASIE Anthropologie Histoire de l'Art Lettres modernes Musicologie
<b>C Allemand</b>	Complément Allemand Sociologie ICOM Histoire Compétences en Langues Scandinaves	<b>D Musique</b>	Complément Musicologie Histoire de l'Art Lettres Modernes Sciences du Langage
<b>C Anglais</b>	Complément Anglais Histoire Allemand Espagnol Compétences en Langues Scandinaves	<b>E Sciences Economiques</b>	Complément Sciences économiques Sociologie IDEA Compétences en Langue Anglaise Parcours international Minerve Allemand ECO Parcours international Minerve Espagnol ECO Parcours international Minerve Italien ECO
<b>C Arabe</b>	Complément Arabe Histoire Sciences du Langage	<b>F AES</b>	Complément de Majeure AES Sociologie Géographie Histoire Parcours international Minerve Allemand ECO Parcours international Minerve Espagnol ECO Parcours international Minerve Italien ECO
<b>C Espagnol</b>	Complément Espagnol Histoire Portugais Sciences du Langage	<b>F Droit</b>	Complément de Majeure Droit Science politique Histoire de l'Art Compétences en Langue Anglaise Parcours international Minerve Allemand DROIT Parcours international Minerve Espagnol DROIT Parcours international Minerve Italien ECO
<b>C Portugais</b>	Complément Portugais Sociologie Anthropologie Sciences du langage Lettres Modernes	<b>F Science Politique</b>	Sociologie Anglais complément Géographie Sciences Economiques Parcours international Minerve Allemand DROIT Parcours international Minerve Espagnol DROIT Parcours international Minerve Italien ECO
<b>C LEA Anglais Allemand</b>	Complément LEA anglais AES Sciences économiques ICOM Parcours international Minerve Allemand ECO	<b>L ICOM</b>	Complément ICOM Sociologie Sciences du Langage Science Politique Parcours international Minerve Allemand ECO Parcours international Minerve Espagnol ECO Parcours international Minerve Italien ECO
<b>C LEA Anglais Arabe</b>	Complément LEA anglais AES Sciences économiques ICOM	<b>N Psychologie</b>	Complément Psychologie Sociologie Sciences Cognitives Sciences de l'Education
<b>C LEA Anglais Chinois</b>	Complément LEA anglais AES Sciences économiques ICOM	<b>N Sciences Cognitives</b>	Anthropologie Sciences du Langage
<b>C LEA Anglais Espagnol</b>	Complément LEA anglais AES Sciences économiques ICOM Parcours international Minerve Espagnol ECO		
<b>C LEA Anglais Italien</b>	Complément LEA anglais AES Sciences économiques ICOM Parcours international Minerve Italien ECO		
<b>C LEA Anglais Portugais</b>	Complément LEA anglais AES Sciences économiques ICOM		

### Annexe 3 – Tableau autoévaluation

Champ A : « Psychologie, cognition, éducation et formation »		
Type de formation	Intitulé	Champ secondaire
L	Psychologie	
L	Sciences de l'éducation	
L	Sciences et technologies	
M	Didactique des langues	
M	Psychologie	
M	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	
M	Psychologie de l'éducation et de la formation	
M	Psychologie sociale, du travail et des organisations	
M	Sciences cognitives	
M	Sciences de l'éducation	
M MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1e degré: Professorat des écoles	
M MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré: Langues vivantes étrangères : Allemand; Langues vivantes étrangères : Anglais; Langues vivantes étrangères : Espagnol	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
M MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré: Lettres option lettres classiques et lettres modernes ; Education musicale et chant choral	
M MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré: Sciences économiques et sociales; Economie gestion	
M MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré: Histoire et géographie	

Champ B : « Temps, espaces et sociétés »		
Type de formation	Intitulé	Champ secondaire
L	Géographie et aménagement	
L	Histoire	
L	Histoire de l'art et archéologie	
L	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
		A. Psychologie, cognition, éducation et formation
		D. Organisations, marchés, normes et institutions
L	Science politique	D. Organisations, marchés, normes et institutions
L	Sciences de l'Homme-Anthropologie-Ethnologie	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
L	Sociologie	
L	Sciences sociales	
LP	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	
LP	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques	
LP	Métiers du tourisme et des loisirs * <i>n'a pas ouvert depuis 2017</i>	
M	Mondes anciens	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
M	Anthropologie	
M	Archéologie, sciences pour l'archéologie	
M	Etudes sur le genre	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
M	Gestion de l'environnement	
M	Gestion des territoires et développement local	
M	Géomatique	

M	Histoire	
M	Histoire, Civilisation, Patrimoine (HCP)	
M	Intervention et Développement Social	D. Organisations, marchés, normes et institutions
M	Mondes médiévaux	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
M	Science politique	D. Organisations, marchés, normes et institutions
M	Sciences de l'eau	
M	Sciences des religions et sociétés	
M	Sociologie	
M	Tourisme	D. Organisations, marchés, normes et institutions
M	Urbanisme et aménagement	
M	Ville et Environnements Urbains	
M	Sciences sociales * <i>n'a jamais ouvert à Lyon 2</i>	

Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »		
Type de formation	Intitulé	Champ secondaire
L	Arts du spectacle	
L	Langues étrangères appliquées	
L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	
L	Lettres	
L	Lettres, langues	
L	Musicologie	
L	Information-communication	
L	Sciences du langage	
L	Humanités	B. Temps, espaces et sociétés

LP	Techniques du son et de l'image	
LP	Guide conférencier	
LP	Métiers de la communication : chef de projet communication	
LP	Métiers de la mode	
LP	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	
M	Arts de la scène et du spectacle vivant	
M	Cinéma et audiovisuel	
M	Français Langue Etrangère	A. Psychologie, cognition, éducation et formation
M	Langues étrangères appliquées	
M	Langues littératures et civilisations étrangères et régionales	
M	Lettres	
M	Musicologie	
M	Sciences du langage	
M	Traduction et Interprétation	
M	Communication des organisations	
M	Direction de projets ou établissements culturels	
M	Histoire de l'art	
M	Humanités numériques	B. Temps, espaces et sociétés
M	Information, communication	
M	Journalisme	
M	Mode	
M	Informatique	

Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »		
Type de formation	Intitulé	Champ secondaire
L	Administration économique et sociale	
L	Droit	
L	Economie et gestion	
L	Administration publique	
LP	Activités juridiques : assistant juridique	
LP	Activités juridiques : contentieux et recouvrement	
LP	Activités juridiques : métiers du droit social	
LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	
LP	Assurance, banque, finance : supports opérationnels	
LP	Logistique et pilotage des flux	
LP	Management des transports et de la distribution	
LP	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	
LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations	
LP	Métiers de la GRH : assistant	
LP	Métiers du BTP : travaux publics	
LP	Logistique et systèmes d'information	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
LP	Métiers du décisionnel et de la statistique	
LP	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	
M	Administration publique	
M	Analyse et politique économique	
M	Droit des affaires	
M	Droit privé	
M	Droit public	
M	Droit social	

M	Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports	
M	Economie du travail et des ressources humaines	
M	Economie sociale et solidaire	
M	Justice, procès et procédures	
M	Management de l'innovation	
M	Management stratégique	
M	Monnaie, banque, finance, assurance	
M	Risques et environnement	
M	Sciences économiques et sociales	
M	Ergonomie	

## Annexe 4 – Liste des mentions Licences

(les nouveautés pour la rentrée 2022 sont surlignées en jaune)

UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique	MIASHS
UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique	Science politique
UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique	Sciences de l'Homme-Anthropologie-Ethnologie
UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique	Sciences sociales
UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique	Sociologie
Faculté de Droit Julie Victoire Daubié	Administration économique et sociale
Faculté de Droit Julie Victoire Daubié	Administration publique
Faculté de Droit Julie Victoire Daubié	Droit
Institut de la Communication	Information-communication
Institut de la Communication	Informatique
Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation	Sciences de l'éducation
UFR Langues	Langues étrangères appliquées
UFR Langues	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
UFR Lettres, Sciences du langage et Arts	Arts du spectacle
UFR Lettres, Sciences du langage et Arts	Lettres
UFR Lettres, Sciences du langage et Arts	Musicologie
UFR Lettres, Sciences du langage et Arts	Sciences du langage
Institut de Psychologie	Psychologie
Institut de Psychologie	Sciences cognitives
UFR Sciences Economiques et de Gestion	Economie et gestion
UFR Temps et Territoires	Géographie et aménagement
UFR Temps et Territoires	Histoire
UFR Temps et Territoires	Histoire de l'art et archéologie

## Annexe 5 – Liste des mentions LP *(les nouveautés pour la rentrée 2022 sont surlignées en jaune)*

\* demande d'accréditation / \*\* BUT, demande de prolongation

Composante	Mentions	LP (parcours)
IUT	Métiers de la GRH : assistant**	Collaborateur en Gestion des Ressources Humaines (CGRH)
	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement**	Coordinateur de Projets en Gestion des Risques (CPGR)
	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle**	Coordinateur de Projets en Gestion de la Sous-Traitance (CPGST-CA)
	Logistique et systèmes d'information**	Coordinateur de Projets en Systèmes d'Information (CPSI)
	Assurance, banque, finance : supports opérationnels*	Gestionnaire des Opérations de Marché Financier et de Réseau (GOMFI-R)
	Logistique et pilotage des flux*	Logistique Globale (LG)
	Métiers du décisionnel et de la statistique**	Chargé d'Etudes Statistiques (CESTAT)
Droit JVD	Activités juridiques : assistant juridique	Assistant juridique
	Activités juridiques : contentieux et recouvrement	Droit, procédures et métiers du contentieux
	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations	Comptabilité et Gestion des Associations (CGA)
	Métiers du BTP : travaux publics	Droits et techniques des réseaux hydrauliques
IETL	Activités juridiques : métiers du droit social	Collaborateur en droit social et prévention des risques professionnels
LESLA	Techniques du son et de l'image	Techniques et pratiques artistiques du montage (Lyon 2)
		Techniques et pratiques artistiques du scénario en alternance (École CinéFabrique)
		Techniques et pratiques artistiques de la production en alternance (École CinéFabrique)
		Techniques et pratiques artistiques du son en alternance (École CinéFabrique)
		Techniques et pratiques artistiques de l'image en alternance (École CinéFabrique)
		Techniques et pratiques artistiques du montage en alternance (École CinéFabrique)
		Techniques et pratiques artistiques VFX en alternance (École CinéFabrique)

		Techniques et pratiques artistiques du décor en alternance (École CinéFabrique)
SEG	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	Conseiller Clientèle en Alternance (CCA)
		Conseiller Clientèle Expert (spécifique FC) (CCE)
		CCA 100% à distance et en alternance (modules de e-learning)
	Management des transports et de la distribution	Management des Services de Transport de Voyageurs (MSTV)
		Gestion des Réseaux Ferrés (GRF)
T&T	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	Nature en ville (NaVil)
	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Technicien chargé de projets Milieux Aquatiques et Eaux Pluviales
	Guide conférencier	Guide-conférencier-médiateur culturel
		Animateur-concepteurs en patrimoine culturel
	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques	Produits du terroir, Circuits courts et Gastronomie
Négociation / Commercialisation des Prestations Touristiques Spécialisées		
ICOM	Métiers de la communication : chef de projet communication	Conduite de projet et logiciel libre
	Métiers de la mode	Styliste Coloriste Infographiste
		Styliste e-mode
		Modéliste Industriel
	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	Conduite de projet web
	Métiers du jeu vidéo	Level Design
Infographie 3D		
ISPEF	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	Coordinateur des temps périscolaires et extrascolaires dans les collectivités territoriales

## Annexe 6 – Maquettes types Licence

### A. LICENCE mention A (avec Mineure B au S1)

	FONDAMENTAUX	COMPLÉMENTAIRES
S1	2 * UE disciplinaires A1 (Majeure) (6 ects)	2 * UE disciplinaires B1 (Mineure) (6 ects) 2 * UE complémentaires : - UE Langue vivante (3ects) - UE Accompagnement (3ects)
S2	3 * UE disciplinaires A2 (ou B2 si orientation vers la mineure) (6 ects)	- Langue vivante (3 ects) - TIC (3 ects) - UE complémentaire non-bidi (dont spécialisation) (2 modules = 6 ects)
S3	3 * UE disciplinaires A3 (6 ects)	- Langue vivante (3 ects) - TIC (3 ects) - UE complémentaire non-bidi (dont spécialisation) (2 modules = 6 ects)
S4	3 * UE disciplinaires A4 (6 ects)	- Langue vivante (3 ects) - Préprofessionnalisation (3 ects) - UE complémentaire non-bidi (dont spécialisation) (2 modules = 6 ects)
S5	3 * UE disciplinaires A5 (6 ects)	- Langue vivante (3 ects) - Préprofessionnalisation (3 ects) - UE complémentaire non-bidi (dont spécialisation) (2 modules = 6 ects)
S6	3 * UE disciplinaires A6 (6 ects)	- Langue vivante (3 ects) - prépro « évaluation/bilan des compétences » (3 ects) - UE complémentaire non-bidi (dont spécialisation) (2 modules = 6 ects)
TOTAL	102ects/environ 850h	78ects/environ 650h

## B. LICENCE mention A (parcours bidisciplinaire avec licence B)

	FONDAMENTAUX	COMPLÉMENTAIRES
S1	2 * UE disciplinaires A1 (Majeure) (6 ects)	2 * UE disciplinaires B1 (Mineure) (6 ects) 2 * UE complémentaires : - Langue vivante (3 ects) - Accompagnement (3 ects)
S2	3 * UE disciplinaires A2 (ou B2 si orientation vers la mineure) (6 ects)	- Langue vivante (3 ects) - TIC (3 ects) - UE complémentaire bidi = UE fondamentale du S2 de B (6 ects)
S3	3 * UE disciplinaires A3 (6 ects)	- Langue vivante (3 ects) - TIC (3 ects) - UE complémentaire bidi = UE fondamentale du S3 de B (6 ects)
S4	3 * UE disciplinaires A4 (6 ects)	- Langue vivante (3 ects) - Préprofessionnalisation (3 ects) - UE complémentaire bidi = UE fondamentale du S4 de B (6 ects)
S5	3 * UE disciplinaires A5 (6 ects)	- Langue vivante (3 ects) - Préprofessionnalisation (3 ects) - UE complémentaire bidi = UE fondamentale du S5 de B (6 ects)
S6	3 * UE disciplinaires A6 (6 ects)	- Langue vivante (3 ects) - prépro « évaluation/bilan des compétences » (3 ects) - UE complémentaire bidi = UE fondamentale du S6 de B (6 ects)
TOTAL	102ects/environ 850h	78ects/environ 650h

### C. DOUBLE LICENCE mentions A et B (double diplôme)

	FONDAMENTAUX A	COMPLÉMENTAIRES	FONDAMENTAUX B supplémentaires
S1	2 * UE disciplinaires A1	2 * UE disciplinaires B1 2 * UE complémentaires	
S2	3 * UE disciplinaires A2	1 * UE disciplinaire B2 2 * UE complémentaires	2 * UE disciplinaire B2
S3	3 * UE disciplinaires A3	1 * UE disciplinaire B3 2 * UE complémentaires	2 * UE disciplinaire B3
S4	3 * UE disciplinaires A4	1 * UE disciplinaire B4 2 * UE complémentaires	2 * UE disciplinaire B4
S5	3 * UE disciplinaires A5	1 * UE disciplinaire B5 2 * UE complémentaires	2 * UE disciplinaire B5
S6	3 * UE disciplinaires A6	1 * UE disciplinaire B6 2 * UE complémentaires	2 * UE disciplinaire B6
TOTAL	102ects/environ 850h	78ects/environ 650h	60ects/environ 500h

## Annexe 7 – Place de l’offre de formation Lyon 2

Niveau	Mention	Lyon	Région
L	Administration publique	unique	-
L	Administration économique et sociale	unique	-
L	Arts du spectacle	unique	-
L	Histoire de l'art et archéologie	unique	-
L	LLCER Portugais	unique	unique
L	LLCER Scandinave	unique	unique
L	Mathématiques et informatique appliquées au- sciences humaines et sociales	unique	-
L	Musicologie	unique	-
L	Psychologie	unique	-
L	Science politique	unique	unique
L	Sciences de l'éducation	unique	-
L	Sciences de l'Homme-Anthropologie-Ethnologie	unique	unique
L	Sciences du langage	unique	-
L	Sciences cognitives	unique	unique
L	Sciences sociales	unique	-
L	Sociologie	unique	-

Niveau	Mention	Lyon	Région
LP	Activités juridiques : contentieux et recouvrement	unique	unique
LP	Activités juridiques : métiers du droit social	unique	unique
LP	Guide conférencier	unique	-
LP	Logistique et systèmes d'information	unique	unique
LP	Management des transports et de la distribution	unique	unique

LP	Métiers de la communication : chef de projet communication	unique	-
LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations	unique	unique
LP	Métiers de la mode	unique	-
LP	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	unique	unique
LP	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	unique	unique
LP	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	unique	-
LP	Métiers du décisionnel et de la statistique	unique	-
LP	Métiers du jeu vidéo	unique	unique
LP	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	unique	-
LP	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques	unique	unique
LP	Techniques du son et de l'image	unique	-

Niveau	Mention	Lyon	Région
M	Administration publique	unique	unique
M	Anthropologie	unique	unique
M	Archéologie, sciences pour l'archéologie	unique	unique
M	Didactique des langues	unique	-
M	Direction de projets ou établissements culturels	unique	unique
M	Economie du travail et des ressources humaines	unique	unique
M	Economie sociale et solidaire	unique	-
M	Ergonomie	unique	unique
M	Français Langue Etrangère	unique	-
M	Histoire de l'art	unique	-
M	Intervention et développement social	unique	-
M	Journalisme	unique	-

M	Management de l'innovation	unique	
M	Management stratégique	unique	unique
M	Métiers du livre et de l'édition	unique	-
M	MIASHS	unique	-
M	Mode	unique	unique
M	Musicologie	unique	unique
M	Psychologie	unique	-
M	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	unique	unique
M	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	unique	unique
M	Psychologie de l'éducation et de la formation	unique	unique
M	Sciences de l'éducation	unique	-
M	Sciences du langage	unique	-
M	Tourisme	unique	-

## Annexe 8 – Liste des co-accréditations

Mention de Licence	Etablissement(s) co-accrédité(s)
Economie et gestion	Lyon 1
Information-communication	UJM

Mention de Master	Etablissement(s) co-accrédité(s)
Communication des organisations	Lyon 3
Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports	ENTPE
Etudes sur le genre	Lyon 1
Géomatique	UJM
Gestion de l'environnement	Lyon 3 UJM ENS Ecoles des Mines de Saint-Etienne
Gestion des territoires et développement local	Lyon 3
Histoire moderne et contemporaine	Lyon 3 ENS
Histoire, Civilisation, Patrimoine (HCP)	UJM ENSSIB ENTPE
Humanités numériques	ENSSIB Lyon 3 ENS
Information, communication	Lyon 1 UJM ENSSIB
Informatique	Lyon 1 UJM ENS Ecole Centrale de Lyon EMSE
Intervention et Développement Social	UJM
Langues littéraires et civilisations étrangères et régionales	Lyon 3 ENS UJM
Lettres	Lyon 3 UJM ENS

Mondes anciens	ENS Lyon 3
Mondes médiévaux	Lyon 3 ENS Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - Paris Université Savoie Mont Blanc
Monnaie, banque, finance, assurance	UJM
Risques et environnement	Lyon 3 Ecole Centrale de Lyon (ECL) École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne ENTPE INSA
Science politique	ENS UJM IEP (partenaire)
Sciences cognitives	ENS
Sciences de l'eau	Lyon 1
Sciences de l'éducation	UJM
Sciences des religions et sociétés	Lyon 3
Sociologie	UJM
Urbanisme et aménagement	ENTPE
Ville et Environnements Urbains	UJM ENSASE ENSAL ENTPE
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1e degré	Lyon 1 UJM
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré	Lyon 3 Lyon 1 UJM

## Annexe 9 – Tableau des mobilités

MOBILITE SORTANTE			
Année universitaire	Programme ERASMUS	Programme MONDE Monde Bilatéral	Etudiants sortants
2016-2017	310	301	611
2017-2018	333	270	603
2018-2019	342	244	586

Pays	Année acad.	Programme de mobilité	Nb étudiants
Algérie	2018/19	Monde Bilatéral	1
Total Algérie			1
Allemagne	2016/17	ERASMUS+ SMS	32
	2017/18	ERASMUS+ SMS	38
	2018/19	ERASMUS+ SMS	31
<b>Total Allemagne</b>			<b>101</b>
Argentine	2016/17	Monde Bilatéral	9
	2017/18	Monde Bilatéral	3
	2018/19	Monde Bilatéral	9
Total Argentine			21
Australie	2016/17	Monde Bilatéral	11
	2017/18	Monde Bilatéral	11
	2018/19	Monde Bilatéral	3
Total Australie			25
Autriche	2016/17	ERASMUS+ SMS	6
	2017/18	ERASMUS+ SMS	6
	2018/19	ERASMUS+ SMS	5
<b>Total Autriche</b>			<b>17</b>
Belgique	2016/17	ERASMUS+ SMS	9
	2017/18	ERASMUS+ SMS	5

	2018/19	ERASMUS+ SMS	12
<b>Total Belgique</b>			<b>26</b>
Brésil	2016/17	Monde Bilatéral	20
	2017/18	Monde Bilatéral	21
	2018/19	Monde Bilatéral	19
<b>Total Brésil</b>			<b>60</b>
Bulgarie	2017/18	ERASMUS+ SMS	2
	2018/19	ERASMUS+ SMS	2
<b>Total Bulgarie</b>			<b>4</b>
Canada	2016/17	Monde BCI (ex-CREPUQ)	28
		Monde Bilatéral	64
		Monde ORA	13
	2017/18	Monde BCI (ex-CREPUQ)	28
		Monde Bilatéral	68
		Monde ORA	11
	2018/19	Monde BCI (ex-CREPUQ)	23
		Monde Bilatéral	57
		Monde ORA	13
<b>Total Canada</b>			<b>305</b>
Chili	2016/17	Monde Bilatéral	8
	2017/18	Monde Bilatéral	1
	2018/19	Monde Bilatéral	11
<b>Total Chili</b>			<b>20</b>
Chine	2016/17	Monde Bilatéral	22
	2017/18	Monde Bilatéral	16
	2018/19	Monde Bilatéral	5
<b>Total Chine</b>			<b>43</b>
Chypre	2016/17	ERASMUS+ SMS	2
	2017/18	ERASMUS+ SMS	4

	2018/19	ERASMUS+ SMS	3
Total Chypre			9
Colombie	2016/17	Monde Bilatéral	17
	2017/18	Monde Bilatéral	14
	2018/19	Monde Bilatéral	15
Total Colombie			46
Corée, Rép.	2016/17	Monde Bilatéral	7
	2017/18	Monde Bilatéral	10
	2018/19	Monde Bilatéral	9
Total Corée, Rép.			26
Croatie	2017/18	ERASMUS+ SMS	1
Total Croatie			1
Cuba	2016/17	Monde Bilatéral	3
Total Cuba			3
Danemark	2016/17	ERASMUS+ SMS	7
	2017/18	ERASMUS+ SMS	2
	2018/19	ERASMUS+ SMS	6
Total Danemark			15
Égypte	2017/18	Monde Bilatéral	1
Total Égypte			1
Émirats Arabes Unis	2016/17	Monde Bilatéral	2
Total Émirats Arabes Unis			2
Équateur	2016/17	Monde Bilatéral	2
	2017/18	Monde Bilatéral	1
Total Équateur			3
Espagne	2016/17	ERASMUS+ SMS	54
	2017/18	ERASMUS+ SMS	80
	2018/19	ERASMUS+ SMS	62
Total Espagne			196

Estonie	2016/17	ERASMUS+ SMS	3
	2017/18	ERASMUS+ SMS	1
	2018/19	ERASMUS+ SMS	5
Total Estonie			9
Etats-Unis	2016/17	Monde Bilatéral	22
		Monde EAP (Californie)	8
	2017/18	Monde Bilatéral	14
		Monde EAP (Californie)	11
	2018/19	Monde Bilatéral	17
		Monde EAP (Californie)	6
Total Etats-Unis			78
Finlande	2016/17	ERASMUS+ SMS	5
	2017/18	ERASMUS+ SMS	6
	2018/19	ERASMUS+ SMS	5
Total Finlande			16
Grèce	2016/17	ERASMUS+ SMS	11
	2017/18	ERASMUS+ SMS	16
	2018/19	ERASMUS+ SMS	17
Total Grèce			44
Hongrie	2016/17	ERASMUS+ SMS	1
	2018/19	ERASMUS+ SMS	1
Total Hongrie			2
Inde	2016/17	Monde Bilatéral	11
	2017/18	Monde Bilatéral	4
	2018/19	Monde Bilatéral	6
Total Inde			21
Irlande	2016/17	ERASMUS+ SMS	17
	2017/18	ERASMUS+ SMS	16
	2018/19	ERASMUS+ SMS	14

Total Irlande			47
Islande	2016/17	ERASMUS+ SMS	5
	2017/18	ERASMUS+ SMS	2
	2018/19	ERASMUS+ SMS	4
Total Islande			11
Italie	2016/17	ERASMUS+ SMS	34
	2017/18	ERASMUS+ SMS	26
	2018/19	ERASMUS+ SMS	44
Total Italie			104
Japon	2016/17	Monde Bilatéral	5
	2017/18	Monde Bilatéral	3
	2018/19	Monde Bilatéral	7
Total Japon			15
Lettonie	2016/17	ERASMUS+ SMS	2
	2017/18	ERASMUS+ SMS	1
Total Lettonie			3
Liban	2016/17	Monde Bilatéral	9
	2017/18	Monde Bilatéral	9
	2018/19	Monde Bilatéral	9
Total Liban			27
Lituanie	2016/17	ERASMUS+ SMS	4
	2017/18	ERASMUS+ SMS	5
	2018/19	ERASMUS+ SMS	3
Total Lituanie			12
Luxembourg	2017/18	ERASMUS+ SMS	1
Total Luxembourg			1
Malte	2016/17	ERASMUS+ SMS	2
	2017/18	ERASMUS+ SMS	1
	2018/19	ERASMUS+ SMS	2

Total Malte			5
Mexique	2016/17	Monde Bilatéral	16
	2017/18	Monde Bilatéral	22
	2018/19	Monde Bilatéral	15
Total Mexique			53
Norvège	2016/17	ERASMUS+ SMS	4
	2017/18	ERASMUS+ SMS	2
	2018/19	ERASMUS+ SMS	3
Total Norvège			9
Paraguay	2016/17	Monde Bilatéral	2
	2017/18	Monde Bilatéral	4
	2018/19	Monde Bilatéral	1
Total Paraguay			7
Pays-Bas	2016/17	ERASMUS+ SMS	7
	2017/18	ERASMUS+ SMS	10
	2018/19	ERASMUS+ SMS	5
Total Pays-Bas			22
Pologne	2016/17	ERASMUS+ SMS	12
	2017/18	ERASMUS+ SMS	7
	2018/19	ERASMUS+ SMS	8
Total Pologne			27
Portugal	2016/17	ERASMUS+ SMS	4
	2017/18	ERASMUS+ SMS	6
	2018/19	ERASMUS+ SMS	6
Total Portugal			16
Roumanie	2016/17	ERASMUS+ SMS	8
	2017/18	ERASMUS+ SMS	8
	2018/19	ERASMUS+ SMS	9
Total Roumanie			25

Royaume Uni	2016/17	ERASMUS+ SMS	57
	2017/18	ERASMUS+ SMS	60
	2018/19	ERASMUS+ SMS	70
Total Royaume Uni			187
Russie	2016/17	Monde Bilatéral	6
	2017/18	Monde Bilatéral	5
	2018/19	Monde Bilatéral	2
Total Russie			13
Slovaquie	2016/17	ERASMUS+ SMS	1
	2018/19	ERASMUS+ SMS	1
Total Slovaquie			2
Slovénie	2018/19	ERASMUS+ SMS	2
Total Slovénie			2
Suède	2016/17	ERASMUS+ SMS	16
	2017/18	ERASMUS+ SMS	19
	2018/19	ERASMUS+ SMS	19
Total Suède			54
Suisse	2016/17	Europe - SMS	2
	2017/18	ERASMUS+ SMS	1
Total Suisse			3
Taiwan	2016/17	Monde Bilatéral	16
	2017/18	Monde Bilatéral	12
	2018/19	Monde Bilatéral	16
Total Taiwan			44
Tchèque, Rép.	2016/17	ERASMUS+ SMS	1
	2017/18	ERASMUS+ SMS	2
	2018/19	ERASMUS+ SMS	2
Total Tchèque, Rép.			5
Tunisie	2017/18	Monde Bilatéral	1

Total Tunisie			1
Turquie	2016/17	ERASMUS+ SMS	4
	2017/18	ERASMUS+ SMS	5
	2018/19	ERASMUS+ SMS	1
Total Turquie			10
Total général : 53 pays			1800

## Annexe 10 – Programme International MINERVE (PIM)

### Licence Minerve classique

	FONDAMENTAUX	COMPLÉMENTAIRES	MINERVE
S1	2 * UE disciplinaires A1	2 * UE disciplinaires B1 1* UE complémentaire (TIC ?)	1 * UE <i>Prépa MINERVE</i> (sauf pour les étudiant.es en langues) = 3ects 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S2	3 * UE disciplinaires A2	2* UE complémentaires	1 * UE <i>Prépa MINERVE</i> (CM + TD <u>Débats contemporains</u> ) = 6ects 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S3	3 * UE disciplinaires A3	2 * UE complémentaires	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S4	3 * UE disciplinaires A4	2 * UE complémentaires	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S5	3 * UE disciplinaires A5	2 * UE complémentaires	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S6	3 * UE disciplinaires A6	2 * UE complémentaires	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
TOTAL	102ects/850h	45ects	51ects

TOTAL = 198 ects

### Licence Minerve Bi-disciplinaire

	FONDAMENTAUX	COMPLÉMENTAIRES	MINERVE
S1	2 * UE disciplinaires A1	2 * UE disciplinaires B1 1* UE complémentaire	1 * UE <i>Prépa MINERVE</i> (sauf pour les étudiant.es en langues) = 3ects 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S2	3 * UE disciplinaires A2	1 * UE disciplinaire B2	1 * UE <i>Prépa MINERVE</i> (CM + TD <u>Débats contemporains</u> ) = 6ects 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S3	3 * UE disciplinaires A3	1 * UE disciplinaire B3	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)

S4	3 * UE disciplinaires A4	1 * UE disciplinaire B4	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S5	3 * UE disciplinaires A5	1 * UE disciplinaire B5	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S6	3 * UE disciplinaires A6	1 * UE disciplinaire B6	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
TOTAL	102ects/850h	45ects	51ects

TOTAL = 198ects + TIC en distanciel

## Annexe 11 – Diplôme en Partenariat International (DPI)

DPI	Université(s) partenaire(s)	Pays	Statut
Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau - Ecole normale supérieure de Lyon - Double-diplôme UFA (Master études inter-culturelles franco-allemandes)	Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau Ecole Normale Supérieure de Lyon	Allemagne France	Actif
Bauhaus-Universität Weimar - Double-diplôme UFA (Licence info-com)	Bauhaus-Universität Weimar	Allemagne	Actif
Consortium - Double-diplôme (Master MATILDA)	Ruhr-Universität Bochum Kozep-Europai Egyetem Universität Wien Università degli Studi di Padova Sofiiski Universitet 'Sveti Kliment Ohridski'	Allemagne Hongrie Autriche Italie Bulgarie	Actif
Universität des Saarlandes - Double-diplôme (Licence Droit)	Universität des Saarlandes	Allemagne	Actif
Universität des Saarlandes - Double-diplôme (Master Droit)	Universität des Saarlandes	Allemagne	Actif
Universität Leipzig - Double-diplôme UFA (Licence Lettres et Allemand suivi du Master MEEF)	Universität Leipzig	Allemagne	Actif
Consortium - Double-diplôme (Master CREOLE)	Universität Wien Universitat Autònoma de Barcelona Univerza v Ljubljani Maynooth University Universität Bern	Autriche Espagne Slovénie Irlande Suisse	Actif
Baku State University - Double diplôme (sens unique) et formation délocalisée (Master Droit propriété intellectuelle)	Baku State University	Azerbaïdjan	En cours de création
Consortium - Double-diplôme (Master EGALES)	Université Libre de Bruxelles Universitat Autònoma de Barcelona Universitatea din Bucuresti Université Toulouse Jean Jaurès	Belgique Espagne Roumanie France	Actif

Universidade de São Paulo - Double-diplôme (Licence LLCE Lettres)	Universidade de São Paulo	Brésil	Actif
Universidade Federal do Paraná (UFPR) - Double-diplôme (Master Etudes Lusophones)	Universidade Federal do Paraná (UFPR)	Brésil	Actif
Consortium - Double diplôme (sens unique) et Formation délocalisée (Licence PITES)	Universidade de São Paulo, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Etienne	Brésil, France	Actif
Consortium - Formation délocalisée (Master PITES)	Universidade de São Paulo, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Etienne	Brésil, France	Actif
Royal University of Law and Economics (RULE) - Double-diplôme et Formation délocalisée (Master ESS)	Royal University of Law and Economics (RULE)	Cambodge	Actif
Royal University of Law and Economics (RULE) - Formation délocalisée (DU Droit)	Royal University of Law and Economics (RULE)	Cambodge	En cours de renouvellement
Royal University of Law and Economics (RULE) - Formation délocalisée (Licence Droit)	Royal University of Law and Economics (RULE)	Cambodge	Actif
Royal University of Law and Economics (RULE) - Formation délocalisée (Licence SEG)	Royal University of Law and Economics (RULE)	Cambodge	Actif
Université de Montréal - Double-diplôme (Master Droit des affaires comparé)	Université de Montréal	Canada	Actif
University of Ottawa - Double-diplôme (Master FLE)	University of Ottawa	Canada	Actif
University of Sherbrooke - Double-diplôme (Master DARE)	University of Sherbrooke	Canada	En cours de création
University of Sherbrooke - Double-diplôme (Master Droit transnational)	University of Sherbrooke	Canada	Actif
University of Sherbrooke - Double-diplôme (Master Médiation)	University of Sherbrooke	Canada	Actif
Université du Québec à Chicoutimi - Double diplôme (DUETI GEA et BAA)	Université du Québec à Chicoutimi	Canada	En cours de création
Université du Québec à Chicoutimi - Double diplôme (DUETI STID)	Université du Québec à Chicoutimi	Canada	En cours de création

Université du Québec à Chicoutimi - Double diplôme (DD Licence Histoire)	Université du Québec à Chicoutimi	Canada	En cours de création
Université du Québec à Chicoutimi - Double diplôme (Licence Arts du Spectacle)	Université du Québec à Chicoutimi	Canada	En cours de création
Beijing International Studies University - Double diplôme (sens unique) (Licence Sciences de l'Education)	Beijing International Studies University	Chine	Actif
Chongqing Technology and Business University - Double-diplôme (sens unique) (Licence/ DU SEG)	Chongqing Technology and Business University	Chine	En cours de renouvellement
Sogang University - Double-diplôme (Master Lettres)	Sogang University	Corée, République de	Actif
Institut Français d'Egypte - Formation délocalisée (DU TRAF)	Institut Français d'Egypte	Égypte	Actif
Universitat de Barcelona - Double-diplôme (Master en Histoire Economique)	Universitat de Barcelona	Espagne	En cours de création
Universidad de Sevilla - Double-diplôme (Master LLCE études hispanophones)	Universidad de Sevilla	Espagne	Actif
University of Delaware - Double-diplôme (Doctorat Economie)	University of Delaware	États-Unis	En cours de renouvellement
University of Delaware - Double-diplôme (Master Economie)	University of Delaware	États-Unis	En cours de renouvellement
Tbilisi Ivane Javakhishvili State University - Double-diplôme (sens unique) - Formation délocalisée (Master Tourisme)	Tbilisi Ivane Javakhishvili State University	Géorgie	Actif
Università degli Studi di Bergamo - Double-diplôme (Master Géographie et Sociologie)	Università degli Studi di Bergamo	Italie	En cours de création
Università degli Studi di Bergamo - Double-diplôme (Master Tourisme)	Università degli Studi di Bergamo	Italie	En cours de création
Università degli Studi di Bergamo - Double-diplôme (Master CILA)	Università degli Studi di Bergamo	Italie	Actif
Consortium - Double diplôme (Master HISTARMED)	Università degli Studi di Bologna 'Alma Mater Studiorum' Uniwersytet Warszawski	Italie Pologne	Actif

Università degli Studi di Torino - Double-diplôme (Master Sciences du gouvernement)	Università degli Studi di Torino	Italie	En cours de renouvellement
Università degli Studi di Torino - Double-diplôme (Master RISE)	Università degli Studi di Torino	Italie	Actif
Università degli Studi di Torino - Double-diplôme (Licence Histoire)	Università degli Studi di Torino	Italie	Actif
Università degli Studi di Torino - Double-diplôme (Master Histoire)	Università degli Studi di Torino	Italie	Actif
Tohoku University - Double-diplôme (Doctorat Droit)	Tohoku University	Japon	En cours de renouvellement
Universidad Iberoamericana Ciudad de México - Double-diplôme (Master Etudes hispaniques)	Universidad Iberoamericana Ciudad de México	Mexique	Actif
Universidade Nova de Lisboa - Double-diplôme (Master LLCE études lusophones)	Universidade Nova de Lisboa	Portugal	Actif
Universitatea din Bucuresti - Double-diplôme (Master Communication Humanitaire)	Universitatea din Bucuresti	Roumanie	En cours de renouvellement
University of Arts Belgrade - Formation délocalisée (Master Management et politiques culturelles dans les Balkans)	University of Arts Belgrade	Serbie	En cours de renouvellement
The Wenzao Ursuline University of Languages - Double-diplôme (Master CILA)	The Wenzao Ursuline University of Languages	Taiwan	Actif
Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis - Double-diplôme (Master MBFA)	Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	Tunisie	Actif
Kharkiv National University of Economics - Double diplôme (sens unique) - Formation délocalisée (Master IDSM)	Kharkiv National University of Economics	Ukraine	En cours de renouvellement
Consortium - Formation à distance (Master VCIEL)	USTHB d'Alger École Nationale des Ingénieurs de Sfax AUF	Suisse Algérie Tunisie	Actif

## Annexe 12 – Passerelles LP vers LG

Mention	Parcours	Alternance	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Publics visés (extraits du catalogue SCUIO-IP 2018-2019)	Public étudiant de Lyon 2 de L2 potentiellement visé
Activités juridiques : assistant juridique	Assistant juridique	oui possible	non	oui	<p>En formation initiale, les étudiants intégrant la licence professionnelle « Activités juridiques : assistant juridique » sont soit détenteurs d'une L2 Droit, Administration Publique ou A.E.S soit, titulaires d'un D.U.S.J., d'un D.U.T. ou d'un B.T.S. en lien avec le droit.</p> <p>Les publics de formation continue ont aussi accès à la licence professionnelle « Activités juridiques : assistant juridique » dans le cadre de FONGECIF ou de financements par Pôle emploi.</p> <p>Il est possible de valider la licence professionnelle « Activités juridiques : assistant juridique » par le biais de la V.A.E.</p>	L2 Droit L2 Administration Publique L2 AES
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations	Comptabilité et gestion des associations (CGA)	oui possible	non	oui	<p><b>Au titre de la formation initiale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DUT GEA, GACO</li> <li>• BTS CGO, Assistant de gestion</li> <li>• 2ème année de licence Droit – AES – Science économiques,</li> <li>• Autres parcours en sciences humaines et sociales.</li> </ul> <p><b>Au titre de la formation continue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salariés avec expériences professionnelles dans le domaine de la gestion des associations,</li> <li>• Demandeurs d'emploi ayant des connaissances solides juridiques et comptables.</li> <li>• Personnes exerçant une activité dans un domaine autre que le secteur associatif mais dont la formation correspond à celle requise au titre de la formation initiale.</li> </ul>	L2 Droit L2 AES L2 Economie et gestion

<p>Activités juridiques : contentieux et recouvrement</p>	<p>Droit, procédures et métiers du contentieux</p>	<p>oui possible</p>	<p>oui</p>	<p>oui</p>	<p><b>Formation initiale :</b> Titulaires d'un diplôme national sanctionnant 2 années d'enseignement supérieur validées dans un domaine compatible avec celui de la licence : DUT carrières juridiques, licence 2 en droit.</p> <p><b>Formation continue :</b> Salariés dans le domaine du recouvrement de créances et les services de contentieux ; titulaires de l'examen de clerc aux procédures de l'ENP avec 5 ans d'expérience dans une étude d'huissier de justice.</p>	<p>L2 Droit</p>
<p>Métiers du BTP : travaux publics</p>	<p>Droit et techniques des réseaux hydrauliques</p>	<p>oui possible</p>	<p>oui</p>	<p>oui</p>	<p>La licence professionnelle s'adresse à des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiants de Licence deuxième année (L2),</li> <li>• DUT Génie Civil.</li> <li>• Titulaires du BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau.</li> <li>• Titulaires du BTS Travaux Publics.</li> <li>• Titulaires du BTS Géomètre.</li> </ul> <p>En reprise d'étude (dans le cadre d'un congé individuel de formation, au titre du plan de formation de l'entreprise, pour des demandeurs d'emploi, etc.)</p> <p>La formation s'adresse à des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistants de chefs de chantier</li> <li>• Chefs de chantier</li> <li>• Techniciens de chantier</li> <li>• Techniciens de bureaux d'études</li> <li>• Techniciens dans une collectivité publique</li> </ul>	<p>L2 Géographie et Aménagement L2 Droit</p>

Métiers de la communication : chef de projet communication	Logiciels Libres et conduite de projet	oui possible	oui	oui	<p>La formation s'adresse à des personnes qui ont un projet professionnel affirmé nécessitant des compétences hybrides et souhaitant s'orienter vers des secteurs valorisant la coopération et la collaboration entre acteurs.</p> <p>Tous les diplômés BAC +2 peuvent candidater (sciences humaines, communication, informatique, tourisme, commerce ...)</p> <p>La motivation, le projet professionnel, la volonté de découvrir et comprendre un secteur économique et technique innovant sont les qualités attendues pour constituer des promotions riches de leur diversité.</p>	L2 Toutes mentions
Métiers de la mode	Styliste coloriste infographiste Modéliste industriel Styliste e- mode	oui obligatoire	non	oui	<p>Les parcours de la LP Métiers de la Mode s'adressent aux étudiants ayant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• BTS Design Mode, Textile et Environnement options Mode ou Textile, Design de produits,</li> <li>• Diplôme DSAA (arts appliqués),</li> <li>• Licence d'Arts Appliqués,</li> <li>• DMA Costumier Réalisateur, Textiles ....</li> <li>• Diplôme de stylisme et/ou modélisme Bac+2 justifiant 120 ects</li> <li>• L2 de divers types justifiant d'un projet professionnel Créatif ou Mode, ou Arts Appliqués, ou encore Multimédia / Info-Com.</li> </ul>	L2 de divers types justifiant d'un projet professionnel Créatif ou Mode, ou Arts appliqués, ou Multimédia / Information - Communication

Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	Conduite de projet web	oui possible	oui	oui	<p>L'accès à cette formation est ouvert à 24 étudiants (en formation initiale et en formation continue) sur examen des dossiers et entretiens par la commission pédagogique.</p> <p>La Licence professionnelle s'adresse à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des étudiants issus d'une deuxième année en SHS, d'un DUT ou d'un BTS plutôt orientés dans le secteur de la communication ;</li> <li>• des professionnels envisageant une évolution de carrière ou se repositionnant sur le marché du travail.</li> </ul>	<p>Toute L2 (avec un projet professionnel nécessitant l'acquisition de connaissances et compétences relatives aux métiers du numérique en général et à la conduite de projet web en particulier) :</p> <p>L2 Information communication  L2 Sciences sociales  L2 Science politique  L2 Miashs  L2 Sciences du langage  L2 Economie Gestion  L2 AES</p>
Métiers du jeu vidéo	Level Design Infographie 3D	Oui possible	oui	oui		L2 Informatique

<p>Activités juridiques : métiers du droit social</p>	<p>Collaborateur en droit social et prévention des risques professionnels</p>	<p>oui possible</p>	<p>non</p>	<p>oui</p>	<p>La licence professionnelle peut être intégrée en formation initiale et en formation continue.            Les publics visés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Titulaires d'un BTS «assistant de direction», «assistant juridique» ou «assistant en ressources humaines»,</li> <li>• Titulaires d'un DUT «carrières juridiques» ou «gestion des entreprises et des administrations»,</li> <li>• Etudiants de L2 en droit, économie ou gestion, AES (administration, économie et social), sociologie ou psychologie, etc.</li> <li>• Personnes en reprise d'étude dans le cadre de la formation continue venant d'horizons variés (représentants du personnel par exemple).</li> </ul>	<p>L2 Droit            L2 Economie Gestion            L2 AES            L2 Sociologie            L2 Psychologie</p>
<p>Assurance, banque, finance : supports opérationnels</p>	<p>Gestion des opérations de marchés financiers et de réseau (GOMFI-R)</p>	<p>oui obligatoire</p>	<p>oui</p>	<p>oui</p>	<p>Les principales formations à Bac+2 candidates à une entrée à cette LP sont les diplômés de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA option GCF principalement)</li> <li>• DUT Gestion Administrative et Commerciale (GACO)</li> <li>• BTS Banque (BQ)</li> <li>• BTS Commerce International (CIC)</li> <li>• L2 Administration Economique et Sociale (AES), ou L2 Langues Etrangères Appliquées (LEA), ou encore L2 de Sciences Économiques et de Gestion</li> </ul> <p>Afin d'accueillir l'ensemble de ces publics d'horizons très divers, des modules de remise à niveau sont mis en place en début de parcours (2 modules sur 3 au choix, en fonction de l'origine du bac+2).</p>	<p>L2 AES            L2 LEA            L2 Economie et gestion</p>

Logistique et pilotage des flux	Logistique globale	oui obligatoire	oui	oui	<p>La licence accueille différents types de publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>des candidats en formation initiale pour une formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation (la formation en apprentissage suppose d'avoir moins de 26 ans au 1er septembre et un diplôme Bac+2 ou équivalent validé),</li> <li>des candidats en formation continue ayant validé un diplôme Bac +2 ou une validation des acquis correspondante (VAPP, VAE).</li> </ul>	L2 AES L2 Economie Gestion
Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	Coordinateur de projets en gestion de la sous-traitance-chargé d'affaires	oui obligatoire	oui	oui	<p>Diplômés à Bac+2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur industriel principalement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- DUT : GC-CD, GEII, GIM, GMP, GTE, QLIO, SGM,</li> <li>- BTS , CPI CRCI, CM, CIRA, DP, Électrotechnique, MS, ATI</li> <li>- L2 Sciences et techniques : mécanique, électronique, énergie électrique, automatique, physique...</li> </ul> </li> <li>Et champ de la gestion d'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> <li>- DUT GEA, GACO</li> <li>- BTS CGO, AG, AM</li> <li>- L2 Sciences économiques et de gestion, AES...</li> </ul> </li> </ul>	L2 Economie et gestion L2 AES
Métiers de la GRH : assistant	Collaborateur en gestion des ressources humaines	oui obligatoire	oui	oui	<p>Les principales formations à Bac+2 candidates à une entrée à cette LP sont les diplômés de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>DUT GEA (option GRH principalement)</li> <li>DUT Carrières juridiques</li> <li>BTS Assistant Manager (AM)</li> <li>BTS Comptabilité et Gestion (CG)</li> <li>L2 Administration Economique et Sociale</li> <li>L2 Psychologie</li> <li>L2 de Sciences Économiques et de Gestion</li> </ul> <p>Afin d'accueillir l'ensemble de ces publics d'horizons très divers, des modules de remise à niveau sont mis en place en début de parcours (en informatique et outils de gestion principalement).</p>	L2 AES L2 Psychologie L2 Economie et Gestion

Logistique et systèmes d'information	Coordinateur de projets en systèmes d'information	oui obligatoire	oui	oui	<p>Diplômés à Bac+2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DUT : Informatique, STID, GEA, GEII, GIM, GLT, GMP, QLIO</li> <li>• BTS : ATI, CPI, CIRA, CRSA, CRCI, MI, IRIS</li> <li>• L2 : économie et gestion</li> </ul> <p>Publics en formation continue et en VAE à la recherche de compétences transversales d'organisation.</p>	L2 Economie et gestion
Métiers du décisionnel et de la statistique	Chargé d'études statistiques	oui obligatoire	oui	oui	<p>La licence professionnelle a vocation à accueillir des publics variés titulaires d'un diplôme Bac + 2. DUT STID, TC, GEA, BTS CGO, L2 MASS, L2 MIASHS, L2 sociologie, L2 psychologie mais aussi L2 mathématiques.</p> <p>Un module de mise à niveau sur les compétences de base en statistique et en informatique est prévu en début d'année.</p>	<p>L2 MIASHS</p> <p>L2 Sociologie</p> <p>L2 Psychologie</p>
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	Coordinateur de projets en gestion des risques	oui obligatoire	oui	oui	<p>Diplômés à Bac+2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DUT : HSE, QLIO, GLT, Industriel (GMP, GIM...), scientifique (Biologie, Génie Bio, Chimie, MP...), GCCD</li> <li>• BTS : Scientifique ou industriel</li> <li>• L2 : Scientifique et technologique, Droit (avec bac scientifique)</li> </ul>	L2 Droit (avec bac scientifique)

Techniques du son et de l'image	<p>Parcours Lyon 2 Techniques et pratiques artistiques du montage</p> <p>Parcours CinéFabrique Techniques et pratiques artistiques du scénario / de la production / de l'image / du son / du montage / VFX / du décor en alternance</p> <p>(7 parcours CinéFabrique. 5 en renouvellement et 2 en création)</p>	oui possible			<p>Parcours Lyon 2 (pas en alternance) : « Techniques et pratiques artistiques du montage » : cette formation s'adresse à des étudiant.es de niveau BAC+2 et plus pouvant justifier d'une première expérience pratique en audiovisuel et d'une culture générale et en particulier cinématographique en accord avec l'exigence du niveau de connaissances.</p> <p>Parcours CinéFabrique (Alternance) : ces parcours s'adressent à des étudiants de niveau BAC+2, ayant validé le DU « Techniques du son et de l'image » à la CinéFabrique, ou pouvant justifier d'une formation équivalente assortie d'expériences cinématographiques et d'engagement sur les territoires en accord avec l'exigence du niveau de connaissances, de pratique et d'expérimentations attendue.</p>	<p>Parcours Lyon 2 L2 Arts du spectacle L2 Information Communication L2 Histoire de l'art L2 Lettres Diplôme des écoles d'art BTS audiovisuel</p> <p>Ecole CinéFabrique DU Techniques du son et de l'image Pratiques et techniques du cinéma et du multimédia</p>
---------------------------------	--	--------------	--	--	--	---

Commercialisation des produits touristiques	Négociation/ Commercialisation des prestations touristiques	oui obligatoire	oui	oui	Bac + 2 en formation initiale (Langues, Lettres, Histoire-Géographie, Histoire des Arts, Communication, Commerce, Droit...), en formation en alternance et en formation continue. BTS Tourisme, BTS MUC...	L2 Langues, L2 Lettres, L2 Histoire-Géo, L2 Info-Com
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	Chargé de clientèle : formation initiale en alternance Conseiller clientèle expert (CCE) ; formation continue	oui obligatoire	oui	oui	La licence professionnelle s'adresse à des étudiants titulaires d'un diplôme Bac +2 ou jugé équivalent : L2 économie-gestion, L2 AES, autres L2 en réorientation, BTS, DUT (notamment Techniques de commercialisation, GACO ou GEA). Le parcours de formation continue est proposé à des salariés de banques commerciales en exercice sur un poste de conseiller clientèle de particuliers. Un accès par validation d'acquis est possible.	L2 Economie et gestion L2 AES
Management des transports et de la distribution	Gestion des réseaux ferrés (GRF) Management des services de transport de voyageurs (MSTV)	oui obligatoire	non	oui	Les deux parcours de cette mention sont destinés aux étudiants issus de différentes filières de formation ayant déjà validé un cursus Bac + 2. Le cursus est plus particulièrement construit pour les titulaires des L2, DUT et BTS. Peuvent également s'insérer dans le cursus les personnes ayant une expérience professionnelle, validée par le dispositif VAE.	GRF : L2 toutes mentions  MSTV : L2 Economie et gestion L2 AES L2 géographie-aménagement

<p>Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques</p>	<p>Produit du terroir, Circuits courts et Gastronomie</p>	<p>oui possible</p>	<p>oui</p>	<p>oui</p>	<p>Titulaires d'une 2e année de Licence, titulaires d'un BTS «Tourisme», titulaires d'un DUT «Gestion des entreprises et administrations», «Information - Communication», «Statistique et informatique décisionnelle», «Techniques de commercialisation», «Métiers du Multimédia et de l'Internet», DUT «Information communication», DUT «Technique de commercialisation » ; BTS «Hôtellerie Restauration » ; Licence 2 et 3 «Géographie», «Histoire», «Histoire de l'Art», «Urbanisme et aménagement du territoire», étudiant.es étrangers, etc. Il est ouvert à la formation continue, d'une part pour les Bac+2 ayant quelques années d'expérience dans le commerce alimentaire ou dans le tourisme en vue de l'acquisition de compétences commerciales, culturelles et touristiques ; d'autre part pour les animateurs et médiateurs touristiques souhaitant acquérir une compétence commerciale, agroalimentaire et gastronomique plus marquée. A la demande des professionnels de la restauration de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un parcours en apprentissage est ouvert à la rentrée 2018 avec le CFA public de Dardilly. Effectifs étudiants attendus : 14 en formation initiale + 8 en apprentissage.</p>	<p>L2 Géographie et Aménagement L2 Histoire L2 Histoire de l'art et Archéologie</p>
<p>Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</p>	<p>Nature en Ville (NaVil)</p>	<p>oui possible</p>	<p>oui</p>	<p>oui</p>	<p>Formations initiales classiques : Licence 2 validée de Géographie et d'Aménagement, DUT gestion urbaine, BTS GPN, Aménagement paysager, ou autre bac +2 avec connaissances en aménagement, urbanisme, écologie. Nous recrutons aussi des VAE et reprise d'études, et au titre de la formation continue des salariés, travailleurs indépendants et personnes en recherche d'emploi : professionnels de bureaux d'études (paysagiste concepteur), personnels techniques des collectivités territoriales (technicien, agent) ou professionnels d'entreprises du paysage et du TP vert (conducteur de travaux, dessinateur en bureau d'études) désirant une montée en compétences.</p>	<p>géo et aménagement</p>

Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Technicien, chargé de projets milieux aquatiques et eaux pluviales (MAEP)	oui possible	oui	oui	<p>Les objectifs en termes de recrutement (publics visés) sont les formations initiales classiques : Licence 2 validée avec connaissances scientifiques et techniques, Licence de Géographie et d'Aménagement, Licence en bio-sciences, DUT Génie civil, Mesures Physiques ou Génie Biologique, ou tout autre DUT comportant un minimum d'enseignement en hydraulique et / ou en chimie de l'eau, les BTS du type GEMEAU, Métiers de l'eau, Travaux Publics, GPN, Aménagement.</p> <p>Nous recrutons aussi des VAE et reprise d'études. Enfin, nous prenons aussi des personnes en reprise d'études en formation continue avec ou sans VAE pour les salarié.es, travailleurs indépendants et personnes en recherche d'emploi possédant les mêmes prérequis qu'en formation initiale.</p>	L2 Géographie et Aménagement
Guide conférencier	<p>Guide-conférencier-médiateur culturel</p> <p>Animateur-concepteur en patrimoine culturel</p>	non	oui	oui	<p>La licence a vocation à accueillir un public diversifié dont les profils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• titulaires d'une 2e année de Licence : Géographie, Histoire, Histoire de l'Art, Urbanisme et aménagement du territoire, LLCE, LEA</li> <li>• titulaires des BTS «hôtellerie Restauration», «animation et gestion touristique », «ventes et productions touristiques» (jusqu'en 2012), BTS «Tourisme » (depuis 2012)</li> <li>• Aux titulaires d'un DUT «Gestion des entreprises et administrations», «Information-Communication»,</li> </ul> <p>Effectifs étudiants attendus : 20 en formation initiale ou continue. Le dispositif VAE fait l'objet d'une procédure spécifique décrite sur le site de la formation continue et s'adresse aux professionnels du monde du tourisme souhaitant obtenir la carte de guide-conférencier</p>	<p>L2 Géographie et Aménagement</p> <p>L2 Histoire</p> <p>L2 Histoire de l'art et Archéologie</p> <p>L2 LLCER</p> <p>L2 LEA</p>

Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	Coordinateur des temps périscolaires et extrascolaires dans les collectivités territoriales	Oui possible				L2 Sciences de l'éducation
--	---	--------------	--	--	--	----------------------------

## Annexe 13 – Liste des composantes

Composantes		Départements
ASSP	UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique	Département ANTHROPOLOGIE
		Département SOCIOLOGIE
		Département SCIENCE POLITIQUE
		Département FORMATION CONTINUE
SEG	UFR de Sciences Économiques et de Gestion	
Langues	UFR des Langues	Département d'études allemandes et scandinaves
		Département d'études arabes
		Département d'études des mondes hispanophone et lusophone
		Département d'études du monde anglophone (DEMA)
		Département des langues étrangères appliquées
LESLA	UFR de Lettres, Sciences du langage et Arts	Département Arts de la Scène, de l'Image et de l'Écran
		Département Lettres
		Département Musique et musicologie
		Département Sciences Du Langage / Français Langue Étrangère
TT	UFR Temps et Territoires	Département Géographie et aménagement
		Département Histoire
		Département Histoire de l'art et archéologie
		Département Tourisme
		Département Urbanisme
FDJVD	Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié	
IUT	Institut Universitaire de Technologie Lumière	Département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)
		Département Gestion Logistique et Transport (GLT)
		Département Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE)
		Département Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (QLIO)

		Département Statistique et Informatique Décisionnelle (STID)
IETL	Institut d'Etudes du Travail de Lyon	
ICOM	Institut de la Communication	
Psycho	Institut de Psychologie	Département de Psychopathologie et Psychologie Clinique
		Département de Psychologie Sociale, du Travail et des Organisation
		Département de Psychologie Cognitive Expérimentale et Neuropsychologie
		Département de Psychologie du Développement, de l'Éducation et des Vulnérabilités (PsyDÉV)
		Département Formation en Situation Professionnelle
ISPEF	Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation	
CIEF	Centre International d'Etude du Français	
IFS	Institut de Formation Syndical	

UFR	MENTION	Mineures S1	S2	Parcours L2 spécifique		Parcours L3		Doubles licences	
ASSP	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Géographie	MIASHS - Géographie	L2	MIASHS - Géographie	L3	MIASHS - Géographie		
		Histoire	MIASHS - Histoire	L2	MIASHS - Histoire	L3	MIASHS - Histoire		
		Pyscho	MIASHS - Pyscho	L2	MIASHS - Pyscho	L3	MIASHS - Pyscho		
		Sciences cognitives	MIASHS - Sc. cognitives	L2	MIASHS - Sc. cognitives	L3	MIASHS - Sc. cognitives		
		SDL	MIASHS - SDL	L2	MIASHS - SDL	L3	MIASHS - SDL		
		Sociologie	MIASHS - Sociologie	L2	MIASHS - Sociologie	L3	MIASHS - Sociologie		
		Science politique	n'ouvre pas en 2022						
	Science politique	Droit			Non		L3	Administration	Science po / Droit
		LLCER anglais			Non		L3	Anglais	Science po / Anglais
		Histoire			Non		L3	Associations et humanitaire	
					Non		L3	Communication, journalisme	
	Sciences de l'Homme-Anthropologie-Ethnologie	Info-com			Non		L3	Sciences de l'Homme-Anthropologie-Ethnologie	
		Pyscho			Non		L3	Sciences sociales et économiques	
	Sciences sociales	Eco-gestion			Non		L3	Sciences sociales et géographiques	Sciences sociales / Géo aménagement
		Géographie			Non		L3	Sciences sociales et historiques	
Histoire				Non		L3	Sociologie		
Sociologie	Info-com			Non		L3	Bidi Socio / Eco-gestion		
	Eco-gestion	Bidi Socio / Eco-gestion	L2	Bidi Socio / Eco-gestion	L3	Bidi Socio / LLCER Allemand			
	LLCER Allemand	Bidi Socio / LLCER Allemand	L2	Bidi Socio / Psycho	L3	Bidi Socio / Psycho			
	Psycho	Bidi Socio / Psycho	L2	Bidi Socio / Psycho	L3	Bidi Socio / Psycho			
DJVD	Administration économique et sociale	Droit	Gestion et Droit des entreprises	L2	Gestion et Droit des entreprises	L3	Gestion et Droit des entreprises		
		Eco-gestion	Management et économie	L2	Management et économie	L3	Management et économie		
		Géographie	Général	L2	Général	L3	Bidi AES / LEA : Commerce International et Langues étrangères		
		LEA	Bidi AES / LEA	L2	Bidi AES / LEA	L3	Administration publique		
	Administration publique	Droit			Non		L3	Droit privé	
	Droit	Administration publique			Non		L3	Droit public	
		AES			Non				Droit / Eco-gestion
		Eco-gestion			Non				Droit / Science po
		Science politique	Bidi Droit / Science Po	L2	Bidi Droit / Science Po	L3	Bidi Licence Droit / HAA	Droit / HAA	
		HAA	Bidi Droit / HAA	L2	Bidi Licence Droit / HAA	L3	Franco-allemand		
Franco-allemand		Franco-allemand	L2	Franco-allemand	L3	Droit européen et international (Ucly)			
Droit européen et international (Ucly)	Droit européen et international (Ucly)	L2	Droit européen et international (Ucly)	L3	Licence délocalisée				
Cambodge	Licence délocalisée	L2	Licence délocalisée	L3	Licence délocalisée				
Brésil - Pites	Licence délocalisée	L2	Licence délocalisée	L3	Licence délocalisée				
ICOM	Information-communication (co-accréditée)	Anthropologie			Non		L3	Organisations, institutions et numérique	
		Arts du spectacle			Non		L3	Médias, journalisme et numérique	
		Sc. de l'éducation			Non		L3	Parcours international en mobilité	
		Sociologie			Non		L3	Innovation, design et numérique (géré par UJM)	
		Informatique	Bidi Info com / Informatique	L2	Bidi Info com / Informatique	L3	Bidi Info com / Informatique		
	Double Diplôme Franco-Allemand "Culture européenne des médias"	Double Diplôme Franco-Allemand "Culture européenne des médias"	L2	Double Diplôme Franco-Allemand "Culture européenne des médias"	L3	Double Diplôme Franco-Allemand "Culture européenne des médias"			
	Informatique	Eco-gestion			Non		L3	Création numérique	
Info-com		Bidi Informatique / Info com	L2	Bidi Informatique / Info com	L3	Bidi Informatique / Info com			
ISPEF	Sciences de l'éducation	Info-com			L2	Métiers de l'enseignement à l'école primaire	L3	Métiers de l'enseignement à l'école primaire	
		Psycho			L2	Education, santé, handicap	L3	Education, santé, handicap	
		SDL			L2	Formation tout au long de la vie et éducation populaire	L3	Formation tout au long de la vie et éducation populaire	
							L3	Campus numérique Forse (Formation à distance – Sciences de l'éducation)	

Langues	LEA	Langues renforcées	5 sous-parcours : Anglais-Chinois Anglais-Allemand Anglais-Italien Anglais-Arabe Anglais-Portugais	L2	5 sous-parcours : Anglais-Chinois Anglais-Allemand Anglais-Italien Anglais-Arabe Anglais-Portugais	L3	CILE (Commerce International et Langues étrangères) - spécialisation (5 sous-parcours)		
		AES	Bidi LEA / AES	L2	Bidi LEA / AES	L3	Bidi LEA / AES		
		SDL	Bidi LEA / SDL	L2	Bidi LEA / SDL	L3	Bidi LEA / SDL		
	LLCER				L2	LLCER Allemand	L3	LLCER Allemand	
		LLCER Anglais			L2	Bidi LLCER Allemand / Scandinave	L3	Bidi LLCER Allemand / Scandinave	
		Bidi Scandinave	Bidi LLCER Allemand / Scandinave		L2	Bidi LLCER Allemand / Sociologie	L3	Bidi LLCER Allemand / Sociologie	
		Sociologie	Bidi LLCER Allemand / Sociologie		L2	UFA Allemand-Lettres	L3	UFA Allemand-Lettres	
	LLCER Anglais	LLCER Allemand			L2	LLCER Anglais	L3	LLCER Anglais	LLCER Anglais / Science po
		Science politique				Sous-parcours : préprofessionnalisation à l'enseignement		Sous-parcours : préprofessionnalisation à l'enseignement	LLCER Anglais / LLCER Espagnol
		LLCER Espagnol			L2	Bidi LLCER Anglais / Scandinave	L3	Bidi LLCER Anglais / Scandinave	
		Bidi Scandinave	Bidi LLCER Anglais / Scandinave		L2	LLCER Arabe	L3	LLCER Arabe	
	LLCER Arabe	LLCER Anglais			L2	LLCER Espagnol	L3	LLCER Espagnol	LLCER Espagnol / LLCER Anglais
		LLCER Espagnol			L2	Bidi LLCER Espagnol / Portugais	L3	Bidi LLCER Espagnol / Portugais	
LLCER Espagnol	LLCER Anglais			L2	LLCER Portugais	L3	LLCER Portugais		
	LLCER Espagnol			L2	Bidi LLCER Portugais / Lettres	L3	Bidi LLCER Portugais / Lettres		
	Bidi Portugais	Bidi LLCER Espagnol / Portugais		L2	DPI Portugais / Lettres	L3	DPI Portugais / Lettres		
	LLCER Portugais			L2	Images	L3	Images		
LESLA	Arts du spectacle	Lettres		L2	Scènes	L3	Scènes		
		Info-com		L2	Acteur (ENSATT, sur concours d'entrée)	L3	Acteur (ENSATT, sur concours d'entrée)		
		HAA		L2	Interprète danseur (CNSMD, L2-L3)	L3	Interprète danseur (CNSMD)		
				L2	Lettres modernes	L3	Lettres modernes		
	Lettres				L2	Lettres appliquées	L3	Lettres appliquées	
					L2	Lettres, Langues, Cultures de l'Antiquité	L3	Lettres, Langues, Cultures de l'Antiquité	
		HAA	Bidi Lettres / HAA		L2	Bidi Lettres / HAA	L3	Bidi Lettres / HAA	Lettres / HAA
		SDL	Bidi Lettres / SDL		L2	Bidi Lettres / SDL	L3	Bidi Lettres / SDL	Lettres / SDL
	Sciences du langage	Arts du spectacle	Bidi Lettres / Arts du spectacle		L2	Bidi Lettres / Arts du spectacle	L3	Bidi Lettres / Arts du spectacle	
		LEA	Discours, variation et diversité des langues		L2	Discours, variation et diversité des langues	L3	Discours, variation et diversité des langues	
Sc. de l'éducation		Acquisition du langage, vulnérabilités linguistiques et handicap		L2	Acquisition du langage, vulnérabilités linguistiques et handicap	L3	Acquisition du langage, vulnérabilités linguistiques et handicap		
Lettres		Langages et enseignement		L2	Langages et enseignement	L3	Langages et enseignement		
Musicologie		Bidi SDL / Lettres (sera intégrée dans un des 3 parcours)		L2	Bidi SDL / Lettres (sera intégrée dans un des 3 parcours)	L3	Bidi SDL / Lettres (sera intégrée dans un des 3 parcours)	SDL / Lettres	
	Musique				Non	L3	Musique et enseignement		
						L3	Musique et médiation		
PSYCHO	Psychologie			L2	Non	L3	Psychologie		
		Anthropologie	Bidi Psycho / Anthropologie		L2	Bidi Psycho / Anthropologie	L3	Bidi Psycho / Anthropologie	
		Sc. cognitives	Bidi Psycho / Sc. cognitives		L2	Bidi Psycho / Sc. cognitives	L3	Bidi Psycho / Sc. cognitives	Psycho / Sc. cognitives
		Sc. de l'éducation	Bidi Psycho / Sc. de l'éducation		L2	Bidi Psycho / Sc. de l'éducation	L3	Bidi Psycho / Sc. de l'éducation	
		Sociologie	Bidi Psycho / Sociologie		L2	Bidi Psycho / Sociologie	L3	Bidi Psycho / Sociologie	
		Santé							
	Sciences cognitives	PASS							
		Ucly	Ucly		L2	Ucly	L3	Ucly	
					L2	Non	L3	Sciences cognitives	
		Psycho	Bidi Sc. cognitives / Psycho		L2	Bidi Sc. cognitives / Psycho	L3	Bidi Sc. cognitives / Psycho	Sc. cognitives / Psycho
	Santé								
	PASS								

SEG	Economie et gestion (co-accréditée)	Droit		Non		L3	Sciences économiques et de gestion	Eco-gestion / Droit
		AES				L3	Licence spécialisée BFR Banque, finance et contrôle des risques	
						L3	Licence spécialisée DGOPE (Lyon 1)	
		Sociologie	Bidi Eco / Sociologie	L2	Bidi Eco / Sociologie	L3	Bidi Eco / Sociologie	
		Informatique	Bidi Eco / Informatique	L2	Bidi Eco / Informatique	L3	Bidi Eco / Informatique	
	Cambodge	Licence délocalisée	L2	Licence délocalisée	L3	Licence délocalisée		
Temps et territoires	Géographie et aménagement	AES		Non		L3	Aménagement et développement	
		Sciences sociales				L3	Environnement	Géo aménagement / Sciences sociales
						L3	Ville et urbanisme	
		Histoire	Bidi Géographie / Histoire (Métiers de l'Enseignement)	L2	Bidi Géographie / Histoire (Métiers de l'Enseignement)	L3	Bidi Géographie / Histoire (Métiers de l'Enseignement)	Géo aménagement / Histoire
	Histoire			Non		L3	Histoire	
		Sciences sociales	Bidi Histoire / Sciences sociales	L2	Bidi Histoire / Sciences sociales	L3	Bidi Histoire / Sciences sociales	
		Géographie	Bidi Histoire / Géographie (Métiers de l'Enseignement)	L2	Bidi Histoire / Géographie (Métiers de l'Enseignement)	L3	Bidi Histoire / Géographie (Métiers de l'Enseignement)	Histoire / Géo aménagement
		HAA	Bidi Histoire / Histoire de l'art - Archéologie	L2	Bidi Histoire / Histoire de l'art - Archéologie	L3	Bidi Histoire / Histoire de l'art - Archéologie	
	Histoire de l'art et archéologie	Arts du spectacle		Non		L3	Histoire de l'art	
						L3	Archéologie	
		Droit	Bidi Histoire de l'art - Archéologie / Droit	L2	Bidi Histoire de l'art - Archéologie / Droit	L3	Bidi Histoire de l'art - Archéologie / Droit	HAA / Droit
		Histoire	Bidi Histoire de l'art - Archéologie / Histoire	L2	Bidi Histoire de l'art - Archéologie / Histoire	L3	Bidi Histoire de l'art - Archéologie / Histoire	
		Lettres	Bidi Histoire de l'art - Archéologie / Lettres	L2	Bidi Histoire de l'art - Archéologie / Lettres	L3	Bidi Histoire de l'art - Archéologie / Lettres	HAA / Lettres



## DA03 - ÉVOLUTION DE L'OFFRE

Etablissement : Université Lyon 2

## Comparatif Formations LP, L, M

## Offre de formation 2016-2020

Déclinez l'offre de formation 2016-2020, pour les niveaux Licence professionnelle (LP), Licence générale (L) et Master (M) en indiquant dans quel champ se situe cette formation. Seules les mentions sont à renseigner.

type diplôme (LP, L, M)	mention	Champ
L	Administration économique et sociale	Organisations, marchés, normes et institutions
L	Administration publique	Organisations, marchés, normes et institutions
L	Arts du spectacle	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Droit	Organisations, marchés, normes et institutions
L	Economie et gestion	Organisations, marchés, normes et institutions
L	Géographie et aménagement	Temps, espaces et sociétés
L	Histoire	Temps, espaces et sociétés
L	Histoire de l'art et archéologie	Temps, espaces et sociétés
L	Humanités	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Information - communication	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Langues étrangères appliquées	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Lettres	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Lettres, langues	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Temps, espaces et sociétés
L	Musicologie	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Psychologie	Psychologie, cognition, éducation et formation
L	Science politique	Temps, espaces et sociétés
L	Sciences de l'éducation	Psychologie, cognition, éducation et formation
L	Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie	Temps, espaces et sociétés
L	Sciences du langage	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Sciences et technologies	Psychologie, cognition, éducation et formation
L	Sciences sociales	Temps, espaces et sociétés
L	Sociologie	Temps, espaces et sociétés
LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Activités juridiques : assistant juridique	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Activités juridiques : contentieux et recouvrement	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Activités juridiques : métiers du droit social	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Assurance, banque, finance : supports opérationnels	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Guide conférencier	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
LP	Logistique et pilotage des flux	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Logistique et systèmes d'information	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Management des transports et de la distribution	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Métiers de la communication : chef de projet communication	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Métiers de la GRH : assistant	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Métiers de la mode	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
LP	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Temps, espaces et sociétés
LP	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Métiers du BTP : travaux publics	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Métiers du décisionnel et de la statistique	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
LP	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques	Temps, espaces et sociétés
LP	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Techniques du son et de l'image	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
LP	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme - accréditée en 2020/2021	Temps, espaces et sociétés
M	Administration publique	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Analyse et politique économique	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Anthropologie	Temps, espaces et sociétés
M	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Temps, espaces et sociétés
M	Arts de la scène et du spectacle vivant	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Cinéma et audiovisuel	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Communication des organisations	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Didactique des langues	Psychologie, cognition, éducation et formation
M	Direction de projets ou établissements culturels	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Droit des affaires	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Droit privé	Organisations, marchés, normes et institutions

## Offre de formation 2021-2025

Indiquez le devenir de chaque formation dans la future offre de formation 2021-2025 en précisant dans quel champ se situe la nouvelle formation. Seules les mentions sont à renseigner.

type diplôme	nouvelle mention	Champ
L	Administration économique et sociale	Organisations, marchés, normes et institutions
L	Administration publique	Organisations, marchés, normes et institutions
L	Arts du spectacle	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Droit	Organisations, marchés, normes et institutions
L	Economie et gestion	Organisations, marchés, normes et institutions
L	Géographie et aménagement	Temps, espaces et sociétés
L	Histoire	Temps, espaces et sociétés
L	Histoire de l'art et archéologie	Temps, espaces et sociétés
L	supprimée - le parcours Lettres classiques est transféré dans la mention Lettres	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Information - communication	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Langues étrangères appliquées	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Lettres	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Lettres, langues	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Temps, espaces et sociétés
L	Musicologie	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Psychologie	Psychologie, cognition, éducation et formation
L	Science politique	Temps, espaces et sociétés
L	Sciences de l'éducation	Psychologie, cognition, éducation et formation
L	Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie	Temps, espaces et sociétés
L	Sciences du langage	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
L	Sciences cognitives	Psychologie, cognition, éducation et formation
L	Sciences sociales	Temps, espaces et sociétés
L	Sociologie	Temps, espaces et sociétés
LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Activités juridiques : assistant juridique	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Activités juridiques : contentieux et recouvrement	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Activités juridiques : métiers du droit social	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Assurance, banque, finance : supports opérationnels	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Guide conférencier	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
LP	Logistique et pilotage des flux	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Logistique et systèmes d'information	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Management des transports et de la distribution	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Métiers de la communication : chef de projet communication	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Métiers de la GRH : assistant	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Métiers de la mode	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
LP	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Temps, espaces et sociétés
LP	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Métiers du BTP : travaux publics	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Métiers du décisionnel et de la statistique	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
LP	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques	Temps, espaces et sociétés
LP	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	Organisations, marchés, normes et institutions
LP	Techniques du son et de l'image	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
LP	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	Temps, espaces et sociétés
M	Administration publique	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Analyse et politique économique	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Anthropologie	Temps, espaces et sociétés
M	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Temps, espaces et sociétés
M	Arts de la scène et du spectacle vivant	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Cinéma, photographie et audiovisuel	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Communication des organisations	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Didactique des langues	Psychologie, cognition, éducation et formation
M	Direction de projets ou établissements culturels	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Droit des affaires	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Droit privé	Organisations, marchés, normes et institutions

Tableau prévisionnel offre de formation

Département d'évaluation des formations

M	Droit public	Organisations, marchés, normes et institutions		M	Droit public	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Droit social	Organisations, marchés, normes et institutions	→	M	Droit social	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports	Organisations, marchés, normes et institutions	→	M	Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Économie du travail et des ressources humaines	Organisations, marchés, normes et institutions	→	M	Économie du travail et des ressources humaines	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Économie sociale et solidaire	Organisations, marchés, normes et institutions	→	M	Économie sociale et solidaire	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Ergonomie	Organisations, marchés, normes et institutions	→	M	Ergonomie	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Etudes sur le genre	Temps, espaces et sociétés	→	M	Etudes sur le genre	Temps, espaces et sociétés
M	Français langue étrangère	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Français langue étrangère	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Géomatique	Temps, espaces et sociétés	→	M	Géomatique	Temps, espaces et sociétés
M	Gestion de l'environnement	Temps, espaces et sociétés	→	M	Gestion de l'environnement	Temps, espaces et sociétés
M	Gestion des territoires et développement local	Temps, espaces et sociétés	→	M	Gestion des territoires et développement local	Temps, espaces et sociétés
M	Histoire	Temps, espaces et sociétés	→	M	Histoire moderne et contemporaine	Temps, espaces et sociétés
M	Histoire de l'art	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Histoire de l'art	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Histoire, civilisations, patrimoine	Temps, espaces et sociétés	→	M	Histoire, civilisations, patrimoine	Temps, espaces et sociétés
M	Humanités numériques	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Humanités numériques	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Information, communication	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Information, communication	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Informatique	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Informatique	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Intervention et développement social	Temps, espaces et sociétés	→	M	Intervention et développement social	Temps, espaces et sociétés
M	Journalisme	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Journalisme	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Justice, procès et procédures	Organisations, marchés, normes et institutions	→	M	Justice, procès et procédures	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Langues étrangères appliquées	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Langues étrangères appliquées	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Lettres	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Lettres	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Management de l'innovation	Organisations, marchés, normes et institutions	→	M	Management de l'innovation	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Management stratégique	Organisations, marchés, normes et institutions	→	M	Management stratégique	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré	Psychologie, cognition, éducation et formation	→	M	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré	Psychologie, cognition, éducation et formation
M	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré	Psychologie, cognition, éducation et formation	→	M	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré	Psychologie, cognition, éducation et formation
M	Mode	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Mode	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Mondes anciens	Temps, espaces et sociétés	→	M	Mondes anciens	Temps, espaces et sociétés
M	Mondes médiévaux	Temps, espaces et sociétés	→	M	Mondes médiévaux	Temps, espaces et sociétés
M	Monnaie, banque, finance, assurance	Organisations, marchés, normes et institutions	→	M	Monnaie, banque, finance, assurance	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Musicologie	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Musicologie	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Psychologie	Psychologie, cognition, éducation et formation	→	M	Psychologie	Psychologie, cognition, éducation et formation
M	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	Psychologie, cognition, éducation et formation	→	M	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	Psychologie, cognition, éducation et formation
M	Psychologie de l'éducation et de la formation	Psychologie, cognition, éducation et formation	→	M	Psychologie de l'éducation et de la formation	Psychologie, cognition, éducation et formation
M	Psychologie sociale, du travail et des organisations	Psychologie, cognition, éducation et formation	→	M	Psychologie sociale, du travail et des organisations	Psychologie, cognition, éducation et formation
M	Risques et environnement	Organisations, marchés, normes et institutions	→	M	Risques et environnement	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Science politique	Temps, espaces et sociétés	→	M	Science politique	Temps, espaces et sociétés
M	Sciences cognitives	Psychologie, cognition, éducation et formation	→	M	Sciences cognitives	Psychologie, cognition, éducation et formation
M	Sciences de l'eau	Temps, espaces et sociétés	→	M	Sciences de l'eau	Temps, espaces et sociétés
M	Sciences de l'éducation	Psychologie, cognition, éducation et formation	→	M	Sciences de l'éducation	Psychologie, cognition, éducation et formation
M	Sciences des religions et sociétés	Temps, espaces et sociétés	→	M	Sciences des religions et sociétés	Temps, espaces et sociétés
M	Sciences du langage	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Sciences du langage	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Sciences économiques et sociales	Organisations, marchés, normes et institutions	→	M	Sciences économiques et sociales	Organisations, marchés, normes et institutions
M	Sciences sociales	Temps, espaces et sociétés	→	M	Sciences sociales	Temps, espaces et sociétés
M	Sociologie	Temps, espaces et sociétés	→	M	Sociologie	Temps, espaces et sociétés
M	Tourisme	Temps, espaces et sociétés	→	M	Tourisme	Temps, espaces et sociétés
M	Traduction et Interprétation	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique	→	M	Traduction et Interprétation	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
M	Urbanisme et aménagement	Temps, espaces et sociétés	→	M	Urbanisme et aménagement	Temps, espaces et sociétés
M	Ville et environnements urbains	Temps, espaces et sociétés	→	M	Ville et environnements urbains	Temps, espaces et sociétés
M	Sciences Sociales	Temps, espaces et sociétés	→	M	Sciences Sociales	Temps, espaces et sociétés
			création	L	Informatique	Arts, langues, littératures, communication et numérique
			création	LP	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	Psychologie, cognition, éducation et formation
			création	M	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Temps, espaces et sociétés
			création	M	Etudes européennes et internationales	Arts, Langues, littératures, cultures, communication et numérique
			création	M	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Psychologie, cognition, éducation et formation
			création	M	Métiers du livre et de l'édition	Arts, Langues, Littératures, Communication et Numérique
			création	M	Energie	Sciences, Technologies, Santé

## DEMANDE DE PROLONGATION DE L'ACCREDITATION ACTUELLE POUR LES LICENCES PROFESSIONNELLES IUT

Les licences professionnelles suivantes doivent encore être existées pour les années universitaires 2021/2022 et 2022/2023. Elles seront considérées comme la dernière année de BUT en 2023/2024.

Dans ce contexte, nous demandons la prolongation de l'actuelle accréditation pour une année.

Établissement : Université Lumière Lyon 2

IUT	Implantation géographique	Intitulé	Remarques complémentaires, si nécessaire
IUT Lumière	Campus PdA Bron	COLLABORATEUR EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> <li>METIERS DE LA GRH : ASSISTANT</li> </ul>
IUT Lumière	Campus PdA Bron	COORDINATEUR DE PROJET EN SYSTÈMES D'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>LOGISTIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION</li> </ul>
IUT Lumière	Campus PdA Bron	COORDINATEUR DE PROJETS EN GESTION DE LA SOUS-TRAITANCE - CHARGÉ D'AFFAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>METIERS DE L'INDUSTRIE : GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE</li> </ul>
IUT Lumière	Campus PdA Bron	COORDINATEUR DE PROJETS EN GESTION DES RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>QUALITE, HYGIENE, SECURITE, SANTE, ENVIRONNEMENT</li> </ul>
IUT Lumière	Campus PdA Bron	LICENCE PRO MÉTIERS DU DÉCISIONNEL ET DE LA STATISTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>METIERS DU DECISIONNEL ET DE LA STATISTIQUE</li> </ul>

## DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION LISTE DES BACHELORS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

### CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020

#### VAGUE A

Dans l'attente de cadrages nationaux, le Hcéres n'évalue pas ces formations pour la vague A. Seule une liste des formations qui seront mises en place en 2021 est demandée.

Établissement : Université Lumière Lyon 2

IUT	Implantation géographique	Intitulé	Remarques complémentaires, si nécessaire
IUT Lumière	Campus PdA Bron	Gestion des Entreprises et des Administrations	<u>3 Parcours :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)</li> <li>Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)</li> <li>Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)</li> </ul>
IUT Lumière	Campus PdA Bron	Gestion Logistique et Transport	<u>2 Parcours :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Management de la mobilité et de la Supply Chain connectées</li> <li>Management de la mobilité et de la Supply Chain durables</li> </ul>
IUT Lumière	Campus PdA Bron	Qualité, Logistique Industrielle et Organisation	<u>3 Parcours :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pilotage de la chaîne logistique globale</li> <li>Qualité et pilotage des systèmes de management intégrés</li> <li>Accompagnement à la transformation numérique</li> </ul>
IUT Lumière	Campus PdA Bron	Statistique et Informatique Décisionnelle	<u>2 Parcours :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sciences des données : exploration et modélisation statistique</li> <li>Sciences des données : visualisation, conception d'outils décisionnels</li> </ul>
IUT Lumière	Campus PdA Bron	Hygiène, Sécurité Environnement	<u>1 Parcours :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Science du danger et management des risques professionnels technologiques et environnementaux</li> </ul>

## DA06 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION LISTE DES DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020

VAGUE A

Type de diplôme	Intitulé	Objectifs	Organisation
Diplôme universitaire	ANTHROPOLOGIE ET IMAGES NUMERIQUES (DUAIN)	Le DUAIN a pour objectif de former des étudiant.es à la conception et à la maîtrise d'outils informatiques en faveur de la recherche, la formation et la diffusion des savoirs scientifiques. Les étudiant.es sont amené.es, à travers le suivi du projet personnel, à démontrer leur habileté à comprendre les enjeux des savoirs scientifiques, à les travailler et leur capacité à élaborer des projets dans les domaines de l'illustration, des jeux vidéo et du cinéma d'animation.	Partenariat avec l'école lyonnaise Emile Cohl. Le DUAIN dure 2 années et est ouvert : - aux étudiant.es de la licence et du master d'anthropologie (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année du DU) - aux étudiant.es de l'école Émile Cohl ayant validé 3 années de scolarité, sanctionnées par un diplôme niveau II, au sein de cet établissement Formation initiale en présentiel. 2 ans BAC+3 BAC+4 Un CM suivi à l'école E.Cohl pour chaque semestre et 1 séminaire suivi à Lyon 2 pour chaque semestre
Diplôme universitaire	EGALITES	Cette formation a pour objectif de permettre une adaptation des pratiques professionnelles grâce aux compétences acquises (connaissances et compétences en genre et égalité).	Partenariat : Université Lyon 1 Ce DU se déroule sur une année universitaire Formation continue
Diplôme universitaire	LOGEMENT D'ABORD	Le diplôme universitaire « Logement d'abord » est consacré à l'analyse et à la conception du nouveau programme dit du « Logement d'abord ». Il se destine aux	Partenariat avec Orspere-Samdarra - Centre hospitalier Le Vinatier

		<p>intervenants concernés par la mise en place de cette nouvelle politique publique, qui vise à répondre aux problématiques de mal logement sur le territoire français (sans-abrisme, difficultés d'accès au logement de droit commun, situations d'expulsions, saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence, rupture dans le parcours d'accès au logement, situations chroniques...).</p>	<p>Les enseignements ont lieu en présentiel sur le site du CH Vinatier.</p> <p>Formation continue. BAC+5</p> <p>Le DU « Logement d'abord » est ouvert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux professionnels de l'intervention sociale, aux intervenants en santé et en santé mentale, aux travailleurs pairs et aux acteurs associatif;</li> <li>- aux chefs de service, aux acteurs institutionnels chargés du pilotage territorial, du suivi et de l'évaluation de projet et aux professionnels du logement social.</li> </ul>
Diplôme universitaire	Études supérieures en égyptologie (DUESE)	<p>Le DUESE vise à fournir en quatre ans de solides bases linguistiques et historiques sur l'Égypte ancienne.</p> <p>Au terme des deux premières années (cycle élémentaire), l'étudiante maîtrise le système hiéroglyphique et l'essentiel de la grammaire du moyen égyptien (égyptien dit classique). Des cours d'histoire, d'archéologie et de civilisation (art, religion et société) viennent compléter cet apprentissage de la langue en abordant les grandes périodes de l'Antiquité pharaonique, depuis les temps prédynastiques jusqu'à l'époque gréco-romaine.</p> <p>Un cycle d'approfondissement de deux années supplémentaires est centré sur la pratique et la formation à la recherche : étude et traduction des grands textes littéraires, épigraphie (étude des inscriptions), méthodologie et recherches actuelles en archéologie égyptienne. D'autres états de la langue et de l'écriture (néo-égyptien, ptolémaïque, hiératique) peuvent également être abordés.</p>	<p>Le DU est ouvert aux titulaires de d'un baccalauréat ou diplôme reconnu équivalent.</p> <p>Formation initiale et continue en présentiel.</p> <p>Bac+2 et Bac+4</p> <p>Cursus complet en 4 ans.</p>
Diplôme universitaire	PATRIMOINE ET GESTION DURABLE	<p>Son objectif vise à développer les savoirs et compétences nécessaires au diagnostic technique dans le respect de la conservation du patrimoine, en particulier dans les entreprises artisanales et les petites entreprises du bâtiment qui sont en</p>	<p>Le DU s'adresse principalement aux artisans et dirigeants d'entreprise de l'artisanat, voire à des architectes, mais</p>

		<p>première ligne, en position d'alerter et de participer à la conservation du patrimoine.</p> <p>Cet objectif se place dans un contexte où l'intervention des entreprises artisanales du bâtiment dans la réhabilitation, la rénovation, restauration, la réparation du bâti ancien est un enjeu, certes économique, mais aussi social, culturel et environnemental (nouveaux marchés, approche locale, formation des jeunes, développement des groupements d'entreprises, de éco-artisanat, de l'éco-rénovation, et la nécessité du maintien des savoir-faire).</p>	<p>également à des étudiants de formation initiale.</p> <p>Formation initiale et continue.</p> <p>BAC+3</p>
Diplôme universitaire	ASSYRIOLOGIE ET ARCHÉOLOGIE DU PROCHE ET MOYEN ORIENT ANCIEN (DU2A)	<p>Le DU2A se veut une formation approfondie en histoire, langues et archéologie du Proche et Moyen Orient ancien. Le cadre spatio-temporelle concerné par cette formation couvre plus de trois millénaires correspondant à la période documentée par l'écriture cunéiforme, depuis l'époque des premières tablettes (ca 3300 av. J.-C.) jusqu'à l'abandon de ce système d'écriture (ca 1er av. J.-C) sur une aire géographique qui comprend l'ouest de l'Iran, l'Iraq, la Syrie, la Turquie et les pays bordant la côte orientale de la Méditerranée.</p>	<p>Le DU2A se déroule sur 2 années.</p> <p>Formation initiale et continue en présentiel.</p> <p>Bac+2 et Bac+3</p> <p>Les étudiant.es suivront 4 TD et 2 CM en 1ère année puis 5TD et 2CM en 2<sup>ème</sup> année.</p> <p>Effectifs : 15 étudiants par année</p>
Diplôme universitaire	<p>TRADUCTION SPÉCIALISÉE (DUTRAS)</p> <p>ALLEMAND / ANGLAIS / ARABE ESPAGNOL / ITALIEN /PORTUGAIS</p>	<p>Le DUTRAS vise à former des traducteurs spécialisés entre le français et l'une des langues étrangères proposées par le département de LEA (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien et portugais). Le parcours comprend à la fois des cours en présentiel et un stage professionnel.</p>	<p>Le DUTRAS se prépare en 2 ans.</p> <p>DUTRAS 1<sup>ère</sup> année : un enseignement général en langue et en traduction de niveau bac + 3.</p> <p>DUTRAS 2<sup>ème</sup> année : outre les enseignements programmés, il est prévu la réalisation d'un mémoire de traduction, en langue de spécialité, dirigé par un enseignant du département de LEA.</p> <p>Formation initiale et continue en présentiel.</p> <p>Bac+3 et Bac+4</p>
Diplôme universitaire	Initiation à la Didactique du Français Langue Etrangère et Seconde	<p>Ce diplôme universitaire vise à initier les étudiant.es au domaine de la didactique du français langue étrangère et seconde, en particulier à en connaître, dans une première approche, ses formes</p>	<p>Le DU FLE accueille 40 étudiant.es chaque année :</p> <p>- étudiant.es déjà titulaires d'une Licence en Langues, Sciences du Langage, Sciences Humaines, Lettres</p>

	(DU FLE)	<p>institutionnelles, scientifiques et historiques. Il vise également à faire réfléchir sur les processus d'apprentissage des langues étrangères, à doter les étudiant.es d'outils méthodologiques de base pour l'enseignement du FLES et à renforcer les connaissances de la langue française.</p> <p>Il constitue un prérequis obligatoire à l'entrée en Master FLE.</p>	<p>ou Sciences de l'Education qui souhaitent pouvoir candidater au Master FLE.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étudiant.es en 3ème année de Licence n'ayant pas l'option Initiation à la didactique du FLE dans leurs parcours de L3. Il peut notamment s'agir des étudiant.es de Langues, de Sciences de l'Education. Seules les Licence 3 Sciences du Langage et Licence 3 Lettres Modernes proposent dans leur parcours cette option.</li> <li>- étudiant.es en 2ème année de Sciences du Langage, Lettres Modernes et Langues ayant un projet de mobilité en 3ème année.</li> <li>- étudiant.es poursuivant un master</li> </ul> <p>Formation initiale en présentiel. BAC+4</p>
Diplôme universitaire	Didactique du Français Langue Etrangère et Seconde (DIFLES)	<p>Le DU DIFLES est un diplôme de formation continue pour les personnes désireuses de se perfectionner ou de se reconverter professionnellement dans le domaine du français langue étrangère et seconde.</p> <p>Ce diplôme universitaire se prépare en une année. Il vise à développer une compétence d'intervention et de réflexion en lien avec l'enseignement du français oral et écrit à des personnes non ou peu francophones, en France ou à l'étranger.</p>	<p>Le diplôme est constitué de 2 modules de volume horaire à peu près équivalent (150 heures au total).</p> <p>Un stage obligatoire de 40h est prévu et fait l'objet d'un rapport.</p> <p>Formation continue en présentiel.</p> <p>Bac+1</p> <p>Les cours ont lieu 1 jour tous les 15 jours.</p>
Diplôme universitaire	Didactique, Illettrisme et Alphabétisation (DILA)	<p>Le DILA vise à développer une compétence d'intervention et de réflexion dans le domaine de la formation aux savoirs de base (compétences clés) destinée aux publics peu alphabétisés ou ayant besoin de renforcer des compétences à l'écrit.</p>	<p>Le DILA se prépare en 1 an.</p> <p>Les candidat.es doivent avoir un niveau de formation équivalent à celui du Baccalauréat au moins</p> <p>Formation continue en présentiel.</p> <p>Bac+1</p>
Diplôme universitaire	Pratiques et techniques du cinéma et du multimédia	<p>Pratiques et techniques du cinéma et du multi média</p> <p>Avec Parcours de spécialisation :</p>	<p>Le DU s'effectue sur 2 ans dans le cadre d'un partenariat avec CINE FABRIQUE.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcours Ecriture scénaristique et multi média</li> <li>- Parcours Image</li> <li>- Parcours Son</li> <li>- Parcours Montage</li> </ul> <p>Le Diplôme Universitaire Pratiques et techniques du cinéma et du multimédia a pour but, dans un souci de mixité sociale, de permettre à 30 étudiant.es d’acquérir une formation artistique et technique de haut niveau dans le domaine du cinéma et du multimédia.</p> <p>Cette formation est centrée sur une pratique soutenue menée à travers une logique de projets.</p>	<p>Le DU accueille 30 étudiant.es par année.</p> <p>Le DU est accessible à des étudiants ayant obtenu le baccalauréat général ou professionnel ou ayant une VAE.</p> <p>Volume horaire total par étudiante :</p> <p>2930 h TD</p> <p>Formation initiale en présentiel.</p> <p>Bac+2</p>
Diplôme universitaire	MUSICIEN INTERVENANT À L'ÉCOLE (DUMI)	<p>Le DUMI (reconnu par le Ministère de la culture et de la communication (MCC) prépare au métier de musicien.ne intervenante à l’école. La formation vise la capacité à partager et à transmettre des pratiques musicales diversifiées et créatives au sein de l’école, en collaboration avec les enseignant.es. Elle inclut aussi des modules d’action artistique avec des publics diversifiés, dans le milieu socio-éducatif ou de la petite enfance.</p> <p>Elle forme également à la conception et la mise en œuvre de projets artistiques et éducatifs en partenariat, en vue du développement culturel de territoires.</p> <p>Le DUMI permet notamment l’accès au cadre d’emploi de l’enseignement artistique de la fonction publique territoriale (grade d’assistant spécialisé).</p>	<p>Préparé par le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI).</p> <p>La formation dure 2 années.</p> <p>1500 h sur deux années dont 1000 h d’enseignements et 500 h de stages professionnels</p> <p>Possibilité de formation par la voie de l’apprentissage (en deuxième année de formation).</p> <p>Possibilité d’un double cursus en deux ans DUMI/ parcours de master musicologie PMTDL</p> <p>Possibilité de double cursus DUMI/DE en trois ans</p> <p>Formation initiale et continue en présentiel.</p> <p>Bac+5</p>
Diplôme universitaire	MUSICIEN SPECIALISTE (DUMUSIS)	<p>La formation au DUMUSIS permet à chacune de nourrir ses pratiques artistiques tout en développant des compétences professionnelles pour s’inscrire dans les politiques et dispositifs d’action artistique.</p> <p>2 mentions sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Musique et petite enfance</li> <li>- Musique, Handicap et Santé</li> </ul>	<p>Préparé par le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI).</p> <p>Le DUMUSIS accueille 15 étudiant.es chaque année.</p> <p>Formation initiale ou continue en présentiel.</p> <p>300h de formation</p> <p>Bac+5</p> <p>Le DUMUSIS est ouvert aux titulaires du DUMI, du DE ou du CA de professeur de musique, du CAPES de</p>

			<p>musique ou d'un diplôme français ou étranger sanctionnant au moins deux années de formation supérieure en pédagogie musicale.</p> <p>Il est ouvert à des professionnels du secteur concerné (petite enfance, handicap, adolescence...) possédant de solides compétences musicales.</p> <p>Il peut être accessible au titre de la validation des acquis professionnels et/ou de l'expérience. Un jury effectuera une présélection sur dossier. L'admission sera prononcée après épreuves et entretien individuels</p>
Diplôme universitaire	Gestion administrative et juridique des entreprises du bâtiment	Le DU vise à former les professionnels du bâtiment ou collaborateurs des chefs d'entreprise du bâtiment pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion d'entreprise du bâtiment.	<p>La formation se déroule sur 2 années.</p> <p>14 stagiaires de la formation continue accueilli.es chaque année.</p> <p>Formation continue en présentiel.</p> <p>344 heures d'enseignement sur 2 années.</p>
Diplôme universitaire	Initiation à l'économie quantitative	<p>Ce diplôme propose une formation ayant pour objectif essentiel de construire des compétences nouvelles, directement utilisables en situation professionnelle. Celles-ci peuvent être la base d'un nouvel emploi ou d'un nouveau poste ou venir en complément des compétences existantes.</p> <p>Il répond à un besoin croissant de mesures quantitatives pour l'évaluation de phénomènes, de résultats, de politiques.</p>	<p>Accès avec un niveau Bac+2 en Economie ou équivalent</p> <p>Formation continue en présentiel.</p> <p>Le DU est construit à partir à partir du contenu de la Licence 3<sup>ème</sup> année d'Economie et Gestion.</p>
Diplôme universitaire	L'essentiel en économie quantitative	<p>Ce diplôme propose une formation ayant pour objectif essentiel de construire des compétences nouvelles, directement utilisables en situation professionnelle. Celles-ci peuvent être la base d'un nouvel emploi ou d'un nouveau poste ou venir en complément des compétences existantes.</p> <p>Il répond à un besoin croissant de mesures quantitatives pour</p>	<p>Accès avec un niveau Bac+2 en Economie ou équivalent</p> <p>Formation continue en présentiel.</p> <p>Le DU est construit à partir à partir du contenu M1 de la mention Analyse et politique Economique (APE).</p>

		l'évaluation de phénomènes, de résultats, de politiques.	
Diplôme universitaire	Economie quantitative avancée	<p>Ce diplôme propose une formation ayant pour objectif essentiel de construire des compétences nouvelles, directement utilisables en situation professionnelle. Celles-ci peuvent être la base d'un nouvel emploi ou d'un nouveau poste ou venir en complément des compétences existantes.</p> <p>Il répond à un besoin croissant de mesures quantitatives pour l'évaluation de phénomènes, de résultats, de politiques.</p>	<p>Accès avec un niveau Bac+2 en Economie ou équivalent</p> <p>Formation continue en présentiel.</p> <p>Le DU est construit à partir à partir du contenu du Master 2 Chargé d'Etudes de la mention Analyse et politique Economique.</p>
Diplôme universitaire	SECRETARIAT JURIDIQUE (DUSJ)	<p>Le DUSJ vise à former les étudiants d'une part à la maîtrise de la bureautique et à l'informatique, et d'autre part à se familiariser avec la terminologie juridique. Ils/elles seront au fait des rudiments des différentes branches du droit et connaîtront les différentes procédures.</p>	<p>24 étudiants accueillis chaque année.</p> <p>La formation est accessible aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou d'acquis de l'expérience professionnelle.</p> <p>Formation initiale et continue.</p> <p>Bac+2</p> <p>Formation alternée sur 2 ans :</p> <p>3 jours en entreprise, 2 jours à l'UFR</p>
Diplôme universitaire	DROIT ALLEMAND (DUDA)	<p>Le Diplôme Universitaire de Droit Allemand (DUDA) est un diplôme de l'Université Johann Wolfgang Goethe de Francfort-sur-le-Main dont la promotion et la gestion administrative (inscriptions, organisation des cours et des examens) sont assurées par la partie française, la partie allemande ayant compétence en matière d'enseignement et de délivrance du diplôme.</p>	<p>Le Diplôme Universitaire de Droit Allemand (DUDA) est ouvert aux étudiant.es <a href="#">MINERVE</a> en Droit, en Administration économique et sociale (AES), Administration publique. Il est également ouvert à tous les étudiants intéressés inscrits à l'Université Lumière Lyon 2 et à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon ayant accompli deux semestres d'études françaises (une année universitaire complète au titre du LMD) ainsi qu'aux étudiant.es de l'Institut catholique de Lyon inscrits en licence de droit / MINERVE sous convention avec l'Université Lumière Lyon 2.</p> <p>Le DUDA est également intégré au parcours de la</p>

			<p>Licence Minerve pour la deuxième et troisième année. Il remplace pour les étudiant.es concerné.es, l'ensemble des unités transversales.</p> <p>Formation initiale en présentiel. Bac+2</p>
Diplôme universitaire	DROIT ESPAGNOL (DUDE)	<p>Le Diplôme Universitaire de Droit Espagnol (DUDE) est un diplôme de l'Université Lumière Lyon 2, en partenariat avec l'Université de Barcelone. Les enseignements sont dispensés en espagnol par des enseignants de la Faculté de Droit de l'<u>Université de Barcelone</u>.</p> <p>Le DUDE est également intégré au parcours de la <u>Licence Minerve</u> pour la deuxième et troisième année. Il remplace pour les étudiants concernés, l'ensemble des unités transversales.</p>	<p>Le Diplôme Universitaire de Droit espagnol (DUDE) est ouvert aux étudiants MINERVE en Droit, en Administration économique et sociale (AES), Administration publique. Il est également ouvert à toutes et tous les étudiant.es intéressé.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2 et à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon ayant accompli deux semestres d'études françaises (une année universitaire complète au titre du LMD) ainsi qu'aux étudiants de l'Institut catholique de Lyon inscrits en licence de droit / MINERVE sous convention avec l'Université Lumière Lyon 2.</p> <p>Formation initiale en présentiel.</p> <p>Bac+2</p>
Diplôme universitaire	DROIT ITALIEN (DUDI)	<p>Le diplôme universitaire de droit italien est une formation qui combine apprentissages linguistiques et juridiques. Il est proposé en partenariat avec l'Universita degli studi di Bergamo et l'Universita Roma Tre. Les enseignements sont dispensés en italien par des enseignant.e-s du Dipartimento di Giurisprudenza della Universita degli studi di Bergamo et de l'Universita Roma Tre invités au sein de notre Université.</p>	<p>Effectif : une quinzaine d'étudiant.es accueilli.es chaque année.</p> <p>Accès avec un niveau de 1ère année dans l'd'enseignement supérieur.</p> <p>Le DU s'adresse aux étudiant.es en licence de droit (éventuellement en master en droit), aux étudiant.es de l'IEP de Lyon, aux étudiant.es en Administration publique, aux professionnels ayant un intérêt à découvrir et connaître les bases du droit italien.</p> <p>La formation est organisée en deux années universitaires (L2 et L3).</p>

			<p>La 3<sup>ème</sup> année peut être remplacée par une année de mobilité en Italie, dans nos universités partenaires du DU (Rome 3 et Bergame) ou chez l'un de nos autres partenaires : l'Université de Salerne, l'université Frédéric III de Naples, l'Université de Gênes, l'Université de Bari ou encore l'Université de Trieste.</p> <p>Formation initiale et continue en présentiel.</p> <p>BAC+3</p>
Diplôme universitaire	DROIT ESPAGNOL (DUDE)	<p>Les enseignements sont dispensés en espagnol par des enseignants de la Faculté de Droit de l'Université de Barcelone.</p>	<p>Accès aux étudiants MINERVE en Droit, en Administration économique et sociale (AES), Administration publique. Il est également ouvert à toutes et tous les étudiant.es intéressé.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2 et à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon ayant accompli deux semestres d'études françaises (une année universitaire complète au titre du LMD) ainsi qu'aux étudiants de l'Institut catholique de Lyon inscrits en licence de droit / MINERVE sous convention avec l'Université Lumière Lyon 2.</p> <p>La formation est organisée en deux années universitaires.</p> <p>Partenariat avec l'Université de Barcelone.</p> <p>Formation initiale et continue</p> <p>BAC+3</p>
Diplôme universitaire	Juriste International	<p>Ce diplôme propose un enseignement centré sur des droits étrangers, en particulier le droit américain et le droit anglais. Il vise à renforcer la formation des étudiant.es de Licence et de Master en droit en apportant une ouverture vers des droits étrangers. Une</p>	<p>La formation dure 6 mois.</p> <p>Ce DU est entièrement digitalisé. Les enseignements et les examens sont à distance.</p> <p>Cette formation est accessible aux étudiant.es</p>

		<p>approche comparée avec le droit français sera systématique.</p> <p>Les enseignements concernent à la fois le droit privé et le droit public.</p> <p>La langue d'enseignement est le français, mais un renforcement en anglais sera organisé.</p>	<p>en L2, L3, M1 et M2 en droit, peu importe leur université d'origine.</p> <p>Formation initiale et continue.</p>
Diplôme universitaire	Droit des étrangers	<p>Le DU vise à donner à des étudiants ou à des professionnels une formation théorique et pratique sur le droit positif des étrangers (droit français, droit de l'Union européenne et droit de la CEDH).</p>	<p>Accès en formation initiale aux Étudiants inscrits en Master 1 en droit, étudiants titulaires d'un Master 1 en droit, ou d'un diplôme reconnu comme équivalent.</p> <p>Accès en formation continue aux professionnels en activité titulaires d'un DEUG-Droit ou pouvant justifier de 3 ans d'ancienneté.</p> <p>Formation initiale et continue.</p> <p>La formation s'étend sur une année.</p> <p>La formation peut être suivie en complément d'un autre cursus, Master 1 ou Master 2.</p> <p>La participation à certains modules seulement est possible, mais le diplôme ne peut être délivré qu'après capitalisation de tous les modules.</p> <p>BAC+4</p>
Diplôme universitaire	MÉDIATION Processus, techniques, développements	<p>L'objet de ces modules de formation à la médiation vise à combiner progressivement l'acquisition de connaissances à la fois théoriques et pratiques sur la médiation, comme mode de résolution des conflits. L'accent sera mis à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur l'acquisition de techniques en matière de médiation à partir de méthodes pédagogiques interactives ;</li> <li>- sur des objectifs de développement de la médiation à caractère professionnelle</li> <li>- sur une formation généraliste à la médiation.</li> </ul>	<p>Le DU accueille 20 étudiants chaque année.</p> <p>La formation s'adresse en priorité aux personnes exerçant une activité ou ayant une compétence dans le domaine de la gestion des conflits et désirant acquérir une formation spécialisée et pratique de niveau universitaire en médiation.</p> <p>Une formation supérieure de niveau Bac + 2 ou équivalent est attendue. A défaut, le candidat doit pouvoir justifier de 5 ans d'expérience professionnelle.</p>

			<p>Formation continue.</p> <p>Bac+4</p> <p>Les sessions sont organisées uniquement le vendredi (sur la journée) et le samedi matin</p> <p>Le tronc commun de la formation est de 150 heures</p> <p>Il est organisé sur 18 mois et se décompose en trois modules. A l'issue de ce tronc commun, les étudiants ont la possibilité de suivre en option un module de spécialisation de 30h</p>
Diplôme universitaire	Droit international et comparé DELOCALISE	<p>Ce DU a pour objectif d'appuyer le développement de formations universitaires cambodgiennes francophones répondant aux besoins du marché de l'emploi et de compléter l'offre de licence délocalisée dans ce pays (Cambodge).</p> <p>Ce diplôme répond à la diversité de la demande cambodgienne, en particulier eu égard à l'attachement à la francophonie.</p>	<p>Ce Diplôme Universitaire est délocalisé au Cambodge.</p> <p>Accès uniquement à un public résidant au Cambodge. Peuvent postuler à la formation : les étudiants juristes maîtrisant la langue française, titulaires d'une licence en droit délivrée par un établissement supérieur en France, aux fonctionnaires titulaires d'une licence en droit, aux avocats souhaitant développer leurs compétences dans le champ du droit des affaires comparées.</p> <p>Formation de deux ans intégrée dans un cursus de Master de droit international et comparé délivré par l'Université royale de droit et des sciences économiques du Cambodge.</p> <p>Les enseignements sont dispensés conformément à un programme préétabli, dont les caractéristiques répondent aux critères français et cambodgiens de l'enseignement supérieur.</p> <p>Formation initiale et continue.</p> <p>Bac+5</p>

Diplôme universitaire	International Business Lawyer	<p>Cette formation transversale en droit des affaires en anglais est particulièrement dédiée aux étudiants qui désirent poursuivre leurs études universitaires ou exercer à l'étranger. Une telle formation correspond à une exigence des recruteurs et des professionnels au niveau régional (cabinets d'avocats d'affaires, entreprises <i>high tech</i> ou R&amp;D notamment, établissements bancaires, industrie), européen (fonctions publiques européennes par exemple) et international (grands groupes, organismes internationaux ayant une activité en droit des affaires).</p> <p>Ce programme a également pour objectif d'offrir aux étudiants étrangers des cours en anglais et non centrés sur le droit français ou les systèmes de <i>common law</i>, mais résolument tournés vers les pratiques transnationales, le droit international et le droit européen des affaires.</p>	<p>Effectif : 35 étudiants</p> <p>Accessible aux étudiants titulaires d'une Licence en droit française ou étrangère (Licence en droit ou, après examen d'un dossier d'admission, dans une autre discipline), mais également, dans une perspective de formation continue, aux professionnels.</p> <p>80h (10h pour chaque cours), en dehors des conférences et séminaires.</p> <p>Cours en fin d'après-midi ou en début de soirée, samedi matin.</p> <p>Formation initiale et continue.</p> <p>Bac+5</p>
Diplôme universitaire	MANAGEMENT PUBLIC	<p>La formation vise le développement des compétences managériales des agents engagés dans une première expérience d'encadrement ou souhaitant renforcer leur qualification dans ce domaine.</p> <p>La formation traite des fondamentaux de la posture managériale mais également des grands défis à relever pour tout manager public.</p>	<p>La formation s'adresse aux professionnels de la fonction publique exerçant des fonctions d'encadrement moyen et supérieur et ayant suivi le parcours de formation « Cap Management » organisé par la Plate-forme régionale d'appui interministériel à la GRH de la région Auvergne-Rhône-Alpes (PFRH-ARA).</p> <p>Le DU est ainsi délivré au terme d'un double cursus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attester du suivi du parcours « CAP Management » qui est un parcours de professionnalisation individualisé proposé par la PFRH-ARA. Celui-ci est constitué d'un tronc commun de 6 jours de formation auxquels s'ajoutent 4 jours complémentaires.</li> <li>- Choisir deux enseignements du parcours de Master 2 Droit et Gestion des</li> </ul>

			<p>Ressources Humaines dans les Services Publics sur trois proposés.</p> <p>Formation continue.</p> <p>Bac+5</p>
Diplôme universitaire	COMMUNICATION ET CONCEPTION INFOGRAPHIQUES 1	<p>La filière « Infographie Multimédia » propose une formation aux métiers de la création numérique, permettant de transformer une passion en un véritable projet professionnel, avec l'objectif de maîtriser l'ensemble des disciplines et des langages liés à la création numérique.</p> <p>L'objectif principal est d'apporter de solides bases culturelles, théoriques et pratiques en communication et création numérique, de permettre un apprentissage de l'infographie et des éléments numériques ainsi qu'une initiation à l'algorithmique et à la programmation.</p>	<p>Formation en 3 ans</p> <p>Effectif : 30 étudiants</p> <p>Niveaux de recrutement : BAC+2</p> <p>Equilibre entre des enseignements théoriques fondamentaux et des savoir-faire indispensables en adéquation avec le monde professionnel.</p> <p>Formation organisée en 4 modules. Une réalisation professionnelle d'un mois encadrée par un tuteur et un stage en entreprise d'une durée de 6 semaines minimum seront effectués par les étudiants.</p> <p>Formation initiale et continue.</p> <p>BAC+3</p>
Diplôme universitaire	Infographie 3D > gamagora	<p>La formation a pour objectif de spécialiser les étudiants aux techniques de production des contenus graphiques d'un jeu vidéo et aux contraintes techniques inhérentes aux différentes plates-formes.</p>	<p>Formation en 1 an</p> <p>Effectif maximum : 17 étudiant.es</p> <p>Ce diplôme s'adresse à des étudiants diplômés à bac+2 possédants une sensibilité graphique ou une bonne maîtrise des outils de conception 3D.</p> <p>Formation initiale et continue en présentiel.</p> <p>BAC+3</p>
Diplôme universitaire	Level Design > gamagora	<p>Le Diplôme Universitaire « Level Design » a pour objectif de spécialiser les étudiants aux outils et techniques de conception de jeux vidéo : écriture du scénario, création des ressorts ludiques, intégration des contraintes techniques de la production d'un jeu.</p>	<p>Formation en 1 an</p> <p>Effectif maximum : 25 étudiant.es</p> <p>Ce diplôme s'adresse à des étudiants diplômés à bac+2 passionnés par l'univers du jeu et pouvant justifier d'expériences créatives variées.</p>

			Formation initiale et continue en présentiel. BAC+3
Diplôme universitaire	Communication et conception infographiques 2	<p>La formation vise une formation aux métiers de la création numérique, permettant de transformer une passion en un véritable projet professionnel, avec l'objectif de maîtriser l'ensemble des disciplines et des langages liés à la création numérique.</p>	<p>Formation en 3 ans Effectif : 30 étudiants Recrutement à BAC+2 / BAC+3</p> <p>Equilibre entre des enseignements théoriques fondamentaux et des savoir-faire indispensables en adéquation avec le monde professionnel.</p> <p>Le DUCCI2 fait suite au DUCCI1 et poursuit la préparation au M2 CIM.</p> <p>Formation organisée en 4 modules. Une réalisation professionnelle d'un mois encadrée par un tuteur et un stage en entreprise d'une durée de 6 semaines minimum seront effectués par les étudiants.</p> <p>Formation initiale et continue en présentiel. BAC+4</p>
Diplôme universitaire	DROIT DU TRAVAIL	<p>Cette formation tend à donner aux stagiaires une bonne connaissance de base du droit du travail, non seulement pour une application immédiate, mais également pour savoir faire face aux nombreuses réformes qui caractérisent la discipline.</p> <p>Le diplôme sanctionne les connaissances acquises, ainsi que les compétences méthodologiques et la capacité à mettre en œuvre un raisonnement juridique adapté.</p>	<p>93 heures de formation (comprenant l'examen d'une durée de 3 heures) seront délivrées sur 12 jours à raison d'une journée par semaine (le jeudi) de mars à juin à raison de 7,5 heures de cours par journée.</p> <p>Une journée est spécialement consacrée au droit du travail applicable dans la fonction publique.</p> <p>Les cours sont assurés par des universitaires expérimentés. Un support de cours est distribué pour chaque thème abordé. Des cas pratiques sont proposés afin de rendre plus concrète la mise en œuvre des connaissances.</p>

			<p>Aucun niveau préalable d'enseignement supérieur n'est requis. Cependant, l'admission dans la formation se fait sur acceptation du dossier de candidature par la commission pédagogique du diplôme.</p> <p>Formation continue en présentiel.</p> <p>BAC+1</p>
Diplôme universitaire	DROIT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - BAC+1	<p>Formation destinée aux personnes salariées désireuses de compléter leur formation et leur expérience par l'acquisition de connaissances approfondies et une réflexion sur le droit social et la gestion du personnel.</p> <p>Ce diplôme d'Université n'autorise pas la poursuite automatique d'un cursus universitaire. Il peut être présenté à l'appui d'une demande d'inscription auprès d'une Université (ou d'un autre organisme), et la commission d'équivalence de la Faculté ou de l'Institut Universitaire (ou de l'organisme choisi) se prononcera sur le niveau d'équivalence.</p>	<p>Admission limitée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux personnes titulaires d'un diplôme sanctionnant 2 années d'enseignement supérieur (DEUG, DUT, BTS, ...)</li> <li>- ou à celles qui font état d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un service du personnel.</li> </ul> <p>210 heures de formation (comprenant les examens) seront délivrées sur 28 jours à raison d'une journée de 7,5 heures de cours par semaine (le vendredi) d'octobre à juin.</p> <p>Formation continue</p> <p>BAC+1</p>
Diplôme universitaire	FORMATION SUPERIEURE EN ERGONOMIE APPLIQUEE	<p>L'objectif de la formation est d'acquérir la maîtrise conceptuelle et technique (savoirs et savoir-faire) de l'Analyse Ergonomique du Travail (AET) et sa mise en œuvre dans tout type de milieux de travail (industrie, service, etc.) dans le cadre d'une intervention de type diagnostic.</p>	<p>Effectif maximum : 15 étudiant.es</p> <p>Formation ouverte aux professionnels titulaires du DAET ou d'une Licence dans le domaine des SHS ou STS et ayant reçu des formations ou enseignements en Ergonomie ou pouvant témoigner d'une expérience professionnelle dans le domaine.</p> <p>161 heures présentielles (à l'Université) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UE A : « L'analyse du travail » (7 heures de CM et 21 heures de TD, soit 28 heures au total – 2 Crédits)</li> </ul>

			<p>- UE B : « Les techniques d'analyse de l'activité » (42 heures de TD – 2 Crédits) - 3 sessions, chacune de 2 jours</p> <p>- UE C : « Apprentissage de la pratique par la pratique » (91 heures de TD – 6 Crédits)</p> <p>Un stage de 4 à 6 mois (soit 606 heures minimum et 910 heures maximum) est nécessaire pour les personnes qui ne sont pas en exercice dans une entreprise.</p> <p>250 heures minimum de travail personnel sont à prévoir pour la réalisation de l'Analyse Ergonomique du Travail en entreprise.</p> <p>Formation continue en présentiel.</p> <p>BAC+3</p>
Diplôme universitaire	ANALYSE ERGONOMIQUE DU TRAVAIL	<p>L'objectif est d'acquérir la maîtrise théorique des concepts et méthodes qui sous-tendent l'intervention ergonomique et l'analyse ergonomique du travail.</p> <p>Ces connaissances de base pourront ensuite être mises en application lors de la deuxième année de Formation Continue en DFSEA (Diplôme de Formation Supérieure en Ergonomie Appliquée) centrée sur la mise en œuvre sur le terrain d'une intervention ergonomique au travers d'un stage pratique.</p>	<p>Effectif maximum de 25 stagiaires</p> <p>Accès :</p> <p>La formation est construite autour de 2 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction à l'ergonomie</li> <li>- La démarche d'intervention ergonomique</li> </ul> <p>147 heures de formation seront délivrées à raison d'une journée par semaine (le vendredi) de janvier à juin (hors périodes de vacances universitaires) à raison de 7 heures de cours par journée.</p> <p>Formation continue en présentiel.</p> <p>BAC+3</p>
Diplôme universitaire	Psychopathologie et prévention auprès du bébé et de sa famille	<p>L'objectif est d'actualiser les connaissances des professionnels en lien avec les recherches récentes en psychopathologie, psychologie et médecine périnatale.</p>	<p>Formation en 2 ans</p> <p>Durée / an : 63h, 1 jour / mois, 1,5h de tutorat</p> <p>Ce DU s'adresse aux professionnels travaillant ou se destinent à travailler</p>

			<p>dans le champ de la petite enfance (médecins, psychologues, pédiatres, psychiatres, gynécologues, obstétriciens, internes, sages-femmes, puéricultrices, assistantes sociales, infirmiers, psychomotriciens, éducateurs de jeunes enfants).</p> <p>Les enseignements sont organisés et répartis autour de 6 modules également répartis sur les deux ans, soit modules 1 à 3 sur la 1ère année et 4 à 6 sur la 2ème.</p> <p>Formation continue en présentiel</p> <p>BAC+3</p>
Diplôme universitaire	Concepteur Animateur d'atelier à Médiation Artistique	<p>Ce D.U. vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des approches recourant à la médiation, et plus particulièrement, à des médiations artistiques, en groupe ou en individuel</li> <li>- Former des professionnels capables de concevoir et animer des ateliers à médiation artistique, dans un cadre thérapeutique ou plus général, en fonction des publics concernés (enseignants, formateurs, artistes ; personnes en démarche d'investigation de soi, ou personnes en difficultés d'origine sociale, culturelle, psychologique ou physique).</li> </ul>	<p>Formation en 2 ans</p> <p>Durée / an : 175h, 1 semaine tous les deux mois, 70h de stage, 5h de tutorat</p> <p>Le programme du DU s'articule globalement sur 5 modules.</p> <p>Ce DU s'adresse à des professionnels ayant des pratiques soignantes, éducatives, sociales ou artistiques, qui utilisent ou souhaitent utiliser l'expression artistique comme médiation dans les champs du soin psychique ou somatique, et dans l'accompagnement social, éducatif ou formatif.</p> <p>Accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BAC + 3 ou équivalent</li> <li>- Une expérience professionnelle dans le champ du soin, de l'éducation, du social, de l'art ...</li> <li>- Une pratique d'expression artistique professionnelle ou en amateur</li> </ul>

			Formation continue en présentiel. BAC+3
Diplôme universitaire	Cliniques du travail et pratiques d'intervention	<p>Ce D.U. vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender la question du travail et de la santé de manière complémentaire aux approches qui ont tendance à se développer dans les organisations sous l'angle des risques et selon une démarche centrée sur le développement des ressources psychosociales.</li> <li>- Assimiler les concepts et les approches théoriques faisant référence en clinique du travail et les méthodes mobilisables pour conduire une intervention en santé au travail.</li> <li>- Développer un positionnement professionnel cohérent et affirmé de l'intervenant en santé au travail, dans le cadre d'une approche transversale, diversifiée et pluridisciplinaire.</li> </ul>	<p>Formation en 15 mois</p> <p>Durée / an : 162h, 2 jours / mois, 140h de stage, 5h de tutorat</p> <p>Ce DU s'adresse à des professionnels impliqués dans le champ de la santé au travail, professionnels en ressources humaines, en management et consultants, ainsi que tous ceux qui souhaitent se réorienter vers ces champs.</p> <p>Accès : BAC+ 4. Les candidatures des professionnels dont le niveau d'entrée est bac + 2 ou bac + 3 seront examinées par la commission de sélection.</p> <p>Les enseignements à proprement parler sont organisés en 5 unités d'enseignement (UE).</p> <p>Formation continue en présentiel.</p> <p>BAC+3</p>
Diplôme universitaire	APPROCHE PSYCHANALITIQUE DU GROUPE 2ANS	<p>Ce D.U. vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre à reconnaître, par l'expérience, la dimension inconsciente groupale et se doter d'une méthodologie d'écoute spécifique.</li> <li>- Donner les outils conceptuels issus du corpus théorique de l'approche psychanalytique du groupe.</li> <li>- Connaître la grande diversité des dispositifs, en repérer le fondement commun et les enjeux spécifiques.</li> <li>- Afin de les rendre adéquats, aider à la mise en place ou au réajustement de dispositifs groupaux dans les institutions.</li> </ul>	<p>Formation en 2 ans</p> <p>Durée / an : 140h, 2 jours / mois, 5h de tutorat</p> <p>Accès : Bac+ 3 ou équivalent.</p> <p>S'adresse à des professionnels ayant une pratique dans les domaines de la santé, de l'éducation ou du social (médecins, psychologues, IDE, éducateurs, rééducateurs, assistantes sociales...) et souhaitant acquérir et/ou développer des compétences dans la mise en place et l'animation de groupes.</p> <p>Formation continue BAC+3</p>
Diplôme universitaire	ANALYSE DE LA PRATIQUE ET	<p>Ce D.U. vise à :</p>	<p>Formation en 2 ans</p>

	REGULATION INSTITUTIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvrir la réflexion sur les implications (individuelles, groupales, institutionnelles), de la pratique d'analyse de la pratique et de la régulation institutionnelle,</li> <li>- Soutenir la constitution d'un cadre interne pour les participants,</li> <li>- Élaborer la position particulière de l'écoute d'un groupe, dans le contexte des institutions et de leurs mutations actuelles.</li> </ul>	<p>Durée / an : 66h, 1 jour / mois, 2h de tutorat</p> <p>Accès : BAC+3 ou équivalent</p> <p>Ce DU s'adresse à des professionnels (psychologues, formateurs, sociologues...) intervenant en groupe d'analyse de la pratique et/ou en régulation institutionnelle, et titulaires d'un Master 2, d'un DESS ou d'un DEA en sciences humaines/sociales ou équivalent.</p> <p>Le programme de la formation s'articule autour de 5 axes.</p> <p>Formation continue</p> <p>Bac+5</p>
Diplôme universitaire	ÉTUDES TECHNOLOGIQUES INTERNATIONALES	<p>Le DUETI offre la possibilité aux étudiant.es ayant validé leur DUT de poursuivre leur formation dans leur domaine de spécialité au sein d'une université étrangère.</p>	<p>Durée : 2 semestres</p> <p>Au choix : 2 semestres d'études ou 1 semestre d'études + 1 semestre de stage</p> <p>Le DUETI rentre dans les programmes de mobilité proposés par l'Université Lumière Lyon 2</p> <p>Destinations Européennes : 5 universités dans 5 pays différents...</p> <p>Destinations hors Europe : 17 universités dans 10 pays différents</p> <p>Niveau de recrutement à BAC+2</p> <p>Formation initiale</p> <p>BAC+3</p>
Diplôme universitaire	Commerce et Affaires Internationales	<p>Le Diplôme Universitaire Commerce et affaires internationales (DU CAI) couple une formation en langue française générale à une formation en langue de spécialité.</p> <p>Ce diplôme de français de spécialité est conçu pour des étudiants non francophones souhaitant faire des études supérieures de gestion ou d'économie en France, ou poursuivre leurs études dans un autre pays avec un solide bagage linguistique et disciplinaire.</p>	<p>Accessible à partir du niveau B1 en français</p> <p>Le DU s'étend sur l'année universitaire, de septembre à mai.</p> <p>546 heures d'enseignement au total réparties deux semestres de 12 semaines de cours chacun, dont 42 heures de Cours Magistraux dans la Faculté de Sciences économiques et Gestion de l'université Lumière Lyon 2.</p>

		L'obtention de ce diplôme atteste d'un niveau B2 ou C1 selon les résultats obtenus par l'étudiant.e. en cours de langue.	La liste des enseignements varie en fonction des possibilités du CIEF et de l'Université Lumière Lyon 2. Formation initiale
Diplôme universitaire	Vie Publique en France	<p>Le Diplôme Universitaire Vie publique en France (DU VPF) associe une formation en français général à une langue de spécialité.</p> <p>L'objectif est de se former à la culture et la société française contemporaines, dans les domaines du droit ou de la communication.</p> <p>L'obtention de ce diplôme atteste d'un niveau B2 ou C1 selon les résultats obtenus par l'étudiant.e. en cours de langue.</p>	<p>Accessible à partir du niveau B1 en français</p> <p>Le DU s'étend sur l'année universitaire, de septembre à mai.</p> <p>546 heures d'enseignement au total réparties deux semestres de 12 semaines de cours chacun, dont 42 heures de Cours Magistraux dans différentes facultés de l'université Lumière Lyon 2.</p> <p>La formation se décline en deux parcours, axé sur la Communication ou le Droit et société.</p> <p>Le D.U. de spécialité comporte des enseignements dispensés au CIEF et, au second semestre, selon les spécialités, des cours magistraux donnés dans les composantes (« médias et journalisme », « information-communication »).</p> <p>Le premier semestre est plutôt axé sur les compétences linguistiques, le second sur les compétences méthodologiques et spécialisées.</p> <p>La réussite au D.U. ne garantit pas l'admission dans la filière visée, qui dépend entièrement du directeur du diplôme choisi.</p> <p>Formation initiale</p>
Diplôme universitaire	Arts de la scène, cultures de l'image et de l'espace	<p>Le Diplôme Universitaire Arts de la scène, Culture de l'image et de l'Espace (DU ASCIE) couple une formation en langue française à une formation artistique.</p> <p>Ce diplôme de français de spécialité est conçu pour des étudiants non</p>	<p>Accessible à partir du niveau B1 en français.</p> <p>Le DU s'étend sur l'année universitaire, de septembre à mai.</p> <p>546 heures d'enseignement au total réparties deux</p>

		<p>francophones souhaitant se préparer à un cursus artistique en France.</p> <p>La formation permet d'expérimenter les pratiques artistiques sous la forme d'ateliers sur le campus Lyon 2 Lumière, de workshops dans les lieux culturels de la ville, d'un voyage d'étude en France et d'un projet de réalisation d'un film documentaire encadré par un documentariste professionnel enseignant à l'Université. La formation est complétée par une réflexion sur la théorie et la pratique de différentes disciplines artistiques, qui s'appuie sur les Sciences humaines et Sciences sociales enseignées à l'université Lyon 2 Lumière.</p> <p>L'obtention de ce diplôme atteste d'un niveau B2 ou C1 selon les résultats obtenus par l'étudiant.e. en cours de langue.</p>	<p>semestres de 12 semaines de cours chacun, dont 42 heures de Cours Magistraux dans le département des Arts du Spectacle à l'université Lumière Lyon 2.</p> <p>La liste des enseignements varie en fonction des possibilités du CIEF et de l'Université Lumière Lyon 2.</p> <p>Formation initiale</p>
Diplôme universitaire	Accompagnement de Cursus	<p>Ce diplôme vise le renforcement des compétences de langue françaises générales et l'acquisition d'une langue et de compétences de communication de spécialité.</p>	<p>La formation s'adresse aux étudiants allophones suivant un cursus complet de Licence de Sciences économiques et de gestion (SEG). Elle ne peut être suivie indépendamment de ce cursus.</p> <p>Accessible aux étudiants attestant d'un niveau B2.</p> <p>Le DU accompagne les cours de Licence en Sciences économiques et gestion. Les cours s'étendent sur l'année universitaire, de septembre à mai.</p> <p>336 heures d'enseignement et d'activités au total réparties deux semestres de 12 semaines de cours chacun.</p> <p>Formation initiale</p>
Diplôme universitaire	FRANCAIS SUR OBJECTIF UNIVERSITAIRE DUF	<p>Ce diplôme vise le renforcement des compétences de langue française générales et l'acquisition d'une langue et de compétences de communication de spécialité.</p>	<p>La formation s'adresse aux étudiants allophones inscrits en Licence 3 en Sciences économiques et de gestion dans le cadre d'un accord interuniversitaire avec SEG et le CIEF. Elle ne peut être suivie indépendamment de ce cursus.</p>

			<p>Le DU accompagne les cours de Licence en Sciences économiques et gestion. Les cours s'étendent sur l'année universitaire, de septembre à mai.</p> <p>210h d'heures d'enseignement et d'activités au total réparties deux semestres de 12 semaines de cours chacun.</p> <p>Formation initiale</p>
Diplôme universitaire	Etudes Françaises A1 (DUEF A1) - PAR NIVEAU	<p>Ce parcours semestriel offre un apprentissage du français à un niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL). Il permet d'acquérir un Diplôme universitaire d'Études Françaises (DUEF).</p>	<p>DU ETUDES FRANCAISES A1 INTENSIF SEMESTRE 1 / SEMESTRE 2 (DUEF) :</p> <p>Durée : 280 heures par semestre / 12 semaines de cours</p> <p>7 Cours de langue</p> <p>DU ETUDES FRANCAISES A1 SEMI-INTENSIF SEMESTRE 1 / SEMESTRE 2 (DUEF) :</p> <p>Durée : 210 heures par semestre / 12 semaines de cours</p> <p>4 Cours de langue</p> <p>Formation initiale</p>
Diplôme universitaire	PASSERELLE - 2 NIVEAUX	<p>Le Diplôme Universitaire Passerelle - étudiants en exil (DUP) est une formation diplômante semestrielle qui s'appuie sur le Diplôme universitaire d'études françaises (DUEF) du CIEF visant le perfectionnement de la langue française, dans l'objectif d'intégrer une formation universitaire ou bien d'intégrer la vie professionnelle. Ce Diplôme Universitaire (DU) prend en compte la spécificité du public en exil et ses besoins en matière d'accompagnement académique, culturel, administratif et social.</p>	<p>Le DU Passerelle est proposé pour acquérir les niveaux B1 au premier semestre et B2 au deuxième semestre.</p> <p>240h pour chaque semestre, soit environ 20 heures hebdomadaires.</p> <p>Les semestres sont organisés sur 12 semaines de cours en présentiel et une semaine obligatoire d'examens.</p>

Diplôme d'établissement, diplôme universitaire, diplôme interuniversitaire.

On précisera les objectifs de la formation ainsi que le public visé

On précisera : le niveau d'entrée, la durée (nombre d'heures estimées), s'il s'agit de formation initiale ou continue, en présentiel, en e-learning, etc. et le cas échéant le niveau du diplôme et son inscription au RNCP.

## DA07 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION LISTE DES ÉCOLES DOCTORALES

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**

VAGUE A

Établissement : Université Lyon 2

Numéro, Sigle et Intitulé	Département scientifique (1 à 10)	Établissements co-accrédités*		Partenaires**
		Délivrance partagée (souligner l'établissement support de l'ED)	Délivrance conjointe	
ED 483, ScSo, Sciences sociales	6, 7	<u>Université Lumière Lyon 2</u> Université Jean Moulin Lyon 3 Université Jean Monnet de Saint-Etienne ENS de Lyon Institut national des sciences appliquées de Lyon Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon Ecole nationale des travaux publics d'état (ENTPE)		Institut d'études politiques (IEP) de Lyon ENSSIB
ED 484, 3LA, Lettres, Langues, Linguistique et Arts	6	<u>Université Lumière Lyon 2</u> Université Jean Moulin Lyon 3 Université Jean Monnet de Saint-Etienne		CNSMD de Lyon École supérieure des arts et du design de Saint-Étienne (ESADSE)

		ENS de Lyon		École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne (ENSASE)
ED 485, EPIC, Education, Psychologie, information et communication	6, 7	<u>Université Lumière Lyon 2</u> Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Moulin Lyon 3 Université Jean Monnet de Saint-Etienne ENS de Lyon		ENSSIB Institut national des sciences appliquées de Lyon Institut d'études politiques (IEP) de Lyon
ED 492, Droit, Ecole doctorale de Droit	7	<u>Université Jean Moulin Lyon 3</u> Université Lumière Lyon 2 Université Jean Monnet St Etienne		
ED 476, NsCo, Neurosciences et cognition	5, (6, 7)	<u>Université Claude Bernard Lyon 1</u> Université Lumière Lyon 2		
ED 512, Infomaths, Ecole doctorale en informatique et mathématiques de Lyon	9	<u>Université Claude Bernard Lyon 1</u> Université Lumière Lyon 2 Institut National des Sciences Appliquées de Lyon Ecole Normale Supérieure de Lyon Ecole Centrale de Lyon Université Jean Moulin Lyon 3		
ED 486, SEG, Sciences économiques et de gestion	7	<u>Université Jean Moulin Lyon 3</u> Université Lumière Lyon 2		

		Université Claude Bernard Lyon 1 Université Jean Monnet St Etienne ENS de Lyon		EM Lyon Business School
--	--	--	--	-------------------------

\* Les établissements co-accrédités délivrent le diplôme de doctorat, seuls s'ils sont en délivrance partagée, conjointement s'ils sont en délivrance conjointe.

\*\* Les établissements partenaires ne délivrent pas le diplôme de doctorat.

(NB : les établissements co-accrédités en délivrance conjointe et les établissements partenaires étaient auparavant regroupés, sans distinction, au sein de la catégorie "établissements associés").

**Champs disciplinaires (DS) :** 1 - Mathématiques et leurs interactions ; 2 - Physique ; 3 - Sciences de la Terre et de l'Univers, Espace ; 4 - Chimie ; 5 - Biologie, Médecine, Santé ; 6 - Sciences humaines et humanités nouvelles ; 7 - Sciences de la Société ; 8 - Sciences pour l'ingénieur ; 9 - Sciences et technologies de l'information et de la communication ; 10 - Sciences agronomiques et écologiques.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Administration Économique et Sociale (AES)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique de la mention AES.  La première année est issue du <b>portail Droit</b> qui débouchait sur les licences de Droit, AES, et Administration publique, ainsi que du <b>portail Économie, gestion, droit</b> qui débouchait sur les licences Droit, Economie et gestion, et Administration publique
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Sans objet.
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	Les parcours envisagés dans le prochain contrat quinquennal de formation prennent appui sur la structure issue du dispositif Nouveaux Coursus Universitaires (NCU) du PIA ANR dont ont bénéficié les Licences AES, Droit et Administration Publique de la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié. Ce dispositif NCU a permis d'envisager une modularisation des enseignements sur la période 2020-2022.  Dans le prochain contrat, il sera envisagé au moins quatre parcours qui prendront appui un socle commun

	<p>de formation en droit, économie et gestion. Ils assureront une <i>pré-spécialisation de niveau Licence</i> dans la L AES.</p> <p><b>Gestion et Droit des entreprises</b> : ce parcours a pour finalité de préparer les étudiantes et étudiants aux masters de droit de privé notamment de droit des affaires, de droit social et de droit du travail. Des enseignements de droit dans ces matières ainsi que des cours de gestion assurant une bonne maîtrise du pilotage des organisations seront envisagés en son sein.</p> <p><b>Management et économie</b> (nom non encore définitivement arrêté) : ce parcours sera construit en référence au parcours Management Marketing et Commerce international (MMCI) du contrat précédent. Il visera à former des étudiantes et étudiants susceptibles d'intégrer des masters proposés par la FSEG de l'Université Lumière Lyon 2 et les autres universités et les IAE. Ces masters ont trait aux mentions Management Stratégique, Management de l'Innovation, Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports (3ET), Emploi et Ressources Humaines, Monnaie, Banque, Finance, Assurance (MBFA), Économie Sociale et Solidaire (ESS). Les enseignements d'économie et de gestion seront envisagés spécifiquement à ce parcours.</p> <p><b>Parcours bi-disciplinaire LEA : Commerce International et Langues étrangères</b> (nom non encore définitivement arrêté) : ce parcours sera construit en référence au parcours Management Marketing et Commerce international (MMCI) du contrat précédent et dans le cadre d'une co-construction d'un <i>parcours commun</i> avec le département LEA de la Faculté des Langues du type AES (LEA) ; le département LEA fera un parcours symétrique LEA(AES). L'objectif de ce parcours commun serait double :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux étudiantes et étudiants d'accéder notamment au master Commerce International et Langues étrangères (CILA) proposé par la Faculté de Langues et autres masters de cette nature proposés par les facultés de sciences économiques et de gestion et celles de Langues.</li> <li>- Assurer un accès aux étudiantes et étudiants de 2eme année de cette licence à la Licence professionnelle envisagée <i>Métiers du commerce international</i>, projet de licence professionnelle commune aux Facultés de Droit et de Langues. Les enseignements management et de langues vivantes (au moins deux langues vivantes pour chaque étudiante et étudiant) seront envisagés spécifiquement à ce parcours.</li> </ul> <p><b>Général</b> : ce parcours Général existant dans le précédent contrat sera maintenu. Il est destiné aux étudiantes et étudiants dont le projet professionnel n'est pas encore suffisamment précis pour faire le choix d'un des trois autres parcours. Des enseignements communs aux trois parcours seront proposés.</p>
--	---

	<p>Sans que cela soit définitivement arrêté selon les parcours, il est envisagé que ces mêmes parcours soient déclinés au titre du semestre 5 et 6 ou du semestre 3 de la deuxième année ou même dès le semestre 2 de la première année.</p> <p>La classe <b>Prépa Écoles supérieures de commerce et de management</b> en collaboration avec le Lycée N.D. des Minimes sera maintenue. Il ne s'agit pas d'un parcours au sens strict mais ce dispositif spécifique et original, opérant depuis 2011 est non seulement attractif et a montré son efficacité. Les statistiques sur les dernières promotions indiquent que 100 % des étudiantes et étudiants qui l'ont suivi ont intégré une école de commerce ou de management dans le cadre des concours Passerelle 2 et Tremplin 2 particulièrement sélectifs.</p> <p>Le <b>programme International MINERVE</b> sera proposé aux étudiantes et étudiants de la licence AES notamment à ceux qui envisageront le parcours <b>Commerce International et Langues étrangères</b>.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</p> <p>Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel majoritairement.</p> <p>Des enseignements en mode distanciel, expérimentés lors des vagues de confinement de la crise sanitaire, pourront être envisagés en complément des enseignements en présentiel. Ils prendront appui sur les outils numériques conséquents dont s'est doté l'établissement.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants).</p> <p>Les maquettes ne sont pas pour l'heure fixées. Les heures incluent :</p> <p>1° Des enseignements en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) ;</p> <p>2° Des enseignements à distance et des enseignements mobilisant les outils numériques ;</p>

	<p>3° Des séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle comme <b>l'option STAGE</b> mise en place au titre de L3 AES et positionnée au sein de l'UE des compétences transversales et professionnelles dans le cadre des maquettes précédemment modularisées.</p> <p>4° Des projets individuels ou collectifs qui favorisent la mise en perspective, sur un même objet d'étude, de plusieurs disciplines et compétences.</p> <p><b>Le projet Entreprendre</b> du semestre 6 commun aux trois parcours de la L3 AES dans le contrat précédent sera positionnée tout comme des <b>modules dédiés Projets Pro au cours des semestres antérieurs</b>.</p> <p>Un projet de <b>Jeu d'entreprise</b> commun à la promotion de L2 ou de L3, combinant des dimensions de gestion, de ressources humaines est envisagé. Il pourrait être mutualisés avec la LP Comptabilité et Gestion des Associations (LP CGA), LP proposée par la Faculté de Droit.</p> <p>Des <b>dispositifs de pédagogie inversée</b> seront également envisagés comme mode de formations et d'apprentissage</p> <p>Le travail personnel de l'étudiant s'appuie sur ces différentes activités et doit être compris entre 4500 et 5400 heures.</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus :	<p>L1 : 200 étudiants</p> <p>L2 : 160 étudiants</p> <p>L3 : 250 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p><b>Reconduction du Partenariat avec le Lycée Notre Dame des Minimes</b> (69005 Lyon) pour la Classe Prépa Écoles supérieures de commerce et de management.</p> <p><b>Projet de partenariats avec des lycées du site de Lyon</b> pour le projet de parcours Commerce International et Langues étrangères et celui de Licence Professionnelle Métiers du commerce international</p>
Accords internationaux particuliers :	Les étudiantes et étudiants bénéficient de l'ensemble des accords de l'université Lumière Lyon 2.
Conventionnement avec une institution privée française :	Sans objet.

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Le rapport d'évaluation Hcéres de la formation avait formulé un certain nombre de remarques. Ces dernières avaient donné lieu une réponse argumentée et détaillée.

La présente licence AES vise résolument à former des étudiantes et étudiants dans les métiers de la gestion, du droit et de l'économie en direction **d'opérateurs principalement privés** (PME, entreprises de taille intermédiaires, grandes entreprises, associations) à implantation et rayonnement différents (locaux, régionaux, nationaux ou internationaux). Les parcours, les enseignements de droit, de gestion, d'économie, d'informatique, de langues, les interventions, les opérations transversales sont mobilisées à l'aune de cette cible. En cela, elle est notamment bien distincte de la licence d'administration publique (LAP) dont la finalité est bien de préparer aux concours administratifs, démarche effective depuis 2016.

La **professionnalisation** des étudiantes et étudiants par la licence AES n'est pas nouvelle. Elle sera renforcée par la **structuration des quatre parcours envisagés**, par les cours proposés, par les intervenants retenus, par les **dispositifs spécifiques** (Modules Pro, Projet Entreprendre, Jeu d'entreprise, Classe Prépa concours, LV...).

En outre, dans le cadre du dispositif NCU, l'ossature de la Licence AES comme celle des licences de droit et d'administration publique de la faculté de droit s'est développée dès la rentrée 2020-2021 en **compétences principales, connexes et transversales et préprofessionnelles et sera reconduite sur cette approche**.

**Un stage** est inscrit dans la maquette et est proposé aux étudiantes et étudiants comme il l'était déjà depuis 2020-2021 au titre des compétences transversales et préprofessionnelles de la L3. Le partenariat spécifique avec le SCUIO-IP de notre université pour le suivi de ces étudiants et l'évaluation des compétences acquises est maintenu.

Cette ossature et ces dispositifs nombreux et singuliers assureront des compétences **principales, connexes et transversales et préprofessionnelles et des soft et hard skills favorables à l'insertion professionnelle**.

Cette professionnalisation se poursuivra par le maintien de relations anciennes, fortes et de qualité de la Licence AES avec les **mentions masters de la FSEG, de la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié et de l'Institut d'Études du Travail** de Lyon.

Le **rapprochement avec les autres licences professionnelles** de la Faculté de Droit (LP Gestion et Comptabilité des Associations, Métiers du contentieux, LP Assistant Juridique) s'inscrira dans cette démarche avec, simultanément, une professionnalisation avec certains enseignements spécifiques et un élargissement de l'offre de formation aux étudiantes et étudiants de la Licence AES.

Elle sera amplifiée par **le projet de parcours commun AES – LEA et de licence professionnelle** sur les métiers du commerce international avec la Faculté de Langues, par la mise en relation plus forte avec le **master reconnu Commerce International et Langues étrangères** (CILA) de la faculté de Langues et par le projet de de création de **master de droit des affaires et gestion** au niveau de la mention de Droit des affaires de la Faculté de Droit qui offrira un master de plus aux étudiantes et étudiants de la licence AES.

Avec l'ensemble des éléments rappelés ci-dessus en termes de structuration, de dispositifs, et forte et animée de cette ambition de formation de qualité et de professionnalisation, **la licence AES proposée tient une place singulière et spécifique au sein des offres de formation de type licence dans le domaine Droit Économie Gestion**.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Administration publique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>La licence mention Administration publique est délivrée par l'université Lyon 2 depuis 2012 (année de son transfert depuis l'IEP vers la faculté de droit). La formation a d'abord été une licence « suspendue » proposée uniquement à un niveau bac + 3 ; elle accueillait alors principalement des étudiants non juristes diplômés d'un BTS ou d'un DUT ou, plus marginalement, d'une licence ou d'un master en SHS.</p> <p>En 2016, la licence a adopté un format en 3 années, modifiant quelque peu sa démographie. Si l'effectif global de la promotion est stable depuis 2016, la provenance des étudiants a évolué : les titulaires d'un BTS accèdent désormais principalement en 2<sup>e</sup> année tandis que les titulaires de DUT intègrent en 3<sup>e</sup> année. Les admissions parallèles en provenance des autres licences de SHS ont diminué, bien que quelques étudiants (2 à 3 par année) entreprennent une double formation LAP-SHS (le plus souvent science politique).</p> <p>L'équilibre interne de la formation a dernièrement évolué (depuis la rentrée 2019 pour la L1 et la rentrée 2020 pour les L2 et L3) dans le cadre de la mise en œuvre de l'expérimentation NCU de Cursus+. La refonte de la maquette à la fois en modules et en blocs de connaissances et de compétences favorise une plus grande personnalisation des parcours ; elle renforce par ailleurs la place des SHS dans la formation.</p> <p>La présente demande d'accréditation s'inscrit dans le prolongement de cette dernière évolution et entend préserver l'équilibre actuel car il permet un plus grand choix et une meilleure adaptation de la formation au</p>

	<p>projet professionnel des étudiants. En cela, cette licence ne s'épuise plus dans une formation posant les rudiments primaires de la préparation aux concours de la fonction publique mais permet tout à la fois de préparer les concours (non plus seulement les concours administratifs généraux mais également des concours plus spécifiques de l'administration sanitaire et sociale par exemple) mais aussi de développer des connaissances et compétences sur l'administration publique et son environnement utiles pour travailler dans le secteur parapublic ou privé.</p>
<p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »</p>
<p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Non pertinent.</p>
<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>La licence mention Administration publique comprend un parcours par année. Les effectifs ne sont en effet pas suffisamment nombreux pour que nous puissions déployer une offre de parcours plus développée. Ceci étant, la licence mention Administration publique s'inscrivant en complémentarité avec la licence mention Droit et la licence mention Administration économique et sociale, la structuration choisie lui permet de couvrir un spectre original et identifié par les étudiants. Son caractère pluridisciplinaire et la proposition d'une série d'options permettent par ailleurs de compenser l'unicité des parcours chaque année.</p> <p>La première année pose les fondements de la mention ; elle permet d'aborder la question de l'administration publique à travers la présentation des notions matricielles (eg. l'État, le pouvoir, le marché, les institutions).</p> <p>La deuxième année propose un premier approfondissement des grandes notions présentées en première année, aussi bien en droit qu'en sociologie ou en économie et finances. Elle doit permettre aux étudiants d'acquérir un premier niveau de compréhension des conditions de l'action publique.</p> <p>La troisième année est construite comme un second niveau d'approfondissement de l'action publique et de ses structures et agents. Cela passe à la fois par une plus grande expertise juridique, par l'approfondissement de la maîtrise des règles comptables et financières mais aussi par la personnalisation plus poussée de leur parcours (eg. choix d'options en fonction du projet professionnel) ainsi que par des travaux personnels plus poussés (eg. initiation à la recherche ou suivi d'un stage) qui doivent permettre aux étudiants de commencer à confronter leurs savoirs théoriques à la réalité de la pratique administrative.</p>

	Parcours MINERVE : la formation prévoit la possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE.
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon.
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>La licence mention Administration publique est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue. Elle est également accessible via la VAE.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel majoritairement.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1 500 heures d'enseignements et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants), correspondant à 4 500 heures d'activités étudiantes.</p> <p>Les enseignements seront proposés principalement en présentiel, combinant :</p> <p>1° Des enseignements en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) ;</p> <p>2° Des enseignements à distance et des enseignements mobilisant les outils numériques ;</p> <p>3° Des séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle ;</p> <p>4° Des projets individuels ou collectifs qui favorisent la mise en perspective, sur un même objet d'étude, de plusieurs disciplines et compétences.</p> <p>Il sera proposé au moins 10 % d'enseignements en langues étrangères (part des enseignements linguistiques au cours des 6 semestres). Deux précisions peuvent être apportées : les enseignements linguistiques d'anglais portent sur de l'anglais disciplinaire ; ils combinent ainsi apprentissage linguistique et professionnalisation des étudiants. La proposition de certains enseignements en anglais est à l'étude et pourrait, le cas échéant, accroître la part des enseignements en langues étrangères dans la licence mention Administration publique.</p> <p>Enfin, des activités transversales et intégratives (représentants environ 100 heures d'activités réparties au cours de la licence seront proposées aux étudiants.</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>

Effectifs attendus :	<p>Les effectifs attendus sont :</p> <p>L1 : 40 étudiants</p> <p>L2 : 30 étudiants</p> <p>L3 : 30 étudiants</p> <p>Ces effectifs sont conformes à ce que nous connaissons depuis plusieurs années. Ce format permet de conférer un format « promo » qui participe au bon fonctionnement du diplôme et crée des solidarités utiles dans le cadre de la préparation des concours, puis du déroulé des carrières.</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>La licence mention Administration publique est accessible par une passerelle spécifique aux étudiants diplômés de l'Institut universitaire de technologie de l'Université Grenoble Alpes.</p>
Accords internationaux particuliers :	<p>Dans le cadre de cette formation (ou plus généralement de la composante), un/des accords de coopération sont conclus avec les établissements partenaires suivants :</p> <p>Université de Ljubljana (Slovénie),</p> <p>Université Mykolas Romeris (Lituanie),</p> <p>Université de Glasgow (Écosse),</p> <p>Outre ces accords spécifiques, les étudiants peuvent partir en échange dans les universités bénéficiant d'un accord général avec Lyon 2.</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>Non pertinent.</p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Suite aux recommandations issues de l'évaluation de la licence mention Administration publique par le Hcéres, une attention particulière sera apportée aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La place des disciplines non juridiques sera renforcée et valorisée. La « modularisation » de la maquette dans le cadre de l'expérimentation Coursus + a déjà permis d'offrir un plus grand nombre d'enseignements non juridiques. Cette tendance sera confirmée pour que les disciplines juridiques obligatoires ne représentent plus qu'environ 50 crédits ECTS. Cela laissera davantage de possibilités aux étudiants de diversifier leur formation et de profiter de la pluridisciplinarité de la licence.</li> </ul>	

- Le stage sera proposé dans la maquette elle-même afin de le valoriser davantage. Il ne sera vraisemblablement pas obligatoire car il est difficile pour l'ensemble de nos étudiants de trouver des stages de durée suffisamment longue pour satisfaire les exigences inhérentes à un stage obligatoire pour tous.

De façon plus large, la licence mention Administration publique renforcera sa traduction en blocs de connaissances et de compétences engagée depuis 2 ans. Cela se traduira dans une approche plus transversale des enseignements (dont les modalités d'évaluation tiendront compte de cette nouvelle conception).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non pertinent.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Arts du spectacle
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique.  La première année de licence naît de la disparition des portails « Arts » et « Médias, Cultures et Sociétés ». Elle comportera des couplages au semestre 1, avec les licences suivantes : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lettres</li> <li>2. Histoire de l'art et Archéologie</li> <li>3. Information-communication</li> </ol>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<u>Renouvellement</u> de la structure existante, dès la L2 : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Parcours « Images » (cinéma et photographie)</li> <li>2. Parcours « Scènes » (théâtre et danse)</li> </ol>

	<p>3. Parcours « Acteur » (ENSATT, sur concours d'entrée)</p> <p>4. Parcours « Interprète danseur » (CNSMD, L2-L3)</p> <p>Les deux parcours principaux (par nombre d'étudiants) réunissent quatre champs disciplinaires, artistiques et professionnels : le cinéma, le théâtre, la photographie, la danse.</p> <p>Les deux parcours co-portés par des institutions partenaires (ENSATT et CNSMD) inscrivent la Licence dans une relation forte avec deux écoles prestigieuses du site lyonnais.</p> <p>Parcours MINERVE : possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE dans le cadre du parcours « Images ». Une réflexion est en cours pour l'élargir au parcours « Scènes » (voir <i>infra</i>).</p> <p>Un projet de Double Licence est envisagé avec la Licence Lettres de l'université Lumière Lyon 2. Sa faisabilité dépendra des moyens humains et logistiques, mais les deux formations ont déjà connu une Licence bidisciplinaire par le passé (quinquennal 2011-2016).</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</p> <p>ENSATT (parcours « Acteur »), 4 rue Sœur Bouvier, 69005 Lyon</p> <p>CNSMD (parcours « Interprète danseur »), 3 quai Chauveau, 69266 Lyon</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel majoritairement.</p> <p>Parcours 1 et 2 : Cours sur le campus nécessitant un équipement audiovisuel spécifique (salles AV, salles de traitement d'images, salles de montage, laboratoire photo, studios théâtre et danse).</p> <p>Parcours 3 et 4 : Cours auprès des institutions partenaires.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants) y compris des enseignements mobilisant les outils numériques, des cours pré-professionnalisants, des cours pratiques.</p>

	<p>Le travail personnel de l'étudiant s'appuie sur ces différentes activités et est compris entre 4500 et 5400 heures.</p> <p>Outre les enseignements transversaux, qui prévoient des cours de Langues (5% du total de la formation), un volume de 2% de cours de spécialité en langue étrangère est prévu, entre autres dans le cadre du partenariat avec l'Université de Pittsburgh (États-Unis).</p> <p>En principe, le Parcours MINERVE sera reconduit (PIM Italien) mais ne pourra pas remplacer les cours pratiques (raison d'échec du dispositif lors de la précédente maquette). À cette condition, il pourra être élargi du seul parcours « Images » au parcours « Scènes ».</p> <p>De nombreux partenariats Erasmus+ sont déjà en place et seront reconduits.</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus :	<p>Pour les parcours 1 et 2 :</p> <p>L1 : 345 étudiants</p> <p>L2 : 210 étudiants</p> <p>L3 : 175 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>École Nationale des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT) – Lyon</p> <p>Conservatoire National Supérieur Musique et Danse (CNSMD) – Lyon</p> <p>ENS Lyon</p> <p>CRR</p> <p>CinéFabrique</p> <p>CPGE littéraires : lycées publics à Lyon (Herriot ; lycée du Parc), Avignon (Mistral), Cannes (Carnot), Clermont-Ferrand (Pascal), La Réunion (Leconte de Lisle)</p>
Accords internationaux particuliers :	<p>Erasmus : Aarhus, Lodz, Leipzig, Weimar, Milan, Bologne, Udine, Utrecht, Vilnius, Manchester, Kingston, Valencia, Niteroi (Brésil), Montréal.</p> <p>Université de Pittsburgh : échange d'enseignements (un enseignant-chercheur par an, sur un semestre).</p>

Conventionnement avec une institution privée française :	À l'occasion, la formation a établi des conventions de mise à disposition de locaux pour des institutions privées auprès desquelles se tiennent des cours pré-professionnalisants.
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>La formation va renforcer son principe de spécialisation progressive en retrouvant dès le semestre 2 une dimension plus adaptée à l'échelle du département, puis dès le semestre 3 un partage en deux parcours principaux (Images et Scènes) permettant des choix entre cinéma et photo d'une part, théâtre et danse de l'autre. Parallèlement à cela, des cours plus spécialisés en termes théoriques, pratiques ou de pré-professionnalisation vont permettre une plus grande individualisation du parcours de l'étudiant. Le rapport Hcéres, globalement positif, encourageait la formation à poursuivre sur cette voie.</p> <p>Dans la mesure du possible et si compatible avec l'organisation pédagogique prévue par la Licence, la formation va essayer de renforcer la présence de langues étrangères de spécialité, en élargissant le parcours PIM au parcours Scènes. Cela correspond à la seule recommandation d'ordre pédagogique fournie par le Hcéres, les autres aspects étant liés à la présentation des parcours communs aux écoles de théâtre et de danse (qui sera améliorée) et au renforcement du rôle du conseil de perfectionnement (qui a été prévu).</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Pas d'option « accès santé ».</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Droit
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Depuis sa constitution, la licence mention Droit délivrée par l'Université Lyon 2 vise à former des juristes capables de poursuivre leurs études en masters juridiques ou de valoriser leurs études dans plusieurs champs professionnels.</p> <p>La première année de licence en droit s'est prioritairement inscrite dans le portail Droit, mais les étudiants pouvaient également faire leur première année dans le portail Économie, gestion et droit et dans le portail Institutions et société.</p> <p>L'organisation de la licence a évolué (depuis la rentrée 2019 pour la L1 et la rentrée 2020 pour les L2 et L3) dans le cadre de la mise en œuvre de l'expérimentation NCU de Cursus +. La refonte de la maquette à la fois en modules et en blocs de connaissances et de compétences favorise une plus grande personnalisation des parcours.</p> <p>La présente demande d'accréditation s'inscrit dans le prolongement de cette dernière évolution et entend préserver l'équilibre actuel car il permet une meilleure adaptation de la formation au projet professionnel des étudiants. Tenant compte de la sélection à l'entrée en première année de master, la formation permet aux étudiants de mieux se préparer à leur projet de master Elle n'exclut pas pour autant les débouchés professionnels à l'issue de la licence, les étudiants pouvant directement rentrer dans le monde du travail ou passer des concours de la fonction publique ouverts à Bac + 3.</p>

<p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »</p>
<p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Non pertinent</p>
<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>Plusieurs parcours et associations seront proposés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Licence mention Droit</u></b></li> </ul> <p>Organisée en trois années, la licence mention droit offre une formation généraliste dans les deux premières années, puis une formation plus spécialisée en troisième année avec des parcours :</p> <p>- <b>Droit privé</b> : les étudiants de ce parcours peuvent candidater pour poursuivre leurs études dans un master de droit privé ou de droit des affaires. Ils pourront aussi être recrutés comme juristes en entreprise ou en cabinet d'avocat, et après le M1 présenter les concours d'accès à la profession d'avocat ou de la magistrature.</p> <p>- <b>Droit public</b> : les étudiants de ce parcours peuvent candidater pour poursuivre leurs études dans un master de droit public ou dans un master d'administration publique. Ils peuvent aussi se présenter aux concours et des grandes écoles ou des IEP. Les étudiants ayant obtenu leur licence pourront présenter directement les concours des IRA ou du CNFPT pour intégrer comme cadre la fonction publique d'État ou territoriale, ou présenter les autres concours de la fonction publique ouverts à BAC+3 (police, administration territoriale...). Les métiers du journalisme, des ressources humaines, de la diplomatie, de l'humanitaire sont d'autres débouchés possibles. Après le M1, ils pourront présenter le concours d'entrée au CRFPA pour devenir avocat ou le concours d'entrée à l'ENM pour devenir magistrat.</p> <p>Par ailleurs, certains parcours seront ouverts aux étudiants à compter de la première année de Licence :</p> <p>- <b>Franco-allemand</b> : les étudiants de ce parcours sont inscrits à la fois au centre juridique franco-allemand de l'université de la Sarre et en licence en droit à Lyon. Deux spécialisations sont possibles : soit en droit français, soit en droit allemand. Dans les deux cas, les étudiants, bien qu'inscrits dans les deux universités, suivent leurs deux premières années au CJFA et sont à Lyon en 3e année. Ce parcours leur permet d'obtenir à la fois la licence française et le Zertifikat de l'université de la Sarre.</p>

	<p>- <b>Droit européen et international</b> : ce parcours sera proposé par la Faculté de droit de l'Université Catholique de Lyon (Ucly), sous convention avec l'Université Lumière Lyon 2. Il s'agira, tout au long du parcours de Licence, en plus des matières fondamentales, d'approfondir l'étude, en français et en anglais, du cadre juridique européen et international, tant d'un point de vue institutionnel que matériel, mais aussi avec une approche comparative, afin d'amorcer une spécialisation qui se devrait assez naturellement se poursuivre ensuite dans les masters dont les mentions et parcours recourent ces aspects.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Licences bidisciplinaires</u></b> :</li> </ul> <p><b><u>Dès la première année</u></b>, les étudiants pourront suivre une <b>licence bidisciplinaire</b> :</p> <p>- <b>Droit – Science politique</b> : les étudiants de cette licence bidisciplinaire qui remplace la Licence mention droit parcours Droit-Science politique accessible en L2, permet aux étudiants de poursuivre en master de droit public, de science politique ou d'administration publique. Ils pourront également présenter les concours d'accès aux IEP ainsi que les concours des IRA et du CNFPT pour intégrer comme cadre la fonction publique d'État ou territoriale, ou postuler directement aux emplois de la fonction publique</p> <p>- <b>Droit – Histoire de l'Art – Archéologie</b> : l'objectif de cette licence bidisciplinaire, qui remplace la Licence mention droit parcours Droit et du patrimoine culturel accessible en L2, est de donner des connaissances juridiques et artistiques aux étudiants afin de les préparer à certaines professions artistiques et culturelles pour des postes en lien avec le droit et notamment avec la nouvelle profession des commissaires de justice.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Double Licence</u></b></li> </ul> <p><b>Dès la première année</b>, les étudiants pourront suivre <b>une double Licence</b> :</p> <p>- <b>Droit – Histoire de l'art – Archéologie</b></p> <p>- <b>Droit – Science politique</b></p> <p>- <b>Droit – Economie et gestion</b></p> <p>Les deux premières doubles licences poursuivront des objectifs proches des licences bidisciplinaires, mais avec un volume horaire renforcé. En outre, la double Licence Droit – Histoire de l'art – Archéologie permettra aux étudiants d'envisager la profession de commissaire-priseur pour les ventes volontaires.</p> <p>La double licence Droit – Economie et gestion permettra aux étudiants d'acquérir les prérequis pour le parcours de master, Droit et Management. Les cours de la mention Droit seront les cours de droit classiques de</p>
--	---

	<p>licence (les cours non fondamentaux étant orientés vers le droit des affaires) tandis que les cours de la mention Sciences économiques et gestion seront majoritairement consacrés à la gestion (sans que cela exclut les cours d'économie utile à la compréhension du monde des affaires).</p> <p><b>Parcours MINERVE</b> : possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE.</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>La formation est dispensée sur le Campus Berges du Rhône - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon.</p> <p>Le parcours sous convention avec l'UCLy est dispensé sur le campus Saint-Paul - 2 place des Archives - 69002 Lyon.</p> <p>La licence en droit est par ailleurs délocalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- depuis 1992 au <b>Cambodge</b>, dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Royale de droit et des sciences économiques du Cambodge à Phnom Penh. Au titre de ce partenariat, des étudiants cambodgiens titulaires de cette licence peuvent candidater en Master à Lyon 2, et les étudiants français peuvent partir pour un semestre au Cambodge dans le cadre du stage de leur master.</li> <li>- depuis 2014 au <b>Brésil</b>, dans le cadre d'un partenariat (Programme PITES) associant, sur le site, les Universités de Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne, et au Brésil, l'Université de Sao-Paulo (USP). En sa qualité d'établissement partenaire, l'Université de Lyon 2 est habilitée à délivrer la Licence en Droit aux étudiants inscrits à la fois à Lyon 2 et l'USP en double inscription.</li> </ul>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>La licence mention Droit est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue. Elle est également accessible via la VAE.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel majoritairement.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>La licence mention Droit proposera un volume horaire d'environ 1500 heures d'enseignements et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants), correspondants à 4500 heures d'activités étudiantes. Les enseignements seront proposés principalement en présentiel combinant :</p> <p>1° Des enseignements en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) ;</p>

	<p>2° Des enseignements à distance et des enseignements mobilisant les outils numériques ;</p> <p>3° Des séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle ;</p> <p>4° Des projets individuels ou collectifs qui favorisent la mise en perspective, sur un même objet d'étude, de plusieurs disciplines et compétences.</p> <p>Au cours du semestre 6, une <b>Activité intégrative -Étude de cas transversale</b> sera prévue pour tous les étudiants et aura pour objectifs de mêler les différentes connaissances et compétences acquises pendant la Licence pour renforcer l'approche professionnelle des questions juridiques.</p> <p>Dans cette même optique, les étudiants pourront effectuer un <b>stage</b> au semestre 6.</p> <p>L'initiation à la recherche sera encouragée par la possibilité de suivre un enseignement de <b>Méthodologie à la recherche</b> au S6 et de rédiger un <b>mémoire</b>.</p> <p>Il sera proposé près de 10 % d'enseignements en langues étrangères (part des enseignements linguistiques au cours des 6 semestres). Les enseignements d'anglais portent sur de l'enseignement disciplinaire. Ils combinent donc apprentissage linguistique et professionnalisation des étudiants. La proposition de renforcer certains enseignements en anglais est à l'étude et pourrait, le cas échéant, accroître la part des enseignements en langues étrangères dans la licence mention Droit. Les étudiants pourront également s'inscrire à un programme optionnel de cours donnant lieu à la délivrance d'un diplôme universitaire (D.U.) où tout (D.U. <i>International Business Lawyer</i> – 80h) ou partie (D.U. <i>Juriste international</i> – 30h) des enseignements sont assurés en anglais.</p> <p>Par ailleurs, les étudiants ont la possibilité de s'engager, tout au long des trois années de licence, dans un Programme International MINERVE « Allemand », « Espagnol » ou « Italien ». Le suivi de ce parcours aboutit à la délivrance d'un DU en droit allemand, espagnol ou italien.</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus :	<p>Les effectifs attendus sont :</p> <p>L1 : 670 étudiants</p> <p>L2 : 435 étudiants</p> <p>L3 : 410 étudiants</p>

Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	La licence mention Droit est accessible par une passerelle spécifique aux étudiants diplômés de l'Institut universitaire de technologie de l'Université Grenoble Alpes.
Accords internationaux particuliers :	<p>La licence mention Droit est ouverte aux étudiants étrangers sélectionnés dans le cadre des programmes Erasmus+ par nos universités partenaires. Corrélativement, les étudiants de la Licence en Droit peuvent partir pour un semestre ou l'année de la L3. Dans le cadre de la Licence mention Droit, des accords de coopération ont été conclus avec les établissements partenaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allemagne : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rheinische Friedrich-Wilhelms - Universität Bonn ;</li> <li>- Johann Wolfgang Goethe Universität - Frankfurt am Main ;</li> <li>- Albert-Ludwigs - Universität Freiburg im Breisgau ;</li> <li>- Universität Regensburg ;</li> <li>- Universität des Saarlandes – Saarbrücken ;</li> <li>- Universität Trier ;</li> <li>- Julius-Maximilians - Universität Würzburg ;</li> </ul> </li> <li>• Autriche : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Karl-Franzens - Universität Graz ;</li> </ul> </li> <li>• Belgique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Haute école de la Province de Liège ;</li> </ul> </li> <li>• Chypre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- University of Cyprus</li> </ul> </li> <li>• Espagne : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Universidad de Alcalá ;</li> <li>- Universitat de Barcelona ;</li> <li>- Universidad de Córdoba ;</li> <li>- Universidad de la Laguna ;</li> <li>- Universidad de Málaga ;</li> <li>- Universidad de Salamanca ;</li> </ul> </li> <li>• Grèce : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ethniko Kai Kapodistriako Panepistimio Athinon ;</li> </ul> </li> <li>• Italie : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Università degli Studi dell' Insubria – Varese ;</li> <li>- Università degli Studi di Bergamo ;</li> <li>- Università degli Studi di Catania ;</li> <li>- Università Degli Studi di Genova</li> <li>- Università degli Studi di Milano – Bicocca - Milano ;</li> <li>- Università degli Studi di Napoli Federico II – Napoli ;</li> <li>- Università degli Studi di Salerno ;</li> <li>- Università degli Studi di Trieste ;</li> <li>- Università degli Studi Roma Tre ;</li> </ul> </li> <li>• Lituanie : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mykolo Romerio Universitetas- Vilnius ;</li> </ul> </li> <li>• Norvège : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Universitetet i Bergen ;</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pologne : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Uczelnia Łazarskiego – Warszawa ;</li> <li>- Uniwersytet Marii Curie-Skłodowskiej – Lublin ;</li> </ul> </li> <li>• Portugal : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Universidade Lusíada de Lisboa ;</li> </ul> </li> <li>• Royaume-Uni : <ul style="list-style-type: none"> <li>- University of Aberdeen ;</li> <li>- University of Wales Aberystwyth ;</li> </ul> </li> <li>• Suède : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Göteborgs universitet ;</li> </ul> </li> </ul>
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>- La Licence mention Droit de l'Université de Lyon 2 fait l'objet d'une convention avec la <b>Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lyon</b>.</p> <p>- La Faculté de droit a conclu une convention avec l'<b>EM Lyon Business School</b>, grande école de management et de commerce de France. Les étudiants de l'EM Lyon peuvent venir en troisième année de Licence Droit afin d'acquérir des connaissances en droit, nécessaires pour leur avenir professionnel.</p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>À la suite des recommandations issues de l'évaluation de la licence mention Droit par le Hcéres, une attention particulière sera portée à la mise en situation professionnelle. La « modularisation » de la maquette dans le cadre de l'expérimentation Cursus + a d'ores et déjà permis de renforcer la personnalisation de la formation, afin de permettre aux étudiants de mieux préparer leur parcours professionnel. En ce sens, la maquette comporte une UE « Préparer son projet de master » avec des cours introduisant les Masters proposés par la Faculté de droit et un module « Activité intégrative - Étude de cas transversale » au S6. Elle prévoit en outre la possibilité de suivre un stage au S6, sans pour autant le rendre obligatoire, dans la mesure où il est difficile pour les étudiants de trouver un stage de durée suffisamment longue pour satisfaire les exigences inhérentes à un stage obligatoire. Elle prévoit enfin une UE semestrielle aux S3 et S4 destinée à sensibiliser les étudiants aux deux licences professionnelles juridiques de la Faculté (mention Activités juridiques : Assistant juridique et mention Activités juridiques : contentieux et recouvrement) et faciliter l'orientation de quelques-uns de nos étudiants vers ces deux formations.</p> <p>Par ailleurs, l'initiation à la recherche sera encouragée par une UE « Savoir chercher en droit » composée d'un enseignement de méthodologie de la recherche en droit et de la rédaction d'un mémoire.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non pertinent.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : [Université Lumière – Lyon 2](#)

La formation															
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Économie-gestion														
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence														
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Renouvellement avec restructuration. Celle-ci provient de l'abandon des portails mais aussi de la création de parcours tels que décrits dans la section « Parcours » ci-dessous.</p> <p>La 1<sup>o</sup> année de licence est issue principalement du portail « Economie, gestion et droit, mais aussi du portail Institutions et sociétés ». Durant la campagne 2016-2021, des enseignements étaient mutualisés avec la mention MIASHS et le portail éponyme, mais pratiquement aucun étudiant de ce portail ne poursuivait ensuite dans la licence économie-gestion.</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Origine des étudiants en L2</th> <th>Moyenne 3 ans</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Portail Droit-Économie-Gestion</td> <td>32%</td> </tr> <tr> <td>Portail Institutions et sociétés</td> <td>8%</td> </tr> <tr> <td>L1 CPGE</td> <td>9%</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>Redoublants</td> <td>20%</td> </tr> <tr> <td>Non inscrits à Lyon 2</td> <td>27%</td> </tr> </tbody> </table>	Origine des étudiants en L2	Moyenne 3 ans	Portail Droit-Économie-Gestion	32%	Portail Institutions et sociétés	8%	L1 CPGE	9%	Autres	4%	Redoublants	20%	Non inscrits à Lyon 2	27%
Origine des étudiants en L2	Moyenne 3 ans														
Portail Droit-Économie-Gestion	32%														
Portail Institutions et sociétés	8%														
L1 CPGE	9%														
Autres	4%														
Redoublants	20%														
Non inscrits à Lyon 2	27%														
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »														
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université Lyon 1, uniquement à travers la L3 spécialisée DGOPE décrite dans la rubrique « Parcours ».														

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>La licence économie-gestion est restructurée afin de s'adapter à plusieurs facteurs. Tout d'abord, il est anticipé que la réforme du bac va mener à des profils plus hétérogènes des candidat.es, avec d'une part des étudiants ayant un bagage mathématique et informatique plus important qu'auparavant, et d'autre part des étudiants ayant des intérêts plus variés. Ensuite, la politique de doubles majeures au S1 de l'établissement ouvre la porte à une construction plus aisée de parcours différenciés tout au long de la licence. Finalement, les masters étant le principal débouché de la licence économie-gestion, l'approche par compétence renforce le lien entre ces deux niveaux. Une enquête a été menée auprès des enseignants et responsables de master au sujet des compétences que les étudiants devaient présenter en sortie de licence pour candidater avec succès auprès de l'un ou l'autre des 10 masters de l'UFR. Celle-ci a contribué à la proposition de structuration suivante.</p> <p><b>Parcours « Sciences économiques et de gestion » SEG</b> Ce parcours présente une offre équilibrée d'enseignement en économie et en gestion, accompagnée d'enseignements dans les matières quantitatives (math, stat, informatique) selon un schéma de 4 UE fondamentales et deux optionnelles (dont transversales) par semestre. Conçu pour répondre aux attentes du plus grand nombre d'étudiants, il s'agit d'un renouvellement.</p> <p>Ce parcours propose deux « L3 spécialisées » offrant des enseignements dans des disciplines spécifiques de l'économie et de la gestion. Le public visé est non seulement celui du parcours SEG, mais aussi un public extérieur en provenance de formations supérieures de deux ans. Les débouchés visent principalement certains masters de l'UFR.</p> <p><b>L3 spécialisée BFR Banque, finance et contrôle des risques.</b> En formation initiale de troisième année de licence, pas de mutualisation avec les autres parcours. Il s'agit d'un renouvellement à l'identique.</p> <p><b>L3 spécialisée DGOPE Diagnostic et gestion opérationnelle des entreprises.</b> En formation initiale de troisième année de licence, pas de mutualisation avec les autres parcours. Il s'agit d'un renouvellement à l'identique.</p> <p>La mention propose de plus deux parcours bidisciplinaires conçus selon le principe majeure (3 UE) – mineure (1 UE) – optionnelles (2 UE transversales). Ces parcours ont été établis en adéquation aux besoins exprimés par les masters de l'UFR de Sciences Économiques et de Gestion, mais tous les parcours permettent de postuler à tous les masters.</p> <p><b>Parcours bidisciplinaire « Méthodes quantitatives appliquées à l'économie et la gestion » MQA, avec mention Informatique</b></p>
---	---

	<p>Conçu pour des bacheliers ayant une appétence pour les matières quantitatives, la mineure viendra de la licence d'informatique de Lyon 2. Ce parcours ouvre avec une mineure de la licence d'informatique. Il s'agit d'une création par rapport à la campagne passée (2016-2021), mais qui restaure dans une certaine mesure la séquence proposée dans la campagne précédente, soit un parcours informatique en L1-L2 suivi d'une licence 3 spécialisée « économétrie ».</p> <p><b>Parcours bidisciplinaire « Sciences Économiques et Sociales » SES, avec mention Sociologie</b> Même principe, mais la mineure vient de la licence de sociologie de Lyon 2. Il s'agit d'une création par rapport à la campagne passée (2016-2021), mais la campagne précédente proposait une licence bidisciplinaire avec la licence de sociologie qui a des points communs.</p> <p>La structuration proposée par l'établissement repose sur un système de doubles-majeures au S1. Les majeures associées à la majeure économie-gestion sont Sociologie, Informatique, Droit et AES. Les deux premières débouchent sur les parcours bidisciplinaires ci-dessus. Les deux suivantes permettent une importante ouverture au droit pour une majorité des étudiants. Celle-ci sera suivie d'une part, d'un jeu de cours électifs en droit social et du travail dans la mention AES et d'autre part d'une <b>double licence Économie-Gestion-Droit</b>. De cette manière, jeu de cours électifs, double licence et licences bidisciplinaires, la licence permet à tous ses étudiants de préparer au mieux l'entrée dans les masters de la composante</p> <p>Enfin, la mention abrite un programme de <b>licence délocalisée au Cambodge</b>, à l'Université Royale de Droit et de Sciences économiques. Après une classe préparatoire, les étudiants suivent le programme de du parcours SEG de L3. Au cours du précédent contrat, nous avons adopté l'anglais comme langue principale d'enseignement, pour tenir compte du déclin significatif d'étudiants cambodgiens réellement francophones. Nous avons également proposé un dispositif qui se rapproche du dispositif « Minerve » : une partie des étudiants (une vingtaine) ont, en plus de leurs enseignements en économie-gestion en anglais, des enseignements disciplinaires en français (principalement des TD). Il s'agit d'un renouvellement à l'identique.</p> <p><b>Parcours MINERVE</b> : possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon</p> <p>L3 spécialisée BFR : Université Lumière Lyon 2, Campus d'Ecully - 93 chemin des Mouilles - 69130 Ecully</p>

	<p>L3 spécialisée DGOPE : Université Lyon 1, Campus de la DOUA, Villeurbanne</p> <p>Parcours Cambodge délocalisé à l'Université Royale de droit et des Sciences Économiques de Phnom Penh</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Cette licence est proposée en formation initiale, en validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis personnels et professionnels (VAPP). Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel majoritairement.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants) comprenant des enseignements en présentiel, à distance et mobilisant les outils numériques ; des mises en situation professionnelle ; des projets.</p> <p>Anglais. Actuellement, un cours CM de 21h est dispensé en anglais ; d'autres CM seront sollicités. Pour les TD, l'objectif est de mettre en place au moins 1 groupe de TD en anglais par enseignement, ou pour certains enseignements, dans lequel les étudiants s'inscriraient librement. Ceci améliorerait également l'attractivité internationale de la mention. Il est également envisagé qu'un cours du parcours délocalisé se fasse en distanciel en anglais en commun avec le parcours SEG.</p> <p>L3 spécialisée BFR : environ 500 heures dont 105 en anglais. Préparation et certification TOEIC. Réalisation d'un stage ou d'une expérience professionnelle significative à l'étranger d'une durée de 3 mois. Cette L3 spécialisée développera le nombre de cours dispensés en anglais afin de permettre 1. à des étudiants étrangers de suivre les cours de la licence et faciliter leur intégration en Master MBFA et 2. faciliter l'accès à la mobilité des étudiants francophones souhaitant effectuer leur année de M1 MBFA à l'étranger. Au-delà du partenariat avec l'ISCTE Université de Lisbonne indiqué dans la rubrique « Accords internationaux particuliers », plusieurs partenariats sont à l'étude au Liban, Université Saint Joseph, en Tunisie pour lequel nous avons des accords avec le MASTER MBFA ainsi qu'en Moldavie.</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
	<p>Sur la base des effectifs dans les portails durant 2016-2020, l'effectif en L1 est estimé à 400 étudiants environ. En L2 les mêmes calculs amènent à 287 étudiants.</p>

<p>Effectifs attendus :</p>	<p>En L3, les estimations sont de 331 étudiants dont environ 45 pour BFR et 25-30 pour DGOPE (à terme, à Lyon 2). La L3 dans ses différents avatars reçoit habituellement un public conséquent en provenance de multiples formations en deux ans, expliquant l'accroissement des effectifs de la L2 à L3. Certaines formations en deux ans passant à trois ans avec le système du bachelor, les effectifs de L3 pourraient s'en ressentir.</p> <p>DGOPE inscrit entre 50 et 60 étudiants par an (en co-accréditation), pour moitié dans le groupe France, pour moitié dans le groupe à l'international. Depuis la rentrée 2020, les étudiants peuvent s'inscrire soit à Lyon 1, soit à Lyon 2. L'objectif est à terme d'avoir : un groupe France à 50% inscrit à Lyon 1 et 50% Lyon 2 (cette année 2/3 Lyon 1, 1/3 Lyon 2) et un groupe étranger (aujourd'hui exclusivement Lyon 1) qui pourrait évoluer vers 2/3 Lyon 1 – 1/3 Lyon 2 dans un premier temps et 50/50 dans un second temps.</p> <p>En termes de parcours, il est estimé que le parcours SEG recevrait environ 70% des effectifs et que chacun des deux parcours bidisciplinaires en recevrait 15%.</p> <p>Participation au dispositif MINERVE. Les effectifs estimés sont présentés dans le tableau ci-dessous.</p> <table border="1" data-bbox="823 1093 1331 1227"> <thead> <tr> <th>Langue</th> <th>L2</th> <th>L3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Allemand</td> <td>4</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Espagnol</td> <td>14</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Italien</td> <td>4</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table> <p>Ces chiffres concernent l'ensemble de la licence, dans tous ses parcours, redoublants inclus mais hors conventions. La licence délocalisée au Cambodge compte en moyenne 70 étudiants par an. Les effectifs estimés des conventions sont indiqués dans le tableau suivant (moyennes 2016-2019). Les deux CPGE représentent chacune un groupe de TD car les étudiants ne peuvent être répartis dans plusieurs groupes pour des questions logistiques.</p> <table border="1" data-bbox="746 1552 1398 1854"> <thead> <tr> <th>Établissement</th> <th>Portail 7</th> <th>L2</th> <th>L3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CPGE Lycée Récamier</td> <td>38</td> <td>31</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CPGE Lycée Martinière</td> <td></td> <td></td> <td>39</td> </tr> <tr> <td>International : Chongqing (voir « Accord internationaux »)</td> <td></td> <td>13</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Délocalisé : Cambodge (voir « Parcours »)</td> <td></td> <td></td> <td>70</td> </tr> </tbody> </table>	Langue	L2	L3	Allemand	4	4	Espagnol	14	8	Italien	4	3	Établissement	Portail 7	L2	L3	CPGE Lycée Récamier	38	31		CPGE Lycée Martinière			39	International : Chongqing (voir « Accord internationaux »)		13	12	Délocalisé : Cambodge (voir « Parcours »)			70
Langue	L2	L3																															
Allemand	4	4																															
Espagnol	14	8																															
Italien	4	3																															
Établissement	Portail 7	L2	L3																														
CPGE Lycée Récamier	38	31																															
CPGE Lycée Martinière			39																														
International : Chongqing (voir « Accord internationaux »)		13	12																														
Délocalisé : Cambodge (voir « Parcours »)			70																														
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>																																	
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Outre la L3 délocalisée indiquée dans la rubrique « Parcours », un accord de partenariat international existe avec l'Université de Commerce et d'Industrie de</p>																																

	<p>Chongqing, pour une douzaine d'étudiants annuels, en L2 et L3 (soit 24 étudiants en permanence sur l'ensemble de la licence). Cet accord n'est actuellement pas réciprocaire, mais il s'agit d'un objectif dans la prochaine campagne.</p> <p>L3 spécialisée BFR : ISCTE Université de Lisbonne, Portugal (convention en cours de finalisation).</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>L'évaluation Hcéres pointe les éléments suivants.</p> <p>Conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement avait été mis en place mais n'a pu se tenir à cause de la pandémie. La composition envisagée pour la prochaine campagne est la suivante. Comme les débouchés principaux de la mention sont les masters, trois responsables pédagogiques de masters de l'UFR et trois anciens de la licence actuellement inscrits dans ces masters ; deux personnels administratifs, un responsable pédagogique par année du parcours SEG, un par parcours bidisciplinaire, L3 spécialisée et délocalisée.</p> <p>Suivi des étudiants et Évaluation des enseignements par les étudiants. Des enquêtes en ligne seront mises en place au moyen du logiciel LimeSurvey disponible sur les serveurs de l'université.</p> <p>Pour le parcours général (qui devient SEG dans la prochaine campagne), l'Hcéres indique que la place du numérique est « classique ». La place du numérique s'accroît avec le parcours bidisciplinaire MQA ; de plus, nous souhaitons mettre en place une informatique disciplinaire.</p> <p><b>L3 spécialisée DGOPE</b></p> <p>Un commentaire concerne les « contenus d'enseignement hétérogènes selon le profil des étudiant.es et leur université de rattachement ». Il s'agit à vrai dire d'une force de ce parcours qui propose une approche pédagogique active qui permet aux étudiants venant de cycles courts (BTS, IUT) de monter en conceptualisation et aux étudiants venant de licences générales d'appréhender plus fortement la mise en pratique et la maîtrise des outils. La pédagogie active permet également de faire avancer le groupe « ensemble » et de s'appuyer sur les compétences diverses de ce public hétérogène pour avancer ensemble et partager ces connaissances au bénéfice de tous.</p> <p>Un autre commentaire recommande « d'éviter qu'il y ait de trop larges différences de profils étudiant.es dans la L3 DGOPE ». Selon le paragraphe précédent, on voit que c'est au contraire une vraie force du parcours. L'effectif réduit permet un suivi rapproché des étudiants ayant des profils plus « décalés ». Le taux de réussite atteste du fait que cela fonctionne... mais il est effectivement difficile d'étendre aux autres parcours certains dispositifs de suivi personnalisés qui y sont en place.</p> <p><b>L3 spécialisée BFR</b> : le Test of English for international communication (TOEIC) qui y est pratiqué ne peut être étendu au reste de la licence pour des questions de moyens.</p>	

La mention est adossée aux quatre laboratoires associés à l'UFR de Sciences Économiques et de Gestion :

- CoActis (UR 4161)
- GATE Lyon Saint-Etienne (Groupe d'Analyse et de Théorie Economique – UMR 5824)
- LAET (Laboratoire Aménagement Economie Transports - UMR 5593)
- TRIANGLE (UMR 5206).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Géographie et Aménagement
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement avec structuration. La première année est issue du portail Géographie, Aménagement et Histoire et du portail Humanités
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ B : « Temps, espaces et sociétés »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation) :	<p>4 parcours prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours bi-disciplinaire Géographie et Aménagement / Histoire : "Métiers de l'enseignement"</li> <li>• L3 Aménagement et développement,</li> <li>• L3 Environnement,</li> <li>• L3 Ville et urbanisme</li> </ul> <p>Parcours MINERVE : possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE.</p>

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel majoritairement.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants).</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus :	<p>L1 : 120 étudiants</p> <p>L2 : 85 étudiants</p> <p>L3 : 135 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Convention avec l'ENS Lyon : les étudiants de Géographie de l'ENS peuvent choisir le cursus de L3 de l'université Lyon 2.
Accords internationaux particuliers :	<p>Des partenariats Erasmus avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Universität Bremen, Allemagne</li> <li>- Johann Wolfgang Goethe Universität, Allemagne</li> <li>- KU Leuven, Belgique</li> <li>- Universidad de Valencia, Espagne</li> <li>- Universidad de Salamanca, Espagne</li> <li>- Università degli Studi di Torino, Italie</li> <li>- Università degli Studi di Trieste, Italie</li> <li>- Universitetet i Bergen, Norvège</li> <li>- Uniwersytet Łódzki, Pologne</li> <li>- Göteborgs universitet, Suède</li> </ul>
Conventionnement avec une institution privée française :	

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

La Licence de Géographie et Aménagement sera maintenue dans une forme très proche de l'actuelle.

1. Au premier semestre la Licence de Géographie et Aménagement proposera des **mineures** aux étudiants dans les mentions : Histoire, Sciences Sociales, AES et MIASH

### 2. Maintien des parcours différenciés en L3

Le maintien des parcours de spécialisation en L3 (Aménagement-Développement ; Environnement ; Ville et Urbanisme) dans l'accréditation précédente est acté. Ces parcours sont liés aux mentions de master proposés dans l'UFR et la préprofessionnalisation offerte aux étudiants dans ces parcours est appréciée par les étudiants comme en témoigne les résultats des bilans annuels faits dans chacun de ces parcours.

### 3. Ouverture d'un parcours bi-disciplinaire Géographie / Histoire – Métiers de l'enseignement

Ce parcours qui commencera dès la L1 permettra aux étudiants en géographie qui le souhaitent, de se préparer dès la Licence aux concours de l'enseignement. Dans l'offre de formation actuelle les étudiants qui visent les concours doivent choisir la mention Histoire, avec une l'option géographie. Cela contribuerait un peu à rééquilibrer les candidatures au concours de l'enseignement histoire/géographie (80% des enseignant.es d'histoire/géographie viennent actuellement d'une Licence d'histoire).

Actuellement, le tronc commun des trois parcours est réduit (seulement une UE), et il est prévu de renforcer le socle de l'enseignement commun aux différents parcours, tout en conservant une personnalité marquée à chacun des parcours.

4. Ouverture d'un **double diplôme de Licence Géographie-Histoire** et de **Licence Géographie-Sciences Sociales**

### 5. Des améliorations de contenu et de structure de la Licence sont prévues :

- Création d'un enseignement transversale entre les enseignements du semestre pré-professionnalisant à chaque semestre (travail sur les métiers liés à la formation, rencontre avec acteurs du territoire, mise en place de diagnostic de territoire...)
- Supprimer des déséquilibres dans l'organisation pédagogique du cursus identifiées lors de l'évaluation de la maquette actuelle. Pour cela il est prévu de :
  - o Réduire le volume d'heure des cours magistraux, qui pour des raisons de coûts ont actuellement une place trop importante dans certains années/parcours.
  - o Intégrer davantage l'utilisation de méthodes et d'outils (par exemple, la géomatique) dans les enseignements « thématiques »
- Concevoir les collaborations entre les enseignements dès la construction de la maquette : évaluations, sorties de terrains et travaux communs
- Réviser le contenu de la Licence avec une approche par compétences pour éviter les redondances et les lacunes.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné



Département d'évaluation  
des formations



## DA08 - DOSSIER D'ACCREDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : [Université Lumière – Lyon 2](#)

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Histoire de l'art et Archéologie
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement avec restructuration de la Mention Licence Histoire de l'art et Archéologie, composée des anciens Portails Humanités, Arts, et Géographie-Aménagement et Histoire, de la deuxième année d'Histoire de l'art et Archéologie, et des deux parcours : Histoire de l'art et Archéologie.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ B : « Temps, espaces et sociétés »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>La Licence d'Histoire de l'art et d'Archéologie permet aux étudiants de mobiliser une culture générale artistique et archéologique, et d'acquérir les principales méthodes disciplinaires pour documenter et interpréter les productions artistiques et les objets d'études archéologiques.</p> <p>Licence 1 Histoire de l'art et Archéologie :</p> <p>La première année vise l'acquisition des connaissances et des méthodes en sciences humaines, à partir des fondamentaux de la discipline de l'Histoire de l'art et de l'Archéologie, et de l'ouverture à d'autres champs disciplinaires (Histoire, Arts du spectacle, Lettres, Droit).</p> <p>Licence 2 Histoire de l'art et Archéologie :</p> <p>La deuxième année est commune aux historiens d'art et aux archéologues avec un approfondissement des notions fondamentales propres à chacune des spécialités et en rapport avec les champs connexes des sciences humaines. La construction d'un projet personnel permet aux étudiants d'affiner leurs choix entre Histoire de l'art et Archéologie, en rapport avec le monde professionnel (art, culture, patrimoine, archéologie préventive)</p> <p>Licence 3 parcours Histoire de l'art - Licence 3 parcours Archéologie :</p> <p>La troisième année est une année de spécialisation dans l'une des deux disciplines et permet aux étudiants de maîtriser les connaissances et les méthodes dans le domaine de l'Histoire de l'art et de l'Archéologie. La concrétisation de leur projet professionnel et personnel les conduit à l'insertion dans le monde du travail (art, culture, patrimoine, archéologie préventive) ou dans la poursuite de leurs études en master.</p> <p>3 parcours bi-disciplinaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire de l'art et Archéologie / Lettres</li> <li>- Histoire de l'art et Archéologie / Droit</li> <li>- Histoire de l'art et Archéologie / Histoire</li> </ul> <p>Parcours MINERVE : possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE.</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon</p>

<p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue. Les modalités d'enseignement sont en présentiel majoritairement.</p>
<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants) comprenant deux premières années communes à la Mention et une troisième année avec deux parcours distincts, avec mutualisation dans les parcours et avec d'autres mentions.</p> <p>1° Des enseignements en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) ; 1300 heures</p> <p>2° Des enseignements à distance et des enseignements mobilisant les outils numériques ; 50 heures</p> <p>3° Des séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle ; 100 heures</p> <p>4° Des projets individuels ou collectifs qui favorisent la mise en perspective, sur un même objet d'étude, de plusieurs disciplines et compétences : 50 heures</p> <p>Le travail personnel de l'étudiant s'appuie sur ces différentes activités et doit être compris entre 4500 et 5400 heures.</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>Effectif total escompté sur la Mention : 540 étudiants, répartis de la manière suivante :</p> <p>L1 HAA : 235 étudiants</p> <p>L2 HAA : 165 étudiants</p> <p>L3 HA et L3 Archéo : 140 étudiants</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>ENS de Lyon (convention existante), CPGE (équivalences existantes), Lyon 1 (Département Science de la vie et de la Terre, convention à créer),</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Accords généraux Erasmus + et Monde</p>

Conventionnement avec une institution privée française :	CPES lycée Saint-Louis Saint-Bruno, Lyon (convention existante avec les Portails, à renouveler pour la première année de Licence HAA)
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une première année de licence.</li> <li>- Création des blocs de compétences.</li> <li>- Réaménagement des parcours mutualisés, notamment les licences bi-disciplinaire Lettres – Histoire de l'art et Histoire – Histoire de l'art.</li> <li>- Développement plus lisible des échanges à l'international dans les maquettes et renforcement des échanges entre universités européennes dans lesquelles sont enseignées l'histoire de l'art et l'archéologie.</li> <li>- Rapport avec la recherche plus lisible dans les thématiques des enseignements dispensés et des liens avec les activités de recherche au niveau de la Licence 3, notamment dans les passerelles avec les offres de formation en master en histoire de l'art et en archéologie.</li> <li>- Création de modules préprofessionnels de stage obligatoire en licence (notamment en archéologie par le développement des « chantiers écoles »).</li> <li>- Création et renforcement des enseignement d'ouverture dans d'autres disciplines : Arts du spectacle, Histoire, Droit, Lettres, Anthropologie, sciences de la vie et de la Terre.</li> <li>- Diversité des modalités d'enseignement (en présentiel et en distanciel) prévue et des modalités de contrôle des connaissances.</li> <li>- Renforcement des outils numériques spécifiques à l'histoire de l'art et l'archéologie, notamment initiation aux humanités numériques.</li> <li>- Création et renforcement de modules d'enseignement par blocs thématiques et lisibilité dans la progressivité de l'enseignement, notamment des fondamentaux de la discipline.</li> <li>- Renforcement du suivi de l'étudiant dans la perspective de dispositifs d'aide en situation d'échec.</li> <li>- Clarification dans les responsabilités de la Mention, notamment au niveau de chaque parcours.</li> </ul>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Non concerné</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Histoire
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement  Première année qui remplace les Portails : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Humanités</li> <li>• MIASHS</li> <li>• Sciences sociales</li> <li>• Géographie-aménagement et Histoire</li> </ul>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ B : « Temps, espaces et sociétés »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Sans objet
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	Parcours Histoire  Parcours Bi-disciplinaire Histoire / Géographie (Métiers de l'Enseignement)  Parcours Bi-disciplinaire Histoire / Histoire de l'Art-Archéologie  Parcours Bi-disciplinaire Histoire / Sciences sociales

	Parcours MINERVE : possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE.
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</p> <p>Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon.</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants)</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus :	<p>L1 : 170 étudiants</p> <p>L2 : 125 étudiants</p> <p>L3 : 145 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Sans objet
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	Sans objet
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Recommandations du rapport Hcéres qui seront suivies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement des Portails pluridisciplinaires de L1 par une offre majeure/mineures, afin de consolider les bases de connaissances et de compétences pour la L2-L3.</li> </ul>	

- Mise en place de modules de remédiation et de soutien en L2 (si c'est encouragé et soutenu par l'établissement). Renforcement des enseignements de Méthodologie déjà présents dans la précédente maquette.

- Remplacement de l'UE « Entreprenariat » par un module de présentation des métiers de l'Historien, et renforcement des UE d' « Initiation à la recherche ».

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Sans objet

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Information-communication
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>La mention Information-Communication est un renouvellement avec une modification au niveau de la première année qui passerait d'une logique de « portail » à une logique d'ouverture bi-disciplinaire. Les portails qui ouvraient vers la seconde année de licence lors du précédent contrat étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le portail Médias, cultures et sociétés pour environ 65% de l'effectif</li> <li>• Le portail Langage et communication pour environ 35% de l'effectif</li> <li>• Le Portail MIASHS à la marge pour quelques étudiants</li> </ul>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire):	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université Jean Monnet Saint Etienne
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p><b>Cinq parcours nationaux</b> (quatre renouvellements et une création) et <b>deux parcours internationaux</b> sont proposés aux étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations, institutions et numérique (renouvellement)</li> <li>• Médias, journalisme et numérique (renouvellement)</li> <li>• Culture, médiation et numérique (renouvellement)</li> <li>• Innovation, design et numérique (renouvellement, parcours intégralement en alternance proposé par l'université Jean Monnet de Saint-Etienne)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création numérique (licence bi-disciplinaire : information-Communication et informatique, création)</li> <li>• Double diplôme franco-allemand « Culture européenne des médias » (renouvellement)</li> <li>• Parcours international en mobilité (renouvellement)</li> </ul> <p><b>Parcours MINERVE</b> : possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Université Lumière Lyon 2 : Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</p> <p>Université de Saint Etienne (pour le parcours Innovation, design et numérique)</p> <p>Bauhaus Universitat Weimar (pour le diplôme en partenariat international franco-allemand)</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel majoritairement.</p> <p>Formation en alternance pour le parcours Innovation, design et numérique</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants) comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours magistraux</li> <li>• Travaux dirigés</li> <li>• Ateliers pratiques (outils et matériel de communication numérique)</li> <li>• Stages</li> <li>• Projets individuels et collectifs (dont un en partenariat avec des acteurs du tissu socio-économique local)</li> </ul> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus :	<p>Licence 1 : 420 étudiants</p> <p>Licence 2 : 280 étudiants</p> <p>Licence 3 : 280 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	

Accords internationaux particuliers :	<p>Les étudiants peuvent bénéficier des 132 accords en Erasmus+ et d'accords spécifiques « Monde » (Canada, Brésil et Colombie) au niveau de l'ICOM ainsi que des accords toutes disciplines « Monde » (Tous pays) conclus au niveau de l'université.</p> <p>Double licence franco-allemande "Culture Européenne des Médias" avec la Bauhaus-Universität Weimar (Allemagne)</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	Aucun
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>La licence information-communication renforcera ses liens avec d'autres disciplines : sociologie, arts du spectacle, informatique... et permettra ainsi l'accès à des modules de spécialisation dans différentes disciplines renforçant la personnalisation du parcours de l'étudiant et son orientation professionnelle.</p> <p>Le cas unique en France de l'ICOM (rassemblant l'informatique et l'information-communication), remarqué dans le bilan de l'évaluation Hcéres, sera davantage exploité en licence grâce à la création de la licence informatique. Ainsi, l'intégration du numérique dans les enseignements en 2ème et 3ème année de licence, soulignée dans le bilan de l'évaluation, sera renforcée. Il sera ainsi proposé différentes formations avec un intérêt plus ou moins fort pour le numérique permettant une personnalisation de la spécialisation en numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence du numérique dans tous les parcours de L3 comme un enjeu incontournable</li> <li>• Création d'un parcours dédié au numérique (communication digitale, rédaction web, community management) en L3 information-communication</li> <li>• Création d'une licence bi disciplinaire informatique-information-communication pour permettre une formation des étudiants à part égale entre l'informatique et l'information-communication</li> </ul> <p>L'approche par compétences déjà très présente dans la licence information-communication et soulignée par l'Hcéres sera maintenue et développée. Une réflexion est par ailleurs engagée pour renforcer la professionnalisation dès la 2ème année (selon les recommandations) notamment dans la construction d'un projet professionnel en L2 et dans le lien aux licences professionnelles sur le site lyonnais, ainsi qu'au parcours Innovation, design et numérique en alternance à Saint-Etienne. Cette réflexion sur la professionnalisation se pose aussi pour les étudiants qui réalisent une partie de leur licence à l'étranger (mobilités), Afin de permettre à ces étudiants de valoriser les compétences professionnelles acquises et de mieux les ancrer dans une spécialisation professionnelle relevant du domaine de l'information et de la communication.</p> <p>Initié en 2016, le TD Projet en partenariat social a structuré un travail en lien avec des partenaires socio-économiques. Ce TD a largement montré son intérêt dans la formation des étudiants et dans les relations entre la formation et l'environnement socio-économique. Il vise à être développé pour asseoir le rapprochement entre les sphères académiques et socio-économiques au niveau licence. Enfin, le lien à la recherche lui aussi souligné dans le bilan de l'évaluation sera poursuivi, par exemple à travers des enseignants comme le projet de recherche thématiques ou les séminaires thématiques proposés en L3.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

NC

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Informatique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Création dans le cadre d'une réorganisation de notre offre de formation dans le domaine de l'informatique et du numérique (transformation de trois DU en Licences professionnelles et/ou en modules intégrés et renforcés au sein de cette nouvelle licence).</p> <p>Cette création est conséquente à plusieurs constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'université Lumière Lyon 2 est accréditée à délivrer le Master d'informatique, mais ne dispose pas jusqu'à présent d'une mention de Licence d'informatique.</li> <li>• La transformation des DUT en BUT va limiter fortement les entrées dans nos formations de niveau L3, lesquelles alimentaient en partie notre master.</li> <li>• Des enseignements d'informatique sont délivrés dans plusieurs licences de l'université, et notamment dans les licences Information-Communication, Économie-Gestion, ainsi que dans le portail de L1 Langues et communication.</li> <li>• Le tissu socioprofessionnel est en demande de profils d'étudiants compétents dans le domaine du numérique avec des profils variés.</li> </ul> <p>L'originalité de notre Institut qui associe informatique et Information-Communication nous permet de concevoir une offre dans le domaine du numérique, construite à partir de différents parcours propres à la licence ainsi que dans des partenariats avec d'autres licences (Information-Communication, Economie Gestion) qui permet une diversification des parcours des étudiants.</p>

Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>Les parcours de la Licence d'informatique s'appuient sur les spécialités déjà enseignées à Lyon 2 et visent à favoriser la personnalisation du projet d'études des étudiants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours « création numérique » (restructuration du DU CCI1)</li> <li>• Parcours « informatique décisionnelle et science des données » (restructuration partielle de la L3 IDS)</li> <li>• Licence bi-disciplinaire Informatique et Information-Communication (création/restructuration)</li> </ul>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation, à distance, etc.) :	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue et notamment les bénéficiaires de contrats de professionnalisation.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel majoritairement.</p> <p>Des réflexions seront menées au cours du contrat quinquennal à venir sur un potentiel fonctionnement en alternance en L3.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants), dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• enseignements en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés mobilisant des outils numériques) ;</li> <li>• projets individuels et collectifs ;</li> <li>• stage, projet tutoré ou mémoire de recherche en L3.</li> </ul> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus :	<p>L1 : 105 étudiants</p> <p>L2 : 76 étudiants</p> <p>L3 : 76 étudiants</p>

Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Néant
Accords internationaux particuliers :	Les accords internationaux liés par l'ICOM, notamment Erasmus+, permettront à nos étudiants d'envisager une mobilité au cours de leur cursus. Nous pourrions également nouer des partenariats plus spécifiques au domaine de l'informatique avec les universités déjà partenaires au niveau européen.
Conventionnement avec une institution privée française :	Néant
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Le cas unique en France de l'Institut de la Communication (ICOM), qui rassemble à la fois les disciplines des Sciences de l'information et de la communication et de l'informatique, a été souligné positivement dans le bilan de la dernière évaluation Hcéres. La création de la Licence d'informatique permettra de renforcer cette synergie.</p> <p>Notre positionnement sur l'informatique appliquée, qui mettra l'accent sur l'utilisation pratique des connaissances, dans une université de SHS et avec des spécialités comme l'informatique décisionnelle, la science des données et la création numérique, nous démarque des autres licences du site (Lyon 1, ENS, Saint Etienne) qui s'appuient fortement sur les mathématiques, avec une orientation vers les sciences de l'ingénieur. Il existe une forte demande pour des formations en informatique, que nous constatons en entrée de nos formations, cette nouvelle mention trouvera donc facilement un bassin de recrutement complémentaire à celui des autres licences du site, notamment auprès d'un public en recherche d'une approche plus appliquée de l'informatique.</p> <p>La création d'une licence d'informatique répond également à la création des BUT qui offrent des cursus professionnalisant en trois ans. Il apparaît en effet nécessaire de proposer aux étudiants, en complémentarité, un cursus généraliste qui les prépare à des études longues dans ce domaine.</p> <p>Les débouchés naturels de la licence seront les Masters en informatique, cependant elle est conçue afin de permettre aux étudiants de s'orienter à différents moments de leur cursus, vers les licences professionnelles ou vers des professions de niveau intermédiaire à la suite d'un stage.</p> <p>Enfin, l'équipe pédagogique de l'ICOM en informatique et en mathématiques appliquées (sections CNU 27 et 26, respectivement) est constituée de 11 Professeurs des universités (10 CNU 27, 1 CNU 26), 9 Maîtres de conférences (7 CNU 27, 2 CNU 26) + 1 recrutement en cours (CNU 27), ainsi qu'1 ATER (CNU 27). Cet effectif permettra de prendre en charge les enseignements de la licence. De plus, des professionnels interviennent également dans les formations existantes et viendront renforcer l'équipe pédagogique.</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Ne s'applique pas</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé ( <i>préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature</i> ) :	Langues étrangères appliquées
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Renouvellement avec restructuration  (anciennement portail Langues)
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)</i> ) :	Anglais-espagnol => renouvellement  Anglais-chinois => renouvellement  Anglais-allemand => renouvellement  Anglais-italien => renouvellement  Anglais-arabe => renouvellement  Anglais-portugais => renouvellement

	<p>LEA-AES =&gt; création d'un parcours bi-disciplinaire</p> <p>LEA-SDL =&gt; création d'un parcours bi-disciplinaire</p> <p>+ Parcours CILE (Commerce International et Langues Etrangères) =&gt; Création d'une spécialisation en L3</p> <p>+ Parcours TSLA (Traduction spécialisée et Langues Appliquées) =&gt; Création d'une spécialisation en L3</p> <p>Parcours MINERVE : possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE =&gt; renouvellement</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon</p> <p>Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel majoritairement.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants) dont plus de 1200h en langues étrangères.</p>
Effectifs attendus :	<p>360 étudiants en L1</p> <p>260 étudiants en L2</p> <p>205 étudiants en L3</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	<p>Accords LEA – 2020 – 2021 : plus de 30 accords dans 10 pays différents sont réservés aux étudiants de LEA (nos étudiants ont également accès aux autres accords « toutes disciplines ») :</p> <p><b>Accords Monde</b></p> <p><b>Chine</b> – Changchun – Jilin Huaqiao University of Foreign Languages – 20 places à l'année</p>

	<p><b>Chine</b> – Péchin – Beijing International Studies University (BISU) - 9 places à l'année</p> <p><b>Chine</b> – Schanghai – Schanghai International Studies University - 4 places à l'année</p> <p><b>Accords ERASMUS +</b></p> <p><b>Allemagne</b> – Heidelberg – Ruprechts- Karls Universität Heidelberg – 1 place</p> <p><b>Allemagne</b> – Heilbronn – Hochschule Heilbronn – 4 places</p> <p><b>Autriche</b> – Graz – Karl- Franzens Universität Graz - 5 places</p> <p><b>Autriche</b> – Innsbruck– Leopold- Franzens - Universität Innsbruck - 2 places</p> <p><b>Autriche</b> – Klagenfurt– Alpen-Adria - Universität Klagenfurt - 2 places</p> <p><b>Belgique</b> – Gent – Universiteit Gent – 4 places (semestre)</p> <p><b>Danemark-</b> Århus – ÅrhusUniversitet – 2 places</p> <p><b>Espagne</b> – Cadiz – Univ. de Cádiz -2 places</p> <p><b>Espagne</b> – Castellon – Universitat Jaume I -2 places</p> <p><b>Espagne</b> – Granada – Univ. de Granada – 3 places</p> <p><b>Espagne</b> – Madrid – Univ. Europea de Madrid – 2 places</p> <p><b>Espagne</b> – Madrid – Univ. Rey Juan Carlos - 2 places</p> <p><b>Espagne</b> – Malaga – Univ. de Malaga – 2 places</p> <p><b>Espagne</b> – Salamanca – Univ. de Salamanca – 2 places</p> <p><b>Espagne</b> – Sevilla – Univ. de Sevilla – 7 places</p> <p><b>Espagne</b> – Valladolid – Univ. de Valladolid – 1 place</p> <p><b>Irlande</b> – Limerick – Univ. of Limerick – 4 places (semestre)</p> <p><b>Italie</b> – Bergamo – Univ. degli Studi di Bergamo – 5 places</p> <p><b>Italie</b> – Genova – Univ. degli Studi di Genova – 4 places (semestre)</p> <p><b>Italie</b> – Verona – Univ. degli Studi di Verona – 4 places (semestre)</p> <p><b>Roumanie</b> - Bucaresti – Universitatea din Bucaresti – 2 places</p> <p><b>Royaume-Uni</b> – Birmingham – Univ. of Birmingham – 5 places</p>
--	---

	<p><b>Royaume-Uni</b> – Chester – Univ. of Chester – 2 places</p> <p><b>Royaume-Uni</b> – Edinburgh – Heriot- Watt Univ. – 3 places</p> <p><b>Royaume-Uni</b> -Loughborough – Loughborough Univ. – 5 places</p> <p><b>Royaume-Uni</b> -Manchester– The Univ. of Manchester–4 places</p> <p><b>Royaume-Uni</b> -Portsmouth– The Univ. of Portsmouth–8 places</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	Université Catholique de Lyon (ESTRI)
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Une collaboration avec 2 autres mentions (SDL et AES) tout au long de la licence permettra d'étoffer l'offre de formation et de renforcer les enseignements d'application.</p> <p>Le renforcement LEA au S1 vise une mise à niveau en langues pour les étudiants les plus fragiles, augmentant ainsi leur chance de réussite tout au long de la formation.</p> <p>Afin de donner plus de lisibilité à la formation et de mieux préparer nos étudiants à nos masters, une spécialisation sera proposée en L3 (au choix, entre CILE et TSLA, cf. rubrique « Parcours »).</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Non concerné</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière - Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Lettres
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Renouvellement avec restructuration, par intégration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du parcours "Antiquité et Humanités" de la mention Humanités comme nouveau parcours de la mention Lettres</li> <li>- de parcours issus de l'actuelle mention Lettres-Langues (Allemand, Portugais)</li> </ul> <p>Et par remplacement des Portails :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arts</li> <li>• Humanités</li> <li>• Langages et communication</li> <li>• Lettres, langues, sciences du langage</li> </ul>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	La mention Lettres offre un bouquet de parcours et d'options permettant aux étudiants de personnaliser leur cursus en fonction de leur projet professionnel, avec l'accompagnement de l'équipe pédagogique.

	<p><b>Parcours monodisciplinaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettres Modernes (avec diversité d'options répondant à des profils plus spécifiques, en particulier MEEF 2<sup>nd</sup> degré).</li> <li>- Lettres Appliquées (filière professionnalisante conduisant en particulier au futur Master Métiers du livre et de l'édition ou aux concours de la fonction publique ou du journalisme).</li> <li>- Lettres, Langues, Cultures de l'Antiquité (cet intitulé est préféré à Lettres classiques pour permettre le lien avec l'option de lycée et le parcours du master Mondes anciens).</li> </ul> <p><b>Doubles licences ou parcours bidisciplinaires</b></p> <p><i>(dont certains en phase de projet en concertation avec les partenaires)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettres-Histoire de l'Art : reconduction d'un parcours ouvrant des perspectives culturelles et professionnelles particulièrement stimulantes au sein de la filière.</li> <li>- Lettres-Sciences du langage (en vue du parcours de Master correspondant : Linguistique et Stylistique des textes littéraires).</li> <li>- LLCER-Lettres</li> <li>• Allemand-Lettres : avec projet de DPI de Licence franco-allemande préparant à la formation de professeurs du second degré, susceptible d'être soutenu par l'UFA dans le prolongement du programme actuel L/M entre les universités de Lyon 2 et Leipzig.</li> <li>• Portugais-Lettres : avec projet de renouvellement du DPI de double Licence « Bacharelado de Letras – Francês-Português » avec l'Université de São Paulo (extension possible à Rio de Janeiro).</li> <li>- Lettres / Arts du spectacle</li> </ul> <p><b>Programme international Minerve</b> (offre de formations internationales internes à Lyon 2, sous forme de cycles de conférences en langues étrangères)</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Université Lumière Lyon 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon</li> <li>• Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</li> </ul>

	<p>Université Lyon 3 (LLCA)</p> <p>Universités étrangères partenaires : Leipzig, Sao Paulo, projet avec Rio de Janeiro.</p> <p>Plus ponctuellement : musées, fondations et écoles d'art.</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont majoritairement en présentiel, avec diversité de formats (CM, TD) et de modalités pédagogiques (Moodle, etc.)</p> <p>En stage (convention notamment avec les éditions En toutes lettres)</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants).</p> <p>Dont 42h anglais littéraire en L2 et 42h anglais, allemand, espagnol, italien littéraires en L3 à la place des langues transversales.</p>
Effectifs attendus :	<p>405 étudiants au total (hors autre mineure S1)</p> <p>L1 : 140 étudiants</p> <p>L2 : 110 étudiants</p> <p>L3 : 155 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Université Jean Moulin Lyon 3</p> <p>Université Jean Monnet Saint-Etienne</p> <p>ENS de Lyon (convention de L3 Lettres modernes et LLCA)</p>
Accords internationaux particuliers :	<p>- Université de Leipzig (projet de programme dans le cadre de l'UFA, en remplacement du programme actuel L/M)</p> <p>- Université de Sao Paulo (renouvellement du DPI actuel)</p> <p>- Nombreux partenariats dans le cadre des accords Erasmus, Erasmus + et Monde.</p>

Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>L'intégration du parcours LLCA répond aux recommandations du Hcéres qui estime qu'il correspond mieux à la définition d'une licence de Lettres qu'à celle de la licence Humanités. Il s'agit aussi d'améliorer la visibilité du parcours, et donc le recrutement, en faisant apparaître plus clairement les liens entre cette formation et l'option LCA du secondaire d'une part, le parcours LLCA du Master Mondes anciens d'autre part. Les mentions Lettres de Lyon2, Lyon3 et l'UJM n'étant pas co-accréditées, les parcours LLCA des trois universités feront l'objet d'une mutualisation. Cette licence mutualisée n'en restera pas moins soumise à un comité de pilotage réunissant des représentants enseignants et étudiants des trois établissements.</p> <p>Par ailleurs, les responsables pédagogiques de la mention Lettres entendent prendre en compte d'autres recommandations liées en particulier à la professionnalisation des étudiants et au développement des relations avec le monde socio-économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique volontariste en matière de stages et de mobilité internationale.</li> <li>- Renforcement de la spécialisation des enseignements numériques et PAO au domaine des Lettres.</li> <li>- Extension des conventions avec des institutions culturelles comme le Musée des Beaux-Arts de Lyon ou la Villa Gillet ; projet de partenariat avec les éditions <i>En toutes lettres</i> à Casablanca (Maroc).</li> <li>- Pérennisation de la journée <i>Lettres recommandées</i> (présentation des métiers, rencontre avec des professionnels issus de formations littéraires).</li> </ul>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Non concerné</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

<b>La formation</b>	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement avec restructurations du portail Langues (avec créations de Parcours ainsi qu'une double Licence, cf. infra)
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des Parcours de la Mention LLCER</li> <li>Allemand</li> <li>Allemand-Scandinave</li> <li>Anglais</li> <li>Anglais-Allemand</li> <li>Anglais-Scandinave</li> </ul>

	<p>Anglais-Sciences Politiques</p> <p>Arabe</p> <p>Espagnol</p> <p>Espagnol-Portugais</p> <p>Portugais</p> <p>Portugais-Lettres</p> <p>Double diplôme Portugais-Lettres modernes (Renouvellement avec restructuration)</p> <p>Préprofessionnalisation à l'enseignement (création)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Liste des couples de Majeures S1 :</b>                      Allemand-Anglais ; Allemand-Lettres ; Allemand-Sociologie ; Anglais-Espagnol ; Anglais-Sciences Politiques ; Arabe-Anglais ; Espagnol-Portugais ; Portugais-Lettres ; Scandinave-Allemand ; Scandinave-Anglais                 </li> <li> <b>Liste des Parcours Bi-disciplinaires :</b>                      Espagnol-Portugais ; Portugais-Lettres                 </li> </ul> <p><b>Liste des doubles Licence :</b></p> <p>Anglais-Espagnol (création)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Autres détails apportés :</b>  <b>Parcours Allemand-Sociologie (Création) :</b> En décembre 2020, une « demande réciproque » a été déposée conjointement avec le département de Sociologie pour la création d'un « couple de majeures » Allemand-Sociologie.                 </li> <li> <b>Parcours Anglais.</b> Restructuration suivant le schéma directeur de l'université. L'objectif du parcours est de renforcer la pluridisciplinarité interne aux études anglophones par l'acquisition des connaissances et méthodes à la fois des domaines d'études de la langue (traduction et linguistique), études des textes (littérature, analyse textuelle) et études des sociétés du monde anglophone (histoire, histoire des idées, sociologie et sciences politiques). Aires géographiques : principalement Royaume Uni, Amérique du Nord et dans une moindre mesure ancien Empire britannique (postcolonial). L'accent est mis sur la maîtrise des compétences en matière de traduction et d'analyse de textes de toute nature afin de permettre l'acquisition de compétences transversales permettant une future orientation en Master.                 </li> </ul>
--	---

	<p><b>Double Licence Anglais-Espagnol (Création)</b>  Objectif : donner une compétence linguistique et culturelle approfondie sur les pays de langue anglaise et espagnole (répartis sur tous les cinq continents). Les deux langues sont traitées à égalité et doivent permettre d'intégrer des masters variés à partir d'une double base solide.</p> <p><b>Parcours Arabe</b> Objectif : offrir une formation solide en langue et civilisation arabes. Elle est conçue de manière à permettre aux étudiants d'acquérir progressivement des compétences linguistiques, orales et écrites, de niveau C2, ainsi qu'une connaissance approfondie de la culture arabomusulmane médiévale, moderne et contemporaine : niveaux et registres de langue (arabe standard moderne, arabe dialectal, arabe médian, arabe classique), littérature classique et moderne, islamologie, histoire, institutions, sociétés.  L'accès au Parcours Arabe requiert un niveau B2 en langue arabe. Les candidats n'ayant pas ce niveau sont orientés vers l'année préparatoire d'arabe.</p> <p><b>Sous-Parcours Préprofessionnalisation à l'enseignement (Création)</b> Ouvert pour l'anglais en L2 et L3, mais à vocation de servir de matrice pour les autres langues : allemand, espagnol, en y associant l'actuel parcours binational UFA allemand-lettres. Objectif : anticiper dès la Licence l'orientation vers les métiers de l'enseignement et s'inscrire dans le Pôle Continuum de formation de l'académie de Lyon, lié à la réforme des MEEF, en intégrant en L2/L3 les AED pré-pro dans ce parcours. Permettre d'acquérir les premières compétences professionnelles d'un futur enseignant, notamment celles spécifiques aux enseignant.es de LVE, par une pratique réflexive sur la didactisation de la discipline et l'observation en stage.</p> <p><b>Parcours International MINERVE</b></p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon</p> <p>Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</p> <p>Parcours Portugais-Lettres et Parcours double diplôme international Portugais-Lettres modernes : délocalisation d'une année à l'Université de São Paulo.</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel.</p>

<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants).</p> <p><b>Les Parcours LLCER sont formés autour :</b></p> <p>1° Des enseignements en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés)</p> <p>2° Des enseignements à distance et des enseignements mobilisant les outils numériques</p> <p>3° Des séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle</p> <p>4° Des projets individuels ou collectifs qui favorisent la mise en perspective, sur un même objet d'étude, de plusieurs disciplines et compétences.</p> <p><b>L'essentiel (voire la totalité dans certains Parcours) des enseignements de cette Mention LLCER sont dispensés dans la langue cible (ou les langues cibles).</b></p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p><b>LLCER Allemand</b> L1 : 10 étudiants L2 : 10 étudiants L3 : 25 étudiants</p> <p><b>LLCER Anglais</b> L1 : 200 étudiants L2 : 160 étudiants L3 : 160 étudiants</p> <p><b>LLCER Arabe</b> L1 : 25 étudiants L2 : 35 étudiants L3 : 35 étudiants</p> <p><b>LLCER Espagnol</b> L1 : 70 étudiants L2 : 40 étudiants L3 : 40 étudiants</p> <p><b>LLCER Portugais</b> L1 : 7 étudiants L2 : 7 étudiants L3 : 5 étudiants</p> <p><b>Bidi Scandinave</b> L1 : 10 étudiants L2 : 10 étudiants L3 : 10 étudiants</p>

<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p><b>CPGE de l'académie</b> selon accord cadre</p> <p><b>Convention avec l'ENS de Lyon</b> (accueil de normaliens en L3) : Parcours Allemand ; Parcours Espagnol</p> <p><b>Pour le Parcours Allemand :</b>          Université Lyon 3          Université Jean-Monnet Saint-Etienne          Université Lyon 1/INSPE</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p><b>Parcours Allemand :</b> En L3, Lyon 2 accueille des étudiants de l'UFA qui effectuent un double cursus Allemand-Lettres Modernes en L et M en alternance à Lyon et à Leipzig.</p> <p><b>Parcours Anglais :</b> tous les programmes Erasmus et Erasmus+, et partenariats avec le Royaume Uni de l'établissement (voir liste des RI).</p> <p><b>Parcours Arabe :</b> Conventions avec des universités algérienne (Tlemcen), tunisienne (Sousse) et libanaises (USEK, USJ) pour la mobilité étudiante.</p> <p><b>Parcours Espagnol :</b></p> <p><u>Liste des échanges ERASMUS + (Espagne) :</u> Universitat de Barcelona ; Universidad de Jaén ; Universitat Rovira i Virgili ; Universidad de Valencia ; Universidad de Alcalá ; Universidad del País Vasco / Euskal Herriko Unibertsitatea ; Universidad Nacional de Educación a Distancia (Uned) ; Universidad de Cantabria ; Universidad de Las Palmas de Gran Canaria ; Universidad de Murcia ; Univerzita Karlova ; Universidad de Córdoba ; Universidad de Huelva ; Universidad Carlos III de Madrid ; Universidad de Salamanca ; Universidad de Sevilla ; Universidad de la Rioja ; Universidad de Zaragoza ; Universidad Complutense de Madrid ; Universitat Pompeu Fabra ; Universidade da Coruña ; Universidad de Santiago de Compostela ; Universitat Jaume I de Castellón</p> <p><u>Accords Monde Bilatéral :</u> Argentine (Salvador ; Rosario ; Lanús ; Litoral ; Mar del Plata) ; Chili ; Colombie (Magdalena ; Pontificia ; Rosario ; Externado) ; Mexique (Guadalajara ; Iberoamericana ; Puebla ; Autónoma) ;</p> <p><b>Parcours Portugais :</b> Double diplôme LLCER Portugais – Lettres modernes avec l'Université de São Paulo (Brésil), effectif depuis septembre 2017. Pour les étudiants de l'ULL2 : la sélection se fera au début du S3 pour une mobilité aux S4 et S5. Pour les étudiants de l'USP : la sélection se fait en janvier pour une mobilité S6 et S7. Le nombre d'étudiants est fixé à 5 maximum par année académique et pour chaque université. Soit 10 au total, avec une majoration possible de 10 étudiants/université. Lors de la 1<sup>re</sup></p>

	<p>vague, Lyon 2 a reçu 2 étudiants brésiliens et l'USP, 1 étudiante française. La 2<sup>e</sup> année, 7 étudiants brésiliens et 0 étudiant français. La 3<sup>e</sup> année n'a pas pu se faire à cause de la pandémie. Ces échanges peuvent être de 1 à 2 semestres</p> <p>Les autres mobilités classiques ne donnant pas lieu à un diplôme particulier se font avec le Brésil et avec le Portugal. Ces échanges peuvent être de 1 à 2 semestres.</p> <p>Accords Erasmus + (Portugal) : Universidade de Aveiro ; Universidade do Minho, Braga ; Universidade do Algarve, Faro ; Universidade Nova de Lisboa.</p> <p>Accords Monde Bilatéral : (Brésil) Universidade Julio Mesquita Filho (UNESP, São José do Rio Preto, São Paulo) ; Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ) ; Universidade Federal Fluminense (UFF, Niterói) ; Universidade Estadual de Maringá (UEM, Maringá, Paraná) ; Universidade Federal de Campina Grande (UFCG ; Paraíba) ; Universidade Federal da Paraíba (UFPB, João Pessoa) ; Universidade Federal do Maranhão (São Luis) ; Universidade de São Paulo (USP).</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p><b>Renforcement de la spécialisation progressive :</b> Justification de l'ouverture d'un parcours pré-professionnalisant vers les métiers de l'enseignement &gt; en réponse directe à la Fiche d'évaluation d'une formation par le Hcéres sur la base d'un dossier déposé le 20 septembre 2019 : Conclusion, Principaux points faibles : « L'offre de préprofessionnalisation peut être renforcée » ; Analyse des Perspectives et Recommandations : « Le projet de préprofessionnalisation vers l'enseignement est de bonne augure et mérite d'être poursuivi : les concours de l'enseignement demeurent le débouché principal de ce type de licence, un domaine qui connaît une pénurie générale de candidats à l'échelle nationale ».</p> <p><b>Renforcement du lien Enseignement et Recherche dès la L3 :</b> en lien avec les recommandations du dernier rapport Hcéres, des enseignements d'initiation à la recherche seront intégrés dans la nouvelle offre de formation en L3 LLCER. Il s'agira aussi bien de sensibiliser les étudiants aux domaines de spécialité des E-C que de leur demander de prendre part à des recherches actives tout en guidant leurs méthodes de travail (constitution d'un corpus ; sélection d'un appareil critique ; rédaction d'un bilan d'étape de recherche). Les étudiants de L3 seront également pleinement associés aux manifestations scientifiques organisées sur site (implication dans le montage d'une rencontre ; assiduité obligatoire à un colloque).</p> <p><b>Enrichissement de l'offre de formation avec un Parcours Anglais-Espagnol :</b> pour répondre à une forte demande à l'issue de Parcours Sup et face aux constats de réorientation d'étudiants qui auraient souhaité suivre une mention LLCER avec un niveau équivalent (double Licence) en Anglais et Espagnol (2 premières Langues A (effectifs) dans l'Académie de Lyon).</p>	

### Enrichissement de l'offre de formation avec un Parcours Arabe-Lettres

**Abandon de la Mention Lettres-Langues** qui associe dans la maquette actuelle plusieurs Départements de LLCER. Cette offre de formation est toutefois restructurée dans le projet de future accréditation : soit sous forme de double Licence (couples de Majeures validés Lettres-Allemand ; Lettres-Portugais) ; soit sous forme d'UE en option avec le Parcours Allemand et le Parcours Portugais.

**Internationalisation du Parcours Portugais-Lettres-Modernes** : Le double diplôme avec l'Université de São Paulo donne des résultats plus que satisfaisants. Nous avons, de la dernière promotion, 3 étudiantes (des 7 inscrit.es en DPI) qui se sont inscrites en master d'études lusophones à Lyon 2. En dehors de l'année 2020-2021, chaque année, mobilité dans le cadre du double diplôme augmente sens São Paulo – Lyon, et les résultats sont encourageants pour le nouveau plan quinquennal. Ce partenariat avec l'USP permet l'obtention de deux diplômes Ce parcours international est donc bien distinct du Parcours disciplinaire Portugais Lettres.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	MIASHS : Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>La formation Miashs existe sur l'Université Lyon 2 depuis 1995. Elle a suivi toutes les évolutions réglementaires, en particulier un changement de nomenclature (dénomination « Misashs », puis « Miashs ») ainsi que la réforme LMD (niveau Deug, puis Licence).</p> <p>Etant donné certaines modifications proposées pour cette prochaine accréditation (réorganisation de la L1 et disparition de certains parcours : cf. Rubrique « Parcours »), cette demande consiste donc formellement en un renouvellement avec restructuration.</p> <p>Mais depuis le début il s'est toujours agi de permettre à l'étudiant de se former à la pluridisciplinarité en combinant connaissances théoriques et pratiques d'une Sciences Humaines et Sociales (SHS) et enseignements de Mathématiques, Informatique et Statistiques.</p>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	<p>Champ principal : Champ B : « Temps, espaces et sociétés »</p> <p>Champs secondaires : Champ A : « Psychologie, cognition, éducation et formation » Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique » Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »</p>
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Non concerné par les co-accréditations

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>Comme son intitulé l'indique, la formation MIASHS permet une combinaison d'enseignements fondamentaux de Sciences Humaines et Sociales (SHS) et d'enseignements de Mathématiques, Informatique et Statistiques (MI). Elle vise à donner aux étudiants une double compétence en proposant 6 Parcours SHS (Géographie ou Histoire ou Psychologie ou Sciences Cognitives ou Sciences du Langage ou Sociologie).</p> <p>Il s'agit d'une demande de renouvellement avec restructuration sur les deux aspects organisationnels ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la formation comportait jusqu'à maintenant deux SHS partenaires supplémentaires : le parcours Economie et le parcours Information et Communication. Elle comportait également en L3 un parcours spécifique IDS ((Informatique et statistique pour la science des Données). Ces partenaires étant maintenant engagés dans la demande de création sur Lyon 2 d'une Licence Informatique, nous avons d'un commun accord décidé de ne pas demander le renouvellement de ces associations ;</li> <li>L'étudiant en début de L1 a actuellement le choix entre 4 couples prédéfinis de SHS : Psychologie – Sciences Cognitives ; Géographie – Histoire ; Information et Communication – Sciences du Langage ; Economie – Sociologie. Cette notion de couple disparaîtra puisque dès le début du semestre 1 l'étudiant ne choisira plus qu'une seule SHS. Et c'est en fin de Semestre 1 qu'il pourra décider soit de continuer en Miashs-SHS, soit de continuer dans la seule SHS.</li> </ul> <p>Organisation actuelle :</p> <table border="1" data-bbox="676 1267 1465 1458"> <tr> <td>L1</td> <td colspan="5">MIASHS – SHS 1 – SHS 2</td> </tr> <tr> <td>L2</td> <td>MIASHS –SHS 1</td> <td colspan="2">MIASHS – SHS 2</td> <td>SHS 1</td> <td>SHS 2</td> </tr> <tr> <td>L3</td> <td>MIASHS - SHS 1</td> <td>MIASHS - IDS</td> <td>MIASHS - SHS 2</td> <td>MIASHS - IDS</td> <td>...</td> </tr> </table> <p>Nouvelle organisation proposée :</p> <table border="1" data-bbox="676 1547 1465 1704"> <tr> <td>L1 S1</td> <td colspan="2">MIASHS – SHS</td> </tr> <tr> <td>L1 S2</td> <td>MIASHS –SHS</td> <td>SHS</td> </tr> <tr> <td>L2</td> <td>MIASHS –SHS</td> <td>...</td> </tr> <tr> <td>L3</td> <td>MIASHS –SHS</td> <td>...</td> </tr> </table>	L1	MIASHS – SHS 1 – SHS 2					L2	MIASHS –SHS 1	MIASHS – SHS 2		SHS 1	SHS 2	L3	MIASHS - SHS 1	MIASHS - IDS	MIASHS - SHS 2	MIASHS - IDS	...	L1 S1	MIASHS – SHS		L1 S2	MIASHS –SHS	SHS	L2	MIASHS –SHS	...	L3	MIASHS –SHS	...
L1	MIASHS – SHS 1 – SHS 2																														
L2	MIASHS –SHS 1	MIASHS – SHS 2		SHS 1	SHS 2																										
L3	MIASHS - SHS 1	MIASHS - IDS	MIASHS - SHS 2	MIASHS - IDS	...																										
L1 S1	MIASHS – SHS																														
L1 S2	MIASHS –SHS	SHS																													
L2	MIASHS –SHS	...																													
L3	MIASHS –SHS	...																													
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</p>																														
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel.</p>																														

Volume horaire de la formation ( <i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i> ) :	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants).</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus	<p>L1 : 144 étudiants</p> <p>L2 : 80 étudiants</p> <p>L3 : 72 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public	Non concerné
Accords internationaux particuliers	<p>L'ensemble de l'Equipe Pédagogique soutient les demandes d'ouverture à l'International de nos étudiants qui le souhaitent, en particulier en 3<sup>e</sup> Année via un accord ERASMUS ou autre, avec la possibilité d'effectuer un semestre ou une année à l'étranger. La formation MIASHS étant assez spécifique, nous nous basons en général sur des accords de coopération passés par les composantes SHS partenaires, que nous adaptons avec nos attentes spécifiques en Mathématique et Informatique.</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	Non concerné
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p><u>Éléments d'information complémentaires</u></p> <p>1. Voici des précisions sur des modifications récentes au sujet des « points faibles » évoqués dans le rapport d'évaluation Hcéres 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Absence de stage obligatoire en L3 dans les parcours SHS » : nous réfléchissons à la manière dont nous pourrions améliorer la place des Stages dans notre formation : en particulier, comment la réalisation du Projet - Mémoire de 3<sup>e</sup> Année pourrait-elle être plus souvent « adossée » à un Stage dans une Entreprise ou une Association ou encore un Service Public ;</li> <li>• « Absence de conseil de perfectionnement » : des Conseils de Perfectionnement ont bien été prévus dès l'année 2019-2020. Malgré des difficultés d'organiser des réunions physiques en fin de semestres (blocages de l'Université Lyon 2 entre mi-novembre et décembre 2019, puis fermeture de l'Université et confinement à partir de mi-mars 2020, et enfin fermeture prolongée de l'Université durant l'année actuelle 2020 - 21 du fait à nouveau de la pandémie Covid), des échanges ont néanmoins pu avoir lieu et continuent d'avoir lieu en distanciel avec les représentants étudiants ;</li> <li>• « Dimension internationale faible » : l'ensemble de l'Equipe Pédagogique essaie chaque année de convaincre certains de nos étudiants de s'ouvrir à l'International, en particulier en 3<sup>e</sup> Année via un accord</li> </ul>	

ERASMUS ou autre. Ces dernières années, de plus en plus franchissaient le pas, mais cet élan a été pour cette année actuelle hélas stoppé par la pandémie en cours ;

- Concernant la disparité des effectifs entre les différents parcours SHS, l'organisation associée à la nouvelle maquette devrait permettre de résoudre ce problème : il est en effet prévu que figurent explicitement dans le site Parcoursup le choix des différents parcours SHS possibles, seule solution à notre sens pour pouvoir gérer dès Parcoursup des capacités d'accueil différenciées et donc pouvoir « réguler » à la baisse les SHS à forte demande et au contraire à la hausse les effectifs des SHS à moindre demande ;
- « *Faible taux d'encadrement en mathématiques, statistique* » : cette situation a favorablement évolué depuis l'évaluation car un poste de Professeur en 26° section (Stéphane Chrétien) a été pourvu en septembre 2019 au sein de la Faculté ASSP. Ce professeur intervient à la fois en L2 Miashs et en L3 Miashs. De plus, un nouveau Maître de Conférences lui aussi en 26° section (Jairo Cugliari) intervient pour la deuxième année consécutive en L3 Miashs.

2. Par ailleurs, l'association avec un 7° parcours SHS - le parcours Science Politique - est encore à l'étude : l'annonce récente de la demande de création d'une Licence d'Informatique, et donc de la fin en Licence Miashs des parcours Economie et Information-Communication, nous a permis d'envisager cette collaboration : l'idée de former une petite promotion de Licence Miashs -Sc. Politique avec un profil plus « quantitatif » semble pédagogiquement très intéressante et originale.

En effet, même s'il existe aussi des IEP (comme celui de Grenoble) davantage centrés sur les aspects quantitatifs, il n'existe actuellement à notre connaissance qu'une seule autre Licence Miashs - Sc. Po (Sciences Po Paris associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

Si ce projet se concrétisait, et selon son état d'avancement, il pourrait alors ouvrir soit en septembre 2022, soit seulement en septembre 2023.

3. Enfin, un élément nouveau est intervenu depuis cette évaluation : la demande de création de la part de l'Université Lyon 2 d'un Master Miashs : si cette création est acceptée, l'Université Lyon 2 sera alors en mesure de proposer aux étudiants de Licence Miashs une nouvelle possibilité de poursuite de leurs cursus.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Musicologie
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement avec restructuration de la licence de musicologie issue du portail Arts
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>La licence sera restructurée en trois parcours au niveau de la L3 (suppression de l'actuel parcours « musicien interprète » qui n'était pas en mesure de délivrer des cours d'instruments à des étudiants non-inscrits dans un CRR). Par ailleurs, un parcours « musique et image » se substituera au parcours « musique et création » afin de mieux l'articuler avec le master MAAV. Les 3 parcours sont donc les suivants :</p> <p><b>Musique et enseignement</b> : préparation aux métiers de l'enseignement ou de l'animation en milieu scolaire ou dans le secondaire. Poursuite d'études en DUMI, master</p>

	<p>MEEF ou parcours de master du CFMI (MAAPT, ex PMTDL), intégré au master musicologie de Lyon 2.</p> <p><b>Musicologie et médiation</b> : préparation aux métiers de la recherche en musicologie, de la documentation spécialisée, de la diffusion commerciale de la musique, de la vulgarisation musicologique, de la gestion de la musique, notamment pour de jeunes interprètes. Poursuite d'études en master (recherche ou administration de la musique/culture) puis doctorat (musicologie).</p> <p><b>Musique et image</b> : préparation aux métiers de la création artistique, plus particulièrement tournée vers l'image. Parcours destiné prioritairement à des musiciens, en lien avec des conservatoires ou des écoles de musique. Poursuite d'études en conservatoire, vers les métiers de la musique à l'image, le master MAAV (Lyon 2) ou les masters recherche.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Rachais - 3 rue Rachais - 69003 Lyon
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation, à distance, etc.) :	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques, dont au moins 500h de pratique musicale par étudiant (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants).</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus :	<p>L1 : 95 étudiants + 45 étudiants APEM</p> <p>L2 : 70 étudiants</p> <p>L3 : 65 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>École normale supérieure de Lyon</p> <p>CRR de Lyon</p> <p>CNSMDL</p> <p>CEFEDM</p> <p>École nationale de musique de Villeurbanne (projet)</p>

Accords internationaux particuliers :	<p>Université nationale et capodistrienne d'Athènes</p> <p>Universitat Autònoma de Barcelona</p> <p>Humboldt-Universität zu Berlin</p> <p>Université de Montréal à Montréal (Québec)</p> <p>Conservatorio di Musica 'S.Cecilia' di Roma</p> <p>Università Ca' Foscari Venezia (en cours)</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>L'année préparatoire (APEM), spécifique à Lyon 2, est renouvelée et renforcée, suite aux nouvelles consignes ministérielles. Après concertation avec la direction de l'université, la première année de licence sera désormais sous la forme d'un couple disciplinaire musique/musicologie, afin de répondre aux attentes des étudiants et ne pas démultiplier leurs déplacements. De par leur formation, ils sont, en effet, contraints de se déplacer dans un conservatoire ou une école de musique.</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Non concerné</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Psychologie
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Nous demandons un <b>renouvellement avec restructuration de la formation</b> . Il s'agit notamment de réintégrer au sein de la mention des éléments de formation proposés actuellement au sein du Portail 1 Psychologie et sciences cognitives, et de proposer par ailleurs un ensemble d'ajustements pour mettre la formation en conformité avec les dispositions de la loi ORE et répondre aux préconisations des experts du Hcéres.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ A : « Psychologie, cognition, éducation et formation »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	La formation en licence de psychologie se veut générale et intégrative, elle demeure donc organisée suivant un <b>parcours disciplinaire unique</b> , même si des enseignements optionnels permettront aux étudiants de se pré-spécialiser et/ou de diversifier leurs profils de formation, notamment au travers d'un parcours « bi-disciplinaire » avec les mentions Anthropologie, Sciences de l'éducation, Sciences cognitives et Sociologie (cf. avant-dernière rubrique).  En outre, au moment d'établir leurs vœux d'orientation sur Parcoursup, <b>les étudiants du régime général peuvent candidater au parcours « classique » et/ou au parcours</b>

	<p><b>intégrant l' « accès santé »</b>. Dans ce deuxième cas, les étudiants bénéficient au S2 d'enseignements spécifiques permettant sous conditions de candidater à une L2 MMOP (cf. dernière rubrique).</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron.</p> <p>Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon, pour le dispositif FPP (n°3 ci-dessous).</p> <p>La formation est aussi proposée sous convention par l'Université Catholique de Lyon (Lyon).</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Nous souhaitons renouveler notre offre de <b>trois dispositifs distincts de formation en licence de psychologie</b> proposée depuis plusieurs dizaines d'années par l'Institut de Psychologie. Ces trois dispositifs participent au même objectif (la construction des compétences visées au référentiel national de la licence de psychologie) mais diffèrent quant aux modalités d'enseignement et d'encadrement pédagogique :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. le <b>régime général</b>, accessible essentiellement via Parcoursup (mais aussi sur dossier sous conditions), propose 1500 heures d'activités pédagogiques sur trois ans dont les modalités sont diverses, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des enseignements en présentiel ou à distance (cours magistraux, travaux dirigés et tutorat) ;</li> <li>- de formations autonomes à distance mobilisant des outils et ressources numériques ;</li> <li>- des travaux personnels ou collectifs tutorés ;</li> <li>- un stage d'observation ;</li> <li>- la conduite de projets collectifs ;</li> <li>- un travail de recherche.</li> </ul> </li> <li>2. le « <b>Contrat de Formation Personnalisé</b> » (CFP), accessible uniquement sur dossier et sous conditions aux titulaires d'une première année universitaire, est un régime spécifique d'études proposant une formation strictement équivalente à celle proposée en L2 et L3 au régime général mais aménagée de sorte à en assurer la faisabilité pour des étudiants actifs professionnellement et en reprise d'études : étalement des enseignements sur quatre ans, mise à disposition des CM en podcasts, travaux dirigés et regroupements en présentiel uniquement les samedis.</li> <li>3. la « <b>Formation à Partir de la Pratique</b> » (FPP), accessible uniquement sur dossier et sous conditions aux personnes qui justifient d'une pratique professionnelle en lien avec la psychologie, est un régime spécifique d'études proposant un accompagnement dans une formation personnalisée en psychologie à partir de la pratique. Les étudiants bénéficient d'enseignements spécifiques et de regroupements collectifs pour construire les compétences du référentiel de psychologie en raisonnant notamment sur la base des</li> </ol>

	<p>observations qu'ils et elles réalisent dans le cadre de leurs activités professionnelles. Les acquis de l'étudiant sont évalués et attestés par l'équipe pédagogique sur la base de dossiers individuels présentés et enrichis régulièrement par l'étudiant.</p> <p>En outre, chaque année, une dizaine de candidat.es obtient la licence de psychologie par le biais d'une <b>validation des acquis de l'expérience (VAE)</b> coordonnée par le service commun de formation continue de l'Université Lyon 2 et accompagnée au plan pédagogique par un membre de l'institut de psychologie.</p>
<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p><b>Pour le régime général (modalité n°1 ci-dessus)</b>, la formation comprend 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants), représentant environ 5000 heures de travail personnel pour l'étudiant, intégralement dispensés en français. Néanmoins, à partir de 2022, nous prévoyons également l'ouverture de TD spécifiques au sein desquels les enseignements se dérouleront intégralement en anglais pour favoriser notamment l'accès des étudiants en mobilité entrante à la formation.</p> <p><b>Pour le CFP (modalité n°2)</b>, l'accès se faisant directement en L2, la formation comprend 1000 heures d'enseignements et d'encadrement pédagogique intégralement en français. Les enseignements correspondant à la L1 sont alors réputés préparés par l'étudiant lors de ses formations universitaires antérieures et à l'occasion d'une mise à niveau autodidacte avant son entrée en L2 CFP.</p> <p><b>Pour la FPP (modalité n°3)</b>, la formation comprend des conférences, séminaires et travaux dirigés à hauteur de 120 heures par an en moyenne, auxquels s'ajoutent des travaux personnels tutorés. Dans la mesure où ces travaux consistent à élaborer en psychologie leurs pratiques professionnelles, l'intégralité du temps de travail équivaut de fait à des mises en situations professionnelles.</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>L1 psychologie : 790 étudiants dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ULL2 - régime général : 460 (dont 35 au sein du parcours accès santé)</li> <li>- ULL2 - régime FPP : 100</li> <li>- UCLy : 230</li> </ul> <p>L2 psychologie : 830 étudiants dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ULL2 - régime général : 480</li> <li>- ULL2 - régime CFP : 60</li> <li>- ULL2 - régime FPP : 100</li> <li>- UCLy : 190</li> </ul>

	<p>L3 psychologie : 810 étudiants dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ULL2 - régime général : 480</li> <li>- ULL2 - régime CFP : 60</li> <li>- ULL2 - régime FPP : 100</li> <li>- UCLy : 170</li> </ul>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	L'Université Claude Bernard Lyon 1 assure les enseignements de l'accès santé au S2 (cf. dernière rubrique), tandis que les enseignants de l'institut de psychologie assurent les enseignements d'ouverture en psychologie proposés à Lyon 1.
Accords internationaux particuliers :	L'Institut de Psychologie a conclu des accords de coopération avec divers établissements Européens ou hors de l'Union Européenne permettant aux étudiants de licence de psychologie d'effectuer un semestre ou une année universitaire (en L3 généralement) en mobilité sortante dans l'un des établissements partenaires ou en mobilité entrante depuis l'un de ces établissements. Ces accords déterminent notamment le nombre de crédits ECTS validés en mobilité. Chaque année, environ 25 étudiants inscrits en L3 psychologie au régime général effectuent une mobilité dans ce cadre. Par ailleurs, à compter de 2022 et pour améliorer l'intégration et la participation des étudiants en mobilité entrante, nous prévoyons qu'une partie de notre formation soit proposée en anglais.
Conventionnement avec une institution privée française :	Nous demandons le renouvellement de la convention permettant à l'Université Catholique de Lyon de proposer une formation initiale en trois ans permettant à ses étudiants d'obtenir la licence de psychologie délivrée par l'Université Lumière Lyon 2. Les termes de la convention précisent notamment que les formations délivrées par nos deux établissements sont conformes et répondent aux mêmes ambitions pédagogiques fixées notamment par le référentiel national des compétences pour la licence de psychologie.
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>A l'occasion du prochain contrat, l'équipe pédagogique souhaite confirmer son offre d'une formation générale centrée sur l'acquisition d'un socle fondamental solide de connaissances et de compétences en psychologie à partir duquel les étudiants effectuent leurs choix d'orientation et de spécialisation. Nous souhaitons à ce titre maintenir, au sein d'un parcours de licence unique, un tronc commun couvrant la diversité des sous-disciplines de la psychologie ainsi qu'une formation robuste à la pluralité des épistémologies et méthodologies disciplinaires. En outre, nous maintiendrons, pour le prochain contrat, la proposition d'un stage d'observation en licence, qui constitue pour la plupart des étudiants une première expérience professionnelle en psychologie confirmant ou infirmant les choix d'orientation, mais aussi une première opportunité de réflexion accompagnée quant à l'articulation théorico-pratique en psychologie.</p>	

En revanche, conformément aux directives de la loi ORE, aux perspectives énoncées dans le cadre de l'auto-évaluation de notre formation, et aux recommandations des experts du Hcéres, nous proposons également des aménagements substantiels de la structure de notre formation, organisés autour de deux grands axes : mieux accompagner l'orientation des étudiants d'une part, et leur permettre de personnaliser davantage leur formation d'autre part (ce deuxième point participant de fait au premier).

### 1. Mieux accompagner l'orientation des étudiants

A la suite d'un travail préparatoire d'identification du devenir de nos diplômés, l'équipe pédagogique s'est attachée à préciser les connaissances et compétences attendues des titulaires d'une licence de psychologie dans le cadre d'une poursuite d'études ou des possibilités d'insertion professionnelle. Sur la base du référentiel national (RNCP 24435) et en conservant une correspondance avec lui pour faciliter les équivalences académiques, l'équipe pédagogique a ainsi élaboré un portefeuille **de compétences** traduisant opérationnellement les savoirs, savoir-faire et savoir-être développés dans la cadre de la formation dispensée par notre université et leur potentiel de valorisation académique et professionnelle.

Au sein de la nouvelle offre de formation, les contenus des Unités d'Enseignement (et les Eléments Pédagogiques qui les constituent) sont donc repensés de sorte qu'ils contribuent à développer des compétences précisément identifiées et constitutives d'un ou plusieurs blocs de connaissances et de compétences. Les examens permettent alors non seulement d'évaluer la maîtrise globale des éléments d'une UE (ce qui confère de fait les ECTS associés et permet la progression de l'étudiant au sein de la formation) mais aussi d'inscrire au portefeuille de compétences de l'étudiant son niveau de maîtrise des compétences construites au travers de ladite UE. L'étudiant peut ainsi identifier et suivre l'évolution de ses acquis tout au long de la formation, ceci en étant parfaitement informé de ses finalités. Lors de l'obtention de la licence, l'état final de ce portefeuille personnel sera inscrit au sein du supplément au diplôme afin de faciliter la valorisation des acquis de l'étudiant.

Ce travail collectif d'élaboration d'un portefeuille de compétences a par ailleurs permis de faire émerger la nécessité d'ajuster certains éléments de la formation pour favoriser l'intégration de nos étudiants en master. En particulier, pour ce nouveau contrat :

- **la formation par la recherche** est renforcée puisque les étudiants de licence pourront désormais produire un travail d'étude et recherche (TER) encadré par un membre de l'une des quatre unités de recherche associées à l'Institut de Psychologie. Il s'agit-là non seulement de faciliter l'insertion de nos étudiants en master (certaines commissions d'accès exigent la production d'un TER en licence) mais aussi d'accompagner pédagogiquement le développement de compétences transversales et transférables de recherche bibliographique, de synthèse et de communication, de problématisation, d'opérationnalisation, ou encore de réflexivité notamment.
- **l'accompagnement des étudiants dans leur orientation** est également renforcé par la proposition d'un module de soutien à la formation d'un projet professionnel personnel (PPP). Dans ce cadre, les étudiants sont informés de la diversité (et de la réalité) des débouchés académiques et professionnels de la formation, sont invité.es à réfléchir à leurs objectifs personnels et professionnels, et entraînés à la valorisation écrite et orale de leurs compétences. Ce module sera proposé aux étudiants dès le S2 mais ils et elles peuvent choisir de le suivre plus tard en licence, au moment où il répond de fait à leurs besoins et interrogations concernant leur orientation. Les étudiants peuvent en outre bénéficier, tout au long de leur cursus, d'un accompagnement individuel ou collectif (par les responsables pédagogiques de la formation, la directrice des études, et le SCUIO-IP notamment) pour la mise en œuvre (ou la réévaluation) de leur PPP et sa traduction dans leurs contrats pédagogiques. Cet accompagnement peut aussi aider l'étudiant à valoriser ses compétences lors de la recherche de stages, de candidatures à d'autres formations, ou encore dans la perspective d'une insertion dans le monde socioprofessionnel.

## 2. Personnaliser davantage la formation des étudiants

La valorisation académique et professionnelle de la formation peut être facilitée par la diversification des profils de compétences développées durant le cursus, et plus généralement par la personnalisation du parcours de formation. De fait, offrir la possibilité d'une plus grande personnalisation du cursus et/ou d'une pré-spécialisation plus affirmée en licence constitue une demande régulière des étudiants participant aux conseils de perfectionnement de la formation, notamment parce qu'ils et elles y voient un moyen de se démarquer des autres candidats pour l'accès concurrentiel aux masters. Sans fragiliser le tronc commun de la formation (essentiel à la poursuite d'études notamment), il nous paraît dès lors nécessaire de permettre aux étudiants de réaliser plus régulièrement des choix d'options, disciplinaires ou issus de disciplines connexes, ceci dès le début du cursus. Les compétences spécifiques ainsi développées au cours de la licence seront portées au supplément au diplôme pour permettre aux étudiants de les valoriser plus aisément.

Par ailleurs, tous les étudiants ne bénéficient pas des mêmes conditions d'études, ni d'un même bagage académique lorsqu'ils et elles entrent dans le cursus. Dès lors, promouvoir la réussite en licence nécessite d'ajuster les modalités pédagogiques et les rythmes de la formation au bénéfice des plus faibles sans freiner toutefois la progression des étudiants qui sont en mesure de réaliser un parcours d'excellence.

Ces deux constats supposent de proposer, au sein d'une même formation, des éléments pédagogiques adaptés aux potentiels, aux attentes, et aux rythmes de chacun, sans négliger le principe selon lequel une licence équivaut à 180 ECTS pour tous et atteste de l'acquisition de compétences communes visées au référentiel national. Pour répondre à ce double objectif, nous proposons une « modularisation » de la formation en licence de psychologie (pour le régime général) respectant les grands principes suivants :

- **Permettre aux étudiants d'enrichir leur formation fondamentale en psychologie par des acquis issus de disciplines connexes :**

Conformément à la politique de l'établissement, les étudiants s'inscrivant en psychologie en L1 auront désormais à valider, au S1, 12 ECTS dans une seconde discipline parmi sciences cognitives, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation et MIASHS. Nous aménageons par ailleurs les emplois du temps du S2 au S6 de sorte que les étudiants qui s'inscrivent en psychologie au S2 et qui le souhaitent puissent poursuivre jusqu'au S6 une partie de leur formation dans cette seconde discipline et valider ainsi une licence bi-disciplinaire.

Dans le même ordre d'idées, nous assurerons la compatibilité des emplois du temps des étudiants inscrits, au S1, en psychologie et sciences cognitives, et qui souhaiteraient, à partir du S2, maintenir leur inscription dans les deux mentions pour obtenir, en même temps, les deux licences. Une partie des enseignements sera mutualisée entre les deux mentions, ce qui améliorera la faisabilité de la double licence. Pour prévenir l'échec des étudiants dans ce dispositif forcément exigeant, les candidats à la double licence devront rencontrer au préalable la directrice des études qui s'assurera de la faisabilité de leur projet en trois ou quatre années et les aidera à construire un contrat pédagogique en ce sens.

Enfin, les étudiants qui le désireraient pourront suivre également tout au long du cursus des enseignements « d'ouverture » dans des disciplines éventuellement éloignées de la psychologie mais répondant à des intérêts ou des projets personnels.

- **Diversifier l'offre de formation disciplinaire pour permettre aux étudiants une exploration plus libre des potentiels de la discipline et/ou une pré-spécialisation plus affirmée :**

En dehors des enseignements de tronc commun, nous proposons dès le S2 et tout au long du cursus des enseignements disciplinaires au choix qui permettront aux étudiants soit d'explorer des aspects pas ou peu abordés lors des enseignements du tronc commun mais répondant à des intérêts ou projets personnels, soit de renforcer des compétences abordées par ailleurs dans une démarche de pré-spécialisation.

- **Permettre aux étudiants de progresser à leur rythme dans la formation et de bénéficier de modalités pédagogiques adaptées :**

Comme indiqué dans les rubriques « Modalités d'enseignement » et « Volume horaire de la formation » du présent tableau, deux régimes spécifiques d'étude (CFP et FPP) sont proposés par l'Institut de Psychologie pour permettre à des étudiants (essentiellement en reprise d'études) d'obtenir la licence de psychologie en bénéficiant de modalités d'enseignement et d'encadrement pédagogique adaptées à leur profil et à leurs contraintes. En outre, pour permettre aux étudiants du régime général de bénéficier pleinement de la formation malgré les contraintes qui peuvent s'imposer à elles et eux (au moins la moitié de nos étudiants est salariée), différentes mesures sont mises en œuvre à l'Institut de psychologie :

- l'enregistrement et la mise en ligne des CM pour en permettre le suivi à un horaire correspondant aux disponibilités de chacun ;
- la proposition de créneaux de TD sur une large amplitude horaire, en présentiel ou à distance, permettant à chaque étudiant de participer à l'ensemble des TD aux horaires qui correspondent le mieux à ses possibilités ;
- la mise en ligne de modules complets d'enseignement sur Moodle permettant la formation autonome guidée et accompagnée.

Par ailleurs, pour les UE du tronc commun, en plus des éléments pédagogiques (EP) obligatoires, des EP complémentaire adaptés seront proposés :

- pour les étudiants fragiles ou en situation d'échec notamment, un accompagnement pédagogique (enseignant) proche du tutorat, focalisé sur la reprise des enseignements obligatoires et visant à renforcer leurs chances d'acquiescer effectivement le niveau de compétences attendu.
- pour les autres étudiants, des modalités d'enseignement diverses visant le développement de compétences renforcées (dépassant les seuls objectifs pédagogiques de l'UE) et/ou complémentaires, évaluées et inscrites au portefeuille de compétences.

Enfin, l'adaptation des rythmes de formation aux possibilités et aux attentes des étudiants nécessite d'assouplir leurs contrats pédagogiques. A cet égard, les étudiants les plus disponibles et les plus performant.es pourront s'investir dans une double licence et/ou bénéficier d'enseignements renforcés. Pour les étudiants les plus fragiles ou les moins disponibles, au-delà des EP complémentaires de "tutorat" nous proposons :

- des enseignements optionnels de remédiation, notamment sur les éléments qui posent généralement le plus de difficultés aux étudiants en psychologie (notamment la biologie, les mathématiques, l'anglais, les pratiques rédactionnelles ou la communication orale).
- la possibilité pour les étudiants qui échouent à valider certaines UE de suivre à nouveau, dès le semestre suivant les enseignements des UE concernées (i.e. sans avoir à attendre huit mois, ni à disperser leur attention sur d'autres enseignements avant de devoir se recentrer sur ceux qui les ont mis en échec).
- la possibilité pour tous les étudiants qui en font la demande, en particulier s'ils et elles éprouvent des difficultés, de rencontrer la directrice des études et/ou les responsables pédagogiques pour vérifier et ajuster si besoin leur contrat pédagogique, notamment en étalant si besoin la formation sur quatre années.

Pour terminer, au plan de la gouvernance, nous souhaitons renforcer la mobilisation des étudiants volontaires dans les chantiers de concertation pédagogique qui concernent la lisibilité du référentiel des compétences en licence de psychologie et les questions d'orientation y afférentes, les modalités de construction et d'évaluation de ces compétences, les dispositifs d'innovation pédagogique, et l'organisation de l'offre de formation.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Depuis l'année universitaire 2020-2021, le portail « psychologie - sciences cognitives » propose deux parcours : l'un classique, l'autre incluant l'option « accès santé » offrant, au S2, une formation dans des disciplines en lien avec la santé. Cette formation, commune à toutes les L.AS du périmètre de l'Université de Lyon, est assurée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 et s'articule autour de deux UE remplaçant les enseignements transversaux du S2 et organisées comme suit :

- UE1 (6 ECTS) : Physiologie, Santé publique et présentation des métiers, Anatomie, Initiation à la connaissance du médicament ;
- UE2 (4 ECTS) : Chimie, Biochimie et biologie moléculaire, Histologie et Biologie du Développement, Biologie cellulaire.

Les étudiants qui valident à la fois la L1 psychologie et l'option santé peuvent candidater à l'accès à la L2 MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) à Lyon 1. En corollaire, les étudiants inscrits au sein du portail Parcours Accès Santé Spécifique (PASS) de l'Université Lyon 1 ont la possibilité de choisir l'option Psychologie et de suivre ainsi les CM proposés au S2 dans notre formation. Les étudiants qui valident l'année de PASS d'une part, et les examens relatifs aux enseignements de psychologie d'autre part sont admis sur demande en L2 psychologie à Lyon 2.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement avec restructuration  Première année qui remplace les portails : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Géographie-aménagement et histoire</li> <li>• Sciences sociales</li> <li>• Médias, cultures et sociétés</li> </ul>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ principal Champ B : « Temps, espaces et sociétés »  Champ secondaire : Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	Pas de parcours en Licence.  Parcours MINERVE : la formation prévoit la possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE.
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron

<p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel.</p>
<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants).</p> <p><b>Ces heures incluent :</b></p> <p>1° Des enseignements en présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours Magistraux et Travaux Dirigés</li> <li>- Ateliers sur des aspects méthodologiques et techniques : enquête de terrain, multimedia-audiovisuel (film, podcast, photo, dessin, etc.), écritures plurielles (articles, scripts films ou podcasts, posters, etc.) et diffusion (publics, webdocs, etc.)</li> </ul> <p>2° Des enseignements mobilisant les outils numériques</p> <p>3° Des séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle, de recherche partenariale (L3 : module ASS).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiques d'enquêtes collectives.</li> </ul> <p>4° Des projets individuels ou collectifs qui favorisent la mise en perspective, sur un même objet d'étude, de plusieurs disciplines et compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des ateliers spécifiques en L3-S6 seront consacrés aux projets de poursuite d'études et/ou de formation, expérience professionnalisante : volontariat, stages, projets collectifs, etc.</li> <li>- L'accent sera mis de manière générale sur la continuité des projets sur 2 semestres (réduire la fragmentation/superposition des enquêtes de terrain, coordonner l'apprentissage de l'enquête et sa progression L1-L2-L3).</li> <li>- Si les CM et TD se dérouleront de manière hebdomadaire selon le calendrier universitaire, les ateliers pourront prendre la forme de modules spécifiques regroupant les étudiants sur des périodes données. Cela permettra d'opérer</li> </ul>

	<p>des « focus » sur un thème/aspect spécifique (ex. prise en main de matériel audiovisuel, réalisation d'un podcast, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insertion d'un module « vie de classe » ou « vie du département » piloté par le conseil de perfectionnement (retours des étudiants, actualité du département, projets et initiatives type <i>kula</i> expérimentés lors de l'actuelle accréditation, etc.).</li> </ul> <p>Le travail personnel de l'étudiant s'appuie sur ces différentes activités et doit être compris entre 4500 et 5400 heures. Il serait intéressant de réfléchir à inclure dans ces activités celles qui peuvent concerner la vie du département (par exemple l'organisation de temps collectifs tels que la <i>kula</i>).</p> <p>Il sera possible, afin de parvenir à 1500 heures d'activités pédagogiques, d'inclure non seulement les cours habituels, mais également tous les travaux et projets personnels, les stages d'observation, en entreprise, en établissement scolaire, en laboratoire, etc.</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus :	<p>L1 : 150 étudiants</p> <p>L2 : 120 étudiants</p> <p>L3 : 90 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	Accords ERASMUS et Mondes ouverts à la mobilité.
Conventionnement avec une institution privée française :	Ecole Emile Cohl dans le cadre du DUAIN (diplôme universitaire Anthropologie et Image Numérique)

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

La construction de l'offre de licence s'appuie sur un certain nombre de propositions issues de l'autoévaluation et des propositions issues du rapport Hcéres.

Il s'agit notamment, pour les premières (autoévaluation), de :

- Renforcer la connaissance par les étudiants des objectifs et finalités de la formation (l'offre de formation tiendra compte de cet objectif, en consacrant des enseignements abordant les débouchés dès la L1 et en accentuant la formation à l'élaboration de projet en L3)
- Retravailler les objectifs de la formation par rapport à la pratique de l'enquête de terrain
- Renforcer la dynamique collégiale du département (mise en place de module « vie du département » ou « vie de classe »)
- Afficher la pluralité de l'offre de formation (recherche, partenariat, recherche-crédation, etc.)

Pour les secondes (rapport Hcéres), de :

- Renforcer la place des conseils de perfectionnement, avec un conseil « mention »
- Renforcer les efforts sur l'élaboration de projet et la valorisation des travaux étudiants (ce que permettront notamment les formats « ateliers »)
- Enrichir l'offre de compétences (multimédia, audiovisuel, dessin, langues, arts de la performance, etc.)
- Maintenir l'absence de stage obligatoire en Licence, mais de réfléchir à faire valider certains projets comme « stages collectifs » (l'accent mis de manière plus significative encore sur l'enquête collective en L3 permettra de s'inscrire dans cette perspective).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Cette mention n'est pas d'actualité pour le moment.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Science politique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	La licence de Science politique accueillait des étudiants issus des portails Sciences sociales et Institutions et société. Il s'agit donc d'un renouvellement avec restructuration.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	<p>Champ principal : Champ B : « Temps, espaces et sociétés »</p> <p>Champ secondaire : Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »</p>
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>- Des doubles licences sont envisagées, mais elles n'ont pas encore fait l'objet de discussions précises avec les collègues des départements concernés, même s'ils nous ont dit être d'accord sur le principe : double licence science po/droit, et science po/anglais.</p> <p>-Parcours envisagés (ils doivent encore faire l'objet de discussions, en interne, puis avec les collègues des départements concernés) :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• administration</li> <li>• associations et humanitaire,</li> <li>• communication, journalisme</li> <li>• anglais</li> </ul> <p>Parcours MINERVE : la formation prévoit la possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel majoritairement.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants).</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus :	<p>L1 : 250 étudiants</p> <p>L2 : 200 étudiants</p> <p>L3 : 180 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	Encouragements à la mobilité étudiant (accords Erasmus de la composante ASSP, et accords spécifiques à la science politique, Erasmus +, Suisse, Monde bilatéral, Canada, Etats-Unis)
Conventionnement avec une institution privée française :	

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Pour remédier aux faiblesses indiquées dans l'évaluation Hcéres, la prochaine offre sera attentive aux points suivants :

Améliorer la lisibilité de l'offre de formation de licence, notamment de L3, en clarifiant le jeu de parcours, tout en en préservant le principe qui permet une spécialisation et une forme de professionnalisation des étudiants.

Pérenniser les journées d'informations relatives à l'orientation post-Licence et à l'insertion professionnelle : Journée des Masters, Journée des métiers, séance d'informations sur les Masters de la composante, interventions du SCUIO.

Améliorer le suivi des étudiants sortants, au sein de l'UFR, afin de mieux connaître les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études à l'extérieur, dans l'optique d'une adaptation de nos formations aux besoins constatés.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Sciences cognitives (Sciences et technologies dans la précédente accréditation).  Un intitulé souhaité par l'équipe pédagogique et fortement recommandé par les experts de l'Hcéres, mais hors nomenclature est : <b>Licence de Sciences Cognitives (SC)</b> . [Voir argumentaire détaillé ci-dessous]
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Créée en 1995, la licence de Sciences Cognitives initiale a été restructurée au fil des réformes (e.g., LMD) avec 3 années de formation, avant les niveaux Master et Doctorat en Sciences Cognitives. Nous demandons un <b>renouvellement avec restructuration</b> pour se conformer aux nouvelles directives, tout en conservant l'essence de cette licence pluridisciplinaire dont l'objet est l'étude de la cognition prioritairement humaine.  Dans le contrat actuel, cette formation est issue du portail 1 Psychologie / Sciences Cognitives. Il s'agit donc de proposer un ensemble d'ajustements permettant de mettre la formation en conformité avec les dispositions de la loi ORE et de répondre aux préconisations des experts de l'Hcéres.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ A : « Psychologie, cognition, éducation et formation »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>La Licence Sciences Cognitives (SC) est une formation générale en Sciences Cognitives, utilisant une approche scientifique pluridisciplinaire des processus cognitifs et des systèmes de connaissance, en priorité chez l'humain. Elle est organisée en formation initiale exclusivement et en parcours unique. Afin d'être en conformité avec la loi ORE, nous demandons un renouvellement avec restructuration, comme suit :</p> <p><b>S1</b> : guidée par la politique de l'établissement, dont l'objectif est de proposer aux étudiants accédant à l'Université un premier semestre d'orientation, l'équipe pédagogique propose d'organiser un S1 où la majeure SC sera associée à une autre mineure, permettant de valider 12 ECTS dans cette seconde discipline, qui sera Psychologie ou MIASHS. Ces choix sont guidés par un souhait de cohérence thématique et méthodologique. De plus, l'enrichissement apporté aux étudiants par ces associations de mineures correspond à la variété des sensibilités repérées chez les étudiants, ce qui pourrait dès le 1er semestre maintenir leur motivation et limiter le décrochage. L'association avec MIASHS répondrait à un public intéressé par la cognition tant humaine qu'artificielle et par les mathématiques. L'association avec Psychologie permettrait de reconduire ce qui existe dans le Portail 1 Psychologie / Sciences Cognitives, mais avec des apports plus équilibrés des deux formations, et donc une présentation plus approfondie et stimulante des Sciences Cognitives. Pour les étudiants souhaitant différer leur choix d'orientation, la poursuite en parallèle des Licences SC et Psychologie (semestres 2 à 6) sera rendue possible par l'assurance de la compatibilité des horaires.</p> <p>En accord avec Lyon 1, nous souhaitons aussi une association innovante à travers une option Accès-Santé (L-AS) (voir dernière rubrique) qui diversifierait les possibilités de poursuite d'étude en permettant d'accéder, sous condition, aux études de santé MMOP (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) à Lyon 1. En retour, les étudiants de Lyon 1 inscrits en Parcours d'Accès Spécifique à la Santé (PASS) pourront suivre des enseignements d'ouverture en Sciences Cognitives, ce qui assurerait un équilibre des apports mutuels entre Lyon 1 et Lyon 2 sur le plan pédagogique.</p> <p>Du <b>S2</b> au <b>S6</b>, la <b>Licence SC</b> pourra être poursuivie seule, ou en <b>double Licence SC + Psychologie</b>. Certains enseignements seront mutualisés et la compatibilité des horaires sera garantie pour optimiser les chances de succès. Ce choix de double licence est déjà régulièrement fait et apprécié des étudiants pour la complémentarité des contenus, partiellement interdépendants, alors étudiés de manière plus approfondie. Cette possibilité optimise et diversifie l'insertion professionnelle ou académique.</p>
---	---

	<p>Une telle restructuration de la licence permettra également de répondre aux recommandations des experts du Hcéres.</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron et lieu de stage (laboratoire de recherche, entreprise, Association) en L3.</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Cette formation est accessible via Parcoursup (ou via e-candidat à partir de la L2). Elle propose 1500 heures de formation réparties sur 3 années.</p> <p>Ces heures correspondent en grande partie à des enseignements (cours magistraux, travaux dirigés et tutorat) dispensés majoritairement <b>en présentiel</b> (contrôle des présences en TD) et partiellement à distance en visio-conférence avec des intervenants extérieurs à Lyon 2. Les heures de formation recouvrent aussi le temps nécessaire à d'autres modalités d'acquisition de connaissances et de compétences : 1) formation par le travail en autonomie mobilisant des outils et ressources numériques, 2) travaux individuels et collectifs supervisés par un enseignant, 3) stage dans le cadre d'un Travail d'Etude et de Recherche (TER).</p> <p>A l'occasion de cette nouvelle accréditation, nous souhaitons mettre l'accent sur la professionnalisation en proposant un TER sous la forme d'une UE en L3 comportant un stage dans le monde de l'entreprise ou de la recherche, avec la conduite d'un projet qui sera évalué. L'UE comportera un suivi universitaire destiné à encadrer la réflexion sur l'articulation entre théorie et pratique, et à faire de cette expérience professionnelle en sciences cognitives une formation à la recherche par la recherche. Le stage permettra aussi d'affiner le choix d'orientation.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants), sous forme d'enseignement, de stage et d'encadrement, impliquant la présence ou la participation active en visio-conférence.</p> <p>Au sein de quelques UE, certaines séances (environ 10%) seront assurées en anglais par des enseignants, plusieurs conférences enregistrées en anglais sur les thèmes traités dans les cours devront être suivies après les cours, et les TD et validations impliquant un travail sur articles porteront, comme c'est déjà le cas, sur des articles en anglais.</p>

	<p>Le travail personnel de l'étudiant représente un total d'environ 5000 heures sur les 3 années de Licence.</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus :	<p><b>Licence 1</b> = 70 étudiants</p> <p><b>Licence 2</b> = 70 étudiants</p> <p><b>Licence 3</b> = 65 étudiants</p> <p>Ces effectifs ont été réfléchis :</p> <p>1/ au regard de notre capacité d'accueil en Master mention Sciences Cognitives,</p> <p>2/ en tenant compte du fait que, en France, seule l'Université Lyon 2 (dans une moindre mesure celle de Nancy) propose une licence en Sciences Cognitives, et bénéficie donc d'une bonne attractivité,</p> <p>3/ en prenant en considération que la L1 SC sera associée à des mineures à gros effectif (e.g., Psycho) ou en augmentation (e.g., MIASHS), les demandes pourront donc être fortes, et l'accès des étudiants de 1ère année à la formation de leur choix réduit le décrochage.</p> <p>4/ et enfin, au regard de l'effectif en L1 Sciences Cognitives avant la création du portail Psychologie / Sciences Cognitives, qui était alors de 180 étudiants.</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p><b>ENS Lyon</b>, partenaire pour l'organisation d'une UE (accord à confirmer).</p> <p><b>Université de Paris</b> (ex-Paris Descartes) pour étudiants en échange avec L3 Frontières du Vivant.</p> <p><b>Université Claude Bernard Lyon 1</b> qui assure les enseignements de l'accès santé au S2, tandis que les enseignants de l'Institut de Psychologie assurent les enseignements d'ouverture en Sciences Cognitives proposés à Lyon 1.</p>
Accords internationaux particuliers :	<p>Chaque année, quelques étudiants inscrits en L3 SC effectuent une année en mobilité internationale (majoritairement au Canada, mais aussi en Italie et en Australie). Nous souhaitons continuer à encourager nos étudiants à cette mobilité en les soutenant dans leurs démarches.</p> <p>L'Institut de Psychologie a conclu des accords de coopération avec divers établissements Européens ou hors de l'Union Européenne permettant aux étudiants de licence de SC d'effectuer un semestre ou une année universitaire (en L3 généralement) en mobilité sortante</p>

	dans l'un des établissements partenaires ou en mobilité entrante depuis l'un de ces établissements. Ces accords déterminent notamment le nombre de crédits ECTS validés en mobilité.
Conventionnement avec une institution privée française :	Néant
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Commentaires supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période :</p> <p><b><u>Intitulé souhaité hors nomenclature : Sciences Cognitives</u></b></p> <p>Nous demandons une modification de l'intitulé actuel de la mention de Licence Sciences et Technologies en le remplaçant par l'intitulé « Sciences Cognitives », qui permettrait une visibilité plus importante aux niveaux national et international de cette formation, qui développe une approche pluridisciplinaire des processus cognitifs et des systèmes de connaissance, en priorité chez l'humain, mais aussi les systèmes artificiels et animaux. Le retour à l'intitulé « Sciences Cognitives » favoriserait aussi la lisibilité du diplôme pour le monde économique et social. L'actuelle Mention Sciences et Technologies jette en effet un flou sur le contenu de la formation et la rend difficilement visible de l'extérieur. Ce nouvel intitulé serait aussi plus cohérent avec celui de la Mention de Master (Master Sciences Cognitives) auquel les diplômés de la licence pourront candidater ; l'articulation avec le Master Sciences Cognitives et le Doctorat serait ainsi plus fluide grâce à des intitulés cohérents à tous niveaux de formation (L, M et D). Par ailleurs, cette demande se base sur la recommandation forte de l'Hcéres.</p> <p><b><u>La nouvelle L1 Sciences Cognitives impliquerait plusieurs modifications.</u></b></p> <p>La L1 sera complètement nouvelle dans la présentation des contenus. Actuellement, le Portail 1 Psychologie/Sciences Cognitives pose le problème de rassembler un public composé en majorité d'étudiants qui se destinent à une licence de psychologie et peu réceptifs aux aspects scientifiques. Les questionnements et méthodes ont donc dû être présentés de manière attrayante mais extrêmement simplifiée, avec un contenu réduit, frustrant pour les étudiants motivés au départ par les sciences cognitives. La nouvelle L1 SC proposera un enseignement où moins de temps sera consacré à justifier l'intérêt des sciences cognitives, le public étant plus averti et sensibilisé. Cela devra permettre, à moyen terme, une meilleure formation des étudiants, une plus grande émulation, et répondra aux attentes de ce public souvent curieux et exigeant sur le plan de l'approfondissement des concepts. Plus motivante, cette L1 contribuera à limiter le décrochage et à augmenter les chances de former de futurs très bons candidats à l'entrée du Master Mention Sciences Cognitives offert à Lyon 2. Concrètement, encadrer un plus petit effectif d'étudiants plus homogènes dans leurs intérêts permettra de les impliquer davantage comme acteurs de leur formation, avec des travaux</p>	

individuels et en groupe conçus pour être stimulants et responsabilisants. Cette restructuration proposera également des modes d'enseignement plus variés avec par exemple l'introduction de supports en anglais écrit et oral dès la L1 pour étaler sur les 3 années la mise en place d'une meilleure maîtrise de l'anglais scientifique, et l'introduction de séances avec pédagogie inversée. Offrir le choix d'un couple de mineures permettra une ouverture vers des disciplines connexes, cohérentes avec les sciences cognitives et les différents profils d'étudiants que nous avons repérés. Ces associations pourront répondre à leur motivation initiale et contribueront à approfondir les domaines préférés dès la première année, gage de bien-être et de poursuite d'études.

### Les nouveautés en L2 et L3 Sciences Cognitives

#### *Une organisation en blocs de compétences.*

Tout en restant fidèle à l'essence de la formation, la L2 et la L3 seront réorganisées en profondeur pour répondre aux nouvelles directives et à une **approche innovante par compétences**. Il s'agit d'améliorer la lisibilité du diplôme, par un référencement des connaissances et compétences acquises permettant à chaque étudiant, mais aussi à l'équipe pédagogique, de mieux identifier et suivre l'évolution des acquis tout au long de la formation. Pour définir ces compétences, la réflexion de l'équipe pédagogique s'appuie actuellement sur des réunions internes à l'équipe pédagogique et ouvertes aux professionnels de terrain, sur des réunions conduites au niveau de l'Institut de Psychologie en commun avec l'équipe pédagogique de la licence Mention Psychologie, ou encore sur des groupes de travail mis en place par l'université et impliquant des collègues d'autres composantes. **Le portefeuille de compétences permettra une meilleure lisibilité du diplôme et un meilleur accompagnement des étudiants dans leur orientation professionnelle.** Il valorisera leurs acquis et favorisera ainsi leur insertion professionnelle. Il s'agit de permettre aux étudiants de mieux appréhender les différents types d'insertion professionnelle et de faciliter ainsi la transposition du milieu universitaire vers le milieu professionnel.

#### *Des blocs de compétences déclinés en niveaux.*

L'organisation en blocs de connaissances et compétences est en conformité avec la loi ORE, et favorise la personnalisation du parcours de licence (cf., paragraphe La personnalisation du parcours de licence). Certaines **compétences seront déclinées en différents niveaux à acquérir progressivement** mais de façon plus libre entre les L2 et L3. L'offre de formation laissera ainsi davantage de liberté à l'étudiant pour avancer à un **rythme personnalisable** compatible avec son niveau de maturité, sa vitesse d'apprentissage et les exigences externes (e.g., nécessité de cumuler avec un emploi, responsabilités familiales, ou choix de faire une double licence).

Pour conserver ce qui fonctionne bien, l'enseignement sera en partie constitué d'UE centrées chacune sur une fonction cognitive (e.g., Perception, Attention, Langage, Cognition Sociale, Emotions) étudiée de manière approfondie au cours d'un semestre (la possibilité d'étaler l'étude de certaines fonctions sur 2 semestres, et de combiner au contraire 2 autres dans une même UE est à l'étude), car cela permet de véritablement former les étudiants à l'approche pluridisciplinaire autour de questionnements clairs. Pour chacune, des niveaux de compétences finaux explicités à l'avance seront présentés aux étudiants comme l'objectif à atteindre, d'une manière motivante pour eux, mais aussi attractives et **lisibles dans les milieux professionnels** où ils pourront s'insérer. Ces compétences seront vérifiées par des validations davantage organisées en **contrôle continu**. Les enseignements plus transversaux, en méthodologie, statistiques, informatique et programmation, seront redéfinis en termes de niveaux successifs de compétences : cette succession devra être respectée, mais des UE de statistiques, par exemple, proposées aux semestres 3, 4 et 6 pourraient, dans la mesure où l'emploi du temps le permet, être suivies et validées aux semestres 3, 4 et 5.

### **Une UE TER préprofessionnalisation avec stage obligatoire.**

L'introduction en L3 d'une **UE TER avec un stage** à réaliser en entreprise ou dans un laboratoire de recherche est une évolution majeure, répondant aux recommandations qui nous ont été faites, mais aussi aux souhaits de l'équipe pédagogique et à ceux des étudiants exprimés lors des Conseils de Perfectionnement. A titre indicatif, à l'heure actuelle, 10 à 15% des étudiants effectuent des stages volontaires pendant leur L3, ce qui témoigne de leur demande d'ouverture sur le monde professionnel. Il s'agira ici d'accentuer une démarche de **formation à la recherche par la recherche**, que le stage soit réalisé en entreprise (recherche appliquée) ou en laboratoire (recherche fondamentale). Ce stage sera un atout pour la poursuite du parcours académique (diversification des Masters pouvant être envisagés). Il constituera aussi une première expérience professionnelle en lien direct avec la formation. Ce stage aura pour objectif de conduire un projet avec un enjeu scientifique, que l'étudiant devra formaliser. Le monde socio-économique lyonnais est propice à l'offre de tels stages, qui seront l'objet d'un suivi dans l'UE TER. La rédaction d'un document de synthèse final, valorisera l'implication de l'étudiant dans son projet et alimentera concrètement sa réflexion sur ses choix d'**orientation professionnelle**. Ainsi, le TER permettra aux étudiants de parachever leur licence par une formation par la recherche, supervisée par un enseignant-chercheur de la formation SC.

### **Certification d'un niveau B2 en anglais.**

L'obtention d'un niveau B2 en compréhension écrite de l'anglais conditionnera désormais la délivrance de la licence de SC. Cette compétence est devenue indispensable pour réussir les Masters accessibles à l'issue de la Licence SC. Cette certification facilite aussi l'accès à d'autres formations et à certains postes du monde socioprofessionnel. Par ailleurs, certaines séances de cours seront assurées en anglais et de nombreux supports de cours (e.g., visioconférences, articles scientifiques) continueront à être proposés essentiellement en anglais. Cela complètera l'offre classique à la fois orale et écrite du Centre de Langues.

### **La personnalisation du parcours de licence**

La personnalisation du parcours de licence sera rendue possible par plusieurs biais :

- La réalisation d'une **double licence Sciences Cognitives / Psychologie** aboutissant à 2 diplômes. Cela permettra aux étudiants qui font chaque année deux inscriptions d'avoir un cadre clair, l'assurance d'une compatibilité des horaires et ainsi de meilleures conditions de formation.

Sur le plan pratique et économique, certains enseignements pourront être mutualisés (certains le sont déjà, e.g., psychobiologie, statistiques) ; sur le plan de la nomenclature, cela correspondra au nom de section CNU Psychologie-Sciences Cognitives ; sur le plan des débouchés, ce double parcours favorisera le succès dans des concours nationaux où une formation scientifique est un atout complémentaire aux compétences en sciences humaines. Notons que la double licence Sciences Cognitives / Psychologie a été réalisée avec succès jusqu'ici par des étudiants poursuivant en Master puis en Doctorat.

- **Une Licence SC colorée par la formation en psychologie (licence bidisciplinaire)**. Intermédiaire entre la Licence SC validée seule et la double licence (SC-psychologie), une autre formule sera offerte aux étudiants, dans le but d'enrichir leur formation fondamentale en Sciences Cognitives par des acquis issus de disciplines de la psychologie. Cette nouvelle offre permettra une diversification des profils de compétences développés durant la Licence SC. Le choix d'enseignements issus d'autres disciplines offrira la possibilité aux étudiants de personnaliser leur formation avec des acquis de connaissances et de compétences en lien avec les Sciences Cognitives. Concrètement, du semestre 2 au semestre 6, l'étudiant qui le souhaite pourra ajouter aux UE de sa Licence SC une UE de psychologie (6 ECTS) par semestre dans le prolongement de sa majeure Psychologie du S1(12 ECTS). Les 42 ECTS ainsi acquis dans cette seconde discipline au cours de la licence seront alors

comptabilisés pour la capitalisation des 180 ECTS nécessaires à l'obtention de la licence, et les compétences acquises seront valorisées par une inscription dans le supplément au diplôme.

Par ailleurs, cette nouvelle offre permettra aux étudiants de découvrir et d'explorer des enseignements disciplinaires au choix, mettant ainsi en valeur les intérêts, le développement des projets professionnels et la pré-spécialisation des étudiants, sans pour autant affaiblir le tronc commun des enseignements fondamentaux des Sciences Cognitives. Quel que soit le choix de poursuite d'étude à partir du S2 (e.g., double licence, licence colorée par une autre formation), les étudiants pourront bénéficier d'un accompagnement individuel ou collectif (par les responsables pédagogiques de la formation, la directrice des études, et le SCUIO-IP notamment) pour la mise en œuvre (ou la réévaluation) de leur projet professionnel et sa traduction dans leurs contrats pédagogiques. Cet accompagnement pourra aussi aider l'étudiant à valoriser ses compétences lors de la recherche de stages, de candidatures à d'autres formations, ou encore dans la perspective d'une insertion dans le monde socioprofessionnel.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Depuis l'année universitaire 2020-2021, le Portail 1 Psychologie / Sciences Cognitives propose deux parcours, l'un classique et l'autre incluant l'**option « accès santé »** offrant, au S2, une formation dans des disciplines en lien avec la santé. Cette formation, commune à toutes les L.AS du périmètre de l'Université de Lyon, est assurée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 et s'articule autour de deux UE remplaçant les enseignements transversaux du S2 et organisées comme suit :

- UE1 (6 ECTS) : Physiologie, Santé publique et présentation des métiers, Anatomie, Initiation à la connaissance du médicament ;
- UE2 (4 ECTS) : Chimie, Biochimie et biologie moléculaire, Histologie et Biologie du Développement, Biologie cellulaire.

Nous souhaitons, pour le prochain contrat, rejoindre le dispositif option « accès santé » (L.AS) afin que les étudiants qui valident à la fois la L1 SC et l'option santé puissent candidater à l'accès à la L2 MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) à Lyon 1. En corollaire, les étudiants inscrits au sein du portail Parcours Accès Santé Spécifique (PASS) de l'Université Lyon 1 auront la possibilité de choisir l'option SC et de suivre ainsi les CM proposés au S2 dans notre formation. Les étudiants qui valideront l'année de PASS d'une part, et les examens relatifs aux enseignements de SC d'autre part seront admis sur demande en L2 SC à Lyon 2.

L'évolution des effectifs des années passées révèle un nombre croissant de demandes, via e-candidat (i.e., pour l'entrée en L2 ou L3 SC), d'étudiants ayant préalablement travaillé ou étudié dans le milieu médical ou paramédical. Ce couple de majeures SC/Santé apporterait à cette demande réelle une réponse adaptée et à laquelle l'équipe pédagogique est préparée. En outre, les contenus proposés sont compatibles et complémentaires. Les méthodes privilégiées sont par ailleurs les mêmes, avec une priorité accordée à la méthode expérimentale, aux analyses statistiques, ceci sans négliger l'approche clinique en neuropsychologie où le patient est au cœur du questionnement.

Enfin, le Master Sciences Cognitives, parcours Neuropsychologie et Neurosciences cliniques, attire de nombreux étudiants issus de formations en médecine ou dans le domaine paramédical. Il nous semble donc pertinent d'être en mesure de proposer aux étudiants de Santé une L1 permettant de découvrir la formation en Licence Sciences Cognitives, et d'offrir ainsi une formation initiale les préparant aux particularités des Sciences Cognitives pour un futur choix éclairé concernant la poursuite d'études en Master.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : [Université Lumière – Lyon 2](#)

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Sciences de l'éducation
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	La formation est issue du portail 2, Education, socialisation, langage et constitue donc un renouvellement avec restructuration.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ A : « Psychologie, cognition, éducation et formation »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>La formation compte 4 parcours en renouvellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Métiers de l'enseignement à l'école primaire</li> <li>- Education, santé, handicap</li> <li>- Formation tout au long de la vie et éducation populaire</li> </ul> <p>Campus numérique Forse (Formation à distance – Sciences de l'éducation).</p>

	<p>Pour la prochaine accréditation, nous souhaitons intégrer le dispositif Minerve.</p>																					
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron.</p> <p>Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon.</p> <p>À distance pour le parcours FORSE avec des regroupements et examens sur les deux campus.</p>																					
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :</p>	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel.</p> <p>Le parcours FORSE est à distance.</p>																					
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants).</p> <p>L3-FORSE : 436,25 HTD (dont 37 HTD en présentiel).</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>																					
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>L1 : 420 étudiants</p> <p>L2 : 285 étudiants</p> <p>L3 : 300 étudiants</p> <p>L3 FORSE : 400 étudiants</p>																					
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Le parcours L3-FORSE, est réalisé dans le cadre d'une convention avec l'Université de Rouen et le CNED.</p>																					
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p><b>Liste des accords Erasmus</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Pays</th> <th>Ville</th> <th>Établissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Allemagne</td> <td>Berlin</td> <td>Humboldt-Universität zu Berlin</td> </tr> <tr> <td>Allemagne</td> <td>Mainz</td> <td>Johannes Gutenberg Universität Mainz</td> </tr> <tr> <td>Belgique</td> <td>Bruxelles</td> <td>Université Libre de Bruxelles</td> </tr> <tr> <td>Espagne</td> <td>Cadiz</td> <td>Universidad de Cadiz</td> </tr> <tr> <td>Espagne</td> <td>Madrid</td> <td>Universidad Complutense de Madrid</td> </tr> <tr> <td>Espagne</td> <td>Palma de Mallorca</td> <td>Universidad les Illes Balears</td> </tr> </tbody> </table>	Pays	Ville	Établissement	Allemagne	Berlin	Humboldt-Universität zu Berlin	Allemagne	Mainz	Johannes Gutenberg Universität Mainz	Belgique	Bruxelles	Université Libre de Bruxelles	Espagne	Cadiz	Universidad de Cadiz	Espagne	Madrid	Universidad Complutense de Madrid	Espagne	Palma de Mallorca	Universidad les Illes Balears
Pays	Ville	Établissement																				
Allemagne	Berlin	Humboldt-Universität zu Berlin																				
Allemagne	Mainz	Johannes Gutenberg Universität Mainz																				
Belgique	Bruxelles	Université Libre de Bruxelles																				
Espagne	Cadiz	Universidad de Cadiz																				
Espagne	Madrid	Universidad Complutense de Madrid																				
Espagne	Palma de Mallorca	Universidad les Illes Balears																				

	Finlande	Turku	Turun Yliopisto	
	Grèce	Mytilini	Panepistimio Egeou	
	Grèce	Patras	Panepistimio Patron	
	Hongrie	Pécs	University of Pécs	
	Italie	Bologna	Università degli Studi di Bologna Alma Mater Studiorum	
	Italie	Milano	Università Catholica del Sacro Cuore	
	Italie	Salerno	Università degli Studi di Salerno	
	Italie	Val d'Aoste	Université de la Vallée d'Aoste	
	Portugal	Coimbra	Universidade de Coimbra	
	Royaume-Uni	Glasgow	The University of Glasgow	
	<b>Liste des accords avec la Suisse</b>			
	Suisse	Bern	Universität Bern	
Suisse	Gossau	Pädagogische Hochschule St.Gallen		
<b>Liste des accords hors Europe</b>				
<b>Pays</b>	<b>Ville</b>	<b>Établissement</b>		
Brésil	Caxias do Sul	Universidade de Caxia do Sul		
Brésil	Natal	Universidade Federal do Rio Grande do Norte		
Brésil	Recife	Universidade Federal de Pernambuco et Universidade Federal de Rio Grande do Norte (UFRN)		
Brésil	São Leopoldo	Universidade do Vale do Rio dos Sinos		
Canada	Quebec City	Université Laval		
Canada	Montreal	Université de Montréal		
Chine	Beijing	Beijing International Studies University		
Chine	Dalian	Dalian University of Foreign Languages		
Chine	Shanghai	Fudan University		
Taiwan	Jhongli	National Central University		
Conventionnement avec une institution privée française :				

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Pour la prochaine accréditation, l'équipe pédagogique travaille notamment sur deux points :

- En réponse aux recommandations de l'Hcéres, des stages obligatoires seront intégrés dans les parcours Education, santé, handicap ainsi que Formation tout au long de la vie et éducation populaire (un stage obligatoire étant déjà intégré au parcours Métiers de l'enseignement à l'école primaire).
- Soucieux de renforcer le bagage théorique des étudiants sans pour autant renoncer à une formation pratique, l'équipe pédagogique réfléchit actuellement à une réorganisation des UE à partir des blocs de compétences.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION LICENCE Sciences du Langage

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : [Université Lumière – Lyon 2](#)

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Sciences du langage
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement avec restructuration  Première année qui remplace les Portails : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Education, socialisation et langage</li> <li>• Langages et communication</li> <li>• Lettres, langues, sciences du langage</li> <li>• MIASHS</li> </ul>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p><b>Parcours 1:</b> Discours, variation et diversité des langues</p> <p><b>Parcours 2:</b> Acquisition du langage, vulnérabilités linguistiques et handicap</p> <p><b>Parcours 3:</b> Langages et enseignement</p> <p>Parcours bidisciplinaire SDL / Lettres (qui sera intégré dans un des 3 parcours mentionnés ci-dessus)</p>

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.  Les modalités d'enseignement sont en présentiel.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants)  Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.
Effectifs attendus :	L1: 95 étudiants  L2 : 75 étudiants  L3 : 80 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	RAS
Accords internationaux particuliers :	RAS
Conventionnement avec une institution privée française :	RAS
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Les parcours SDL existaient déjà du S4 au S6 dans la maquette précédente. Le département SDL a formulé le souhait d'étendre ces parcours du S1 au S6. Cela permettrait aux étudiants d'avoir un plus ample choix de spécialisations tout en gardant une cohérence disciplinaire forte dans l'ensemble de leur cursus. Ces parcours reflètent également les compétences et les directions de recherche et d'enseignement des enseignants-chercheurs de notre département. Ce lien fort entre enseignement et recherche répond aux recommandations de l'Hcéres. Enfin, ces parcours répondent à une demande sociétale forte où les sciences du langage ont un rôle décisif à jouer.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

RAS

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Sciences sociales
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	La licence Sciences sociales accueillait des étudiants issus des portails Sciences sociales, Institution et société, Médias, cultures et société, MIASHS, Géographie-aménagement et Histoire.  Il s'agit donc d'un renouvellement avec restructuration.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ B : « Temps, espaces et sociétés »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	3 parcours sont proposés : <ul style="list-style-type: none"> <li>Sciences sociales et économiques</li> <li>Sciences sociales et géographiques</li> <li>Sciences sociales et historiques</li> </ul> Parcours MINERVE : la formation prévoit la possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE.

	Un dernier parcours, Sciences sociales et anglais, n'a pas été renouvelé, en raison d'une faible appétence des étudiants pour ce dernier (effectifs inférieurs à une dizaine chaque année).
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.  Les modalités d'enseignement sont en présentiel majoritairement.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants).  Incitation à un stage (facultatif) en 3 <sup>ème</sup> année.  Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.
Effectifs attendus :	L1 : 110 étudiants  L2 : 80 étudiants  L3 : 75 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	Encouragements à la mobilité étudiante (accords Erasmus de la composante ASSP)
Conventionnement avec une institution privée française :	

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Pour remédier aux faiblesses indiquées dans l'évaluation Hcéres, la prochaine offre sera attentive aux points suivants :

- L'intégration de professionnels dans le conseil de perfectionnement. La licence sciences sociales étant générale, ces professionnels seront recrutés prioritairement parmi les responsables de master du site, afin de favoriser la poursuite d'études.
- L'insertion professionnelle (à long terme, cf. point précédent) des diplômés.
- L'articulation avec la mention Sciences sociales proposée en master par l'Université Lumière Lyon 2.
- L'encouragement à développer de nouveaux formats et expériences pédagogiques.
- L'amélioration des accords internationaux proposés aux étudiants, par le développement de partenariats concernant spécifiquement la mention Sciences sociales, en particulier le ciblage d'Universités proposant des formations pluri-disciplinaires.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé ( <i>préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature</i> ) :	Sociologie
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Renouvellement avec restructuration à partir des 5 Portails : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences sociales</li> <li>- Institutions et société</li> <li>- Médias, cultures et sociétés</li> <li>- Éducation, socialisation et langage</li> <li>- Mathématiques et informatique appliquée aux sciences humaines et sociales</li> </ul>
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Champ B : « Temps, espaces et sociétés »
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)</i> ) :	Dans le cadre de sa restructuration, la licence de sociologie propose 3 parcours bidisciplinaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec la licence Psychologie</li> <li>- avec la licence Économie-gestion</li> <li>- avec la licence LLCER allemand</li> </ul>

	<p>Après un S1 proposant 2 UE disciplinaires de sociologie et 2 UE de la discipline B, chacun des semestres suivants propose 3 UE de sociologie et 1 UE de la discipline B.</p> <p>Parcours MINERVE : la formation prévoit la possibilité pour les étudiants d'intégrer le Programme International MINERVE.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</p> <p>Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon</p> <p>Hormis les cours de L3 donnés dans le cadre de la convention avec les écoles du travail social.</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation, à distance, etc.) :	<p>Cette licence est proposée en formation initiale. Des étudiants en reprise d'études peuvent la suivre en formation continue.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont en présentiel.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1500 heures d'enseignement et d'activités pédagogiques (selon les mineures, les parcours et les modules choisis par les étudiants).</p> <p>Ces heures incluent :</p> <p>1° Des enseignements en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) et/ou des enseignements à distance et des enseignements mobilisant les outils numériques ;</p> <p>2° Des séquences d'observation, d'enquête ou de mise en situation professionnelle ;</p> <p>Tous les étudiants suivent un module de langue obligatoire chaque semestre ce qui correspond à environ 150 heures pour une licence.</p>
Effectifs attendus :	<p>L1: 150 étudiants</p> <p>L2 : 130 étudiants</p> <p>L3 : 120 étudiants (+ 40 étudiants Convention écoles du travail social. L'effectif est actuellement de 90 étudiants mais à la suite de la refonte de cette convention actuellement engagée, les effectifs pourraient être réduits de moitié).</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	

<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Erasmus : 18 accords de coopération avec établissements partenaires</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Convention avec les écoles du travail social (à statut associatif) pour la L3 ; avec formation sur site propre.</p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Conformément aux recommandations de l'Hcéres, nous entendons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer l'articulation licence/Master</li> <li>- instaurer un conseil de perfectionnement par mention</li> <li>- renforcer l'internationalisation en particulier en prenant appui sur la dynamique créée autour du parcours bi-disciplinaire LLCER allemand</li> <li>- intensifier la coordination avec la mission stage de l'université afin d'étendre la pratique des stages en L3</li> </ul>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Non concerné</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Activités juridiques : assistant juridique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Néant
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	Un seul parcours, renouvellement.  La licence professionnelle Activités juridiques : assistant juridique (LPAJ) vise à assurer la formation de collaborateurs, chargés notamment du secrétariat juridique, de divers professionnels du droit (avocats, notaires, services juridiques d'entreprises, de collectivités territoriales).

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	La LPAJ est une formation en alternance : le stage a lieu tout au long de l'année à raison de 2 jours par semaine par le biais d'une convention de stage ou d'un contrat de professionnalisation.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	400 heures d'enseignements incluant des enseignements en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) et des enseignements à distance. Le volume d'anglais est de 28 heures.  100 heures de projet tutoré.  Stage de 420 heures.
Effectifs attendus :	24 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Néant
Accords internationaux particuliers :	Néant
Conventionnement avec une institution privée française :	Néant
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>La LPAJ va rester en l'état une licence « suspendue ». Cependant, nous allons mettre en place deux unités d'enseignement plus « pratiques » en 2<sup>ème</sup> année de Licence en droit afin de mieux articuler la LPAJ avec le parcours Droit et ainsi inciter certains étudiants à finaliser leurs études en 3<sup>ème</sup> année de licence en droit avec une formation professionnalisante.</p> <p>Par ailleurs, nous allons suivre les recommandations du Hcéres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous rendrons plus lisibles les compétences à acquérir ; pour cela, nous nous appuierons sur les fiches ROME K1902 et M1607 ;</li> <li>• Nous formaliserons le conseil de perfectionnement qui a lieu chaque année ;</li> <li>• Nous serons vigilants sur les poursuites d'études mais il ne devrait plus trop y en avoir dans la mesure où nous recruterons principalement a priori des étudiants de 2<sup>ème</sup> année de Licence en droit (ou de 3<sup>ème</sup> année de licence en droit) qui souhaitent accéder au marché du travail avec une formation professionnalisante.</li> </ul>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Néant

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

<b>La formation</b>	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Activités juridiques : contentieux et recouvrement
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>- Formation de + de 400 heures dont le renouvellement est demandé à l'identique.</p> <p>L'alternance a été mise en place au sein de cette formation depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour développer l'attractivité de cette formation et répondre ainsi à la demande des étudiants recherchant une insertion professionnelle rapide, et des professionnels et des entreprises souhaitant accueillir en alternance leurs futurs collaborateurs.</p> <p>Contexte : La licence professionnelle « Droit, procédures et métiers du contentieux » répondait, dès sa création en 2013, à un besoin des professions judiciaires en général et à une demande spécifique des Huissiers de justice qui reposent sur un constat : celui d'une diversification de leur activité et d'une évolution de ses conditions d'exercice de la profession. Les professions judiciaires et notamment les Huissiers de justice ont fait part de leur demande de spécialisation de leur personnel et souhaitent que leurs nouvelles recrues soient immédiatement opérationnelles.</p> <p>Les cabinets aussi bien que les études emploient un personnel diversifié dans sa formation et son statut et sont particulièrement en quête de salariés de niveau intermédiaire (Bac+3).</p> <p>Cette formation de niveau Licence est en adéquation avec ce mouvement de modernisation des professions judiciaires qui recherchent des collaborateurs efficaces, capables à la fois de maîtriser les disciplines juridiques et spécialisées fondamentales et les nouvelles technologies.</p>

	La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'un diplôme national sanctionnant 2 années d'enseignement supérieur validées dans un domaine compatible avec celui de la licence : DUT (carrières juridiques), licence 2 en droit ou Administration Économique et Sociale (AES), Capacité en Droit et Diplôme Universitaire (D.U.)...
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> )	Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »
Etablissement ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	Sans objet
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)</i> ) :	Parcours « Droit, procédures et métiers du contentieux » : il a pour objectif la formation et l'insertion professionnelle des étudiants dans le domaine du recouvrement de créances et de la gestion des dossiers contentieux ou pré-contentieux.
Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) :	Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon
Modalités d'enseignement ( <i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i> ) :	<p>La formation accueille les étudiants au titre de la formation initiale ou dans le cadre d'une formation en alternance. Ils bénéficient dans tous les cas d'enseignements en présentiel de plus de 400 heures.</p> <p>Les étudiants qui n'ont pas opté pour l'alternance sont assujettis à une obligation de stage de quinze semaines, minimum.</p> <p>Les étudiants ayant retenu l'alternance au titre de leur formation, bénéficient soit d'un contrat d'apprentissage, soit d'un contrat de professionnalisation.</p> <p>La formation est aussi éligible à la formation continue.</p>
Volume horaire de la formation ( <i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i> ) :	<p>La licence professionnelle, Droit, Procédures et métiers du contentieux dispense plus de 400 heures d'enseignement en présentiel, dont 24 HTD consacrées à l'enseignement de la terminologie juridique en langue anglaise. Le décompte des heures est établi de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UE1 : Fondamentaux de droit civil et de droit des affaires : 70 HTD ;</li> <li>- UE2 : Fondamentaux de droit judiciaire privé : 92 HTD (dont 31 H CM mutualisé avec la Licence Droit) ;</li> <li>- UE3 : Procédures et droit de l'exécution forcée : 57 HTD ;</li> <li>- UE4 : Outils fonctionnels du contentieux : 70 HTD dont 24 HTD pour l'anglais ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- UE5 : Statut des baux : 24 HTD ;</li> <li>- UE6 : Paiement et garantie de l'impayé : 54 HTD et 21 CM mutualisé avec la Licence droit ;</li> <li>- UE 7 : Stage ou alternance</li> <li>- UE8 : Projet tuteuré : 100 HTD.</li> </ul>
Effectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2016-2017 : 13 étudiants</li> <li>- 2017-2018 : 14 étudiants</li> <li>- 2018-2019 : 8 étudiants</li> <li>- 2019-2020 : 13 étudiants</li> <li>- 2020-2021 : 23 étudiants</li> </ul> <p>Projection pour les années à venir : entre 20 et 24 étudiants accueillis au sein de la LPDMC.</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	-
Accords internationaux particuliers :	-
Conventionnement avec une institution privée française :	-
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>La licence professionnelle, Droit, Procédures et métiers du contentieux bénéficie, malgré l'effectif réduit de ces dernières années et qui est en nette progression, d'un taux important en termes d'insertion professionnelle des étudiants diplômés de cette formation. Les recommandations de l'Hcéres ont été pris en compte pour souligner la singularité de cette formation qui a le soutien de partenaires importants et qui est ouverte à l'alternance depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 (7 contrats d'apprentissage et 5 contrats de professionnalisation sur les 23 inscrits au titre de l'année universitaire 2020-2021).</p> <p>La Licence professionnelle, Droit, Procédures et métiers du contentieux conserve en effet le soutien de son principal partenaire institutionnel ; la chambre régionale des huissiers de justice du ressort de la Cour d'appel de LYON investit doublement dans cette formation : d'une part, au titre de ses intervenants (50 % des cours et séminaires) dans le cadre de la formation dispensée, et d'autre part, dans le cadre de l'accueil des stagiaires (là encore, 50 % des lieux d'accueil pour les étudiants inscrits au titre de la licence DPMC en 2019-2020) et des alternants. L'alternance est incontestablement une voie privilégiée pour développer l'attractivité de la formation.</p> <p>La formation proposée par l'établissement (LPDMC) comptabilise des partenariats nouveaux qui ont pris attache avec le service de formation continue de l'établissement (URSAFF Rhône-Alpes, sociétés de</p>	

recouvrement, établissements bancaires...), dans le but de soutenir et de renforcer la coopération avec l'établissement.

La LPDMC est fortement orientée vers les métiers du contentieux et du pré contentieux (gestion amiable du recouvrement). Cette singularité constatée dans le contenu de la formation et le choix de ses intervenants doit être maintenue et distingue cette formation d'une autre licence professionnelle soutenue par la composante et l'établissement (assistant juridique).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Activités juridiques : métiers du droit social
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Pas de co-accréditation
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	Un seul parcours : « collaborateur en droit social et prévention des risques professionnels »
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon

Modalités d'enseignement ( <i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i> ) :	Licence Professionnelle en alternance possible : contrat de professionnalisation.
Volume horaire de la formation ( <i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i> ) :	La licence professionnelle se déroule sur une année universitaire : le nombre d'heures de cours total est de 400 heures (dont 20 heures d'anglais obligatoire) et 150 heures de projet tutorés.  Le stage pour les étudiants qui ne sont pas en contrat de professionnalisation est de 450 heures minimum.
Effectifs attendus :	25 étudiants maximum
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Sans objet
Accords internationaux particuliers :	Sans objet
Conventionnement avec une institution privée française :	Sans objet
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>La principale remarque du Hcéres est relative au taux de poursuite d'études trop important (40 %) en contradiction avec les objectifs et les besoins avancés. Il est en réalité très faible à l'université car la licence professionnelle ne peut s'insérer dans un parcours de licence générale du fait de la diversité des disciplines enseignées, mais constitue un moyen pour certaines entreprises employant nos étudiants de les garder en les inscrivant dans des masters d'organismes de formation privés.</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Non concerné</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : [Université Lumière – Lyon 2](#)

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique. Un nouveau parcours (parcours 3, voir ci-dessous)
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>Parcours 1 : Conseiller Clientèle en Alternance (CCA) en présentiel et en alternance.</p> <p>Parcours 2 : Conseiller Clientèle Expert (CCE) en formation continue en présentiel.</p> <p>Parcours 3 : Conseiller Clientèle en Alternance (CCA) 100% à distance et en alternance (modules de e-learning). (En projet)</p>

Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) :	<p>Université Lumière Lyon 2 : Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon</p> <p>École Supérieure de la Banque (ex CFPB), 69009 Lyon</p> <p>Cap Compétence, 69160 Tassin la Demi-Lune</p>
Modalités d'enseignement ( <i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i> ) :	<p>Parcours n°1 : en apprentissage ou contrat de professionnalisation.</p> <p>Le parcours n°2 se fait sur 26 journées d'enseignement en présentiel auxquelles s'ajoutent 2 sessions d'examens. Ces journées se font sur le temps de travail des salariés. Ce parcours est destiné uniquement aux personnes en poste et nécessite un financement conjoint entre compte personnel de formation et abondement de l'employeur. L'intégration à ce parcours se fait uniquement via la plateforme gouvernementale <a href="http://moncompteformation.gouv.fr">moncompteformation.gouv.fr</a>.</p> <p>Et en apprentissage et intégralement à distance pour le parcours n°3.</p>
Volume horaire de la formation ( <i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i> ) :	<p><b>Pour le parcours 1 : 700h (dont 14h d'anglais).</b></p> <p>Ce volume horaire se décompose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 518 heures par étudiant (259 heures de formation académique et 259 heures de cours pratiques professionnelles).</li> <li>- 182 heures (encadrements et travaux de groupe).</li> </ul> <p><b>Pour le parcours 2 en Formation Continue : 278 heures.</b></p> <p>Ce volume horaire se décompose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 273 heures par étudiant (136,5 heures de formation académique et 136,5 heures de cours pratiques professionnelles).</li> <li>- 5 heures (encadrements de mémoire par un tuteur académique).</li> </ul> <p>La différence entre les volumes horaires des parcours 1 et 2 s'explique par la nature des publics concernés. Les professionnels inscrits en formation continue ont déjà une bonne connaissance du secteur bancaire dans lequel ils travaillent depuis plusieurs années.</p> <p><b>Pour le parcours 3 : à ce stade, le volume horaire est en cours d'élaboration.</b></p>
Effectifs attendus :	75 personnes pour le parcours en alternance.

	<p>15 personnes pour le parcours en formation continue.</p> <p>20 personnes pour le parcours à distance pour la seule région AURA à ce jour et un nombre équivalent d'étudiants est également attendu par chaque Université partenaire.</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Les modules de e-learning du parcours intégralement à distance seront assurés par plusieurs Universités sous le même intitulé de mention de licence et associés à la même fiche RNCP.</p> <p>A ce stade les établissements pressentis sont l'Université de Nantes, l'Université de Rennes 1 et l'Université Paris Nanterre.</p>
Accords internationaux particuliers :	Aucun
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>Cap compétences (CAF formateur)</p> <p>Formaposte (CFA)</p> <p>École Supérieure de la Banque (ex : CFPB).</p> <p>En cas de dysfonctionnement de l'abondement employeur sur la plateforme gouvernementale pour le parcours n°2 (comme ce fut le cas en 2020-2021), un conventionnement spécifique pourra être mis en place avec chaque employeur afin de compléter le financement de la formation.</p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Concernant l'évolution des débouchés et effectifs de nos 3 parcours :</p> <p>Le fait que la formation soit intégralement en alternance ainsi que l'arrivée de deux nouveaux CFA partenaires du diplôme, nous donne une visibilité raisonnable au cours du contrat. C'est dans cette optique que nous envisageons la stabilité des effectifs en présentiel. Enfin, le nouveau parcours 100% à distance répond à une demande explicite de nos partenaires qui ont des difficultés à former des futurs collaborateurs en zone rurale ou éloignés des pôles universitaires. De plus, ceci répond à une demande sociale forte de ces territoires.</p> <p>Évolution des enseignements et formation :</p> <p>Pour le parcours 1 : Licence CCA en présentiel.</p> <p>De nouveaux enseignements sont à l'étude pour la prochaine maquette. Ils portent sur les thématiques liées aux nouvelles technologies de l'information qui transforment l'activité bancaire tel que le financement participatif, l'open banking et les fintechs.</p>	

Nous envisageons également de valoriser les compétences en informatique des étudiants par la mise en place d'une certification numérique PIX. Elle permettra de prendre en compte les connaissances numériques transversales acquises au cours de la formation et plus particulièrement de EXCEL qui fera l'objet d'un nouvel enseignement spécifique.

Pour le parcours 2 : Licence CCE en formation continue.

Les compétences à acquérir ainsi que la maquette de ce second parcours suivront des évolutions similaires à celles de la maquette du parcours n°1, les métiers préparés étant les mêmes. Le caractère particulier des étudiants intégrant ce parcours (parfois en poste depuis de nombreuses années et ayant quitté le monde académique depuis longtemps), il nous semble essentiel d'intégrer toutes les thématiques liées à l'évolution du domaine bancaire et de l'environnement économique en général. De même un renforcement des compétences en informatique est essentiel pour ce public et est donc envisagé pour la maquette à venir.

Pour le parcours 3 : Licence CCA 100% à distance.

Ce nouveau parcours se distingue du parcours 1 dans la mesure où les enseignements de la licence CCA sont intégralement dispensés à distance et qu'il s'appuie sur une collaboration interuniversitaire très large.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Assurance, banque, finance : supports opérationnels
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Aucun
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	Parcours unique : Gestion des opérations de marchés financiers et de réseau (GOMFI-R)
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	IUT Lumière Lyon 2 - Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron

<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>La licence professionnelle GOMFI-R est exclusivement dispensée en alternance.</p> <p>Principalement réalisée en contrat d'apprentissage, elle peut accueillir également des étudiants en contrat de professionnalisation en lien avec son ouverture à la formation continue.</p> <p>La formation est organisée selon un rythme « mensuel » : un mois en entreprise vs un mois en cours.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>550 heures</p> <p>Le semestre 5 compte 290 heures ; le semestre 6 compte 260 heures. Parmi ces heures, une centaine sont destinées à l'animation et à la gestion des projets tuteurés.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>Maximum 28 étudiants</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Néant</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Néant</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Néant</p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Il n'y aura pas d'évolutions majeures dans les contenus de la formation car ils répondent toujours de manière pertinente aux besoins de la profession. Les retours positifs des partenaires socio-économiques sur les compétences des étudiants de la licence, lors de comités de perfectionnement et des jurys, nous confortent à poursuivre dans ce sens.</p> <p>Le rapport de l'Hcéres pointait un manque d'implication des enseignants-chercheurs dans la licence professionnelle. En 2020, l'Université Lumière Lyon 2 a procédé au recrutement d'un MCF (section 05) spécialiste des questions bancaires dans le but de renforcer les liens entre la licence et la recherche.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Guide conférencier
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>2 parcours :</p> <p>LP Guide conférencier, renouvellement à l'identique</p> <p>LP Animateur-concepteurs en patrimoine culturel, création ex nihilo.</p> <p>Cette formation, rattachée à la mention Guide conférencier, est principalement accessible aux étudiants issus de la formation en Histoire de l'art et Archéologie, Histoire, Information et communication. Elle a pour objectif de leur offrir une spécialisation dans le domaine de l'animation en patrimoine culturel.</p>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Pas de co-accréditation.
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>Le renouvellement du parcours « Guide-conférencier » assure aux étudiants l'obtention de la carte professionnelle guide-conférencier.</p> <p>La création du parcours « Animateur-concepteur en patrimoine culturel » doit permettre à des étudiants possédant une solide culture en histoire de l'art et en</p>

	<p>archéologie d'organiser des actions originales et pertinentes dans l'objectif de favoriser la démocratisation culturelle et l'élargissement des publics. Pour cela, il le parcours propose une formation théorique et pratique permettant à l'étudiant de co-construire des médiations autour de la diversité du patrimoine matériel ou immatériel en contact avec des habitants, des jeunes, des artistes, des associations de quartier, des professionnels de la culture, de l'éducation.</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon</p> <p>Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</p> <p>Musées, ville, terrain</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Le parcours Guide-conférencier est en présentiel obligatoire et en contrôle continu. Il est ouvert à la Formation continue.</p> <p>Le parcours animateur-concepteur en patrimoine culturel peut se faire en apprentissage et est ouvert à la Formation continue.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Parcours Guide-conférencier : 400 heures dont 50 heures d'Anglais. Projets tuteurés : 40 heures. Les UE Cadres méthodologiques et techniques, Médiation et interprétation, et Langues font l'objet de mises en situation.</p> <p>Parcours animateur-concepteur en patrimoine culturel. Volume d'heures de cours étudiants pour les étudiants en formation initiale et les apprentis : 352 heures.</p> <p>Projet tuteuré étudiant : 50 heures.</p> <p>Total des heures du parcours pour l'étudiant et l'apprenti : 402 heures.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>Parcours Guide-conférencier : entre 13 et 20 étudiants.</p> <p>Parcours animateur-concepteur en patrimoine culturel : une vingtaine d'étudiants.</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Parcours Guide-conférencier. Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Musée des Beaux-Arts de Lyon</li> <li>- Musée des Tissus et des Arts Décoratifs</li> <li>- Lycée professionnel Hector Guimard</li> <li>- Lycée Pascal – Charbonnières-les-Bains</li> <li>- Centre National du Costume de Scène (Moulins)</li> <li>- Musée des Moulages</li> </ul>

	Parcours Animateur-concepteur en patrimoine culturel : pas de partenariat avec des établissements d'enseignements supérieurs.
Accords internationaux particuliers :	Pas d'accords internationaux.
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>Parcours Guide-conférencier. Partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Musée des Confluences</li> <li>- Agence réceptive Un Monde Bleu</li> </ul> <p>Parcours Animateur-concepteur en patrimoine culturel : pas de convention avec une institution privée.</p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p><b>Parcours guide-conférencier : demande de renouvellement</b></p> <p>La formation poursuit son travail de conventionnement, prochains partenariats envisagés : Musée Gadagne, site Firminy-le-Corbusier.</p> <p>Bien que les partenariats conventionnés soient principalement avec les musées de Lyon, la formation ne se limite pas à l'univers muséal. Elle propose au contraire aux étudiants de découvrir les différentes facettes du métier de guide au travers d'expériences de terrain avec les croisiéristes ou encore sur site avec la fondation Fourvière, les caves de la Chartreuse ou le site Firminy Le Corbusier pour ne donner que quelques exemples. Les projets, notamment les projets tuteurés, changent chaque année en fonction des demandes et attentes des partenaires réguliers de la formation. Par ailleurs, les stages s'effectuent peu dans les musées et dans leur grande majorité bien plus sur site. La formation est notamment en relation avec le réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire. Les lieux de stage sont complémentaires des terrains effectués durant la formation. L'équilibre est ainsi assuré entre le lieu de formation qui se concentre logiquement sur Lyon et les lieux de stage qui incitent les étudiants à se déplacer, notamment dans des villes petites et moyennes et dans les espaces ruraux.</p> <p><b>Parcours Animateur-concepteur en patrimoine culturel : demande de création</b></p> <p>Cette formation offre une spécialisation dans l'animation et les activités culturelles. Elle met en avant l'éducation informelle pour sensibiliser tous les publics (public jeune et scolaire et publics éloignés, en précarité économique ou en situation de handicap) aux ressources patrimoniales d'un territoire. Elle présente une option professionnalisante en amont des masters et ouvre des débouchés vers les services culturels et vers les structures qui disposent de service de médiation, les associations, les établissements publics de coopération intercommunale : communautés de communes, communautés d'agglomérations, etc.</p> <p>L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants en Histoire de l'art et Archéologie et en Tourisme et de professionnels rattachés à des institutions comme les Service archéologique de la Ville, Archives municipales de Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, CAUE (Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), Hospices civils de Lyon, FRANCAS du Rhône (Fédération nationale laïque de structures et d'activités éducatives et sociales)...</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Logistique et pilotage des flux
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	Logistique globale
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	IUT Lumière Lyon 2 : Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	La licence professionnelle Logistique Globale est exclusivement dispensée en alternance. Principalement réalisée en contrat d'apprentissage, elle peut accueillir également des étudiants en contrat de

	professionnalisation en lien avec son ouverture à la formation continue.
Volume horaire de la formation ( <i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i> ) :	<p>550 heures de formation sont dispensées dont une centaine de projet tutorés.</p> <p>Les étudiants peuvent suivre une formation traditionnelle ou s'orienter vers une option internationale.</p> <p>Dans tous les cas 32 heures d'enseignement de langues anglaise sont prévues dans la formation.</p> <p>Dans le parcours classique, la formation inclut des conférences et des cours réalisés par des intervenants étrangers ou des professeurs invités ce qui porte le total des enseignements délivrés en anglais entre 5% et 10% du volume global.</p> <p>Pour les étudiants ayant choisi l'option internationale 50% des heures de formation sont délivrées en anglais.</p>
Effectifs attendus :	<p>Entre 30 et 40 étudiants pour chaque année de l'accréditation.</p> <p>Historique des effectifs :</p> <p>32 (2016-2017) 31 (2017-2018) 38 (2018-2019) 39 (2019-2020) 40 (2020-2021)</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Sans objet
Accords internationaux particuliers :	<p>Accords Erasmus+ et programmes d'échanges d'étudiants et d'enseignant.es :</p> <p>Universität Bremen, Brême, Allemagne Université du Québec, Chicoutimi, Canada Université du Québec, Rimouski, Canada Tecnocampus, Barcelone, Espagne Kirkwood Community College, Iowa, USA University of Piraeus, Piraeus, Grèce University of Zilina, Zilina, Slovaquie Université de Sousse, Sousse, Tunisie Uludag Universitesi, Bursa, Turquie</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	Sans objet

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Eclairages complémentaires concernant les points d'interrogations soulevés par l'Hcéres et axes d'amélioration proposés :

Le rapport de l'Hcéres pointait l'internationalisation de la formation comme une initiative novatrice à encourager. L'équipe pédagogique souhaite orienter le développement stratégique de la LP Logistique globale vers le parcours international. Ceci est cohérent avec le secteur d'activité concerné, les retours positifs des partenaires socio-économiques de la formation et les évolutions de l'apprentissage en Europe qui favorisent la mobilité intracommunautaire. Au regard de l'offre régionale dans ce domaine de formation, c'est un élément de différenciation important qui accentue l'attractivité de la LP pour les candidats. L'équipe pédagogique est mobilisée autour de cet objectif depuis plusieurs années. Elle a construit un mode de recrutement adapté et a su déployer un accompagnement spécifique pour aider les étudiants à préparer et exploiter pleinement leur mobilité.

A terme, le déploiement du BUT GLT offrira une formation à bac +3 autour de la supply chain en alternance de qualité pour les étudiants ne souhaitant pas s'engager dans une voie internationale.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Sans objet

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Management des transports et de la distribution
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique : la mention n'accueille aucun nouveau parcours et aucun des deux parcours proposés ne quitte la mention.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Pas de co-accréditation
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p><u>Parcours 1 : Management des Services de Transport de Voyageurs (MSTV)</u>- pas de modification par rapport au contrat précédent</p> <p>Parcours en alternance (contrat de professionnalisation) qui prépare aux métiers de l'exploitation, de la gestion de parc, en transport de voyageurs urbain et interurbain, principalement via le mode routier.</p> <p><u>Parcours 2 : Gestion des Réseaux Ferrés (GRF)</u> - pas de modification par rapport au contrat précédent</p>

	<p>Parcours en alternance (contrat de professionnalisation) qui présente la particularité d'être réalisé en étroite partenariat avec SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferroviaire français. Cette formation délivre notamment les qualifications pour opérer sur le réseau ferré national en la qualité « d'agent de circulation ». Compte-tenu de l'organisation actuelle du secteur ferroviaire en France, l'embauche n'est possible qu'à la SNCF (filiale SNCF réseau).</p> <p>Depuis leur création, les deux parcours de licence professionnelle développent des relations privilégiées avec les partenaires professionnels de leur secteur. Ces relations se traduisent par la signature de conventions de partenariats. La licence GRF a signé en 2014 une convention de partenariat pédagogique avec la SNCF. Depuis sa création la licence MSTV s'appuie sur un partenariat avec deux organisations : la FNTV-Rhône-Alpes (Fédération Nationale du Transport de Voyageurs) et l'AFT-IFTIM (Organisme de formation Professionnelle en Transport et Logistique) puis l'AFT. Ce partenariat avec les organisations professionnelles nous permet d'être au plus près des besoins du secteur. Les représentants professionnels sont présents tout au long de l'année et participent à la diffusion de l'information sur les parcours. Ils accueillent également des étudiants en contrat d'alternance.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>La formation est réalisée en alternance sur la base de contrats de professionnalisation pour les 2 parcours. Sous réserves de dispositions sanitaires exceptionnelles durant lesquelles ces formations peuvent être en partie réalisées à distance, les deux parcours sont proposés exclusivement en présentiel.</p> <p>Les deux parcours de formation sont organisés en Unités d'Enseignement (UE) comprenant chacune plusieurs modules. L'ensemble des modules d'un parcours est obligatoire et il n'y a pas de module « optionnel ». La spécialisation progressive a lieu au travers des activités en entreprise dans le cadre de l'alternance.</p> <p>Notons que les deux parcours de la mention sont en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières, tant en termes de handicap que d'aménagement d'emploi du temps. Depuis 2015, la mention a accueilli 4 étudiants bénéficiant d'un 1/3 temps accordé par la mission handicap de l'Université et 1 sportive de haut niveau. Des aménagements leur sont proposés lors des examens (tiers-temps, report, etc.) si nécessaire.</p> <p>La mention a également pris en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie et accueille des étudiants dans le cadre de la formation continue. Depuis</p>

	<p>2015, 2 étudiants ont été inscrits au titre de la formation continue. Ces étudiants, tout comme ceux présentant des contraintes particulières, bénéficient d'un suivi personnalisé.</p>
<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p><u>Parcours 1 : Management des Services de Transport de Voyageurs (MSTV)</u></p> <p>1/ 550 h de formation académique, réparties sur 22 semaines, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 500h de cours (CM+TD) en présentiel avec un enseignant ;</li> <li>- 50h de cours en présentiel en autonomie</li> </ul> <p>2/ 30 semaines de formation professionnelle en entreprise (ces 30 semaines incluent les périodes de congés payés)</p> <p><u>Parcours 2 : Gestion des Réseaux Ferrés (GRF)</u></p> <p>1/ 500 h de formation académique, en présentiel avec un enseignant, réparties sur 20 semaines</p> <p>2/ 24 semaines de formation professionnelle en entreprise</p> <p>Pour chacun des deux parcours, le volume d'enseignements en langue étrangère représente 4.8% du volume total de formation académique.</p> <p>Les deux parcours de la mention comportent ainsi un module d'anglais d'une vingtaine d'heures réparties sur un ou deux semestres. Les parcours ne font toutefois pas l'objet d'une ouverture à l'international. En effet, de par la spécificité des cadres réglementaires nationaux, les compétences acquises dans les deux parcours sont difficilement transposables à d'autres pays. Néanmoins, l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire va amener progressivement les gestionnaires de circulation à communiquer en langue anglaise.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p><u>Parcours 1 : Management des Services de Transport de Voyageurs (MSTV)</u></p> <p>15 étudiants en moyenne avec un maximum de 20 étudiants (depuis la création du parcours, les effectifs ont varié de 9 à 21 étudiants).</p> <p>Le petit effectif des promotions tient au caractère « de niche » du parcours et des débouchés dans le transport de voyageurs, méconnus des étudiants. Dans le même temps, le parcours ne souhaite pas diplômer plus d'une vingtaine d'étudiants par an, afin de maintenir une bonne qualité de formation, d'encadrement et d'insertion sur le marché du travail.</p>

	<p><u>Parcours 2 : Gestion des Réseaux Ferrés (GRF)</u></p> <p>16 étudiants (depuis la création du parcours, les effectifs ont varié de 13 à 22 étudiants).</p> <p>Le souhait, en accord avec l'entreprise, a été fait de maintenir de petits effectifs autour de 16 étudiants pour garantir une bonne qualité d'enseignement et un bon taux d'insertion. En conséquence, la LPGRF se distingue par un fort taux de sélection à son entrée (environ 30% des candidatures sont retenues).</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Aucun partenariat avec un autre établissement d'enseignement supérieur public.
Accords internationaux particuliers :	Pas d'accords internationaux.
Conventionnement avec une institution privée française :	Pas de conventionnement avec une institution privée française.
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Les pistes d'évolution ou d'amélioration font suite aux principaux points relevés par l'Hcéres au printemps 2020 et repris ci-dessous :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un dispositif à renforcer sur le suivi de l'évaluation des connaissances et des compétences</li> <li>2. Un suivi des diplômés insuffisant (absence d'enquête à 18 et 30 mois)</li> <li>3. Une place limitée consacrée au numérique</li> <li>4. Un manque d'ouverture à l'international</li> </ol> <p>Concernant le <b>point 1</b>, les deux parcours de la mention ont initié depuis décembre 2018 une réflexion sur l'approche par compétences des deux diplômes préparés. Cette démarche est réalisée avec l'appui du Service Commun de Formation Continue (Direction de la Formation et de la Vie Etudiante) de l'Université pour pouvoir distinguer des « blocs » de compétences et in fine proposer les parcours sous forme de modules (blocs) indépendants. A ce jour, les deux parcours ont identifié les compétences professionnelles associées à chaque mission requise pour exercer les métiers auxquels forment les deux parcours. La prochaine étape consiste à traduire ces compétences en blocs puis en unités d'enseignements et acquis d'apprentissage associés. Les membres du COPIL et les partenaires professionnels de la mention sont associés à cette démarche. La mise en place de ce dispositif constituera un outil solide pour le suivi de l'évaluation des connaissances et des compétences.</p> <p>Concernant le <b>point 2</b>, un suivi des anciens étudiants est mené par les responsables de parcours. Il est réalisé via des échanges de mail et les réseaux sociaux (en particulier Linked'In ). Ce suivi nous permet d'avoir une vue d'ensemble de l'insertion des diplômée.es jusqu'à 3 ans après la diplomation. Prévue pour le prochain contrat, la mise en place d'un annuaire en ligne commun pour l'ensemble de la mention MTD en Licence et de la mention de Master 3ET nous permettra d'améliorer ce suivi.</p>	

Concernant le **point 3**, le numérique prend une place croissante dans le secteur du transport. Dans le transport de voyageurs, le numérique est présent depuis de nombreuses années via les outils d'aide à l'exploitation. Sur ces domaines, nos étudiants sont formés aux logiciels ABC Planning et Hastus, largement utilisés par la profession. Les outils digitaux se développent également dans le cadre de l'interface avec les usagers via les applications « en temps réel » ou les solutions d'*open payment*. Jusqu'à ces dernières années, ces outils étaient peu démocratisés : la communication avec les clients se faisait principalement sous forme d'affichages visuels ou de messages sonores et la billettique n'était pas dématérialisée. Si la question du développement de modules de formation en lien avec la digitalisation du secteur n'était jusque-là pas à l'ordre du jour, elle se sera inscrite dans nos réflexions pour la mise en place de la prochaine offre de formation.

Dans le cadre de la gestion des réseaux ferrés, la commande des trains via les outils informatiques se développe. L'interface/homme machine devient un élément clef de l'exploitation des réseaux. Aussi, les étudiants du parcours GRF suivent un module d'informatique renforcé sur deux semestres (36h). On peut également ajouter que les étudiants sont fortement incités à appliquer les connaissances informatiques acquises dans leur projet tutoré (conception d'outils numériques, sites internet, montage vidéo, etc.). Cette pratique leur permet de s'appropriier puis maîtriser les outils utilisés à la SNCF. Enfin, la maîtrise informatique d'un diplômé GRF est telle qu'elle lui permet d'être une personne référente dans les établissements sur ces questions.

Concernant le **point 4**, le degré d'ouverture à l'international de nos formations est effectivement très limité. Pour les deux parcours, il se limite à un module d'anglais.

Toutefois cette préoccupation n'est pas absente de nos échanges, en particulier sur la nécessité de former des étudiants pouvant travailler sur des réseaux à l'étranger (réseaux routiers urbains/interurbains ou gestion des réseaux ferrés). Elle a ainsi fait l'objet d'un Conseil de Perfectionnement (en 2018). Il en ressort que les besoins de connaissances et de compétences sont essentiellement nationaux (réglementation nationale en matière de droit du travail, de fonctionnement et d'organisation des transports, ...). En outre, les professionnels soulignent que les expatriations sont de moins en moins nombreuses au profit de contrats locaux.

Afin d'ouvrir nos étudiants sur une comparaison des pratiques au niveau international, des échanges avec des professionnels ayant eu des expériences sur des réseaux étrangers ou bien des visites de réseaux européens pourraient constituer une approche intéressante. En ce sens, un voyage d'étude a été organisé pour la LP GRF en juin 2020 sur le site d'Eurotunnel, seul gestionnaire d'infrastructure binational (franco-britannique) en France. Ce voyage a malheureusement été annulé pour cause de Covid 19. Il est néanmoins reporté à juin 2021 et sera suivi pour l'année 2022 d'un voyage de découverte du réseau suisse, très en avance sur la digitalisation du contrôle de trains.

En complément des remarques adressées par l'Hcéres, nous souhaitons mentionner deux points relatifs d'une part au positionnement de la mention dans le contexte local des formations proposées par l'UFR SEG et en particulier la licence d'Economie-Gestion (point 5). D'autre part, il convient également de préciser les impacts de la réforme du DUT avec la création du bachelor universitaire de technologie (BUT) (point 6).

Concernant le **point 5**, on constate que les étudiants des deux parcours MSTV et GRF sont principalement issus de parcours bac+2 (DUT ou BTS) avec une spécialisation marquée pour des formations dans le domaine des transports pour le parcours MSTV et des profils plus variés pour le parcours GRF. L'intégration d'étudiants issus de licence générale « Economie-Gestion » reste marginale. Malgré des opérations de communication, notamment en interne à l'Université, auprès des publics de L2 et L3, il reste difficile d'attirer des étudiants venant de licence générale. Cette difficulté est accrue par la méconnaissance du secteur et de la diversité des débouchés ainsi que des « clichés » associés aux métiers du transport. Une réflexion est toutefois actuellement en cours pour proposer un accompagnement spécifique des étudiants de L2 de l'UFR SEG en particulier qui souhaiteraient réaliser un stage dans le secteur du transport de voyageurs ou la gestion des réseaux ferrés.

Le passage des DUT en 2 ans profit des BUT en 3 ans pourrait constituer une source d'inquiétude (**point 6**) en raison d'une concurrence possible entre la 3<sup>ème</sup> année du BUT et les LP, certains étudiants pouvant privilégier une troisième année de BUT dans leur établissement (ou composante) d'origine. Cela concerne principalement le parcours MSTV, plus « généraliste » et potentiellement concurrencé par les « ex DUT » GLT :

le parcours GRF étant réalisé en partenariat avec la SNCF sur un métier « de niche ». Il semble que les IUT proposeront des parcours de BUT correspondant à des spécialités propres aux établissements. Au sein de l'Université Lyon 2, les deux parcours de BUT du département GLT de l'IUT ne s'inscrivent pas dans la thématique du transport de voyageurs et n'ont donc pas vocation à entrer en concurrence avec le parcours MSTV. Au niveau national, les 2 autres LP « transport de voyageurs » actuelles sont proposées par des IUT (IUT de Tourcoing et IUT de Cergy) qui offriront sans doute un BUT dans cette spécialité. Il semble peu probable que des IUT ne proposant pas à ce jour de LP dans la spécialité se lancent dans un BUT en transport de voyageurs, à court terme.

Mention non concernée par une option « accès santé »

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Métiers de la Mode
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	L'intitulé ne change pas par rapport à la précédente accréditation. Cependant en raison de l'évolution du paysage national et notamment de la création du DN MADE, nous avons opté après discussion avec le CFA, pour l'ouverture des deux parcours orientés vers le stylisme en apprentissage sur trois ans.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>La Licence Professionnelle Métiers de la Mode, inclut 3 parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours 1 : Styliste Coloriste Infographiste</li> <li>• Parcours 2 : Modéliste Industriel</li> <li>• Parcours 3 : Styliste e-Mode</li> </ul> <p>Nous travaillons à la création d'une année de Licence 1 et d'une année de Licence 2 (toutes deux en LPRO par apprentissage en contrat de professionnalisation) pour les deux parcours de « Styliste-coloriste-infographiste », et « Styliste e-mode », qui déboucheront sur les actuels parcours afférents dans la L3 existante. Ce qui aboutira à</p>

	<p>l'ouverture du parcours de la Licence Professionnelle en 180 ECTS en trois ans en apprentissage pour les deux parcours de stylisme (styliste/coloriste/infographiste et e-mode).</p> <p>Nous travaillons également à l'ouverture de certains blocs de compétences à la formation continue.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Les cours ont lieu au centre de formation Créatech, à Roanne, organisme de formation spécialisé dans le secteur du textile-habillement depuis 1993.
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation, à distance, etc.) :	Formation proposée uniquement en alternance, en contrat de professionnalisation et pour les deux parcours stylisme en apprentissage sur trois ans.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>L'actuelle LP Métiers de la mode, qui est une année de niveau licence 3, compte 560 heures de cours équivalent TD :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 176 heures de cours théoriques et de culture du métier, mutualisés en tronc commun entre les 3 parcours, dont 56 heures en langues étrangères.</li> <li>• 200 heures de cours de techniques métiers spécifiques à chaque parcours.</li> <li>• 176 heures de cours dédiées à des projets individuels ou collectifs qui favorisent la mise en perspective, sur un même objet d'étude, de plusieurs disciplines et compétences.</li> </ul> <p>La possibilité d'ouvrir des parcours de LP sur trois ans n'ayant pour l'instant pas donné lieu à un cadrage, nous partirions sur la même répartition sur les trois années.</p>
Effectifs attendus :	<p>L'effectif total maximum de la licence professionnelle est de 48 étudiants.</p> <p>Pour le parcours modéliste industriel, il nous est possible d'accueillir 24 étudiants.</p> <p>Pour les parcours styliste coloriste infographiste et styliste e-mode, il nous est possible d'accueillir 12 étudiants par parcours.</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	La licence professionnelle est dispensée sur le site de Créatech à Roanne, partenaire sur cette formation, qui dispose de tous les plateaux techniques spécifiques nécessaires aux enseignements.
Accords internationaux particuliers :	Le rythme de la licence professionnelle en L3 (en alternance) et le type de contrat (contrat de professionnalisation) induit une localisation en France des étudiants. Pour cette raison les échanges internationaux ne sont pas appropriés pour cette année d'études en

	alternance qui vise à professionnaliser les étudiants en une année de L3.
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p><b>Principaux points de vigilance relevés par l'Hcéres</b></p> <p><i>Parcours Styliste-coloriste-infographiste qui semble peiner à attirer les candidatures.</i></p> <p><b>Élément de réponse :</b> Chaque parcours de LP Métiers de la mode est très spécifique. Le nombre de candidatures semble moindre sur le parcours « Styliste-coloriste-infographiste », mais les candidatures sont de qualité et très motivées. L'excellente insertion professionnelle à la suite du diplôme est en outre due à un choix de parcours réellement motivé pour l'étudiant. Ceci étant, il est nécessaire de faire évoluer la formation, du fait de la création en 2018 des diplômes nationaux des métiers d'art et du design (DN MADE) qui remplacent les BTS d'art et de design, les diplômes des métiers d'art (DMA) et les mises à niveau en arts appliqués (MANAA).</p> <p>La formation de Lpro Métiers de la Mode va donc évoluer ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien du parcours modéliste industriel en une année, en alternance</li> <li>• Ouverture du parcours de la Licence Professionnelle en 180 ECTS en trois ans en apprentissage pour les deux parcours de stylisme (styliste/coloriste/infographiste et e-mode)</li> <li>• Ouverture de certains blocs de compétences à la formation continue.</li> </ul> <p><i>Des volumes horaires importants confiés aux intervenants extérieurs et, parmi ceux-ci, à quelques intervenants en particulier qui réalisent un nombre élevé d'heures de formation</i></p> <p><b>Élément de réponse :</b> Les compétences techniques sont attendues sur un niveau "maîtrise" afin de correspondre aux attendus du monde professionnel, tant sur les parcours de style que le parcours de modélisme. Dans ces métiers, il est difficile de trouver des professionnels en exercice et des universitaires spécialisés dans ces domaines très techniques et spécifiques à une branche métier qui puissent donner des cours sous le statut de vacataire ; réduire le nombre d'heures serait néfaste pour la qualité de l'enseignement.</p> <p>Ces techniques professionnelles en constante évolution ne peuvent atteindre un niveau de maîtrise qu'avec des professionnels qui les utilisent au quotidien dans le secteur.</p> <p><b>Perspectives et recommandations de l'Hcéres</b></p> <p>La licence professionnelle <i>Métiers de la mode</i> de l'Université Lumière Lyon 2 permet de former de jeunes professionnels prompts à conserver un savoir-faire indispensable à la préservation de l'outil industriel. Ainsi, le devenir de la formation est étroitement lié à l'évolution de cet outil industriel et de son maintien sur le territoire national. Ce que semblent néanmoins présager certaines relocalisations et un relatif engouement pour le « made in France » et la mode écoresponsable. La création du parcours <i>Styliste e-mode</i> permet à la</p>	

formation d'adopter une démarche proactive et d'accompagner les évolutions du marché de l'emploi. Il serait donc nécessaire de conserver cette démarche et même de l'amplifier, afin d'anticiper au mieux les prochaines évolutions technologiques.

**Élément de réponse :** Les métiers de styliste infographistes et de modélistes gardent une excellente attractivité auprès des jeunes sur le plan national. Le marché de l'emploi reste stable. L'insertion professionnelle des diplômés est bien au-dessus des 50% attendus dans le cadre légal.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Néant

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Métiers du jeu vidéo
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	L'Université Lumière Lyon 2 propose depuis plus de 13 ans deux Diplômes Universitaires de niveau L3 (environ 400h d'enseignement), l'un de Level Design, l'autre d'infographie 3D. Ces DU de formation aux métiers du jeu vidéo seraient donc transformés en une Licence Pro de la mention Métiers du jeu vidéo avec deux parcours.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>Cette LP proposera deux parcours distincts.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un parcours Level Design, centré sur la conception des jeux vidéo (Game Design, Level Design)</li> <li>• Un parcours Infographie 3D, centré sur la conception et réalisation des graphismes des jeux vidéo</li> </ul>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron

Modalités d'enseignement ( <i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i> ) :	Cette LP est proposée en formation initiale, en formation continue et en alternance, sous la forme de l'apprentissage et de contrat de professionnalisation.
Volume horaire de la formation ( <i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i> ) :	<p>Pour les deux parcours, le volume de formation serait de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 400 heures de travaux dirigés menés comme des ateliers, dont au moins 20h en langue étrangère.</li> <li>• 150 de projets tutorés</li> <li>• Un stage</li> </ul>
Effectifs attendus :	Les effectifs attendus sont de 40 étudiants au total avec sans doute un effectif plus important dans le parcours Infographie 3D compte tenu des débouchés des deux filières.
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>L'Université Lumière Lyon 2 propose actuellement deux DU destinés à former les étudiantes et les étudiants aux métiers du jeu vidéo. Nous proposons leur transformation en deux parcours de Licence Pro Métiers du jeu vidéo car nous considérons que la LP présente plusieurs avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des diplômes qui correspondent aux besoins du marché de l'emploi. Les partenaires professionnels soulignent l'importance de formations à ces métiers au niveau bac+3 (et non bac+5). C'était d'ailleurs l'intention lors de la création des DU en 2007 par la Région Rhône Alpes, l'Université de Lyon et les partenaires professionnels réunis dans le cluster <i>Imaginove</i>.</li> <li>• Un accès plus équitable aux filières de formation aux métiers du jeu vidéo. Les DU proposés par l'Université Lumière Lyon 2 coûtent 3900 € en formation initiale. C'est une somme très élevée, assez excluante pour beaucoup d'étudiants et étudiantes intéressés, bien qu'inférieure aux nombreuses formations privées du même type, en région lyonnaise.</li> <li>• Un diplôme bac+3 (60 ECTS) connu et reconnu, enregistré au RNCP. Nos DU ont une certaine notoriété auprès des entreprises du secteur dans la région lyonnaise et en France. Toutefois, pour faciliter l'insertion des étudiantes et des étudiants, il est préférable de leur proposer un diplôme plus lisible en France et à l'étranger, de même qu'une validation plus claire de leurs ECTS.</li> <li>• La possibilité de pratiquer l'alternance permettra d'accueillir à la fois des étudiants et étudiantes en formation initiale, mais aussi des professionnels en formation continue.</li> <li>• Une pérennisation de la filière publique de formation aux métiers du jeu vidéo proposée par l'Université Lumière Lyon 2. Cela fait 13 ans que l'Université propose ces formations, cette mutation</li> </ul>	

permettra de distinguer nettement la formation publique des concurrents privés de la région lyonnaise et ainsi de la pérenniser.

- Une meilleure articulation avec les formations de l'Université Lumière Lyon 2. Actuellement, les DU reçoivent rarement des étudiantes et des étudiants issus de l'université. Pourtant, ces formations pourraient faire suite aux formations de L2 qu'elle propose. La lisibilité d'une licence pro pourrait donc favoriser le recrutement à l'interne.
- Des équipes pédagogiques sont déjà formées autour des DU Level Design et Infographie 3D qui seront remobilisés dans les deux parcours de LP.
- Des enseignant.es chercheur.es de plusieurs équipes de recherche (UMR LIRIS et UMR ICAR) sont déjà parties prenantes de ces équipes pédagogiques et certains d'entre eux mènent des recherches autour du jeu vidéo et de la géométrie.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ B : « Temps, espaces et sociétés »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	- Nature en ville (NaVil)
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université Lumière Lyon 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon</li> <li>• Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</li> </ul>

	<p>CFPPA AgroTec de Vienne-Seyssuel, Vieux Chemin, Montée de Bon Accueil, 38200 Vienne.</p> <p>Centre de formation et de promotion Horticole (CFPH), 13 Avenue de Verdun, 69130 Écully</p>
Modalités d'enseignement ( <i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i> ) :	Formation initiale et en apprentissage
Volume horaire de la formation ( <i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i> ) :	<p>550 heures dont 400 heures de cours en présentiel (TD) et 150 heures de projets tutorés (TD).</p> <p>Le reste du parcours s'effectue en entreprise sous contrat d'alternance ou en stage, pour une durée de 1225 h environ (soit 35 heures x 35 semaines y compris congés) ou au minimum 16 semaines de stage.</p>
Effectifs attendus :	<p>Sur les trois premières années 12 étudiants/an</p> <p>Ensuite 15-20 étudiants/an</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Partenariat avec le ministère de l'agriculture par le biais des deux Centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) suivants : AGROTEC de Vienne-Seyssuel et le Centre de formation et de promotion horticole d'Écully
Accords internationaux particuliers :	non
Conventionnement avec une institution privée française :	non
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>La formation a été accréditée pour la rentrée 2020-2021 et la première année est en cours.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Création de LP :  Cette Licence Professionnelle est une création que propose l'ISPEF en partenariat avec la Ville de Lyon.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ A : « Psychologie, cognition, éducation et formation »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Aucun
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	Parcours: Coordinateur des temps périscolaires et extrascolaires dans les collectivités territoriales
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université Lumière Lyon 2 - Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon  Mairie de Lyon

<p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	<p>Formation en présentiel avec alternance possible</p>
<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>500 heures</p> <p><b>Programme détaillé en cours d'élaboration, à partir des contenus thématiques suivants :</b></p> <p>I – Maîtriser les aspects institutionnels, juridiques et budgétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Connaissance des contextes périscolaires et scolaires</li> <li>o Notions juridiques: cadre législatif et textes relatifs aux normes de sécurité et savoir s'y référer</li> <li>o Notions budgétaires : concevoir, interpréter et appliquer un budget pour le montage de projets</li> </ul> <p>II – Animer et gérer le personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Coordonner les équipes éducatives, créer une dynamique de projet, gérer les partenaires dans leur diversité</li> <li>o Comprendre son rôle d'interface, connaître les ressources existant au sein des collectivités pour pouvoir les mobiliser</li> <li>o Conduire un projet</li> </ul> <p>III – S'adapter au public et à sa diversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les rythmes scolaires et chronobiologiques de l'enfant</li> <li>o L'accueil des publics en situation de handicap</li> <li>o Les relations avec les parents</li> </ul> <p>IV – Développer ses compétences de communication et de culture</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Adapter son mode de communication à l'interlocuteur (interlocuteur institutionnel)</li> <li>o Maîtriser les écrits professionnels</li> <li>o Acquérir un bagage culturel minimal, pour le montage de projets de sensibilisation culturelle</li> </ul> <p>V – S'ouvrir aux expériences d'autres régions ou pays d'Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Analyse comparative de la conception du champ éducatif dans d'autres pays</li> <li>o Des pays comme l'Allemagne ou certains pays nordiques ont une expérience intéressante en termes de périscolaire : l'organisation de stages d'un mois auprès de partenaires Erasmus permettra un recueil d'expérience transférable à l'ensemble du groupe</li> </ul>

	<p>VI – Stage (16 semaines en France ou à l'international) et analyse de pratiques</p> <p><b>Approche pédagogique :</b></p> <p>L'approche pédagogique de la future licence pro favorisera l'évaluation formative, l'étude de cas, la simulation de conduite de projets, le travail en équipe.</p>
Effectifs attendus :	25 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Partenaire principal : Ville de Lyon (Direction de l'éducation).</p> <p>Par la suite, d'autres partenaires pourront être associés (faisant suite aux demandes déjà reçues).</p>
Accords internationaux particuliers :	Stages à l'international par le biais des accords Erasmus de l'ISPEF (Espagne notamment) et du réseau des partenaires de la Ville de Lyon.
Conventionnement avec une institution privée française :	Non
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p><b>Demande de création de la LP « Métiers du périscolaire et de la fonction territoriale ».</b></p> <p>Cette création répond à un besoin réel, la région Auvergne-Rhône-Alpes n'offrant aucune formation similaire ; la seule région voisine le proposant étant la Région Occitanie (licence pro de ce type ouverte en 2016 à Montpellier).</p> <p><b>Contexte :</b></p> <p>Ce projet de licence pro prend appui sur le partenariat établi depuis 4 ans avec la direction de l'éducation de la Ville de Lyon pour l'organisation de stages en milieu périscolaire et l'expérimentation de débouchés professionnels dans la fonction territoriale pour les étudiants de Master MEEF PE renonçant au professorat des écoles ; l'équipe éducative de la future licence pro pourra ainsi s'enrichir des compétences de professionnels de la Ville de Lyon, dont certains participent déjà à l'encadrement de TD de licence.</p> <p>Le champ du périscolaire et de l'extrascolaire, actuellement en pleine expansion, doit faire face à de nouvelles missions qui nécessitent une amélioration des compétences des intervenants.</p> <p>Cette licence professionnelle vise plus spécifiquement les métiers liés à la fonction de coordination. Les coordinateurs des temps périscolaires et extrascolaires sont en situation d'interface entre ceux dont le métier est de décider et/ou de maîtriser le processus de décision des politiques éducatives (adjoints au maire, maire,</p>	

présidents de communauté de communes, directeurs...) et ceux qui sont dans la relation directe de face à face avec les bénéficiaires (techniciens d'activités, animateurs, enseignants d'activités...).

Leur rôle est donc moteur : outre la coordination des activités, ils peuvent manager une équipe d'animateurs ; ils peuvent participer à l'élaboration et à la conduite de projets éducatifs... Cette licence pro permet d'évoluer par la suite vers des fonctions d'encadrement de la fonction territoriale.

**Public cible :**

- formation initiale : étudiants de L2 inscrits en sciences de l'éducation, ayant déjà une expérience d'animation, issus des parcours Éducation populaire ou Métiers de l'éducation et souhaitant devenir coordinateurs de périscolaire. (L'effectif actuel de L2 étant de 260 étudiants, le vivier est suffisant pour prévoir cette nouvelle possibilité d'orientation professionnelle).

- formation continue : personnel recruté par les services éducation des Villes (catégorie B de la filière animation), travaillant déjà dans le champ du périscolaire et souhaitant acquérir une formation complémentaire théorique et professionnelle de niveau licence de façon à pouvoir accéder à des postes d'expertise et ou d'encadrement de niveau supérieur dans le domaine de l'éducation.

**Débouchés :**

En vue du nouveau champ extra-scolaire amené à se développer à partir de 2022, et qui se rajoute au champ périscolaire déjà en plein accroissement, on envisage sans problème 25 postes, qu'il s'agisse d'évolution de carrière au sein des collectivités pour les candidats ayant un régime de Formation Continue et déjà en poste, ou de premier recrutement dans les collectivités territoriales (Ville de Lyon ou autres) pour les candidats en formation initiale.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : [Université Lumière Lyon 2](#)

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Métiers de la communication : chef de projet communication
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>Un unique parcours à bac + 3 : Conduite de projet et logiciels libres</p> <p>Ce parcours est caractérisé par l'accent mis sur l'utilisation des logiciels libres dans les pratiques communicationnelles et la conduite de projet. Cette spécificité vise à développer les compétences d'adaptations aux outils numériques de la communication et de la conduite de projet mais aussi à être en mesure d'utiliser des outils adaptés aux écosystèmes de l'économie sociale et solidaire, du</p>

	déploiement de service numérique, la médiation numérique et l'accompagnement au changement de technologies numériques dans les organisations.
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :	Le parcours est accessible en formation initiale et continue. Il est aussi accessible en alternance sous la forme de l'apprentissage et de contrat de professionnalisation. Les enseignements sont réalisés en mode hybride.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 400 heures d'enseignements (majoritairement en TD)</li> <li>• 400 heures d'ateliers, dédiées au projet tutoré et à des pratiques en autonomie</li> <li>• Un stage de 16 semaines minimum</li> </ul>
Effectifs attendus :	24 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Au regard de l'expérience acquise depuis la création de la licence professionnelle et des retours de l'Hcéres, l'équipe a d'ores et déjà renforcé sa diversité pédagogique en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrant une Professeure des Universités dans le cadre des enseignements en économie du numérique et des médias, qui participe également au jury de la formation.</li> <li>• Améliorant l'affichage et la visibilité de la qualité des intervenants professionnels. Le secteur d'activité et la responsabilité et la spécialité de toutes et tous seront affichés.</li> <li>• Intégrant des intervenantes et intervenants professionnels diplômés et en emploi depuis au moins trois ans, notamment pour renforcer l'exemplarité et la mise en perspective de la dimension professionnalisante du diplôme.</li> </ul>	

Compte tenu de la spécificité et des spécialités des débouchés et de la construction de carrière des diplômés, nous allons mettre en place une méthode de suivi complémentaire de leur professionnalisation, notamment en nous appuyant sur l'association des anciennes et anciens étudiants. L'objectif sera notamment de faire un suivi à 6 mois et à deux ans pour évaluer l'engagement dans la vie active et la contribution du diplôme à cet engagement (points de cohérence entre compétences enseignées et mise en application dans la vie active).

Par ailleurs du point de vue organisationnel, nous allons renforcer le modèle hybride qui permet aujourd'hui d'avoir près d'un quart d'alternants au sein de l'effectif.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Il s'agit d'un renouvellement, avec des modifications mineures portant sur : la réduction du volume horaire de l'anglais, l'ajout d'enseignements soutenant l'insertion professionnelle (informatique/bureautique, approche des administrations publiques, recherche d'emploi : CV et lettres de motivation).
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Sans objet
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	La LP Comptabilité et gestion des associations est organisée en un seul parcours proposé aux semestres 5 et 6. Cette LP demeurera proposée dans un format de licences à 60 crédits ECTS. Elle sera toutefois mieux articulée avec la 2 <sup>e</sup> année de la licence, mention Administration économique et sociale car une UE optionnelle de sensibilisation à ce parcours y sera proposée au cours de chacun de 2 semestres.

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</p> <p>Elle comprend des visites de structures associatives et administratives (principalement dans la Métropole de Lyon).</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>La formation se déroule pour la plupart des étudiants dans le cadre de la formation initiale, mais elle reçoit aussi des étudiants en formation continue et en contrat de professionnalisation.</p> <p>Une VAE est prévue en 2020-2021</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p><b>Le volume horaire de la LPCGA comprend :</b></p> <p>1 – <b>400 heures d'enseignements en présentiel</b> (cours magistraux et travaux) dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des séquences de mise en situation professionnelle, notamment dans le cadre des enseignements de comptabilité des associations, de communication professionnelle, de droit</li> <li>- des visites de structures associatives et administratives</li> <li>- 35 heures d'anglais</li> </ul> <p>2 – <b>110 heures de projet tutoré</b>, réflexion menée de façon collective, sur un thème lié au secteur associatif, et qui amène les étudiants à mobiliser plusieurs disciplines, et à prendre contact avec des associations dans le cadre de leur recherche de terrain.</p> <p>3 – <b>12 semaines de stage</b></p>
Effectifs attendus :	Effectif maximum : 24 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Sans objet
Accords internationaux particuliers :	Sans objet
Conventionnement avec une institution privée française :	Sans objet

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

**La LP CGA s'inscrit dans un paysage socio-économique favorable à son développement.** En effet, si le nombre d'associations ayant des salariés est relativement réduit (160 000 sur 1,5 million d'associations au total en France en 2017) (INJEP, 2019) et si la part de ces mêmes associations ayant des salariés a tendance à baisser (11 % en 2017 vs 16 % en 2012), **l'emploi au sein des associations augmente plus vite que l'emploi salarié privé** dans le reste de l'économie. Ainsi, entre 2008 et 2017 l'emploi salarié privé a augmenté de 2 %. Sur cette même période la croissance de l'emploi des associations a augmenté trois fois plus vite avec une croissance de 6 %. Ce rythme associé à un niveau significatif d'emplois désormais assuré par les associations (1,8 million, soit 10 % de l'emploi salarié privé en France en 2017) confirme une dynamique et une professionnalisation de son activité en pleine résonance avec les objectifs de la licence professionnelle comptabilité et gestion des associations. Les intervenants de la LP, issus du monde associatif, du secteur public, du droit ou de l'expertise-comptable, ont la responsabilité d'inscrire les enseignements proposés dans le domaine associatif.

**Suite aux recommandations de l'évaluation Hcéres, nous travaillons à améliorer les points suivants.**

**Conseil de perfectionnement.** Nous remettons en place dès la rentrée 2020-2021 un conseil de perfectionnement composé de représentants de l'équipe enseignante, des étudiants, d'associations et des cabinets d'expertise comptable orientés vers les associations.

**Suivi des étudiants.** Les enquêtes sur le suivi des étudiants (devenir, postes occupées, rémunérations...) seront lancées en collaboration avec le SESAP (services statistiques de l'université). Le recours aux réseaux sociaux permettra de retracer les parcours des anciens. Un annuaire des Anciens Étudiants sera créé de manière à la fois à mobiliser les anciens diplômés pour des interventions, des témoignages, des journées d'études et des propositions de stages et d'emplois.

**Évaluations des enseignements.** Les enseignements feront l'objet d'une évaluation systématique dont les résultats seront présentés au conseil de perfectionnement et mobilisés dans la perspective de la construction de la prochaine maquette de la licence professionnelle.

### **Coopération avec les formations de l'Université Lyon 2**

1) Inscription dans le parcours des licences de la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié avec l'ouverture en L2 de deux enseignements (S3 et S4) d'introduction à l'Économie sociale et solidaire. Il s'agira de présenter ce secteur aux étudiants de L2 qui souhaitent entrer rapidement sur le marché du travail, et pour lesquels la LP CGA est une voie d'orientation.

2) Dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et de l'humanitaire. La Faculté de sciences économiques et de gestion propose une mention de *Master Économie sociale et solidaire*. Il ne s'agit pas de favoriser la poursuite d'études des étudiants de la LP CGA en direction de ce master - l'objectif de la LP étant l'insertion rapide sur le marché de l'emploi - mais de trouver des modalités de coopération sous forme de journées communes, de conférences, d'intervenants communs entre ces deux niveaux de formation, afin de participer à un écosystème plus vaste.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Techniques du son et de l'image
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p><u>Renouvellement avec reconstruction pour</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Techniques et pratiques artistiques du montage. (Université Lumière Lyon 2).</li> <li>Techniques et pratiques artistiques du scénario en alternance. (École CinéFabrique).</li> <li>Techniques et pratiques artistiques de la production en alternance. (École CinéFabrique).</li> <li>Techniques et pratiques artistiques du son en alternance. (École CinéFabrique).</li> <li>Techniques et pratiques artistiques de l'image en alternance. (École CinéFabrique).</li> <li>Techniques et pratiques artistiques du montage en alternance. (École CinéFabrique).</li> </ol> <p><u>Création issue d'une restructuration pour</u> (ouverture prévue 2023 ou 2024):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques et pratiques artistiques VFX en alternance. (École CinéFabrique).</li> <li>- Techniques et pratiques artistiques du décor en alternance. (École CinéFabrique).</li> </ul>

<p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »</p>
<p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	
<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p><b><u>Parcours Lyon 2 :</u></b> Formation aux pensées du montage à travers l'acquisition de savoirs théoriques et l'étude de cas pratiques. Transmission de savoirs méthodologiques et techniques afin de favoriser l'émergence de monteurs capables de s'adapter à tous les types et contextes de production, compétents sur l'ensemble de la chaîne de postproduction, et ayant une solide connaissance du secteur professionnel dans lequel ils évoluent. Le geste artistique, l'approche méthodologique et la compétence technique sont au cœur du projet pédagogique de cette formation à vocation professionnalisante. ⇒ Renouvellement</p> <p><b><u>Parcours CinéFabrique en alternance.</u></b></p> <p><b><u>Scénario :</u></b> conception de scénarios de fiction, travail à partir de commandes, adaptation ou dialogue d'œuvres existantes, écriture en équipe, travail pour le documentaire, écritures contraintes ou d'invention, imaginaires ou documentées, en Français ou en Anglais. ⇒ Renouvellement</p> <p><b><u>Production :</u></b> acquisition d'une vision globale de la branche audiovisuelle, de son économie, de ses métiers, de ses acteurs, en France et à l'international. Analyse du marché et apprentissage à produire un film ou une œuvre audiovisuelle dans différents contextes, de l'accompagnement d'un auteur à la promotion d'une œuvre, en passant par le financement et la mise en œuvre. Apprentissage de la gestion d'une société de production et invention de modes de production innovants. ⇒ Renouvellement</p> <p><b><u>Image :</u></b> apprentissage de la composition d'un cadre, du travail de la lumière, intégration des effets spéciaux, mais aussi à assumer le poste d'assistant caméra. Formation à l'étalonnage image. ⇒ Renouvellement</p> <p><b><u>Son :</u></b> pratique de l'enregistrement du son et le travail de la perche, le montage son et le mixage pour le cinéma et la télévision. Initiation à la prise de son musicale. ⇒ Renouvellement</p> <p><b><u>Montage :</u></b> pratique des différents logiciels, formation au montage image mais aussi à l'assistantat ou encore à la</p>

	<p>gestion du workflow. Initiation au montage son, à l'étalonnage et aux effets spéciaux. ⇒ Renouvellement</p> <p><b>Effets Spéciaux et Réalité augmentée (VFX)</b> : conception de films, scènes ou œuvres audiovisuelles intégrant des effets spéciaux et trucages à partir de prises de vue en images réelles. Analyse des intentions de réalisation d'un projet afin de proposer des solutions visuelles au moment du tournage ou de la post-production. Mise en œuvre d'effets spéciaux ou trucages en fonction de critères artistiques, pratique et budgétaires. Travail en collaboration avec les métiers de l'image, du décor, du montage. Formation aux principaux logiciels de trucage. ⇒ Création</p> <p><b>Décor</b> : conception et création de décors pour un film de cinéma ou une œuvre audiovisuelle. Analyse des intentions de réalisation d'un projet afin d'en proposer une vision artistique et d'en proposer la mise en œuvre en fonction de critères esthétiques, pratiques et budgétaires. Formation aux métiers de chef décorateur, assistant, ensemblier, constructeur, en studio et en décor naturel. Prise en compte de l'évolution du métier intégrant les potentialités numériques. ⇒ Création</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Université Lumière Lyon 2 : Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</p> <p>CinéFabrique - 5 rue Communieu - 69009 Lyon</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	CinéFabrique : formation en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage)
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p><u>Université Lumière Lyon 2.</u> Parcours Techniques et pratiques artistiques du montage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 421 heures de cours en présentiel.</li> <li>- Entre 420 heures (3 mois) et 840 heures (6 mois) de stage en entreprise.</li> <li>- 842 heures de travail personnel.</li> </ul> <p><u>École CinéFabrique (7 parcours).</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ 1645 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique par parcours :</li> <li>- 840 heures en alternance en entreprise.</li> <li>- 805 heures d'enseignements dont travaux dirigés d'enseignement général, projets collectifs d'enseignement pratique, projets tuteurés.</li> </ul>

Effectifs attendus :	<p><a href="#">Université Lumière Lyon 2.</a> Parcours Techniques et pratiques artistiques du montage.</p> <p>Entre 15 et 20 étudiants.</p> <p><a href="#">École CinéFabrique (7 parcours).</a></p> <p>49 : 7 étudiants par parcours.</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p><a href="#">CinéFabrique, école nationale supérieure de cinéma et de multimédia.</a></p>
Accords internationaux particuliers :	<p><a href="#">Aucun accord international.</a></p>
Conventionnement avec une institution privée française :	<p><a href="#">Aucun conventionnement.</a></p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>-</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p><a href="#">Non concerné</a></p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Métiers du BTP : Travaux Publics
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Sans objet.
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>Parcours Droit et techniques des réseaux hydrauliques (DTRH) :</p> <p>offre aux étudiants le choix entre deux branches, spécialités « Études et conception de réseaux hydrauliques » ou « Réalisation de réseaux hydrauliques ». Ces options correspondent chacune à des métiers différents, et les enseignements afférents (UE A6) sont assurés durant les deux semestres (sous le format de 60 crédits ECTS).</p> <p>Renouvellement à l'identique.</p>

<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>La formation a lieu sur deux sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lycée Agricole de VIENNE Seyssuel</li> <li>- Lycée la Martinière Monplaisir de LYON</li> </ul>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Modalités d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation initiale scolaire (possible minoritaire)</li> <li>- Contrat d'apprentissage (80%)</li> <li>- Contrat de professionnalisation (10%)</li> <li>- Formation continue (5%)</li> <li>- VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)</li> </ul>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p><b>Volume Total : 550 heures dont Volume cours : 400 heures et Volume projet tuteuré : 150 heures</b></p> <p><b>Volume Cours et TD :</b></p> <p>UEA 5.1 – Communication/Management/Langues étrangère – 52 h - 13 %</p> <p>UEB 5.1 – Introduction au droit / Droit de l'urbanisme et de l'environnement / Droit des contrats publics / Droit du domaine public / Droit des contrats privés, des assurances et de la responsabilité / Droit du travail – 127 h - 32 %</p> <p>UEC 5.1 – Techniques de base – 147 h - 37 %</p> <p>UEA 6 – Parcours différenciés sur les techniques spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6.1 Etudes et conception des réseaux hydrauliques – 74 h - 18 %</li> <li>- 6.2 Conduite de projets de réseaux hydrauliques – 74 h - 18 %</li> </ul> <p>Ces heures incluent :</p> <p>1° Des enseignements en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) – 179 h</p> <p>2° Des enseignements à distance et des enseignements mobilisant les outils numériques – 74 h</p> <p>3° Des séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle – 147 h</p> <p>4° Des projets individuels ou collectifs qui favorisent la mise en perspective, sur un même objet d'étude, de plusieurs disciplines et compétences, liés aux parcours</p>

	<p>différenciés</p> <p>5° Des visites de salons professionnels</p> <p>Part de l'enseignement en langues étrangères : 5 %</p> <p>UEB 6.1 – Projet tuteuré – 150 h</p> <p>UEC 6.1 – Mémoire d'entreprise – 16 semaines minimum en entreprise</p>
Effectifs attendus :	<p>Effectif maximal : 24 étudiants</p> <p>La moyenne des effectifs sur les cinq dernières années s'établit à 18 étudiants.</p> <p>Effectif en 2020/2021 : 24 étudiants. Les effectifs de l'année en cours 2020/2021 sont en hausse par rapport aux cinq dernières années.</p> <p>Les effectifs attendus pour les prochaines années devraient suivre cette tendance à la hausse, compte tenu de la diversification des modalités d'enseignement (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, formation continue ...).</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>La formation est assurée en partenariat avec deux établissements d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lycée Agricole de VIENNE Seyssuel</li> <li>- Lycée la Martinière Monplaisir de LYON</li> </ul>
Accords internationaux particuliers :	<p>Consortium ERAMUS – Enseignement Agricole – CFA de DARDILLY permettant d'accompagner la mobilité internationale des apprentis. En l'état, la mobilité des étudiants de la LP n'est pas très développé, mais nous souhaitons utiliser le consortium ERASMUS du CFA de Dardilly pour proposer une réelle mobilité internationale pour les étudiants qui le souhaitent.</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>Sans objet</p>

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

**Remarques du Hcéres :** « Une absence d'approche par compétences. »

Réponses :

Concernant l'approche par compétences, effectivement elle a été insuffisamment mise en valeur dans le dossier d'autoévaluation. Pour autant les calendriers de formation permettent de travailler par bloc de compétences. Tous les blocs de compétences sont évalués en conformité avec le titre RNCP. Un travail sur la formalisation de l'évaluation par compétence sera mis en place pour les années à venir au travers du tableau stratégique de la formation.

**Remarques du Hcéres :** « Il n'y a aucune coopération internationale »

Réponses : Effectivement il n'y a pas de coopération internationale à proprement parler. Cela reste une piste à explorer et à travailler. Il paraît intéressant de travailler dans le domaine et de se rapprocher du consortium du CFA Régional Agricole de Dardilly pour développer la mobilité internationale.

**Remarques du Hcéres :** « L'équipe pédagogique se compose de 35 intervenants aux profils variés. Dès lors, on peut s'interroger sur la difficulté de gérer ces intervenants et d'assurer une bonne cohérence pédagogique entre toutes les interventions courtes de deux, trois, quatre ou six heures »

Réponses :

La coordination pédagogique est assurée via les trois responsables de la licence qui échangent très régulièrement, notamment par courriels et conversations téléphoniques. Les interventions professionnelles sont définies en amont et sont parfaitement ciblées sur des points essentiels. Ces interventions sont majoritairement réalisées par des professionnels spécialistes. Les contenus sont vérifiés en amont de l'intervention afin de garantir une continuité pédagogique et la cohérence d'ensemble. Les intervenants travaillent depuis plus de 10 ans dans cette licence, ils se connaissent et maîtrisent aussi très bien les contours de leurs interventions. Lors des réunions du conseil de perfectionnement (comité de pilotage), ils se mettent d'accord sur le contenu de leurs interventions. Les interventions courtes sont effectuées par des professionnels reconnus dans leur spécialité.

**Remarques du Hcéres :** « Sur 474 heures de cours de la maquette (en comptant les 2 parcours et hormis les projets tutorés), 173 heures (36 %) sont données par des enseignants des lycées partenaires, 57 heures (12 %) par des enseignants-chercheurs, exclusivement en droit, et 237 heures (50 %) par des vacataires professionnels (177 heures soit 37 %) et des formateurs du centre de formation d'apprentis (CFA). La part des cours assurés par des enseignants-chercheurs est trop faible pour conserver à la LP son caractère universitaire. Le responsable pédagogique de la LP, enseignant-chercheur à la Faculté de droit de l'Université Lumière Lyon 2, ne donne que 6,5 heures de cours équivalent TD dans la LP, ce qui apparaît très peu. »

Réponses :

Sur les 474 heures de cours de la maquette, en comptant les 2 options (et hormis les projets tutorés), 127 heures sont dédiées à l'environnement législatif (incluant des matières de droit public et de droit privé).

La présence des maîtres de conférences (MCF juristes) de la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié de l'Université Lumière Lyon 2 est assez significative : environ 45% des enseignements juridiques sont dispensés par des MCF de cette Faculté (soit 57 heures sur 127 heures). L'autre partie de ces enseignements juridiques (70 heures) est assurée par des professionnels de bon niveau de qualification (qui interviennent également dans d'autres licences à l'Université) et qui apportent une expertise intéressante, exigée dans le cadre d'une formation professionnelle.

Un travail va être engagé avec les enseignants-chercheurs afin d'augmenter la part de leurs interventions, toutes disciplines confondues.

**Remarques du Hcéres :** « Les effectifs inscrits sont faibles et globalement en baisse, passant de 19 en 2014 à 13 en 2019. Ce nombre est d'autant plus faible que les étudiants se répartissent sur deux parcours. Le dossier d'autoévaluation indique trois raisons pour expliquer la baisse des inscrits : la multiplication des LP, le développement des écoles d'ingénieurs et la baisse des effectifs en brevet de technicien supérieur (BTS). L'origine des étudiants inscrits en LP n'est pas précisée, même s'il semble que la LP soit une poursuite d'études pour les étudiants des deux lycées partenaires. »

Réponses :

Pour la rentrée scolaire 2020-2021, le nombre d'étudiants est de 24 (capacité maximale), et ce, malgré le contexte sanitaire. Un étudiant est issu d'un parcours de capacité en droit de l'Université Lumière Lyon 2. Sur une promotion « classique » la majorité des étudiants viennent d'un BTSA GEMEAU ou d'un BTS TP ou BTS Géomètre topographe. Les étudiants ne proviennent que minoritairement des deux lycées partenaires. Sur la promotion 2020-2021, seuls 7 étudiants sur 24 proviennent des lycées partenaires (soit moins d'un tiers d'entre eux).

**Remarques du Hcéres :** « Le suivi de l'insertion des diplômés est réalisé via une enquête à 30 mois (la dernière communiquée porte sur les diplômés de 2015). Elle montre une bonne insertion professionnelle (11 sur 12 répondants), pour un salaire médian de 1 474 Euros par mois. L'enquête de 2017 montre un taux d'emploi de 100 % (7 sur 7 répondants), pour un salaire médian de 1 950 Euros par mois. Le taux de poursuite d'études est d'environ 40 %, dont 25 % en master, ce qui est problématique »

Réponses :

**Le taux réel de demande de poursuite d'études est de 15 %** sur la base de l'enquête menée début 2020 sur les 103 diplômés des 6 dernières promotions. (En annexe du dossier d'autoévaluation, l'Université Lumière Lyon 2 a communiqué une enquête réalisée sur la base d'une seule promotion 2014/2015, avec seulement 7 répondants, et obtient un taux de poursuite d'études de 40%, qui ne reflète pas la réalité). Nous devons améliorer le suivi de cohorte avec des enquêtes systématiques à 3 mois, 6 mois, 18 mois et 3 ans.

**Remarques du Hcéres :** « Si l'Université souhaite maintenir au sein de son offre de formation la LP, il importe donc qu'elle renforce la place et la présence des enseignants-chercheurs au sein de cette dernière et mette en conformité son pilotage avec la réglementation en vigueur (mise en place d'un conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements par les étudiants, suivi de l'acquisition des compétences). Enfin, il est rappelé que l'objectif de la LP est de viser une insertion professionnelle immédiate, ce qui ne semble pas être le cas. »

Réponses :

L'ensemble des remarques du Hcéres a été pris en compte. Un effort de formalisation sera fait notamment dans l'explicitation du conseil de perfectionnement (que nous avons mis en place avant même que la réglementation ne l'exige), et de l'évaluation des enseignements. La mise en place de la démarche qualité (obligatoire pour tous les organismes de formation à l'horizon 2021) permettra d'avoir les outils de cette formalisation.

Les évaluations des enseignements ainsi que l'insertion professionnelle font partie intégrante des critères de qualité.

S'agissant de l'insertion professionnelle, selon l'enquête précitée réalisée début 2020 sur les 103 diplômés (des 6 dernières promotions), **72% ont été employés dès la fin de la formation, et 92% ont un emploi dans les 3 mois suivant l'obtention du diplôme** (majoritairement en CDI).

Nul doute que les retours seront très favorables à cette licence. Aujourd'hui les tuteurs professionnels sont nos anciens élèves et ils recommandent notre licence tant en termes de qualité de formation, qu'en termes de suivi, d'accompagnement et d'insertion professionnelle.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : [Université Lumière – Lyon 2](#)

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Métiers du numérique : Conception, rédaction et réalisation web
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Il s'agit d'un renouvellement à l'identique : créée en 2001 sous l'intitulé Communication Electronique, cette LP a été accréditée en 2016 sous l'intitulé actuel.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »
Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Néant
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>Cette Licence professionnelle de niveau Bac+3 possède un seul et unique parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite de projet web</li> </ul> <p>Ce diplôme national prépare principalement à la gestion de projet web mais aussi à d'autres activités liées à l'internet telles que la rédaction web et le référencement ; le design et l'intégration web, le community management...</p>

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Cette Licence professionnelle est proposée en formation initiale, en formation continue et en alternance sous la forme de l'apprentissage et du contrat de professionnalisation.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Le volume horaire de la formation se décline de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 400 heures d'enseignement en présentiel</li> <li>• 150 heures consacrées au projet tuteuré (collectif)</li> <li>• un stage de 16 semaines</li> </ul>
Effectifs attendus :	La formation accueille 24 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Néant
Accords internationaux particuliers :	Néant
Conventionnement avec une institution privée française :	Néant
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Ci-dessous, nous précisons les évolutions à venir de la Licence professionnelle à partir des principales remarques du rapport de l'Hcéres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagé depuis 2016 dans le développement de l'alternance, le diplôme a accueilli, à la rentrée 2020, quatre étudiants-apprentis. Cette logique sera renforcée dans les années à venir grâce à l'appui de l'université et du CFA (pour l'apprentissage).</li> <li>• Une démarche reposant sur la constitution d'un portefeuille d'expérience et compétence (PEC) par chaque étudiant a été initiée, avec l'appui du Service Commun de Formation Continue qui pilote ce dossier au sein de l'Université Lumière Lyon 2. L'objectif est de définir un référentiel des compétences auxquelles prépare la formation, à partir duquel construire la maquette des enseignements du diplôme. Ce travail permettra également de construire la formation sur une logique de modularisation, en lien avec les blocs de compétences ainsi définis.</li> <li>• Le renforcement d'enseignements par des enseignants-chercheurs sera assuré dans certaines matières : Environnement réseau, Initiation aux Langages Informatiques et Connaissance du secteur professionnel notamment.</li> </ul>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Néant

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement avec restructuration : <ul style="list-style-type: none"> <li>fusion des parcours Alternance et FI</li> <li>création d'un nouveau parcours ex-nihilo en 2020 (parcours Négociation/commercialisation des prestations touristiques spécialisées) – Forte demande côté étudiants puisque nous avons reçu 150 candidatures sans avoir fait de la publicité ; forte demande des entreprises avant Covid (malgré la situation sanitaire actuelle, en février 2021, 9 étudiants ont trouvé une alternance dans le secteur et 7 ont trouvé des stages)</li> </ul>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire)	Champ B : « Temps, espaces et sociétés »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	2 parcours : <ul style="list-style-type: none"> <li>(porté par l'UFR Temps et Territoires) : <b>Produits du terroir, Circuits courts et Gastronomie</b> (actuellement parcours FA et parcours FI).</li> </ul>

	<p>Évolution du nom du parcours, anciennement « Valorisation et gestion touristique des produits des terroirs et de la gastronomie ». Autre évolution : fusion des parcours FI et FA.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(porté par l'UFR Langues) : <b>Négociation/commercialisation des prestations touristiques spécialisées</b></li> </ul>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Université Lumière Lyon 2 : Campus Berges du Rhône (BDR) - 18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon</p> <p>Université Lumière Lyon 2 : Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron</p> <p>Lycée CFA Hôtelier François Rabelais - Chemin du Dodin - 69570 Dardilly</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Possibilité FI, FA, CP.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p><a href="#">Parcours Produits du terroir, Circuits courts et Gastronomie</a> 426h dont 21h d'Anglais pour le parcours</p> <p><a href="#">Parcours Négociation/commercialisation des prestations touristiques spécialisées</a> 810 heures dont</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>150h de projet tutoré</li> <li>200h de suivi stages/alternances</li> <li>60h d'autoformation</li> <li>400h de TD ou CM dont <b>62h en langues étrangères</b> (42h en présentiel et 20h à distance en autonomie)</li> </ul> <p>25 semaines de stages/alternances</p>
Effectifs attendus :	<p><a href="#">Parcours Produits du terroir, Circuits courts et Gastronomie</a> 8 alternants et 10 FI</p> <p><a href="#">Parcours Négociation/commercialisation des prestations touristiques spécialisées</a> 29 étudiants en 2020 L'admission sera limitée à 15 étudiants en 2021</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p><a href="#">Parcours Produits du terroir, Circuits courts et Gastronomie</a> CFA Rabelais Lyon Dardilly</p> <p><a href="#">Parcours Négociation/commercialisation des prestations touristiques spécialisées</a> Partenariat avec la Maison Familiale Rurale de St Laurent de Chamousset (69) (projet en cours)</p>

Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Augmentation du nombre d'alternants.          Accroissement de l'insertion professionnelle des étudiants.          Augmentation du nombre d'intervenants relevant du statut d'enseignant-chercheur.          Intégration plus importante de professionnels praticiens.          Renforcement de l'attractivité de la formation.</p> <p><u>Parcours Produits du terroir, Circuits courts et Gastronomie</u> : Les 2 parcours FA et FI ont fusionné afin de rendre le contenu des UE plus cohérent et faciliter la gestion des effectifs (éviter un nombre trop faible d'étudiants au sein d'un parcours).</p> <p><u>Parcours Négociation/commercialisation des prestations touristiques spécialisées</u> : Il s'agit d'un nouveau parcours sélectif qu'a ouvert l'UFR Langues en septembre 2020. Malgré une forte demande sur e-candidat, nous envisageons limiter de moitié le nombre de propositions pour septembre 2021. En effet, on craint que certains étudiants de la première promotion ne valident pas leur année puisqu'ils n'ont pas encore trouvé de stage/alternance. Par ailleurs, selon les prévisions, le secteur du tourisme ne se relancera pas avant 2022, donc les perspectives pour l'emploi semblent limitées. En 2021, il est prévu que le nombre d'alternants soit plus important, mais tout dépendra de la situation sanitaire. Le nombre de semaines travaillées sera également réduite pour prendre en considération la situation instable du secteur (25 semaines d'alternance/stage dans la maquette – on prévoit de réduire à 20 semaines).</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Non concerné</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ B : « Temps, espaces et sociétés »
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Pas de co-accréditation.
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	Cette formation est constituée d'un seul parcours : Licence Professionnelle par apprentissage MAEP « Technicien chargé de projets Milieux Aquatiques et Eaux Pluviales ».
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université Lumière Lyon 2 : Campus Porte des Alpes (PDA) - 5 avenue Pierre Mendès France - 69500 Bron.  Une partie des cours est donnée à Vienne, Lycée agricole AGROTEC, VIENNE SEYSSUEL Vieux Chemin Montée Bon Accueil.

<p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	<p>La Lpro MAEP combine la formation initiale et la voie de l'alternance. La formation dispose de 17 places en apprentissage. Elle est aussi ouverte aux contrats professionnels.</p>
<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>Le volume horaire de la formation est de 520 heures de cours, 120 heures de projet tuteuré et 8 mois pleins de formation en entreprise.</p> <p>Le parcours est constitué de 6 UE.</p> <p>UE1 : Mise à niveau 0 ECTS</p> <p>UE2 : Bassin versant et hydrosystème 7 ECTS</p> <p>UE3 : Gestion des milieux aquatiques 7 ECTS</p> <p>UE4 : Techniques et outils 16 ECTS</p> <p>UE5 : Projet tuteuré (mémoire et oral) 10 ECTS</p> <p>UE6 : Formation en entreprise (mémoire et oral) 20 ECTS</p> <p>Nous travaillerons sur l'intégration d'une part d'enseignement dispensé en langue étrangère (anglais) pour les années à venir. Nous proposerons l'idée d'intégrer des cours de la discipline, enseignés par une anglophone. Cela permettra une pratique de l'anglais et l'acquisition d'un vocabulaire technique utile pour les étudiants.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>La promotion sera composée d'au maximum 20 étudiants : 17 apprentis et 3 initiales.</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Un partenariat est en cours avec le CFPPA Agrotec.</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Agrotec fait partie du consortium Erasmus de l'enseignement agricole par le biais du CFA régional de Dardilly. Nous pourrions prévoir des projets à l'international.</p> <p>Le Consortium Erasmus de l'enseignement Agricole permet d'aider et d'encourager la mobilité à l'international des apprentis</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Aucune convention avec une institution privée.</p>

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Nous souhaitons améliorer notre formation sur les différents points suivants :

**Approche par Compétences** : un système de validation des compétences est prévu pour la LproMAEP et fait partie des pistes d'amélioration de notre formation pour les années à venir.

**Pilotage de la formation** : nous ne disposons pas de statistiques précises sur l'origine des étudiants de la formation (BTS du lycée, DUP, licences de Lyon 2, autres formations) et nous y veillerons pour les prochaines années car ces données nous aideront pour le pilotage de la licence.

**Origine des étudiants et composition des promotions** : la poursuite d'étude avec le lycée partenaire représente moins de 20% chaque année. Par contre, l'origine des étudiants est essentiellement de BTS (environ 70-80%). Nous cherchons à diversifier cette origine, mais avec difficulté. Les étudiants à l'université étant essentiellement tournés vers une formation longue (de type Master). Pour changer cette tendance, il est important de maintenir un recrutement en formation initiale qui s'adresse à ces étudiants ; en effet, les étudiants provenant de licence classique (géographie, biologie...) sont très peu armés pour trouver un contrat d'alternance. Il faut donc pouvoir les recruter en formation initiale et leur assurer un suivi individuel tout au long de leur formation équivalent aux étudiants en apprentissage. C'est un enjeu important pour notre formation.

**Formation continue** : la formation continue représente aussi un enjeu important et croissant. Nous avons recruté depuis quelques années des personnes très motivées en reprise d'étude, ou en reconversion professionnelle. Ce choix commence à se faire savoir dans le milieu professionnel et nous recevons de plus en plus de candidatures de ce type. C'est une piste de diversification du public très intéressante, pour notre formation et pour les métiers visés.

**Enseignement en langue vivante** : l'intégration d'enseignement en anglais sera discutée lors du prochain comité de perfectionnement de notre formation. Nous proposerons l'idée d'intégrer des cours de la discipline, enseignés par un anglophone. Cela permettra une pratique de l'anglais et l'acquisition d'un vocabulaire technique utile pour les étudiants.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Administration publique
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	M
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	Renouvellement avec restructuration de la seconde année
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	DEG : Droit, Économie, Gestion

<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Sans objet</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p><b>Restructuration des parcours de seconde année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Parcours « Conduite des politiques territoriales » doté d'un tronc commun d'enseignements et d'enseignements plus spécifiques permettant deux spécialisations : 1/ Développeur territorial ; 2/ Collaborateur d'élus</b></li> </ul> <p>Ce parcours entend former aux nouveaux métiers de l'action locale. La conduite des politiques territoriales exige des professionnels susceptibles d'exercer plusieurs rôles en fonction des divers interlocuteurs, contextes et situations : expert, assembleur, négociateur, facilitateur, animateur, pédagogue.</p> <p>Des besoins de nouvelles compétences sont apparus dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics avec la volonté de décloisonner les secteurs traditionnels de l'action publique. De nombreux dispositifs articulent désormais différents échelons territoriaux et font intervenir tout à la fois des acteurs publics mais aussi privés. Sont privilégiés comme modes d'action le partenariat, la contractualisation, la concertation. Ces dispositifs exigent en outre des procédures de participation et d'évaluation, dont on attend des effets positifs en termes d'acceptabilité comme de qualité.</p> <p>Ces nouvelles méthodes de travail en réseaux exigent des professionnels détenant des compétences spécifiques : comprendre l'environnement et les enjeux de l'action publique locale ; analyser le rôle et la posture des différents acteurs – publics et privés – de l'action publique locale ; maîtriser les outils de pilotage et d'évaluation des politiques publiques ; maîtriser les outils de création de réseaux et de partenariats ; savoir mettre en œuvre les étapes d'une démarche de participation ; produire et animer une stratégie de communication ; concevoir et conduire une étude ; élaborer des documents de synthèse.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Parcours « Management des organisations publiques » doté d'un tronc commun d'enseignements et d'enseignements plus spécifiques permettant deux spécialisations : 1/ Fonction de direction ; 2/ Fonction RH</b></li> </ul> <p>Ce parcours entend former aux métiers de l'administration s'exerçant dans les fonctions « support » des organisations publiques, principalement la fonction de direction des services et la fonction « Ressources humaines ». Il s'inscrit dans le prolongement à la fois de l'actuel parcours « Droit et gestion des ressources humaines dans les services publics » et du diplôme d'Université de management public créé l'année dernière en partenariat avec la Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines de la région Auvergne-Rhône-Alpes.</p> <p>Les profondes transformations ces dernières années de la carte administrative française et des modalités de l'action publique font naître des besoins nouveaux de compétences en termes de pilotage des politiques et projets publics, de management des agents et de gestion prévisionnelle des emplois et compétences. La complexification de la gouvernance territoriale, les nouvelles règles et conditions d'engagement des ressources, la dématérialisation progressive des prestations et démarches, la nécessaire attention aux risques professionnels et</p>

	<p>déontologiques engendrés par ces transformations nécessitent d'approfondir la formation des cadres actuels et futurs de l'administration.</p> <p>Ce parcours propose de former aux techniques et problématiques du management dans ses dimensions juridique et gestionnaire. Les compétences visées par ce parcours dans ses deux axes (fonction de direction et fonction RH) concernent tant le management de projets et d'équipes, la conduite du changement, la communication publique, la gestion budgétaire et des achats, le droit de la fonction publique et la GRH.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Université Lyon 2 - Campus Berges du Rhône (Lyon)</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Enseignement pour l'essentiel en présentiel. Certains enseignements pourraient être proposés à distance.</p> <p>Un tronc commun d'enseignements aux deux parcours sera proposé.</p> <p>Dans chacun des deux parcours, un tronc commun d'enseignements sera également organisé.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>750 heures / étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 500 heures en première année (dont 21h en langues étrangères)</li> <li>• 250 heures en seconde année (dont 21h en langues étrangères)</li> </ul>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p><b>Les effectifs attendus pour 2022 sont de 100 étudiant.es pour l'ensemble de la mention. Des effectifs plus importants seraient envisageables sous réserve de l'accord de l'université sur les moyens engagés.</b></p> <p>Effectifs attendus en première année : 60 étudiants</p> <p>Les effectifs moyens depuis 4 ans se situent autour de 50 étudiants en 1<sup>re</sup> année. Compte tenu de la bonne santé de la licence, mention Administration publique (dont les effectifs sont stables) et des nombreux dossiers reçus ainsi que de la refonte des parcours de 2<sup>e</sup> année (un peu plus généralistes et correspondant sans doute davantage aux exigences du secteur public contemporain), un effectif de 60 étudiants constitue un niveau raisonnable et qui pourrait déjà être le nombre d'étudiant.es recrutés si nous avions davantage de places en M2.</p> <p>Effectifs attendus en seconde année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours « Conduite des politiques territoriales » : 40 étudiants</li> <li>• Parcours « Management des organisations publiques » : 40 étudiants</li> </ul>

	Les parcours identifiant mieux leurs débouchés et ayant été repensés pour correspondre aux attentes des employeurs publics et aux aspirations des étudiant.es et étudiants, le seuil de 40 étudiants par parcours nous semble constituer un seuil en adéquation avec les flux d'étudiants et les offres d'emplois.
<b>K</b> Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Partenariat avec la Plate-forme régionale d'appui interministériel à la GRH de la région Auvergne-Rhône-Alpes (PFRH-ARA) pour le parcours de seconde année « Management des organisations publiques »
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	La première année est ouverte aux échanges internationaux dans le cadre du programme Erasmus (ensemble des accords de la Faculté et de l'université). Par ailleurs, l'actuel parcours Action économique et coopération des collectivités territoriales en Europe est proposé en partenariat international avec l'université de la Sarre (les étudiants réalisent leur 1 <sup>re</sup> année en Allemagne et le M2 en France), permettant l'obtention du master français et d'un LLM de l'université de la Sarre. La refonte de ce parcours va nous conduire à modifier ce partenariat mais sans y renoncer. Nous souhaitons en effet maintenir l'internationalisation de cette mention et proposerons le parcours Conduite des politiques publiques pour remplacer le parcours AECCTE dans le cadre de ce partenariat. Les problématiques du développement local dépassent en effet le seul cadre français et sont souvent communs à l'ensemble des territoires.
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	Sans objet.
<b>N</b>	<p>Le contenu de la formation est repensé en fonction des recommandations du HCÉRES. Le parcours de seconde année « Conduite des politiques territoriales » s'appuiera sur l'axe de recherches « Territoires » de l'équipe « Droit – contrats – territoire » (EA 4573), permettant de mieux articuler la formation avec la recherche.</p> <p>En outre et conformément aux recommandations du HCÉRES, un enseignement formant aux enjeux du numérique sera intégré à la formation de première année du master afin de favoriser une meilleure insertion professionnelle.</p>

○

Sans objet

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Analyse et Politiques Economiques (APE)
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	Master
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>La Mention APE a été mise en place lors de la dernière vague. Elle est relativement unique puisque à ce jour seules une poignée (environ 7) d'établissements offre cette formation. Elle est actuellement co-accréditée avec l'UJM et l'ENS. Dans notre établissement elle est constituée de 2 parcours : Chargé d'étude économique (CEE) et Economics and Finance, intégralement dispensé en anglais.</p> <p>Nous souhaitons faire évoluer ces deux parcours vers, respectivement un parcours <i>Etudes Economiques et Statistiques</i> (EES) et <i>Public Policies and Economics</i> (PPE). Il est prévu également de créer un nouveau parcours Behavioral Economics (BE). L'argumentation principale est en fin de fiche.</p> <p>Pendant les dernières années, les autres établissements ont mis en place des parcours en propre à leur établissement. Les objectifs et le contexte ayant évolué, la demande de co-accréditation n'est pas reconduite.</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation).</p>	<p>Domaine : DEG : Droit, Economie, Gestion</p> <p>Champ : organisations, marchés, normes et institutions</p>

Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	
<b>E</b> Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
<b>F</b> Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	3 parcours :  Behavioral Economics (BE) : En raison de l'évolution du contexte, tant interne à l'équipe pédagogique que le contexte institutionnel et de l'évolution des compétences nécessaires aux étudiants, nous souhaitons faire évoluer cette Mention APE et créer, entre autre, un parcours BE. La recherche scientifique à l'intersection de l'économie et de la psychologie est actuellement en pleine expansion. Elle a également trouvé de nombreuses applications au sein des organismes publics et privés. Ce parcours répond pleinement aux nouveaux besoins de formation créés par cette "révolution comportementale" en cours. Son objectif est d'offrir aux étudiants une compréhension profonde des comportements économiques, qu'ils soient individuels ou collectifs, ainsi qu'une forte capacité à mobiliser l'analyse quantitative à travers différentes sources de données, qu'il s'agisse de big data ou de données issues d'expériences économiques.  Parcours Etudes Economiques et Statistiques (EES) : renouvellement avec changement de nom (il s'agit de l'ancien parcours CEE) et avec restructuration (mutualisation de cours avec parcours PPE et BE, Master MIASHS et d'autres)  Parcours Public Policies and Economics (PPE) : renouvellement avec changement de nom (il s'agit de l'ancien parcours EF) et avec restructuration (mutualisation de cours avec parcours EES et BE) et recentrage sur les politiques publiques.
<b>G</b> Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Lyon 2 campus Ecully et Berges du Rhône
<b>H</b> Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation classique
<b>I</b>	Le volume horaire de la formation prévu est de 1000h (120 ECTS), comprenant des enseignements en présentiel, à distance et mobilisant les outils numériques Comme actuellement, des mises en situation

<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>professionnelle et des projets (et donc leur suivi) sont également mis en place. Il est prévu 250h de stage/mémoire en S4.</p> <p>La part d'enseignement en anglais varie de 50 à 100%, en fonction des années (M1 versus M2) et des parcours.</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>Les objectifs pédagogiques de long terme sont les suivants :</p> <p>M1 APE : 50-55</p> <p>M2 BE : 18 à 20</p> <p>M2 EES : 18 à 20</p> <p>M2 PPE : 12 à 15</p> <p>La création d'un nouveau parcours, inexistant sur le site puisque spécialité d'une partie de l'équipe d'EC de la Mention APE, et le recentrage des parcours existants sur des métiers pointus et donc également spécifiques à cette Mention, renforcera l'attractivité de la Mention de Master APE dès le M1 et dans les M2. La reconfiguration de la Licence SEG avec mise en place d'un parcours spécifique en « Méthodes quantitatives appliquées à l'Economie et la Gestion » permettra également d'accroître l'attractivité générale des Masters à vocation quantitative de l'UFR.</p> <p>Les effectifs arrêtés par Lyon 2 pour la détermination des moyens pédagogiques sont de 70 inscrits au sein de la mention.</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Double diplôme avec l'Université du Delaware (USA).</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Ecole de Management de Lyon.</p>

La précédente accréditation a permis de mettre en avant les forces de la Mention APE.

Cette formation bénéficie d'un fort ancrage dans la recherche de pointe grâce à la qualité de ses intervenants et son adossement à l'UMR GATE Lyon Saint-Etienne mais aussi d'un très bon taux d'insertion professionnelle de qualité, au dessus de la moyenne de celle de notre UFR en économie. Les métiers vont de data scientist (pour l'actuel parcours CEE), analyste économiste et statistiques, chargé d'études statistiques, à de brillantes carrières dans la recherche en France et à l'international (principalement pour l'actuel parcours Economics and Finance). Les thèses plus appliquées (en particulier thèses CIFRE) représentent également un important débouché.

Cette formation est un des rares Masters de l'Etablissement et la seule Mention de l'UFR SEG à avoir acquis le label IDEX, il y a 3 ans.

Le contenu des deux parcours existants doit cependant évoluer de manière marginale, à la fois pour tenir compte des évolutions des conditions d'insertion professionnelle des étudiants, des expériences de la précédente accréditation, mais aussi pour mettre en œuvre un parcours spécifique en Behavioral Economics, domaine de spécialité d'une partie de l'équipe d'enseignant-chercheurs.

En effet, en s'appuyant sur, et profitant pleinement de, l'expertise de l'enseignement pluridisciplinaire représentée par l'Université Lyon 2, ce parcours offrira une formation à la fois innovante et complémentaire aux programmes de Master 2 déjà existant au sein de l'Université Lyon 2. Il associe les sciences économiques aux sciences comportementales et cognitives à l'analyse de données. Précédée par une préparation solide en termes des techniques quantitative en économie au cours du Master 1 APE (ainsi que d'autres programmes d'économie quantitative proposés en France et à l'étranger), cette formation attirera les étudiants qui souhaitent être à la pointe des recherches dans les domaines de l'économie et des sciences comportementales, ainsi que de leurs applications dans le monde académique et professionnel.

Le futur parcours Etudes Economiques et Statistiques mettra plus explicitement en avant l'analyse de données, au sens large, tout en gardant son fort ancrage dans l'analyse économique. Une coopération significative avec le futur Master MiASHS permettra ce positionnement original pour répondre à la grande demande de telles compétences sur le marché du travail et faciliter encore plus l'insertion professionnelle des étudiants, que ce soit dans des domaines très appliqués qu'en termes de recherche.

Le futur parcours Public Policies and Economics, quant à lui, se centrera sur l'analyse économique des politiques publiques, dans une perspective quantitative, pour également répondre aux besoins sociétaux grandissants dans ce domaine.

Ces évolutions de contenu s'appuient sur l'évolution des compétences des EC recrutés par l'établissement ces dernières années.

Pour répondre aux difficultés de coordination et de gouvernance liées à la co-accréditation sur plusieurs Etablissements et pour mettre en avant les forces de notre Etablissement, complémentaires à celles des autres établissements, la co-accréditation n'est pas reconduite. En termes de gouvernance, celle-ci sera donc beaucoup plus fluide et permettra de s'intégrer pleinement dans le cadre des procédures de notre Etablissement et notre UFR : évaluation de la qualité des enseignements, Comité de perfectionnement, suivi des anciens étudiants, réseaux et aide à l'insertion professionnelle... Cette situation permet également d'augmenter les possibilités techniques et logistiques de plus fortes coopérations avec les autres Mentions de Master au sein de l'UFR mais aussi d'autres Master, comme pour le futur Master MIASHS.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Anthropologie
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	Master
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	Renouvellement avec restructuration
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Domaine SHS : Sciences Humaines et Sociales</p> <p>Champ : temps, espaces et sociétés</p>
<p><b>E</b></p>	Université Lumière Lyon 2

Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>Pour l'heure, nous passons pour le M2 de quatre à trois parcours aux intitulés qui vont être affinés et dont le contenu doit être retravaillé collectivement de manière plus précise</p> <p>1 - Anthropologie générale des mondes contemporains</p> <p>2 - Pratiques de recherche et interventions anthropologiques. Approches de la médiation</p> <p>3 - Cultural Differences and Transnational Processes (CREOLE) – Diplôme en Partenariat International</p> <p>Ces parcours articuleront de façon complémentaire une formation classique à la recherche universitaire (avec la réalisation d'un mémoire individuel) à des orientations professionnalisantes (en lien avec des collaborations institutionnelles hors champ académique).</p> <p>Ces parcours seront en outre animés par des exigences transversales. L'acquisition de compétences ethnologiques s'opérera sur la base d'un socle théorique puissant en anthropologie couplé à une maîtrise des approches pluridisciplinaires avec des articulations thématiques.</p>
<p><b>G</b></p>	Porte des Alpes
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	Formation initiale en présentiel
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Le nombre d'heures de formation n'est pas imposé par les textes. Cependant, il doit correspondre à 120 ects (30 par semestre). Nous proposons le nombre de 1000h/étudiant.</p> <p>Ces heures incluent :</p> <p>1° Des enseignements en présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des séminaires de formation théorique et méthodologique</li> <li>- Ateliers sur des aspects méthodologiques et techniques : enquête de terrain, multimedia-audiovisuel (film, podcast, photo, dessin, etc.), écritures plurielles (articles, scripts films ou podcasts, posters, etc.), diffusion (publics, webdocs, etc.) et animation d'ateliers de « suivi » recherches.</li> </ul>

	<p>2° Des enseignements mobilisant les outils numériques.</p> <p>3° Construction, réalisation et valorisation d'un projet de recherche individuel reposant sur une enquête de terrain pour laquelle il est prévu de libérer d'enseignement le S02 et le S04.</p> <p>4° Participation à des ateliers et/ou à des enquêtes collectives au sein de projet de recherche ou dans le cadre de partenariats.</p> <p>5° Obligation de réaliser au moins un stage durant le master, en France ou à l'étranger. Le stage peut également concerner des services civiques, des volontariats (nationaux comme internationaux) ou des contrats courts.</p> <p>Pourcentage d'enseignement en langue étrangère : environ 10% dans le master.</p> <p>Le parcours CREOLE, rattaché au Master, comprend 80% d'enseignement dispensé en anglais.</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>Master : effectif moyen de 80 étudiants.</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>DPI CREOLE entre 7 universités européennes.</p> <p>Partenariat envisagé avec L'UQAM (Canada). Projet interrompu par le confinement</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	

## N

. Renforcer la place des conseils de perfectionnement, avec un conseil spécifique pour le Master, avec dès maintenant, en période de pandémie des rencontres régulières organisées avec les étudiants délégués et élus du M1 et des parcours de M2.

. Enrichir l'offre de compétences (multimedia, audiovisuel, dessin, langues, arts de la performance, etc.) favorisant la professionnalisation. La question du redéploiement de certains parcours de la maquette actuelle est en cours d'examen par l'équipe pédagogique par la proposition d'une nouvelle offre de formation où la séparation entre le M1 et le M2 est repensée à l'aide de séminaires pouvant être suivis en M1 ou en M2).

. Veiller à améliorer le suivi des étudiant.es et l'aide à l'orientation professionnelle afin d'augmenter les taux de réussite, un étudiant plus accompagné est moins tenté par l'abandon de ses études.

. Aider à la poursuite en doctorat, tous les enseignants HDR ou Pr, actuellement en poste ne se retrouvent que dans deux centres de recherche (le LADEC et EVS) dont l'un est entièrement dédié à l'anthropologie et l'autre développe l'anthropologie dans la pluridisciplinarité. Les deux équipes coopèrent et des doctorales communes sont organisées. Reste cependant à accroître la présence des laboratoires de recherche dans nos formations en Master. Notons une forte augmentation du nombre d'inscriptions en thèse, en 2020 on en comptabilise près d'une dizaine avec l'obtention de deux Allocations de recherche et d'un contrat doctoral CIFRE.

. Soulignons également l'organisation de nombreuses rencontres scientifiques, suivies de publications réalisées avec les doctorant.es, ouvertes aux étudiants en Master, avec en outre des accueils en stage au sein des équipes de recherche afin ici aussi de dynamiser plus encore l'équipe et de rendre plus attractive la formation dans son ensemble, la seule en anthropologie de la région.

## O

Si la présente mention comprend une option « accès santé »

**En principe non**

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Archéologie-sciences pour l'archéologie
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	Master
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	Renouvellement avec restructuration
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	SHS : Sciences Humaines et Sociales Champ : Temps, espaces et sociétés

<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	/
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>- Parcours M1 et 2 Orient &amp; Méditerranée</p> <p>- Parcours M1 et M2 Occident &amp; Méditerranée</p> <p>Le choix de deux parcours permettra de valoriser les champs d'excellence des laboratoires de recherche associés au master (Maison de l'Orient et de la Méditerranée et UMR fédérées).</p> <p>Les deux parcours seront bien identifiés par des cours chrono-culturels et des cours thématiques spécifiques ; ils seront reliés par un tronc commun les deux années, qui assurera un socle de connaissances sur les outils théoriques et pratiques de l'archéologie.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	Campus Berges du Rhône de Lyon 2 + options sur campus Porte des Alpes
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>M1 : formation initiale</p> <p>M2 : formation initiale ou en alternance (depuis rentrée 2020)</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	1000 h
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	65 étudiant.es
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement</p>	<p>Université J. Moulin Lyon 3 (renouvellement)</p> <p>Université C. Bernard Lyon 1 (création)</p>

d'enseignement supérieur public :	
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	ERASMUS (UE, Suisse, Canada)
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	Entreprises privées d'archéologie préventive (Archeodunum, Eveha) pour la formation en alternance
<b>N</b> En réponse aux recommandations de l'HCERES :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● « Taux de réussite trop faible en M2 » : renforcement des cours de méthodologie et du suivi personnalisé de chaque étudiant (en particulier avec les projets tuteurés) ; restructuration de l'emploi du temps pour dégager plus de temps de travail personnel aux étudiants en semestres pairs.</li> <li>● « Poursuite en doctorat très insuffisante ». Depuis 2017 (fin de 1<sup>ère</sup> année d'existence du master ASA), 15 étudiants issus de ce master se sont inscrits en doctorat ; 4 d'entre eux bénéficient d'un CDU et deux de contrats CIFRE. Les étudiants doivent suivre en M1 et en M2 une UE transversale à chaque semestre. Pour renforcer l'apprentissage de la recherche sur les deux ans du master, il leur faudra suivre au moins un séminaire de recherche en présence ou à distance (offre régionale, nationale ou internationale) à valider dans le cadre de l'UE transversale.</li> <li>● « Insertion professionnelle en décalage avec le niveau du diplôme ». Les emplois de techniciens en archéologie sont un tremplin pour obtenir rapidement des contrats de travail avec responsabilités et rémunération plus importantes. L'ouverture à l'alternance en M2 permet d'augmenter les chances d'insertion professionnelle à un plus haut niveau de qualification en archéologie préventive.</li> <li>● « Dénomination problématique en deux parcours M1/M2 alors qu'il n'y en a qu'un en réalité ». Création de deux parcours M1 et M2 bien définis.</li> <li>● « Relatif cloisonnement des aires chronologiques de spécialisation ». Les deux « parcours » (en réalité il s'agit plutôt de blocs de compétences) Orient / Occident en M2 sont effectifs depuis la rentrée 2019. Ils donnent toute satisfaction, puisque le nombre d'étudiants pour ces cours a augmenté. La création de deux parcours officiels permettra de regrouper les spécialités en deux blocs clairement identifiés, avec un tronc commun</li> </ul> <p>L'équipe pédagogique est forte non seulement des collègues enseignants-chercheurs de Lyon 2 et de Lyon 3, mais aussi des chercheurs du CNRS de la MOM et de l'UMR EVS ainsi que des professionnels de l'archéologie préventives régionaux (Inrap, Service archéologie de la Ville de Lyon, entreprises Eveha, Archeodunum). L'offre de cours et de séminaires est ainsi revivifiée chaque année et s'ancre dans la réalité de l'emploi et des pratiques scientifiques actuelles en archéologie.</p>	

La structuration du master a également évolué depuis sa création afin de faciliter le dialogue entre l'équipe pédagogique, les étudiants, le personnel administratif et le monde professionnel : Conseil de perfectionnement tenu au moins une fois par an ; création en 2020 d'un Comité de pilotage et d'un blog (<https://asalyon.hypotheses.org/>) ; dialogue avec les délégués étudiants des deux années ; dialogue et coordination d'actions complémentaires aux cours avec l'association étudiante « Stud'Archéo ».

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p><b>Intitulé</b> (<i>préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature</i>) :</p>	<p>Arts de la scène et du spectacle vivant : pensées et pratiques de la création (théâtre, danse, performance)</p> <p>Nous avons complété l'intitulé de la mention de façon à mettre en évidence la spécificité de notre offre de formation par rapport à d'autres mentions « arts de la scène ».</p>
<p><b>B</b></p> <p><b>Niveau</b> (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>Master</p>
<p><b>C</b></p> <p><b>Origine de la formation</b> (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :</p>	<p>Le Master mention Arts de la scène et du spectacle Vivant, existe depuis 2016.</p> <p>Il s'agit d'une restructuration due à la reconfiguration de l'offre de formation de l'ancien partenaire ENS.</p>
<p><b>D</b></p> <p><b>Champ de formations</b> (<i>indiquer le champ principal dans lequel</i></p>	<p>La mention « Arts de la scène et du Spectacle vivant : pensées et pratiques de la création (théâtre, danse, performance) » s'inscrit dans le champ de formation Arts, Lettres, Langues.</p>

<p><i>s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i></p>	<p><b>Champ : Arts, langues, littératures, cultures, communication et numérique</b></p>
<p><b>E</b></p> <p><b>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</b></p>	<p>Université Lyon2</p>
<p><b>F</b></p> <p><b>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</b></p>	<p>Ce master a pour vocation de développer une connaissance approfondie des formes, des pratiques et des théories des arts de la scène et de la performance ainsi que des structures dans lesquelles la création s'inscrit. L'approche complémentaire, théorique, pratique et professionnalisante, de la création théâtrale et chorégraphique permet aux étudiants d'envisager leurs futures carrières professionnelles en ayant développé de réelles capacités réflexives et critiques. Ils sont formés à différentes approches théoriques (historiques et esthétiques, mais aussi écocritiques, de genre, post-coloniale...) essentielles pour l'insertion dans un secteur en perpétuel renouvellement.</p>
<p><b>G</b></p> <p><b>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</b></p>	<p>Université Lyon2, Campus Portes des Alpes, 5 avenue Pierre Mendès-France 69500 Bron</p>
<p><b>H</b></p> <p><b>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</b></p>	<p>Le master est composé d'enseignements théoriques (séminaires, cours liés à l'accompagnement de la création et à la pratique de la dramaturgie, TD), et d'enseignements pratiques venant en appui à une démarche professionnalisante et de recherche.</p>
<p><b>I</b></p> <p><b>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</b></p>	<p>553h de cours (M1+M2) dont 21 en langue étrangère.</p> <p>1000 heures d'heures étudiants</p> <p>Outre les cours la formation prévoit du travail individuel et de groupe suivis et encadré : stages, projets tuteurés, bilans expérience artistique et professionnelle, participation à projets professionnels, rencontres avec les artistes. Participation à journée d'études colloques, colloques, congrès.</p>

<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>M1 : 40 étudiants</p> <p>M2 : 20 étudiants</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Ecole Nationale Supérieure des Arts et techniques du théâtre (ENSATT) : 3 séminaires mutualisés.</p> <p>ENS : 2 séminaires mutualisés</p> <p>Conservatoire National Supérieur Musique et danse (Section danse) de Lyon : accueil d'étudiant de Lyon 2 en stage.</p> <p>Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon : aménagement de la scolarité des élèves du CRR qui suivent la formation de Master.</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Le parcours bénéficie de différentes conventions avec des Universités européennes et extra-européennes : Départements théâtre de l'Università degli Studi di Milano (Italie), de l'Universität Leipzig (Allemagne), DAMS (Département de Musique et Spectacle) de l'Université de Bologne, et département théâtre de l'UQAM (Québec) et l'UQAC (Chicoutimi).</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Non concerné.</p>
<p><b>N</b></p> <p>Dans le cadre d'un rapport assez élogieux, parmi les conseils d'amélioration, l'HCERES avait pointé tout d'abord « l'absence de passerelles facilement identifiables entre les deux parcours de la mention », portés par Lyon 2 et l'ENS. Ce constat devient caduc, la mention étant désormais portée exclusivement par l'université Lyon2 (voir [C]). L'annonce de l'arrêt de la co-accréditation ayant été très tardive (début mars), l'équipe a fait le choix, dans un premier temps, de ne pas ouvrir de parcours. Elle commence toutefois à travailler sur un scénario d'ouverture de deux parcours, internes à la mention, qui seraient développés à mi-parcours de la présente accréditation.</p> <p>Le rapport avait également pointé le manque de variété des enseignements d'ouverture et « l'absence du stage obligatoire ». Parmi les cours d'options, seront proposés aux étudiants des cours généralistes relatifs aux métiers de l'administration et de la production (en ouvrant aux étudiants de Master venant d'autres formations les CM professionnalisants de la L3, parcours « Scènes »), ainsi que des séminaires dans les établissements partenaires (lumière, costume, jeu). Par ailleurs, des négociations sont en cours pour proposer une offre de formation complémentaire, dans le cadre d'échanges avec d'autres formations de</p>	

master de l'établissement Lyon 2. Enfin, il est prévu d'inclure un stage court obligatoire durant la formation.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé ( <i>préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature</i> ) :	« Cinéma, photographie et audiovisuel » [Proposition de Mention, au lieu de « cinéma et audiovisuel »]
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Arts Lettres Langues Champ : Arts, langues, littératures, cultures, communication et numérique
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	Projet de partenariat avec l'ENS de Lyon (en place d'une co-accréditation)
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y</i>	<b>4 parcours prévus</b> [Les appellations sont temporaires] en

<p>compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>M1 tronc commun et</p> <p>En M2</p> <p>-Humanités documentaires : production et réalisation (ex : Production et réalisation de Documentaire culturel)</p> <p>-Cinéma et culture visuelle (ex : Pensées du cinéma)</p> <p>-Métiers de l'Exploitation de la Médiation et de l'Éducation à l'image (MEME)</p> <p>-Études et Créations Photographiques (NOUVEAU PARCOURS)</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Université Lumière Lyon2 à Bron et campus des quais.</p> <p>Dans le cadre des partenariats cours à Lyon3 et à l'ENS-Lyon. Parfois échanges avec Pittsburgh</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>En présence (sauf si coronavirus) + stage pour certains parcours</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>500 (M1 : 300/M2 : 200)</p> <p>1 cours de 21h de langue par semestre 1,2 et 3</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>130 étudiants pour les 2 années</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Partenariat avec Lyon3 (déjà en place. Pas de co-acréditation envisagée)</p> <p>Partenariat avec l'école de la Ciné-Fabrique (Lyon) (déjà en place)</p> <p>Projet de partenariat avec l'ENS de Lyon (en place d'une co-acréditation)</p> <p>Autres partenariats envisagés : ENSBA de Lyon. Bibliothèque Municipale de Lyon.</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p><b>Échange spécifique d'enseignants et d'étudiants en master avec University of Pittsburgh, USA</b></p> <p>Et des échanges avec de nombreuses universités dans le cadre d'Erasmus+ (Monde) = Aarhus, Leipzig, Weimar, Bologne, Udine,</p>

	Utrecht, Vilnius, Manchester, Kingston, Valencia (Espagne), Santiago du Chili, Niteroi (Brésil), Université de Montréal, UQAM.
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>Réponse à l'HCERES</p> <p>Il convient d'insister, que les parcours, de la mention de master « Cinéma et audiovisuel » (qui va devenir « Cinéma, photographie et audiovisuel »), s'ils ont chacun leur personnalité propre, ont une importance sensiblement égale tant en nombre d'étudiants que du point de vue de l'exigence pédagogique, avec un double objectif de formation à la recherche et d'orientation professionnelle. Nous avons prévu de développer encore les stages, dans chacun des parcours. Le taux de satisfaction des étudiants est déjà très haut. Il est prévu d'améliorer la question de l'acquisition des compétences, seul point qui restait flou. L'acquisition des connaissances donnait déjà pleinement satisfaction. Le taux d'employabilité est déjà très élevé et pourra continuer de croître grâce au déroulement des stages qui donnent presque toujours satisfaction du côté des employeurs comme pour les étudiants.</p> <p>Pour les étudiants : activités pédagogiques – méthodologiques et de recherche, qui représentent de nombreuses heures de travail, suivis, projets tuteurés, stages, discussions et séminaires.</p> <p>Les étudiants suivent des séminaires de recherche développés par les équipes scènes et cinéma/audiovisuel/photographie du département A S I E. Chacun des axes du laboratoire de Recherche PASSAGES XX XXI leur est proposé. Ils suivent donc ces séminaires annuels qui sont organisés en axes de travail et qui se déclinent également en colloques et/ou journées d'études. Dans ce cadre, les masterants peuvent développer des projets tuteurés, aider à la préparation de journées d'études, de tables rondes et de colloques. Les rencontres avec différents chercheurs leur permettent d'avancer dans leur propre recherche et d'apprendre les méthodes et l'éthique de la recherche universitaire.</p> <p>Les étudiants peuvent donc participer aux travaux des axes suivants : Enjeux contemporains de la critique et de la théorie / Études sur le genre, les théories féministes et les approches intersectionnelles / Humanités environnementales / Intermédialité / Processus de création. Ils choisissent au moins un des axes afin de participer aux séminaires et autres travaux.</p> <p>De plus, les masterants peuvent également suivre les travaux du groupe transdisciplinaire mené par Valérie Haas, Édouard Lynch et Martin Barnier « Mémoire et Patrimoine » qui fait travailler activement les étudiants dans le cadre de l'organisation et du suivi de journées d'études.</p> <p>D'autre part, chaque masterant en cinéma et audiovisuel bénéficie d'un suivi personnalisé de sa recherche. Cela se déroule sur toute l'année de M1 et toute celle de M2 avec au minimum trois rencontres par an avec son directeur de recherche. Chaque étudiant peut ainsi discuter pendant une heure, au moins, à chaque rencontre avec son directeur de mémoire, en présence à l'université, ou à distance par une rencontre Teams. Les directeurs de mémoire reçoivent également les différentes versions des chapitres du travail en cours, pour le corriger et faire avancer la recherche. Le mémoire se décline sous trois formes : mémoire de recherche « classique », mémoire de recherche appliquée au monde professionnel adossé à un rapport de stage, mémoire lié à un essai filmique.</p> <p>Dans chaque cas l'étudiant bénéficie d'un ou de plusieurs tuteurs pouvant l'aider dans son projet professionnel. Il y a des rencontres pour préparer le dossier de stage, les choix d'entreprises, les conseils pour le meilleur déroulement du stage. Ensuite l'étudiant en stage est suivi par un tuteur en entreprise et un tuteur de stage à l'université pendant tout le déroulement du stage long (4 mois à temps plein). A la fin du M2, la soutenance concerne à la fois le rapport de stage, le stage lui-même, et le mémoire en présence de deux enseignant et/ou du tuteur en entreprise. De plus les stages courts sont également encouragés de façon à familiariser les étudiants dès le M1 avec le monde professionnel. Dans le cadre des Médiations culturelles en cinéma, le travail en festival de cinéma, dans les salles de cinéma, dans des expositions (musées et galeries) sont favorisés, en plus de stages longs.</p>	

Enfin, des conférences/master class, données par des professionnels sont régulièrement proposées à l'ensemble des étudiants du département. Dans ce cadre, un professionnel du cinéma vient parler pendant deux heures de son métier. Parfois ces rencontres sont organisées par l'Université Lyon2 en lien avec un festival. Par exemple en 2020, rencontre avec le cinéaste Gérard Krawczyk. Dans les années précédentes, master class avec Claude Lelouch, avec Milos Forman, avec Isabelle Huppert...

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020

VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<b>A - Intitulé</b> (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Communication des organisations
<b>B - Niveau</b> (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
<b>C - Origine de la formation</b> (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>La mention de master "communication des organisations" est présente depuis plusieurs décennies dans les universités lyonnaises. L'objectif est de proposer une offre cohérente, identifiable et attractive tant au niveau régional que national.</p> <p>La mention vise à couvrir un spectre large de métiers, d'activités et de secteurs d'insertion professionnelle dans le domaine de la communication organisationnelle, en s'appuyant sur des partenariats noués avec les réseaux professionnels régionaux. Son positionnement actuel vise à mieux articuler l'offre de formation avec les évolutions récentes des métiers de la communication et du marché du travail, ainsi qu'avec l'actualité de la recherche, aboutissant à un découpage en cinq parcours : trois proposés par l'Université Lyon 2 et deux par l'université Lyon 3 et adossés à trois laboratoires de recherche.</p> <p>Un parcours transversal entièrement dispensé en anglais sera proposé dès la rentrée 2022 afin de renforcer le partenariat entre les deux universités tout en proposant aux étudiants la possibilité de suivre des cours en anglais et, pour ceux qui choisiront ce parcours, un diplôme orienté vers la communication des organisations internationales.</p>
<b>D - Champ de formations</b> (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	<p>Domaine national SHS : Sciences Humaines et Sociales</p> <p>Champ Lyon 2 : Langues, littératures, cultures, communication et numérique</p>
<b>E - Établissements</b> (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université Jean Moulin Lyon 3
<b>F - Parcours</b> (préciser et détailler si nécessaire les différents	Ce master est organisé en cinq parcours, dont trois sont dispensés à Lyon

<p>parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS) :</p>	<p>2.</p> <p><b>Parcours Communication Sociale et Management de l'Information dans les organisations (CSMIO)</b> forme des professionnels capables de prendre en charge la définition des stratégies de communication (aussi bien en interne qu'en externe), l'élaboration des plans de communication, le pilotage des projets de communication, la conception et la réalisation des supports de communication, l'évaluation des actions menées dans les organisations privées et publiques. L'orientation généraliste du parcours répond aux attentes des organisations en formant des responsables communication polyvalents aux compétences à la fois opérationnelles et stratégiques.</p> <p><b>Parcours Communication, Humanitaire, Solidarités (CHS)</b>, vise la transmission des compétences dans le domaine de la communication, accompagnées d'une polyvalence nécessaire et correspondant à la spécificité même de l'activité et des enjeux des ONG et OSI, une culture pluridisciplinaire pour communiquer dans et sur un domaine spécifique. Le parcours a comme projet de former des cadres à un haut niveau de responsabilité et des experts en communication pour les ONG et OSI, mais aussi pour les autres acteurs majeurs de l'humanitaire et de la solidarité, tels que les fondations, les collectivités territoriales ou les structures de consultants. A part les cours organisés en modules thématiques et les ateliers en communication définis par type de métier (image, plaidoyer, campagnes de sensibilisation, communication projet, monitoring), des conférences et la participation à divers manifestations (colloques, journées de réflexion, séminaires) complètent les enseignements. Le parcours CHS collabore avec le Master Médias, développement, société (Faculté de Journalisme et Sciences de la Communication de l'Université de Bucarest), délivrant un Double diplôme international.</p> <p><b>Parcours Communication et Stratégie de Marque (CSM)</b> répond à un double objectif, scientifique et professionnel. L'objectif scientifique implique l'avancement de la connaissance des logiques de fonctionnement et de déploiement de la marque au sein de l'espace marchand et de l'espace public. L'objectif professionnel de la formation est de permettre aux étudiants d'acquérir une maîtrise opérationnelle et stratégique de la mise en œuvre de politiques de marque au sein des entreprises, fondations culturelles, organismes publics et associations. Le parcours a pour vocation de transmettre aux étudiants tous les éléments concrets, gestionnaires et méthodologiques pour mettre en pratique le pilotage d'une marque dans la sphère professionnelle. Ceci implique d'étudier la marque dans ses aspects les plus concrets et opérationnels (le marketing, la gestion, la publicité) mais également dans ses dimensions plus théoriques, afin d'en faire ressortir toute la complexité et le rôle dans le fonctionnement des sociétés contemporaines.</p> <p><b>Parcours transversal "Communication des organisations internationales"</b>. Ce parcours sera ouvert à partir de 2022. Il permettra aux étudiants de suivre des cours dispensés en anglais et proposés par chacun des cinq parcours en fonction de leur spécificité (par exemple : communication numérique, corporate, stratégie de marque, enjeux des ONG). Les étudiants seront par ailleurs incités à opter pour une mobilité d'un semestre ou d'une année dans une des 32 universités partenaires. Niveau requis en Anglais B2 minimum.</p>
<p><b>G</b> - Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Les cours se déroulent à l'Université Lumière Lyon 2 pour les étudiants qui ne suivent pas un double diplôme.</p> <p>Pour les étudiants inscrits en double-diplômes, les cours sont dispensés en partie à l'Université de Bucarest (Bucarest - Roumanie) et à l'Université de Panteion (Athènes - Grèce)</p> <p>Pour les étudiants inscrits dans le parcours international, une partie des cours peut être dispensée à l'Université Jean Moulin - Lyon 3, ainsi que dans une des 32 universités partenaires pour les mobilités d'un semestre ou</p>

	d'une année.
<b>H - Modalités d'enseignement</b> (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :	Tous les parcours sont ouverts à la formation continue. Une réflexion est en cours pour proposer des contrats de professionnalisation pour le parcours CSMIO. Un projet de FOAD ouvert à la formation continue pour le parcours "Communication et stratégie de marque" est également à l'étude.
<b>I - Volume horaire</b> de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	1 000 h / étudiante / an L'ouverture du parcours international nécessite qu'une partie des cours soient dispensés en anglais dans chaque parcours. Nous estimons ce volume entre 1 et 2 UE par semestre, afin d'offrir l'équivalent des deux années de master en anglais, sous la forme d'un parcours intégré. Les cours en anglais bénéficieront à tous les étudiants.
<b>J - Effectifs</b> attendus :	Capacité d'accueil en M1 : 90 étudiants à Lyon 2 (135 au total pour le site lyonnais). Capacité d'accueil en M2 : 30 étudiants par parcours, soit 90 étudiants, dont une dizaine inscrits dans le parcours international pour Lyon 2 (140 au total pour le site lyonnais).
<b>K - Partenariat</b> avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Double diplomation avec le master <b>Humanités Numériques</b> Diplôme en partenariat international avec l'université de <b>Bucarest</b> (Bucarest - Roumanie) Diplôme en partenariat international avec l'université de <b>Panteion</b> (Athènes - Grèce) Module "Communication, Diversité culturelle et solidarité", réalisé dans le cadre du programme européen CODES (coordonné par Lyon 2, avec les universités d'Athènes, Bucarest, Coimbra, Flensburg et Rome) Échanges d'enseignants avec les universités partenaires.
<b>L - Accords internationaux</b> particuliers :	La mention Communication des Organisations repose sur deux partenariats prioritaires et stratégiques : Université de Bucarest et Université de Panteion (accords Erasmus +/bilatéral et projets formation et recherche) Pour tous les étudiants, il est possible de faire un semestre ou une année entière en mobilité. Les étudiants ont accès aux 32 accords en Erasmus+ et aux accords spécifiques « Monde » (Canada, Brésil et Colombie) de l'institut de la communication, ainsi qu'aux accords toutes disciplines « Monde » (Tous pays) de l'université Lyon 2.
<b>M - Conventionnement</b> avec une institution privée française :	Aucun

**N**

Recommandations de l'HCERES : "Cette mention paraît solide et bien soutenue par les dispositifs universitaires d'accompagnement des étudiants proposés au sein des deux Universités de rattachement. Une réflexion est en cours pour le passage à l'alternance, réflexion que l'on ne peut qu'encourager. Les perspectives mentionnées par le dossier d'autoévaluation sont bien pensées, même si on aimerait en savoir plus sur l'effectivité des dispositifs de coordination entre parcours. Sur le fond, il serait utile d'harmoniser davantage les parcours sur plusieurs points évoqués ci-dessus.

Afin de répondre aux recommandations formulées par l'HCERES, nous envisageons :

- Pour ce qui concerne, l'alternance : d'ouvrir le parcours CSMIO à cette modalité
- Pour ce qui concerne la formation continue : de concevoir une offre en FOAD pour le parcours CSM
- Pour ce qui concerne la coordination entre parcours : de proposer un parcours transversal orienté vers la communication des organisations internationales qui permettra de fédérer les parcours et de rendre leur complémentarité plus visible y compris pour les étudiants qui ne suivront pas ce parcours grâce à des modules transversaux qui porteront sur ces questions.

**O**

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<b>A</b> Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Didactique des langues et TICE
<b>B</b> Niveau :	M
<b>C</b> Origine de la formation renouvellement avec restructuration, ou création issue d'une restructuration  argumenter en quelques phrases cette création	<p><b>Renouvellement et Création issue d'une restructuration</b></p> <p><b>ORIGINE</b> : Mention <i>Didactique des langues étrangères</i> gérée actuellement (depuis 2016) par UJM St-Etienne. Il s'agit de l'actuel parcours 3, <i>Didactique des langues et TICE</i> (ddle&amp;TICE, Lyon 2), qui comporte des enseignements regroupés sur une seule année M2. Nous proposons ici une restructuration sur deux ans de la formation existante, et la création d'une nouvelle Mention.</p> <p><b>PROBLEMES RENCONTRES</b> (contrat en cours) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'année M1 a lieu à St-Etienne, mais sans réelle articulation entre les deux formations (une seule étudiante envoyée vers le parcours 3 en cinq ans). Le parcours <b>Didactique des Langues &amp; TICE</b> est devenu quasi-invisible dans le paysage des Masters du site Lyon–St. Etienne, depuis trois ans environ.</li> <li>• L'adéquation entre la structure actuelle de la formation et les besoins des étudiants devient problématique, depuis les nouvelles modalités d'entrée en M1 (avec passage automatique en M2) : Les sources traditionnelles de candidats pour ce parcours M2 (quand la sélection avait lieu en M2) se sont asséchées. Nous devons refuser des candidats potentiellement intéressants, mais qui n'ont pas déjà validé une année M1. Notre formation est actuellement trop dépendante de candidatures étrangères, alors que la formation est particulièrement pertinente au niveau national.</li> <li>• L'année M2 (un semestre avec stage long) est trop dense, pour atteindre les compétences visées en fin de Master.</li> </ul> <p>Ces constats nous amènent à demander la restructuration de la formation sur deux ans, avec la création d'une Mention sise à Lyon 2 (Faculté des Langues) <b><i>Didactique des langues et TICE</i> (ddl&amp;TICE)</b></p> <p>Nous précisons que – comme le parcours 3 actuel – le futur Master ddl&amp;TICE sera hébergé au Centre des Langues (CDL) de l'Université Lyon 2, une structure importante qui dispense tous les cours de langues vivantes (en dehors des cours de spécialisations) aux 11 000 étudiants de Lyon 2. Ce rattachement</p>

	administratif et institutionnel au CDL est important pour renforcer son lien à la recherche et à l'enseignement post-Licence. La future maquette est pensée pour renforcer et développer ce lien, peu courant dans l'enseignement supérieur en France.
<b>D - Champ de formations</b> (indiquer le champ principal / Préciser s'il y a un champ secondaire) :	ALL : Arts, Lettres, Langues (domaine principal) SHS : Sciences Humaines et Sociales (domaine secondaire) Champ : Psychologie, cognition, éducation et formation
<b>E- Etablissements</b> (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
<b>F</b> Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation)	<p>Le Master <b>Didactique des langues et TICE</b> vise la formation (initiale et continue) des enseignants de langues et des concepteurs de supports numériques pour la didactique des langues.</p> <p>La formation ne se limite pas à une langue particulière, à la différence des mentions <i>Didactique du Français langue étrangère</i>, et <i>MEEF Langues vivantes</i>. Elle ne vise pas non plus à la préparation des concours de recrutement de l'Education nationale, comme la mention <i>MEEF Langues vivantes</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'année M1 sera une année de tronc commun, préparant au choix d'une spécialisation (enseignement ou conception) pour l'année M2.</li> <li>• L'année M2 impliquera un choix entre une <b>visée professionnelle</b> et une <b>visée recherche</b>.       <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Visée Professionnelle</b> : Formation en didactique des langues et TICE à destination des spécialistes de langue souhaitant exercer en dehors de l'enseignement public, et dans le domaine de la conception de supports d'enseignement, d'auto-apprentissage, d'évaluation. Après le tronc commun en M1, deux formats seront possibles en M2 :           <ol style="list-style-type: none"> <li>A) <b>Formation classique</b> à l'université au semestre 3 et un stage long en semestre 4.</li> <li>B) <b>Formation en alternance</b> pouvant impliquer des contrats d'apprentissage et des contrats de préprofessionnalisation. Dans ce cas, les étudiants auront 402h de formation à l'université, complétées par le travail en entreprise.</li> </ol> <p>L'emploi du temps de la formation sera prévu pour l'accueil de ce public mixte (formation classique et alternance)</p> </li> <li>2) <b>Visée Recherche</b> : Le suivi des cours sera le même que la formation à visée professionnelle classique, mais le stage s'effectuera au sein d'un laboratoire de recherche. Ce parcours sera conseillé aux étudiants de M1 illustrant les compétences nécessaires pour envisager une poursuite en doctorat et une carrière universitaire. Actuellement, les débouchés en Didactique des langues et Didactique LANSAD avec compétences numériques confirmées (postes de Maître de conférences) sont plutôt nombreux. La poursuite en doctorat pourrait se faire à Lyon 2 au sein de l'équipe Didactique des langues du <i>Centre de Recherche en Linguistique Appliquée</i>, ou à l'UMR 5191 <i>Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations</i>.</li> </ol> </li> <li>• <b>Vers une formation pour les professionnels en congé formation</b> : Les quatre dernières années du quinquennal en cours, le parcours actuel (ddle&amp;TICE) a accueilli une enseignante (de l'enseignement public primaire ou secondaire) en congé formation. Dans le cadre de la réflexion en cours au niveau national sur la Formation continue des enseignants, nous souhaitons développer une collaboration pérenne avec la DSDEN du Rhône à ce sujet, avec un nombre de places en M2 réservées chaque année. Aux enseignants en formation ayant</li> </ul>

	<p>moins besoin d'effectuer un stage que de parfaire leurs propres techniques de conception et de réalisation d'outils, nous proposerons un parcours individualisé, puisant dans les cours de M1 et M2, avec la validation du titre de Master à la sortie. Les enseignants de ce parcours pourraient choisir de faire un stage d'observation dans un autre pays (par exemple) ou dans une entreprise de conception de supports numériques. Ils peuvent également envisager une visée recherche. Nous avons déjà engagé un dialogue avec l'INSPE pour proposer à terme (mi-accréditation ou prochaine accréditation) que cette formation adaptée aux professionnels en poste soit reconnue comme un parcours de la mention PIF (Pratique et Ingénierie de la Formation) du Master MEEF.</p> <p>Les cours de la formation <b>ddl&amp;TICE</b> seront assurés par les enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Université Lyon 2 : Faculté des Langues et UFR-LESLA, membres des laboratoires CeRLA et ICAR.</p>
<p><b>G</b> - Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations)</p>	<p>Enseignements sur le campus Porte des Alpes, Bron (locaux du Centre des Langues et salles informatiques)</p>
<p><b>H</b> - Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Formation mixte, maquette innovante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les <b>cours magistraux</b> du Master auront lieu sous forme de modules de présentation à distance (15 modules de 9h de <i>podcasts</i> [sur les deux ans] avec lectures d'étayage), accompagnés d'une rencontre (sous forme de séminaire d'échange et d'application des contenus) par module. [A terme, certains de ces modules à distance pourraient être proposés aux étudiants dans la formation MEEF Langues vivantes.]</li> <li>• Les <b>travaux dirigés</b> du Master prendront la forme d'<b>Ateliers</b> d'analyse et de conception de supports d'enseignement et d'unités de travail, pour une prise en main et appropriation des logiciels et applications de conception de plateformes, exercices et activités pour l'enseignement des langues. Les ateliers feront explicitement écho aux contenus des <i>podcasts</i>. Ces ateliers auront lieu dans une salle équipée de matériel informatique, en présence de l'enseignant et seront validés sous forme de portfolio de réalisations et de validation des compétences.</li> <li>• Ces CM et TD seront accompagnés chaque semestre par l'<b>Intégration tutorée à un environnement professionnel</b>, en lien avec le projet des étudiants. Le tutorat sera assuré par les enseignants du Centre des Langues qui intégreront les étudiants aux différentes phases de leur pratique (planification, réalisation et évaluation de la formation), avec des temps d'explicitation de la pratique. Au semestre 3 (année M2), le tutorat concernera l'enseignement d'une langue au niveau débutant (chinois, langue des signes, suédois, etc.).</li> </ul>
<p><b>I</b> - Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>1000h/ étudiant (0% en langue étrangère) ; 120 ECTS</p> <p>Nos étudiants sont déjà des spécialistes de langues vivantes (et la plupart du temps plurilingues) et ils devront – dans le cadre de l'intégration tutorée – assister à trois semestres de cours de langue dont un semestre de cours au niveau débutant. Nous allons donc demander une dérogation à l'obligation de suivre un cours de « langue transversale » pendant la réalisation du Master, qui alourdirait trop la semaine d'études. A cause de la variété des langues enseignées par les étudiants inscrits/ la visée plurilingue de la formation, nous ne proposerons pas de cours en L2, ne pouvant être sûrs que cette langue soit comprise de tous.</p>
<p><b>J</b> Effectifs attendus :</p>	<p>M1 : 15 étudiants M2 : 15 étudiants</p> <p>Origine des candidatures : étudiant.es ayant effectué une Licence LLCER (toutes langues), Sciences du langage, LEA. Candidatures européennes bienvenues.</p>

	Admissions directes en M2 : enseignant.es en congé formation (qui pourront valider un Master à la fin de l'année) ; étudiant.es ayant déjà effectué une année M1 en <i>Didactique des langues étrangères</i> ou <i>Didactique du FLE</i> qui souhaitent une spécialisation TICE. Des étudiant.es MEEF qui décident de ne pas poursuivre en concours pourraient « basculer » dans le Master ddl&TICE, valider leur Master et viser une carrière de concepteur ou d'enseignant en dehors de l'enseignement public.
<b>K</b> - Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	néant
<b>L</b> - Accords internationaux particuliers :	
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	Conventions à prévoir dans le cadre du parcours « Alternance », non encore établies à cette date. La Direction du Master a commencé à identifier les entreprises de la Région Rhône-Alpes susceptibles d'être intéressées par une formation en alternance de leurs employés. Elle est soutenue par les personnes ressources de l'université qui proposent des formations et des conseils pour monter ce type de formations.
<p><b>N</b></p> <p>La proposition de restructuration du parcours existant (Didactique des langues étrangères et TICE) vise à résoudre les difficultés rencontrées pendant la période d'accréditation actuelle, à renforcer et surtout compléter la formation et à la rendre plus accessible. C'est une formation d'une grande utilité, pour plusieurs raisons :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) La didactique des langues est une matière qui n'est pas abordée dans les formations de Licence ; les jeunes souhaitant se destiner à une carrière dans l'enseignement ou la conception en langues vivantes n'ont aucune proposition de formation en dehors des Mentions FLE (français seulement) et MEEF Langues vivantes (limité à de futurs enseignants de collège/ lycée.)</li> <li>2) La didactique des langues vivantes doit être améliorée en France – aussi bien dans l'enseignement public que privé : 60% des primo-bacheliers arrivant dans les filières de langues à Lyon 2 (non pas le public tout venant, mais celui <i>souhaitant se spécialiser en langues</i>) n'a pas atteint le niveau B2 qui est censé être certifié par les épreuves de langue au Baccalauréat ; 20% sont au-dessous du niveau A2+, un bilan catastrophique (voire incompréhensible) après plus de 9 ans de formation en langue vivante.</li> <li>3) Il devient indispensable (<i>a fortiori</i> depuis mars 2020) de savoir intégrer intelligemment (de façon théorisée) les TICE dans l'ensemble des outils dont un enseignant de langue dispose pour concevoir et assurer ses formations.</li> <li>4) Les universités doivent s'engager dans la formation continue des enseignants de langue (enseignement élémentaire, secondaire et universitaire).</li> <li>5) Il est important pour la Faculté des Langues de pouvoir proposer une « piste d'atterrissage » aux étudiants de MEEF qui décident de ne pas présenter le concours à la fin de l'année M2, et qui s'intéressent toujours à l'enseignement-apprentissage des langues.</li> <li>6) Le Centre des Langues à Lyon 2 a une expérience croissante de l'enseignement hybride des langues vivantes, et la restructuration du Master permet de valoriser cette expertise (via l'« Intégration tutorée » que nous proposerons, et qui est basée sur les cours de « Mise en situation » actuels).</li> </ol> <p>Le <b>Master Didactique des langues et TICE</b> constituera une formation poussée en Didactique des langues étrangères avec une spécialisation dans l'intégration des TICE (technologies de l'information et de la communication éducatives). Il est proposé pour la préparation professionnelle approfondie des futurs enseignants de langue ou concepteurs de supports numériques pour la didactique des langues. Il n'est pas limité à une seule langue vivante et pourrait être ouvert – nous l'espérons à moyen terme – à des formateurs en langue des signes. Les deux autres masters mention <i>Didactique des langues</i> en région Auvergne-Rhône-Alpes (comme c'est le plus souvent le cas en France) sont associés à des départements de Sciences du</p>	

langage. Notre proposition de construire une formation M1 & M2 en plus des formations FLE ou MEEF est novatrice.

- néant

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : **Université Lumière – Lyon 2**

La formation	
<b>A - Intitulé</b> (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Direction de projets ou établissements culturels
<b>B - Niveau</b> (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
<b>C - Origine de la formation</b> (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Dans le contexte de fortes transformations du secteur artistique et culturel, aussi bien au niveau des politiques culturelles, des modèles de développement économique, des conditions de travail des artistes, de la porosité entre les disciplines que de l'internationalisation de ces champs, il apparaît que la professionnalisation des acteurs du champ culturel est un enjeu de formation incontournable.</p> <p>La formation existe depuis 1988 : elle accompagne ces dynamiques en s'ajustant souplement aux mutations des environnements professionnels auxquels sont destinés ses étudiants. Jusqu'à la dernière accréditation (2016), la formation était dispensée en une année (M2, 60 ECTS). La mention Direction de projets et d'établissements culturels propose maintenant un cursus complet (120 ECTS), avec un M1 et trois parcours de M2.</p>
<b>D - Champ de formations</b> (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	<p>Domaine national SHS : Sciences Humaines et Sociales</p> <p>Champ Lyon 2 : Langues, littératures, cultures, communication et numérique</p>
<b>E - Établissements</b> (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	néant
<b>F - Parcours</b> (préciser et détailler si nécessaire les différents	Un M1 et trois parcours de M2 (renouvellement) :

<p><i>parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS) :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Master 1 Développement de Projets de Projets Artistiques et Culturels Internationaux (DPACI)</b> en une année universitaire composé d'étudiants (français et internationaux) en formation initiale et en formation continue.</li> <li>- <b>Master 2 DPACI</b> en une année universitaire, composé d'étudiants (français et internationaux) en formation initiale et en formation continue.</li> <li>- <b>Master 2 Développement culturel et direction de projets (DCDP)</b> en 18 mois (une semaine de séminaire tous les deux mois), destiné aux professionnels et composé uniquement d'étudiants en formation continue.</li> <li>- <b>Master 2 Management de la culture dans les Balkans</b> en une année universitaire, délocalisée à l'Université des Arts de Belgrade, destiné aux étudiants (français et internationaux) avec un axe fort sur les politiques culturelles dans les Balkans et la médiation interculturelle.</li> </ul>
<p><b>G</b> - Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :</p>	<p><b>M1, M2 DPACI et M2 DCDP</b> : les cours ont essentiellement lieu sur le campus de Bron, avec quelques cours délocalisés dans des structures culturelles partenaires (Centre Dramatique National Théâtre Nouvelle Génération, École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre, École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon...).</p> <p><b>M2 Management de la culture dans les Balkans</b> : les cours ont lieu à l'Université des Arts de Belgrade.</p>
<p><b>H</b> - Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	<p>La formation se déroule en présentiel, quel que soit le régime (formation continue et formation initiale)</p> <p>Nous comptons ouvrir certains parcours de la mention à l'alternance (soit par apprentissage, soit par contrat de professionnalisation). Il s'agit du M1 DPACI et du M2 DPACI.</p>
<p><b>I</b> - Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p><b>La mention propose</b> 120 ects (30 par semestre) pour 1000h/étudiant.</p> <p>En M1, ainsi que dans le parcours de M2 DPACI, le volume horaire de la formation se répartit entre 5 mois de cours et 4 à 6 mois de stages.</p> <p>Le parcours de M2 DCDP se répartit en 9 modules de 1 semaine, tous les deux mois. La formation s'étale donc sur 18 mois.</p> <p>Le parcours de M2 Balkans se répartit entre 7 mois de cours et 4 mois de stage.</p> <p>La part d'enseignement en langue étrangère est de 20%. La mention ne rentre pas dans le dispositif MINERVE.</p> <p>La part d'enseignement en langue étrangère dans le parcours M2 Balkans est de 100% (langue anglaise)</p>

<b>J</b> - Effectifs attendus :	65 étudiants
<b>K</b> - Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>ENSATT (convention en cours)</p> <p>Université des Arts de Belgrade, Belgrade, SERBIE (accord DPI et accord Erasmus +)</p> <p>National University of Theatre and Film "I.L. Caragiale", Bucarest ROUMANIE (accord Erasmus +)</p>
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	<p>Partenariat stratégique Erasmus+ (2020-2023) avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Université des Arts de Belgrade,</li> <li>• Bauhaus-Universität Weimar</li> <li>• Musée de l'histoire des femmes de Stockholm (Stockholm Kvinnohistoriska)</li> <li>• Association Independent Culture Scene of Serbia, Belgrade</li> <li>• Complexe Culturel Blon Ba, Mali</li> </ul>
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	<p>Centre Dramatique National Théâtre Nouvelle Génération TNG (convention établie)</p> <p>Laboratoire des Arts de Bordeaux, (LABA)</p>
<p><b>N</b></p> <p><i>Analyse des perspectives et recommandations du rapport du Hcéres :</i></p> <p>« Créé en 1988, le master Direction de projets et d'établissements culturels est une formation qui est <b>reconnue nationalement et internationalement</b>. Son <b>fort taux d'attractivité</b> témoigne de sa bonne réputation. La formation dispose <b>d'instances de pilotage</b> qui lui permettent d'évoluer constamment. Par ailleurs, les <b>formats d'apprentissage</b> sont variés et stimulants. Son <b>implication dans plusieurs réseaux universitaires européens</b> lui permet de prendre part aux réflexions sur les évolutions des formations dans les métiers de la culture.</p> <p>La formation souffre des <b>locaux vétustes</b> du campus de Bron. Ce problème est important car il peut dissuader certains professionnels d'intervenir. Les solutions ne dépendent cependant pas de l'équipe pédagogique et sont communes à toutes les formations impliquées dans ces locaux. La formation pourrait également <b>établir des liens, sous forme de conventions, avec davantage de structures culturelles de la région</b>. Il pourrait être également intéressant de développer davantage de <b>cours d'informatique</b> appliqués au domaine visé. »</p> <p>1. Conformément aux analyses du Hcéres, nous allons <b>poursuivre notre implication au sein de réseaux internationaux, nationaux et locaux de partenaires</b>. Cela passe notamment par un <b>Partenariat Stratégique de l'Enseignement Supérieur pour l'Innovation</b> (Erasmus+, 2020-2023) avec <b>deux partenaires universitaires</b> (Université des arts de Belgrade, Bauhaus-Universität Weimar) et <b>trois organismes culturels</b> (Association de la scène culturelle indépendante serbe, Musée de l'histoire des femmes de Stockholm, le LABA à Bordeaux).</p> <p>Le master est également membre fondateur du <b>European network on cultural management and policy</b> (ENCATC, <a href="http://www.encatc.org">http://www.encatc.org</a>) et en conventionnement ERASMUS + avec <b>l'université du théâtre et du Cinéma de Bucarest</b>.</p> <p>Le master est en cours d'établissement d'une convention avec le centre de formation et <b>centre culturel Le Blonba, à Bamako</b>, au Mali pour le montage d'une formation au management culturel au Mali et dans la sous-région.</p>	

Dans la région, une **convention** est en cours d'établissement avec l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) avec laquelle il noue des liens depuis des années, comme avec l'école nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon. Un rapprochement avec l'Observatoire des Politiques culturelles à Grenoble est également activé.

2. Les **locaux** (salle de cours) de la formation ont été **renovés et équipés**. La possibilité d'organiser des cours dans des établissements partenaires, en France ou à l'étranger, ou à l'occasion d'événements et de manifestations culturelles, est également une volonté manifeste pour la prochaine accréditation, afin de faire évoluer les environnements d'apprentissages en plus des formats d'apprentissages.

3. L'offre de formation s'appuiera de manière approfondie sur des **formats d'apprentissage variés**, incluant des formats à distance bénéficiant d'un soutien sous la forme de **cours d'informatique** appliqués aux collaborations culturelles à distance, incluant un partenariat avec le **centre de langues** pour un approfondissement des apprentissages de langues étrangères, incluant des contrats en **alternance** (apprentissage et professionnalisation)

○

NA

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

—  
**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	<p>Droit des affaires</p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>Master</p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Renouvellement de la formation</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas</p>	<p>DEG : Droit, Economie, Gestion</p>

<p>échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	
<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Université Lumière Lyon 2</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>Expliquez en quelques phrases la spécificité de chaque parcours (précisez si renouvellement, création ou restructuration).</p> <p><b>Parcours proposés par l'Université Lumière Lyon 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parcours droit de la propriété intellectuelle – créations artistiques et esthétiques (renouvellement) :</b> formation en droit de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, droits voisins, dessins et modèles, marques, brevets...), ayant pour spécificité d'offrir une spécialisation en droit des créations artistiques, esthétiques et de design. Certains cours sont mutualisés avec l'Université Jean Moulin Lyon 3.</li> <li>- <b>Parcours droit des affaires comparé (renouvellement) :</b> formation s'adressant à des étudiants, à caractère pratique et généraliste en droit des affaires avec une dimension internationaliste et comparatiste marquée. Le premier semestre de la formation s'effectue sur le campus Berges du Rhône de l'Université Lumière Lyon 2, le second à l'Université de Montréal (Canada). Cette formation permet d'obtenir, outre le Master, le LLM en droit des affaires de l'Université de Montréal.</li> <li>- <b>Parcours droit des transports et de la logistique (renouvellement) :</b> formation privilégiant l'acquisition de connaissances pratiques des règles juridiques nationales, européennes et internationales qui encadrent le transport tous modes, aussi bien de personnes que de marchandises, ainsi que des activités propres à la logistique. Il s'agit ainsi de former principalement de futurs juristes exerçant au sein d'une entreprise de transport et/ou de logistique, ou d'une compagnie d'assurance.</li> <li>- <b>Parcours droit des affaires et risques de l'entreprise (création à la rentrée 2021) :</b> formation généraliste et pratique en droit des affaires français/européen et canadien/nord-américain, permettant de se spécialiser en gestion des risques dans des entreprises ayant des activités nationales et/ou transnationales, avec une expertise particulière sur les stratégies et l'ingénierie juridiques. Le premier semestre de cours se déroulera sur le campus de l'Université de Sherbrooke (Canada), et le second à l'Université Lumière Lyon 2. Cette formation permettra d'obtenir un double diplôme : le Master français et le DESS droit des affaires et risques de l'entreprise de l'Université de Sherbrooke.</li> <li>- <b>Parcours droit et gestion des affaires (création) :</b> projet de formation en collaboration avec l'UFR de sciences économiques et de gestion de l'Université Lumière Lyon 2, offrant des enseignements tant en droit des affaires (droit des sociétés, contrats d'affaires, propriété intellectuelle...) qu'en gestion et finances, et destinée à former des</li> </ul>

	<p>juristes ayant des compétences managériales, ce qui est de plus en plus demandé notamment pour devenir juriste d'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parcours droit, éthique et conformité des affaires (restructuration) :</b> parcours succédant au Master droit et éthique des affaires, formation généraliste et pratique en droit des affaires orientée sur les considérations éthiques et de responsabilité sociétale des entreprises. La formation s'ouvrira aux aspects de <i>compliance</i> (lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption, données personnelles, fiscalité...) et sera proposée en alternance, en partenariat avec diverses entreprises, notamment lyonnaises.</li> <li>- <b>Parcours droit international des affaires et des investissements – <i>International business &amp; investment law en convention avec l'ICLy (renouvellement)</i> :</b> formation exclusivement et entièrement délivrée en anglais dans le domaine du droit des affaires, offrant une spécialisation particulière dans le droit des investissements des États et des entreprises.</li> <li>- <b>Parcours droit du marché digital et des données en convention avec l'ICLy (création) :</b> formation spécialisée dans l'ensemble du droit européen ou international applicable au marché des activités digitales (données personnelles, libre circulation des données, libre circulation des contenus numériques, droit des plateformes, propriété intellectuelle, environnement juridique de l'intelligence artificielle...), délivrée en anglais et en français.</li> <li>- <b>Parcours délocalisé propriété intellectuelle (création) :</b> formation couvrant l'ensemble du droit de la propriété intellectuelle en collaboration avec l'Université de Bakou (Azerbaïdjan), en français et en anglais, et destinée aux étudiants azerbaïdjanais souhaitant développer une expertise en la matière leur permettant de pratiquer au niveau local ou international.</li> <li>- <b>Parcours de droit économique franco-brésilien (programme PITES – création prévue pour la rentrée 2021) :</b> formation en droit économique entendu largement, à destination des étudiants inscrits à la Faculté de Droit de l'Université de Sao Paulo, en particulier ceux ayant obtenu la licence de droit du programme PITES (formation également délocalisée au Brésil).</li> </ul>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu principal de la formation : campus Berges du Rhône, 4bis rue de l'Université, 69007 Lyon.</li> <li>- Formations délocalisées : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 2<sup>e</sup> année de Master parcours droit des affaires comparé : Université de Montréal (Canada).</li> <li>o 2<sup>e</sup> année de Master parcours droit des affaires et risques de l'entreprise : Université de Sherbrooke (Canada).</li> <li>o 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année de Master parcours droit de la propriété intellectuelle : Université de Bakou (Azerbaïdjan).</li> <li>o Programme PITES : Université de Sao Paulo (Brésil).</li> </ul> </li> </ul>

	<p>Les formations conventionnées avec l'ICLy se déroulent place des archives, 69002 Lyon.</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Formation associant cours magistraux et travaux dirigés.</p> <p>Stage optionnel en 1<sup>e</sup> année et obligatoire en 2<sup>e</sup> année (au moins 3 mois).</p> <p>Enseignement pour l'essentiel en présentiel. Certains enseignements pourraient être proposés à distance à la suite de l'expérience rencontrée cette année du fait de la crise sanitaire.</p> <p>Les formations sont adossées aux activités de recherche : les parcours sont dirigés par des membres de l'équipe de recherche Droits, Contrats, Territoires (DCT) ; les étudiants doivent rédiger un mémoire, suivent des séminaires de recherche et peuvent participer à des conférences, notamment dans le cadre de l'élément pédagogique évalué d'Initiative étudiant.</p> <p>Projet d'ouverture à l'alternance du parcours droit, éthique et conformité des affaires, ainsi que du parcours droit et gestion des affaires.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Formation de 1<sup>re</sup> année de Master : 460 heures d'enseignement environ pour chaque parcours. Pour le parcours droit international des affaires et des investissements, il est de 324 heures.</p> <p>En 1<sup>re</sup> année de Master, la formation intègre un choix d'option entre mémoire, stage (1 mois minimum) et initiative étudiante (participation à une clinique du droit, organisation d'une conférence, action de valorisation de la formation, etc.). En 2<sup>e</sup> année de Master, pour chaque parcours, un stage (3 mois minimum) est obligatoire ainsi que, pour certains d'entre eux, un mémoire. Les étudiants sont également associés à diverses conférences et rencontres avec le monde professionnel (par exemple la Journée des créateurs en parcours droit de la propriété intellectuelle – créations artistiques et esthétiques).</p> <p>Formation de 2<sup>e</sup> année de Master :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parcours droit de la propriété intellectuelle – créations artistiques et esthétiques</b> : 350h (dont 15h d'anglais).</li> <li>- <b>Parcours droit des affaires comparé</b> : 168h à Lyon (dont 40h en anglais), 157h à Montréal.</li> <li>- <b>Parcours droit des transports et de la logistique</b> : 305h (dont 9h d'anglais des transports et un cours de 6 heures en anglais sur les transports ferroviaires internationaux).</li> <li>- <b>Parcours droit des affaires et risques de l'entreprise</b> : 432h (dont 30h en anglais).</li> <li>- <b>Parcours droit et gestion des affaires</b> : 400h (40h en anglais min.).</li> <li>- <b>Parcours droit, éthique et conformité des affaires</b> : 400h (dont 24h en anglais).</li> <li>- <b>Parcours droit international des affaires et des investissements – <i>International business &amp; investment law</i></b> : 290h (exclusivement en anglais).</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parcours droit du marché digital et des données</b> : 400h pour la 1<sup>re</sup> année et 350h pour la 2<sup>e</sup> année (50 % des enseignements seront en anglais).</li> <li>- <b>Parcours délocalisé de propriété intellectuelle</b> : 450h en 1<sup>re</sup> année, 210h en 2<sup>e</sup> année.</li> <li>- <b>Parcours délocalisé de droit économique franco-brésilien</b> : 220h.</li> </ul>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parcours droit de la propriété intellectuelle – créations artistiques et esthétiques</b> : 20 étudiants.</li> <li>- <b>Parcours droit des affaires comparé</b> : 25 étudiants.</li> <li>- <b>Parcours droit des transports et de la logistique</b> : 25 étudiants.</li> <li>- <b>Parcours droit des affaires et risques de l'entreprise</b> : 30 étudiants (15 étudiants Université Lyon 2 ; 15 étudiants Université de Sherbrooke).</li> <li>- <b>Parcours droit et gestion des affaires</b> : 20 étudiants.</li> <li>- <b>Parcours droit, éthique et conformité des affaires</b> : 20 étudiants.</li> <li>- <b>Parcours droit international des affaires et des investissements – <i>International business &amp; investment law</i></b> : 25 étudiants.</li> <li>- <b>Parcours droit du marché digital et des données</b> : 25 étudiants.</li> <li>- <b>Parcours délocalisé de propriété intellectuelle</b> : 10 étudiants.</li> <li>- <b>Parcours de droit économique franco-brésilien</b> : 25 étudiants.</li> </ul>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Sans objet.</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Le Master mention Droit des affaires est ouvert aux étudiants étrangers sélectionnés dans le cadre des programmes Erasmus+ par nos universités partenaires. Corrélativement, les étudiants du Master mention droit des affaires peuvent partir pour un semestre ou une année complète en 1<sup>e</sup> année.</p> <p>La formation tire également parti d'accords internationaux spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Master droit des affaires parcours droit des affaires comparé : Université de Montréal (Canada).</li> <li>- Master droit des affaires parcours droit des affaires et risques de l'entreprise : Université de Sherbrooke (Canada).</li> <li>- Cursus intégré en coopération avec le Centre juridique franco-allemand de l'Université de la Sarre (Allemagne) permettant de de suivre le parcours Droit des Affaires comparé en Allemagne et d'obtenir à la fois le master en droit des affaires et un LLM délivré par notre partenaire.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Master droit des affaires parcours propriété intellectuelle : Université de Bakou (Azerbaïdjan).</li> <li>- Parcours de droit économique : convention PITES (Université de Sao Paulo, Brésil).</li> <li>- Parcours droit international des affaires et des investissements – <i>International business &amp; investment law</i> : pour la 1<sup>re</sup> année, Université de Maynooth (Irlande), Université de Londres (Royaume-Uni) ; pour la 2<sup>e</sup> année, Université de St John-New York (Etats-Unis)</li> </ul>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Conventionnement de deux parcours (droit international des affaires et des investissements, droit du marché digital et des données), avec l'Institut Catholique de Lyon (ICLy).</p>
<p><b>N</b></p> <p>Évolutions par rapport à la précédente période :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place depuis la rentrée 2019 de la sélection à l'entrée en 1<sup>e</sup> année de Master et, pour la rentrée 2020, de l'accès de droit des étudiants de 1<sup>e</sup> année à la 2<sup>e</sup> année de Master.</li> <li>- Création de parcours de 1<sup>e</sup> année de Master adossés aux 2<sup>e</sup> années de Master : chaque parcours de 1<sup>e</sup> année comportera un « tronc commun » de matières communes avec les autres parcours, mais aussi des unités d'enseignement (UE) propres au parcours et permettant de spécialiser l'étudiant et de l'orienter vers la 2<sup>e</sup> année de Master.</li> </ul> <p>Prise en compte des observations et recommandations de l'évaluation par l'HCERES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le taux de réussite estimé insuffisant en 1<sup>re</sup> année de Master devrait augmenter significativement par la sélection des étudiants.</li> <li>- « La place limitée de l'alternance » sera palliée par la transformation de la 2<sup>e</sup> année de Master droit et éthique des affaires par une formation en alternance et par le projet de création du Master droit et gestion des affaires qui serait également en alternance.</li> <li>- « La politique dynamique de la formation sur le plan international » observée par l'HCERES a été encore récemment renforcée, notamment avec le Canada (Montréal, Sherbrooke), le Brésil et l'Azerbaïdjan.</li> </ul>	

○

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

*Sans objet.*

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	DROIT PRIVÉ
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	Master
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Renouvellement avec restructuration :</p> <p>Un nouveau parcours (le parcours « Contrats – Droit des événements sportifs et culturels ») a été créé et inauguré en septembre 2020.</p> <p>Deux autres nouveaux parcours doivent être inaugurés en septembre 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un parcours intitulé « Contentieux des contrats »</li> <li>• Un parcours intitulé « Tiers de confiance et sécurité du numérique »</li> </ul> <p>Les parcours « Droit processuel, Procédure et voies d'exécution », « Droit et pratique des contrats » et « Droit de l'enfant et des personnes vulnérables » sont renouvelés à l'identique.</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser</p>	DEG : Droit, Économie, Gestion

le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	
<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>La mention était co-accréditée avec Lyon 3 et L'UJM. La reconduction de ces co-accréditations n'est pas demandée car il n'y a pas de mutualisations envisagées.</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p><b>Liste des parcours rattachés à la mention « droit privé » et proposés par l'Université Lumière Lyon 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parcours « Droit processuel, procédures et voies d'exécution » (renouvellement) :</b> formation qui a pour objectif de permettre aux étudiants d'avoir un accès facilité à toutes les professions confrontées aux questions de mise en œuvre des voies d'exécution forcées et des mesures conservatoires ainsi que celles relatives au recouvrement des créances de sommes d'argent. Cette formation, qui bénéficie de liens très forts avec la chambre régionale des Huissiers de Justice de Lyon (Rhône), constitue un atout important dans la perspective de devenir commissaire de justice.</li> <li>- <b>Parcours « Contrats – Droit des événements sportifs et culturels » (parcours créé en septembre 2020) :</b> formation qui peut être suivie en alternance et qui a été conçue autour des problématiques juridiques transversales auxquelles les juristes et avocat·es qui travaillent dans le domaine du sport et/ou de la culture sont confronté·es dans leur vie professionnelle. Le droit des contrats est au cœur de ce parcours à travers l'étude de contrats de construction, contrats d'achats, contrats de partenariats comme le contrat de <i>namings</i>, ou encore contrats sportifs et contrats du spectacle.</li> <li>- <b>Parcours « Droit de l'enfant et des personnes vulnérables » (renouvellement) :</b> formation proposée dans le cadre d'une convention entre l'Université Lyon 2 et l'Université catholique de Lyon (UCLY) et dont les enseignements sont dispensés sur le campus Saint Paul de l'UCLY. En plus des matières fondamentales d'un Master de droit privé, le parcours « droits de l'enfant et des personnes vulnérables » offre des enseignements pluridisciplinaires (psychologie, sociologie, anthropologie) sur la vulnérabilité : enfant au sein de la famille, orphelin, personnes sous protection juridique, personnes de nationalité étrangère, personnes privées de liberté.</li> <li>- <b>Parcours « Contentieux des contrats » (création) :</b> projet de formation qui s'intéresse à la résolution juridictionnelle des différends en se focalisant sur la procédure appliquée aux contrats. Les cours proposés se répartissent pour moitié en procédure et pour moitié en droit des contrats, afin d'offrir aux étudiants une formation complète. Ce parcours, qui n'a pas d'équivalent au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, viendra compléter l'offre de formation de la faculté en proposant aux étudiants un cursus généraliste de nature à les préparer notamment à l'examen d'accès au CRFPA.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parcours « Tiers de confiance et sécurité du numérique » (création)</b> : projet de formation qui fait actuellement l'objet de discussions avec les représentants de la Fédération des tiers de confiance du numérique. Ce parcours aura deux volets « procédures » et « affaires ». Ce parcours devrait bénéficier du soutien de la Fédération des tiers de confiance du numérique mais aussi de la Chambre nationale des commissaires de justice. En termes de métiers, il concerne tout professionnel voulant obtenir une spécialisation dans le domaine du droit du numérique et des tiers de confiance : avocat, magistrat, Huissier de justice, chargé de mission TIC, cadre de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, etc. Les objectifs poursuivis consistent notamment à maîtriser les enjeux et les sources du droit du numérique, être capable de connaître et d'adapter les outils numériques à l'entreprise et mesurer le risque pénal appliqué au numérique.</li> </ul>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Lieu principal de la formation</b> : Université Lyon 2 - campus Berges du Rhône, 4bis rue de l'Université, 69007 Lyon.</li> <li>- <b>Lieux accessoires de la formation</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Campus Saint Paul de l'UCLY pour le parcours « Droit de l'enfant et des personnes vulnérables » – Campus Saint-Paul, 10 place des archives, 69288 LYON cedex 02.</li> </ul> </li> <li>- <b>Formations délocalisées</b> : /</li> </ul>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p><b>Le parcours « Contrats – Droit des événements sportifs et culturels »</b> est ouvert à l'alternance depuis sa création en septembre 2020 (contrat d'apprentissage et/ou contrat de professionnalisation). Il propose également certains modules accessibles en formation continue.</p> <p><b>Le parcours « Tiers de confiance et sécurité du numérique »</b> devrait être ouvert à l'alternance.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p><b>Formation de 1<sup>e</sup> année de Master : 460 heures</b> d'enseignement environ pour chaque parcours rattaché à Lyon 2 (selon options choisies par les étudiants). Pour le parcours « Droit de l'enfant et des personnes vulnérables » (UCLY) : 475 heures (dont 21h d'anglais et 58 heures de TD).</p> <p><b>Formation de 2<sup>e</sup> année de Master :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parcours « Droit processuel, procédures et voies d'exécution »</b> : 284h dont 21h CM et 21h consacrées à la terminologie juridique en langue anglaise.</li> <li>- <b>Parcours « Contrats – Droit des événements sportifs et culturels »</b> : <b>410h dont 160h CM, 160h TD et 90h de projets tutorés réparties ainsi :</b></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Semestre 3 : 250h dont 92h CM, 98h TD et 60h de projets tutorés.</li> <li>o Semestre 4 : 160h dont 68h CM (dont 10 heures d'anglais juridique), 62h TD (dont 10h d'anglais juridique) et 30h de projets tutorés.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parcours « Droit de l'enfant et des personnes vulnérables » : 186 heures (dont 20h d'anglais), stage (environ 560h) et préparation de dossiers (120h).</b></li> <li>- <b>Parcours « Contentieux des contrats » : 340 heures CM et stage ou mémoire.</b></li> <li>- <b>Parcours « Tiers de confiance et sécurité du numérique » : maquette en cours de conception. : 260 heures dont 21 H anglais</b></li> </ul>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p><b>L'effectif global pour l'ensemble des parcours et les deux années de Master sera de 95 étudiants. Une augmentation pourrait être envisagée si l'université en accordait les moyens.</b></p> <p><b>Formation de 1<sup>e</sup> année de Master :</b> 45 étudiants à ce jour sur le site de Lyon 2, potentiellement jusqu'à 80 ou 90 étudiants si les parcours « Contentieux des contrats » et « Tiers de confiance et sécurité du numérique » sont créés. Pour le parcours « Droit de l'enfant et des personnes vulnérables » : entre 20 et 40 étudiants maximum en 1<sup>ère</sup> année de Master.</p> <p><b>Formation de 2<sup>e</sup> année de Master :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parcours « Droit processuel, procédures et voies d'exécution » :</b> 25 étudiants.</li> <li>- <b>Parcours « Contrats – Droit des événements sportifs et culturels » :</b> entre 20 et 25 étudiants</li> <li>- <b>Parcours « Droit de l'enfant et des personnes vulnérables » :</b> 40 étudiants maximum.</li> <li>- <b>Parcours « Contentieux des contrats » (nouveau) :</b> 30 étudiants.</li> <li>- <b>Parcours « Tiers de confiance et sécurité du numérique » (nouveau) :</b> entre 18 et 24 étudiants.</li> </ul>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Sans objet</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	

<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Conventionnement du parcours « Droit de l'enfant et des personnes vulnérables » avec l'Université Catholique de Lyon (UCLY).</p> <p>(Discussion en cours) : convention avec la Fédération des tiers de confiance du numérique</p>
<p><b>N</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place depuis la rentrée 2019 de la sélection à l'entrée en 1<sup>re</sup> année de Master et, pour la rentrée 2020, de l'accès de droit des étudiants de 1<sup>re</sup> année à la 2<sup>e</sup> année de Master.</li> <li>- Création de parcours de 1<sup>re</sup> année de Master adossés aux 2<sup>e</sup> année de Master : chaque parcours de 1<sup>re</sup> année comportera un « tronc commun » de matières communes avec les autres parcours, mais aussi des unités d'enseignement (UE) propres au parcours et permettant de spécialiser l'étudiant et de l'orienter vers la 2<sup>e</sup> année de Master.</li> <li>- La création du parcours « Contrats – Droit des événements sportifs et culturels » a permis de pallier la diminution de l'effectif du M1 à Lyon 2 suite à l'entrée en vigueur de la sélection à l'entrée du M1. La création de deux nouveaux parcours à Lyon 2 (« Contentieux des contrats » et « Tiers de confiance et sécurité du numérique ») viendra compléter l'offre de formation du site dans le domaine du droit privé. Le parcours « Contentieux des contrats » viendra notamment compenser l'insuffisance de parcours généraliste sur le site de Lyon 2 et offrira une voie vers la thèse.</li> <li>- Le pilotage global de la mention sera amélioré grâce à la mise en place d'un comité de perfectionnement commun aux trois universités partenaires.</li> </ul>	
<p><b>O</b></p> <p>Sans objet</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : [Université Lumière – Lyon 2](#)

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Droit public
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	M
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	Renouvellement avec restructuration suite à la fin de la co-accréditation de la mention avec Lyon 3 et Saint-Etienne
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	DEG

<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p><b>M1</b> : 1 parcours Droit public généraliste ouvrant l'accès aux différents parcours de 2<sup>e</sup> année. Il comprendra un tronc commun approfondissant les disciplines étudiées en licence et des modules de spécialité qui préparent aux différents M2.</p> <p><b>M2</b> : <b>2 parcours Lyon 2 et 1 parcours UCLY</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1 reconduction Lyon 2</b></li> </ul> <p>Droits de l'homme (Lyon 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1 nouveau parcours Lyon 2 souhaité : M2 généraliste comportant une possibilité de spécialisation en Urbanisme et patrimoine.</b></li> </ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir un <b>débouché en M2 à l'ensemble des étudiants issus du M1 de Lyon 2.</b></li> </ul> <p><b>Dans le cadre de la co-accréditation antérieure, 36 étudiants de M1 pouvaient trouver au maximum une place dans l'un des parcours</b> (en M2 Droit public fondamental, 7 en M2 Contrats publics, et 22 en M2 Droits de l'homme). <b>En 2020, faute de remplir les conditions pour accéder aux M2 mutualisés qui sont sélectifs, 12 étudiants sortant du M1 Droit public avaient dû être redirigés vers un M2 administration publique, redirection qui ne peut plus être obtenue sans leur consentement en l'état actuel de l'interprétation du droit.</b> Il faut donc les additionner aux 30 étudiants inscrits en 2020/21 dans les M2 de droit public (= 42 en tout), ce qui monte le nombre total retenu à 60 (M1) + 30 (M2 DP)+ 12 (M2 AP)= <b>102 (plus les 5 ajoutés par l'université = 107</b>, ce qui correspond à la marge d'augmentation en M1, les étudiants inscrits cette années étant par ex. 65 et non 60).</p> <p>De plus si le H/E était élevé en droit public, cela était dû aux M2 mutualisés qui vont disparaître. Avec la diminution du nombre d'heures proposée par l'Université (138 heures), il ne reste plus rien - ou presque - des heures affectées à ces M2 (150). <b>Il n'y aura donc plus aucun débouché pour les étudiants du M1 en dehors du M2 Droits de l'homme qui ne peut en accueillir qu'un peu plus d'une vingtaine et dont la spécialisation n'intéresse pas tous les étudiants. Il manque donc un M2 à la fois généraliste mais offrant une possibilité de spécialisation en urbanisme et patrimoine, qui permette d'accueillir les 22 étudiants restants.</b> 200 heures sont nécessaires au minimum pour monter un M2 généraliste, 300 si l'on ajoute une voie de spécialisation en urbanisme/patrimoine.</p> <p>Cette combinaison d'<b>une offre généraliste et d'une offre de spécialisation</b> procède de la volonté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour la voie généraliste : de <u>maintenir une formation pour accéder au doctorat et/ou préparer aux concours administratifs.</u></li> <li>- pour la spécialisation :</li> </ul>

	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>De mobiliser les compétences d'enseignement et de recherche développées à Lyon 2</b>, tant en droit du patrimoine qu'en droit de l'urbanisme (en particulier par P. Planchet, Pr de droit public et J. Mesmein d'Estienne, MCF). Pour la recherche, ce M2 pourrait ainsi s'appuyer sur l'axe "Territoires" de l'unité de recherche Droits, Contrats, Territoires.</li> <li>2. <b>De proposer un parcours juridique original</b>, tant au niveau du site qu'au niveau national.</li> <li>3. <b>De répondre à une demande</b> de juristes spécialisés dans ces domaines, émanant en particulier des <b>collectivités territoriales et des cabinets de conseils</b>.</li> </ol> <p><b>- 1 nouveau parcours (sous convention UCLY) : M2 Action publique : État, Europe et collectivités territoriales</b></p> <p>Objectif de la formation : Cette formation en Master 2 s'inscrit dans la continuité du Master 1 Droit public de la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié de l'Université Lyon 2 ; elle a vocation à être l'un des parcours de spécialisation de Master 2.</p> <p>Du côté de l'UCLY, elle répond à une demande croissante d'étudiants souhaitant une offre de formation complète (Licence puis Master) spécialisée en droit public.</p> <p>L'objectif est d'apporter aux étudiants des connaissances approfondies dans les principales matières du droit public, en axant les enseignements sur l'interconnexion de l'État français, de l'Union européenne et des collectivités infra-étatiques. Il s'agira de déterminer à quel niveau (État/UE/CT) se prend la décision dans les principaux domaines de l'action publique et comment cette interconnexion implique une redéfinition des périmètres et formes d'action de l'État. Cette approche spécifique implique des enseignements à la fois théoriques et pratiques et une diversité des profils des intervenants : enseignants-chercheurs et professionnels de l'action publique.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Lyon 2 sauf pour le M2 Ucly</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Le master accueille principalement des étudiantes et étudiants en formation initiale en mode présentiel. Quelques étudiants peuvent s'y inscrire en formation continue ou en VAE mais il n'existe pas de dispositifs d'apprentissage ou de professionnalisation.</p>

<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p><b>M1 Droit public propre à Lyon 2</b> : 500 heures</p> <p>Enseignement en anglais : 21 h</p> <p><b>Parcours M2 propre à Lyon 2</b> :</p> <p>Droits de l'homme : 210 heures dont 12 h en anglais</p> <p><b>M2 propre à Lyon 2 dont la création est souhaitée</b> : à déterminer en fonction du nombre d'heures obtenues</p> <p><b>M2 sous convention UCLY</b> Action publique : État, Europe et collectivités territoriales : 69h en M2 + stage 1 mois (169h au S9 et 95h + stage d'un mois au S10)</p> <p>Enseignement en anglais : 18 h</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p><b>L'effectif global pour l'ensemble des parcours et les deux années de Master sera de 95 étudiants. Une augmentation pourrait être envisagée si l'université en accordait les moyens.</b></p> <p>Pour les Masters existant, la référence sera basée sur la moyenne des dernières années. En cas d'ouverture, justifier les flux attendus.</p> <p><b>M1</b> : 60 étudiants (65 inscrits en 2020/2021)</p> <p><b>M2 Droits de l'homme Lyon 2</b> : 22 étudiants en moyenne sur les 2 dernières années (2019/2020- 2020/2021)</p> <p><b>M2 propre à Lyon 2 dont la création est souhaitée</b> : 20 à 25 étudiants (v. explication ci-dessus)</p> <p><b>M2 sous convention UCLY</b> Action publique : État, Europe et collectivités territoriales : 15-20 étudiants</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	

<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Les étudiants du parcours de 1<sup>ère</sup> année peuvent, s'ils sont sélectionnés, suivre leur formation en échange (ce qui est peu pratiqué).</p> <p>Le parcours Droits de l'homme fait partie d'un programme intégré commun avec la Faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke. Il accueille ainsi des étudiants québécois du diplôme Droit transnational et <i>common law</i> qui viennent suivre le M2 entre les 2 semestres de leur formation canadienne.</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Convention d'un parcours avec l'Université catholique de Lyon.</p>
<p><b>N</b></p> <p><b>Suite au rapport HCERES et pour répondre aux quelques critiques qui y ont été faites :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des <b>enseignements en anglais</b> seront proposés dans les différents parcours (en particulier dans le M2 Droits de l'homme)</li> <li>- s'agissant de la <b>formation continue</b>, celle-ci pourrait être proposée dans le nouveau M2 Droit public à construire</li> <li>- Quant à la <b>lisibilité de la formation qui pouvait être améliorée du côté de Lyon 3</b>, elle n'est plus d'actualité puisque cette mention co-accréditée doit disparaître</li> </ul>	
<p><b>O</b></p> <p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Néant</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	<p>Droit social</p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>Master</p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Renouvellement de la mention Droit social qui était co-accréditée avec l'université Lyon 3.</p> <p>La co-accréditation n'est pas demandée pour l'avenir.</p> <p>Les parcours de la mention proposés à l'IETL seront poursuivis. Le parcours Droit de la protection sociale qui était mutualisé avec Lyon 3 sera restructuré et mutualisé en interne avec les autres parcours.</p> <p>L'IETL pratique depuis de nombreuses années une méthode de pédagogie inversée, dès le Master 1. C'est ce qui fait son originalité reconnue dans la région lyonnaise auprès des spécialistes.</p> <p>Le Master Droit social est adossé au CERCRID (UMR5137) auquel sont rattachés les juristes titulaires de l'IETL, ainsi que les doctorants issus de cette mention, notamment du parcours Théorie et Pratique du droit social, qui reste axé vers la recherche.</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>DEG : Droit, Economie, Gestion</p> <p>Organisation, marchés, normes et institutions</p>

<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Sans objet pour cette demande</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Parcours Théorie et pratique du droit social (TPDS)</b>. Issu de l'ancien Master recherche, ce parcours reste marqué par ses origines (approfondissement de l'initiation à la recherche), mais est aussi tourné vers la pratique avec un stage obligatoire dans le monde professionnel.</li> <li>- <b>Parcours Droit et relations sociales dans l'entreprise (DRESE)</b>. Issu de l'ancien Master professionnel, ce parcours est tourné vers la pratique professionnelle, notamment le barreau. Nombre des intervenants sont des avocats. Mais aussi ouverture sur des disciplines d'accompagnement : sociologie, GRH notamment. Un stage de 3 à 6 mois fait partie de la formation.</li> <li>- <b>Parcours Mobilité internationale des travailleurs</b>. Ouverture à des problématiques liées à l'exercice professionnel transfrontières, GRH, protection sociale et fiscalité des travailleurs migrants. L'anglais tient une place importante dans la phase de recrutement et dans des cours dispensés en anglais. Stage de 3 à 6 mois, en France ou à l'étranger.</li> <li>- <b>Parcours Juriste en droit social et en ingénierie du social</b>. Formation en alternance, contrat d'apprentissage. Tourné vers la pratique professionnelle ce parcours se distingue par ses contenus et par le mode d'évaluation des étudiant.es, fondés sur l'acquisition de compétences professionnelles.</li> <li>- <b>Parcours Ingénierie de la protection sociale</b> (de base et complémentaire). Restructuration du parcours Droit de la protection sociale, mutualisé avec l'université Lyon 3 depuis 2016. Mutualisé désormais en interne avec le parcours Juriste en droit social et en ingénierie du social, il a vocation à répondre aux besoins de la pratique professionnelle en protection sociale. Cette formation est pertinente en raison des besoins des entreprises, des cabinets d'avocats et des institutions confrontés à des problématiques de plus en plus étendues dans ce domaine qui dépasse les seules obligations légales et est devenu un enjeu de politique RH, fiscale et contentieux important. Ce parcours est prévu en alternance. Il accueillera des étudiant.es en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation (pratique de l'ingénierie de la protection sociale)</li> </ul>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Berges du Rhône</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de</p>	<p>Le Master 1 est en présentiel à Lyon, sans alternance.</p> <p>Au niveau du Master 2, les parcours sont clairement spécialisés :</p>

<p><i>professionnalisation; à distance, etc.) :</i></p>	<p>Le parcours juriste en droit social et en ingénierie du social est organisé et suivi par des étudiant.es essentiellement en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.</p> <p>Le parcours ingénierie de la protection sociale, nouveau parcours ouvert en 2022, sera également organisé pour des étudiant.es en alternance.</p> <p>Les autres parcours sont en présentiel à Lyon. Un stage obligatoire tient une place essentielle dans le 4<sup>ème</sup> semestre.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>En Master 1 les étudiant.es bénéficient d'environ 900 heures de cours (CM ou TD) et de suivi méthodologique, notamment initiation à la recherche. Celle-ci passe par des séances en petit groupe pour préparer les séances animées par les étudiants. La pratique de la pédagogie inversée demande un gros investissement de la part des EC et ne peut se pratiquer sur de très grandes cohortes d'étudiants (raison d'une limitation à 100 étudiants en M1), mais les résultats sont fructueux, tant en termes de connaissances que de compétences.</p> <p>En Master 2, le volume d'heures de formation varie selon les parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TPDS = environ 280 heures, en grande partie en enseignement, mais également en suivi de mémoire des étudiant.es, méthodologie de la recherche et accompagnement des stages.</li> <li>- DRESE = environ 220 heures, avec beaucoup d'enseignements dispensés par des professionnels. Également du suivi personnalisé des étudiant.es méthodologie de la recherche et accompagnement des stages.</li> <li>- Mobilité = environ 300 heures, enseignements, suivi des étudiant.es, méthodologie de la recherche et accompagnement des stages. Une part conséquente de cours est dispensée en anglais.</li> <li>- Juristes en droit social et en ingénierie du social = 620 heures. Ce nombre inclut les heures liées au fait que ce parcours est entièrement en alternance, ce qui occasionne des heures de suivi, de travaux encadrés et de visites d'entreprises spécifiques, qui s'ajoutent aux enseignements. Un certain nombre d'heures de cours seront mutualisées avec le nouveau parcours Ingénierie de la protection sociale.</li> <li>- Ingénierie de la protection sociale = 410 heures. Ce parcours, issu du parcours Droit de la protection sociale jusque-là mutualisé avec Lyon 3 bénéficie déjà de 158 heures d'enseignement. La mutualisation d'un certain nombre d'heures dans le parcours Juristes en droit social permettra d'augmenter ce nombre. Pour le reste, ce parcours étant prévu en alternance, il produira des fonds propres qui justifieront une dotation supplémentaire.</li> </ul> <p>La part d'enseignement en anglais en Master 1 est de 21h ; en Master 2, elle est de 42h dans les parcours M2 en alternance ; 35h de cours d'anglais dans le parcours mobilité internationale, auxquelles s'ajoutent 40heures minimum de cours en anglais. Les autres parcours bénéficient aussi partiellement de ces cours en anglais (droit comparé ou séminaire international).</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>Master 1 = 100 étudiant.es</p> <p>Master 2 = 100 étudiant.es</p>
<p><b>K</b></p>	<p>Sans objet.</p>

Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	Trois conventions bilatérales pour des échanges au niveau du M2 : Université Laval de Québec, département des relations industrielles ; Université Saint-Jacques de Compostelle, Espagne, faculté de droit ; Université de Catane, Italie, faculté de droit.
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	Sans objet.
<b>N</b> <p>La première évaluation de l'HCERES a souligné l'intérêt de la formation, en adéquation avec les débouchés qui s'ouvrent à l'issue de ce Master, quelle que soit la spécialité suivie. La co-accréditation avec l'université Lyon 3 a donné lieu à peu d'actions communes. Un parcours était cependant mutualisé. Mais chaque composante a développé ses spécificités et la co-accréditation ne paraît plus nécessaire.</p> <p>L'IETL qui porte le Master en droit social est profondément ancré dans l'université Lyon 2. Ses membres participent à des instances universitaires. Tous les parcours comportent des séminaires interdisciplinaires qui s'inscrivent dans le pôle de spécialité « travail » développé à l'échelle de l'université.</p> <p>Le choix de faire un parcours en alternance dédié à la protection sociale est justifié par un souci de simplification, pour les étudiant.es et les enseignants, et surtout par les débouchés professionnels. En effet, le Droit social, droit du travail et protection sociale donne lieu à de nombreuses offres d'emploi. Les étudiant.es n'ont pas de mal à trouver des stages et à s'insérer dans la vie professionnelle rapidement après la fin de leurs études, à moins qu'ils fassent le choix de faire une année supplémentaire pour préparer le CRFPA ou autre concours administratif. Le domaine de la protection sociale est devenu un enjeu financier important, pour les grandes entreprises notamment, ce qui devrait ouvrir la voie à des contrats d'apprentissage dans ce domaine.</p>	
<b>O</b> Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif : Sans objet pour la mention.	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Économie de l'Environnement de l'Énergie et des Transports (3ET)
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	Master
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	Renouvellement
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Domaine DEG : Droit, Économie, Gestion</p> <p>Champ : organisations, marchés, normes et institutions</p>
<p><b>E</b></p>	Co-accréditation avec l'ENTPE (École Nationale des Travaux Publics de l'État- Vaulx-en-Velin).

Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>Les quatre parcours de M2 envisagés ont pour socle le M1 3ET avec des compétences communes. Ils assurent une spécialisation et une professionnalisation dans des domaines spécifiques. Les trois premiers (TLIC, TRT et TURP) existaient dans le contrat 2016-2021, le dernier (TMV) est un projet de création. Une étude d'opportunité est en cours. Si ce parcours n'est au final pas créé, il sera transformé en option au sein de TLIC.</p> <p><b>Parcours Transports Réseaux Territoires (TRT)</b> (renouvellement) : Ce parcours vise à la maîtrise des outils de modélisation des comportements de déplacements et de localisation, de la question des data liées à la mobilité et des problématiques contemporaines des transports (évaluation économique...). Il prépare aux métiers de chargés d'études, de chargés de mission pour des opérateurs de transport notamment en charge des réseaux (SNCF réseau...), des organismes publics (Ministère de la transition écologique et solidaire, collectivités publiques). Sans être exclusive, ce parcours offre également la possibilité de poursuivre en doctorat avec des allocations (CDU) et des bourses CIFRE.</p> <p><b>Parcours Transports Urbains et Régionaux de Personnes (TURP)</b> (renouvellement) : structuré sur trois piliers relatifs à l'analyse de l'offre, de la demande et de la politique des transports urbains et régionaux de personnes, le parcours vise à former des chargé(e)s d'études mobilité pour des bureaux d'études (EGIS, KISIO...), des assistant(e)s/chef(fe)s de projet marketing, des responsables études et méthodes pour des opérateurs exploitants de transport (KEOLIS, TRANSDEV, RATP Dev...) et des chargés d'études ou de responsables de projets pour le compte d'autorités organisatrices (SYTRAL, Ile-de-France Mobilités...).</p> <p><b>Parcours Transport Logistique Industrielle et Commerciale (TLIC)</b> (renouvellement) : cette formation envisage trois ensembles de cours relatifs aux transports, à la logistique et aux outils de gestion et de stratégie. Il vise à former des analystes supply chain, des responsables flux supply chain, des chargé(e) de zone logistique, des responsables d'agence Transport au sein d'entreprises de transport et de logistique, de taille intermédiaire ou de grands groupes (XPO, STEF...) ou encore de groupes industriels ou de distribution (Airbus, Renault Casino ...).</p> <p><b>Parcours Marchandises en ville et logistique urbaine</b> (Projet de création) : le Laboratoire Aménagement Économie Transports (LAET) a développé un champ de recherche sur la logistique urbaine et les transports de marchandises en ville (TMV). Le souhait est d'envisager un parcours au sein de la mention 3ET ou une option au sein du parcours TLIC pour ces dimensions envisageant simultanément les questions du « dernier kilomètre » de la chaîne logistique notamment avec le développement du e-commerce et les questions d'aménagement urbain combinant mobilités des personnes et des marchandises.</p> <p>La rencontre avec les opérateurs du secteur des transports dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un passage à l'alternance d'au moins un des parcours de M2 de la mention 3ET permettra d'évaluer</p>

	<p>simultanément l'opportunité d'un tel parcours TMV ou d'une telle option en termes de besoins de formation.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Les enseignements ont lieu au sein de l'Université Lumière Lyon 2 (campus Berges du Rhône) et de l'ENTPE (Vaulx-en-Velin).</p> <p>La formation se déroule également dans le cadre des organismes d'accueil (entreprises, collectivités, bureaux d'études...) au titre des visites d'entreprises, des salons et des forums professionnels, des voyages d'études et des stages réalisés. Au titre ces deux derniers items, la formation intervient non seulement en France mais aussi à l'étranger</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p><b>L'étude de faisabilité d'un passage à l'alternance</b> (contrats professionnels et contrats d'apprentissage) d'au moins un des trois parcours de la mention 3ET avec une priorité donnée à TLIC est engagée depuis septembre 2020.</p> <p>Cette démarche est entreprise avec le soutien du SCFC de notre université et les services de l'ENTPE. Elle vise à rencontrer les organismes en charge de la formation (OPCO Mobilités, syndicats professionnels...) et les principaux opérateurs de la branche Transport (KEOLIS, TRANSDEV, XPO, STEF...) pour évaluer cette opportunité.</p> <p>Le calendrier de l'Université Lumière Lyon 2 prévoit que cette étude doit être finalisée fin 2021. Le calendrier de l'ENTPE qui inclut également la formation ingénieur dans la réflexion n'est pas encore finalisé.</p> <p>Ce projet de passage à l'alternance est une réponse à l'évaluation de l'HCERES (mars 2020) qui pointait cette opportunité à développer.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p><b>Masters</b> : Il correspond à 120 ECTS (30 par semestre).</p> <p>Le master 1 3ET comporte dans la maquette du présent contrat 2016-2020 des cours en présentiel. Une partie de ces cours sont mutualisés avec le M1 Management stratégique. A ces heures en présentiel s'ajoutent l'équivalent des heures au titre des 4 mois de stage.</p> <p>Les parcours de M2 TRT, TURP et TLIC ont, dans la maquette du présent contrat 2016-2020, des volumes horaires en présentiel liée aux dotations de l'Université et de l'ENTPE dans le cas le cas de la co-accréditation pour TURP et TRT.</p> <p>Pour le prochain contrat quinquennal (2022-2026), La cible de 1000h/étudiant sera retenue correspondant à 120 ECTS sur les deux années de master.</p> <p>Les maquettes de M1 et de M2 seront également révisées. Les mutualisations de cours déjà existantes avec la mention Management Stratégique au titre du M1 seront développées avec la mention Risques et Environnement et la mention Analyse et</p>

	<p>Politique Économique, à la fois au titre du M1 et M2 TRT. Enfin, les mutualisations avec les enseignements de la voie d'approfondissement transports de l'ENTPE seront poursuivis pour les parcours TRT et TURP et étudiées pour le nouveau parcours.</p> <p>Outre cet effort sur les volumes en présentiel, sera entrepris une généralisation dans les trois parcours de M2 de méthodes innovantes d'apprentissage autour de la gestion de projets avec la réalisation d'études et d'enquêtes pour le compte de commanditaires et de voyages d'études et de visites d'entreprises, de participation à des salons et des forums professionnels.</p> <p>Enfin la préparation aux démarches de certification en langues vivantes (CLES, TOEIC, TOEFL) sera renforcée pour les trois parcours de master 2.</p>
<p>J</p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>Les effectifs arrêtés par l'Université Lumière Lyon 2 pour la détermination des moyens pédagogiques sont de 85 inscrits au sein de la mention 3ET. Les effectifs envisagés par l'ENTPE tablent sur un volume similaire au dernier quinquennal.</p> <p>Les effectifs envisagés et la répartition Lyon 2/ENTPE à venir, déterminée sur la base de la ventilation observée sur les dernières années, sont les suivants :</p> <p>M1 : 50 étudiants (tous les étudiants de M1 seraient inscrits à Lyon 2)</p> <p>M2</p> <p>TRT : 25 étudiants (12 seraient inscrits à Lyon 2 (50%), 13 seraient inscrits à l'ENTPE (50%))</p> <p>TLIC : 25 étudiants (Tous les étudiants sont inscrits à Lyon 2 (100%))</p> <p>TURP : 24 étudiants (16 étudiants seraient inscrits à Lyon 2 (2/3), 8 étudiants seraient inscrits à l'ENTPE (1/3))</p> <p>TMV : 15 étudiants (7 étudiants seraient inscrits à Lyon 2, 8 seraient inscrits à l'ENTPE)</p> <p>A périmètre constant (TURP, TRT et TLIC) les effectifs inscrits à Lyon 2 seraient de 103. Avec le projet de parcours TMV, ils seraient de 110.</p> <p>A périmètre constant (TURP, TRT et TLIC) les effectifs inscrits à l'ENTPE seraient de 21. Avec le projet de parcours TMV, ils seraient de 29.</p> <p>Le différentiel entre le niveau M1 et les trois parcours de M2 renvoie aux admissions d'étudiantes et d'étudiants inscrits au sein de la voie d'approfondissement (VA) Transport de l'ENTPE qui dans le cadre de la co-accréditation peuvent être inscrits au titre de leur 3eme année au sein du parcours TRT ou TURP.</p> <p>A ces effectifs s'ajoutent ceux provenant d'autres formations de niveau M1 (Aménagement – Urbanisme, Géographie ...) ou équivalent (4eme année Sciences Po...) ou même ceux au titre de la formation continue dans le cadre d'une reprise de formation ou d'une réorientation.</p>

<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Non concerné</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Rapprochement avec TRANSPORTNET</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Non concerné</p>
<p><b>N</b></p> <p>Comme indiqué précédemment, nous allons répondre à la recommandation de l'HCERES d'un passage à l'alternance d'au moins un des trois parcours existants de la mention 3ET. Une étude d'opportunité sur ce passage est en cours en lien avec les organisations professionnelles et les entreprises concernées.</p>	
<p><b>O</b></p> <p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Economie du Travail et des Ressources Humaines
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	M
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>La Mention ETRH a été créée en 2016 à partir d'une filière de formation en socio-économie, articulant Economie-Gestion-Droit dans le champ des Ressources Humaines et de l'Emploi, qui existe depuis 1999 à l'UFR SEG, et sur la base de mutualisations au niveau M1 avec d'autres mentions de l'UFR. La mention est adossée à Triangle UMR 5206 (ENS de Lyon, Lyon 2, IEP de Lyon, UJM) et son pôle "Economie". Elle repose aussi sur la mobilisation d'enseignants-chercheurs de Coactis EA 4161 (Lyon 2, UJM) et de Cercriid UMR 5137 (Lyon 2, UJM).</p> <p>L'objectif de visibilité et de lisibilité de l'offre de formation qui avait présidé à la création de la Mention ETRH en 2016 ayant été atteint, il s'agit pour la présente accréditation d'un renouvellement de la mention avec réorganisation pour intégrer l'alternance en M2.</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Domaine : DEG : Droit, Economie, Gestion</p> <p>Champ : organisations, marchés, normes et institutions</p>

<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>La Mention repose sur un parcours de M2 : le parcours EITERH (Expertise-Intervention sur le Travail, l'Emploi et les Ressources Humaines) qui existe comme diplôme national inscrit au RNCP depuis 1999.</p> <p>Cette formation offre des connaissances et des compétences socio-économiques articulant en particulier Economie, Gestion et Droit, pour professionnaliser les étudiants dans les deux grands domaines connexes des Ressources humaines (fonctions RH des organisations et conseil en RH) et de l'Emploi (intermédiation sur le marché du travail et insertion), en intégrant la problématique transversale du travail et de l'innovation sociale (missions en QVT, RSE, audit social).</p> <p>Nous proposons pour la présente accréditation un renouvellement de ce diplôme avec réorganisation de la formation pour intégrer l'alternance. Pour amorcer le développement à l'alternance de cette filière de formation, qui impliquera des moyens spécifiques en matière d'accompagnement administratif, nous faisons le choix d'une organisation de la formation qui permette d'accueillir au sein d'un même parcours, trois types de publics : les deux publics déjà présents (les étudiants FI « classique » et les étudiants FC) auxquels s'ajoutera un nouveau public (les étudiants FI « alternant »). Cette évolution de la formation répond aux évolutions constatées tant dans le public étudiant (demande d'alternance) que dans les structures professionnelles d'accueil de ceux-ci (offre de contrats d'alternance qui se fait en complément, et non en concurrence, avec les stages longs).</p> <p>La finalité professionnelle de la Mention (insertion à Bac +5), qui correspond au profil majoritaire de notre public, est ainsi renforcée.</p> <p>Nous maintenons cependant une spécificité de la mention qui est de proposer la possibilité d'une option recherche en M2 permettant la poursuite d'étude en doctorat, notamment en contrat CIFRE qui s'est avéré un débouché pertinent dans le champ du diplôme. Ce dispositif optionnel, fondé sur une mutualisation avec les masters recherche de l'UFR SEG, est adapté au flux limité mais régulier d'étudiants souhaitant une labellisation recherche (1 contrat doctoral en cours dans le laboratoire Triangle, 3 thèses CIFRE sur les derniers contrats).</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Campus Berges du Rhône, UFR SEG</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de</p>	<p>En M1, les modalités d'enseignement sont "classiques" avec un stage intégré dans le cursus.</p> <p>En M2, les modalités d'enseignement alterneront des périodes de cours et des périodes de professionnalisation spécifiques aux différents publics : stage à temps partiel puis à temps plein pour les étudiants FI</p>

<i>professionnalisation; à distance, etc.) :</i>	<p>« classique » et les étudiants FC ; contrat d'apprentissage dans leur organisme d'accueil pour les étudiants FI « alternant ».</p> <p>Le rythme choisi pour l'alternance reste encore à définir suite à une enquête auprès des entreprises via le réseau de l'ANDRH (cf item N).</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>En se basant sur l'existant, nous estimons le volume horaire à 1026h/étudiant dont 316h de stage.</p> <p>La part d'enseignements en langue étrangère est de l'ordre de 7%.</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>Nous visons un effectif global de 50 étudiants (28 en Master 1 / 22 en Master 2).</p> <p>Concernant les flux en alternance intégrés dans l'effectif visé de 22 étudiants en M2, nous commencerons l'accréditation avec quelques contrats pour monter en charge en cours de contrat.</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Convention de partenariat spécifique avec l'IEP de Lyon (dans le cadre de l'accord cadre Lyon 2-IEP de Lyon).</p> <p>Issue d'une longue collaboration entre un parcours de 4e année de l'IEP et le M2 EITERH (en termes d'équipe pédagogique et d'accueil d'étudiants de l'IEP en M2), cette convention spécifique positionne la Mention ETRH dans le programme de Masters de l'IEP de Lyon, lequel prend en charge en contrepartie le volume d'enseignement assuré en M2 par l'enseignant-chercheur de l'IEP de Lyon impliqué dans le diplôme.</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>.</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	
<p><b>N</b></p> <p>Les évolutions déjà en cours et à venir vont dans le sens d'une amélioration de la formation pour mieux répondre aux attentes des étudiants comme des employeurs, dans la continuité du travail effectué depuis deux décennies. Elles permettront aussi de renforcer l'adéquation entre les finalités de la formation et les emplois proposés sur le marché du travail pour répondre à la question soulevée par l'évaluation HCERES.</p> <p>Cette évolution s'appuie notamment sur le renforcement récent des partenariats professionnels de la Mention ETRH, qui à la fois favorisent et attestent de la bonne adéquation de la formation avec les débouchés visés, sa visibilité sur ses domaines de compétence et de professionnalisation, et ses bons résultats en matière d'insertion professionnelle de son public.</p>	

Le Master 2 EITERH a en effet été sollicité par l'ANDRH Groupe Rhône-Ain, association professionnelle reconnue, pour établir une convention de partenariat qui a été conclue en décembre 2020. Ce partenariat assoie le diplôme dans le champ des RH et permet aux étudiants de bénéficier d'un réseau riche qui contribue à la formation par le biais d'expertises professionnelles spécifiques ainsi que d'opportunités de stage et, pour la prochaine accréditation, de contrats d'alternance. Ce partenariat complète la coopération que nous avons depuis une dizaine d'années sur le champ de l'emploi avec les Missions Locales de Lyon, qui proposent aux étudiants un module de mise en situation professionnelle sur le métier d'accompagnement à l'insertion des publics gérés par les Missions Locales.

Par ailleurs, un travail est engagé sur l'approche par compétences, avec l'appui du service commun de la formation continue. Il permettra de mieux relier les éléments pédagogiques aux blocs de compétences nécessaires aux activités à exercer dans les emplois visés par le diplôme.

Enfin, les partenariats professionnels et le passage à l'approche par les compétences permettent d'envisager l'ouverture de la formation à l'alternance pour la prochaine accréditation, qui est justifiée par les constats que nous avons pu faire sur la présente accréditation. Cette ouverture à l'alternance que nous souhaitons mettre en œuvre progressivement permettra aussi de renforcer l'insertion des diplômés et d'élargir la surface de la Mention.

○

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<b>A</b> Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Economie Sociale et Solidaire (ESS)
<b>B</b> Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master (M)
<b>C</b> Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement avec restructuration : parcours GOESS (en alternance) mis en œuvre par l'université Lyon 2 seule.  Au cours de la période d'évaluation, la mention ESS de LL2 s'est associée à l'UJM (Université Jean Monnet) pour proposer un projet de co-accréditation d'un M2 en alternance visant la poursuite d'études à l'UJM. Le projet n'a pas abouti en raison du retrait de l'UJM pour des motifs internes. Dans ce contexte, le master a ouvert en septembre 2018 à Lyon 2.
<b>D</b> Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Domaine DEG : Droit, Economie, Gestion  Champ : organisations, marchés, normes et institutions
<b>E</b> Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Pas de co-accréditation

<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>La mention propose 3 parcours à vocation généraliste, qui poursuivent deux objectifs complémentaires. D'une part, la préparation et la qualification d'opérateurs/opératrices capables d'appréhender le contexte général de la création d'entreprise et d'activités et la gestion d'organisation, en particulier dans une problématique d'économie sociale et solidaire. D'autre part, la formation de chef.fes de projets ou d'agents de développement aptes à concevoir, conduire et animer des projets partenariaux de développement local ou de solidarité internationale. Plus précisément, les parcours visent à répondre au besoin de professionnalisation pour de nouveaux métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer et gérer des organisations de l'économie sociale et solidaire ;</li> <li>- Conduire des projets de politiques publiques territorialisées ;</li> <li>- Accompagner et financer des porteurs de projets de création ;</li> <li>- Préparer et conduire des interventions économiques ou humanitaires au plan international.</li> </ul> <p>La formation vise donc à former des professionnels au rapprochement des stratégies économiques et des préoccupations sociales dans les organisations (tous statuts confondus : association, coopérative, mutuelle, fondation, entreprise sociale) et sur les territoires.</p> <p>Elle se décline sur 2 ans et repose à la fois sur des enseignements spécifiques à son domaine de spécialité et, essentiellement en M1, sur des enseignements mutualisés (enseignements fondamentaux et méthodologiques) avec d'autres Mentions de l'UFR SEG (Mentions Economie du Travail et des Ressources Humaines, Management de l'Innovation, Sciences Economiques et Sociales).</p> <p>L'organisation pédagogique entre M1 et M2 répond à l'objectif de progressivité et d'approfondissement de la spécialisation et de la professionnalisation.</p> <p>Le M1 vise à fournir un socle de connaissances et de compétences permettant une solide formation généraliste en économie-gestion pour mettre un public varié à niveau et pour asseoir la spécialisation progressive sur le champ de l'ESS.</p> <p>Ces enseignements sont ensuite développés et approfondis dans 3 parcours de M2 spécifiques afin de répondre à la diversité des demandes de formation (insertion professionnelle progressive, formation en cours d'emploi, alternance formation et insertion professionnelle) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• P1 : Economie Sociale et Solidaire Formation Initiale à Lyon et au Cambodge (programme délocalisé)</li> <li>• P2 : Economie Sociale et Solidaire Formation Continue</li> </ul>
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>P3 : Gestion des organisations de l'ESS (GOESS) Formation en Alternance (restructuration : parcours accrédité uniquement par Lyon 2).</li> </ul> <p>Les différents M2 (FI, FC et GOESS) offrent des dispositifs pédagogiques adaptées (contenus, rythmes d'apprentissage). Ils s'organisent autour d'enseignements fondamentaux, spécifiques et de deux modules transversaux. Ils sont complétés par un module Outils et méthodes, de conférences et séminaires en appui à la réalisation des stages et des mémoires associés.</p>
<b>G</b> Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université Lyon 2, Campus Berges du Rhône UFR de sciences économiques et gestion, 16 quai Claude Bernard 69365 Lyon Cedex 07. Université Royale de Droit et Sciences Economiques Phnom Penh (Cambodge).
<b>H</b> Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :	P1 : Economie Sociale et Solidaire Formation Initiale, période de 6 mois de formation à Lyon suivie d'un stage de 4 à 6 mois P2 : Economie Sociale et Solidaire Formation Continue : salariés en cours d'emploi et CPF. Rythme de formation : 3 jours par mois pendant 18 mois. P3 : Gestion des organisations de l'ESS (GOESS) : formation en apprentissage en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Rythme d'alternance : de septembre à septembre, 3 semaines en entreprise, 2 semaines à l'université (sauf le mercredi).
<b>I</b> Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	1000h/étudiant M1 : 357 h/étud. + 67 h (stage) = 424h M2 P1 (FI) : 336 + 250 (stage) soit total (M1+M2) = 1010h M2 P2 (FC) : 318 + 250 (stage) soit total = 992h M2 (P3) (GOESS) : 404 + 167h (stage) soit total = 995h
<b>J</b> Effectifs attendus :	Les effectifs arrêtés par l'Université pour la détermination des moyens pédagogiques sont de 70 inscrits au sein de la mention. Les objectifs de l'équipe pédagogique sont les suivants : M1 : 35 (+ 30 étudiants dans le cadre de la convention IREIS) M2 ESS FI : 25 (+ 25 étudiants Cambodge) M2 ESS FC : 15

	<p>M2 GOESS : 14</p> <p>Soit, hors convention et hors FC, 74 étudiants.</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>L'Institut d'Etudes Politiques de Lyon. Une convention bilatérale prévoit la poursuite d'études en 5ème année d'IEP de Lyon dans le cadre du Master 2 ESS FI. Cela représente en moyenne 4 étudiant.es par promotion (depuis 2006).</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>L'Université Royale de Droit et de Sciences Economiques (URDSE) de Phnom Penh pour un double diplôme de M2 ESS au Cambodge. Ce Master 2 est centré sur l'entrepreneuriat et est intitulé « Entrepreneurship and project management ». Il est proposé à 30 étudiant.es locaux en double diplôme et en langue anglaise (depuis 2006).</p> <p>Cameroun (en projet) (cf. N5)</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>L'Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale (IREIS, Lyon). Le Master 1 a construit un partenariat original avec l'IREIS qui représente le plus important organisme de formation du secteur social dans la région Rhône-Alpes. Dans le cadre de la mise en œuvre du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), l'IREIS Rhône-Alpes a souhaité s'inscrire dans une dynamique de double diplomation CAFERUIS / Master 1 universitaire. Cette convention témoigne de l'attractivité du Master ESS et de son ouverture sur le monde socio-économique. Par ailleurs, les diplômé.es peuvent poursuivre en M2 en privilégiant le parcours en formation continue.</p>
<p><b>N</b></p> <p>Pistes d'amélioration suite aux recommandations de l'HCERES :</p> <p><b>1/ Interactions entre les différents parcours et publics</b></p> <p>Nous avons mis en place de nouveaux dispositifs en vue de favoriser les interactions entre les étudiant.es des différents parcours : rentrée commune avec la présentation de l'association des étudiant.es de la mention et temps d'échanges et d'interconnaissance, mise en place d'activités tutorées M1 et M2, visites d'organisation de l'ESS, conférences communes, etc. De plus, nous veillons à délivrer un volume minimal d'heures en commun à plusieurs parcours : cela concerne les cours de RSE, d'économie circulaire, d'entrepreneuriat social et le jeu d'entreprise.</p> <p>Des interactions sont également à l'initiative de l'association des anciens étudiant.es (tutorat inter promos, networking, événements, etc.) ainsi qu'au sein des activités de la Chaire ESS.</p> <p><b>2/ Poursuite d'études en doctorat</b></p> <p>Nous envisageons la mise en place d'un module optionnel "préparation à la recherche" mutualisé avec des parcours de master en économie et en gestion. De plus, l'équipe pédagogique a été renforcée par le recrutement d'une professeure en Sciences de Gestion ce qui pourrait à l'avenir favoriser le nombre de doctorants inscrits en Sciences de Gestion.</p>	

La Mention est adossée conjointement à l'UMR 5206 TRIANGLE et à l'EA 4161 COACTIS, deux équipes contractualisées qui soutiennent la mention de Master depuis de nombreuses années et fournissent une part essentielle de l'équipe pédagogique :

- L'UMR TRIANGLE, dont l'axe 3 du pôle des économistes (Economie, Histoire, société), porte sur l'Economie des institutions et économie sociale. Des chercheurs, intervenant dans la mention ESS, mènent des travaux sur la pluralité monétaire, en se focalisant sur les monnaies locales et leur inscription dans l'ESS. D'autres travaux portent sur les dynamiques contemporaines de l'ESS (innovation sociale, modèle économique, modèles de financement innovants, etc.), sur la socio-économie des services ou sur les relations de travail et d'emploi dans les Organisations de l'ESS (OESS). Ces travaux de recherche viennent enrichir les enseignements délivrés dans le cadre de la mention ESS.
- L'EA COACTIS, équipe de sciences de gestion, dont l'axe 3 « Innovations durables : sociales, managériales et entrepreneuriales » est particulièrement tourné vers l'ESS ciblant des thèmes propres au développement pérenne et durable des structures. Les thèmes structurants portent sur : le management bienveillant, les écosystèmes entrepreneuriaux, les modes et processus de fonctionnement dans l'ESS (gouvernance, représentations des acteurs, organisations démocratiques/marginales), la RSE et la transformation digitale.

#### 4/ Intégration de l'Approche Par les Compétences

Dans la perspective de faire bénéficier un plus large public de la validation des acquis de l'expérience (VAE), nous envisageons d'initier le travail de construction d'un référentiel de compétences du parcours en formation continue (approche APC). Une task force sera mise en place, coordonnée par l'ingénieur pédagogique du Pôle ESS récemment recruté. Les perspectives de ce travail sont triples :

- Permettre une articulation entre VAE et FC (Formation continue) ;
- Faciliter la mobilisation du CPF (dans une optique de combinaison des dispositifs) ;
- Décliner l'expertise qui sera développée sur les autres parcours (formation initiale et alternance).

#### 5/ Formations délocalisées, place de l'anglais et adaptation aux contextes locaux

Le rapport souligne que les formations délocalisées, qui représentent près de la moitié des effectifs totaux, auraient dû faire l'objet d'une présentation permettant de comprendre l'adaptation de la formation aux situations locales. Nous confirmons la prise en compte des contextes culturels économiques et sociaux qui permettent de fournir une compréhension approfondie de l'environnement local et régional et de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés. Cela constitue d'ailleurs, pour les étudiant.es français en mobilité, leur principale motivation.

Le contenu de ces formations a été élaboré et adapté dans le cadre de conventions avec les partenaires en rapport avec les maquettes de formation. Les enseignements sont suivis par des étudiant.es français.es mais également par des étudiant.es locaux (dans le cas cambodgien les étudiant.es locaux représentent 85% de l'effectif). Les enseignements sont dispensés en anglais, langue étrangère dominante dans le système d'enseignement supérieur cambodgien et dans le monde du travail.

L'adaptation au contexte local se matérialise également par la participation d'intervenants locaux au programme de formation. Disposant d'une connaissance approfondie de l'écosystème local, ces intervenants apportent un éclairage singulier sur les acteurs et les problématiques de l'ESS propres à chaque pays. Les enseignements réalisés par les EC français relèvent dès lors en majorité de dimensions internationales et françaises.

Par ailleurs, des conférences d'actualité thématiques ou encore des études de terrain (study trip) sont prévues. Elles permettent aux étudiant.es d'échanger avec les acteurs de l'ESS du pays et des territoires. Enfin, l'ancrage au contexte local se réalise à travers la réalisation des stages, du mémoire de recherche et par l'évaluation de « business plan » par un jury professionnel local.

Le travail actuellement mené pour délocaliser le master 2 FI au Cameroun relève de la même démarche. En effet, suite à la fin de la convention avec l'ESFAM (AUF) de Bulgarie du fait de l'origine géographique des

étudiants (majoritairement d'Afrique et d'Haïti), nous travaillons à l'adaptation du master pour le délivrer au Cameroun. La zone Afrique-MENA connaît actuellement un essor important et en même temps, une diversification considérable des formes institutionnelles de l'ESS. L'intégration des préoccupations socio-économiques et environnementales dans les trajectoires de développement conduit à accroître la demande de formations en ESS. Dans ce cadre, le partenariat entamé depuis plusieurs mois, est actuellement dans sa phase d'aboutissement avec l'Université de Yaoundé 2, en vue de la création d'un M2 en double diplôme en ESS. Ce partenariat a déjà donné lieu à la signature d'un Accord-cadre. L'élaboration et la signature d'une convention spécifique en vue de la création d'un Master sont en cours.

Dans une perspective proche, le rapport encourage une réflexion sur le renforcement de l'enseignement de l'anglais et de cours en anglais dans les formations en France. La question de l'enseignement de l'anglais constitue en effet une question récurrente posée à la fois par les étudiants et l'équipe pédagogique dans le cadre du Conseil de Perfectionnement. Nous avons déjà intégré un enseignement en anglais dans la maquette des M1 et une réflexion est en cours pour inclure un cours en anglais dans les différents parcours de M2.

#### **6/ Outils de suivi et de pilotage et le rôle du conseil du perfectionnement**

Dans plusieurs remarques et observations, le rapport encourage à concevoir des outils de suivi et d'analyse plus systématiques des diplômé.e.s pour aider au pilotage de la formation et instaurer une plus grande formalisation des dispositifs pédagogiques de suivi de l'acquisition des compétences. Il note dans cette perspective le faible nombre de répondants dans l'enquête sur l'insertion professionnelle.

Le taux de répondants de l'enquête Insertion Professionnelle réalisée par l'association Essentiel s'élève à 40 % ce qui est effectivement assez faible. Le développement des activités de l'association Essentiel autour de la création d'une communauté des anciens doit justement permettre d'améliorer les taux de retours. Mais le processus de fidélisation des étudiants et des anciens étudiants prend du temps. Les résultats de l'enquête 2020 montre déjà un meilleur taux de réponse. Le recrutement d'un IGE, en charge de cette mission, depuis septembre 2020 devrait également nous permettre de développer des outils de suivi plus performants.

Le rapport incite à « bénéficier pleinement de la mise en place du conseil de perfectionnement pour contribuer à l'amélioration progressive de la formation ». Les conseils de perfectionnement constituent un moment décisif et important dans la vie de la mention dans la mesure où il réunit une fois par an l'ensemble des parties prenantes (environ une trentaine) associées à la mention. Il permet notamment aux partenaires des différents parcours d'échanger sur le contenu commun de la mention. Les échanges et retours des acteurs ont permis des améliorations et des modifications sensibles du contenu et des modalités pédagogiques de nos formations (appels à manifestation dans le cadre des enseignements de gestion projets et de plan d'affaires en FI, modification de certaines MCC en GOESS, renforcement de la méthodologie du mémoire en FC).

#### **○**

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Pour l'instant seules les licences Psychologie et Sciences et techniques (sciences cognitives) sont concernées : indiquez-nous si vous souhaitez rejoindre ce dispositif.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	ENERGIE
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Cette demande de création d'une nouvelle mention « Énergie » dans l'offre de formation de l'Université Lyon 2 s'inscrit dans le cadre d'une co-accréditation d'un Master existant à l'Université Claude Bernard Lyon 1.</p> <p>Ce Master, dans lequel interviennent un certain nombre d'enseignants-chercheurs de notre université, a pour objectif de développer un nouveau parcours sur la thématique des « Systèmes d'Information pour l'Industrie du futur ». Thématique sur laquelle des enseignants-chercheurs du département IUT - QLIO et du laboratoire DISP de l'université Lyon 2 ont une véritable expertise.</p>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	STS : Sciences, Technologies, Santé
Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université Lumière Lyon 2 et Université Claude Bernard Lyon 1
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>Le Master Énergie, existe depuis plus de 6 ans à l'université Lyon 1, il accompagne les entreprises dans la formation de leurs futurs cadres en génie industriel et efficacité énergétique.</p> <p>Dans le parcours existant de formation de M2, la gestion de production est une mineure de notre enseignement (ordonnancement, gestion des stocks, historisation, systèmes d'information.).</p>

	<p>Il est clair aujourd'hui que le système d'information (SI) pour la planification de la production, la gestion de la donnée, la gestion de fin de vie des systèmes supports à la production d'énergie est un vrai support d'aide à la décision. Le SI est un enjeu majeur pour répondre aux nouveaux défis dans le domaine énergétique.</p> <p>Ce constat nous impose aujourd'hui de penser ouvrir un parcours dédié de formation de niveau M2 qui a pour objectif de développer ces compétences en lien avec l'Industrie du futur.</p> <p>Ci-dessous la structuration visée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>M1 en alternance et formation initiale co-accrédité</b></li> <li>• <b>M2, 3 parcours</b> (2 accrédités lors du précédent contrat + un nouveau parcours) :       <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Parcours 1</b> (Alternance, parcours actuel) : Contrôle et supervision des systèmes de production manufacturière et des Systèmes de production et délivrance d'énergie</li> <li><b>Parcours 2</b> (Alternance, nouveau parcours) : Les systèmes d'information pour les systèmes de production et l'industrie du futur</li> <li><b>Parcours 3 International</b> (parcours actuel, orienté recherche) : AMMED Advanced Manufacturing and Monitoring of Energy Delivery</li> </ul> </li> </ul> <p>Ce projet de restructuration sera porté par une co-accréditation avec l'Université Lumière Lyon 2 dont l'équipe pédagogique est aussi une équipe de recherche du laboratoire DISP spécialisée dans la gestion de production et les systèmes d'information.</p> <p>Une mutualisation des enseignements entre les deux parcours en alternance et le parcours international sera mise en place.</p> <p>Nous allons pouvoir développer à la fois de nouvelles compétences dans le parcours 2 mais également ouvrir le parcours international grâce à l'expertise internationale de L'université Lumière Lyon 2.</p> <p>A ce jour l'équipe de Lyon 2 a obtenue en 2019 et 2020 8 projets Erasmus + dans le domaine de l'Industrie 4.0 qui s'ajoute à ceux existants à Lyon 1 afin de supporter les partenariats internationaux pour de potentielles mobilités enseignantes et étudiantes.</p> <p><u>L'apport de Lyon2 :</u></p> <p>Avec son modèle de formation professionnalisant, porté par son IUT, l'université Lyon 2 est précurseur en matière d'alternance. Dans ce cadre, l'université développe un véritable partenariat avec différentes entreprises dans l'industrie de l'énergie comme EDF, ENGIE, total et Solvay.</p> <p>Dans ce contexte, l'équipe de recherche DISP Lyon2 avec sa compétence en système d'information pour les système de production apporte des solutions de niveau organisationnel ou technique à des besoins en gestion des processus ERP, en gestion des données produit et des installations, en gestion des risques THO et procédés liés aux installations industrielles, en gestion de fin de vie des installations nucléaire (problèmes de démantèlement), en gestion des exigences, en gestion de changement (change management), en gestion de la chaîne logistique, en gestion énergétique (normative), en gestion environnementale (ACV, Eco conception, normative...</p> <p>L'université Lyon 2 se distingue également par son expertise dans le domaine SHS, un vecteur essentiel pour répondre aux nouveaux défis de l'industrie du futur et des modèles économiques innovants pour</p>
--	--

	<p>concilier création de valeur et préservation de l'environnement et de la société.</p> <p>Il est évident que le parcours que nous proposons « <i>Les systèmes d'information pour les systèmes de production et l'industrie du futur</i> » répond et répondra de manière pertinente à l'ensemble de ces besoins. Il viendra compléter efficacement l'offre de formation de niveau master dans le domaine de l'énergie.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Université Lumière Lyon 2 (IUT Lumière – Bron)</p> <p>Université Claude Bernard Lyon 1 (Département de Mécanique – La Doua)</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Le Master est en alternance sur les deux années : contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation...</p> <p>Le parcours de M2 master International est en formation initiale.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Le nombre d'heures de formation est de 580h en Master 1 et de 580h en Master 2 (120 ects) par étudiant</p> <p>Dans les deux parcours en alternance de Master 2, 160 heures seront faites en Anglais.</p> <p><b>Le parcours International</b> : 400h (dont 160 heures mutualisées avec le parcours en alternance)</p>
Effectifs attendus :	<p>Master 1 : 50 étudiants (dont 5 à 10 inscrits à Lyon 2)</p> <p>Master 2 - Parcours 1 : 30 étudiants (dont 5 à Lyon 2)</p> <p>Master 2 - Parcours 2 : 20 étudiants (dont 10 à Lyon 2)</p> <p>Ce nouveau parcours sera alimenté par des publics en licences générales en : Informatique, MIASHS, Mathématiques, Mécanique...</p> <p>Master 2 – Parcours international : 15 étudiants (dont 7 à Lyon 2)</p> <p>Ce nouveau parcours sera alimenté par des étudiants internationaux dans le cadre de conventions existantes.</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Erasmus+ ENHANCE (lyon2) strengthening skills and training expertise for TunisiAN and MorroCan transition to industry 4.0 2020 - 2023</li> <li>- Erasmus+ SUNSpace (lyon2): SUstainable developmeNT Smart Agriculture Capacity 2019-21</li> <li>- Erasmus+ SHYFTE (lyon2) Building Skills4.0 THrough UniversitY and Entreprise CollaboraTion 2019 –21</li> <li>- Erasmus+ Asean Factori 4.0 (Lyon1)2020-2023</li> </ul>

Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</li><li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li></ul> <p>Le master Énergie existe depuis 6 ans à l'université Claude Bernard Lyon 1. Ce master en alternance s'est développé durant ces années et connaît un véritable succès auprès des étudiants et des entreprises.</p> <p>La mention proposée se trouve à la frontière entre le domaine de l'énergie et de l'informatique industrielle pour répondre aux enjeux futur de la préservation de la ressource par une production maîtrisée et un recours aux énergies renouvelables. Les cadres formés ont une compétence hybride qui correspond à la demande du monde socio-économique d'avoir des experts en efficacité énergétique et en digitalisation, enjeu majeur de la transformation numérique de nos sociétés.</p> <p>La contribution de l'université Lyon 2 dans ce master est importante car un certain nombre d'enseignants-chercheurs interviennent déjà dans les parcours existants, ils prendront en charge le nouveau parcours proposé dans le cadre de cette nouvelle accréditation, parcours sur le thème des systèmes d'information pour l'industrie du futur. Ils seront également fortement impliqués dans le parcours international de ce master du fait des réseaux internationaux qu'ils ont développé durant ces dix dernières années dans le cadre de nombreux projets européens FP7, H2020 et Erasmus+. L'objectif dans un premier temps sera de développer des partenariats de type Erasmus+ avec des universités partenaires à l'international et de s'appuyer sur nos réseaux, en particulier en Asie, pour attirer des étudiants de qualité. Dans un second temps, l'objectif est de répondre aux appels à projet Erasmus+ Joint Master afin de développer ce parcours et de pérenniser son activité.</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION DU MASTER MENTION ERGONOMIE

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<b>A</b> Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Ergonomie
<b>B</b> Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
<b>C</b> Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique de la mention Ergonomie (création 2016).  La mention prendra toutefois mieux en compte les enjeux liés aux liens travail-anthropocène-transition écologique (qui correspondent à un fort enjeu sociétal et aux orientations de recherche de l'équipe), sans que cela ne corresponde <i>stricto sensu</i> à une restructuration
<b>D</b> Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	DEG : Droit, Economie, Gestion.  Champ D : Organisation, Marché, Normes et Institutions
<b>E</b> Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Pas de co-accréditation.
<b>F</b> Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	La mention n'offre qu'un seul parcours

<b>G</b> Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Les cours se déroulent exclusivement sur le campus Berges du Rhône, en présentiel.
<b>H</b> Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation, à distance, etc.) :	Parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant, ouvert au contrat de professionnalisation
<b>I</b> Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Le nombre d'heures de cours attendu est de 610 heures présentiels / 750 HETD*, hors travail personnel, stage de 2 mois en M1 et stage de 4 à 6 mois en M2.</p> <p>La formation en langue étrangère (anglais) est de 24 heures présentiels.</p> <p>*NB : Le volume de cours attendu pour la mention est en augmentation de 15% env. par rapport à la mention antérieure (pour rappel 520 heures présentiels / 654.50 HETD). <b>Cette augmentation souhaitée est liée à l'évolution du titre d'Ergonome Européen (le volume minimal de cours en ergonomie permettant d'accéder à ce titre ayant été augmenté par les instances de pilotage du titre).</b> Afin de contribuer à l'atteinte du nombre d'heure requis, le nombre d'étudiants acceptés au sein du Master pourra être augmenté (de 25 étudiants actuellement à 30 étudiants par promotion dans la future mention).</p>
<b>J</b> Effectifs attendus :	<p>54 étudiant.es</p> <p>NB : le recrutement du Master est national (étant donné la rareté des mentions Ergonomie). A titre indicatif, 189 candidatures complètes ont été déposées en première session du M1 pour l'année 2020-2021 (159 pour l'année 2019-2020, les années antérieures sont équivalentes).</p>
<b>K</b> Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Le Master d'Ergonomie est labélisé « formation partenaire » de l'Ecole Urbaine de Lyon (depuis Juin 2020). Cette labélisation est cohérente avec la future orientation du Master (voir rubrique C ci-dessus).
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	Projet PRINT, (PROjeto de INternacionalização) de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ), axe « Gestion & Innovation pour la durabilité », Instituto Alberto Luiz Coimbra de Pós-graduação e Pesquisa de Engenharia – COPPE/UFRJ.
<b>M</b> Conventonnement avec une institution privée française :	Néant

**N** On trouvera ici :

Le Master d'Ergonomie a été bien évalué par l'HCERES. La principale remarque était : « **une formation reposant essentiellement sur deux enseignants-chercheurs** », La création d'un poste de maître de conférences en ergonomie à l'IET en 2019, et le recrutement d'une nouvelle enseignante-chercheure résout ce point.

Les autres remarques (qui seront prises en compte), étaient les suivantes :

- **Une maquette rédigée sous un angle disciplinaire et faisant peu apparaître les compétences visées.** Ce point sera corrigé dans la future maquette. Il est également envisagé de donner un sous-titre à la mention.
- **Des données d'insertion ne permettant pas un pilotage de la mention.** □ Le conseil de perfectionnement de la mention s'est saisi de cette question lors de sa dernière réunion (Février 2020). Une enquête coordonnée par les étudiants était prévue, mais n'a pas pu être mise en œuvre dans le contexte sanitaire actuel. Nous espérons vivement pouvoir nous appuyer sur les services supports.
- **La part trop faible de professionnels (intervenants extérieurs) en volume horaire attribué.** Le rapport actuel est de 1/3 d'intervenants professionnels (ce qui est le taux plancher pour les masters « professionnalisant » au sein de LL2). Mais l'équilibre entre enjeux de professionnalisation et adossement recherche est une dimension centrale du master, qui doit être raisonnée dans le contexte des enjeux spécifiques de l'ergonomie.
- **Un usage faible de l'alternance, alors que l'organisation de la formation le permet.** Le faible usage de l'alternance (contrat de professionnalisation) doit être mis en relation avec l'état du développement du métier dans la région (sachant qu'il est extrêmement risqué pour les étudiants de les engager dans une alternance avec un « tuteur entreprise » éloigné de la discipline).

- Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Sans objet

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	<p>Études européennes et internationales</p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>M</p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p><b>CRÉATION</b></p> <p>La création de ce Master trouve son origine dans un besoin interne et un autre externe.</p> <p>L'ULL2 se distingue dans le panorama local et national des universités par son ouverture internationale, tant dans les spécialités et les domaines d'intérêts scientifiques de ses enseignants-chercheurs, que dans les activités pédagogiques développées en licence.</p> <p>Plusieurs collègues travaillent sur des thèmes européens ou des espaces européens spécifiques, notamment autour du bassin méditerranéen et de l'Europe médiane – toutes zones critiques pour l'avenir de l'Europe, qui demandent des compétences spécifiques de la part de tout intervenant dans ces secteurs d'intérêt de l'Europe.</p> <p>La prospection faite de formations similaires en France et dans les régions frontalières (par ex. Genève) nous ont confirmé l'intérêt de proposer une formation de ce genre à Lyon, tout en la dessinant avec une forte caractérisation en SHS qui fasse valoir le regard profond sur le passé, le présent et le futur de l'Europe, destiné à préparer des professionnels conscients des enjeux historiques et culturels de l'Europe.</p>

	<p>Nous proposons un cursus en anglais, avec une belle part faite aussi à d'autres langues européennes – celles de compétences MINERVE avant tout, mais pas seulement – de manière à valoriser des savoirs linguistiques et interculturels des étudiants. Cela nous permet aussi d'envisager des partenariats avec d'autres universités et d'attirer potentiellement des étudiants internationaux plus nombreux.</p> <p>Force est de constater que les inscriptions en parcours MINERVE en licence, ont connu une augmentation de 60% comparée à 2017 (+20% entre 2019 et 2020). Ces étudiants, qui investissent beaucoup de temps dans leur formation interculturelles et sont pour beaucoup bi- voire trilingues, constituent un bassin de recrutement intéressant mais pas spécifique pour ce Master d'Etudes Européennes et internationales.</p> <p>La deuxième raison pour cette création ex-nihilo est le constat sur le terrain d'une demande de masters en langue anglaise, qui permettraient d'attirer des étudiants internationaux plus familiers avec l'anglais qu'avec le français mais sensibles à la richesse du multilinguisme qui trouveraient la possibilité d'intégrer le français en cours de route, sans que cet apprentissage nécessaire porte préjudice à l'avancé de leur formation sur les contenus requis. Ce nouveau Master répond par ailleurs à un besoin d'adapter notre offre pour faire venir des étudiants anglophones afin d'assurer aussi des places pour nos étudiants dans des pays de langue anglaise (plus de 1400 demandes pour les seuls US et UK vs 760 pour le Canada et 630 pour l'Espagne).</p> <p>Le master a l'ambition de préfigurer une véritable université européenne, à partir des mutualisations et des accords de coopérations existants avec d'autres établissements européens et la mobilité des étudiant.es. Il est destiné également à attirer des étudiant.es internationaux.</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Domaine SHS : Sciences Humaines et Sociales (principal)</p> <p>Domaine DEG : Droit, Economie, Gestion (secondaire)</p> <p>Champ : arts, langues, littératures, communication et numérique</p>
<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Non</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>Etant donné qu'il s'agit d'un master en anglais et dans un domaine qui n'existe pas encore dans notre établissement, nous devons créer une partie abondante d'enseignements propres, susceptibles toutefois d'intéresser d'autres masters déjà existants. Nous souhaitons donc finaliser notre proposition de formation à partir du dialogue avec les porteurs des autres masters de l'établissement, tant pour les mutualisations demandées que pour les possibilités de mutualisation offertes. Une partie des enseignements à prévoir pour notre master pouvant être pris aussi en français (env. 20%-30% des cours), nous souhaitons en effet dans ce dialogue, discuter également de la possibilité de mutualiser un certain nombre de cours proposés par les autres masters. Une prospection faite à partir du descriptif des masters actuellement offerts par l'ULL2, nous a</p>

	<p>permis d'identifier des possibilités de mutualisation avec, entre autres, les masters d'anthropologie, histoire, MATILDA, communication des organisations, économie sociale et solidaire gestion des territoires, sciences économiques et sociales en particulier le parcours Théorie et histoire de l'économie dans la société (THESE), droit public, droit des affaires...</p> <p>Ces mutualisations doivent rendre possible et pertinente l'ouverture des deux parcours SHS et DEG, qui articulent différemment les profils professionnels que nous envisageons (la formation de « cadres » agissant tant dans le public que dans le privé dans l'espace européen, sensibles à l'histoire, la culture, le droit, l'économie, les institutions de cet espace et dotés d'un outillage intellectuel et technique adapté aux besoins de l'Europe de demain.</p> <p>Le parcours Droit devrait permettre de donner à des étudiants non spécialisés en droit des connaissances de base sur le droit de l'Union européenne, le droit de la Convention européenne des droits de l'homme et les grands systèmes juridiques dans les Etats européens. Le premier objectif poursuivi serait de donner à ces futurs professionnels des outils pour comprendre et appréhender les questions juridiques européennes, qui sont centrales pour traiter d'affaires européennes, dans les entreprises privées comme dans les organismes publics. Le second objectif est de parfaire la culture européenne des étudiants en leur enseignant les rouages juridiques qui sont le produit de l'histoire européenne et des grands équilibres politiques en Europe.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Université Lyon 2 : Campus Portes des Alpes et Berges du Rhône</p> <p>Mobilités prévues pour les étudiant.es dans des universités partenaires (et une partie des cours éventuellement à prendre à distance)</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Format "blended" 80% présentiel et 20% en ligne (cours assurés par nos partenaires européens). Interventions d'organismes externes comme la ville et la métropole de Lyon, les régions partenaires de MINERVE Baden-Württemberg, Lombardie et Catalogne)</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>1000 heures de formation, dont au moins 500h de cours sur 2 ans (dont 80% min. en présentiel)</p> <p>Les 500 heures restantes de la formation, hors enseignement (CM + TD, en format « blended ») seraient à répartir (les deux années confondues) ainsi:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'un mémoire de fin d'études à soutenir en M2 avec un pré-mémoire à présenter et valoriser en M1 : tot. 200h</li> <li>• Stage professionnalisant : plancher de 150 h ; plafond 300h</li> </ul> <p>Autoformation : des modules accessibles parmi ceux proposés par l'ULL2 ou les universités partenaires pour un max. de 75h sur les 2 ans</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets tutorés des étudiants : max. 150h</li> <li>Engagement citoyen associatif = 25h</li> <li>LV3 : 50h max.</li> </ul>
<b>J</b> Effectifs attendus :	15 étudiants 1ère année 15 étudiants en 2ème année (pour deux parcours) Des mutualisations avec d'autres parcours de master offerts par l'ULL2 sont envisagées Pour 2022-2023, nous envisageons l'ouverture seulement de la 1ère année du master, avec des effectifs de 15 étudiants.
<b>K</b> Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	EN COURS: Goethe Universität Frankfurt, Bergamo et Roma 3, Barcelone ainsi que UK/Serbie (en cours de négociation)
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	
<b>N</b>	<p>Il s'agit de proposer aux étudiant.es un parcours d'études européennes orienté vers les défis de l'Europe de demain, à partir d'une solide formation en sciences humaines et sociales qui prenne en compte aussi bien la connaissance et l'orientation dans le présent et le futur de l'Europe que la connaissance et la maîtrise de ses enjeux historiques, identitaires et culturels.</p> <p>A ces compétences seront ajoutées celles nécessaires à l'utilisation des méga données (statistique, création et usage de bases de données, etc.)</p> <p>Le master est animé par une équipe interdisciplinaire, constituée par des collègues ayant une solide expérience internationale et européenne, qui partagent les valeurs et les ambitions européennes du master, ainsi que la perspective choisie de décliner un parcours plus spécialisé (DEG) à partir d'une solide formation pluridisciplinaire en SHS.</p>

Les débouchés préconisés sont aussi bien dans le domaine de la recherche dans les différents champs de formation envisagés, que dans des métiers dans les secteurs public et privé. De vrais facilitateur.trices entre les cultures et les langues, les diplômé.es seront capables de négocier, coordonner et fédérer une force de travail multi-culturelle et multi-langue dans les grands groupes internationaux ou au sein d'institutions publiques européennes. Ils et elles seront de fins négociateurs.trices dans le commerce international s'appuyant sur de solides compétences en gestion de projet, statistiques (big data) et communication. Des emplois-types sont: chargé.e des relations internationales dans le secteur public ou dans le secteur privé, Chargé.e d'affaires culturelles dans le réseau diplomatique, Assistant-e parlementaire, correspondant.e à l'étranger pour un journal et/ou une chaîne de télévision, ONG, métiers dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire...

Ce Master fera l'objet d'une demande de financement par la Commission Européenne (Master Mundus: 3 partenaires pour un diplôme conjoint ou double diplôme Goethe Universität Frankfurt, Bergamo et Barcelone) et complétera l'offre de formations internationales à LL2 à la sortie du programme MINERVE (Licence internationale). Il élargira l'attractivité de LL2 et répondra aux besoins de nos partenaires et étudiant.es n'ayant pas un niveau suffisant en français et qui pourront faire leur scolarité en anglais (M1) et ensuite en anglais, espagnol, italien et allemand (M2). On travaillera avec des universitaires de premier plan dans les études européennes, et on visera des financements de la part de l'action Jean Monnet (chaire, réseaux, projets, modules).

## DA08 - DOSSIER D'ACCREDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	<p>Etudes sur le genre</p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>M</p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p><b>Renouvellement avec restructuration</b></p> <p>Cette formation s'inscrit dans la continuité de la précédente accréditation, avec cependant une restructuration interne des parcours qui composent la mention.</p> <p>Entre 2016 et 2021, la mention Etudes sur le genre s'organisait en 7 parcours, associant l'Université Lyon 2 et l'Université Lyon 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- EGALES (Etudes de Genre Actions Liées à l'Egalité dans la Société) : parcours pluridisciplinaire et diplôme en partenariat international</li> <li>- EGALITES (Etudes de Genre Analyses Lectures Interdisciplinaires pour Tisser l'Egalité dans la Société) : parcours pluridisciplinaire</li> <li>- EGALITES-FC (Etudes de Genre Analyses Lectures Interdisciplinaires pour Tisser l'Egalité dans la Société en Formation Continue) : parcours pluridisciplinaire dédié à la formation continue (<b>NB : ce parcours correspond à une seule année de master de niveau M2</b>).</li> <li>- SEGO (Sociologie de l'Egalité, du Genre et des Organisations) : parcours disciplinaire (sociologie)</li> <li>- MATILDA-Histoire des femmes et du genre en Europe 19e-21e siècles : parcours disciplinaire (histoire) et diplôme en partenariat international</li> </ul>

	<p>- GLC (Genre, Littératures, Cultures) : parcours disciplinaire (lettres)</p> <p>- EGAL'APS : parcours disciplinaire (STAPS) ouvert à la formation continue.</p> <p>Le parcours EGAL'APS, accueilli à Lyon 1, est comme les autres parcours porté par l'Université Lyon 2 : cette co-accréditation s'est révélée fructueuse et pertinente, tant pour les étudiants que pour les équipes pédagogiques. C'est la raison pour laquelle nous demandons la poursuite de cette co-accréditation.</p> <p>Voici les principales restructurations mises en œuvre pour la présente demande d'accréditation :</p> <p>- fusion de deux parcours (précédemment EGALITES et SEGO) en un seul : EGALITES. Sur la base des discussions des équipes pédagogiques et des conseils de perfectionnement, l'objectif est de proposer une formation plus centrée sur les questions de travail, de politiques publiques et d'organisations. Par ailleurs, cette fusion de deux parcours permet de mieux souligner la spécificité du parcours EGALITES, davantage tourné vers la dimension européenne et internationale.</p> <p>- une ouverture du parcours MATILDA - Histoire des femmes et du genre 19<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle, en direction de l'histoire de l'art.</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>- domaine principal : SHS (Sciences humaines et sociales) pour les parcours EGALITES, EGALITES-FC et MATILDA</p> <p>- domaines secondaires : ALL (Arts, Lettres, Langues) pour le parcours GLC et STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) pour le parcours EGAL'APS (Université Lyon 1)</p> <p>Champ : Temps, espaces et sociétés</p>
<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Co-accréditation de l'Université Lyon 1</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>La mention propose une formation renforcée dans le champ des études sur le genre. La pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique (sociologie, lettres, histoire, STAPS, droit, statistique, informatique) garantit aux étudiants une approche croisée des questions de genre, tout en offrant des ancrages disciplinaires solides. L'objectif est d'asseoir, dans les différents domaines du savoir, une expertise professionnelle sur le genre (inégalités, stéréotypes, historicité et contextualisation des rapports sociaux de sexe, représentations, etc.). La mention permet une poursuite d'études en doctorat ou dans une voie plus directement professionnalisante (chargé d'études, conseils, chargé de formation, médiation culturelle, diagnostic à l'égalité, métiers de l'enseignement etc.).</p> <p>Chaque parcours, sur la base de ce tronc commun en études sur le genre, développe des spécialisations qui leur sont propres :</p> <p>- EGALITES : centré sur les questions d'organisations et de politiques publiques européennes et internationales, ce parcours pluridisciplinaire est un diplôme</p>

	<p>en partenariat international (cf. rubrique L pour la liste des universités du consortium EGALÉS).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- EGALITES : centré sur les questions d'organisations de travail (entreprises, collectivités territoriales, associations, fonction publique) et de politiques publiques, ce parcours pluridisciplinaire aborde les principales dimensions du genre dans les différentes sphères sociales et professionnelles.</li> <li>- EGALITES-FC : ce parcours pluridisciplinaire est spécifiquement dédié à des personnes en reprise d'études, soit pour les outiller dans l'analyse, la formalisation et la transformation des pratiques professionnelles dans leur environnement de travail, soit pour les accompagner dans un projet de reconversion professionnelle. Ce parcours, équivalent à un M2, peut être suivi sur un ou deux ans pour faciliter le maintien de l'activité professionnelle des publics accueillis.</li> <li>- MATILDA-Histoire des femmes et du genre en Europe 19e-21e siècles (arts, sociétés) : ce parcours forme les étudiants à la recherche, en histoire et en histoire de l'art, en explorant le rôle du genre dans la construction des sociétés européennes, à partir de thématiques variées (famille, éducation, travail, migrations, engagements et citoyenneté, mondes de l'art). Ce parcours est aussi un diplôme en partenariat international (cf. rubrique L pour la liste des universités du consortium MATILDA).</li> <li>- GLC (Genre, Littératures, Cultures) : ce parcours disciplinaire offre une formation substantielle en études littéraires (au travers d'un large choix de séminaires de littérature), et une spécialisation renforcée intégrant les apports théoriques des études sur le genre dans l'étude du fait littéraire (du Moyen-Age à la période ultra-contemporaine). Les étudiants sont en outre formés aux dispositifs de médiation culturelle avec des acteurs et institutions du monde socio-culturel.</li> <li>- EGAL'APS : ce parcours associe étroitement études sur le genre et STAPS, en délivrant des enseignements théoriques et pratiques à visée de recherche-action et de professionnalisation. Il prépare les étudiants à des fonctions de cadre dans les structures sportives, qu'elles soient éducatives, fédérales ou territoriales. Des dispositifs spécifiques sont prévus pour les personnes en reprise d'étude.</li> </ul>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Les cours sont dispensés sur les deux campus de l'Université Lyon 2 (Porte des Alpes et Berges du Rhône), ainsi que sur le campus de la Doua (Université Lyon 1).</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Le déploiement de dispositifs d'apprentissages en alternance - déjà existants au sein du parcours EGAL'APS - est amené à être développé au sein des différents parcours, au cours des prochaines années.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la</p>	<p>Le volume des enseignements mutualisés entre tous les parcours de la mention s'élève à environ 300 heures sur les deux années, auxquelles il convient d'ajouter environ 300 heures consacrées aux stages (durée variable</p>

<p><i>part d'enseignement en langues étrangères) :</i></p>	<p>selon les parcours : de 1 à 3 mois), au travail du mémoire de fin d'étude (archives, enquêtes de terrain, etc.) et aux projets partenariaux.</p> <p>Chaque parcours propose ensuite des volumes horaires dévolus aux enseignements spécifiques : entre 300 et 400 heures sur les deux années de formation.</p> <p>Entre 10 et 15 % des enseignements sont dispensés en anglais. Les étudiants inscrit.es dans les parcours dpi bénéficient d'un semestre de mobilité dans une des universités des consortiums (langues d'enseignement : anglais, espagnol, allemand, italien).</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>Sur la base des effectifs accueillis ces dernières années et des évolutions attendues (au vu de l'augmentation du nombre de dossiers de candidature reçus ces deux dernières années), l'équipe pédagogique prévoit de fixer les effectifs attendus suivants :</p> <p>Lyon 2 FI : 150</p> <p>Lyon 2 FC : 15</p> <p>Lyon 1 : 40</p> <p>205 étudiants pour l'ensemble des parcours</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Non</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Dans le cadre des diplômes en partenariat international des parcours EGALES et MATILDA, l'Université Lyon 2 est partie prenante des consortiums suivants :</p> <p>- consortium EGALES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Universitat Autònoma de Barcelona (Espagne)</li> <li>● Université Libre de Bruxelles (Belgique)</li> <li>● Universitatea din Bucuresti (Roumanie)</li> <li>● Università degli studi di Padova (Italie)</li> <li>● Åbo Akademi (Finlande)</li> <li>● Université Toulouse - Jean Jaurès (France)</li> <li>● Université de Genève</li> <li>● Université de Lausanne</li> <li>● Université du Québec à Montréal (Canada)</li> </ul> <p>- consortium MATILDA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Central European University (Vienne)</li> <li>● Universität Wien (Autriche)</li> <li>● Universitet Kliment Ohridski (Sofia, Bulgarie)</li> <li>● Ruhr-Universität, Bochum (Allemagne)</li> <li>● Università degli studi di Padova (Italie)</li> </ul>
<p><b>M</b></p>	<p>Non</p>

Conventionnement avec une institution privée française :	
<p><b>N</b></p> <p>L'actuelle offre de formation a été régulièrement revue, suite aux discussions et recommandations formulées lors des différents Conseils de perfectionnement (au niveau de la mention, ainsi qu'au niveau des parcours), et dans les réunions de travail organisées avec les différents partenaires du diplôme. Ce dispositif, qui a bien fonctionné, sera renforcé lors de la prochaine accréditation, en formalisant davantage le rôle des partenaires issus du monde socio-professionnel.</p> <p>Par ailleurs, le présent projet porté par l'équipe pédagogique de la mention Etudes sur le genre est élaboré en prenant en compte les différentes recommandations et en consolidant les points positifs identifiés par l'HCERES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- est prévue l'intégration dans les prochaines maquettes de formation de stages professionnels obligatoires pour les parcours MATILDA et GLC. Afin de poursuivre le travail sur l'accompagnement à la professionnalisation, les partenariats avec les acteurs socio-économiques (librairies, festivals, institutions culturelles) seront développés pour les parcours GLC et MATILDA.</li> <li>- pour le parcours GLC, et conformément aux recommandations de l'HCERES, les intitulés de cours seront précisés pour souligner la spécialisation en études littéraires sur le genre.</li> <li>- une meilleure formation à l'usage des outils numériques sera par ailleurs intégrée en s'appuyant sur les textes encadrant le dispositif "Approches par compétences" : cette mise en œuvre sera d'ailleurs facilitée par l'existence au sein de l'équipe pédagogique de compétences attestées dans ce domaine.</li> <li>- l'équipe pédagogique souhaite, dans le cadre de la présente demande d'accréditation et dans l'attente de moyens alloués <i>ad hoc</i>, mettre l'accent sur l'accompagnement à la professionnalisation pendant les deux années de formation de nos étudiants, et sur le suivi du devenir professionnel des diplômé.es de la mention Etudes sur le genre (création d'un réseau d'alumni, rencontres/forums avec d'anciens étudiants désormais en poste dans le monde professionnel).</li> <li>- enfin, la mention Etudes sur le genre bénéficiera de la dynamique impulsée, au niveau de l'Université Lyon 2, par la création du pôle de spécialité Genre : échanges renforcés avec des collègues d'autres disciplines académiques, articulation consolidée avec les équipes de recherche développant des programmes scientifiques en lien avec les études sur le genre, etc.</li> </ul>	
<p><b>O</b></p> <p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Sans objet</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : université Lumière Lyon 2

La formation	
Intitulé ( <i>préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature</i> ) :	Français Langue Etrangère
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	renouvellement
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Arts, Lettres et Langues  Champ : Arts, langues, littératures, cultures, communication et numérique
Établissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)</i> ) :	Un seul parcours : didactique du français langue étrangère et seconde

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Bron, Campus Porte des Alpes, CIEF, Berges du Rhône
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	modalités d'enseignement en présentiel (avec quelques cours en ligne)
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	120 crédits ECTS (30 par semestre) – 620h/étudiant: En plus des enseignements, nous prévoyons pour la formation des étudiants l'organisation d'une journée professionnelle, 2 stages répartis sur les 2 années, un accompagnement des stages, des ateliers d'ouverture sur le monde professionnel et des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle en partenariat avec le SCUIO.
Effectifs attendus :	22 étudiants en M1 et 22 étudiants en M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	double diplôme avec l'Université Ottawa
Conventionnement avec une institution privée française :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Suite aux recommandations de l'HCERES, nous avons mis en place d'un portfolio numérique et nous avons mis en place une évaluation anonyme des enseignements, au moment du Conseil de perfectionnement qui a lieu chaque année.</i></li> <li>● <i>Nous avons repensé une meilleure répartition des cours "pratiques" sur les deux années, notamment en plaçant le stage court de 25h en M1 permettant aux étudiants d'avoir un accès aux terrains professionnels dès le début du M1 et d'avoir la possibilité de faire des liens avec la formation et les enseignements Nous avons fait également quelques déplacements des enseignements entre M1 et M2 plus axé sur la pratique pédagogique (simulations, conception, expérimentation).</i></li> </ul>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

**Département d'évaluation  
des formations**

**DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION  
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE,  
LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER**

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020  
VAGUE A**

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière Lyon2

<b>La formation</b>	
Intitulé <i>(préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</i>	Géomatique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Master existant qui sera renouvelé avec une restructuration possible
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	SHS : Sciences Humaines et Sociales Champ : Temps, espaces et sociétés
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	Co-accréditation : UJM, Lyon 2
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</i>	Le Master était organisé autour d'un seul parcours formel Géographies Numériques mais avec des options possibles. Un objectif serait de diversifier ces parcours à l'intérieur du master et/ou en mutualisant des enseignements avec d'autres masters, ce qui a déjà été expérimenté dans l'accréditation précédente (Master Gestion de l'environnement PGAE) en M1, Master MUSE, Master GAMAGORA et Master VEU en M2. Nous envisageons des nouvelles mutualisations de cours avec le master de géographie de l'ENS, de Lyon 3 et le master MIASHS de Lyon2.

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Les enseignements avaient lieu dans la période précédente sur 3 campus : Tréfilerie à Saint-Etienne, Bron et Gerland à Lyon. Pour éviter aux étudiants de se déplacer tout le long de la semaine, la localisation a été pensée par année. Le M1 a lieu à Saint-Etienne et le M2 à Lyon. Cette organisation a démontré son efficacité et a été adoptée par les étudiants. Nous souhaitons la maintenir.
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :	Nous resterons dans des modalités d'enseignement classique.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Le volume horaire 400 h en M1 et 400 h en M2 (avec un peu moins de 10% en anglais)
Effectifs attendus :	20 étudiants maximum en M1 25 étudiants maximum en M2 L'effectif des étudiants inscrits à Lyon 2 sera de 20 étudiants FI
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	- Mutualisation d'enseignements : ENS, Lyon3
Accords internationaux particuliers :	-
Conventionnement avec une institution privée française :	-
<p>Le Master a fait l'objet d'une évaluation très positive de l'HCERES. Deux points faibles ont été pointés. Le premier est le fonctionnement sur deux villes. Plus qu'un point faible, cela nous semble être une contrainte liée aux multiples points forts relevés en parallèles. La solidité et le dynamisme de la formation s'explique largement par le regroupement et la mutualisation de ressources en compétences, expériences, locaux et outils.</p> <p>Le deuxième point faible est réel et fera l'objet d'une priorité de ce contrat : accroître la dimension internationale de la formation, en s'appuyant justement sur la diversité des ressources et des réseaux des équipes et des établissements impliqués.</p>	
Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<b>A</b> Intitulé :	Gestion des territoires et développement local (G.T.D.L.)
<b>B</b> Niveau :	M
<b>C</b> Origine de la formation :	Renouvellement avec restructuration : maintien du co-portage avec Lyon 3 mais réduction du nombre de parcours à Lyon 3 (passage de 5 à 2)
<b>D</b> Champ de formations :	SHS : Sciences Humaines et Sociales Champ : Temps, espaces et sociétés
<b>E</b> Établissements :	Université Jean Moulin Lyon 3
<b>F</b> Parcours :	3 parcours prévus dont 1 à confirmer : - Développement rural : DR (portage Lyon 2) – renouvellement - Ingénierie des collectivités territoriales et stratégie foncière : INGETER (portage Lyon 3) – renouvellement A confirmer :

	- Aménagement et développement durable des territoires : ADDT (portage Lyon 3) - renouvellement
<b>G</b> Lieux de la formation :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Université Lyon 2 Campus Porte des Alpes, Bron</li> <li>- Université Lyon 2 Campus des quais</li> <li>- Université Lyon 3 Campus des quais</li> <li>- Sur le terrain dans le cadre des diverses écoles de terrain</li> <li>- En entreprise pour les parcours en alternance en M2 (Parcours de Lyon 3)</li> </ul>
<b>H</b> Modalités d'enseignement :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement rural (DR) : FI et FC</li> <li>- Ingénierie des collectivités territoriales et stratégie foncière (INGETER) : FI, FC et alternance</li> <li>- Aménagement et développement durable des territoires (ADDT) : FI, FC et alternance en M2</li> </ul>
<b>I</b> Volume horaire de la formation :	<p>1000h/étudiant/parcours, correspondant à 120 ECTS</p> <p>Enseignement en langues étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DR : 24 h (anglais)</li> <li>- INGETER : 30 h (anglais)</li> <li>- ADDT : 30 h (anglais)</li> </ul>
<b>J</b> Effectifs attendus :	45 étudiant.es
<b>K</b> Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Sans objet
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	Sans objet

<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Sans objet</p>
<p><b>N</b></p> <p>Éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> :</p> <p>Les évolutions proposées s'inscrivent dans les recommandations HCERES. Les points forts seront maintenus ou développés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation professionnalisante par l'alternance maintenue et certainement développée avec des propositions (étude de faisabilité pour le M1 INGETER en alternance) ;</li> <li>- L'ouverture internationale du parcours DR sera maintenue.</li> </ul> <p>Les rapporteurs HCERES ciblaient en négatif les effectifs relativement faibles en M1 dans deux parcours. Ces deux parcours vont être reconfigurés en interne de Lyon 3 et dans une autre mention afin de retrouver des effectifs plus importants.</p> <p>Il est donc proposé que la Mention GTDL soit maintenue avec un redimensionnement de l'offre de parcours de Lyon 3, certains anciens parcours s'orientant vers une mention de géographie plus appropriée aux débouchés recherche. Le déséquilibre entre les 2 établissements universitaires porteurs de la mention (Lyon 2 et Lyon 3) s'en trouvera ainsi atténué. La mention passera de 6 à 3 parcours et d'un effectif théorique de 200 étudiants à 120 environ.</p> <p>La diminution du nombre de parcours va s'accompagner d'une plus grande mutualisation entre les parcours (comme recommandé par expertise), sans compromettre leur logique de spécialisation.</p>	
<p><b>O</b></p> <p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Sans objet</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Gestion de l'environnement
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement avec restructuration (fusion des deux anciens parcours dénommés « Géosystème » et « Gestion intégrée des Ressources naturelles et des dynamiques environnementales et paysagères.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	<p>Domaine principal : Sciences humaines et sociales (SHS3_1 Géographie)</p> <p>Domaine secondaire : Sciences Technologies Santé (STS)</p> <p>Champ : Temps, espaces et sociétés</p>
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	<p>Université Lumière Lyon 2</p> <p>Université Jean Moulin Lyon 3</p>

	<p>École normale supérieure de Lyon</p> <p>Université Jean Monnet, Saint-Etienne</p> <p>École des Mines de Saint-Etienne</p>
<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>Deux parcours :</p> <p><b>Un à Lyon (Lyon 2, Lyon3, ENS de Lyon)</b> / ce parcours sera issu de la fusion des actuels parcours GRAINE et Géosystèmes environnementaux. Il sera orienté vers le décryptage des socio-écosystèmes, la connaissance et la caractérisation des processus de tous ordres (notamment biophysiques et socioculturels) qui orientent les trajectoires environnementales, en intégrant la dimension diachronique des dynamiques environnementales. L'objectif principal est de former de futurs chercheurs comme de futurs praticiens par une imprégnation dans les questionnements et les pratiques de la recherche fondamentale et appliquée. Les objets d'application seront i) les enjeux de gestion des sols et des dynamiques de la surface, ii) les enjeux de conservation ou de gestion des paysages (compris à la fois comme des écosystèmes ou des objets de notre perception).</p> <p><b>Un à Saint-Etienne</b> : Prévention et Gestion des Altérations Environnementales (UJM et EMSE).</p> <p>NB : dans le cas du parcours lyonnais, la participation au <b>Parcours international « Integrated Watershed Sciences H2O'Lyon » (IWS – H2O'Lyon)</b> est en cours de réflexion. Il s'agit d'une création en lien avec l'EUR H2O'Lyon, permettant à des étudiants (inscrits dans une des mentions de master partenaires de cette EUR), d'effectuer un parcours interdisciplinaire ( M1 : modules d'enseignements à suivre en plus de leur formation d'inscription, semestre de mobilité internationale ; M2 : formation à la recherche dans la spécialité, mais en articulation avec des travaux interdisciplinaires).</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Lyon et Saint-Étienne</p> <p>(Université Lyon 2, Université Lyon 3, ENS Lyon, UJM, EMSE)</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Formation initiale.</p> <p>Modalités classiques pour le début de la prochaine accréditation. La mutation vers une formation en apprentissage sera étudiée au niveau de chaque parcours et année, après avoir évalué le fonctionnement des premières années de cette formule renouvelée.</p> <p>Les cours seront assurés sur les sites habituels, avec un possible recours à l'enseignement co-modal dans des cas particuliers (taille de certaines salles pour les éventuels cours commun entre les deux parcours, cours simultanés à délivrer dans les deux sites universitaires).</p>

<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>1000 heures et + (en comptant les deux semestres de cours et les deux semestres de stage) correspondant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Environ 750 heures d'enseignement (cours, écoles de terrain, projets tuteurés) ;</li> <li>- Environ 500 heures d'insertion professionnelle (stage dans un laboratoire ou un organisme)</li> </ul> <p>La mutualisation avec les autres établissements se fera sur la base suivante (en fonction du nombre d'enseignants-chercheurs engagés, comme actuellement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ENS : ± 100 h</li> <li>- Lyon 2 : ± 350 heures</li> <li>- Lyon 3 : ± 300 heures</li> </ul> <p>Il est prévu de donner environ 5 % de l'enseignement en Anglais pendant les séances de cours. À cela s'ajoutera un cours de langue anglaise obligatoire pendant les semestres de cours + la pratique d'une bibliographie de travail internationale, majoritairement en langue anglaise.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>32 étudiant.es (site lyonnais)</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Pour le parcours « lyonnais », un partenariat est en cours d'étude avec l'Université Lyon 1 (EC et chargés de recherches), de façon à améliorer l'offre de formation en écologie.</p> <p>Pour le parcours PGAE : ENSASE (à confirmer)</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Néant</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>NON</p>

Pour le parcours lyonnais, la prochaine offre de formation se traduira par une restructuration importante puisqu'elle aboutira à la fusion des deux parcours actuellement proposés : *Géosystèmes environnementaux* (Lyon 3) et *GRAINE* (ENS et Lyon 2). L'objectif est d'intégrer le potentiel de formation des départements de géographie du site et d'engager une ouverture en direction de collègues écologues. Les gains espérés sont multiples : faire bénéficier la formation de la complémentarité des approches, réaliser des économies d'échelles par rapport à la gestion des deux parcours actuels, dégager des volumes horaires pour diversifier l'offre de formation et programmer quelques cours de remise à niveau essentiels, assurer un meilleur suivi des stages et des projets pédagogiques en concentrant l'effort d'encadrement.

Ceci permettra également de mettre plus aisément en œuvre les recommandations qui ont été faites à l'issue de la campagne d'évaluation HCERES, en matière de langues étrangères, de participation d'intervenants extra-académiques, de pilotage de la formation

En matière de langues étrangères, la mutualisation des moyens permettra de proposer un véritable enseignement de l'anglais, inscrit dans la maquette. La constitution d'une équipe pédagogique étoffée donnera la possibilité de délivrer certains cours en anglais avec des volumes horaires significatifs. D'autres modalités seront mises en place de façon complémentaire : l'auto-apprentissage, la pratique plus fréquente des travaux rendus en langue anglaise, l'organisation de mini-séminaires en anglais (sur le mode des *workshops*). Ces derniers seront aussi un moyen de favoriser l'ouverture des étudiants vers le monde de la recherche qui pâtit d'une très faible attractivité auprès des cohortes des années récentes. On étudie également la possibilité d'intéresser à cette formation des collègues des départements d'anglais (« civilisationnistes ») dont les objets d'étude ont une connotation environnementale. Enfin, on mettra à profit l'intégration de cette formation à l'EUR H<sub>2</sub>O'Lyons, qui structure actuellement une offre de cours transversaux, proposés par les formations parties prenantes de ce programme.

Les intervenants extra-académiques seront également davantage sollicités, en mettant à profit les volumes d'heures qui pourront être dégagés par la réunion des moyens des trois établissements. D'autre part, il sera plus aisé de solliciter des personnes car les premières années de fonctionnement de cette formation ont permis de constituer un premier réseau. Les stages d'étudiants ont été en effet l'occasion de faire connaître la formation et elles ont ouvert des opportunités nouvelles (suggestions ou même propositions d'interventions). L'expérience des dernières années montre que les métiers auxquels cette formation prétend préparer sont des débouchés réalistes ; des stagiaires ont en effet été recrutés dans les structures où s'était déroulé leur stage, ou dans des structures équivalentes. La liste de ces métiers est annexée ci-après (à compléter).

Cette restructuration favorisera aussi le pilotage de la formation puisque, en simplifiant son architecture, elle ne peut que faciliter les échanges et la gestion pédagogiques. Elle permettra aussi de tirer pleinement parti du très étroit adossement de ce diplôme à des structures de recherche fonctionnant déjà en réseau : deux laboratoires (UMR 5600 Environnement, Ville, Société et UMR 5133 Archéorient), la MSH de Lyon, ainsi que quatre dispositifs du Programme Investissement Avenir (PIA), à savoir le LabEx Dispositif de Recherche Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieus (DRIHM), l'École universitaire de recherche (EUR) des sciences de l'eau et des hydrosystèmes (H<sub>2</sub>O'Lyons), le LabEx Intelligences des Mondes Urbains (IMU) et l'Institut Convergence Ecole Urbaine de Lyon (EUL). Une collaboration est également envisagée avec LYON 1 (Xavier Le Roux).

Cette formation vise les secteurs d'activité suivants :

- Les établissements publics et les administrations en France ou à l'étranger (Parcs, Inventaire Forestier National, Conservatoires des espaces naturels, Directions Départementales, Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement, Communauté Européenne...)
- Les collectivités territoriales (services de l'environnement, du paysage)

- Les syndicats (Grands sites de France, patrimoine UNESCO...)
- Les ONG et associations nationales et internationales travaillant dans le domaine de l'environnement
- Les institutions ou organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Les bureaux d'étude ou les cabinets d'expertise, les sociétés indépendantes (évaluation environnementale et paysagère, études d'impact / aléas, restauration ou requalification écologique / paysagère, projets d'aménagement)
- Les entreprises ou les sociétés d'extraction de matières premières (bois / roches / mines...)
- Les métiers de l'animation environnementale / éco-sensibilisation / journalisme scientifique

Les métiers et profils de postes accessibles sont variés :

- Chargés de mission ou de projets (syndicats, entreprises)
- Experts ou consultants dans le domaine de l'environnement (bureaux d'études, ONG)
- Chercheurs ou enseignants-chercheurs (Institut de Recherche pour le Développement - IRD, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - CIRAD, Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, Universités...)
- Directeurs de services de l'environnement (collectivités, entreprises)
- Journaliste scientifique ou essayiste

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lyon 2

La formation	
Intitulé ( <i>préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature</i> ) :	Histoire de l'Art
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	<p>Il s'agit, dans le cadre du département Histoire de l'Art et Archéologie, d'un renouvellement avec structuration. L'actuelle mention Histoire de l'Art regroupe 3 parcours : <i>Arts et cultures visuels</i>, <i>Arts et Mondialisation</i> et <i>Patrimoine architectural-Étude et valorisation</i>.</p> <p>Le projet actuel propose deux parcours hérités des 3 précédents, composés chacun d'une première année et d'une deuxième année, mais sans augmentation de volume horaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* <i>Arts-Culture visuelle et matérielle-Mondialisation</i> (désormais ACVMM),</li> <li>* <i>Patrimoine-Architecture-Mondialisation</i> (désormais PAM).</li> </ul>
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	SHS Champ : Arts, langues, littératures, cultures, communication et numérique
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	
Parcours ( <i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation</i> ) :	ACVMM - Centré sur la connaissance des enjeux de la recherche actuelle en Histoire de l'Art et sur ses renouvellements épistémologiques, le parcours propose une professionnalisation qui correspond aux attentes des

	<p>structures culturelles en termes d'emploi. Des enseignements de préparation aux concours de la fonction publique et territoriale sont dispensés. Centré sur les périodes moderne et contemporaine, il offre une cohérence chronologique et thématique définie en étroite relation avec le laboratoire LARHRA UMR 5190. Les partenariats avec les institutions culturelles et muséales régionales renforcent la connaissance du milieu professionnel et garantissent l'accueil des étudiants en stage. Des mutualisations avec LESLA, la mention Matilda Études sur le Genre et le double diplôme en partenariat avec la mention Humanités numériques diversifient l'offre de formation pour correspondre aux attentes multiples des étudiants.</p> <p>PAM – Le parcours PAM est centré sur les problématiques d'étude et de valorisation du patrimoine architectural (Antiquité-XXIe siècle), considéré en soi et dans son contexte.</p> <p>Il est organisé en blocs de compétence articulant des enseignements disciplinaires et méthodologiques (histoire de l'art), des enseignements ouverts sur l'actualité et l'innovation (enjeux éthiques, gestion durable, transferts culturels, droit international ...) et des formations professionnalisantes (productions documentaire, manifestations diverses, communication ...).</p> <p>L'ouverture sur la mondialisation est dans la logique du parcours : travaux des enseignants à l'étranger (laboratoires ArAr et LARHRA), recrutement international des étudiants, renouvellement international des théories et des pratiques.</p> <p>Les interventions de professionnels (administration, bureaux d'architecte, entreprises de restauration, institutions de recherche ou de promotion ...), en salle ou sur site, offrent un contact direct avec le monde du patrimoine, complété par les stages, le volontariat international, les universités d'été, les échanges ...</p> <p>Un enseignement de langue vient compléter des compétences déjà solides (étudiants étrangers).</p>
Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) :	<p>ACVMM - Université Lyon 2, Berges du Rhône</p> <p>PAM – Université Lyon 2, Berges du Rhône + Universités d'été en France et à l'étranger</p>
Modalités d'enseignement ( <i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i> ) :	<p>ACVMM - Cadre général, formation initiale</p> <p>PAM – Cadre général, formation initiale, ouverture à la Formation Continue</p>
Volume horaire de la formation ( <i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i> ) :	<p>ACVMM – 550h étudiant, dont 63h de langues (hors mémoire et stage)</p> <p>PAM – 534h étudiant, dont 42 h de langues (hors mémoire et stage)</p>

Effectifs attendus :	<p><b>L'effectif global pour l'ensemble des parcours et les deux années de Master sera de 120 étudiants. Une augmentation pourrait être envisagée si l'université en accordait les moyens</b></p> <p>ACVMM – 100 (M1 : 50 + M2 : 50)</p> <p>PAM – 60 (M1 : 30 + M2 : 30)</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	<p>PAM – Institutions pressenties : Conseil de l'Europe, UNESCO, Ecole de Patrimoine Africain, Patrimoine sans frontière, Ecole d'Architecture de Tunis.</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>PAM – Centre de Ressources de Botanique Appliquée CRBA, Centre d'Etude des Patrimoines du Brionnais-Charolais, Carrefour des cultures africaines.</p>
<p>Commentaires supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période :</p> <p>Parcours ACVMM. Le nouveau dispositif envisagé permet de renforcer les visées recherche et professionnalisation de la précédente maquette. Les partenariats avec les institutions culturelles et muséales sont renouvelés et étendus. Les liens avec les laboratoires de recherche sont plus étroits par les thématiques qui fondent les parcours. Un enseignement de préparation méthodologique aux concours de la fonction publique et territoriale est mis en place et une meilleure connaissance des structures et des enjeux professionnels sera proposée.</p> <p>Des enseignements mutualisés permettent d'enrichir la formation et de la diversifier en offrant plus de choix aux étudiants en fonction de leur projet de recherche et de professionnalisation : avec LESLA (master Cinéma et audiovisuel) et T&amp;T (master Matilda. Études sur le Genre).</p> <p>Les blocs de compétences ont été mis en place.</p> <p>Est lisible dans les maquettes le développement des échanges internationaux (Erasmus + et Monde) sur un semestre ou une année auquel s'ajoute un projet d'accord avec l'UQAM. L'organisation du Congrès International d'Histoire de l'Art à Lyon en 2024 (quadriennal) favorisera le développement international et aura des retombées sur la formation des étudiants.</p> <p>Parcours PAM. Pour éviter la dispersion anti-pédagogique d'un enseignement trop lâchement ouvert, le parcours PAM est résolument centré sur quatre domaines du patrimoine architectural accumulé depuis l'Antiquité : le patrimoine monumental, le patrimoine archéologique, l'édifice et la ville, le patrimoine et le territoire.</p> <p>Héritage des deux précédents parcours, les approches historiographique et épistémologique visent à guider les étudiants dans la compréhension des évolutions complexes d'un domaine en pleine mutation.</p> <p>Problématique héritée elle aussi et point fort de la formation, la mondialisation constitue aujourd'hui le contexte multiculturel, parfois conflictuel, où se renouvelle radicalement la perception d'un patrimoine accédant au statut international. La formation initie les étudiants aux réflexions d'ordre éthique, philosophique ou juridique qui en émergent. Et pour assurer l'approfondissement souhaitable de la problématique, la mondialisation est raisonnablement traitée dans le cadre de l'Afrique, principalement. L'international est un champ d'avenir pour nos étudiants.</p> <p>Les étudiants acquièrent dans la formation les outils conceptuels du discours sur le patrimoine, qu'ils mettront en pratique dans différents types de stages. Architectes, archéologues, historiens de l'art, la plupart maîtrise l'informatique et la met au service de leurs réalisations et de l'entraide étudiante.</p>	



## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<b>A</b>	<p>Histoire moderne et contemporaine (demande de création « hors nomenclature », à la place de la mention actuelle « histoire », qui ne reflète pas assez précisément le contenu de la formation.</p> <p>En cas de refus de création d'une nouvelle nomenclature, on conservera la mention Histoire.</p>
<b>B</b>	Master
<b>C</b>	<p>Cette mention s'inscrit dans le cadre d'un renouvellement de la mention existante et des trois principaux parcours, à l'exception de la demande d'un nouvel intitulé et d'une évolution des établissements co-accrédités, avec la fin du rattachement du parcours « métiers de l'historien » de l'UJIM et l'ouverture à la co-accréditation d'un parcours de l'USMB.</p>
<b>D</b> Sciences humaines et sociales	<p>Sciences humaines et sociales</p> <p>Champ : Temps, espaces et sociétés</p>
<b>E</b>	Université Lumière Lyon 2, Université Lyon 3 Jean Moulin, ENS LSH, Université de Savoie Mont Blanc:
<b>F</b>	La mention est composée de 4 parcours déjà existants, 2 parcours d'histoire contemporaine, un parcours d'histoire moderne et un parcours thématique rassemblant les 2 périodes (USMB)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De la Renaissance aux révolutions (DRR) – Renouveau à l'identique</li> <li>- Construction des sociétés contemporaines (CSC) – Renouveau à l'identique</li> <li>- De la Renaissance aux révolutions (DRR) – Renouveau à l'identique</li> <li>- Construction des sociétés contemporaines (CSC) – Renouveau à l'identique</li> <li>- Histoire, Mémoires médias (remplace le parcours RUCP), changement d'intitulé, afin d'accroître la visibilité du parcours, mais contenu similaire.</li> <li>- Pratiques, héritages et représentation des espaces transfrontaliers (PHRET): parcours d'histoire moderne et contemporaine, localisé à l'USMB. Restructuration</li> </ul>
<b>G</b>	Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) : Lyon 2 (PDA/BDR), Lyon 3, ENS, USMB)
<b>H</b>	Enseignement <i>en présentiel</i>
<b>I</b>	<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p> <p>M1 : 300 (20%) langues étrangères</p> <p>M2 : 250 (15%) langues étrangères</p> <p>L'ensemble des cours sont mutualisés (à part les langues et quelques cours de l'ENS) pour les trois parcours lyonnais.</p>
<b>J</b>	<p>Effectifs attendus :</p> <p>M1 – 100 étudiants (<b>dont lyon 2 : 40</b>)</p> <p>M2 – 85 étudiants (<b>dont lyon 2 : 35</b>)</p>
<b>K</b>	
<b>L</b>	<p>Chaque établissement gère ses propres programmes Erasmus</p> <p>A Lyon 2, il existe deux parcours internationaux ouverts aux étudiants du master</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Master Franco-italien (université de Turin)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Master Franco-allemand (Université de Fribourg)</li> <li>- Programme Minerve</li> </ul>
<b>M</b>	
<b>N</b>	<p>1 - La présente demande s'inscrit donc sous le signe de la continuité de la co-accréditation mise en place en 2016 entre les trois établissements, Lyon2, Lyon 3 et l'ENS. Il convient de rappeler qu'il s'agit d'une co-accréditation « réelle », et non pas de parcours par établissement : les maquettes sont communes, les cours sont communs (à l'exception des langues) et les étudiants circulent d'un établissement à un autre, ce qui n'est pas sans créer quelques problèmes logistiques et d'organisation, qu'il va être possible de résoudre grâce à l'expérience acquise, notamment en misant sur les outils numériques.</p> <p>Concernant ces trois parcours, et dans la lignée des recommandations de l'HCERES, la nouvelle offre va évoluer dans deux directions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la dimension internationale, en valorisant davantage les coopérations internationales existantes et en renforçant l'offre linguistique</li> <li>- Mieux afficher la dimension « public history » de l'ancien parcours RUCP, d'où un changement d'intitulé H2M (histoire, mémoires, médias)</li> <li>- Renforcer la visibilité de la professionnalisation (enseignement, recherche, médiation culturelle) par la création d'UE spécifiques en M1 et en M2</li> </ul> <p>2 - Le périmètre de l'accréditation évolue en revanche, avec le choix de ne pas reconduire le partenariat avec l'UJIM, dont le rapprochement avec été imposé lors de la dernière campagne d'accréditation et qui n'a pas donné satisfaction. Le parcours « métiers de l'historien » couvre les 4 périodes de l'histoire, avec des enseignants principalement rattachés au CERMOR, dont le centre de gravité est en histoire médiévale, rendant la coopération difficile, comme le constate le rapport de l'HCERES. Il nous a semblé préférable d'opérer un rapprochement avec l'USMB dont le parcours, tant d'un point de vue thématique que chronologique, permettra de développer une vraie coopération.</p> <p>3 - Ce centre de gravité ainsi renforcé autour de l'histoire moderne et contemporaine légitime la principale demande de modification concerne la création d'un intitulé de mention hors nomenclature, « histoire moderne et contemporaine », qui semble particulièrement bien correspondre au périmètre du site de Lyon et l'histoire de la structuration de la recherche locale, depuis un demi-siècle. Le principal laboratoire d'histoire, sur lequel s'appuient les trois parcours du master, le Larhra, regroupe les historiens et les historiens d'art contemporains et modernistes des établissements de Lyon, qui sont également présents au sein de deux autres unités sur laquelle s'appuie le master, Triangle et l'IAO (institution d'Asie Orientale)</p> <p>L'association entre histoire moderne et contemporaine reste structurante dans le champ de la recherche nationale (existence d'une revue dédiée), avec une forte résonance au niveau international, puisque dans les pays anglo saxon, la « modern history » englobe les deux périodes. Il existe d'autre part une mention mondes anciens et une mention mondes médiévaux, qui rendent peu lisible l'existence, à l'échelle du site, d'une mention « Histoire », comme c'est le cas aujourd'hui.</p>
<b>O</b>	<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p>



## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : université Jean Monnet (Saint-Etienne)

La formation	
Intitulé ( <i>préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature</i> ) :	Histoire, civilisations, patrimoine
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	Renouvellement de la mention de master avec restructuration de la formation.  Notre formation s'inscrit dans la continuité du master HCP qui a fonctionné dans le cadre de la vague précédente ; elle se situe dans le même périmètre thématique et scientifique, avec les mêmes objectifs professionnels. Mais elle présente des évolutions qui tiennent compte à la fois de l'expérience, des recommandations de l'Hcéres et des innovations organisationnelles et pédagogiques.
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	Domaine SHS : Sciences Humaines et Sociales (Parcours CEI)  Domaine SHS : Sciences Humaines et Sociales et domaine secondaire Sciences pour l'Ingénieur (Parcours MMP)  Champ : Temps, espaces et sociétés
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	Université Jean Monnet Saint-Etienne, Université Lumière Lyon 2, Ecole nationale des travaux publics de l'Etat, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>Deux parcours ont été retenus dans notre phase d'échanges inter-établissements en vue de l'accréditation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le parcours CEI (Culture de l'Écrit et de l'Image) permet d'acquérir les compétences nécessaires pour travailler dans le domaine de la gestion et de la valorisation des fonds patrimoniaux conservés dans les bibliothèques (conservation, identification, numérisation etc.).</li> <li>- Le parcours MMP (Management et Médiation des Patrimoines). Ce parcours est la fusion des deux parcours de la maquette précédente (METIS et MACLAND). Il forme à la connaissance des enjeux contemporains des patrimoines (culturel/naturel/matériel/immatériel) et prépare aux fonctions et métiers de médiation et de gestion des biens et équipements patrimoniaux</li> </ul>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le parcours CEI est localisé à Lyon dans les locaux de l'Esssib et de l'université Lyon 2 ; le parcours MMP à Saint-Etienne et à l'ENTPE. Les actions de formation communes ont lieu sur l'un ou l'autre site.
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Les cours se déroulent principalement en présentiel. Certains cours, notamment les actions de formation communes, peuvent se dérouler de manière hybride (présentiel et distanciel).</p> <p>Actuellement le master n'est pas ouvert à l'alternance.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Le master HCP est organisé en 4 semestres, il comprend des enseignements théoriques et méthodologiques. Le semestre 4 consiste en un stage obligatoire. Le master inclut un enseignement d'initiation à la recherche qui conduit à la rédaction d'un mémoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volume horaire en M1 : MMP : 370 / CEI : 362</li> <li>- Volume horaire en M2 : MMP : 245 / CEI : 257</li> </ul> <p>Les enseignements communs aux deux parcours sont des séminaires de recherche (un par an).</p>
Effectifs attendus :	25 étudiant.es
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Université Laval (Québec) ; Stephen F. Austin State University (Texas) ; Université de Cluj-Napocca (Roumanie) ; Polytechnic Institute of Tomar (Portugal) ; Université de Naples - Frédéric-II (Italie)</p> <p>Musée des Beaux-Arts (Lyon) ; bibliothèque municipale de Lyon ; RIZE de Villeurbanne ; Académie de Lyon ; Oeuvres pontificales missionnaires ; Bibliothèque Mazarine ; BnF ; bibliothèque d'Angers ; Bibliothèque</p>

	universitaire de la Sorbonne ; Bibliothèque royale à Bruxelles ; BGE (bibliothèque de la ville de Genève) ; bibliothèque Sainte-Geneviève...
Accords internationaux particuliers :	<p>Grâce à l'accréditation du master EMJMD DYCLAM+, des accords ont été conclus avec 3 partenaires universitaires européens (Italie, Portugal, Roumanie) qui participent à la diplomation. C'est un vecteur d'internationalisation de notre master HCP et des perspectives nouvelles pour offrir des stages à l'étranger de nos étudiants HCP.</p> <p>De même, nous avons établi des relations avec 39 structures internationales (fondations, associations...) qui nous ont assuré de leur soutien et qui peuvent être mises à contribution pour favoriser le processus d'internationalisation du master.</p> <p>Nous pouvons également mobiliser des Visiting Scholars de rang mondial.</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>Nous avons pris en considération les recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan et nous mettrons en œuvre les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du pilotage à l'échelle de la mention : création d'un conseil de perfectionnement, participations croisées aux jurys d'admission et aux soutenances de stages. Ces dispositions sont mises en place dès 2021.</li> <li>- Dynamisation de la communication par mutualisation des réseaux de diffusion UJM/ENTPE/ENSSIB/Lyon2 et présentation commune</li> <li>- Simplification et amélioration de la lisibilité des parcours (Métis/Maclang/Patrilang/Patrimum, notamment) : création d'un seul parcours avec spécialisation en M2</li> <li>- Homothétie de l'architecture de la formation entre le parcours « CEI » et le parcours « MMP »</li> <li>- Séminaires communs CEI/MMP impliquant enseignants-chercheurs, professionnels et étudiants</li> <li>- Politique commune d'accentuation de l'ouverture à l'international (mobilité sortante) en utilisant, notamment, le réseau du master <i>Erasmus Mundus</i> DYCLAM+</li> <li>- Mobilisation des étudiants des deux parcours sur des événements culturels/patrimoniaux régionaux, nationaux et internationaux</li> <li>- Mise en place de certains cours en commun (avec attribution d'ECTS) entre les deux parcours</li> </ul>	
Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : **Université Lumière Lyon 2**

La formation	
<b>A - Intitulé :</b>	Humanités numériques
<b>B - Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</b>	Master
<b>C - Origine de la formation</b> <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement
<b>D - Champ de formations</b> <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	<p>Champ de formation à l'intersection de 3 champs principaux sans qu'aucun d'entre eux ne soit secondaire :</p> <p>SHS : Sciences Humaines et Sociales ALL : Arts, Lettres, Langues STS : Sciences, Technologies, Santé</p> <p>Champ Lyon 2 : Langues, littératures, cultures, communication et numérique</p>
<b>E - Établissements</b> <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) ::</i>	Université Lyon 3, ENS de Lyon, Ensib. Les heures de cours, le secrétariat de scolarité, les locaux et les outils pédagogiques numériques sont pris en charge et répartis entre les quatre établissements selon la convention d'application.
<b>F - Parcours</b> <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours</i>	<p>Un parcours unique commun aux quatre établissements co-accréditant la mention de Master.</p> <p>Les effectifs sont en progression constante et la visibilité du master au</p>

d'accès santé (L. AS) :	niveau national ouvre une bonne perspective d'ouverture d'un ou deux nouveaux parcours en cours de contrat quinquennal.
<b>G</b> - Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Les cours ont lieu principalement dans les locaux de l'Essib et peuvent avoir lieu occasionnellement sur les campus de l'ENS de Lyon, de Lyon 2 ou de Lyon 3
<b>H</b> - Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Les cours se déroulent principalement en présentiel mais certains peuvent se dérouler de façon hybride (présentiel et distanciel)
<b>I</b> - Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Le master Humanités numériques est accessible uniquement en <b>double-diplôme</b>. Les étudiants doivent être inscrits principalement dans une mention de master de type disciplinaire en Lettres, Langues, Sciences Humaines ou Sociales. Le master Humanités numériques donne, en inscription secondaire, une spécialisation complémentaire et valorisable en permettant l'obtention de deux masters. Sont toutefois acceptés, en inscription principale dans le master Humanités numériques, des étudiants qui ont déjà validé un master de type disciplinaire et qui veulent acquérir en complément des connaissances et compétences liées au numérique.</p> <p>Une partie des enseignements de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année est ainsi mutualisée avec la mention de master disciplinaire. En plus d'un enseignement en anglais de spécialité, la formation en langue anglaise est intégrée au master Humanités numériques avec certains cours ou séminaires pouvant avoir lieu en anglais, une synthèse d'articles scientifiques en anglais, etc.</p> <p>Le master Humanités numériques, organisé en 4 semestres, comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, réflexifs et appliqués ainsi qu'un stage obligatoire. Il comprend également une initiation à la recherche avec notamment la réalisation d'un projet transversal et la rédaction d'un mémoire. Le stage et le mémoire de 2<sup>e</sup> année sont à réaliser conjointement avec la mention de master disciplinaire. Compte tenu de l'essence même des Humanités numériques, une place privilégiée est accordée au numérique dans la pédagogie (formation par et pour le numérique, outils numériques collaboratifs, environnement numérique de travail, enseignement à distance, etc.).</p> <p><b>Volume horaire dans le master HN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 420h en M1 dont 200h mutualisées avec le master disciplinaire ; dont réalisation d'un projet transdisciplinaire</li> <li>- 300h en M2 dont 130 h mutualisées avec le master disciplinaire ; dont réalisation projet transversal + stage (d'au moins 4 mois, soit au moins 560h) et mémoire, mutualisés avec le master disciplinaire</li> </ul>
<b>J</b> - Effectifs attendus :	<p>24 étudiants en M1 et 24 en M2 répartis dans les quatre établissements. L'effectif pourrait évoluer en fonction de l'ouverture d'un ou deux nouveaux parcours.</p> <p><b>24 étudiants inscrits à l'université Lyon 2 entre les deux années.</b></p>

<p><b>K</b> - Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	
<p><b>L</b> - Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Réflexion en cours pour la création d'un double diplôme avec l'université d'Ottawa.</p> <p>Nous voulons donner une dimension internationale au master Humanités numériques notamment en développant une collaboration étroite avec le Canada et en particulier avec la chaire de recherche du Canada en Humanités numériques qui a été créée en 2018 à l'université d'Ottawa. L'université de Lyon et l'université d'Ottawa souhaitent signer un accord international et créer un double diplôme en Humanités numériques. Le double diplôme permet à tout étudiant inscrit dans le master Humanités numériques de Lyon d'effectuer un semestre ou une année universitaire à l'université d'Ottawa. De la même manière l'objectif est d'accueillir à Lyon des étudiants inscrits à l'université d'Ottawa. Les étudiants suivent à Ottawa ou à Lyon un programme de cours validé qui lui permet, en cas de réussite aux examens, de valider leur semestre ou leur année, au même titre que les étudiants ayant suivi l'intégralité de leur formation à Lyon ou à Ottawa. Les étudiants inscrits dans le double diplôme ont ainsi développé des compétences linguistiques et découvert un environnement académique et culturel différent. Nos promotions sont multiculturelles et les étudiants ont l'opportunité d'être formés et de travailler aux côtés d'étudiants internationaux.</p>
<p><b>M</b> - Conventionnement avec une institution privée française :</p>	
<p><b>N</b></p> <p>Pour le prochain contrat quinquennal nous souhaitons renouveler la co-accreditation de la mention de master par les quatre établissements. La coopération entre les enseignants des quatre établissements ainsi que la collaboration pour le pilotage de la mention sont très fortes et elles permettent de proposer un master original et unique en France par son fonctionnement et ses choix pédagogiques.</p> <p>Depuis la création du master en 2016, l'évaluation des enseignements, les réunions régulières du comité de pilotage et du conseil de perfectionnement ont permis d'améliorer la qualité et le contenu des enseignements, de repenser la progression pédagogique des enseignements, d'interroger la cohérence globale du master. De plus, un travail basé sur l'approche par compétences a déjà été amorcé.</p> <p>Ainsi, à partir de 2022, à partir de compétences communes qui constitueront le tronc commun, nous souhaitons proposer au choix un "bloc de cours" parmi deux ou trois blocs possibles en fonction des compétences que les étudiants désirent développer. Cette possibilité permettra aux étudiants d'adapter les cours suivis à leur projet professionnel. Les cours communs couvrent les bases des technologies numériques pour les Humanités numériques ainsi qu'une dimension réflexive et épistémologique du numérique. Les cours de spécialité répartis en blocs permettent d'approfondir soit la constitution, l'encodage et l'édition de corpus archivistiques, soit l'analyse de données hétérogènes par des méthodes de science des données ou soit le traitement automatique des langues. La mise en place d'un fonctionnement en cours communs et cours de spécialité s'accompagnera également d'une réflexion pour l'ouverture de nouveaux parcours en cours de contrat quinquennal.</p> <p>Nous cherchons à augmenter le nombre d'heures où des professionnels des Humanités numériques</p>	

interviennent dans des cours, dans des séminaires de recherche ou sous forme de conférences.

Nous cherchons également à augmenter les effectifs en 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année de master, à avoir des étudiants inscrits dans les quatre établissements co-accréditeurs et à augmenter le nombre de mentions partenaires de master de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales du site Lyon St-Etienne. Les mentions de master suivantes ont d'ores et déjà déclaré vouloir être partenaires de la mention HN et proposer le double diplôme à leurs étudiants : Sociologie, Anthropologie, Sciences Sociales, Information et Communication, Communication des Organisations, Histoire des Arts, Mondes Anciens, Mondes Médiévaux, Histoire, Lettres Modernes, Métiers du livre, Sciences de l'Information et des Bibliothèques, Langues - Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales, Management Stratégique.

L'atteinte de ces objectifs passe par trois axes de développement. Tout d'abord, nous voulons augmenter le nombre d'étudiants inscrits dans le master en augmentant le nombre de candidats potentiellement en adéquation avec le master. Des actions de communication plus intensives et systématiques sont envisagées auprès des étudiants de licence en lien avec les mentions de master partenaires. En parallèle de l'augmentation des effectifs, nous cherchons également à réduire le nombre d'échecs et de démissions notamment au cours de la 1<sup>e</sup> année de master. Ceci passe d'une part par une meilleure sélection des étudiants selon leur projet professionnel au moment de leur candidature et d'autre part par un suivi des étudiants en année de master encore plus important et personnalisé. Un 3<sup>e</sup> axe pour augmenter les effectifs est de développer l'accueil d'étudiants au titre de la formation continue. Les Humanités numériques étant en plein essor notamment dans les instituts et laboratoires de recherche, dans les musées et les bibliothèques, dans des organismes publics, nous avons identifié un réel besoin de formation des ingénieurs de recherche, des conservateurs, des analystes.

○

NA

**Département d'évaluation  
des formations**

**DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION  
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE,  
LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER**

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020  
VAGUE A**

Établissement demandant l'accréditation : **Université Lumière - Lyon 2**

<b>La formation</b>	
<b>A - Intitulé</b> (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Information-communication
<b>B - Niveau</b> (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
<b>C - Origine de la formation</b> (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Mention du site Lyon-Saint Etienne co-accréditée en 2016 : spécialisation à l'origine dans 6 Parcours répartis dans trois universités, deux Écoles nationales, et un Institut d'études politiques. Depuis 2017, l'ENS s'est retirée de la co-accréditation et a fermé le parcours qu'elle hébergeait en raison d'une évolution de sa politique de formation.</p> <p><b>Renouvellement à l'identique pour l'établissement Lyon 2.</b></p> <p>Renouvellement à l'identique pour l'Université Jean Monnet Saint-Etienne avec modification de l'intitulé des parcours.</p>
<b>D - Champ de formations</b> (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	<p>Domaine national SHS : Sciences Humaines et Sociales</p> <p>Champ Lyon 2 : Langues, littératures, cultures, communication et numérique</p> <p>Université Jean Monnet-Saint-Etienne : Sciences humaines et sociales, science politique, patrimoine, communication des organisations, marketing appliqué au champ de la communication, management d'entreprises</p>
<b>E - Etablissements</b> (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	<p>Université Jean Monnet (Saint Etienne), Université Lyon 1, Essilib</p> <p>Cette co-accréditation est adossée à l'UR ELICO qui est sous multi tutelle. Les EC membre d'ELICO des différents établissements interviennent dans la mention via : des enseignements (M1 et M2 ; des suivis de mémoire et de projets collectifs), définis par convention.</p>
<b>F - Parcours</b> (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la	<p>La Mention est structurée en 4 parcours, soutenus par l'UR ELICO, dans le champ disciplinaire des Sciences de l'Information et de la Communication (71ème section) et vise à former des professionnels de</p>

<p>formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>niveau cadre aux métiers de la communication, des médias et de la recherche scientifique et appliquée, autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances méthodologiques et disciplinaires).</p> <p><b>MUSE : Médiation urbaine, savoirs et expertises (Universités Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, Enssib, Sces po partenaire) :</b> forme des experts, des chercheurs et des spécialistes des médias et des données (images, textes, supports médiatiques, information) aptes à répondre à des problématiques liées à la médiation (mémoire urbaine, identité territoriale, ville numérique). Ce parcours peut être réalisé dans le cadre d'un double-cursus intégré franco-allemand « Études interculturelles franco-allemandes », Université de Fribourg-en-Brigau (Allemagne) / Lyon 2 / ENS Lyon.</p> <p><b>GECI : Gestion éditoriale et communication internet (Université Lyon 2)</b> vise la professionnalisation des étudiants qu'il prépare aux métiers de la conception, du développement, de la gestion de projets éditoriaux numériques. Par le développement de méthodes d'expertise adaptées, la formation mêle les niveaux de la création, de l'édition, et de la diffusion de contenus et services numériques. Les types de fonctions assurées par les diplômés sont : chef de projet web, responsable référencement, responsable éditorial, community manager,</p> <p><b>Design de communication : Innovation, médiation numérique (UJM - TSE)</b> :il a pour spécificité d'inscrire au cœur de la formation les apports du design, les méthodologies en sciences sociales et les méthodes digitales afin de favoriser la prise en compte des usages et des données numériques dans les processus d'innovation et de médiation. Il vise l'acquisition de compétences dans la conception et la communication de projets numériques (études d'usage, outils numériques, développement web).</p> <p><b>Stratégies de communication, management et marketing digital (UJM-IAE) :</b> Le parcours 6 privilégie une approche pluridisciplinaire à la croisée entre la communication des organisations, la gestion de projet, le marketing appliqué et la transformation digitale des entreprises et des institutions. Le parcours vise à développer le savoir-faire dans la conception, le développement et la mise en œuvre de projets de communication digitale. Il s'agit de former des professionnels de la communication qui pensent, mobilisent et conçoivent des stratégies digitales pour participer à l'innovation sociale, culturelle, économique et entrepreneuriale</p>
<p><b>G - Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</b></p>	<p>Bron : Université Lyon 2 – Campus Porte des Alpes</p> <p>Villeurbanne : Campus de la Doua ; Université Lyon 1 – Enssib</p> <p>Saint-Etienne : Université Jean Monnet, 2 parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>€ le Parcours Design de communication : innovation et médiation numérique est hébergé à Télécom Saint-Etienne</li> <li>€ Le parcours Stratégies de communication, management et marketing digital (Strat. de Com. digitale) est hébergé à l'Institut des Administrations et des Entreprises (IAE) de l'université de Saint-Etienne.</li> </ul>

	Freiburg Im Breisgau (Allemagne) : Double-diplôme international Albert-Ludwigs-Universität Freiburg imBreisgau/ENS de Lyon / Lyon 2 (M1, S1 et S2)
<p><b>H - Modalités d'enseignement</b> (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :</p>	<p>3modalités d'enseignement possibles associées en fonction des parcours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation initiale (MUSE, GECl, Design de communication, Strat. de Com. digitale)</li> <li>• Formation continue (reprise d'études) (MUSE, GECl,Strat. de Com. digitale, Design de communication)</li> <li>• Alternance : Apprentissage et/ou contrat de professionnalisation (GECl, Design de communication, Strat. de Com. digitale)</li> </ul> <p>Le rapport du HCERES encourageait le développement de formations en alternance par apprentissage, initialement envisagé dans le dernier dossier d'accréditation. Nous pouvons signaler :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2020 : mise en place de l'alternance dans le parcours Design de communication</li> <li>• 2021 : passage intégral en alternance du parcours Stratégies de Communication, management et marketing digital (UJM)</li> <li>• 2022 : création d'un parcours accessible en alternance (GECl) sous la forme de l'apprentissage et/ou contrats de professionnalisation.</li> </ul> <p>La création de modules mutualisés à distance est envisagée pour certains enseignements (mode synchrone ou asynchrone, tout ou partie d'un EP) en plus des enseignements déjà à distance et asynchrone comme "Méthodologie de la recherche quantitative" (UJM/Lyon2).</p>
<p><b>I - Volume horaire de la formation</b> (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p><b>Spécialisation progressive :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Semestre 1 : parcours différenciés, tronc commun avec TD différenciés</li> <li>- Semestre 2 : parcours différenciés, tronc commun avec TD différenciés</li> <li>- Semestre 3 et 4 : parcours différenciés</li> </ul> <p><b>Master 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 120 heures CM mutualisés</li> <li>- 240 heures TD</li> <li>- atelier de recherche encadré avec mémoire sans soutenance</li> <li>- projet de groupe en partenariat sur 1 semestre (groupes de 4)</li> </ul> <p><b>Master 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 360 heures TD</li> <li>- projet de recherche encadré avec mémoire et soutenance</li> <li>- projet de groupe en partenariat sur 1 semestre (travail de groupe)</li> <li>- voyage pédagogique (2 jours)</li> <li>- stage de 3 à 6 mois avec mémoire et soutenance</li> </ul>
<p><b>J - Effectifs attendus :</b></p>	<p>Les effectifs attendus sont 80 étudiants pour chaque année du master à l'échelle du site Lyon-Saint-Etienne.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M1 : 40 Lyon 2 + 40 UJM</li> <li>• M2 : 40 Lyon 2 + 40 UJM</li> </ul>
<p><b>K - Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement</b></p>	Sciences Po Lyon

d'enseignement supérieur public :	<p>Université Lyon 3</p> <p>Ce partenariat est adossé à l'UR ELICO. Les EC membre d'ELICO de Sciences Po Lyon et de l'Université Lyon 3 interviennent dans la mention via : des enseignements ; des suivis de mémoire et de projets collectifs en M1 et M2), définis par convention.</p> <p>Double diplomation avec le master <b>Humanités Numériques</b></p>
L - Accords internationaux particuliers :	<p>Double-diplôme appuyé sur une convention de coopération spécifique : Université Albert-Ludwig de Fribourg-en-Brigau (Allemagne) / Lyon 2 / ENS de Lyon. Ce double-diplôme « cursus intégré franco-allemand « Études interculturelles franco-allemandes » » et « Interkulturelle Studien – Deutschland und Frankreich » est organisé entre l'Université Lumière Lyon 2, l'ENS et « Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau » (UFA).</p> <p>Le parcours Stratégies de Communication, management et marketing digital de Saint-Etienne est conventionné avec les accords ERASMUS, de même par l'IAE, il s'inscrit également dans les nouveaux accords mis en place ARQUS (réseau d'établissements universitaires européens afin d'intensifier les échanges d'étudiants, de recherche et d'enseignements).</p> <p>Pour tous les étudiants, il est possible de faire un semestre ou une année entière en mobilité. Les étudiants ont accès aux 32 accords en Erasmus+ et aux accords spécifiques Monde (Canada, Brésil et Colombie) de l'institut de la communication, ainsi qu'aux accords toutes disciplines Monde (Tous pays) de l'université Lyon 2.</p>
M - Conventionnement avec une institution privée française :	Non
<p><b>N</b></p> <p>1/ Le rapport de HCERES recommandait une meilleure identification des compétences des différents parcours et la lisibilité des débouchés. Un travail de formulation des grands ensembles de compétences a été réalisé de manière transversale à la mention et pour chacun des parcours, à Lyon 2 en lien avec les services centraux de l'établissement. Les conclusions de ce travail permettent de structurer les parcours autour de trois types de débouchés : conseil et de l'accompagnement stratégique ; gestion de projet ; production et réalisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'approche par compétence a été amorcée depuis 2018 dans les parcours MUSE et GECl. Elle comporte une réflexion sur le profil de sortie étudiant, les blocs de compétences et l'identification des missions et organisations en vue de la mise en place de modules de formation continue et de l'alternance en 2022.</li> <li>• Une réflexion similaire a été menée au sein de l'université Saint-Etienne. Dans le parcours 4, Stratégies de Com. digitale notamment, une approche par compétences métiers a été initiée depuis 2019. De même, est proposé aux étudiants un bilan de compétences intermédiaires entre le passage du M1 en M2 afin de situer leurs acquis à mi-parcours.</li> </ul> <p>2/ Suite aux recommandations de l'HCERES, les intitulés des parcours stéphanois ont été ajustés, afin de bien identifier les différences d'objectifs et de secteur métiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Design de communication : innovation et médiation numérique (TSE)</li> <li>• Stratégies de communication, management et marketing digital (IAE)</li> </ul>	

Dans l'auto-évaluation réalisée en 2019, les perspectives d'évolution suivantes avaient été identifiées, validées par le rapport de l'HCERES et sont approfondies dans la nouvelle offre :

Développement de l'alternance : la réflexion sur l'alternance a été initiée avant l'évaluation (réalisée sur les deux parcours stéphanois qui proposent d'ores et déjà de l'alternance):

2020 : mise en place de l'alternance dans le parcours DCIMN (le parcours peut être suivi soit sous statut d'alternant soit sous statut étudiant)

2021 : passage intégral en alternance du parcours Stratégies de Communication, management et marketing digital (le parcours peut être suivi soit sous statut d'alternant soit sous statut étudiant)

2022 : la création d'un parcours accessible en alternance (GECI) sous la forme de l'apprentissage et/ou contrats de professionnalisation :

- Modularisation et attractivité des parcours en formation tout au long de la vie : en lien avec le travail sur les compétences, et la labellisation dans le cadre du Campus Région du Numérique (GECI et MUSE) des modules seront identifiés et proposés dans le catalogue de l'offre de formation tout au long de la vie de Lyon 2 (Exemples de thématiques : Villes et territoires numériques ; Evaluer un projet de médiation ; ...)
- Lien formation-recherche : ce lien déjà très présent dans la mention sera renforcé par le développement d'un module optionnel transverse aux quatre parcours (une semaine banalisée où sera proposé un projet réalisé en atelier intensif, de type recherche participative, en lien avec les projets développés au sein d'ELICO via ses membres des différents établissements co-accréditants). Chaque parcours propose un atelier (la même semaine, 3 jours banalisés) ou masterclasses, etc. Les étudiants sont libres de se positionner sur un atelier au choix. L'objectif est double : permettre une meilleure mixité des parcours et des compétences, en appui sur les domaines de spécialité des établissements co-accréditants.
- Entrepreneuriat et formation professionnelle : la formation des étudiants en FI et FA à la démarche entrepreneuriale sera développée suite aux liens établis avec le pôle Beelys à l'UdL, à la fois via des interventions pour tous les étudiants et en intégrant dans les maquettes une alternative au stage dans le cas d'un projet en incubation (secteurs marchand et non-marchand : ESS, associations culturelles, entreprises privées).

**Département d'évaluation  
des formations**

**DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION  
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE,  
LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER**

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020  
VAGUE A**

Établissement demandant l'accréditation : **Université Lumière – Lyon 2**

<b>Préambule</b>	
<p>Les 7 parcours présentés dans cette fiche concernent l'établissement Université Lyon 2. Une fiche complémentaire pour la même mention a été soumise par Lyon 1, UJM, ECL-ENISE et Mines Saint-Etienne pour les 9 parcours qu'ils opèrent. Les 16 parcours ainsi réunis des deux fiches constituent la mention informatique du site Lyon Saint-Etienne (comme au précédent quinquennal mais sans l'ENS Lyon).</p>	
<b>La formation</b>	
<b>A - Intitulé</b> (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Informatique
<b>B - Niveau</b> (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
<b>C - Origine de la formation</b> (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Du fait du succès de nos parcours tant d'un point de vue de l'attractivité que des débouchés, nous proposons un renouvellement quasiment à l'identique. Seul l'ancien parcours Statistique et Informatique, qui regroupait thématiquement le parcours national SISE et le parcours international IDSM, a été scindé à nouveau pour une meilleure visibilité des deux parcours, qui par ailleurs ont des flux d'étudiants distincts et ne peuvent pas opérer de mutualisations (3 semestres IDSM effectués à Kharkiv, Ukraine).</p> <p>Certains intitulés évoluent afin de mieux refléter le contenu proposé suite à des évolutions nécessaires de nos formations, et ce afin de mieux correspondre aux besoins exprimés dans la société.</p>
<b>D - Champ de formations</b> (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	<p>STS : Sciences, Technologies, Santé</p> <p>Champ Lyon 2 : Langues, littératures, cultures, communication et numérique</p>

<p><b>E – Établissements</b> (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Nous demandons la poursuite de la co-accréditation avec les établissements suivants :</p> <p>Université Claude Bernard (Lyon 1) Ecole Centrale de Lyon (ECL) Université Jean Monnet (St-Etienne) Ecole des Mines de Saint-Etienne (EMSE)</p>
<p><b>F - Parcours</b> (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>L'offre proposée à Lyon 2 est composée de 7 parcours qui consistent en des renouvellements de parcours existants. Ces parcours se déroulent en 2 ans et partagent un certain nombre de cours (tronc commun) au niveau de la première année (M1).</p> <p><b>Business Intelligence &amp; Analytics (BI&amp;A)</b> (ex. BI&amp;BD) est un renouvellement du parcours BI&amp;BD (Business Intelligence et Big Data). Le parcours Business Intelligence &amp; Analytics (BI&amp;A) s'intéresse à toute la chaîne décisionnelle qui désigne le processus de collecte, de stockage et d'analyse des données issues des opérations métier jusqu'à l'aide à la décision. Il permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences dans la conception et la mise en œuvre de solutions décisionnelles pour le pilotage des activités dans les entreprises et les organisations. Ces compétences portent, d'une part, sur le management des données et ce grâce à une solide formation à la fois théorique et pratique sur la gestion et la gouvernance des données ; et d'autre part, sur la maîtrise des techniques d'analyses sophistiquées pour une exploration et une exploitation efficace des données. La formation aborde aussi l'enjeu incontournable du big data management et du big data analytics. Le master 2 Business Intelligence &amp; Analytics forme des consultants capables d'accompagner les clients dans l'analyse et la formulation des besoins ainsi que la mise en œuvre et l'évolution d'une solution décisionnelle. Il s'appuie sur l'expertise d'enseignants-chercheurs permanents de l'université Lyon 2 et l'expérience des nombreux professionnels travaillant dans les entreprises partenaires. Le parcours BI&amp;A accueille en formation continue, avec un groupe dédié en cours du soir compatible avec une activité professionnelle, des étudiants qui souhaitent évoluer professionnellement et se spécialiser dans le domaine de la BI.</p> <p><b>Conception et Intégration Multimédia (CIM)</b> est un renouvellement du parcours CIM et de sa modalité en ligne et à distance VClel. Ce parcours a pour objectif de former des chefs de projet dans les domaines liés à l'infographie, au multimédia, au web, au développement sur mobile. Il forme des développeurs front-end, ou back-end, des webdesigners, des motion designers, des chefs de projet en création numérique. L'objectif est d'approfondir les acquis en création numérique, dans les langages de programmation et de développer les capacités à gérer et diriger des projets multimédias. Le parcours peut être suivi en ligne et à distance grâce à un partenariat international, et le soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie (modalité VClel : Visualisation et Conception Infographiques En Ligne).</p> <p><b>Ingénierie du jeu vidéo (Gamagora)</b> est un renouvellement du parcours Programmation et développement de jeux vidéo. L'objectif est de former des informaticiens au métier d'ingénieur ou de chercheur dans le domaine de l'image et de la gestion de contenus 3D. L'accent est mis sur les connaissances nécessaires à la production de jeux vidéo, notamment l'image temps réel, la maîtrise de moteurs de jeu, ou encore la réalité virtuelle. De septembre à fin janvier, les enseignants dispensés par des professionnels du domaine des jeux vidéo, et par des enseignants-chercheurs du laboratoire LIRIS, permettent d'acquérir de solides</p>

	<p>compétences en Informatique Graphique ainsi que les méthodes et outils nécessaires pour la conception et la réalisation de jeux vidéo. De début février à fin avril, les étudiants sont encadrés et accompagnés dans la production d'une maquette de jeu vidéo dans les mêmes conditions qu'au sein d'un studio. Ce projet est fait en coopération avec d'autres diplômes de Lyon 2 : les formations à bac+3 « Level Design » (LD) et « Infographie 3D » (I3D) et le master « Musiques Appliquées Aux Arts Visuels » (MAAAV). Cette période est suivie d'un stage de 4 mois en entreprise.</p> <p><b>Machine Learning for Artificial Intelligence (MLAI)</b> est un parcours orienté vers la construction de modèles de machine learning et de data mining pour résoudre des problèmes d'intelligence artificielle. Il contient une dimension recherche forte et s'appuie sur une double compétence des enseignants-chercheurs du laboratoire ERIC en apprentissage automatique (informatique, CNU 27) et apprentissage statistique (mathématiques appliquées, CNU 26). Il s'agit du renouvellement de l'ancien parcours Data Mining (DM) qui verra son contenu adapté aux récentes avancées du domaine. Ce parcours, ouvert à l'alternance depuis 2020, vise à former des étudiants au métier de data scientist, dans l'optique d'intégrer les services R&amp;D des grands groupes ou les plus petites entreprises innovantes de type startup. Il prépare également les étudiants qui souhaitent poursuivre par une thèse dans le domaine du machine learning.</p> <p>Le parcours <b>Organisation et Protection des Systèmes d'Information en Entreprise (OPSIE)</b> est labellisé par L'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information). Cette formation vise à consolider les compétences d'informaticien généraliste (niveau ingénieur) avec une aptitude à sécuriser les solutions mises en place au niveau :1°) technique à travers les enseignements en sécurité informatique, sécurité des infrastructures, sécurité des données (cryptographie) ainsi que la sécurité des applicatifs ; 2°) fonctionnel grâce aux cours gestion des risques, plan de continuité/reprise d'activité, Audit des systèmes d'information ; 3°) juridique en abordant les éléments sur la protection du patrimoine informatique de l'entreprise, contrats informatiques et spéciaux, RGPD, CNIL. L'accent est mis également sur la capacité d'assurer la gestion de projets informatiques de développement, de sécurisation, d'analyse et de conception de systèmes d'information. Le parcours OPSIE accueille en formation continue, avec un groupe dédié en cours du soir compatible avec une activité professionnelle, des étudiants qui souhaitent évoluer professionnellement et se spécialiser dans le domaine de la sécurité informatique.</p> <p><b>Statistique et Informatique pour la Science des données (SISE)</b> propose une double compétence en statistique et informatique. Leur synergie constitue le socle de la science de données. Elles sont inscrites dans les gènes de la formation depuis sa création en 1986. SISE est orienté vers les applications professionnelles dans les nombreux secteurs où les données abondent. Sa spécificité dans notre mention est l'assise forte sur les statistiques au sens large, incluant la description, la modélisation, l'apprentissage, l'exploration et les applications, couplée à des aptitudes avancées en informatique. Cette double compétence permet l'orientation des étudiants vers des métiers autres que ceux traditionnels des informaticiens et des statisticiens. Il s'agit du renouvellement du sous-parcours SISE actuel qui avait été intégré au parcours Statistique et Informatique dans l'accréditation précédente.</p> <p><b>Informatique, Data Science, Management (IDSM)</b> est un parcours franco-ukrainien en deux ans (M1 et M2) mené en coopération avec le master <i>Business Informatics</i> de l'Université Nationale d'Économie de Kharkiv Simon Kuznets. Il est soutenu par l'Ambassade de France en Ukraine et Agence Universitaire pour la Francophonie (AUF). Le parcours IDSM forme des spécialistes pouvant travailler dans les deux langues (français et ukrainien) et capables de comprendre et de résoudre les problèmes des entreprises et</p>
--	--

	administrations, en utilisant notamment les méthodes de l'informatique décisionnelle et de la science des données.
<b>G</b> - Lieux de la formation ( <i>préciser le cas échéant les délocalisations</i> ) :	Université Lyon 2, campus de Bron Université Nationale d'Économie de Kharkiv, Ukraine (parcours IDSM)
<b>H</b> - Modalités d'enseignement ( <i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.</i> ) :	<p>Les parcours SISE, IDSM, Ingénierie du jeu vidéo et CIM (hormis l'option VClel, voir ci-dessous) sont essentiellement proposés en formation initiale. Ils offrent cependant la possibilité à quelques étudiants de suivre en formation continue, mais sans adaptation particulière des modalités d'enseignement.</p> <p>Le parcours MLAI est ouvert à l'apprentissage et au contrat de professionnalisation, sous le format de l'alternance (3 semaines à l'université et 2 semaines en entreprises de septembre à avril, puis une longue période finale en entreprise d'avril à août).</p> <p>Les parcours OPSIE et BI&amp;A proposent un second groupe pour la formation continue. Ce dispositif est destiné à des étudiants en activité professionnelle (en journée) qui souhaitent évoluer dans leur carrière et se spécialiser. Les cours ont lieu en soirée, après dix-huit heures, et le samedi matin. Pour les étudiants ayant des contraintes particulières, il leur est proposé la formation en 2 ans. Un contrat pédagogique passé avec l'étudiant stipule, dès le départ, la répartition des UE sur les 2 années.</p> <p>L'option VClel du parcours CIM est entièrement en ligne et à distance. Les cours se déroulent en synchrone (visioconférence, chat, tableau blanc...) et asynchrone (mail, forum, partage de documents...) via une plate-forme e-learning. Les évaluations ont lieu à Lyon 2 pour les étudiants résidant en France et dans les centres AUF pour les étudiants vivant à l'étranger.</p>
<b>I</b> - Volume horaire de la formation ( <i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i> ) :	<p>Nous prévoyons 1000h de formation proposée à l'étudiant (hors stage) pour les deux années du Master, soit 500h pour chaque année.</p> <p>Les 500h dispensées en une année comptent 300h de cours en face d'un enseignant (présentiel et/ou à distance) et 200h de projets personnels ou en petits groupes. Les 300h de cours comptent environ 80% de cours de spécialité, 10% de cours de langue étrangère et 10% de cours d'initiation à la recherche. Ces chiffres représentent une moyenne réalisée sur les différents parcours proposés.</p> <p>A ces heures s'ajoutent un stage obligatoire en première année (stage de 3 à 4 mois) et un stage en deuxième année (stage de 4 à 6 mois). Le stage peut se dérouler en entreprise ou dans un laboratoire de recherche.</p> <p>Les cours d'initiation à la recherche bénéficient de l'intervention d'enseignants-chercheurs membres des laboratoires ERIC, DISP et LIRIS. Les stages en première et deuxième année peuvent notamment être des stages de recherche qui se déroulent au sein de ces laboratoires qui soutiennent la formation.</p>
<b>J</b> - Effectifs attendus :	<p>Les effectifs prévus pour 2022 sont de 336 étudiants pour l'ensemble de la mention, au regard des inscrits de ces dernières années. Des effectifs plus importants sont envisageables sous réserve de l'accord de l'université sur les moyens engagés.</p> <p>L'effectif projeté se décompose de la manière suivante :</p> <p>Pour le <b>M1</b>, nous pensons accueillir <b>114 étudiants au total</b> : 96 pour le M1 général et 18 pour le parcours international IDSM. Ces quatre dernières années, le M1 général a enregistré entre 80 et 105 étudiants (chiffres calculés à partir du M1 et de l'ancien DU Communication et Conception</p>

	<p>Infographiques ou DUCCI 2). Le parcours international IDSM, accueille en moyenne 18 étudiants. L'origine de ces étudiants est variée : licence Informatique d'universités françaises et étrangères, L3 MIASHS de Lyon 2 (en particulier le parcours IDS, Informatique et Statistique pour la Science des Données), licences professionnelles.</p> <p>L'effectif actuel est jugé insuffisant eu égard aux capacités d'accueil des parcours de M2 qui recrutent aujourd'hui majoritairement à l'extérieur de l'établissement. Le nombre important de candidatures (210 via e-candidat et 102 via Études en France l'an dernier), l'intégration des étudiants du DUCCI 2 et la création d'une Licence d'Informatique nous permettent d'envisager l'ouverture d'un groupe supplémentaire.</p> <p>- Pour le <b>M2</b>, nous pensons accueillir <b>222 étudiants</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o 3 x 24 étudiants dans les parcours MLAI, SISE et Ingénierie du jeu vidéo</li> <li>o 2 x 24 étudiants dans les parcours BI&amp;A et OPSIE en <b>formation initiale</b></li> <li>o 2 x 18 étudiants dans les parcours BI&amp;A et OPSIE en <b>formation continue</b></li> <li>o 48 étudiants dans les parcours CIM + VClel à distance (voir F et L).</li> <li>o 18 étudiants dans le parcours international IDSM</li> </ul> <p>Ces chiffres sont basés sur une projection à partir de l'historique des dernières années.</p>
<p><b>K</b> - Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Une convention est en cours d'écriture entre CPE Lyon et l'ICOM/Lyon 2. Des étudiants du département d'informatique de CPE Lyon pourront suivre le parcours Ingénierie du jeu vidéo (Gamagora) en étant dispensés d'UE qu'ils suivent déjà à CPE. À noter que les étudiants de CPE participent déjà depuis plusieurs années au projet de développement d'un jeu de mi-janvier à fin avril. Un projet qui réunit le parcours Gamagora du master, les diplômes bac+3 de Gamagora, et le master MAAAV de Lyon 2.</p>
<p><b>L</b> - Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Les enseignements du parcours IDSM sont dispensés durant 3 semestres à Kharkiv, Ukraine, à moitié par des professeurs français (en français) et par des professeurs ukrainiens (en ukrainien). Ces derniers sont mutualisés avec le master ukrainien <i>Business Informatics</i>. Le 4ème semestre est dévolu à quelques cours intensifs à Lyon, puis un stage en France. Nous avons pour projet, avec le soutien de l'Ambassade de France en Ukraine, d'étendre le programme IDSM à d'autres universités ukrainiennes. Ce projet vise à diversifier les collaborations franco-ukrainiennes (géographiquement, avec différents types d'établissements), mais aussi de promouvoir le travail en réseau entre universités ukrainiennes, et enfin de recruter des étudiants plus nombreux et divers.</p> <p>Les enseignements du parcours en ligne VClel sont dispensés par des enseignants-chercheurs de Lyon 2 et des établissements étrangers, à savoir : l'USTHB d'Alger et l'ENIS de Sfax. Dans le cadre d'un partenariat avec l'AUF, le recrutement des étudiants est ouvert à l'international également (environ 50% d'étudiants étrangers).</p> <p>Pour tous les étudiants de première année, il est possible de faire un semestre ou une année entière en mobilité. Les étudiant.es ont accès aux 32 accords en Erasmus+ et aux accords spécifiques Monde (Canada, Brésil et Colombie) de l'institut de la communication, ainsi qu'aux accords toutes disciplines Monde (Tous pays) de l'université Lyon 2.</p>
<p><b>M</b> - Conventonnement avec une institution privée française :</p>	<p>-</p>

**N**

Du fait de la diversité des parcours de l'offre proposée sur l'ensemble du site (6 établissements, 16 parcours), il a été difficile de mettre en place un conseil de perfectionnement unique au niveau de la mention. C'est pourquoi, et afin de répondre aux observations de l'HCERES, il a été décidé d'opérer ce conseil au niveau de chaque établissement afin de s'assurer du bon suivi de l'offre de formation (évolution de l'offre, évaluation des enseignements, etc.). Dans le cadre de la co-accréditation, un travail de synthèse sera réalisé à posteriori au niveau du site pour la mention Informatique.

Le rapport de l'HCERES encourageait le développement de formations en alternance par apprentissage, initialement envisagé dans le dernier dossier d'accréditation. Nous pouvons signaler la création d'un parcours accessible en alternance (MLAI, anciennement DM) durant le contrat. Nous envisageons également l'ouverture prochaine de nouveaux parcours offrant la possibilité d'un suivi en alternance par apprentissage ou contrat de professionnalisation.

Un travail sur l'approche par compétence a été initié, avec l'appui du Service Commun de Formation Continue qui pilote ce dossier au sein de l'Université Lumière Lyon 2. L'objectif est de définir un référentiel des compétences auxquelles prépare la formation, à partir duquel construire la maquette des enseignements du diplôme. Ce travail permettra également de construire la formation sur une logique de modularisation, en lien avec les blocs de compétences ainsi définis.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université de Lyon (Lyon2)

La formation	
Intitulé ( <i>préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature</i> ) :	Intervention et Développement Social (IDS)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	<p>Renouvellement</p> <p>Initialement, la mention de master IDS a été créée en 2016 pour réunir deux parcours existants [ANACIS et PSDT] formant des cadres du travail social (formateurs, conseillers techniques, coordonnateurs, chargés d'étude, etc.) et un parcours consacré à l'étude des inégalités et à la lutte contre les discriminations [ID]. Ce dernier parcours, sensiblement différent des deux autres, rejoindra en 2022 la mention sciences sociales de l'IETL (Lyon2). Le renouvellement de la mention se fait donc autour des 2 parcours fondateurs.</p> <p>Le socle commun de la mention repose sur des enseignements mutualisés dédiés aux articulations entre recherche et intervention. La mention de master IDS est fortement adossée au Centre Max Weber (UMR 5283)</p>
Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i> ) :	<p>Politiques sociales, travail social et médico-social, intervention sociale, développement social et territorial, santé mentale, activation citoyenne.</p> <p>Champ : temps, espaces et sociétés</p>
Etablissements ( <i>indiquer les établissements qui</i>	Université Lyon 2 et Université Jean-Monnet (Saint-Etienne).

demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>Parcours ANACIS : Analyse et conception de l'intervention sociale (Lyon2)</p> <p>Parcours PSDT : Politiques sociales et développement territorial (UJM)</p> <p>Ces parcours forment des spécialistes de recherche et d'étude en intervention sociale et/ou territoriale capables d'analyser, de concevoir et d'évaluer l'action sociale et d'animer et de conduire des médiations à l'échelle d'un établissement, d'un service, d'un réseau pluridisciplinaire ou d'un territoire (diagnostic, évaluation des dispositifs ou des programmes d'action à l'échelle d'un établissement, d'un service, d'un réseau ou d'un territoire ; réalisation de projets innovants relatifs à l'action sociale ; conduite et la coordination des actions sociales complexes ; formation des professionnels de l'action sociale).</p> <p>Malgré leur bases communes, et outre leur distance géographique, les deux parcours se spécifient par certaines de leurs entrées (p.e. le pilotage et l'approche clinique pour ANACIS, la médiation et l'activation citoyenne pour PSDT), par leurs méthodes pédagogiques (chaque promotion d'ANACIS regroupe des étudiants en FI et en FC, alors que ces formations sont distinctes pour PSDT (sauf s'agissant des enseignements mutualisés) ; les modalités de mutualisation avec les autres mentions notamment de sociologie diffèrent sensiblement, au regard des contraintes et des opportunités locales.</p> <p>Compétences visées : connaissance des politiques sociales, capacité à concevoir et conduire des actions sociales, à valoriser l'action sociale, la conduite de projet, les capacités d'abstraction, d'analyse et de synthèse ; à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie et les outils d'analyse appropriés</p> <p>Secteurs d'activité : Secteurs social et médico-social ; Administrations publiques ; Collectivités territoriales ; Établissements publics, sociaux, scolaires ou hospitaliers ; Entreprises privées ; Fédérations et associations ; Organismes de protection sociale ; ONG.</p> <p>Type d'emplois accessibles : Dirigeant d'associations, d'établissements ou de services du secteur social et médico-social ; Chargé de mission ou chef de projet (animation ou coordination) ; Conseiller technique ; Chargé d'études ; Chargé d'évaluations internes et externes ; Formateur en intervention sociale.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Lyon (ANACIS) ; Saint-Etienne (PSDT) ; cours mutualisés alternativement à Lyon et Saint-Etienne
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :	Formation dispensée en Formation initiale et Continue
Volume horaire de la formation (indiquer aussi	Parcours ANACIS :

la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>FI (M1 + M2) : <b>658 h</b> [508 h de cours (dont 21h langues étrangères) + 140 de stage + 150 d'autoformation guidée]</p> <p>FC (1/2 M1 + M2 sur 2 années) : <b>457H</b> [357 h de cours + 100h d'autoformation guidée]</p> <p>Parcours PSDT :</p> <p>FI (M1 + M2) : <b>728 h</b> [654 h de cours dont 42 h en langue étrangère) + 74 h projet collectif] + 540 h de stage</p> <p>FC (M2 sur 2 années) <b>391h</b></p>
Effectifs attendus :	<p>ANACIS : <b>57 étudiants</b></p> <p>En FI, 10 étudiants en M1 et 10 en M2. Total FI M1 + M2 = 20</p> <p>En FC, 15 en FC en M1 (S2) et 15 en M2 + 7 DEIS (M2) Total M1 + M2 = 37</p> <p>PSDT : 32 étudiants [12 FI (M1 et M2), 20 FC (M2)]</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Établissements de formation supérieure partenaires [établissements subventionnés par la Région AURA]:</p> <p>ARFRIPS (Association Régionale pour la Formation, la Recherche et l'Innovation en Pratiques Sociales)</p> <p>ENSEIS (École Nationale des Solidarités, de l'encadrement et de l'intervention sociale ; anciennement IREIS)</p> <p>École Rockefeller (Établissement de formations sanitaires et sociales)</p> <p>ESSSE (École Santé Social Sud Est ; anciennement CCAURA)</p> <p>Sciences Po Lyon (à venir)</p>
Accords internationaux particuliers :	Convention avec la Haute École de la Province de Liège et la Haute École Libre de Mosane (Master en ingénierie et action sociale, Belgique)
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p><b>Amélioration de la visibilité des Compétences – débouchés</b></p> <p>Les métiers de l'encadrement doivent être distingués entre les fonctions de direction d'établissement, de pilotage de l'action, de supervision d'équipes, d'études et recherches, de formation. Les compétences de direction, de conseil technique, de supervision, qui supposent une certaine expérience du domaine, correspondent surtout aux profils d'étudiants en formation continue. Les compétences liées aux activités d'animation de réseaux, de coordination de projets, d'études, de diagnostic, d'ingénierie du développement, d'innovation, voire de formation, compétences fondées sur des situations d'expertise, sont particulièrement accessibles aux étudiants en formation initiale.</p> <p><b>Précision sur les stages</b></p>	

Concernant principalement les étudiants en formation initiale, les stages proposés peuvent être distingués selon la dynamique de l'offre : une offre externe définie par des besoins identifiés par les employeurs (mission d'enquête, diagnostic social de territoire, évaluation d'un dispositif, mise en œuvre d'un plan d'action de lutte contre les discriminations ou les exclusions, implication dans des dispositifs de recherche-action, etc.) ou une commande de stage co-produite par l'employeur et l'étudiant accompagné de son référent de stage (enquête exploratoire, enquête collaborative, actions expérimentales, mise en place de démarches participatives sans consignes de départ établies, , etc.)

### **Mobilité internationale**

La faible mobilité internationale des étudiants est due essentiellement d'une part aux caractéristiques socio-professionnelles des publics accueillis en formation continue, lesquels sont dans l'incapacité de concilier situation d'emploi et mobilité internationale et d'autre part aux visées de la plupart des étudiants en formation initiale très centrés sur leur avenir professionnel dès la sortie du master et cherchant plutôt à « s'assurer » un réseau professionnel en France via les stages et les enquêtes de terrain qu'ils conduisent et les expérimentations dans lesquelles ils sont impliqués.

Remarque : La convention Lyon2/Écoles de travail social de Lyon/Hautes Écoles de Liège (parcours ANACIS) consiste en une rencontre annuelle de 3 jours, organisée alternativement à Lyon et à Liège, lors de laquelle les étudiants français et belges échangent sur leurs pratiques de recherches et sur les pratiques d'intervention qu'ils analysent au sein de séminaires croisés. Parallèlement, plusieurs conférences sont données autour de la comparaison de l'évolution des politiques sociales en Europe.

### **Adossement à la recherche - Poursuite en doctorat**

Les compétences de recherche sont centrées sur la conduite de l'enquête, en vue de mieux définir l'action avec et pour les personnes concernées. De manière à intégrer les dynamiques d'intervention par la recherche, le volume d'enseignement consacré à la méthodologie de recherche (ethnographie coopérative, recherches participatives, recherches-actions) sera augmenté.

Les titulaires d'un mémoire de recherche IDS de très bonne facture peuvent envisager de continuer en doctorat, à condition qu'ils puissent bénéficier d'une allocation (CDU, contrat CIFRE).

### **Taux d'échec**

L'analyse des taux d'échec donne à voir deux types de situations, selon que les étudiants sont en formation initiale ou continue.

S'agissant des étudiants en formation initiale, l'étude des parcours montre une progression forte de la précarité sociale qui impacte le temps consacré aux études, la disponibilité intellectuelle et la santé psychique de certains étudiants qui se traduit ces dernières années en effet par des abandons. Néanmoins, les effectifs restreints dans le parcours de formation initiale de PSDT et d'ANACIS permettent un accompagnement renforcé des étudiants.

S'agissant des étudiants en formation continue, les abandons sont liés à trois types de contextes : un changement d'emploi et/ou de situation professionnelle devenant incompatible avec la formation ; l'extension du nombre de formations financées à titre personnel avec un temps d'étude pris sur les congés ;

un changement biographique important (maladie, accident, divorce...). Dans de nombreux cas (environ 20 % du total des étudiants en formation continue), nous retardons la soutenance du mémoire de manière à donner plus de temps à l'étudiant pour terminer son cursus, mais dès lors que la soutenance a lieu une année universitaire plus tard, avec un résultat pourtant positif, il n'a pas été compté statistiquement comme étant une réussite.

#### **Evaluation anonyme de la mention par les étudiants**

Nous avons omis de préciser dans notre rapport que nous avons mené des évaluations anonymes par questionnaires, le dépouillement ayant montré une forte redondance avec les évaluations régulières organisées collectivement de manière orale, d'où l'absence de production de compte rendu. Nous réfléchissons à la manière de proposer à l'ensemble des protagonistes de la mention un compte rendu dynamique issu des différentes modalités d'évaluation de la formation par les bénéficiaires.

#### **Conseil de perfectionnement**

Comment arriver dans un seul conseil à représenter d'une part la diversité des métiers et d'autre part à assurer la représentativité des équipes pédagogiques et des étudiants ? La réduction de la mention à deux parcours, plus homogènes, devrait rendre possible un conseil unique, malgré l'éloignement géographique des deux sites. Nous envisageons de réunir chaque fin d'année universitaire 2 étudiants de chacun des parcours assurant ainsi l'équilibre entre M1 et M2 et/ou entre FI et FC, 4 professionnels représentant une collectivité territoriale, une administration publique, une entreprise, une fédération associative) et chaque responsable de parcours, assisté au moins d'un partenaire de la formation. Soient 12 personnes. Enfin, l'idée est de centrer les échanges d'abord sur l'évaluation des journées d'études (enseignements mutualisés), pierre angulaire de la mention de manière à tenir la cohérence des contenus pédagogiques, puis sur les outils de pilotage communs à développer : évaluation de la formation, analyse de l'insertion professionnelle des étudiants issus des différents parcours.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : **Université Lumière – Lyon 2**

La formation	
<b>A - Intitulé</b> (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Journalisme
<b>B - Niveau</b> (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
<b>C - Origine de la formation</b> (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement de la mention Journalisme, en place depuis 2011.
<b>D - Champ de formations</b> (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Domaine national SHS : Sciences Humaines et Sociales  Champ Lyon 2 : Langues, littératures, cultures, communication et numérique
<b>E - Etablissements</b> (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université Lumière Lyon 2 (pas de co-accréditation)
<b>F - Parcours</b> (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	Un seul parcours, intitulé « Nouvelles Pratiques Journalistiques » (renouvellement)
<b>G - Lieux de la formation</b> (préciser	Université Lumière Lyon 2, Institut de la communication, campus Porte

le cas échéant les délocalisations) :	des Alpes (Bron)
<b>H - Modalités d'enseignement</b> (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Tous les cours se font -au moins en partie- en présentiel.</p> <p>La formation mobilise en effet fortement une pédagogie par projet qui repose sur le travail individuel et/ou collectif des étudiants en autonomie, en dehors des enseignements.</p> <p>La formation accorde également une place importante aux stages, répartis sur les deux années de la mention, et encadrés par un dispositif pédagogique de préparation à l'insertion professionnelle.</p> <p>Les deux années du Master sont accessibles en formation initiale ou en formation continue.</p> <p>Un travail a été initié pour ouvrir le Master en alternance à partir de la rentrée 2022, à travers des contrats d'apprentissage ou des contrats de professionnalisation.</p>
<b>I - Volume horaire de la formation</b> (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>1000h sur les deux années</p> <p>10% d'enseignement en anglais (cours de journalisme en anglais)</p>
<b>J - Effectifs attendus</b> :	<p>M1 : 24 étudiants</p> <p>M2 : 24 étudiants</p>
<b>K - Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public</b> :	<p>Renouvellement du partenariat avec Sciences Po Lyon, avec la mutualisation de cours entre la 2<sup>ème</sup> année du Master (M2) et la spécialité journalisme proposée en 5<sup>ème</sup> année du diplôme de Sciences Po Lyon.</p>
<b>L - Accords internationaux particuliers</b> :	<p>Pour tous les étudiants, il est possible de faire un semestre ou une année entière en mobilité. Les étudiants ont accès aux 32 accords en Erasmus+ et aux accords spécifiques Monde (Canada, Brésil et Colombie) de l'institut de la communication, ainsi qu'aux accords toutes disciplines Monde (Tous pays) de l'université Lyon 2.</p>
<b>M - Conventionnement avec une institution privée française</b> :	<p>Néant</p>
<p><b>N</b></p> <p>La mention propose une formation aux métiers du journalisme qui allie une connaissance des pratiques professionnelles journalistiques, mais aussi des enjeux culturels, sociaux, politiques et économiques relatifs au secteur des médias, au champ journalistique et plus largement à la place du journalisme dans les sociétés contemporaines. A ce titre, elle revendique une articulation forte entre la formation à/par la pratique professionnelle, avec l'appui de nombreux intervenants professionnels, et la formation à/par la recherche, en lien avec le laboratoire ELICO (UR4147) auquel la mention est adossée et dont les enseignants-chercheurs qui pilotent la formation sont membres.</p> <p>Elle forme principalement des journalistes capables de développer une pratique professionnelle dans de nombreux espaces professionnels, qu'ils relèvent de médias écrits, télévisés, radiophoniques ou en ligne, et d'accompagner les mutations rapides des métiers du secteur. La place importante accordée à la recherche dans la formation permet également une poursuite d'étude en doctorat, en particulier au sein</p>	

de l'ED EPIC (ED485) de l'Université de Lyon.

La logique générale proposée pour le prochain contrat quinquennal s'inscrit dans le prolongement de la formation actuelle, qu'il s'agit de faire évoluer sur la base de l'expérience du quinquennal précédent et des retours de l'évaluation HCERES.

En particulier, l'équipe pédagogique a initié un travail visant à ouvrir le master en alternance dans le cadre du prochain quinquennal. Dans cette perspective, un travail sur l'approche par compétence a été initié, avec l'appui du Service Commun de Formation Continue qui pilote ce dossier au sein de l'Université Lumière Lyon 2. L'objectif est de définir un référentiel des compétences auxquelles prépare la formation, à partir duquel construire la maquette des enseignements du diplôme. Ce travail permettra également de construire la formation sur une logique de modularisation, en lien avec les blocs de compétences ainsi définis.

Ce travail permettra également de développer la formation continue et de VAE à destination des professionnels à la recherche d'un diplôme de niveau bac +5 (pigiste notamment), en rendant plus lisible la formation sous l'angle de compétence auxquelles elle forme. Par ailleurs, l'approche par compétence et la modularisation permettront de développer l'offre de formation continue non diplômante, en proposant des modules autonomes à des professionnel.les en recherche de nouvelles compétences, notamment dans le domaine des pratiques numériques du journalisme.

Ce travail permettra enfin de mieux articuler l'offre de formation en journalisme, à l'échelle de l'établissement, avec les autres formations pour lesquelles le journalisme et les métiers de l'information constituent un débouché.

Ce travail est mené en étroite collaboration avec les représentants du monde professionnel, notamment à travers le conseil de perfectionnement qui sera associé à la définition du référentiel de compétences et de la maquette de formation.

○

Néant

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

—  
**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Justice, Procès, Procédures
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	Niveau M
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	Renouvellement à l'identique
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	DEG : Droit, Économie, Gestion

<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p><u>Le Parcours Médiation</u> offre une formation généraliste et internationale sur la médiation et les modes amiables de règlement des différends. Il a pour ambition de former les étudiants aux techniques de résolution amiable des différends et de leur fournir les bases théoriques et pratiques pour devenir de futurs professionnels de la gestion de conflits et de la médiation. Cette formation se veut interactive et professionnalisante. Elle est principalement animée par des professionnels de la gestion de conflit et de la médiation avec des ateliers et des mises en situation.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Université Lyon 2 (Campus des Berges du Rhône) Université de Sherbrooke (Campus de Longueuil)</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Diplôme ouvert à la formation continue et accessible par la VAE</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Pour la Mention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 394 HETD de cours (hors mémoire ou stage)</li> <li>- 33 HETD d'enseignement en langue étrangère (anglais) (8,5 %)</li> </ul> <p>Pour le Parcours Médiation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 212 HETD de cours à l'Université Lyon 2 (hors mémoire et stage)</li> <li>- 180 heures de cours à l'Université de Sherbrooke (hors mémoire et stage)</li> </ul> <p>Lors de leurs deux années de formation, les étudiants ont également la possibilité de participer aux activités de la Clinique de la Médiation en dehors des heures de cours. Cette participation est facultative et bénévole.</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>34 étudiants</p>

<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Sans objet.</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p><u>Convention de double diplomation avec l'Université de Sherbrooke.</u></p> <p>Cette convention permet aux étudiants français et québécois d'obtenir, à la suite d'un parcours spécifique, le Master Justice, Procès, Procédures, Parcours Médiation de la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié de l'Université Lumière Lyon 2 et la Maîtrise en Prévention et Règlement des Différends de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.</p> <p>Dans le cadre de ce parcours spécifique, les étudiants français effectuent, en deuxième année de Master, de février à mai, un séjour d'études sur le Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke (à Montréal). Lors de ce séjour, ils ont la possibilité de suivre plusieurs enseignements du programme de la Maîtrise en Prévention et Règlement des Différends.</p> <p>La validation de ces enseignements leur permet d'obtenir, en complément de leur Master, une Maîtrise en droit de l'Université de Sherbrooke (LL.M).</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Sans objet.</p>
<p><b>N</b></p> <p><b><u>Améliorations apportées par rapport à la période précédente :</u></b></p> <p>1) <u>Création d'une Clinique de la Médiation</u></p> <p>Les étudiants du Master 1 Justice, Procès, Procédures sont invités dès le début de leur formation à intégrer la Clinique de la Médiation de la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié.</p> <p>Cette Clinique de la Médiation, unique en France, est inspirée des Law Clinics ou autres Legal Advice Centers développés au sein des universités américaines et, depuis une quinzaine d'années au Royaume-Uni.</p> <p>Le principe est le même qu'avec l'enseignement clinique instauré pour les études de médecine. Il est de compléter la formation théorique des étudiants par une expérience pratique, en les confrontant à des situations réelles où le recours à la médiation présente un intérêt.</p> <p>Cette formation pratique présente de nombreux avantages pédagogiques et sociaux.</p>	

D'une part, elle permet aux étudiants de travailler sur des cas concrets où une résolution à l'amiable du litige paraît adaptée ; D'autre part, grâce à son activité d'information et d'accompagnement à la médiation, elle répond à des besoins de la population.

2) Développement d'une offre de cours sur l'e-médiation

Avec le soutien de la région Auvergne Rhône-Alpes (AURA), de l>IDEX Lyon et du programme Samuel de Champlain de coopération universitaire France-Québec, le Master a développé un module de formation sur l'e-médiation et plus largement sur le règlement amiable des différends en ligne.

Dans le cadre de ce module, les étudiants sont formés à la médiation et à la négociation en ligne, synchrones ou asynchrones, par visioconférence, messagerie instantanée ou forum de discussion.

Cette formation se fait à travers une plateforme virtuelle dédiée à la prévention et au règlement amiable des différends en ligne (PRADL) créée avec l'Université de Sherbrooke.

3) Mise en place d'une journée d'études du Master :

Tous les ans, en fin d'année universitaire, le Master organise une journée d'étude sur un thème en lien avec la formation avec le soutien de la Faculté de Droit et de l'unité de recherche Droits, Contrats, Territoires.

Cette journée d'étude est l'occasion de réunir tous les intervenants et les étudiants et permet d'approfondir des questions d'actualité sur la médiation et les modes amiables plus largement.

Elle permet aussi de développer et de promouvoir un savoir scientifique sur ces nouveaux modes de régulation sociale.



Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Néant

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	M
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	Renouvellement avec restructurations dans certains parcours
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	ALL : Arts, Lettres, Langues  Champ : Psychologie, cognition, éducation et formation

<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p><b>Pour le parcours <u>Etudes arabes</u> :</b></p> <p>ENS Lyon, Université Jean Moulin Lyon 3</p> <p><b>Pour le parcours <u>Etudes germaniques</u> :</b></p> <p>Université Jean Moulin Lyon 3, ENS Lyon</p> <p><b>Pour le parcours <u>Etudes hispaniques</u> :</b></p> <p>ENS Lyon</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p><u>Liste des parcours de la mention LLCER :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Etudes anglophones (renouvellement à l'identique)</li> <li>-Etudes arabes (renouvellement avec restructuration)</li> <li>-Études germaniques (renouvellement avec restructuration)</li> <li>-Etudes hispaniques (renouvellement avec restructuration)</li> <li>-Etudes lusophones (renouvellement à l'identique)</li> </ul> <p><b><u>Autres détails apportés :</u></b></p> <p><b>Le parcours LLCER Études Anglophones</b> a pour objectif de former les étudiants à travers un approfondissement de la connaissance méthodologique mais aussi culturelle des aires spécifiques aux pays anglophones dans les domaines de la civilisation, de la littérature et de la linguistique.</p> <p><b>Le parcours d'études arabes</b> comprend des enseignements méthodologiques, disciplinaires (linguistique, littérature, histoire et histoire des idées) et transversaux. Il a pour but de conférer aux étudiants une parfaite maîtrise de la langue arabe et une connaissance approfondie <b>des sociétés arabo-musulmanes, de leurs cultures et de leurs environnements géopolitiques</b>, afin qu'ils/elles puissent répondre à l'offre forte et constante du monde professionnel en arabisants de bon niveau. <b>Une attention particulière sera portée à l'acquisition et au développement de compétences professionnelles.</b></p> <p><b>Pour le Parcours Études germaniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande de restructuration : une partie de la mutualisation avec les enseignements de master MEEF et avec certains enseignements de préparation à l'agrégation sera conservée ; sont envisagées, en outre, d'une part une hybridation des enseignements (formation en partie à distance), d'autre part une mobilité obligatoire en deuxième année, enfin un programme thématique.</li> </ul> <p><b>Pour le Parcours Études hispaniques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Demande de restructuration. La moitié de la formation est actuellement mutualisée avec le master MEEF qui va évoluer vers des enseignements plus didactiques.</li> </ul>

	<p>-Restructuration de certains enseignements et augmentation du nombre d'heures propres à ce parcours « recherche ».</p> <p>-L'accent sera mis sur le développement de compétences professionnalisantes et la diversification des débouchés.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Allemand, Anglais, Arabe : Campus Berges du Rhône</p> <p>Espagnol : Campus Porte des Alpes</p> <p>Master double diplôme possible avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Séville Communication</li> <li>-Mexico Art et histoire de l'art</li> </ul> <p>Portugais : Campus Porte des Alpes</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p><b>Cadre général, cours en présentiel.</b></p> <p><b>Précision pour l'allemand :</b> formation en partie à distance (hybridation des enseignements)</p> <p><b>Précision pour l'espagnol :</b> présentiel sur campus sauf pour les stages demandés pour les M1 qui sont réalisés dans les institutions d'accueil aussi bien en région AURA qu'au niveau national ou international.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p><b>1000h/étudiant</b></p> <p><b>Détails :</b></p> <p><b>Allemand :</b> environ 500 h de cours en présentiel en M1 (dont mutualisation avec master MEEF) et 100 h de cours en présentiel en M2 (dont éventuelle mutualisation avec certains cours d'agrégation), à quoi s'ajoutent des enseignements à distance, un parcours de recherche et une mobilité en 2<sup>e</sup> année</p> <p><b>Anglais :</b> 1000 heures par étudiant. Les cours en présentiel (séminaires) représentent un volume de 538,5 heures ETD, auxquelles s'ajoutent la rédaction et l'encadrement du mémoire S1 (91,5h) et de S4 (250h) ainsi que le parcours personnalisé (120h) dont le volet suivi de manifestations scientifiques constitue une initiation au milieu professionnel de la recherche.</p> <p><b>Arabe :</b> 1000 heures dont environ 530/hTD sont consacrées à des enseignements (cours, pré-mémoire) ; le reste des heures correspond à l'encadrement des mémoires de S4, des rapports de stage, d'expériences professionnelles et de suivi personnalisé en milieu professionnel.</p> <p><b>Espagnol :</b> 1000 heures</p> <p>S1 et S2 : 20 x 21 h = 420 h ETD</p> <p>S1 et S2 : stage mise en situation professionnelle, stage en entreprises, institutions, associations = 54 h</p> <p>Pré-mémoire : 66 h</p>

	<p>S3 : 9 x 18 h = 162 h ETD en présentiel</p> <p>S4 : mémoire = 250 h ETD</p> <p>S1 à S4 Parcours personnalisé : 48 heures</p> <p><b>Portugais</b> : Le volume horaire de la formation est, environ, de 1000 heures en tout dont, dans l'actuelle maquette, 513 h Eq. TD d'enseignement</p> <p>A cet enseignement présentiel, s'ajoutent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le « parcours personnalisé » : 47 heures, validées à la fin du S4 ; les étudiants peuvent, par exemple, suivre un séminaire complémentaire, au moins, dans leur spécialité ou en dehors de leur spécialité, à Lyon 2 ou dans un autre établissement du site ; ils/elles peuvent participer, au sein de l'établissement ou en dehors, à des rencontres avec des auteurs ou avec des professionnels, à des conférences. Comme la formation s'appuie sur la recherche, les étudiants sont invités à participer aux rencontres scientifiques organisées par les centres de recherche auxquels appartiennent les enseignants de la formation ;</li> <li>- le mémoire, élaboré dès le S1 : 350 heures</li> <li>- Le stage : 90 heures ; il s'agit d'une expérience professionnelle en milieu scolaire ou en milieu culturel ou encore dans le milieu économique lié au monde lusophone.</li> </ul> <p><b>Part d'enseignement en langue étrangère :</b></p> <p>Elle varie entre 100% (anglais) 95% (espagnol) 75% (allemand et arabe) et 50% (portugais).</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p><b>Effectif total de 190 (fourchette haute)</b></p> <p><b>Allemand</b> : 5 à 10</p> <p><b>Anglais</b> : 50 (M1) 30 (M2)</p> <p><b>Arabe</b> : M1 : 20 à 25 étudiants ; M2 : 15-20 (cf. effectifs des 3 dernières années)</p> <p><b>Espagnol</b> : M1 15-20 étudiants (effectif de ces dernières années) jusqu'à possibilité d'accueil de 30 ; M2 15-20 étudiants (effectif de ces dernières années) jusqu'à possibilité d'accueil de 30</p> <p><b>Portugais</b> : 15</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p><b>Arabe</b> : accord de mutualisation de cours avec l'ENS de Lyon</p> <p><b>Espagnol</b> : Partenariat pour journées d'études, colloques auxquels les étudiants sont invités avec les universités de Bordeaux-Montaigne, Jean-Monnet de Saint-Étienne, Grenoble, Paris Sorbonne, Strasbourg, Besançon, Nice, Chambéry, Valence, Rouen, UVSQ-Paris Saclay.</p> <p><b>Études germaniques</b> : Université Jean Moulin Lyon 3, ENS Lyon</p>

<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p><b>Allemand</b> : Universités de FREIBURG, LEIPZIG et VECHTA, Allemagne ; Université de LINZ, Autriche</p> <p><b>Anglais</b> : 4 postes de lecteurs aux Etats-Unis (Dartmouth, Brown, PennState &amp; UVA) et 1 en Grande Bretagne.</p> <p><b>Arabe</b> : Université Saint Joseph, Liban, Université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen (Algérie), Institut Français du Caire (Egypte), Universités Cadi Ayyad et Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fez (Maroc), Universités de Tunis et de Sousse (Tunisie). Ces accords prévoient des échanges d'enseignants et l'accueil d'étudiants.</p> <p><b>Espagnol</b> : Master double diplôme avec Séville (faculté de communication) et Mexico IBERO (faculté art et histoire des arts)</p> <p><b>Portugais</b> : un double diplôme de master en partenariat avec l'Université Fédérale du Parana (Curitiba – Brésil) a été mis en place en 2012-2013 et renouvelé en 2018 ; un double diplôme de master en partenariat avec l'Université Nouvelle de Lisbonne a été mis en place en 2016-2017 et renouvelé en 2020.</p> <p>Dans le cadre du double diplôme, chaque université partenaire s'engage à accueillir au maximum 10 étudiants par année universitaire ; l'accord prévoit également un échange d'enseignants en fonction des moyens financiers disponibles.</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Non</p>
<p><b>N</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Une plus grande attention sera apportée aux débouchés professionnels et à la professionnalisation</li> <li>-L'encadrement des étudiants en 2<sup>ème</sup> année (particulièrement au S4) sera plus important et efficace</li> <li>-Développement des stages dans la formation</li> </ul> <p><b>Détails par parcours :</b></p> <p><b>Allemand</b> : Il s'agit d'un master recherche dont la formation se fera en partie à distance, dans le cadre d'une hybridation des enseignements, et qui intégrera un semestre de mobilité en 2<sup>e</sup> année. À côté d'une formation solide en traduction et en civilisation, histoire, histoire des idées, littérature et linguistique, ce master sera résolument thématique en proposant une approche de la notion d'« éco-critique » examinée sous divers angles, à travers différents corpus, et plus spécialement dans la période allant du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, dans une perspective d'histoire croisée franco-allemande, intégrant des apports tiers, comme, entre autres, ceux de l'aire anglophone. Cette thématique fera l'objet de cours et de séminaires de recherche. Sont prévus un mini-mémoire en première année, et un mémoire de recherche en deuxième année, ainsi qu'un parcours recherche individualisé intégrant la fréquentation de colloques et journées d'études.</p> <p>Une mutualisation avec certains enseignements du master MEEF en première année, de la préparation à l'agrégation en deuxième année, sera maintenue. Des partenariats avec des universités allemandes et autrichiennes, en escomptant le soutien de l'UFA (Université Franco-Allemande), permettront d'assurer la mobilité mais aussi de susciter l'inscription dans ce master thématique de candidats étrangers. Par ailleurs, la part de formation à distance devrait permettre l'inscription de candidats supplémentaires résidant dans d'autres régions. La thématique de l'éco-critique, alliée à une solide formation en études germaniques et à</p>	

la pratique de la langue allemande et de la langue française académique, est susceptible d'ouvrir des perspectives professionnelles très variées, qui vont des métiers de la recherche et de l'enseignement à ceux de la médiation culturelle et du journalisme.

**Anglais :** Le parcours personnalisé suivi par les étudiants en deuxième année du master d'Etudes Anglophones LLCER est validé en fin d'année sur présentation d'un compte rendu d'activités. Il permet aux étudiants d'assister, en fonction de leur projet personnel, aux travaux d'un groupe de recherche, à des journées d'études, à des conférences. Il sera enrichi par l'élargissement aux étudiants de master du séminaire doctoral (consacré à la Transmission et à l'Intransmissible) offert dans le cadre des activités du laboratoire LCE. De tels dispositifs, appelés à être généralisés, favoriseront la mise en pratique des savoirs théoriques acquis dans le cadre des enseignements suivis au cours des deux années du master. Ils constitueront pour les étudiants une initiation professionnelle à la recherche qui leur permettra d'amorcer dès le master la transition vers un projet doctoral et, à terme, vers les métiers du supérieur. Dans la même logique, le Département d'Etudes du Monde Anglophone se lance également, à l'intention de son public de master, dans l'élaboration de cours conjoints avec des universités étrangères (notamment l'Université du Wyoming).

**Arabe :**

Les étudiants en études arabes LLCER ont la possibilité en M2 d'opter pour un parcours personnalisé en participant aux travaux et séminaires des laboratoires (journées d'étude, colloques organisés dans le cadre du CIHAM, ICAR, CERLA, Triangle ...). Cette expérience leur permet en effet de se mettre au diapason de la vie de la recherche et de mieux se préparer au choix de leur projet doctoral. La nouvelle maquette prévoit un renforcement du suivi individuel des étudiants au second semestre du M2, au cours duquel ils préparent leur mémoire de recherche. Un accompagnement tutoriel renforcé sera également mis en place pour élargir le partenariat avec le milieu professionnel et accroître les possibilités de stages et d'accès au monde du travail. Il s'agit de leur offrir un meilleur encadrement pour valoriser leurs expériences professionnalisantes dans des métiers où la connaissance approfondie de la langue et la culture arabes constitue un véritable atout (Journalisme, édition, officines de Traduction et d'interprétariat, musées, bibliothèques, Enseignement, organismes internationaux, Unesco, bureau International du Travail de Genève, ONG ...). Des contacts sont actuellement en cours avec l'Ecole de Bibliothécaire de Villeurbanne, l'ENSSIB, pour la mise en place d'un module optionnel de découverte des outils et des pratiques liés au développement et à l'utilisation des méthodes numériques en sciences humaines et sociales.

**Espagnol :** En fonction des recommandations de l'évaluation HCERES, il est proposé d'encadrer encore plus les étudiants lors du 2<sup>e</sup> semestre de la 2<sup>e</sup> année, semestre consacré à la rédaction de leur mémoire qui pourrait être couplé à un stage de 40 heures environ (5-6 jours groupés ou échelonnés) dans les milieux professionnels des domaines proches de la recherche des étudiants : culture, arts, journalisme... Cela renforcera les possibilités de débouchés professionnels, les poursuites d'études et les liens entre le milieu universitaire de la recherche (étudiants, équipe pédagogique, équipe administrative) et celui du monde du travail.

**Portugais :** En amont du master, un double diplôme de licence en Lettres et en Portugais a été créé en partenariat avec l'Université de São Paulo, au milieu du plan quinquennal en cours d'achèvement, ce qui permettra d'augmenter le vivier de la formation. Pour la première fois depuis l'ouverture de cette formation internationale, trois étudiantes ayant obtenu leur double diplôme de licence Lettres/Portugais se sont inscrites en master, en 2020-2021 ; ce premier résultat est encourageant pour le prochain plan quinquennal.

Les modules trans-interdisciplinaires de formation qui devraient être proposés aux doctorants et aux mastérisants dans le cadre des pôles de spécialité de l'Université Lumière – Lyon 2 qui devraient voir le jour dans le courant du prochain plan quinquennal permettront d'enrichir la formation et de favoriser une orientation professionnelle, voire une orientation d'études en dehors du parcours choisi. Ces modules viendraient étoffer le contenu du « Parcours personnalisé » de deuxième année de master en études lusophones, lequel permet aux étudiants, en fonction de leur projet personnel et de leur travail de recherche, d'acquérir des compétences ou des connaissances additionnelles.

○

Sans objet

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

### CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020 VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Langues Etrangères Appliquées
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	MASTER
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	RENOUVELLEMENT
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>LANGUES- LEA</p> <p>ALL : Arts, Lettres, Langues</p> <p>Champ : Psychologie, cognition, éducation et formation</p>

<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>PARCOURS COMMERCE INTERNATIONAL ET LANGUES APPLIQUÉES</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>UNIVERSITE LYON 2 CAMPUS DES QUAIS (BDR)</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>PRESENTIEL : M1</p> <p>PRESENTIEL ET ALTERNANCE : M2</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>120 ECTS (30 PAR SEMESTRE) 1000H/ETUDIANT</p> <p>M1 : 260H DE COURS ; 100H TRAVAUX COLLECTIFS ; 140H D'ACCOMPAGNEMENT IP</p> <p>M2 : 260H COURS ; 100H TRAVAUX COLLECTIFS ; 140H D'ACCOMPAGNEMENT IP</p> <p>% HEURES LANGUES ETRANGÈRES : 75% :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La maîtrise parfaite de deux langues étrangères est obligatoire et nécessaire pour suivre les enseignements du tronc commun, majoritairement en anglais.</li> <li>- L'anglais est obligatoire pour tous les étudiants.</li> <li>- La deuxième langue peut être : l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'arabe, le portugais ou le chinois (les cours en ces langues sont la continuation des langues LEA)</li> </ul>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>50 étudiant.es</p>

<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>DOUBLE DIPLOME :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) UNIVERSITE BERGAME Laurea Magistrale Lingue Moderne per la comunicazione e la cooperazione internazionale à l'Université de Bergame Italie (signé en 2013)</li> <li>2) Ursuline University of Languages, Wenzao Ursuline University of Languages, International Affairs - université de Wenzao - Taiwan (signé en 2017)</li> </ol> <p>MODALITES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TOTAL ECHANGE 7 ÉTUDIANT.ES, 5 AVEC BERGAME ET 2 AVEC WENZAO</li> <li>- CEUX DE LYON 2 VONT CHEZ NOS PARTENAIRES EN SEMESTRE 2, LES PARTENAIRES SUIVENT NOTRE FORMATION À LYON EN SEMESTRE 3</li> <li>- LA RÉALISATION DE CES PARCOURS DE FORMATION DONNE LIEU AU DOUBLE DIPLÔME DES DEUX UNIVERSITÉS.</li> </ul>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	
<p><b>N</b></p> <p>DEPUIS 1993, LE MASTER LEA CILA, A ÉVOLUÉ DU DUCILA AU DESS CILA, ENSUITE MASTER 2 CILA, MAINTENANT MASTER LEA CILA</p> <p>IL S'AGIT D'UN MASTER TRILINGUE, PROFESSIONALISANT ET INTERNATIONAL AVEC UNE TRÈS BONNE INTÉGRATION DES DIPLOMÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.</p> <p>EVOLUTIONS POUR LA PROCHAINE HABILITATION :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) VERS UNE FORTE SPÉCIALISATION DIGITAL : DE MASTER LEA – CILA À MASTER LEA – CILA DIGITAL</li> <li>2) AVEC 2 STAGES (M1 ET M2), L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DU CILA SE PROPOSE D'ÉVOLUER VERS L'ALTERNANCE POUR UNE PARTIE DES EFFECTIFS EN M2</li> <li>3) 3) PROJET DE CONVENTION AVEC MASTER MICE (MANAGEMENT INTERCULTUREL COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL) UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LYON – ESTRI (EN COURS)</li> </ol>	

○

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière Lyon 2

La formation	
<b>Intitulé</b> (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Lettres
<b>Niveau</b> (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
<b>Origine de la formation</b> (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Renouvellement de la mention avec modification interne.</p> <p>La formation de la mention de Master Lettres présente une cohérence interne à Lyon 2, mais s'inscrit dans le cadre plus large d'une co-accréditation entre établissements du site Lyon – Saint-Étienne (Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin-Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Étienne, ENS de Lyon) (2016-2022) que nous souhaitons renouveler. La co-accréditation actuelle faisait elle-même suite à une co-habilitation dans le contrat 2011-2015.</p> <p>Le resserrement des liens entre établissements manifeste un intérêt partagé par les équipes pédagogiques et les étudiants pour un espace commun de formation, recoupant partiellement celui des unités de recherche au sein d'une même École doctorale (ED 484 3LA – Lettres, Langues, Linguistique et Arts).</p> <p>Le bilan de l'exercice précédent a conduit en particulier à une restructuration interne partielle : la visée professionnalisante du parcours LARP (Lettres appliquées à la rédaction professionnelle) mérite d'être consolidée et réorientée sous forme d'un projet de mention autonome : Métiers du livre et de l'édition.</p>

<p><b>Champ de formations</b> (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :</p>	<p>Domaine ALL (Arts, Lettres, Langues)</p> <p>Champ : Arts, langues, littératures, cultures, communication et numérique</p>
<p><b>Etablissements</b> (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Université Lumière Lyon 2 [Lyon 2]</li> <li>- Université Jean Moulin-Lyon 3 [Lyon 3]</li> <li>- Université Jean Monnet Saint-Étienne [UJM]</li> <li>- ENS de Lyon [ENS Lyon]</li> </ul>
<p><b>Parcours</b> (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS))</i> :</p>	<p>La mention de Master Lettres propose sur deux ans une formation d'un très haut niveau scientifique, nourrie par l'activité des unités de recherche du site. Adressée à des étudiants dont il s'agit de parfaire la spécialisation, cette formation couvre l'intégralité du champ des études littéraires : langue et littérature françaises, depuis les sources littéraires du Moyen Âge jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle ; littérature générale et comparée ; littératures francophones. Elle se décline à Lyon 2 en trois parcours, avec des perspectives de mutualisations avec d'autres mentions.</p> <p><b>Parcours 1 —Lettres modernes [LM]</b></p> <p>Ce parcours permet pendant deux ans d'acquérir une assise solide dans les apprentissages de théorie et histoire des concepts littéraires, des enseignements de langue vivante (4 langues offertes au choix), un enseignement méthodologique partagé entre formateurs enseignants et intervenants bibliothécaires en vue de former les étudiants à la rédaction d'écrits longs.</p> <p>Un choix très large de séminaires est proposé (6 ou 7 par semestre), selon une approche soit séculaire, soit pluriséculaire et notionnelle.</p> <p>La formation comporte aussi une dimension d'ouverture à des spécialités relevant d'autres parcours de la mention Lettres ou à des champs disciplinaires relevant d'autres mentions. En particulier, ce parcours peut être couplé à la mention de master Humanités numériques offert par l'Institut de la communication de Lyon 2 en partenariat avec l'ENSSIB, au terme d'une double sélection des étudiants dans les deux domaines.</p> <p>Un stage obligatoire d'un volume allant de 70 à 100 heures maximum complète la formation en M1.</p>

	<p><b>Parcours 2 – Linguistique et stylistique des textes littéraires [LSTL] (Lyon 2)</b></p> <p>Ce parcours a pour originalité d’articuler les champs disciplinaires des Lettres et des Sciences du langage, souvent disjoints dans l’enseignement et/ou la recherche. Il est ouvert aux étudiants issus de ces deux filières et repose sur une sélection de cours mutualisés entre les départements des Lettres et des Sciences du langage.</p> <p>Le programme offre une exploration systématique des problématiques du texte, en synchronie et en diachronie, en renforçant les compétences littéraires (philologie, herméneutique) et en ouvrant de nouvelles perspectives linguistiques : sémantique et sémiotique ; grammaire textuelle ; approches interactionnelles du langage ; sociolinguistique ; polysémiotique.</p> <p>Projet de développement du volet numérique et des problématiques de traitement automatique des corpus, en lien avec le master Sciences du langage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les étudiants ont l’occasion de s’initier en stage à la pratique des grands corpus (logiciels de traitement automatique, annotation de chaînes de référence, etc.).</li> <li>– Projet de création de double diplôme de Master Lettres-Humanités numériques avec l’ICOM et l’ENSSIB, particulièrement pertinent pour ce parcours ouvert aux Sciences du langage.</li> </ul> <p><b>Parcours 3— Lettres modernes à l’international [LMI] (Lyon 2)</b></p> <p>Destiné exclusivement à des étudiants ayant fait leur parcours académique à l’étranger, recrutés après la Licence soit en France soit à l’étranger, qui souhaitent s’engager dans un parcours recherche exigeant. La formation dure deux ans et assure, avec progressivité, un apprentissage serré des méthodes et concepts de la recherche ainsi que des exercices académiques longs (dossiers ; mémoires de recherche). L’accent est porté sur un suivi personnalisé, un encadrement renforcé par petits groupes. Dès la première année, les étudiants partagent des séminaires avec les étudiants des autres parcours de la mention, en sus du tronc commun. Une insertion dans la vie culturelle est assurée par un enseignement spécifique. La dimension didactique est amenée à être renforcée dans ce parcours suivi par de nombreux/ses étudiants se destinant à l’enseignement et à la recherche dans leur pays d’origine.</p> <p>Un stage et un enseignement méthodologique en bibliothèque spécifique et adapté leur est proposé.</p> <p><b>Mutualisations</b></p>
--	---

	<p>En marge du dispositif d'accréditation, une part significative des enseignements de la mention Lettres est mutualisée avec d'autres mentions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– parcours « Genre, Littératures, Cultures » [GLC] de la mention Études sur le genre (UFR ASSP, Lyon 2), ce qui favorise une ouverture entre champs disciplinaires ;</li> <li>– Mention Métiers du livre et de l'édition : collaboration à construire, sur la base de l'expérience du précédent parcours LARP.</li> </ul>
<p><b>Lieux de la formation</b> (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>La formation a lieu à Lyon 2 et dans les autres établissements de la co-accréditation par échange de séminaires.</p> <p>Certaines séances de méthodologie, dans le cadre du tronc commun de la mention, ont lieu dans les bibliothèques du site (Bibliothèque Chevreul, Bibliothèque Diderot).</p> <p>Dans le cadre du double diplôme Lettres-Humanités numériques, une partie des cours a lieu dans les locaux de l'ENSSIB.</p> <p>Les stages de M1 se déroulent principalement dans des entreprises culturelles, laboratoires de recherche, établissements culturels, librairies, ainsi que dans d'autres lieux à Lyon, en France voire à l'étranger.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement</b> (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation, à distance, etc.) :</p>	<p>Dans la mention Lettres, l'enseignement se déroule en principe en présence : enseignement sous forme de CM et TD ; complément/accompagnement pédagogique numérique (plateforme Moodle) ; modules de formation en bibliothèques...</p>
<p><b>Volume horaire de la formation</b> (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p><b>Volume global de la formation</b> : environ 800h, ainsi réparties</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Cours : 500h pour la mention Lettres. Entre 500 et 600 h pour le double diplôme de Master LM-Humanités numériques ;</li> <li>– Travail en semi-autonomie, sous la direction des enseignants : 200h, correspondant au mémoire encadré et à l'initiation à la recherche dans le cadre de séminaires (organisés dans les unités de recherche [CIHAM, UMR 5648 ; IHRIM, UMR 5317 ; Passages XX-XXI, EA 4160] et/ou dans les pôles de spécialité de l'établissement) ;</li> <li>– Stage : 100h (M1).</li> </ul> <p>La formation inclut une offre diversifiée pour l'<b>enseignement des langues</b> : quatre langues vivantes proposées (anglais, espagnol, allemand, italien) [4 x 21h] ; latin concours [3 x 21h].</p>

	<b>Enseignement en langue étrangère</b> : le parcours 2 (LSTL) propose un EP « Linguistic Sciences in English » (21h).
<b>Effectifs attendus</b> :	Pour l'ensemble des parcours (M1+M2) : 130 étudiants, soit <ul style="list-style-type: none"> <li>– 100 pour les parcours LM et LSTL (parcours 1 et 2) ;</li> <li>– 30 pour le parcours LMI (parcours 3).</li> </ul>
<b>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public</b> :	Université de Genève ENSSIB (double diplomation avec la mention Humanités numériques)
<b>Accords internationaux particuliers</b> :	Un DPI avec l'Université Sogang de Séoul (Corée), signé en mars 2020, prévoit un échange de 5 à 7 étudiants des deux pays au niveau Master.
<b>Conventionnement avec une institution privée française</b> :	Convention de partenariat avec la Villa Gillet.
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Le conseil de perfectionnement de la mention Lettres co-accréditée, réuni tous les ans, entre dans une démarche d'amélioration continue de l'offre pédagogique proposée par les quatre établissements : il a notamment permis des débats et concertations sur l'ajustement de l'expérience professionnelle et des stages introduits en M1 (nature, durée, périodisation), sur le poids et la répartition des formations en langue française, sur la circulation des étudiants entre les établissements en fonction des enseignements dispensés. C'est une réussite du point de vue de tous les acteurs (étudiants, enseignants, personnels administratifs et extérieurs) et il est d'autant plus nécessaire et utile que la structure du diplôme est complexe.</p> <p>Dans le prochain contrat, on visera à renforcer la concertation et à intensifier les échanges de cours les plus pertinents entre les divers établissements co-accrédités, parcours par parcours, en donnant la priorité à la cohérence d'ensemble et à une lisibilité améliorée de notre structuration, selon les recommandations du HCERES. En particulier, un partenariat renforcé est envisagé entre le parcours 2 (LSTL), proposé par Lyon 2, et le parcours Lettres modernes de l'ENS Lyon.</p> <p>Au-delà des observations faites par les étudiants au cours de la réunion annuelle du conseil de perfectionnement, l'évaluation des formations est actuellement effectuée à deux échelles : à titre individuel, les enseignants effectuent avec les étudiants, lors de la dernière séance, le bilan des séminaires de spécialité ; le Service des études statistiques et d'aide au pilotage (SESAP) de Lyon 2 produit une enquête sur le devenir des diplômés qui fournit des indications non seulement sur le devenir professionnel des étudiants mais aussi sur leur appréciation globale de la formation suivie. À la suite des recommandations du HCERES, l'équipe pédagogique souhaite mettre en place une évaluation systématisée des formations, y</p>	

compris de celles dispensées dans le cadre du tronc commun, afin de disposer des éclairages nécessaires à la refonte envisagée des maquettes.

Pour ce qui est de Lyon 2, un consensus s'est ainsi dégagé pour une meilleure répartition des cours de tronc commun sur les deux années de la formation (théorie et histoire littéraires, langue française, méthodologie), afin de rendre plus progressifs les apprentissages sur la durée.

Cette réorganisation de la maquette comportera aussi des mutualisations d'enseignement (langues, méthodologie de la recherche) permettant échanges et interactions pertinentes avec le parcours GLC de la mention Études sur le genre de Lyon 2. Si, dans le cadre de l'actuelle maquette, les étudiants de GLC, du Master MEEF Lettres et du parcours « Traduction littéraire et édition critique » de la mention Traduction et interprétation (UFR des Langues), avaient accès aux séminaires de spécialité de la mention Lettres, il sera également possible aux étudiants de la mention Lettres de suivre, chaque semestre, l'un des séminaires spécifiques du parcours GLC.

Ces mutualisations partielles de cours internes à Lyon 2 concerneront aussi la mention Métiers du livres et de l'édition en voie de création, dans une mesure qui sera détaillée dans la phase d'élaboration des maquettes de cette mention.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Master : Management de l'innovation
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	<p>Domaine Droit- Économie-Gestion</p> <p>Champ : organisations, marchés, normes et institutions</p> <p>Le master est soutenu par deux laboratoires de recherche en économie et en gestion : Triangle, laboratoire CNRS (UMR 5206) et Coactis, équipe d'accueil (EA 4161)</p>
Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université Lumière-Lyon 2
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>2 parcours M2 :</p> <p>MIPI - Management de l'innovation et de la propriété intellectuelle</p>

	MCA - Management de carrières d'artistes - écosystème de la musique (modification à la marge de l'intitulé)
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	16, Quai Claude Bernard 60007 Lyon
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale et continue (VAE)
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	120 ECTS - 1000 heures étudiants 250 heures de stage en M2
Effectifs attendus :	Objectifs pédagogiques de long terme :  40 en Master 1  25 en MIPI  20 en MCA  MIPI et MCA sont ouverts à des candidatures externes au M1  Les effectifs arrêtés par l'Université pour la détermination des moyens pédagogiques sont de 80 inscrits au sein de la mention
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<i>Accord avec l'IEP de Lyon selon lequel les étudiants peuvent réaliser leur M2 dans le master et valider leur 5<sup>ème</sup> année d'IEP</i>
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	<i>En discussion :</i>  <i>Music Tech France (fédération des acteurs de l'industrie musicale)</i>  <i>H71 – agrégateur de structures de la french tech culturelle</i>  <i>Volonté d'intégrer davantage la formation dans le réseau RRI (Réseau de Recherche sur l'innovation) créé en 2006 et qui est une association de chercheurs et de praticiens qui souhaitent notamment, à travers ce réseau, intensifier les liens entre le monde de la recherche et de l'entreprise en matière d'innovation ou encore à analyser les modes d'appropriation de l'innovation par</i>

	<p><i>l'entreprise, autant de voies qui sont en articulation étroite avec la vocation de la formation management de l'innovation</i></p>
<p>Le rapport de l'HCERES souligne globalement la qualité de la formation et sa réorganisation dans le contrat précédent avec deux parcours dont les spécialités sont à la fois originales et attractives.</p> <p>Le rapport indique les points d'amélioration suivants :</p> <p>1° Une professionnalisation peu présente en M1</p> <p>En M1 la professionnalisation est associée à une période de stage obligatoire de 4 mois. Elle peut cependant être améliorée par la substitution de cours plus spécifiques à une mutualisation de cours communs avec d'autres mentions jusqu'alors imposée (dans la mesure autorisée par les contraintes budgétaires) et par le renforcement des liens avec le monde socio-économique et professionnel. L'intégration dans des réseaux ou fédération de types Music Tech France ou RRI évoquée précédemment va dans ce sens.</p> <p>2° Le manque de données d'insertion apportées par l'établissement</p> <p>Les retours recueillis par les équipes pédagogiques témoignent cependant d'une bonne insertion des étudiants à la sortie du M2. Par ailleurs nous comptons développer dans le prochain contrat le réseau des anciens étudiants.</p> <p>3° L'intitulé MCA (Management de carrières d'artistes) plus restrictif que le contenu pédagogique</p> <p>Le nom de la mention MCA doit être conservé en raison de sa réputation et sa visibilité déjà ancienne dans le milieu professionnel de la musique. Pour plus de visibilité pour les étudiants nous proposons de la compléter par la mention complémentaire - écosystème de la musique. En effet la formation vise moins les industries culturelles dans leur ensemble qui renvoient à des débouchés différents (cinéma, jeux vidéo, édition par exemple) et <i>a fortiori</i> les industries créatives (comme la mode ou l'architecture) que des métiers dans les milieux de la musique où la formation est enracinée depuis près de 20 ans.</p> <p>Par ailleurs : nous envisageons des mutualisations pertinentes de certains enseignements entre le MIPI et le MCA dans le prochain contrat pour renforcer la cohérence de la mention, l'articulation entre l'économie et la gestion qui en fait la spécificité sur le plan local et national et faire des économies d'échelles pédagogiques.</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>NA</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	<p>Management stratégique</p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>Grade M</p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Il s'agit d'un <b>renouvellement avec restructuration</b> de cette mention, qui existe depuis 2015 à l'université Lyon2, car deux nouveaux parcours sont proposés au sein de la mention en remplacement d'autres qui disparaissent et ce, pour toujours mieux répondre aux besoins des étudiants et aux exigences évolutives du marché du travail.</p> <p><b>Lors de la dernière accréditation la mention co-accréditée par Lyon 1 et Lyon 2 comprenait en effet les parcours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Management des PME et des ETI Internationales (MPMETI)</i> opéré en formation initiale par Lyon2 et en alternance par Lyon 1 ;</li> <li>• <i>Etudes et Conseil en Stratégie et Marketing (ECOSMA)</i> opéré par Lyon 2 en formation initiale ;</li> <li>• <i>Marketing de l'assurance</i> (ouvert au fil de l'eau en 2017 par Lyon 1 en alternance et fermé en 2018) ;</li> <li>• <i>Etudes et Recherche en Management (ERM)</i> en partenariat avec Lyon 3, l'université Jean Monnet de Saint Etienne et l'Ecole de Management de Lyon, à vocation recherche.</li> </ul> <p><b>La restructuration de la mention proposée ici (maintien des parcours MPMETI et ECOSMA et création de deux nouveaux parcours) repose sur trois raisons :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>La fin de la co-accréditation de la mention avec l'université Lyon 1 en accord avec cette université.</b> L'université Lyon 1 opérait l'alternance pour le parcours « Management des PME et des ETI Internationales ». Ce parcours en alternance a été fermé à Lyon 1 depuis 2019, il sera proposé par Lyon 2 dans sa nouvelle version. En outre l'université Lyon 1 proposait en propre dans le cadre de la</li> </ol>

	<p>mention co-accréditée, un parcours « marketing des assurances » en alternance qui a été fermé en 2018. Le parcours ERM, enfin, avait été créé en partenariat avec Lyon 3, l'université Jean Monnet de Saint-Etienne et l'Ecole de Management et avait une vocation plutôt recherche (moins de 10 étudiants). Celui-ci opéré par L'université Lyon 3 et l'UJM va être restructuré. Ne regroupant que quelques étudiants chaque année et qui ne venaient pas de Lyon 2, ce parcours disparaît de la mention en tant que tel. La volonté de l'équipe de la mention est, en effet, de proposer désormais aux étudiants dès le M1, une formation à la recherche et, en M2, une formation à la recherche en gestion transversale à tous les parcours.</p> <p>2) <b>La seconde raison est une demande du marché du travail d'étoffer certaines compétences de nos étudiants dans le cadre de l'apparition de nouveaux métiers</b> sur lesquels peuvent déboucher la mention : d'où les deux nouveaux parcours créés dans cette nouvelle campagne d'accréditation qui n'existent pas sur le site ni même au niveau national (MANUGA en marketing de la nutrition et GesDaf ou DGAF qui croise droit des affaires, finance et stratégie). Il s'agit ainsi d'entretenir et de renforcer les points forts de la mention notés par l'HCERES dans son rapport d'évaluation de la mention, à savoir les relations étroites qu'entretient la mention avec le milieu socio-économique.</p> <p>3) <b>Répondre à la demande de l'HCERES que la mention grandisse (rapport d'évaluation du champ)</b>. Il est vrai que la mention reçoit un très grand nombre de candidatures (environ 800 en M1) pour un nombre relativement petit de places offertes jusqu'à présent (65 en M1). La mention est donc très fortement attractive comme l'a mentionné l'HCERES (rapport sur la mention) mais le taux de sélection à l'entrée était très fort. Il s'agit donc pour nous d'augmenter la capacité d'accueil des étudiants dans la mention et d'insérer ces étudiants sur le marché du travail.</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Domaine DEG : Droit, Economie, Gestion</p> <p>Champ : organisations, marchés, normes et institutions</p>
<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>NA</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris</p>	<p><b>La mention Management stratégique comprendra 4 parcours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Management des PME et des ETI Internationales (MPMETI)</b> déjà opéré en formation initiale ; il est envisagé de proposer également ce parcours en alternance. Il s'agit <u>d'un renouvellement avec restructuration</u>. Les compétences dispensées sont des compétences généralistes en stratégie, management, marketing et contrôle de gestion nécessaires au pilotage des PME et des ETI. Les métiers visés</li> </ul>

<p>le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>sont : fonction de direction de PME et ETI, cadres export, métiers du conseil en stratégie et développement des PME et des ETI, contrôleur interne, gestionnaire de risques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Droit et gestion des affaires (GesDAF ou DGAF).</b> Il s'agit d'une <u>création en formation initiale et en alternance, en collaboration avec la faculté de Droit de l'université Lyon 2 et la mention « Droit des affaires »</u> de cette dernière. Les métiers reposent sur une forte articulation de compétences juridiques en droit des affaires avec des compétences en stratégie et en finance. Il vise notamment à former des juristes ayant des compétences dans ces deux disciplines de la gestion. Les métiers visés sont Chief Performance Officer (CPO), auditeur, consultant en gestion de « haut de bilan », postes de direction juridique, postes en conformité ou en gestion des risques ;</li> <li>• <b>Etudes et Conseil en Stratégie et Marketing (ECOSMA) en formation initiale.</b> Il s'agit d'un <u>renouvellement</u>. Les métiers reposent sur une articulation entre des compétences en marketing, en stratégie avec des méthodes d'enquêtes qualitatives et quantitatives. Les métiers visés sont : chargé d'études marketing, chef de produit et directeur marketing ;</li> <li>• <b>Marketing de la Nutrition et de la Gastronomie (MANUGA).</b> Il s'agit d'une <u>création en formation initiale</u>. Ce parcours, très spécifique au niveau national, pourrait venir appuyer la partie formation de la chaire « alimentation » de l'université Lumière Lyon 2. Les métiers visés reposent sur le développement de compétences en marketing opérationnel et marketing stratégique dans un secteur précis, celui de l'alimentation saine (nutrition et gastronomie), en lien également avec le marketing de la santé. Les métiers visés sont : Cadre Marketing en agro-alimentaire, brand manager, product development manager, category manager</li> </ul> <p><b>Transversalement à ces parcours pourront être proposés aux étudiants :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Des blocs de compétences pour former les étudiants à la recherche en gestion et ce, dès le M1.</b> Ces blocs de compétence « recherche » pourront être mutualisés avec d'autres mentions de master souhaitant former des étudiants à la recherche en gestion : ce sera le cas de la mention « Management de l'Innovation » (Université Lyon 2) et de la mention « Monnaie Banque Finance » (Université Lyon 2) de la faculté de Sciences économiques et de gestion qui ont signalé leur volonté de mutualiser ces blocs de compétences « recherche ».</li> <li>2) <b>Des blocs de compétences proposés par « Humanités numériques »</b> qui permettront aux étudiants d'obtenir une double diplomation mention « Management stratégique » et mention « Humanités numériques » (Université Lyon 2). Le master « Humanités numériques » donnerait, en inscription secondaire aux étudiants inscrits principalement en Management Stratégique dans tous ou partie des parcours (en fonction des compatibilités d'emplois du temps notamment) et qui le souhaitent, une spécialisation complémentaire et valorisable en permettant l'obtention de deux masters.</li> </ol>
---	--

<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Les cours ont lieu sur le campus Berges du Rhône de l'université Lumière Lyon 2.</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Les 4 parcours sont proposés en formation initiale</p> <p>Les parcours MPMETI et GESDAF seront également proposés en alternance si les moyens administratifs, pédagogiques et financiers qui leur sont alloués le permettent.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Environ 1000h (120ECTS, 30 ECTS par semestre) comprenant des enseignements en présentiel, à distance et mobilisant les outils numériques ; des mises en situation professionnelle ; des projets ainsi qu'un suivi méthodologique pour les mémoires de recherche ou de fin de stage. Il est prévu 250h de stage en S4.</p> <p>Part d'enseignement en langues étrangères (anglais ou autre) : au minimum 10%</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p><b>Un effectif de 120 étudiants est proposé par l'université pour cette mention.</b></p> <p><b>Un effectif de 135 étudiants est attendu cependant</b>, par l'équipe pédagogique, pour répondre aux exigences d'augmentation de la taille, et compte tenu de la création de blocs de compétences mutualisés entre parcours au sein de la mention ou avec d'autres mentions. Cet effectif se déclinerait de la manière suivante :</p> <p><b>MPMETI</b> : 20 étudiants dont certains en alternance</p> <p><b>GESDAF ou DGAF</b> (en collaboration avec la faculté de droit et la mention « Droit des Affaires ») : 25 étudiants dont certains en alternance : 15 issus de la faculté de droit ou de l'extérieur et <b>10 environ venant de la faculté de Sciences économiques et de gestion</b> ou de l'extérieur de l'établissement.</p> <p><b>ECOSMA</b> : 20 en formation initiale</p> <p><b>MANUGA</b> : 15 en formation initiale</p> <p><b>M1 tronc commun</b> : 70 étudiants</p>
<p><b>K</b></p>	<p>NA</p>

Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	Un DU « Cadres dirigeants » en formation continue en co-accréditation avec l'UQAM est en cours de création (sous forme de MBA)
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	Un partenariat est envisagé avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mention afin de sensibiliser et former les étudiants, futurs cadres-dirigeants d'entreprise aux objectifs de développement durable.
<p><b>N</b></p> <p>La mention et l'ensemble de ces parcours s'appuient sur les travaux de recherche menés dans le cadre du laboratoire Coactis dont sont issus un grand nombre de membres de l'équipe pédagogique. Le laboratoire de recherche Coactis vient donc en appui de la mention.</p> <p><b>Réponse aux demandes d'évolution de l'HCERES</b></p> <p>L'équipe pédagogique remercie le comité d'évaluation HCERES pour l'appréciation très favorable portée sur la formation dispensée dans la mention « Management stratégique ». Elle y voit la reconnaissance du travail accompli au service des étudiants et un encouragement à continuer à développer la mention et à mettre au cœur de son projet pédagogique leur insertion professionnelle et un enseignement de qualité et spécifique.</p> <p>Le rapport HCERES soulignait toutefois plus précisément : « <i>La mention Management stratégique est une formation solide qui satisfait les demandes des étudiants et des professionnels recruteurs, mais il serait utile de consolider encore les relations internationales par des conventions institutionnelles alors que de nombreux étudiants se destinent à des carrières dans des firmes de taille ou d'ambitions internationales. Il est par ailleurs urgent de faire un réel effort d'investissement financier concernant l'usage du numérique dans l'intérêt des étudiants et de l'équipe pédagogique</i> ».</p> <p>L'équipe va donc s'attacher à l'infléchir dans le sens de la recommandation du comité d'une plus grande ouverture internationale, déjà engagée dans le cadre d'un partenariat avec l'UQAM sur un projet de MBA, d'un projet de partenariat avec l'AFD et d'une politique systématique d'invitation de professeurs d'universités étrangères.</p> <p>Elle va solliciter de nouveaux moyens financiers auprès de sa composante et de son université pour faciliter le déploiement de l'usage du numérique dans ses formations (<i>i.e serious game</i>, logiciels d'analyse des données et inscription des étudiants à des MOOC en lien avec la formation dispensée). Elle sensibilise les étudiants dans le contenu de ses formations aux enjeux, difficultés et méthodes pour assurer la transformation numérique des entreprises et l'intégrer dans les propositions de valeur faites aux consommateurs. Elle renforcera cette dimension avec des modules de formation complémentaires inscrits dans la maquette.</p>	

○

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

NA

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Métiers du livre et de l'édition
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p><b>Création d'une mention</b> issue d'une restructuration de la mention Lettres : l'actuel parcours LARP (Lettres appliquées à la rédaction professionnelle), le parcours à visée professionnalisante de la mention Lettres, sera remplacé par une mention autonome Métiers du livre et de l'édition.</p> <p>À l'heure actuelle, les étudiants de Lettres peuvent choisir dès la L2 la filière dite « Lettres appliquées », qui leur propose notamment des enseignements consacrés à l'histoire et aux métiers du livre. Mais le seul parcours de master professionnalisant qui leur soit proposé ensuite dans notre établissement est le master LARP, consacré exclusivement à la « rédaction professionnelle » et sans débouché dans les métiers du livre. La situation est perçue comme une anomalie par les étudiants, dont certains font le choix de se tourner, après leur L3, vers un master Métiers du livre et de l'édition dans une autre université et donc dans une autre ville.</p> <p>Aucune université du site lyonnais ne propose en effet une telle formation, alors que les universités de Grenoble, Clermont-Ferrand, Aix-Marseille et Dijon, pour ne citer que les plus proches, en proposent. L'engouement des étudiants pour ces métiers et la professionnalisation progressive du secteur expliquent la création continue, depuis vingt ans, de masters de ce type dans tout le territoire national, hormis à Lyon, pourtant capitale historique du livre et dotée d'institutions prestigieuses dans ce champ.</p>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation.	Champ C « Arts, Langues, Littératures, Communication et Numérique »

Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université Lumière Lyon 2
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>Le modèle de ce master sera celui d'une première année commune consacrée à tous les secteurs du livre, suivie d'une deuxième année de spécialisation dans l'un des secteurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. édition ;</li> <li>2. diffusion et commercialisation ;</li> <li>3. documentation et conservation ;</li> <li>4. médiation et communication.</li> </ol>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université Lumière Lyon 2
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Le master sera proposé à la fois en formation initiale et en formation continue.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 1200 heures dont 600 heures d'enseignement et 600 heures minimum de stage (100 h en M1, 500 h en M2).</p> <p>Certains enseignements pourront être mutualisés avec d'autres formations de l'université : parcours « Lettres modernes » du master mention Lettres, parcours « Cultures de l'écrit et de l'image » du master mention Histoire, civilisation, patrimoine (UFR Temps et territoires), ou encore parcours « Traduction littéraire et édition critique » du master mention Traduction et interprétation (UFR Langues).</p> <p>Enfin, l'inscription dans ce master pourra ouvrir la possibilité d'une inscription dite secondaire dans le master mention Humanités numériques co-accrédité par notre établissement.</p>
Effectifs attendus :	30 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Partenariat à établir avec l'ENSSIB (en particulier pour la spécialisation « Documentation et conservation »).

Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	Conventions de partenariat à établir avec l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, avec l'association Libraires en Auvergne-Rhône-Alpes, avec la Villa Gillet et la Fête du livre de Bron.
<p>Cette formation sera sans équivalent dans la métropole lyonnaise. Elle viendra combler non seulement l'absence de toute formation initiale aux métiers du livre, mais aussi la disparition de toute formation professionnelle ou continue dans les secteurs de l'édition ou de la librairie (depuis l'arrêt des formations dispensées par la Chambre de commerce et d'industrie), ainsi qu'une carence certaine dans la préparation aux concours de bibliothécaire et de conservateur des bibliothèques (Médiat Rhône-Alpes propose une préparation onéreuse, destinée principalement aux agents de la fonction publique). Or les nouvelles maisons d'édition se multiplient dans la région ; quant aux librairies et aux bibliothèques, elles sont exceptionnellement nombreuses dans le territoire. Les besoins en matière de formation, tout comme les perspectives en termes d'emploi, sont donc considérables.</p> <p>Face aux autres masters mention Métiers du livre et de l'édition proposés dans la région (à Grenoble et à Clermont-Ferrand), et plus largement au sein du paysage national, la spécificité de cette formation tiendra enfin à la place inédite accordée à l'histoire du livre, en lien étroit avec l'Institut d'histoire du livre (auquel contribue notre établissement, aux côtés du musée de l'Imprimerie, de la bibliothèque municipale de Lyon, de l'ENSSIB, de l'École des chartes et de l'ENS de Lyon), et avec l'actuel projet IdexLyon consacré aux premiers imprimés lyonnais (porté par un collègue du département des Lettres).</p>	
Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	<p>Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales</p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>M</p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>La mention Master MIASHS est une création ex-nihilo issue des réflexions sur les besoins de proposer aux étudiants de Licence MIASHS une poursuite naturelle à leur cursus. Le Master MIASHS a pour ambition de proposer une formation fondée sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'expérience de longues années fructueuses dans l'enseignement des mathématiques et informatiques en sciences humaines et sociales</li> <li>- L'expérience de l'équipe enseignante en recherche sur les avancées récentes en intelligence artificielle et apprentissage statistique et leurs applications en SHS</li> </ul> <p>Un des objectifs de la formation est de consolider leur maîtrise des outils statistiques et de sciences de données acquis lors de la licence. Un deuxième objectif est de former les nouvelles générations d'étudiants MIASHS à l'usage et l'interprétation des outils récents de l'apprentissage statistique (machine learning) et de l'IA, afin d'aborder efficacement les nouveaux challenges de l'analyse des données pour les Sciences Humaines et Sociales.</p> <p>La formation se distingue très explicitement des parcours de la mention Informatique présente à l'Université de Lyon 2, de par son caractère très explicitement orienté vers les SHS et l'accent mis sur les aspects</p>

	<p>d'interprétabilité et d'interactivité, de manière, contrairement à l'IA usuel, à toujours garder l'humain dans la boucle. Les modules proposés présenteront les techniques de statistique et machine learning-IA applicables aux données textuelles, graphiques et hétérogènes, en alliant les méthodes supervisées et non supervisées, robustes aux données aberrantes et/ou manquantes. La présentation des techniques mathématiques et informatiques se fera explicitement sous l'angle des applications pertinentes en SHS, en étroite collaboration avec les disciplines partenaires qui proposeront des challenges à traiter en mini-projets par binôme. Des UE disciplinaires permettront aux étudiants de développer leur expertise dans la discipline SHS de leur choix, mutualisée avec les Masters correspondants de Lyon 2. Enfin, l'éthique, les aspects juridiques seront exposés au cours de workshops spécialisés.</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Domaine STS et domaine secondaire SHS.</p> <p>Champ : temps, espaces et sociétés</p>
<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>L'offre proposée à Lyon 2 est composée d'un seul parcours nommé MIASHS.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Université Lyon 2, campus de Bron.</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en</p>	<p>Formation initiale.</p>

<i>apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</i>	
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>Nous prévoyons au moins 1000 h de formation proposée à l'étudiant pour les deux années du Master, stages compris. Le Master 1 comprendra en majorité des cours magistraux, des TD et du travail en autonomie. La deuxième année comprendra des cours magistraux, TD et travail en autonomie au premier semestre et le deuxième sera consacré à un stage long (4 à 6 mois). Notons que 6 UE seront constituées de cours de formation au monde de l'entreprise, d'initiation à la recherche, et de séminaires sur les perspectives juridiques, éthiques, l'analyse des biais en IA (e.g. genre), etc. Une UE sera dédiée à un enseignement de l'anglais pour l'entreprise ou la recherche.</p> <p>La formation comprendra un stage obligatoire en première année (stage de 3 à 4 mois) et en deuxième année (stage de 4 à 6 mois). Le stage pourra se dérouler en entreprise ou dans un laboratoire de recherche. L'équipe enseignante souhaite également pouvoir accorder le choix de faire un mémoire à la place du stage, lorsque la poursuite en thèse SHS le requiert.</p> <p>Les cours d'initiation à la recherche bénéficieront de l'intervention d'enseignants-chercheurs membres des laboratoires Max Weber, EMC, Triangle, ERIC, DISP et LIRIS. Les stages en première et deuxième année peuvent notamment être des stages de recherche qui se déroulent au sein de ces laboratoires qui soutiennent la formation.</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>30 étudiants</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	

**N**

Le master MIASHS est une formation attendue à Lyon 2, permettant en premier lieu aux nombreux étudiants de la licence MIASHS d'envisager la poursuite de leurs études à un niveau Bac + 5, un prérequis fréquent pour les débouchés scientifiques et techniques. Les contenus sont calibrés pour permettre aux étudiants d'acquérir de nombreux savoirs de niveau avancé dans les disciplines à l'interface entre les statistiques et les SHS, avec un prolongement approfondi vers le machine learning et l'intelligence artificielle. Ces notions avancées seront notamment abordées sous l'angle de l'interprétabilité des méthodes et de leur possibilité d'« inclure l'humain dans la boucle », un aspect nouveau pédagogiquement et indispensable pour les SHS.

Les enseignements seront composés de cours fondamentaux :

- En statistiques des données de sciences humaines et sociales, prolongeant les acquis des savoirs de licence, affinés durant de longues années d'expériences par l'équipe pédagogique,
- En mathématiques et informatiques du machine learning et de l'intelligence artificielle, enrichi des avancées récentes en relation avec les SHS
- Dans l'une des sciences disciplinaires partenaires (sociologie, psychologie et sciences cognitives, sciences économiques et sociales, sciences politiques, etc).

Chaque UE mathématique et informatique se terminera par un mini-projet en coordination avec les disciplines SHS, permettant de mettre en œuvre les méthodes introduites sur des données réelles pertinentes.

Des unités d'enseignements seront spécifiquement dédiées à l'ouverture au monde de l'entreprise et/ou au monde de la recherche.

Un stage de 3/4 mois en première année et un stage de 6 mois en deuxième année complèteront la formation par l'immersion de l'étudiant dans l'environnement correspondant à ses futures aspirations professionnelles.

Les débouchés envisagés sont autant vers le monde industriel, celui des administrations, la fonction publique territoriale, etc, que celui de la recherche dans les aspects quantitatifs des sciences humaines et sociales. L'envol des sciences des données dans les diverses branches économiques, sociales et culturelles permet d'anticiper sereinement l'accroissement significatif des besoins en scientifiques qualifiés, autonomes et aux connaissances transversales, du type envisagé dans le futur master MIASHS.

L'équipe pédagogique sera composée des enseignants en informatique et mathématique de l'Université Lyon 2 ainsi que des partenaires dans les disciplines de sciences humaines et sociales impliquées.

**O**

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : **Université Lumière – Lyon 2**

La formation	
<b>A - Intitulé</b> (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Mode
<b>B - Niveau</b> (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
<b>C - Origine de la formation</b> (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	L'intitulé ne change pas par rapport à la précédente accréditation.  Il s'agit d'un renouvellement avec structuration, dans la mesure où certains cours de M2 risquent de glisser en M1 et certaines UE évoluer en M2, avec une semestrialisation réajustée.
<b>D - Champ de formations</b> (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Domaine national SHS : Sciences Humaines et Sociales  Champ Lyon 2 : Langues, littératures, cultures, communication et numérique
<b>E - Établissements</b> (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Pas de co-accréditation demandée
<b>F - Parcours</b> (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	Le parcours Mode et communication sera maintenu lors de la prochaine accréditation. Des passerelles pourront être envisagées avec d'autres mentions (Communication des organisations et Journalisme), sous forme de modules optionnels transversaux.
<b>G - Lieux de la formation</b> (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Les cours ont lieu sur les deux campus de l'Université Lyon 2 (Berges du Rhône et Porte des Alpes).
<b>H - Modalités d'enseignement</b> (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Mise en place de l'alternance à l'occasion de la prochaine accréditation (contrat de professionnalisation et/ou contrat d'apprentissage), en présentiel.  Mise en place de modules de compétences dans le cadre de la formation continue (en présentiel et/ou à distance selon les publics

	concernés).
<b>I</b> - Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Le Master comprend des enseignements (CM/TD) validant 120 ECTS, sur les 4 semestres (30 par semestre).</p> <p>Le volume horaire total actuel pour le Master est 630h/étudiant. Nous proposons de nous baser sur les attentes au niveau national soit 1000h/étudiant pour repenser les maquettes.</p> <p>90 heures d'enseignements en Langue étrangère obligatoire (anglais) sur les deux ans du Master (60 h en M1 et 30h en M2).</p>
<b>J</b> - Effectifs attendus :	<p>- 36 étudiants en M1</p> <p>- 36 étudiants en M2</p>
<b>K</b> - Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Aucun
<b>L</b> - Accords internationaux particuliers :	<p>Partenariats ERASMUS, conventionnements avec des institutions privées étrangères (IESMODA au Mexique).</p> <p>Pour tous les étudiants, il est possible de faire un semestre ou une année entière en mobilité. Les étudiants ont accès aux 32 accords en Erasmus+ et aux accords spécifiques Monde (Canada, Brésil et Colombie) de l'institut de la communication, ainsi qu'aux accords toutes disciplines Monde (Tous pays) de l'université Lyon 2.</p>
<b>M</b> - Conventionnement avec une institution privée française :	Montage d'un partenariat conventionné en cours de réflexion avec ESMOD Fashion Business Paris.

**N**

Pour faire suite au rapport d'expertise de l'HCERES et dans la perspective d'évolution de la maquette du Master que nous avons envisagé, plusieurs points d'évolution nous semblent nécessaires :

- **Repenser la répartition des volumes horaires entre le M1 et le M2.** La maquette actuelle (2016-2021) prévoit 232h/étudiant en M1 et 394h/étudiant en M2. Les différents échanges avec nos étudiants ont montré que ceux-ci percevaient un déséquilibre à juste titre en matière de volume d'enseignements. Il s'agira donc de faire glisser certains enseignements (Grand courant de la création, Histoire des Tissus) en M1.
- **Proposer un accès à la professionnalisation dès le Master 1(recommandation HCERES).** Le M1 pourrait accueillir un stage de deux mois par exemple en fin de second semestre. La semestrialisation du M2 devra être repensée avec la possibilité d'un départ en stage dès la fin du mois de janvier (au début du second semestre universitaire) afin de permettre à l'étudiant soit d'effectuer 6 mois de stage plein (formation initiale), soit d'intégrer à temps plein l'entreprise d'alternance.
- **Proposer de nouveaux enseignements**, sous forme de modules concentrés sur quelques jours, ou renforcer certains enseignements (Web marketing, TIC) en adéquation avec l'évolution socio-environnementale, technologique et info-communicationnelle, qui seront tournés vers l'innovation, le numérique et la mode éthique.
- **Ouvrir la 2<sup>ème</sup> année de Master à l'alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage) durant la prochaine période d'accréditation (2022-2027)**, afin de travailler à cette professionnalisation de nos étudiants, à l'acquisition de certaines compétences (savoir-faire et savoir-être) sur le terrain et leur permettre une insertion facilitée dans la vie active.
- **Développer l'accès à la formation continue.** Nous souhaitons initier la FC au sein de la mention Mode afin de répondre à une demande croissante de la part des professionnels en activité ou en reprise d'activité en France ou même à l'étranger. Après une phase d'étude des différentes demandes, Il s'agira de proposer des modules d'enseignement validant les blocs de compétences *ad hoc* pour permettre à ces professionnels d'évoluer dans leur métier. Deux modalités de FC nous semblent envisageables : à la carte, en fonction des besoins de certaines organisations, ou sous forme de deux ou trois blocs de compétences correspondant aux grands axes d'enseignement du Master (marketing, communication, mode).

**Nb :** la possibilité de développer à brève échéance la FC et l'alternance dépendra aussi bien évidemment des moyens humains en présence non seulement au sein de la mention Mode mais aussi plus largement au sein de la composante (Institut de la communication).

- **Améliorer les modalités des recueils des données** (évaluation systématique des enseignements, taux de réussite, taux d'insertion, ...) au niveau de la mention notamment.
- *In fine*, pour parvenir à évoluer dans ces différentes directions, **il nous faudra travailler en profondeur la corrélation entre enseignements et portefeuilles de compétences.**

**O**

Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Mondes Anciens
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	M
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	Renouvellement à l'identique
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Domaine principal : SHS</p> <p>Domaine secondaire : ALL</p> <p>Champ : Temps, espaces et sociétés</p>
<p><b>E</b></p>	Université Lumière – Lyon 2, université Jean Moulin – Lyon 3, École normale supérieure de Lyon

Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>Parcours Langues, littératures et cultures de l'Antiquité (LLCA) : il forme des spécialistes des langues latine et grecque et de l'approche linguistique, littéraire et philologique des textes antiques [renouvellement]</p> <p>Parcours Histoire ancienne : il forme des spécialistes de l'histoire des mondes anciens, du Proche-Orient à la péninsule Ibérique, du III<sup>e</sup> mill. av. J.-C. au haut Moyen Âge [renouvellement]</p> <p>Parcours Archéologie, textes, numérique (ATN ; <u>à Lyon 2 uniquement</u>) : il forme des spécialistes des sources matérielles de l'Antiquité, de leur découverte à leur exploitation scientifique [renouvellement].</p> <p>Parcours FEADep (<u>à l'ENS uniquement</u>) : il propose une formation à l'enseignement construite autour de la préparation à l'agrégation de lettres classiques et de modules de développement professionnel permettant aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour enseigner dans le second degré, mais aussi au niveau post-baccalauréat (CPGE notamment) [renouvellement].</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Université Lyon 2 : campus Berges du Rhône, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Institut des sources chrétiennes.</p> <p>Université Lyon 3 : campus des Quais.</p> <p>ENS de Lyon : site Descartes.</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Formation initiale en présentiel.</p> <p>Selon les modalités offertes par les établissements en matière d'enseignement à distance, certains parcours pourraient être intéressés par l'ouverture d'une formation à distance (en e-learning), complémentaire de la formation en présentiel (par exemple pour un public de professionnels).</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Dans la maquette actuelle, les heures se répartissent comme suit entre les établissements :</p> <p>Lyon 2 : 598,5h (en partie mutualisées avec le master ASA) sur les deux ans hors stage et travaux de recherche ; cela correspond à environ 250-300h/étudiant en M1 et 170h-200h/étudiant en M2, selon les parcours.</p> <p>Outre cela, les étudiants doivent suivre en M1 un stage obligatoire de 105h minimum.</p> <p>Le suivi des travaux de recherche de l'étudiant (hors séminaires obligatoires) se fait lors de rendez-vous réguliers entre l'étudiant et son</p>

	<p>directeur ou ses codirecteurs, ainsi que lors de la soutenance (en fin de M1 et en fin de M2). Ces heures ne sont pas comptabilisées, car elles varient grandement selon le type de sujet de mémoire choisi ainsi que le nombre de directeurs. À titre <u>indicatif</u>, ces heures peuvent être évaluées à 5h-10h en M1 et 10h-20h en M2.</p> <p>Lyon 3 assure 582h pour ses deux parcours, hors stage et travaux de recherche (= 490-520h/étudiant) et l'ENS de Lyon 550h pour ses deux parcours (hors parcours FEADÉP, qui lui monte à env. 600h), soit 600h/étudiant.</p> <p>La proportion d'heures d'enseignement en langues étrangères s'établit à environ 15%, et se répartit entre cours de langues ciblant les besoins spécifiques de nos masterants, conférences et séminaires en langues étrangères, étude de textes en langues étrangères.</p> <p>Nous resterons dans ces volumes horaires pour la prochaine maquette, s'ils sont compatibles avec la dotation.</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>Lyon 2 : M1 : 22 / M2 : 18 (moyenne depuis 2016)</p> <p>Lyon 3 : M1 : 24 / M2 : 20 (moyenne sur les trois dernières années)</p> <p>ENS : M1+M2 20 (HA+LLCA)+10 (FEADÉP)</p> <p>Sur les 3 établissements : M1+M2 : 114 (dont 10 pour le parcours FEADÉP de l'ENS).</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Université Mont Blanc-Savoie (convention d'accueil pour le parcours Histoire).</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Discussion en cours avec l'università degli studi di Torino pour mettre en place un partenariat (convention d'échange).</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p><i>non concerné</i></p>

**N**

- « Caractère trop tubulaire des parcours » : la construction même du master vise, par la complémentarité entre les disciplines, l'acquisition de connaissances et de compétences constitutives de plusieurs champs disciplinaires des sciences de l'Antiquité (LLCA-histoire ; histoire-archéologie, textes, numérique). Par ailleurs, le tronc commun et la richesse de l'offre de séminaires de recherche, ouverts aux étudiants des trois parcours, en ce qu'ils assurent un socle de connaissances et de méthodes commun à l'ensemble des étudiants, rendent déjà possibles les changements de parcours entre le M1 et le M2.
- « Préparation aux métiers hors recherche et enseignement » : le master a pour vocation de former les étudiants à la recherche par la recherche, ce qui concourt à sa différenciation par rapport à des formations orientées vers les métiers du patrimoine, telle la mention Patrimoine et musées présente sur le site) ; toutefois il fait découvrir d'autres métiers par le biais des journées de professionnalisation, qui seront développées dans la future accréditation et par le biais de mises en situation professionnelles sous forme de stages. Ainsi, les étudiants ont toute liberté pour effectuer leur stage dans le domaine professionnel de leur choix, et les institutions culturelles et patrimoniales figureront encore en bonne place dans les établissements accueillant nos étudiants (par exemple : Lugdunum – Musée et théâtres romains, Musée des Beaux-Arts de Lyon, Musée des Confluences, services archéologiques de collectivités locales, etc.).
- La formation aux outils numériques se fait non seulement par des enseignements spécifiques, obligatoires pour tous les étudiants et validés par des crédits européens, mais aussi par certains séminaires optionnels, qui intègrent le numérique comme outil ou objet de recherche, et par des cours du parcours ATN, que nous aimerions ouvrir aux étudiants des autres parcours. Les étudiants qui souhaitent approfondir leur maîtrise des humanités numériques peuvent le faire grâce au couplage du master Mondes Anciens avec la mention de master Humanités Numériques (qui permet l'obtention d'un double diplôme), mais aussi en choisissant un stage ou un sujet de mémoire mobilisant des compétences numériques.
- Quant aux « outils de pilotage et aux indicateurs fiables », le comité de pilotage collectera de manière systématique toutes les données accessibles jusqu'à l'obtention du diplôme ; pour les informations concernant nos étudiants à l'issue de leur formation en master, nous devons nous limiter aux données transmises par le SESAP.

**O**

*non concerné*

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Mondes Médiévaux
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	MASTER
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>La Mention Mondes médiévaux – Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux s'inscrit dans la continuité de la mention du même nom (2016-2021), elle-même héritière du Master « Histoire et archéologie comparées des sociétés médiévales (mondes chrétiens et musulmans) » (Lyon 2, ENS, EHESS et Lyon 3 pour le M1) et d'un DEA en histoire et archéologie médiévales (Lyon 2 - EHESS) inauguré en 1995. Le périmètre de la mention est désormais bien défini et se caractérise d'une part par l'association entre histoire, archéologie et littératures des mondes médiévaux et d'autre part par l'analyse conjointe et/ou comparée des mondes chrétiens et musulmans médiévaux. De même la collaboration entre les divers établissements n'a fait que se renforcer : depuis 2016, Lyon 3 participe pour les deux années de M1 et M2 et la co-accréditation avec l'USMB (depuis 2016) remporte un succès croissant. La mention s'emploie à renforcer et mieux structurer ses échanges avec des mentions voisines ou complémentaires présentes sur le site de Lyon (Archéologie, science pour l'archéologie ; Lettres ; Humanités numériques ; Mondes anciens ; Archives)</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation.</p>	<p>SHS : Sciences Humaines et Sociales</p> <p>Domaine secondaire : ALL : Arts, Lettres, Langues</p>

Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Champ : Temps, espaces et sociétés
<b>E</b> Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Lyon 2, Lyon 3, ENS de Lyon, École des hautes études en sciences sociales (pôle de Lyon), Université Savoie Mont Blanc
<b>F</b> Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	Le diplôme fait le choix d'un unique parcours principal « Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux », commun aux établissements ; les spécificités de deux d'entre eux au regard des modalités de recrutement et d'organisation (ENS) et de l'éloignement (USMB) rendent nécessaire l'existence de parcours d'établissement ("Culture historique et mondes médiévaux" de l'USMB et « Histoire, archéologie, littérature des mondes chrétiens et musulmans médiévaux - ENS de Lyon ») tenant compte de ces spécificités, tout en respectant l'architecture globale et l'esprit du parcours principal.
<b>G</b> Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Lyon 2 (Campus Berges du Rhône et MSH Lyon-Saint-Etienne) ; Lyon 3 (Faculté des Lettres et site des quais) ; ENS de Lyon (site Descartes) ; Université Savoie Mont Blanc (Chambéry, domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73) pour le parcours "Culture historique et mondes médiévaux" de l'USMB exclusivement  Ponctuellement Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon, Bibliothèque municipale le Lyon (fonds anciens) et BIU-LDH Denis Diderot (Lyon)
<b>H</b> Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Modalités conformes au cadre général
<b>I</b> Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Le nombre d'heures de formation (correspondant à 120 ects, à raison de 30 par semestre) représente 1000h/étudiant.e, réparties pour moitié entre les enseignements (environ 500 h sur 3 semestres, le semestre 4 étant libéré d'enseignements et consacré exclusivement à la préparation du mémoire de recherche) et le travail étudiant (travail en autonomie et encadrement du mémoire pour environ 12h par semestre). Une partie des enseignements est mutualisée avec le master ASA (autour de 42h) et le master Lettres (21h) ; l'enseignement des langues est mutualisé avec d'autres mentions de masters proches.  L'insertion professionnelle est assurée par un stage court vivement conseillé, la participation aux séminaires de recherche du CIHAM et les activités de formation assurées en partenariat avec les archives, bibliothèques et musées.

	Les heures d'enseignements sont assurées pour 70% environ par Lyon 2, 20% par Lyon 3 et 10% par l'EHESS.
<b>J</b> Effectifs attendus :	M1 : Lyon 2 (25) ; Total tous établissements (50) M2 : Lyon 2 (25) ; Total tous établissements (50)
<b>K</b> Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	La formation développe et entend multiplier les partenariats avec l'UMR 5648 (CIHAM), les archives, bibliothèques et musées de la métropole de Lyon, qui fournissent un appui indispensable à la formation des étudiants que l'on peut classer en trois catégories : a) <u>Appui à l'enseignement</u> : Les Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, la BIU-LDH Denis Diderot, le centre de documentation du CIHAM et le fonds ancien de la Bibliothèque municipale de Lyon accueillent chaque année les étudiants pour des séances de cours et des séminaires (outils bibliographiques, sigillographie, codicologie, iconographie, histoire du livre...) et leur offrent ainsi des occasions irremplaçables de travail sur les documents historiques. b) <u>Encadrement de stages</u> : Les personnels des organismes recevant des stagiaires du master (Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, Musée des Beaux-Arts de Lyon, Musées Gadagne, Musée des Moulages etc.) apportent leurs compétences dans l'exercice quotidien de la profession c) <u>Chantiers archéologiques</u> : Des archéologues des collectivités territoriales et des associations accueillent et forment les étudiants sur les chantiers de fouilles qu'ils coordonnent.
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	- Accords internationaux ouverts aux étudiants de Lyon 2 : - Un <b>parcours européen Histarmed</b> est formalisé par un « accord de coopération interuniversitaire pour la délivrance de diplômes doubles conférant le grade de master ». Construit avec l'appui institutionnel et financier de l'Agence exécutive pour la culture, l'éducation et l'audiovisuel (AECEA) de la Commission européenne (numéro du projet : 503926-LLP-2009-FR-Erasmus-ECDSP), l'accord signé par les établissements Université Lyon 2, Alma mater Studiorum – Università di Bologna et Université de Varsovie est entré en vigueur en 2010-2011 et il a été renouvelé en 2019 pour une période de cinq ans. Deux autres établissements souhaitent entrer dans le consortium : l'Université de Grenade, établissement associé dès l'origine au développement de cette formation et l'Université de l'Algarve (Faro, Portugal). Le programme a aussi vocation être étendu à tous les établissements co-accréditeurs de la mention - Un programme de <b>double diplôme avec la laurea en scienze storiche de Turin (LM-84)</b> a été inauguré en septembre 2017 pour une durée renouvelable de 4 ans pour 5 étudiant.es et mobilité entrante et 5 en mobilité sortante.
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	Sans objet

**N**

On travaillera à confirmer la spécificité, déjà très forte, de la formation dans le paysage national. Seules quatre mentions « Mondes Médiévaux » sont recensées par le portail national des masters, outre la formation lyonnaise : Montpellier (Histoire/Histoire de l'art), Toulouse II (Histoire, Histoire de l'Art, Archéologie), Poitiers (Histoire, Histoire de l'art, Archéologie, études littéraires, épigraphie, musicologie) et Strasbourg (Histoire, Histoire de l'art, droit, lettres, philosophie, théologie). La formation lyonnaise est, avec Poitiers, la seule formation de cette mention en France à croiser Histoire, archéologie et littératures, mais c'est la seule à le faire en prenant en compte les mondes chrétiens et musulmans. Cette possibilité s'appuie sur la collaboration étroite avec l'UMR 5648 (CIHAM) et sur une co-accréditation large qui permet aux étudiants du master de bénéficier de ressources démultipliées et, en particulier, d'une équipe très relevée, avec un éventail de spécialités représentées qui nous paraît sans équivalent. L'accréditation à venir visera à valoriser encore cet avantage, notamment en renforçant les échanges avec les mentions connexes sur le site de Lyon (en particulier Archéologie Sciences pour l'Archéologie et Archives de Lyon 3) pour faire ressortir mieux encore les atouts de la mention (pluridisciplinarité et comparatisme), sans pour autant sacrifier les apprentissages techniques, en particulier en archéologie où l'équipe est désormais bien étoffée.

La distinction de deux parcours d'établissements, disjoints du parcours principal commun à Lyon 2, Lyon 3 et à l'EHESS, mais construits sur le même modèle, permettra de maintenir une structure de maquette commune, mais aussi de la simplifier, en limitant aux seuls établissements concernés certaines spécificités liées à l'éloignement (USMB) ou à des traditions de recrutement et d'organisation de la scolarité (ENS) comme la place dans le cursus étudiant des concours d'enseignement et la rédaction d'un ou deux mémoires.

En termes de compétences, la future maquette ira dans le sens d'une meilleure définition des modules de formation méthodologique au fort potentiel professionnel : maîtrise de l'écrit scientifique, de la prise de parole en public, des outils de recherche et de gestion bibliographique, des savoirs faire en humanités numériques (principalement édition numérique et systèmes d'informations géographiques) et en outils et méthodes de diffusion et partage des connaissances.

**O**

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Sans objet

## DA08 - DOSSIER D'ACCREDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : université Lumière Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Monnaie Banque Finance Assurance
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Domaine Droit, Economie, Gestion Champ : organisations, marchés, normes et institutions
Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université Lumière Lyon 2 co-accréditation avec Université Jean Monnet Saint-Etienne
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	A Lyon 2 2 parcours en M1 : Formation Initiale, et Chargé de Clientèle professionnelle / Conseiller de Patrimoine en alternance 6 parcours en M2 :

	Finance et Contrôle de Gestion, Banque et Finance, Evaluation et Transmission d'Entreprises, Economie et Finance, Management des Opérations de Marché (alternance,)CC-pro/CP (alternance)
Lieux de formation	Lyon 2 Campus des Berges du Rhône, 18 quai Claude Bernard, Lyon 7 et Campus Ouest Ecully, 93 chemin des Mouilles, 69081 Ecully
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Deux parcours sont entièrement en alternance : CCpro/CP sur deux ans ; MOM en M2 uniquement
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	1000 heures par étudiant en FI dont 500 h en M1,  Dont au moins 50% de cours en anglais en M1 (FI). Le volume des cours dispensés en anglais variera selon les parcours (100% en anglais pour le parcours EF, 80% pour le parcours MOM)  Les volumes horaires pour l'alternance sont conformes à la réglementation en vigueur sur la base de 35 heures par semaine.  Une part de formation à distance est envisagée dans le cadre du parcours recherche en collaboratif avec les collègues de l'Université Jean Monnet.
Effectifs attendus :	Les effectifs arrêtés par l'Université pour la détermination des moyens pédagogiques sont de 300 inscrits au sein de la mention.  Les objectifs de l'équipe pédagogiques sont les suivants.  M1 : 130 en FI classique et 40 FI en alternance  M2 : Les parcours FCG, BF ET devraient compter chacun 25 étudiants ; le parcours EF 15 car il est mutualisé avec la mention APE qui apporte environ le même nombre d'étudiants ; la 2 <sup>e</sup> année du parcours ccpro2 compte 40 ; le M2 MOM 25 ; soit 155 au total dont 90 en FI classique et 65 en alternance

Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Ecole de Management de Lyon (dans le cadre du parcours de recherche « Economie et Finance »)
Accords internationaux particuliers :	<i>Projet avancé de mise en œuvre de partenariat avec l'ISCTE (université de Lisbonne), accord de partenariat avec l'ESSEC Tunis.</i>
Conventionnement avec une institution privée française :	<i>Centre de Formation des Professionnels de la Banque, Cap Compétence, FormaSup</i>
<p>Evolutions pédagogiques</p> <p>Le passage d'une grande partie des cours de M1 en anglais constitue la modification la plus sensible de ce nouveau projet d'accréditation. Ceci traduit notre volonté de toucher un public international plus large en même temps qu'il correspond –au moins dans certains parcours- à une nécessité pour le marché du travail. Toujours afin de favoriser l'intégration de nos diplômés à l'international, certains contenus seront modifiés pour faciliter la préparation au Chartered Financial Analyst.</p> <p>Par ailleurs, les cours d'informatique et, plus généralement la sensibilisation au rôle des technologies de l'information et de la communication appliquées au domaine bancaire et financier vont être entièrement revus.</p> <p>La formation à et par la recherche sera également revue de façon à attirer plus d'étudiants et à développer la bi-disciplinarité économie-gestion. Cette réforme est actuellement en cours d'élaboration en collaboration avec les deux laboratoires de rattachement GATE (UMR 5826, économie) et COACTIS (EA 4161, gestion).</p> <p>Effectifs</p> <p>Nous anticipons une montée en effectifs raisonnable des filières en alternance. En revanche, conformément à l'évolution générale du marché du travail dans le secteur bancaire et financier, nous envisageons une très légère baisse des étudiants en formation initiale. Ceci devrait nous permettre d'améliorer encore l'encadrement de nos étudiants pour lutter contre l'échec en formation initiale en première année.</p> <p>Co-accréditation</p> <p>Si le contexte actuel du pôle académique Lyon-Saint-Etienne rend délicat l'anticipation des institutions qui seront chargées d'accompagner les équipes pédagogiques dans la coordination de leurs tâches, il existe une réelle volonté à l'échelle des responsables de mention des sites de Lyon et Saint-Etienne de développer la collaboration.</p> <p>Nous envisageons notamment de collaborer étroitement dans le domaine de la recherche en recourant de façon systématique aux infrastructures et aux savoir-faire développés au cours de la pandémie dans le domaine de l'enseignement à distance (l'éloignement géographique constituant l'une des principales difficultés des collaborations entre Lyon et Saint-Etienne). Cette collaboration pourrait notamment se développer de façon fructueuse dans le domaine des fintechs pour lequel il existe des compétences académiques partagées à l'échelle des deux sites.</p> <p>Des collaborations dans le cadre de jeux d'entreprise spécifiquement dédiés à la profession bancaire (CESIM bank et serious game développés en interne) sont également envisagées, sous la forme de compétition inter-universitaires.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	<p>Musicologie</p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>M</p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Musicologie</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>ALL : Arts, Lettres, Langues</p> <p>Champ : Arts, langues, littératures, cultures, communication et numérique</p>

<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Pas de co-accréditation actuellement.</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p><b>Parcours 1 : MFA (musicologie fondamentale et appliquée)</b></p> <p>Le parcours MFA forme à la recherche musicologique fondamentale et à la recherche appliquée aux métiers de la documentation, de la médiation et de l'édition musicales.</p> <p><b>Parcours 2 : MAAAV (Musiques appliquées aux arts visuels)</b></p> <p>Le parcours MAAAV forme les étudiants souhaitant travailler dans le domaine de la création musicale et sonore à destination des arts visuels : cinéma (animation, prise de vue réelle, documentaire, émissions télévisuelles), jeu vidéo, publicité, théâtre, multimédia.</p> <p><b>Parcours 3 : MAAPT (Musiques appliquées aux projets territoriaux)</b> (ex. parcours PMTDL)</p> <p>Centré sur les pratiques musicales collectives et la mise en œuvre de projets partenariaux, le parcours Musiques appliquées aux projets territoriaux, lié au CFMI de Lyon, forme des musiciens professionnels à développer des projets d'action culturelle à différentes échelles de territoires (selon une définition administrative, géographique, sociologique...) et à destination de tous types de publics (musiciens amateurs, habitants, usagers d'un espace...).</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Site Rachais (pour les 3 parcours)</p> <p>Site Vinatier (parcours MAAPT)</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Possibilité de formation en contrat de professionnalisation.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la</p>	<p>1000h/étudiant (Cours, suivi de mémoire, stage obligatoire)</p>

<i>part d'enseignement en langues étrangères) :</i>	Enseignement en langues étrangères : un cours d'anglais dans chaque parcours + des séances ponctuellement en anglais dans le cadre du parcours MFA (séances du séminaire de recherche) en fonction des conférenciers invités.
<b>J</b> Effectifs attendus :	95 étudiants
<b>K</b> Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p><b>Parcours MFA</b> : Ecole Normale Supérieure de Lyon (ENS) ; Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon (CNSMD) ; Concours international de musique de chambre de Lyon (CIMCL) ; Auditorium de Lyon ; Opéra de Lyon ; CEFEDM Auvergne Rhône Alpes.</p> <p><b>Parcours MAAAV</b> : Orchestre National d'Auvergne, l'Orchestre des Pays de Savoie, Orchestre de Fourvière, l'Orchestre de l'Université Lyon 2, le Conservatoire National Supérieur Musique et Danse (CNSMD) de Lyon, les Conservatoires à Rayonnement Régional (CRR) de Lyon, Grenoble, Strasbourg, Metz, l'École Nationale de Musique, Danse et Art dramatique (ENM) de Villeurbanne et le Concours International de Musique de Chambre de Lyon (CIMCL).</p> <p><b>Parcours MAAPT</b> : CFMI, Ferme du Vinatier au Centre Hospitalier le Vinatier – Bron, Grame-Centre National de Création Artistique Lyon, Médiathèque de la ville de Bron, Théâtre Astrée Lyon, Association à la Recherche d'un Folklore Imaginaire (ARFI), Service d'action artistique et culturelle de l'Université Lumière Lyon 2, InterSTICES (Structure Territoires Innovation Culture et Santé en Auvergne-Rhône-Alpes), Les Francas du Rhône et de la Métropole de Lyon, le Centre de ressources professionnelles et d'enseignement supérieur artistique (CEFEDM) Auvergne Rhône-Alpes, CinéFabrique Lyon, Le Croiseur - Salle de spectacle (Scène Découverte Danse), La Scène sur Saône - École de théâtre, Le Centre de Formation Danse (CFDd) de Lyon.</p>
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	Erasmus (accords bilatéraux avec Conservatorio di Musica 'S.Cecilia' di Roma, Tallinna Ülikool, Ethniko Kai Kapodistriako Panepistimio Athinon, Universiteit Utrecht, Humboldt-Universität zu Berlin)
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	Non

N

Le rapport de l'HCERES a apprécié que le master de musicologie repose sur « trois parcours bien distincts » dont les contours ont fait leurs preuves, et qui sont tous trois originaux dans l'offre nationale.

Dans la nouvelle accréditation, nous proposons néanmoins un changement d'intitulé pour l'ex-parcours PMTDL (pratiques musicales, territoires et développement local), devenu MAAPT (Musiques appliquées aux projets territoriaux) afin de gagner en lisibilité et en clarté.

Le parcours MFA conserve son intitulé mais accentuera la dimension de « musicologie appliquée » dans le détail de la maquette, avec des cours plus spécifiquement consacrés à la recherche appliquée à l'édition, à la documentation ou à la médiation musicales.

O

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :  
NON

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	<p>Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé</p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>M</p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p><b>Création ex-nihilo</b></p> <p>La mention est adossée à l'UR GRePS (Groupe de Recherche en Psychologie Sociale) et à l'UR DIPHE (Développement, Individu, Processus, Handicap, Education), deux laboratoires de l'Institut de Psychologie, Université Lumière Lyon 2.</p> <p>Le laboratoire GRePS (Groupe de Recherche en Psychologie Sociale) développe des travaux en psychologie de la santé et plus spécifiquement autour des enjeux d'accompagnement tant des populations de patient.es mais aussi de soignants et d'aidants. Plus spécifiquement, le laboratoire porte des projets de recherche relatifs aux enjeux psychosociaux des innovations thérapeutiques dans leurs différentes formes et aux implications variées de ces changements sur divers publics.</p> <p>L'UR DIPHE (Développement, Individu, Processus, Handicap, Education) développe des recherches en psychologie du développement et de la santé.</p> <p>Cette mention sera pilotée pédagogiquement et scientifiquement par différents collègues de l'Institut de psychologie issus des laboratoires d'adossement mais pas exclusivement.</p> <p>Cette formation répond à un besoin exprimé des terrains, notamment hospitaliers, de psychologues de la santé susceptibles d'exercer dans le</p>

	cadre de dispositifs d'évaluation et d'accompagnement des malades chroniques, de leurs aidants et leurs soignants face à une grande variété d'innovations thérapeutiques. Les institutions et structures associatives très nombreuses dans le tissu sanitaire régional font émerger de forts besoins de professionnels depuis quelques années. La demande concerne des professionnels psychologues de la santé, apportant des compétences quant à différentes approches de prise en charge mais aussi des compétences méthodologiques et théoriques quant à la mise en œuvre d'études, notamment évaluatives ou compréhensives.
<b>D</b>	Domaine SHS : Sciences Humaines et Sociales  Champ : Psychologie, cognition, éducation et formation
<b>E</b>  Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université Lyon 2 – pas de co-accréditation
<b>F</b>  Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	La formation sera structurée autour d'un parcours unique intitulé : enjeux psychologiques et psychosociaux des innovations thérapeutiques dans le champ des maladies chroniques. La formation sera exclusivement ouverte aux étudiants titulaires d'une licence de psychologie.
<b>G</b>  Lieux de la formation	Porte Des Alpes - Institut de Psychologie – Université Lumière Lyon 2
<b>H</b>  Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Part d'enseignement à distance et part des enseignements assurés par des professionnels (au moins 50%).  Expérience en milieu professionnel (Stage de 500 heures minimum) en vue de l'obtention du titre de psychologue.  Formation à la recherche par la recherche (mémoire).  Séminaires de professionnalisation.
<b>I</b>  Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Conformément au cadre fixé par l'Université, le Master comprendra au minimum 1000 heures de formation et d'encadrement pédagogique correspondant à 120 ECTS (30 par semestre) avec un minimum de 500 heures d'enseignement cumulées sur les 2 années.
<b>J</b>  Effectifs attendus :	Un nombre de 20 étudiants est attendu pour la première année d'ouverture (M1), ce qui permettra pour la deuxième année d'ouverture d'avoir un total de 40 étudiants (20 étudiants M1 et 20 étudiants M2).
<b>K</b>	

Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	Des accords internationaux /européens seront proposés mais il est important de veiller pendant les deux premières années de la mise en place de ce Master à la qualité de la formation et à la bonne insertion professionnelle des étudiants.
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	
<b>N</b>  <p>La mise en place de ce parcours s'appuie sur des compétences variées de psychologues travaillant autour des innovations thérapeutiques et leurs enjeux psychiques tant pour les soignants que pour les patients et leurs proches. En effet, le recours récent à des technologies médicales, des innovations technologiques a pour conséquences des changements organisationnels techniques et humains dans la prise en charge des maladies chroniques.</p> <p>Il s'agit ici d'apporter une expertise clinique et psychosociale autour de l'accompagnement des divers publics touchés par ces innovations. Cette formation s'appuie sur une approche pluridisciplinaire visant à accompagner les populations impliquées dans le domaine des maladies chroniques telles que le propose la psychologie de la santé.</p> <p>Cette formation s'inscrit dans un environnement local qui ne propose aucune formation en psychologie de la santé et qui est pourtant très dotée d'un point de vue des institutions hospitalières de prise en charge des maladies chroniques qui pourront offrir des lieux de stage pour les étudiants de ce master. D'un point de vue national, il existe à peine une dizaine de formations en psychologie de la santé dont aucune ne se prévaut d'une approche à la fois clinique et psychosociale et encore moins de travailler sur les innovations thérapeutiques très largement développées dans le champ des maladies chroniques.</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Psychologie de l'éducation et de la formation (PEF)
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	M
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Le Master Psychologie de l'éducation et de la Formation (PEF) se structure autour d'un unique parcours : « développement, éducation et handicap ».</p> <p>Sa création, en 2016, est récente, et s'inscrit dans le changement de nomenclature des mentions du diplôme national des Masters, initié par le Ministère (Arrêté du 4 février 2014). Il s'agit d'un renouvellement avec une restructuration de certains enseignements afin de tenir compte des recommandations du HCERES ainsi que des évolutions issues des différents conseils de perfectionnements.</p> <p>Cette formation est adossée aux laboratoires DIPHE et ECP de l'Université Lyon 2.</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le</p>	<p>Domaine SHS : Sciences Humaines et Sociales</p> <p>Champ : Psychologie, cognition, éducation et formation</p>

cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	
<p><b>E</b></p> <p>Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé [L. AS]) :</p>	<p>La formation reste structurée autour d'un parcours unique intitulé :</p> <p><b>« Développement, éducation et handicap ».</b></p> <p>Il s'adresse aux étudiants désireux de devenir psychologues spécialisés dans le développement psychologique, tant sociocognitif que socioaffectif, et capables de mettre en place des dispositifs de prévention, d'évaluation et d'intervention auprès d'enfants, adolescents, adultes présentant des risques de vulnérabilité (psychiques, cognitifs, émotionnels et comportementaux), temporaires ou durables, ou à des étudiants désireux de devenir des chercheurs et/ou enseignants-chercheurs spécialisés en psychologie du développement.</p> <p>En revanche, bien que structurée autour d'un seul parcours, nous souhaitons développer des enseignements de spécialité, permettant aux étudiants d'affiner les problématiques sur lesquelles développer plus spécifiquement des compétences.</p> <p>Nous envisageons de faire figurer cela dans le supplément au diplôme, sous forme de portefeuille de compétences acquises dans les enseignements de spécialités et dans le tronc commun.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>La formation se déroule sur le campus Porte des Alpes de l'Université Lyon 2, à Bron.</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :</p>	<p>Les enseignements se font selon le cadre général, avec une partie des enseignements à distance (dont le volume n'est pas encore défini), basés sur l'apprentissage de différents outils numériques utiles dans la pratique professionnelle (consultation à distance, etc.).</p> <p>Soucieux d'offrir la possibilité de se former tout au long de la vie, nous continuons de travailler en collaboration avec la cellule VAE de l'Université Lyon 2. Depuis 2016, plusieurs étudiants ont pu valider le diplôme dans ce cadre de formation continue. Aujourd'hui, 14 personnes (1 en 2017, 6 en 2018, 1 en 2019, 4 en cours en 2020, 2 à venir en 2021) ont obtenu le diplôme du Master PEF par VAE, avec une validation totale, ou sont en cours de validation.</p> <p>Par ailleurs, nous souhaitons proposer un accès également grâce à la « Formation à Partir de la Pratique » (FPP). Cette modalité d'enseignement est accessible uniquement sur dossier et sous conditions, aux personnes qui justifient d'une pratique professionnelle en lien avec la psychologie du développement et de l'éducation. Il s'agit d'un régime spécifique</p>

	<p>d'études sous la forme d'une formation personnalisée, proposant un accompagnement à et par la recherche en psychologie du développement et de l'éducation, à partir de la pratique. Les étudiants bénéficient d'enseignements spécifiques et de regroupements collectifs pour construire les compétences attendues, notamment sur la base d'observations réalisées dans le cadre de leurs activités professionnelles. L'évaluation se fait sur la base de mémoires individuels pour chaque UE de la formation.</p> <p>Enfin, étant donné l'orientation professionnelle de la formation, nous veillons à bénéficier d'un ratio équilibré entre formateurs professionnels psychologues et enseignants-chercheurs en psychologie.</p>
<p>I</p> <p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>Nous envisageons un volume de 1200 h/étudiant pour la formation dont 600h d'enseignement, regroupant les différents types d'enseignements précisés ci-dessous.</p> <p>En plus, les étudiants doivent effectuer un minimum de 500 h de stage supervisé par un maître de stage psychologue (p. 11), en accord avec l'arrêté du 19 mai 2006 et le décret 90-255 du 22 mars 1990. Dans le cadre du Master PEF, nous demandons 600 h de stage, dont une part de 100 h est modulaire entre spécialisation professionnelle ou spécialisation en recherche.</p> <p>Les enseignements correspondent à 120 ECTS (30 ECTS par semestre) et sont constitués de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignements en présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) ;</li> <li>- Enseignements à distance et des enseignements mobilisant les outils numériques ;</li> <li>- Participation à des séminaires de recherche et événements scientifiques ;</li> <li>- Séquences de mise en situation professionnelle ;</li> <li>- Projets individuels et collectifs qui favorisent la mise en perspective de plusieurs regards ainsi que le développement d'un positionnement professionnel.</li> </ul> <p>Il n'est pas prévu à ce jour d'enseignement en langue étrangère dans la formation. Toutefois, plusieurs supports de cours en anglais sont diffusés (articles et scientifiques notamment).</p> <p>Des enseignements d'anglais scientifique, faisant l'objet d'une mutualisation entre les différentes mentions de l'institut de psychologie sont proposés dans le cadre du Master 1. Cet enseignement a pour objectif d'offrir une bonne maîtrise de l'anglais scientifique, notamment en appui des séminaires de recherche et de la réalisation du mémoire de Master qui doit se construire sur des connaissances issues de recherches récentes, publiées en anglais dans une majorité des cas.</p> <p>Enfin, pour la FPP, la formation comprend des conférences, séminaires et travaux dirigés, auxquels s'ajoutent les travaux personnels tutorés. Dans la mesure où ces travaux consistent à élaborer leurs pratiques professionnelles,</p>

	l'intégralité du temps de travail équivaut de fait à des mises en situations professionnelles. Leur validation correspond à 120 ects pour le master.
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>Moyenne des trois dernières années (2018-2019-2020) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 étudiants en M1</li> <li>- 50 étudiants en M2</li> </ul> <p>Toutefois, au regard du taux d'encadrement (10 EC titulaires) et du nombre important de psychologues diplômés chaque année, l'équipe pédagogique souhaite proposer une capacité d'accueil de 40 étudiants à l'entrée du Master. Cette proposition, en plus d'être plus respectueuse de la réalité du marché de l'emploi en psychologie est également une recommandation forte faite lors de la visite HCERES du laboratoire DIPHE en mars 2020, qui est constitué de l'équipe pédagogique du Master. <b>Aussi, à la rentrée 2022 nous envisageons les effectifs suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 étudiants en M1</li> <li>- 40 étudiants en M2</li> </ul> <p><b>Soit un total de 80 étudiants</b> pour l'ensemble des deux années de Master dans le cadre du régime général.</p> <p>Nous envisageons actuellement de limiter les effectifs des étudiants accueillis dans le cadre de la VAE et de la FPP à 5 étudiants supplémentaires.</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Actuellement, aucun partenariat n'est formalisé, mais une réflexion est menée pour des pistes de collaboration avec l'INSPÉ de l'Université Lyon 1 (problématiques de climat scolaire, de harcèlement, etc.).</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	

**N**

**Communication sur l'intitulé du parcours.** Un des éléments d'évolution réside dans la communication qui sera faite sur le Master, tant auprès des étudiants, qu'auprès des professionnels. Nous nous efforçons de souligner dans nos outils de communication le nom du parcours qui fait la coloration de notre formation : « Développement, éducation et handicap » plutôt que sur le seul nom de la mention « Psychologie de l'éducation et de la formation » (p. 19 du rapport d'auto-évaluation). Cela nous semble refléter plus justement le contenu et les orientations de notre formation, les domaines de compétences et sa finalité pour la formation de futurs psychologues.

**Travail sur les compétences.** Depuis l'année universitaire 2018-2019 et la préparation du rapport d'auto-évaluation transmis au HCERES, nous avons engagé avec beaucoup d'intérêt un travail sur les compétences, ayant pour objectif de faire évoluer la maquette de la formation pour le prochain contrat. L'engagement dans ce travail a été souligné par les évaluateurs dans les trois premières pages de notre document d'auto-évaluation.

Notre objectif est de renforcer la lisibilité des compétences, en continuant le travail entamé en appui sur les services de l'université. Nous nous concentrons actuellement sur l'accord entre les besoins du terrain en termes de compétences (fiches de poste, etc.) et à leur traduction dans la formation en bloc de compétences puis en modules de formation (UE) adaptés. Notre démarche est d'ancrer les compétences cliniques et professionnelles sur des compétences de recherches, dont nous savons qu'elles sont de plus en plus valorisées dans les établissements employant des psychologues. Pour permettre cette articulation, nous envisageons de simplifier la lecture de la maquette proposée aux étudiants en la constituant de quatre UE principales et transversales entre le Master 1 et le Master 2 :

- UE Enseignements fondamentaux et théoriques (tronc commun)
- UE Enseignements pratiques et le positionnement professionnel (tronc commun)
- UE Enseignements recherche (tronc commun)
- UE Enseignements de spécialités (enseignements de spécialités au choix)

Ce travail de restructuration, de simplification et de lisibilité des enseignements et de la maquette est en cours.

**Accès aux publics salariés et formation continue.** Nous avons également entamé des démarches pour rendre plus visibles les aménagements que nous proposons aux publics salariés. Nous continuons notre collaboration avec la cellule VAE de l'université d'une part, et nous envisageons de proposer l'accès au Master en Formation à Partir de la Pratique, comme cela a été mentionné.

**O**

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

### CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020 VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : UNIVERSITÉ LUMIÈRE-LYON 2.

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique.
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement de la formation déjà existante, avec une restructuration.  Master adossé au laboratoire CRPPC (Centre de recherche en psychopathologie et psychologie clinique).
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Domaine SHS : Sciences humaines et sociales.  Champ : Psychologie, cognition, éducation et formation
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la	<b>Parcours 1 : Psychologie et psychopathologie cliniques</b>  Il s'agit d'une <b>restructuration</b> :

formation) :	<p>- fusion des deux parcours actuels (l'un à finalité professionnelle, orienté vers la professionnalisation des psychologues, l'autre à finalité recherche) ;</p> <p>- organisation du parcours sur les deux années de Master, articulant la recherche à la professionnalisation.</p> <p>Ce parcours aura pour visée la formation des psychologues cliniciens, ce qui est la demande de la grande majorité des étudiants qui rejoignent notre Master, depuis de très nombreuses années. Il donnera, comme aujourd'hui, le <b>titre de psychologue</b>, lequel nécessite un stage professionnalisant (réalisé dans les conditions prévues par l'arrêté du 19 mai 2006).</p> <p>Ce parcours s'inscrit, comme la Mention elle-même, dans une longue tradition de formation de praticiens de la psychologie clinique et de chercheurs à Lyon, avec une orientation psychodynamique (DPP en 1951, DESS et DEA en 1977, M2Pro et M2R en 2003, M2 à finalité professionnelle et M2 à finalité recherche en 2016).</p> <p>Ce parcours continuera de proposer une <b>formation approfondie et de haut niveau en psychopathologie</b>, en appui sur les travaux de recherche actuels. Il continuera de former des psychologues cliniciens outillés pour intégrer <b>tous les champs de pratique concernés par la souffrance psychique</b>, qui s'adressent à – où prennent en compte – des populations porteuses de psychopathologies, ou dont la santé mentale est menacée. Les psychologues cliniciens formés pourront répondre aux <b>nouvelles formes symptomatiques de la souffrance psychique</b>, et intégrer les terrains classiques mais aussi les <b>nouveaux terrains de pratique</b> où se développe l'exercice de la psychologie clinique.</p> <p>Ce parcours sera également caractérisé par un <b>haut niveau de formation à la recherche</b>, avec une place centrale donnée à l'enseignement des méthodologies de recherche, et à la réalisation d'une recherche clinique, avec déploiement de dispositifs de recherche toujours en lien avec des questions concrètes émanant des terrains de pratique. Les psychologues formés pourront ainsi intégrer, le cas échéant, les dispositifs de recherche clinique mis en place par les institutions, voire proposer et mettre en œuvre des projets de recherche adaptés, et visant notamment les problématiques psychopathologiques contemporaines. Cette formation permettra par ailleurs aux étudiants qui souhaitent s'orienter plus particulièrement vers la recherche, voire vers une carrière universitaire, d'être outillés pour une poursuite en thèse.</p> <p>La psychopathologie continuera d'être envisagée à tous les âges de la vie (du bébé à la personne âgée), dans tous les contextes (individuel, familial, groupal, institutionnel), dans toutes ses formes d'expression (psychiques, somatiques, comportementales, sociales).</p>
--------------	---

	<p>La formation continuera d'inclure pour une grande part les professionnels. Ceux-ci assurent actuellement plus d'un tiers des enseignements. A noter que tous les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation ont le titre de psychologue (ils sont psychologues cliniciens), et qu'un grand nombre de professionnels qui collaborent à la formation sont docteurs en psychologie.</p> <p>La formation sera toujours en adéquation avec la demande sociale, le marché de l'emploi et la réalité de l'intégration professionnelle étant très suivis et très connus.</p> <p>La formation professionnelle se fera toujours à partir d'une forte implication des étudiants sur les terrains de pratique, avec un <b>triptyque stage-tutorat-groupe d'élaboration</b> qui restera indissociable (un stage n'est pas professionnalisant en soi, il suppose un accompagnement important et un travail d'élaboration rigoureux).</p> <p>Par ailleurs, la formation à la psychopathologie répond et continuera de répondre aux recommandations du décret n° 2012-695 du 7 mai 2012 concernant le titre de psychothérapeute, dans la mesure où la pratique de la psychothérapie est l'une des pratiques essentielles des psychologues cliniciens.</p> <p><b>Parcours 2 : Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent</b></p> <p>Il s'agit d'un <b>renouvellement</b>.</p> <p>Ce parcours contient toutes les caractéristiques du parcours 1, mais il est orienté spécifiquement vers les pratiques auprès des publics <b>enfants et adolescents</b>.</p> <p>Ce parcours est géré par l'<b>Université Catholique de Lyon</b>, en convention avec l'Université Lumière-Lyon 2. Il est sous la responsabilité d'une enseignante-chercheuse de l'ICLy attachée au CRPPC, et tous les responsables pédagogiques d'UE sont membres de notre Département de psychologie clinique.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	La formation se déroulera pour le parcours 1 sur le campus <b>Porte des Alpes</b> à Bron et sur le campus des <b>Berges du Rhône</b> (notamment pour un le régime spécifique FPP décrit plus loin), et pour le parcours 2 à l' <b>ICLY</b> .
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Deux <b>dispositifs hybrides</b> seront maintenus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dispositif <b>FPP (formation à partir de la pratique)</b>, qui correspond à un régime spécifique de formation adressé aux étudiants en situation professionnelle. Ce régime, unique en France, existe depuis quarante ans à l'université Lyon 2, et attire des étudiants de toute la France. Ce dispositif s'adresse à des</li> </ul>

	<p>étudiants qui sont en situation professionnelle dans des métiers du soin, de l'accompagnement, de l'éducation, de la formation... ou des pratiques qui supposent un engagement relationnel, et qui reviennent à l'université pour se former à la psychologie. Il repose sur une méthode originale d'acquisition des connaissances et de construction des savoirs basée sur l'élaboration des pratiques. Ce dispositif permet en effet aux étudiants d'acquérir toutes les compétences acquises dans le régime général de formation, mais à partir d'un travail d'élaboration de leur pratique professionnelle. Il s'agit d'un dispositif hybride, avec des séminaires en présentiel et une formation à distance privilégiée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dispositif <b>CFP (Contrat de formation personnalisé)</b>, qui concerne également les étudiants en situation professionnelle, et consiste en un aménagement des études du régime général, en M1 : enregistrement des CM, organisation des TD en weekend, étalement du M1 sur deux années (la possibilité et l'intérêt d'une extension en M2 sont à l'étude).</li> </ul> <p>Par ailleurs, pour l'ensemble des parcours et des régimes de formation, des séminaires seront organisés en visioconférence avec des intervenants d'universités étrangères.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p><b>Parcours 1 (Psychologie et psychopathologie cliniques) :</b></p> <p>800 heures de formation académique et 200 heures d'encadrement (tutorat et groupe d'élaboration) réparties sur les deux années.</p> <p>250 heures de stage pré-professionnalisant la première année ; 600 heures de stage professionnalisant la seconde année.</p> <p>Total : <b>1850 heures</b> de formation.</p> <p>Langue étrangère : un TD d'anglais, spécialité Psychologie, en M1, un séminaire de lecture de textes anglais en M2, soit au total 42 heures en langue anglaise.</p> <p><b>Parcours 2 (Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent – UCLy) :</b></p> <p>800 heures de formation académique et 200 heures d'encadrement (tutorat et groupe d'élaboration) réparties sur les deux années.</p> <p>250 heures de stage pré-professionnalisant la première année ; 600 heures de stage professionnalisant la seconde année.</p> <p>Total : <b>1850 heures</b> de formation.</p> <p>Langue étrangère : un CM et un TD en anglais en M1, soit au total 33 heures en langue anglaise.</p>

Effectifs attendus :	<p><b>Parcours 1 (Psychologie et psychopathologie cliniques) : 160 étudiants en Master 1 et 160 étudiants en Master 2 soit un total de 320 étudiants pour l'ensemble du parcours 1 du Master.</b></p> <p>Après avoir diminué les effectifs du M1 en 2019 de 460 à 160, nous diminuerons de fait les effectifs en M2, qui pour l'instant sont au-dessus de 200 (du fait de l'absence de sélection et de l'obligation d'intégrer en M2 des étudiants ayant obtenu le M1 avant les nouvelles modalités de sélection).</p> <p>Parmi ces 160, 30 environ seront concernés par le dispositif CFP (aménagement en du régime général pour des étudiants en situation professionnelle), et 35 environ par le régime FPP (régime spécifique conduisant aux mêmes compétences et adressé également à des étudiants en situation professionnelle).</p> <p><b>Parcours 2 (Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent à l'ICLy) : 40 étudiants en Master 1 et 40 étudiants en Master 2 soit un total de 80 étudiants pour le parcours 2 du Master.</b></p> <p><b><u>Soit au total :</u></b></p> <p><b><u>- 320 étudiants pour le parcours 1 à l'Université Lumière Lyon 2</u></b></p> <p><b><u>- 80 étudiants pour le parcours 2 à l'ICLy.</u></b></p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	<p><b>Mobilité possible avec les universités étrangères suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Belgique : université libre de Bruxelles ; université de Mons ;</li> <li>- Bulgarie : Sofia, Nov Bulgarski Universitet ;</li> <li>- Grèce : Athènes, Ethniko kai Kapodistriako Panepistimio Athinon ; Rethymnon, Panepistimio Kritis ;</li> <li>- Italie : Napoli, universita degli studi di Napoli Federico II ; Padova, universita degli studi di Padova ; Palermo, universita degli studi di Palermo, Roma, sapienza universita di Roma ;</li> <li>- Roumanie : Bucarest, Universitatea din bucuresti ;</li> <li>- Turquie : Istanbul, Istanbul Universitesi ;</li> <li>- Brésil : Universidade de Sao Paulo (USP), Universidade Presbiteriana Mackenzie (UPM) ;</li> <li>- Argentine : Buenos Aires, UCES.</li> <li>- Géorgie : université de Tbilissi.</li> </ul>
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>L'<b>Institut Catholique de Lyon</b> est en convention avec Lyon 2, le parcours « Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent » sera à nouveau un parcours de notre Mention.</p>

*Commentaires supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période :*

Outre les restructurations présentées, des améliorations seront apportées à la formation, tenant compte d'une part de l'avis des étudiants et des professionnels lors des Conseils de perfectionnement de 2019 et de 2020, et d'autre part de l'avis des experts du HCERES suite à l'auto-évaluation de la Mention.

#### **Suite aux Conseils de perfectionnement :**

- La professionnalisation est déjà une priorité. Néanmoins, comme le demandent chaque fois les étudiants avec insistance, nous augmenterons encore les temps de tutorat et de groupe d'élaboration de la pratique professionnelle (réalisés par des professionnels), que nous privilégierons par rapport aux temps d'apports théoriques et académiques.
- Comme le demandent les étudiants encore, nous privilégierons les enseignements théoriques et fondamentaux aux semestres 1 et 3, afin de libérer davantage les seconds semestres pour les stages et le travail d'écriture à partir des stages.
- Prenant en compte le souhait des étudiants, nous étudierons la faisabilité et l'intérêt d'une extension du dispositif CFP (Contrat de formation personnalisée), réservé aux étudiants en situation professionnelle, à la deuxième année de Master.
- Suivant l'avis des étudiants encore, nous organiserons un TD en langue anglaise pour les seuls étudiants de notre Mention, et adapté à nos objectifs pédagogiques : la formation en psychopathologie.
- Comme le demandent les étudiants qui souhaitent s'orienter vers la recherche, parmi les séminaires consacrés à la recherche, nous proposerons un séminaire relatif à l'écriture d'articles scientifiques.
- Les liens avec les professionnels sont très actifs, nous sommes très soucieux de la collaboration avec les professionnels (ils participent actuellement à part égale à la formation professionnelle des étudiants en M2). Comme ils le souhaitent, nous maintiendrons cette forte participation des praticiens à la formation, et nous les inclurons davantage dans les processus de sélection et d'évaluation des étudiants, ainsi que dans l'élaboration des programmes et des maquettes de formation. Les stages de M1 seront pré-professionnalisants, nous établiront de forts liens avec ces maîtres de stage comme nous le faisons actuellement en M2. De même, le tutorat assuré par des professionnels sera mis en place dès le M1.

#### **Suite au rapport du HCERES :**

- Suivant les recommandations des experts du HCERES, nous augmenteront les temps d'enseignement en anglais (l'ouverture internationale favorisera par ailleurs l'utilisation de l'anglais).
- Les Conseils de perfectionnement continueront d'être un lieu d'écoute des étudiants et des professionnels, afin d'améliorer la formation. Néanmoins, suite au rapport des experts toujours, nous mettrons en place un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants, selon des

modalités qui respecteront l'anonymat.

**Autres évolutions :**

- Le parcours 1 résultant de la fusion de deux parcours (l'un à finalité professionnelle l'autre à finalité recherche), l'articulation de la recherche à la professionnalisation, déjà fortement à l'œuvre, sera de fait renforcée.
- L'ouverture internationale est un point fort de notre laboratoire de recherche. Notre formation s'appuiera sur nos réseaux interuniversitaires internationaux pour mettre en place des séminaires de recherche internationaux à l'aide de visioconférences.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	<p>Psychologie sociale, du travail et des organisations</p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>M</p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Renouvellement avec restructuration</p> <p>Le travail de refonte du référentiel de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• a souligné la nécessité de réduire le nombre de parcours, de clarifier l'offre et d'insister sur les spécificités des métiers et des domaines d'insertion des deux parcours reconnus</li> <li>• a permis d'identifier plus clairement les blocs de compétences optionnels en fonction des différentes insertions professionnels des étudiants et de compétences transversales</li> </ul> <p>Le Master Mention PSTO est adossé au Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (UR GRePS). Le référentiel de compétences tel qu'il a été conçu s'appuie clairement sur les spécificités du Laboratoire.</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser</p>	<p>Domaine SHS : Sciences Humaines et Sociales</p> <p>Champ : Psychologie, cognition, éducation et formation</p>

le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	
<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	Aucune co-accréditation
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>L'offre de formation comprendra deux parcours :</p> <p>1 parcours (M1-M2) Psychologie du travail et des organisations</p> <p>1 parcours (M1-M2) Psychologie sociale</p> <p><i>La réduction du nombre de parcours favorise la lisibilité de l'offre de formation. Elle permet d'identifier et de distinguer la finalité de chaque parcours et les champs d'insertion professionnelle des diplômés</i></p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	Campus Porte des Alpes
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :</p>	<p><b>Modalités du suivi de la formation et régimes d'inscription :</b></p> <p>1. Formation initiale, formation continue "classique" (financée par CPF ou employeur)</p> <p>2. Formation à partir de la pratique (FPP)</p> <p><i>Remarque sur la FPP : Au sein de la mention PSTO, la « Formation à Partir de la Pratique » (FPP) est accessible uniquement sur dossier et sous conditions aux personnes qui justifient d'une pratique professionnelle en lien avec la psychologie sociale et du travail. Il s'agit d'un régime spécifique d'études sous la forme d'une formation personnalisée, proposant un accompagnement à et par la recherche en psychologie sociale et du travail à partir de la pratique. Les étudiants bénéficient d'enseignements spécifiques et de regroupements collectifs pour construire les compétences du référentiel de psychologie sociale et du travail en raisonnant notamment sur la base des observations qu'ils et elles réalisent dans le cadre de leurs activités professionnelles. Les acquis de l'étudiant sont évalués et attestés par l'équipe pédagogique sur la base de mémoires individuels présentés par l'étudiant.</i></p> <p>3. Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)</p> <p>4. Objectif de développement d'une offre de formation en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) pour la 2ème année de Master et pour les deux parcours</p> <p><b>Formats et contenus des enseignements :</b></p>

	<p>Le Master propose des CM et TD (enseignements fondamentaux et avancés, théoriques et méthodologiques disciplinaires, enseignements professionnels généraux, spécifiques et transversaux)</p> <p>La formation comprend également des expériences professionnelles (stages tutorés sur le terrain et encadrés pédagogiquement et des projets collectifs).</p> <p>Au moins 30% des enseignements seront assurés par des professionnels au cours des deux années du Master.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>Au moins 1000 heures (enseignements et encadrement, hors stages de professionnalisation) dont au moins 500h d'enseignements</p> <p>Les séminaires de recherche organisés par l'UR GRePS, dont un certain nombre de conférences sont en langue étrangère, seront accessibles aux étudiants du Master mention PSTO. Un certain nombre d'enseignements seront par ailleurs proposés en anglais.</p> <p>NB : Pour la FPP, la formation comprend des conférences, séminaires et travaux dirigés, auxquels s'ajoutent des travaux personnels tutorés. Dans la mesure où ces travaux consistent à élaborer en psychologie sociale et du travail leurs pratiques professionnelles, l'intégralité du temps de travail équivaut de fait à des mises en situations professionnelles. Leur validation correspond à 120 ECTS pour le master.</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>60 en M1 (30 pour chaque parcours)</p> <p>60 en M2 (30 pour chaque parcours)</p> <p><u>Sur les deux années de Master :</u></p> <p>120 étudiants seront en Formation initiale</p> <p>10-12 étudiants en formation continue "classique"</p> <p>2-4 étudiants en VAE</p> <p>8-10 étudiants en Formation à partir de la pratique (FPP)</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Pas de partenariat avec un autre établissement</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Accords ERASMUS au sein de l'Institut de Psychologie</p> <p>Sensibilisation et incitation renforcées à la mobilité internationale (notamment autour du programme ERASMUS et des programmes développés avec le reste du Monde)</p>

<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Pas de conventionnement avec une institution privée française</p>
<p><b>N</b></p> <p>Des évolutions majeures sont à noter au sein de cette Mention PSTO :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En place des quatre parcours actuels, nous n'en proposons plus que deux afin de garantir une meilleure lisibilité aux étudiants et aux acteurs du monde socio-économique. La réduction des parcours permet de mieux repérer les compétences nécessaires à l'exercice des métiers propres aux parcours PTO et PS. La maquette proposera des enseignements en tronc commun (accessibles aux étudiants des deux parcours) et des enseignements spécialisés (propres à chaque parcours). Ces deux parcours permettront de clarifier les métiers de la psychologie du travail et des organisations et les métiers de la psychologie sociale, y compris en direction de la recherche.</li> <li>• Autre évolution importante, afin de favoriser le travail en équipe, la cohésion de groupe (indispensable pour apprendre dans de bonnes conditions) et l'insertion professionnelle de nos étudiants nous souhaitons constituer des promotions de 30 étudiants par parcours. Les effectifs attendus tiennent compte des possibilités d'insertion professionnelle suite à la diplomation.</li> <li>• Des dispositifs d'accompagnement des étudiants dans le repérage de leurs compétences, leur connaissance des marchés du travail et les milieux d'insertion possibles seront renforcés (portefeuille de compétences, habilitations tests...) en partenariat avec des associations professionnelles. L'approche par compétences dans laquelle s'inscrit la nouvelle offre de formation est d'autant plus justifiée que la formation sera ouverte à l'alternance.</li> <li>• Nous souhaitons, en effet, proposer une offre en alternance (via des contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation). Le contenu de l'offre de formation de la mention est porteur et répond aux besoins et attentes du monde socio-économique et du bassin d'emploi de la région. L'université Lumière Lyon 2 encourage, et accompagne dans le cadre d'un dispositif collectif, le déploiement de formations en alternance. Un travail de fond sera réalisé quant au public visé, au rythme de l'alternance, à l'organisation de l'accueil de publics mixtes. Dans ce cadre, seront mobilisés les réseaux de partenariat déjà tissés au niveau du département PST (professionnels intervenants et structures d'accueil des étudiants stagiaires) mais aussi du Laboratoire de rattachement.</li> <li>• Les pratiques d'évaluation des enseignements seront renforcées à la fois dans leur homogénéité et leur précision, en cohérence avec les dispositifs proposés par l'ensemble de l'institut de psychologie.</li> </ul>	
<p><b>O</b></p> <p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Pas d'option accès santé</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	<p>Mention Psychologie</p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>M</p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Le Master Mention Psychologie figurait déjà parmi les Mentions de Masters proposées à l'Institut de Psychologie de l'Université Lyon 2 lors de la précédente accréditation. Il s'agit ici d'une demande de renouvellement avec restructuration de la formation.</p> <p>Dans le précédent contrat, le Master proposait une première année (M1) en tronc commun et deux parcours de spécialisation en deuxième année (M2) : le parcours Neuropsychologie et le parcours Psychologie Cognitive des Apprentissages (PCA).</p> <p>Nous souhaitons pour la prochaine accréditation restructurer le Master en ne proposant <b>qu'un seul parcours de formation personnalisé</b>, afin d'assurer une meilleure lisibilité du diplôme acquis et de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés. Cette restructuration visera également à répondre aux préconisations des experts du HCERES.</p> <p>Le Master Mention Psychologie continuera à être adossé au Laboratoire d'Etude des Mécanismes Cognitifs et porté par le département de Psychologie Cognitive, Sciences Cognitives et Neuropsychologie de l'Institut de Psychologie.</p>

<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Domaine SHS : Sciences Humaines et Sociales</p> <p>Champ : Psychologie, cognition, éducation et formation</p>
<p><b>E</b></p> <p>Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Université Lumière Lyon 2</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>Dans le cadre de la présente accréditation, nous souhaitons restructurer le <i>Master Mention Psychologie</i>. A la place des deux parcours présents lors du précédent contrat (Parcours Neuropsychologie et Parcours Psychologie Cognitive des Apprentissages), le <i>Master Mention Psychologie</i> ne proposera plus qu'<b>un seul parcours personnalisé</b> à finalité mixte (professionnelle et recherche) et intitulé « <b>Neuropsychologie et Psychologie Cognitive</b> ».</p> <p>Ce parcours unique sera caractérisé par une <b>approche par compétences</b> qui offrira à chaque étudiant un parcours spécifique. Ce parcours garantira l'acquisition d'un niveau de connaissances et de compétences commun à tous les titulaires du diplôme mais offrira aussi une spécialisation. Celle-ci sera acquise au cours d'expériences en milieu professionnel (y compris le milieu de la recherche) et grâce au choix d'éléments de spécialisation (UE) qui permettront une diversification des profils des diplômés.</p> <p>La restructuration passera par une réorganisation des enseignement (UE) qui sera pensée de manière à identifier des blocs de connaissances et compétences (BCC) qui seront définis en concertation avec les professionnels des différents terrains d'insertion professionnelle et inscrits dans <b>un portefeuille de compétences de l'étudiant</b>. Lors de l'obtention du diplôme, ce portefeuille personnel figurera dans le supplément au diplôme. Il permettra une meilleure lisibilité du diplôme et une valorisation des acquis de l'étudiant, tout en favorisant son insertion professionnelle. Donner aux étudiants la possibilité de personnaliser leur parcours, de diversifier les profils tout en garantissant un tronc commun essentiel à l'obtention du diplôme, permettra de valoriser notre formation à un niveau académique mais aussi vis-à-vis des différents terrains d'exercice. Ce référencement des connaissances et compétences acquises permettra également à chaque étudiant, mais aussi à l'équipe pédagogique, de mieux identifier et mieux suivre l'évolution des acquis tout au long de la formation. Ce dispositif par compétences facilitera également l'examen des demandes de VAE, de formation continue ou la reprise d'études.</p> <p>La formation à la recherche par la recherche continuera à occuper une place importante dans le Master avec l'élaboration d'un travail de recherche (mémoire) en M1 et en M2 ainsi que le suivi régulier de séminaires de recherche.</p> <p>L'expérience en milieu professionnel (stage) sera déterminante pour l'insertion professionnelle de nos diplômés. L'encadrement et le suivi de ces stages seront garantis par la présence, au sein de l'équipe pédagogique</p>

	<p>d'une enseignante-chercheuse associée à mi-temps (PAST). La professionnalisation des étudiants sera aussi renforcée par des séminaires de professionnalisation organisés tout au long des deux années de formation et destinés à faire connaître les différents secteurs d'activité d'exercice de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie et à mener, avec des professionnels, un ensemble de réflexions sur l'éthique et la déontologie dans l'exercice de ces professions.</p> <p>En fonction de la personnalisation du parcours et ainsi des connaissances et compétences acquises, les débouchés de la formation seront multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Psychologue spécialisé en Neuropsychologie</i> dans le secteur des pathologies acquises, de la psychiatrie, des pathologies du développement et des apprentissages et/ou des pathologies du vieillissement</li> <li>- <i>Psychologue spécialisé en Psychologie cognitive</i> exerçant en cabinet d'expertise, en établissement spécialisé, en entreprise...</li> <li>- <i>Psychologue/consultant</i> dans le domaine juridique, de la sécurité ou en milieu pénitentiaire.</li> <li>- <i>Ingénieur d'étude ou de recherche</i> exerçant dans des laboratoires de recherche publics ou privés, des laboratoires hospitaliers, des unités de soins, des entreprises...</li> <li>- <i>Une poursuite d'étude en Doctorat</i> permettant l'accès aux métiers de l'enseignement et/ou de la recherche ou celui de consultant auprès d'entreprises privées proposant leurs services en recherche appliquée</li> </ul>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>L'ensemble des cours en présentiel aura lieu sur le campus « Porte-des-Alpes » de l'Université Lyon 2 à Bron</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Les modalités d'enseignements seront diversifiées, incluant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Des enseignements en présentiel</i> (cours magistraux et travaux dirigés) délivrés en grande partie (au moins 50%) par des professionnels du domaine dans la perspective d'une cohérence théorie/pratique, mais aussi, ponctuellement, par des professeurs invités en provenance de l'étranger ;</li> <li>- <i>Des enseignements à distance</i> mobilisant l'usage d'outils et de ressources numériques permettant une pédagogie interactive et une plus grande insertion des étudiants ayant des contraintes particulières ;</li> <li>- <i>Une expérience en milieu professionnel</i> (stage) réalisée conformément aux articles L124-1 à 142-20 du code de l'éducation. Ce stage, conforme à l'arrêté du 19 mai 2006 (dans sa version consolidée du 25 août 2019) relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel, permettra de faire un usage professionnel du titre de psychologue.</li> <li>- <i>Une formation à la recherche par la recherche</i> avec des TD pratique de la recherche, l'élaboration d'un mémoire de recherche en M1 et en M2 et le suivi régulier de séminaires de recherche ;</li> </ul>

	<p>- Des séminaires de professionnalisation destinés à favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants par une meilleure connaissance des secteurs d'activité d'exercice de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Chaque étudiant recevra au minimum 1000 heures de formation et d'encadrement pédagogique correspondant à 120 ECTS (30 par semestre). Un minimum de 500 heures d'enseignement sera cumulé sur chacune des deux années de Master.</p> <p>Afin de faciliter l'accès de notre formation à des étudiants étrangers, certains cours de spécialités (et supports de cours), et plusieurs séminaires de recherche organisés par le laboratoire d'Etude des Mécanismes Cognitifs seront proposés en anglais.</p> <p>Les étudiants continueront également à bénéficier d'un élément pédagogique « Langue de spécialité » visant à perfectionner leur niveau d'anglais oral et écrit tout en enrichissant leur vocabulaire dans les domaines de la Psychologie Cognitive et de la Neuropsychologie. Cet enseignement permettra à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires pour présenter une communication scientifique orale ou affichée dans un colloque international et pour rédiger des articles scientifiques ou des comptes-rendus en anglais.</p> <p>La part d'enseignement en langue anglaise représentera environ 10% des enseignements, soit au minimum 50 heures.</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>Effectif M1 : 40</p> <p>Effectif M2 : 40</p> <p><b>Effectif Total sur les deux années de Master : 80</b></p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Partenariat avec l'Université Lyon 1.</p> <p>Une dizaine d'étudiants inscrit.es en Master Neurosciences à Lyon 1 vient chaque année suivre l'UE Neuropsychologie proposée au semestre 2 de notre Master.</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Afin de développer, au sein de la formation, des coopérations internationales et ainsi faciliter la mobilité de nos étudiants (mobilité entrante et sortante), nous envisageons la mise en place d'un partenariat avec l'Université de Liège et/ou l'Université de Genève. Ce partenariat, s'il peut être mis en place, consistera à mutualiser une ou plusieurs UE.</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>NON</p>

**N**

Les remarques et recommandations figurant dans le rapport de l'HCERES nous ont conduits à mener une réflexion approfondie sur notre formation de Master et plus particulièrement sur le parcours PCA (Psychologie Cognitive des Apprentissages) et ainsi à identifier des possibilités d'amélioration.

En effet, le rapport établi par l'HCERES nous invitait à nous interroger sur l'investissement de la dimension professionnalisante du parcours PCA permettant de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. En « concurrence » avec le parcours Neuropsychologie pour lequel l'insertion professionnelle est sans ambiguïté, le parcours PCA souffre, en effet, d'un manque de visibilité. Les acteurs du terrain ne parviennent pas à distinguer les deux parcours ou considèrent que l'un des parcours a une finalité professionnelle (le parcours Neuropsychologie) tandis que l'autre à une finalité recherche (parcours PCA) alors que les deux parcours, conformément à l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, présentent une dimension mixte.

Le fait que le stage professionnel ne soit pas obligatoire dans le parcours PCA explique sans doute en partie cette ambiguïté qui peut aussi être renforcée, comme souligné par l'HCERES, par le faible taux de professionnels intervenant dans ce parcours et, à l'inverse, par la dimension très professionnalisante du parcours Neuropsychologie.

La nouvelle organisation du Master avec une approche par compétences, rendue possible par la mise en place d'un parcours unique, permettra de mieux identifier les connaissances et compétences acquises et de diversifier les profils de nos étudiants grâce à la mise en place d'un portefeuille de compétences personnel qui sera inscrit dans le supplément au diplôme. Ce portefeuille personnel permettra également une meilleure visibilité académique et un repérage plus facile des connaissances et compétences acquises directement transposables sur les terrains d'exercice dans les différents champs d'insertion professionnelle de nos diplômés. Ce référencement des connaissances et compétences acquises permettra également à chaque étudiant, mais aussi à l'équipe pédagogique, d'identifier et suivre l'évolution des acquis tout au long de la formation en Master. Ce suivi constituera sans doute une aide à la réussite de nos étudiants. Cette nouvelle organisation des contenus par compétences facilitera enfin l'examen des demandes de VAE, de formation continue ou la reprise d'études.

Offrir un parcours unique « *Neuropsychologie et Psychologie Cognitive* » permettra également au Master Mention Psychologie actuellement identifié comme un Master avec une orientation professionnalisante très forte (sans doute du fait du parcours Neuropsychologie créé en 2007 avec une finalité professionnelle) de renforcer son caractère mixte et ainsi d'accueillir plus d'étudiants intéressés à une poursuite d'étude en doctorat.

Conformément aux attentes du HCERES dans son rapport, le *Master Mention Psychologie* avec son parcours unique « *Neuropsychologie et Psychologie Cognitive* » sera bien différencié des autres Masters portés par l'Institut de Psychologie de notre université puisqu'il sera le seul à offrir aux étudiants l'acquisition de connaissances et de compétences solides, à la fois théoriques, méthodologique, cliniques et pratiques dans les domaines de la Neuropsychologie et de la Psychologie Cognitive. Il n'y a pas d'autre Mention de Master portée par l'Institut de Psychologie qui permet ainsi une étude approfondie du fonctionnement cognitif normal et pathologique et des techniques d'étude de la cognition humaine destinées à la fois à la pratique clinique et à la recherche appliquée et expérimentale.

Dans l'objectif d'une plus grande accessibilité de notre formation à des étudiants ayant des contraintes particulières et ne pouvant pas aisément se rendre sur le campus pour suivre les cours en présentiel par exemple, les enseignements à distance mobilisant l'usage d'outils et de ressources numériques trouveront leur place dans les modalités de formation. Les étudiants en situation de handicap ou rencontrant un problème de santé continueront à bénéficier d'un accompagnement par le service de santé et la mission handicap de l'Université Lyon 2, qui en concertation avec l'étudiant concerné et l'équipe pédagogique du Master pourront prévoir des aménagements personnalisés des enseignements, des examens et/ou du stage professionnel. L'équipe pédagogique du Master restera également très attentive et à l'écoute d'étudiants qui pourraient rencontrer des difficultés pouvant compromettre leur réussite.

Une dimension internationale est envisagée à travers la possibilité qui sera offerte aux étudiants de réaliser leur mémoire de recherche (en M1 et/ou en M2) dans un laboratoire étranger et/ou de rédiger et soutenir ce mémoire en anglais. De plus, et conformément à l'arrêté du 19 mai 2006 dans sa version consolidée du 25 août 2019 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel, une partie de ce stage pourra être réalisée dans un pays francophone. Par ailleurs, des enseignements en langue anglaise (en dehors de ceux étiquetés "anglais langue de spécialité") et des séminaires de recherche en anglais seront intégrés à la formation. Enfin, si nos démarches aboutissent, un partenariat avec l'Université de Liège et/ou l'Université de Genève facilitera les échanges internationaux. Concernant la mobilité internationale des enseignants-chercheurs, un dispositif spécifique existe à Lyon 2, permettant une mobilité sur de courtes périodes (1 à 2 semaines). Afin d'inciter davantage les collègues à bénéficier de ces programmes, ils feront, chaque année, l'objet d'une discussion en réunion pédagogique.

Enfin, dans un souci de suivi et d'aide à la réussite de nos étudiants plusieurs dispositifs seront mis en place parmi lesquels : le portefeuille de connaissances et de compétences qui permettra à chaque étudiant mais aussi à l'équipe pédagogique de mieux suivre et identifier les acquis, une évaluation régulière des enseignements et des actions menées à l'issue des conseils de perfectionnement et la mise en place, plus systématique, d'enquêtes sur le devenir de nos diplômés à 6 mois, 12 mois et plus.



Non concerné

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Lyon 2

<b>Master Risques et Environnement</b>	
<b>A</b> Intitulé ( <i>préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature</i> ) :	Risques et Environnement
<b>B</b> Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	<b>MASTER</b>
<b>C</b> Origine de la formation ( <i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i> ) :	<p>La mention Risques et Environnement a été mise en place en 2016 et comportait les parcours : RISE (Lyon 2 - Lyon 3 - ECL, existant depuis 2012), SEIU (ENTPE - EMSE, existant sous diverses formes depuis des décennies) et ERIU (Lyon 1, existant depuis 2004).</p> <p>Dans le cadre de la nouvelle accréditation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- FUSION ET RESTRUCTURATION DES PARCOURS RISE ET SEIU pour donner naissance à 7 parcours dont 2 à vocation professionnalisante (pour les universitaires) et ouverture (pour les ingénieurs) et 5 à vocation recherche (un pour chaque discipline : économie de l'environnement, droit de l'environnement, "environmental engineering", sciences de l'évaluation environnementale ; ainsi qu'un parcours recherche sur la thématique de l'eau en lien avec l'EUR H20' Lyon).</li> <li>- PARCOURS ERIU : Le renouvellement du parcours est demandé en tant que mention, portée par Lyon 1 car les spécificités de ce parcours, liées notamment à l'organisation en M1+M2 en alternance, rendent difficiles les mutualisations.</li> </ul> <p>La mention apparaîtra donc deux fois sur le site Lyon-Saint-Étienne. Une fois en tant que fusion des parcours RISE et SEIU, portée par Lyon 2, Lyon 3, ECL, ENTPE, EMSE, INSA ; c'est cette mention qui est décrite dans la présente fiche. Une autre fois en tant que parcours ERIU porté par Lyon 1 et décrite dans la fiche DA08 transmise par cet établissement. Les contenus forts différents et les modalités d'enseignement (FI classique dans le premier cas et alternance dans un contexte de FC dans l'autre) font qu'il n'est pas envisageable qu'un étudiant passe d'un parcours à l'autre et qu'il est donc préférable de les séparer en deux mentions. Il faut souligner que sur le plan national, la mention Risque et environnement recouvre des formations très différentes, allant de la vulcanologie aux assurances.</p>
<b>D</b> Champ de formations ( <i>indiquer le champ principal dans</i>	Domaine STS et DEG

<p>lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Champ : organisations, marchés, normes et institutions</p>
<p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Co-accréditation entre Lyon 2, Lyon 3, ENTPE, EMSE, ECL et INSA, en partenariat avec l'IEP.</p> <p>Pour mémoire, Lyon 1 (seul porteur du parcours ERIU) demande l'accréditation de la mention en propre.</p>
<p><b>F</b> Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation) :</p>	<p>Les parcours sont substantiellement restructurés. Le principe général est de reconduire l'approche pluridisciplinaire du parcours RISE, qui a été bien accueillie dans la campagne 2016-21. La première année du master reste disciplinaire. Dans les universités Lyon 2 et Lyon 3, elle est fortement mutualisée avec d'autres masters. Les élèves-ingénieurs n'abordent le master qu'au niveau M2 dans lequel les étudiants issus de trois disciplines principales sont regroupés. Au S3, ils reçoivent des enseignements d'ouverture et participent à des activités pluridisciplinaires. Au S4, ils partent en stage. Deux parcours pro/ouverture sont proposés de cette manière, l'un plus généraliste, l'autre plus thématique ; ils mutualiseront un nombre important d'enseignements au S3.</p> <p>Afin de permettre l'émergence de thèses et/ou de stages recherche dans les différentes disciplines de la mention, les deux parcours pro/ouverture sont accompagnés de parcours recherche qui reposent sur le même principe, mais les enseignements disciplinaires sont renforcés. Cela représente 4 parcours recherche : en économie de l'Environnement, en droit de l'Environnement, en Environmental Engineering, et en Sciences de l'Évaluation Environnementale et des Risques. À ceux-ci s'ajoute un parcours thématique dans le domaine de l'Eau, soutenu par l'EUR H2O'Lyon. Ces parcours correspondent à la fois à une demande des étudiants et des laboratoires d'adossement de la mention (énumérés au point N).</p> <p>Plus de précisions sur ces parcours sont présentées ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours pro/ouverture <b>RISE</b> Gouvernance des Risques Environnementaux (portage Lyon 2, Lyon 3, ECL, IEP) : master à vocation pro/ouverture en FI, pluridisciplinaire ingénierie-économie-droit – renouvellement avec restructuration. RISE se place à un niveau systémique et aborde entre autres des thèmes de transition écologique et de développement soutenable. Le risque environnemental au sens large reste au cœur de la formation et vient structurer les enseignements dans les différentes disciplines.</li> <li>• Parcours pro/ouverture <b>GRUAq</b> Gouvernance des risques urbains et aquatiques (portage Lyon 2, Lyon 3, ENTPE, EMSE, IEP) : master à vocation pro/ouverture en FI pluridisciplinaire ingénierie-écologie-économie-droit. Ce parcours, conjointement avec le parcours SEE-R, correspond à un renouvellement avec restructuration de l'ex-parcours SEIU. GRUAq se place à un niveau thématique plus spécifique autour des risques liés à l'eau, à l'activité industrielle et à la ville. Ces enjeux viennent structurer les enseignements dans les différentes disciplines.</li> <li>• Parcours <b>SEE-R</b> Sciences de l'Évaluation Environnementale et des Risques, parcours recherche. Ce parcours répond notamment à une demande des élèves-ingénieurs de l'ENTPE et de l'EMSE. Conjointement avec le parcours GRUAq, il correspond à une restructuration de l'ancien parcours SEIU et à un engagement renouvelé des enseignants-chercheurs des laboratoires d'adossement de la formation, engagement qui alimentera également le parcours ouverture GRUAq.</li> <li>• Parcours <b>WWE</b> Wind and Water Engineering, parcours recherche ECL-INSA. Création internationale avec le Politecnico de Turin, structurant des échanges déjà présents</li> </ul>

	<p>entre l'ECL et sept établissements étrangers, ayant pour objectif de déboucher à terme sur un master Erasmus Mundus. Ces établissements sont : Karlsruhe Institute of Technology ; Instituto Politecnico di Torino ; Université de Gènes ; Budapest University of Technology and Economics ; University of Surrey, United Kingdom ; University of Canterbury, Christchurch, New Zealand ; Institute of Disaster Research, Kyoto University, Japan. Le recrutement vise l'international, en double cursus ou non. Les enseignements seront en anglais. L'objectif est de proposer une formation de niveau avancé en mécanique des fluides de l'environnement et son application à des problèmes d'ingénierie. Ce parcours sera centré sur la modélisation des écoulements environnementaux, avec comme applications visées la simulation des milieux atmosphériques et aquatiques et le dimensionnement des infrastructures associées, la simulation des impacts environnementaux, des risques naturels et des risques technologiques impactant ces milieux, dans le but de former des ingénieurs qui devront faire face à ces phénomènes dans le cadre de projets d'ingénierie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours <b>EdE</b> Économie de l'Environnement, parcours recherche Lyon 2 correspondant à la voie recherche en économie des parcours RISE et GRUAq. Le contenu est flexible et les programmes peuvent varier selon le projet de recherche de l'étudiant ; les enseignements seront mutualisés avec d'autres masters – création.</li> <li>• Parcours <b>DdE</b> Droit de l'Environnement, parcours recherche Lyon 3 correspondant à la voie recherche en droit des parcours RISE et GRUAq. Ce parcours est lié au Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme (Mention droit public), notamment sur le volet méthodologie de la recherche. Sa spécificité reste l'interdisciplinarité, dans la perspective de thèses en droit avec un apport substantiel en ingénierie et/ou économie. Le contenu est flexible et les programmes peuvent varier selon le projet de recherche de l'étudiant – création.</li> <li>• Parcours international Integrated Watershed Sciences H2O'Lyon (<b>IWS</b> – H2O'Lyon) – ensemble des tutelles, création Parcours sélectif, accessible aux étudiants de chaque Mention de Master de l'Ecole Universitaire de Recherche H2O'Lyon partenaires ainsi qu'à des étudiants d'universités étrangères reconnues par l'EUR H2O'Lyon. Son objectif est de former à et par la recherche des spécialistes capables d'appréhender les défis complexes de demain dans le domaine des sciences de l'eau et des hydrosystèmes par la maîtrise théorique et pratique de l'interdisciplinarité et la compréhension des enjeux socio-économiques. L'objectif de l'année de M1 est de former les étudiants dans une des spécialités de l'EUR en favorisant l'ouverture à l'interdisciplinarité et l'accès à l'international. Pour cela les étudiants suivront les enseignements dans une des Mentions de l'EUR H2O'Lyon proposant ce parcours, réaliseront une mobilité internationale de l'ordre du semestre et devront valider un module interdisciplinaire. Les étudiants admis en M2 pourront également avoir réalisé un M1 dans une université étrangère reconnue par H2O'Lyon. L'objectif de l'année de M2 est de former les étudiants à la recherche dans leur discipline de spécialisation tout en leur apportant de solides compétences, théoriques et pratiques, du travail interdisciplinaire, en interaction avec le monde socio-économique, nécessaires à la compréhension des enjeux complexes actuels et futurs dans le domaine de l'eau. Le parcours, soutenu par l'EUR H2O'Lyon, sera organisé en partenariat entre les mentions de l'EUR souhaitant proposer à leurs étudiants ce champ de compétences. A ce stade de la réflexion, il s'agit notamment des Mentions : Risques et Environnement, Gestion de l'Environnement, Géomatique, Biodiversité, Ecologie, Evolution, Droit Public (Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme), Génie des Procédés et des Bio-procédés, Sciences de l'eau.</li> </ul>
--	---

Tableau synthétique des parcours

	2 Parcours pro/ouverture		5 Parcours Recherche						
	RISE	GRUAq		WWE	SEE-R	EdE	DdE	IWS-H2O	
ECTS	Gouvernance des risques technologiques & naturels	Gouvernance des risques urbains & aquatiques	ECTS	Environmental engineering	Science de l'Évaluation Environnementale et des Risques	Économie de l'environ.	Droit de l'environ.	Thématique	
M1	60	100% disciplinaire OU école	60	Ing:ECL-INSA	Ing:ENTPE-EMSE	Econ	Droit	⇔ +pluri +mobilité	
M2	7.5	Ing:ECL	Ing:ENTPE-EMSE	21	Ing:ECL-INSA	Ing:ENTPE-EMSE	Econ	Droit	⇔
	7.5	Econ - Lyon 2		3	Econ	Econ	Ing*	Ing*	⇔
	7.5	Droit - Lyon 3		3	Droit	Droit	Droit	Econ	⇔
	7.5	Pluri		3	Pluri				spécifique H2O
	30	Stage		30	Stage recherche				Stage R en grappe

Ing\* : cours ingénieur selon direction recherche (ECL/ENTPE/EMSE)

Tableau synthétique des parcours – vue par établissement

	Lyon2		Lyon3		ECL	ENTPE-EMSE	ECL - INSA	
M1	M1 économie	H <sub>2</sub> O	M1 droit	H <sub>2</sub> O	2 <sup>o</sup> année ingé. ECL	2 <sup>o</sup> année ingé. ENTPE-EMSE	H <sub>2</sub> O	M1 WWE (externe) H <sub>2</sub> O
M2 pro	RISE	–	RISE	–	RISE	–	–	–
/ouverture	GRUAq	–	GRUAq	–	–	GRUAq	–	–
M2 Recherche	EdE	H <sub>2</sub> O	DdE	H <sub>2</sub> O	–	SEE-R	–	M2 WWE (externe) H <sub>2</sub> O

**G** Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :

Parcours RISE, EdE et DdE : Quais Chevreul – Écully  
 Parcours GRUAq : Quais Chevreul – Vaulx en Velin – Saint-Étienne  
 Parcours SEE-R : Vaulx en Velin – Saint-Étienne  
 Parcours WWE : Écully – Turin (Italie)  
 Parcours IWS-H2O : selon parcours de rattachement

**H** Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :

Formation initiale dans le cadre général. Des étudiants peuvent être accueillis en formation continue, en validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis personnels et professionnels (VAPP).

**I** Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :

Environ 1000h (120ECTS, 30/semestre) comprenant des enseignements en présentiel, à distance et mobilisant les outils numériques ; des mises en situation professionnelle ; des projets. Il est prévu 250h de stage en S4 et 50h de projets pluridisciplinaires (12h dans les parcours recherche), principalement en S3. Environ 5-10% des enseignements sont en anglais. Le parcours WWE est intégralement en anglais

**J** Effectifs attendus :

Sur le plan pédagogique, les effectifs visés à long terme sont les suivants. Au niveau M1 RISE & GRUAq : Lyon 2 18, Lyon 3 18 ; M1 WWM 6 ; soit environ 42. Au niveau M2 : M2 RISE 36, GRUAq 18, WWM 6, SEE-R 6 ; soit environ 66.

Au total sur l'ensemble de la mention, environ 100-110 étudiants. La différence M1-M2 vient du fait que les élèves-ingénieurs en double cursus ne rejoignent le master qu'en M2. Par rapport à la campagne 2016-21, un accroissement d'effectif de l'ordre de 20-25 étudiants est envisagé, provenant 1. d'économie et droit, ils viennent de l'ouverture de spécialités ingénieur (parcours GRUAq), et 2. WWE qui structure des échanges

	<p>d'étudiants préexistants entre ECL et les sept établissements étrangers visés au point F Parcours.</p> <p>Les parcours EdE et DdE sont fondamentalement des voies recherche qui ne sont pas conçues pour accueillir de nombreux étudiants. Il s'agit de permettre à ceux voulant s'engager dans la recherche en environnement de suivre des cours d'autres masters spécialisés ainsi que les cours pertinents de RISE ou GRUAQ en conformité avec leur projet.</p> <p>Les effectifs arrêtés par Lyon 2 pour la détermination des moyens pédagogiques sont de 24 inscrits Lyon 2 au sein de la mention.</p>								
<b>Effectifs</b>	Lyon2		Lyon3		ECL	ENTPE-EMSE		ECL - INSA	
M1	M1 économie	H <sub>2</sub> O	M1 droit	H <sub>2</sub> O	2 <sup>e</sup> année ingé. ECL	2 <sup>e</sup> année ingé. ENTPE-EMSE	H <sub>2</sub> O	M1 WWE (externe)	H <sub>2</sub> O
	18	<1	18	<1	-	-	?	6 (WWE+H <sub>2</sub> O)	
M2 pro /ouverture	RISE 12	-	12	-	12	-	-	-	-
	GRUAQ 6	-	6	-	-	3+3	-	-	-
M2 Rech.	1		1		-	6 (SEE-R + H <sub>2</sub> O)		6 (WWE+H <sub>2</sub> O)	
<b>K</b> Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>L'IEP pour les parcours RISE et GRUAQ. Celui-ci ne délivre pas le diplôme de master, mais participe en apportant des enseignements et des étudiants.</p> <p>L'INSA est partenaire pour le parcours SEE-R. Elle co-accrédite la mention, mais ne diplômera que des étudiants du parcours WWE.</p>								
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	<p>Parcours RISE : Double diplôme en économie avec Université de Turin. Celui-ci sera sans doute étendu au parcours GRUAQ.</p> <p>Parcours WWE: Double diplôme en ingénierie avec sept établissements étrangers Karlsruhe Institute of Technology; Instituto Politecnico di Torino; Université de Genes; Budapest University of Technology and Economics; University of Surrey, United Kingdom; University of Canterbury, Christchurch, New Zealand; Institute of Disaster Research, Kyoto University, Japan. Un objectif est que ce parcours devienne un Erasmus Mundus en cours de campagne.</p>								
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	Néant								
<b>N</b> Commentaires supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période.	<p>Les spécificités et l'organisation du parcours ERIU rendant difficiles la mise en place de synergies avec les autres parcours de la mention co-accréditée, l'université Lyon 1 demande séparément l'accréditation pour la mention Risques et Environnement (parcours ERIU).</p> <p>La recommandation principale de l'HCERES était la fusion des parcours RISE et SEIU. La structure proposée ici est une réponse à cette demande dans laquelle l'ancien parcours SEIU, de recherche passe à pro/ouverture en intégrant les cours d'économie et de droit présents dans RISE mais en maintenant une partie des cours d'ingénieurs (parcours GRUAQ). Ceci crée deux parcours pro/ouverture pluridisciplinaires avec des spécificités au niveau des enseignements d'ingénieurs ; certains enseignements d'économie et de droit seront spécifiques à chaque parcours, mais d'autres seront mutualisés entre les deux parcours. Cette augmentation de l'offre correspond à une demande perçue de la part des étudiants en économie et en droit, demandeurs de formations avec une ouverture pluridisciplinaire.</p>								

Un des objectifs de cette fusion était la lisibilité de la formation. Celle-ci a été modifiée substantiellement suite à la non-reconduction de la co-accréditation avec Lyon 1, dont le parcours ERIU portait sur des disciplines très différentes des autres parcours (sans compter l'alternance). Cette séparation rend de fait la mention nettement plus lisible, mais durant la campagne écoulée, il est apparu que quelques étudiants souhaitaient se diriger vers la recherche au cours du master RISE, dans ses différentes disciplines. Même si ces flux sont modestes en économie et en droit, il nous a semblé qu'il était possible d'y répondre favorablement en mutualisant des enseignements avec d'autres masters disciplinaires existants sur le site. Dans les disciplines d'ingénieur, les flux sont plus importants ; ils correspondent à des échanges internationaux récurrents (parcours WWE) ou à une offre de stage en laboratoire qui est bien reçue des étudiants, même si ceux-ci ne poursuivent pas forcément en thèse (parcours SEE-R).

Le choix qui a été fait est celui d'un parcours recherche par discipline, plus le parcours thématique de l'EUR H2O. Pour la plupart des étudiants, cela devrait rester très transparent car les parcours recherche sont proposés selon les disciplines de l'établissement, via les moyens de communication des établissements. Par exemple, les étudiants de Lyon 2 ne verront que 3 parcours : RISE, GRUAq et EdE.

Il est aussi demandé d'améliorer le suivi des étudiants en mettant en place un système d'information. Bien que cette requête soit courante, elle est plus difficile à mettre en œuvre dans la mention Risques et environnement de par la diversité des inscriptions des étudiants. L'objectif est de mettre en place deux enquêtes au moyen du logiciel Limesurvey disponible sur les sites universitaires. L'une pour permettre aux étudiants d'évaluer les enseignements, l'autre pour le suivi de carrière.

La formation bénéficie de l'adossement de nombreux laboratoires du site susceptibles d'accueillir des doctorants ou des stagiaires recherche dans les domaines concernés. Ces laboratoires sont les suivants :

- GATE (économie) CNRS, ENS, UL2, UJM, UL1
- LAET (économie) CNRS, ENTPE, UL2
- IDE/EVS (droit) CNRS, UL3
- LMFA (ingénierie) CNRS, ECL, UL1, INSA
- LEHNA (ingénierie) CNRS, ENTPE, UL1, INRAE
- EVS (ingénierie) CNRS, UL2, UL3, UJM, EMSE, ENTPE, INSA...
- DEEP (ingénierie) INSA
- Triangle (science politique) CNRS, ENS, UL2, IEP, UJM

○

Néant

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

### CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020 VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lyon 2 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne, ENS (en discussion)

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Science politique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement de la Mention de Master science politique de l'accréditation précédente avec réincorporation du parcours Altervilles et intégration d'un nouveau parcours AlterEurope
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Lyon 2 : domaine SHS Sciences humaines et sociales Champ : temps, espaces et sociétés Université Jean Monnet Saint-Etienne : SHS, Science Politique, Patrimoine ENS de Lyon : SHS
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université Lumière Lyon 2 Université Jean Monnet Saint Etienne ENS de Lyon

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>Parcours opérés par Lyon 2          -Enquêtes et analyse des processus politiques (EAPP)          -Métiers de la Représentation politique (MRP)          -Politique internationale et analyse des transitions (PIAT)</p> <p>Parcours opérés par l'IEP de Lyon          -Analyse des politiques publiques          -Évaluation des politiques publiques          -Politiques publiques de l'alimentation et gestion du risque sanitaire (PAGERS)</p> <p>Parcours opéré par l'ENS de Lyon          -Histoire de la pensée politique</p> <p>Pour l'ensemble de ces parcours le M1 et le M2 sont réalisés dans l'établissement indiqué.</p> <p>Parcours opérés par l'Université de Saint-Etienne          -Enjeux sociaux et politiques de santé          -AlterVilles          -AlterEurope          Pour ces trois parcours les M1 et les M2 sont réalisés à l'Université de Saint-Etienne</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Université Lumière Lyon 2 : Campus Porte des Alpes</p> <p>IEP de Lyon : Campus Berthelot</p> <p>ENS de Lyon : Campus Gerland</p> <p>Université Jean Monnet Saint-Etienne</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Enseignement en présentiel. Articulation forte à la recherche et spécialement avec les travaux de l'UMR Triangle qui regroupe l'ensemble des politistes sur le site Lyon / Saint Etienne. Voir également pour le parcours Altervilles un ancrage important dans les travaux de l'UMR EVS.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Le volume horaire de la formation est globalement de 1200 heures sur les deux années et pour l'ensemble des parcours. Il se situe en moyenne à 300 heures par an en M1 et 250 heures par an pour les différents parcours de M2.</p> <p>Ce volume d'heures comprend des heures d'enseignements généralistes, souvent mutualisés, d'enseignements spécialisés, propres à chaque parcours, et d'enseignements professionnalisant, soit construits avec des professionnels extérieurs, soit liées à l'accompagnement de stages, de mémoires ou de projets professionnels.</p>

	Les enseignements en langue étrangère représentent entre 10 et 20% des ECTS selon les parcours, avec un objectif de parvenir à 30% dans certains parcours.
Effectifs attendus :	<p>Effectifs attendus pour les 2 années de Masters 170 :</p> <p>Pour l'année de M1 à Lyon 2 : 100</p> <p>Pour les 3 parcours M2 à Lyon 2 : 70</p> <p>Pour les 3 parcours M2 à l'IEP de Lyon : 45</p> <p>Pour le parcours M2 à l'ENS : 10</p> <p>Pour les trois parcours M1/M2 Altevilles Enjeux sociaux et politiques de santé, AlterEurope à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne : 90</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Partenariat avec l'IEP de Lyon</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les 3 parcours de masters qu'il opère lui même</li> <li>- pour le parcours Altevilles opéré par l'Université Jean Monnet Saint-Etienne. Des échanges sont en cours s'agissant des parcours Enjeux sociaux et politiques de santé et AlterEurope opérés par l'Université Jean Monnet Saint-Etienne qui pourraient conduire à l'accueil d'étudiants de l'IEP de Lyon en M2</li> </ul> <p>Partenariat avec l'ENS pour le parcours Histoire de la pensée</p>
Accords internationaux particuliers :	<p>Les étudiants du Master peuvent avoir accès aux échanges internationaux proposés par l'Université Lumière Lyon 2 en M1 (Erasmus et accords bilatéraux). Il en va de même à l'Université Jean Monnet pour les étudiants de M1 et de M2. Ils pourront notamment bénéficier des mobilités proposées à travers le projet Arqus : « European University Alliance » composée des universités de Grenade (Espagne), Bergen (Norvège), Graz (Autriche), Leipzig (Allemagne), Padoue (Italie) et Vilnius (Lituanie).</p> <p>La mention de science politique comporte des possibilités de doubles diplômes avec les Universités de Turin (Italie) et de Freiburg (Allemagne) ainsi que le Politecnico de Turin (Italie) : cela concerne les parcours EAPP PIAT et Altevilles.</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	<i>non</i>

Dans la réflexion sur l'évolution de la formation, l'évaluation globalement positive de l'HCERES conduit à maintenir la formation et l'architecture générale de cette mention de master. Le positionnement d'une formation en science politique, unique sur le site Lyon / Saint-Etienne, et construite sur des partenariats avec différents établissements, est renforcé avec l'intégration de trois nouveaux parcours. Sur le site lyonnais, l'architecture est également reconduite, avec une année de M1 commune, proposée à Lyon 2, et des années de M2 fortement spécialisées proposées dans les différents établissements partenaires. Sur le site stéphanois, l'architecture est également reconduite avec des ajustements probables pour prendre en compte l'incorporation des parcours Altervilles et AlterEurope dans la Mention (V. infra)

Le fort adossement de la formation à l'UMR Triangle, qui regroupe l'ensemble des politistes des établissements partenaires, est intensifié. La possibilité de mobilité étudiante, par des accords Erasmus ou bilatéraux en M1, par des doubles diplômes dans certains parcours de M2, est renforcée.

Dans l'organisation de la mention pour la future accréditation, un effort particulier concernant la lisibilité de la formation et le pilotage d'ensemble va être fourni.

En ce qui concerne la lisibilité, l'idée est de renforcer les liens entre l'année de M1 et les différentes années de M2 proposées. Cette lisibilité commence dès les moments de présentation des parcours du Master en L3, en particulier à Lyon 2, mais plus généralement dans l'ensemble des dispositifs d'information et d'orientation du site Lyon – Saint-Etienne, avec un document d'information commun aux établissements, une mise en cohérence des différents sites avec un chapeau commun sur la mention et des présentations aux étudiants qui réunissent l'ensemble des responsables de parcours des différents établissements. Sur le site lyonnais, la construction du M1 (pensée dans l'accréditation actuelle en 3 parcours, sur les grands domaines de la science politique, sociologie politique, politiques publiques, politiques européennes et internationales, mais avec un tronc commun très important) va être repensée pour faire en sorte de combiner l'existence d'une formation généraliste et la pré-spécialisation par le choix de séminaires de spécialisation et des possibilités de stage au 2<sup>e</sup> semestre en lien avec la spécialité de M2. Cette pré-spécialisation par l'existence de séminaires spécialisés existe déjà pour certains parcours, elle sera généralisée à l'ensemble. Sur le site stéphanois, cette logique de pré-spécialisation en M1 est déjà à l'œuvre, elle sera maintenue.

En ce qui concerne le pilotage, l'évaluation a identifié le fait que le pilotage de chacun des parcours est très cohérent mais que le pilotage d'ensemble de la Mention était améliorable. L'idée est globalement de renforcer le pilotage d'ensemble en complétant la reconduction des dispositifs existants dans chaque parcours (conseils de perfectionnement, enquêtes de suivi) par des dispositifs communs à l'ensemble de la mention (conseil de pilotage annuel entre responsables de parcours, initiative annuelle type « Grande leçon introductive » permettant de rassembler les étudiants de l'ensemble des parcours de M2 en début et/ou en fin de formation, en particulier lors de la remise de diplômes, dispositifs communs d'évaluation de la formation par les étudiants)

Le parcours Altervilles (M1/M2) proposé à l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne va être réintégré à la mention science politique, qui a été sa mention de référence de 2012 à 2016. L'intégration d'Altervilles à la Mention Ville et environnements urbains lors de l'accréditation précédente, a fragilisé la cohérence de la formation. Cette réintégration renvoie à une réflexion sur la logique disciplinaire de la formation, clairement située en science politique, et sur son positionnement dans le champ des études urbaines...

Le parcours AlterEurope (M1/M2) proposé à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne va être intégré à la mention science politique. Dans le cadre de l'accréditation qui s'achève ce parcours (Labellisé Idex Lyon compte tenu de sa forte internationalisation) était positionné dans la Mention Etudes Européennes et Internationales, en co-accréditation avec l'ENS. Le souhait de cet établissement de repositionner son offre de formation nous conduit à recentrer le parcours AlterEurope sur la science politique (tout en conservant une dimension pluridisciplinaire avec des approches d'économie et de droit). Cette réorientation se fait en cohérence avec la présence d'enseignements sur l'Union européenne, les politiques et relations internationale dans le parcours de M1 proposé à Lyon 2. La spécialisation de ce parcours sur les relations de l'Union européenne avec ses voisinages (à l'Est et au Sud) ainsi que son approche par les politiques publiques permet une offre différenciée et donc complémentaire de celle existante sur le site lyonnais.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Sciences de l'eau
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	MASTER
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Renouvellement avec restructuration partielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelle répartition des cours entre 1<sup>ère</sup> et deuxième année, notamment pour le tronc commun</li> <li>- Diminution de la part des cours en tronc commun pour les parcours de second année au profit des volumes d'heures de spécialité des parcours</li> <li>- Projet d'ouverture de 2 nouveaux parcours en deuxième année portant ainsi à 4 parcours l'offre de formation. Ces deux nouveaux parcours seraient ouverts avec des partenariats locaux pour l'un, dans le cadre de l'EUR H2O'Lyons et en double diplôme international pour l'autre.</li> </ul>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le</p>	<p>STS : Sciences, Technologies, Santé</p> <p>&amp;</p> <p>SHS : Sciences Humaines et Sociales</p> <p>(il s'agit bien d'afficher les deux ; si ce n'est pas possible, compte tenu de l'importance de STS, mieux vaut faire apparaître ce domaine en principal)</p> <p>Champ : Temps, espaces et sociétés</p>

cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	
<p><b>E</b></p> <p>Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accreditation) :</p>	Universités Lyon 2 et Lyon 1
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p><b>IREMIR (Ingénierie de la Restauration des Milieux et de la Ressource en eau) - Reconduction</b></p> <p>Parcours existant depuis 4 ans, il forme des spécialistes capables d'aborder la conception de projets de restauration de rivières et zones humides diverses tout en intégrant les enjeux de l'inondation et de l'assainissement des milieux aquatiques via la restauration des fonctionnalités naturelles des espaces aquatiques.</p> <p><b>IGEMAP (Ingénierie de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des risques) - En remplacement du parcours COGEVAL'EAU</b></p> <p>Parcours prenant la suite de « Connaissance, Gestion, Mise en valeur des espaces aquatique continentaux », il formera des spécialistes, en lien avec l'évolution des politiques publiques européenne et françaises, par espaces aquatiques fonctionnels. Outre une première année intégrant les approches spatio-temporelles nécessaires à l'appréhension des espaces aquatiques et des territoires de l'eau, en intégrant notamment le droit de l'eau et de l'environnement, les finances publiques, l'ingénierie de montage de projets et de leur pilotage, l'économie de l'environnement, les questions d'éco-sensibilisation et de développement durable, la géopolitique et l'écologie politique de la ressource en eau, les questions liées à la gestion des risques hydro-climatiques, hydrologiques et sanitaires, mais aussi sociaux du développement, il permettra de former des praticiens au plus près des problématiques complexes auxquelles sont et seront confrontés les gestionnaires des espaces aquatiques à l'échelle des territoires.</p> <p><b>IGEMAR (Ingénierie de la Gestion des Milieux Aquatiques sous contraintes hydro-climatiques et de leur Restauration) – Création en double diplôme avec l'Université de Fès (Maroc)</b></p> <p>Parcours conçu avec l'Université de Fès (Maroc), ce parcours intègre tout ou partie des objectifs des deux parcours précédents mais avec pour cible de former des spécialistes des espaces aquatiques sous fortes contraintes hydro-climatiques qui, en lien avec les effets mesurés du réchauffement climatiques, accompagnés des risques hydro-climatiques, hydrologiques et sanitaires induits, mais aussi sociaux du développement, devront développer des réponses adaptées en terme notamment de gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, de l'accès à l'eau et de restauration des milieux dégradés.</p> <p><b>Parcours international Integrated Watershed Sciences H<sub>2</sub>O'Lyon (IWS – H<sub>2</sub>O'Lyon) – Création en lien avec EUR H<sub>2</sub>O'Lyon</b></p> <p>Parcours sélectif, accessible aux étudiants de chaque Mention de Master de l'Ecole Universitaire de Recherche H<sub>2</sub>O'Lyon partenaires ainsi qu'à des étudiants d'universités étrangères reconnues par l'EUR H<sub>2</sub>O'Lyon. Son objectif est de former à et par la recherche des spécialistes capables d'appréhender les défis complexes de demain dans le domaine des</p>

	<p>sciences de l'eau et des hydrosystèmes par la maîtrise théorique et pratique de l'interdisciplinarité et la compréhension des enjeux socio-économiques. L'objectif de l'année de M1 est de former les étudiants dans une des spécialités de l'EUR en favorisant l'ouverture à l'interdisciplinarité et l'accès à l'international. Pour cela les étudiants suivront les enseignements dans une des Mentions de l'EUR H2O'Lyon proposant ce parcours, réaliseront une mobilité internationale de l'ordre du semestre et devront valider un module interdisciplinaire.</p> <p>Les étudiants admis en M2 pourront également avoir réalisé un M1 dans une université étrangère reconnue par H2O'Lyon.</p> <p>L'objectif de l'année de M2 est de former les étudiants à la recherche dans leur discipline de spécialisation tout en leur apportant de solides compétences, théoriques et pratiques, du travail interdisciplinaire, en interaction avec le monde socio-économique, nécessaires à la compréhension des enjeux complexes actuels et futurs dans le domaine de l'eau.</p> <p>Le parcours, soutenu par l'EUR H2O'Lyon, sera organisé en partenariat entre les mentions de l'EUR souhaitant proposer à leurs étudiants ce champ de compétences. A ce stade de la réflexion, il s'agit notamment des Mentions : Risques et Environnement, Gestion de l'Environnement, Géomatique, Biodiversité, Ecologie, Evolution (BEE), Droit Public (Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme), Génie des Procédés et des Bio-procédés, Sciences de l'eau. Il pourra également faire l'objet de double-diplômes avec l'INSA et l'ENTPE.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p><b>Selon les parcours :</b></p> <p>Campus Lyon 1 – La Doua / Villeurbanne</p> <p>Campus Lyon 2 – PDA / Bron-St-Priest</p> <p>Campus de l'UB – Mâcon (par convention avec MBA et UB)</p> <p>Campus Lyon 2 – Lyon 3 – BDR / Lyon</p> <p>Université Sidi Mohamed Ben Abdallah - Faculté des Sciences Dhar El Mahraz (Maroc – Fès)</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Accessible en formation initiale, en formation par l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation – en lien avec le CFA FormaSup), et en formation continue.</p> <p>L'alternance n'est organisée qu'en seconde année, pour les parcours IREMIR et IGEMAP. A l'étude pour les autres parcours sachant que ce dispositif n'existe quasiment pas à l'international.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>1 000 h/étudiant cumulés sur les deux années (n'intégrant pas la formation en entreprise qui vient en plus – stages et/ou apprentissage)</p> <p>20 à 50 % en anglais selon le parcours.</p>

<b>J</b> Effectifs attendus :	40 étudiant.es
<b>K</b> Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Indiquez ici les partenariats qui ne relèvent pas des co-accréditations.  EUR H2O'LYON  INSA / ENTPE / LYON 3 / Univ. J. Monnet / INRAE sachant que l'accord de consortium pour l'EUR organise déjà ce partenariat
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	Double diplôme envisagé avec l'Université Sidi Mohamed Ben Abdallah - Faculté des Sciences Dhar El Mahraz (Maroc - Fès) pour le parcours IGEMAR (Ingénierie de la gestion des Milieux Aquatiques sous contraintes hydro-climatiques et de leur restauration).
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	Non prévu à ce jour mais pas impossible.  Soutien assuré par la Communauté d'Agglomération MBA (Implantation de la formation sur le site de Mâcon) via conventions de financement et d'accueil.
<b>N</b>	<p><b>→ POUR RAPPEL : ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS HCERES 2019 :</b></p> <p><i>Cette formation récente mériterait de se développer à travers, entre autres, un renforcement des collaborations avec les autres écoles/sites lyonnais, voire à l'international. L'EUR H2O'Lyon est une excellente opportunité pour cela. Il faudra toutefois bien veiller à ce que ce développement se fasse en phase avec la reconfiguration des formations sur le site de Lyon, et en lien avec les forces disponibles afin d'éviter toute crise de croissance.</i></p> <p><i>Il serait nécessaire de clarifier le positionnement de cette mention sur le site, en particulier par rapport à la mention Biodiversité, écologie et évolution avec laquelle des recouvrements sont à craindre.</i></p> <p>En réponse nous avons clarifié le positionnement du Master eu égard à la Mention BEE dans nos réponses aux évaluateurs HCERES. Il y a, à notre sens, peu de risque de confusion.</p> <p>Pour ce qui est du reste des recommandations, nous confortons la collaboration avec les autres formations via la création du parcours IWS H2O'Lyon et côté international, outre IWS, nous renforçons nos cours en langue anglaise et ouvrons un 4<sup>ème</sup> parcours avec l'Université de Fès en double diplôme.</p> <p>A ce stade, la labellisation Idex qui nous avait permis de développer le volet international est sans doute perdu sous l'appellation Idex, tout comme le soutien financier. Nous restons vigilants à l'égard de tout nouveau dispositif. Nos étudiants peuvent accéder au label H2O'Lyon (3 ont déjà entamés le processus) depuis 2019 leur permettant de faire reconnaître leur parcours à l'international (cf. <a href="http://universite-lyon.fr">H2O - Label H2O'Lyon // Niveau Master &amp; Ecole d'ingénieur (universite-lyon.fr)</a>).</p>

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Sciences de l'éducation et de la formation
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	M
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Renouvellement de la mention à l'identique</p> <p>Avec la création de deux nouveaux parcours</p>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Domaine SHS : Sciences Humaines et Sociales</p> <p>Champ : Psychologie, cognition, éducation et formation</p>

<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Université Lyon 2 ; Université Jean Monnet St Etienne ;</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation) :</p>	<p><u>Parcours</u> :</p> <p>En présentiel : <i>Métiers de l'insertion en formation des adultes (MIFA) ; Direction des organisations éducatives (DOE) ; Promotion et Education de la Santé (PES) ; Référent Handicap ; Expertise et recherche en éducation (ERE) ; Ingénierie numérique en formation (INEF) ; Conception et réalisation de dispositifs et de projets (Enfance/Jeunesse).</i></p> <p>A distance via le campus FORSE : <i>Ingénierie et conseil en formation (ICF) ; Ingénierie numérique en formation (INEF) ; Recherche en éducation (MARDIF-MIFEFF) ; Ingénierie de l'Education pour la Santé et l'Education Thérapeutique (IESET)</i></p> <p>Chacun des parcours de la mention entend concilier culture générale et spécialisation. Les missions formatives et scientifiques des différents parcours sont clairement définies. La formation et la recherche sont articulées dans - et par - les interventions des enseignants chercheurs. Les domaines professionnels peuvent être aussi des objets de recherche, de sorte que la traditionnelle césure entre monde professionnel et investigation doctorale est moins tranchée qu'auparavant. La dimension ingénierie et conseil s'appliquant aux impératifs de l'évolution des pratiques de formation d'éducateurs et de formateurs, ce master est aussi axé sur l'ingénierie pédagogique, le conseil pédagogique et l'ingénierie de formation de formateurs. Cette mention s'adresse à des publics très différents, dont les statuts sont divers, mais qui tous interviennent professionnellement dans les champs de l'éducation et de la formation professionnelle. Ce peut être des personnels de l'Éducation Nationale, mais également et plus largement de futurs cadres d'organismes publics, parapublics ou associatifs destinés à développer ou à gérer des dispositifs d'éducation, de formation, ou de formation de formateurs. Ce peut être encore des salariés d'entreprises qui se spécialisent dans les domaines de l'ingénierie et la conception de formations, et dans ceux de l'hybridation des dispositifs. Les secteurs du travail social, de l'éducation populaire, du handicap, de la santé et du soin sont ainsi particulièrement susceptibles d'être intéressés par cette mention de master.</p> <p>Si L'analyse de modèles de compréhension de situations éducatives et formatives concerne la totalité des parcours, ceux-ci se distinguent par leur objectif.</p> <p>- Ainsi, les parcours <i>Promotion Education de la santé (PES)</i> en présentiel (renouvellement) et <i>Ingénierie de l'Education pour la Santé et l'Education Thérapeutique (IESET)</i> à distance (création) forment des praticiens critiques susceptibles d'intervenir dans la conception, la mise en place, la gestion, l'évaluation et la valorisation de projets d'actions ou de programmes de promotion ou d'éducation de la santé. Ce niveau de responsabilité nécessite à la fois des compétences spécifiques en matière de sciences humaines et sociales (analyser et comprendre des cognitions ou des comportements de santé), de gestion de projet (concevoir et gérer des stratégies ou des programmes de promotion ou d'éducation pour la santé : évaluer l'impact</p>

	<p>des actions ou des programmes), de santé publique (identifier les acteurs et structures du champ professionnel ; identifier et prioriser les problématiques de santé), des compétences de type managériale (identifier les ressources humaines mobilisables ; animer et diriger les équipes d'intervenants,) et des compétences de communication (présenter, valoriser et diffuser le travail d'une équipe ; savoir plaider auprès de financeurs ou de décideurs).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le parcours <i>Métiers de l'insertion en formation des adultes</i> (MIFA) s'insère dans un paysage accru de la professionnalisation des acteurs de la formation (en particulier les secteurs du travail social et de la santé mais aussi du monde de l'entreprise). Il se fonde sur un ensemble de compétences liées à la conception, la conduite et l'évaluation de démarches pédagogiques, l'accompagnement des dynamiques d'insertion et de professionnalisation à tous niveaux de qualification, l'aide aux activités de bilan de compétences, d'orientation professionnelle et de validation des acquis de l'expérience. Ce parcours insiste sur la dynamique de professionnalisation à partir de la dialectique entre savoirs, expérience et analyse réflexive.</li> <li>- Le parcours <i>Ingénierie et conseil en formation</i> (ICF), en complément de la dimension ingénierie de la formation, toujours présente, se renforce de manière plus lisible de la dimension conseil dans une logique de formation tout au long de la vie. Le domaine de la formation des adultes, déclinée en ce deux modalités (l'une en présentiel, l'autre à distance), constitue l'un des axes importants des sciences de l'éducation « et de la formation ». Cette dimension se trouve d'autant plus justifiée que le vaste domaine de la formation professionnelle est en cours de réforme. L'importance de ce secteur est concomitante aux transformations structurelles qui l'accompagnent sur le plan législatif.</li> <li>- Le parcours <i>Conception et réalisation de dispositifs et de projets (Enfance/Jeunesse)</i> permet aux étudiants de se pré-professionnaliser dans le secteur de la coordination et la gestion de projets socio-éducatifs., et à des professionnels des métiers de l'éducation en leur offrant la possibilité d'obtenir un diplôme universitaire, utile voire nécessaire pour le développement de leur carrière professionnelle. Il permet également l'inscription à différents concours de recrutement (fonction publique territoriale, Education nationale).</li> <li>- Le parcours <i>Référent handicap</i> répond à une forte demande de professionnalisation des chefs de projets handicap dans divers contextes professionnels : entreprises, collectivités territoriales, associations, organismes de formation, etc. Il forme des professionnels experts dans la conception et la mise en œuvre de projets/dispositifs inclusifs pour les personnes en situation de handicap et prépare aux fonctions de : Chargé de mission handicap, Référent handicap, Chargé de projet handicap, Coordinateur, Chargé d'accessibilité, Consultant en libéral, Chargé d'insertion, Cadres dans les services de ressources humaines, Cadres territoriaux et Cadres associatifs chargés des questions en lien avec le handicap. Pour les étudiants souhaitant continuer dans un parcours de recherche, il peut permettre aussi de demander l'accès au doctorat.</li> <li>- Les parcours <i>Ingénierie numérique en formation</i> (INEF), proposés en présentiel et à distance avec le campus FORSE, sont des parcours créés lors de cette nouvelle accréditation. Ils visent à former des professionnels de l'éducation et de la formation dans la conception d'environnements numériques en termes de médiations et médiatisations. Il s'agit ainsi de savoir mobiliser des outils proposés à des fins d'apprentissage ou de</li> </ul>
--	---

	<p>professionnalisation, mais aussi de concevoir des outils spécifiques pour ces mêmes fins.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le parcours <i>Expertise et recherche en éducation</i> (ERE), quant à lui, s'il affirme moins nettement une vocation immédiate d'insertion professionnelle, entend fournir aux étudiants les outils théoriques et techniques de la recherche en éducation (dimension épistémologique, méthodologique, spécialisation disciplinaire dans les objets et les postures de recherche). Il donne formellement accès au doctorat mais il permet aussi d'envisager des carrières de chargés d'étude, d'ingénieurs d'étude ou de recherche. Son objectif est de former des chercheuses et chercheurs capables de mobiliser les acquis et avancées des recherches scientifiques en sciences de l'éducation dans le cadre de coopérations avec des professionnels de l'éducation ou des partenaires de ces professionnels. La dimension recherche convient tout à fait à des professionnels de l'éducation déjà en poste qui souhaitent progresser dans leurs fonctions.</li> <li>- Ceux-ci peuvent également trouver dans le parcours <i>Direction des organisations éducatives</i> (DOE) matière à consolider leur formation et leur pratique professionnelle de cadre de l'éducation. Ce parcours prépare aux fonctions de responsable éducatif dans différentes organisations : Directeur et adjoint des établissements scolaires et des établissements d'éducation spécialisée ; Conseiller principal d'éducation ; Coordonnateur pédagogique, Responsable éducatif dans la fonction publique territoriale et dans le secteur associatif. La formation s'attache principalement à développer une expertise sur les questions scolaires pour un poste en France ou à l'étranger (ONG). Cette mention propose à tous les étudiants, quel que soit leur statut ou leur projet, une formation scientifique ou professionnalisante de haut niveau : <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux étudiants qui choisissent la voie de la recherche, elle les prépare à une poursuite d'études en doctorat ;</li> <li>- aux étudiants en formation initiale qui souhaitent intégrer un secteur professionnel, elle permet de développer des connaissances et des compétences nécessaires à leur insertion dans des métiers de différents secteurs éducatifs ;</li> <li>- aux professionnels des métiers de l'éducation et de la formation en reprise d'études ; elle offre la possibilité d'obtenir un diplôme universitaire, utile voire nécessaire pour l'évolution de leur carrière professionnelle.</li> </ul> </li> </ul> <p>Par ailleurs, elle permet également l'inscription à différents concours de recrutement, en répondant entre autres à la « masterisation » des concours de recrutement de l'Education nationale.</p> <p>Enfin, la diversité des parcours et la capacité de leurs responsables à s'adapter aux flux, aux réformes, aux besoins professionnels, d'une part, et l'inscription de ces parcours dans le tissu institutionnel et organisationnel régional, d'autre part, leur permet de se doter de professionnels-enseignants permettant aux étudiants de développer des réseaux facilitant leur accès au stage et une insertion professionnelle rapide à l'issue de ces parcours de formation.</p>
<p>G</p> <p>Lieux de la formation (<i>préciser le cas</i>)</p>	<p>Sur le site de L'université LYON 2 ont lieu les enseignements des parcours : <i>Métiers de l'insertion en formation des adultes</i> (MIFA) ; <i>Direction des organisations éducatives</i> (DOE) ; <i>Promotion et Education de la Santé</i> (PES) ; <i>Ingénierie numérique en formation</i> (INEF) ; <i>Référent Handicap</i> ; <i>Expertise et recherche en éducation</i> (ERE).</p>

<p><i>échéant les délocalisations) :</i></p>	<p>Une partie des enseignements du parcours <i>Promotion et Education de la Santé</i> sont mutualisés avec le parcours de master « Action de Santé Publique » de l'Université Lyon 1 et sont donc localisés dans les locaux de cet établissement.</p> <p>Sur le site de L'université Jean Monet -Saint -Étienne ont lieu les cours des parcours : <i>Conception et réalisation de dispositifs et de projets (Enfance/Jeunesse) ; Expertise et recherche en éducation (ERE)</i>.</p> <p>À distance via le campus FORSE (Convention CNED + Univ. Rouen + Univ. Lyon 2) ont lieu les cours des parcours : <i>Ingénierie et conseil en formation (ICF) ; Ingénierie numérique en formation (INEF) ; Master International Francophone en Education et Formation (MARDIF-MIFEF) ; Ingénierie de l'Education pour la Santé et de l'Education Thérapeutique (IESET)</i>.</p>
<p>H</p> <p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	<p>Le Master mention SDE est en présentiel, mais quatre de ses parcours peuvent se préparer à distance. Les parcours : <i>Ingénierie et conseil en formation (ICF) ; Ingénierie numérique en formation (INEF) ; Master International Francophone en Education et Formation (MARDIF-MIFEF) et Ingénierie de l'Education pour la Santé et de l'Education Thérapeutique (IESET)</i> sont en FOAD. Dans le cadre de la convention FORSE, établie pour la première fois le 10 avril 2003 entre l'université de Lyon, Rouen et le CNED, en cours de renouvellement en 2021 pour une durée de 5 ans, nous proposons une formation à distance en Master Sciences de l'Education et de la formation, qui compte actuellement en moyenne 100 étudiants en Master 1 et 40 étudiants en Master 2 et qui accueillera 77 étudiants en Master 2 à l'avenir. En Master 1, il s'agit d'une formation à distance basée majoritairement sur le travail collaboratif, où deux regroupements sont prévus en dehors des sessions d'examen (3 jours fin septembre-début octobre et 2 jours en janvier). En Master 2, pour le parcours ICF, la formation est qualifiée d'"hybride" car elle compte 5 regroupements (3,5 jours en novembre, 3 jours en janvier, 3 jours en mars, 2 jours en juin, et 1/2 journée pour la soutenance de mémoire). Dans cette modalité hybride, les étudiants sont accompagnés dans la production de travaux, soit de manière individuelle, soit de manière collective. Les parcours INEF, MARDIF-MIFEF et IESET sont entièrement à distance.</p> <p>En présentiel, le parcours <i>Référent handicap</i> accueille des étudiants en contrat d'apprentissage. Dans ce cas l'organisation des cours regroupés sur 3 jours, laisse un temps hebdomadaire disponible pour la formation en alternance.</p> <p>La formation est accessible par la validation d'acquis de l'expérience (VAE), par la validation d'acquis professionnels (VAP) ou par la validation d'études supérieures (VES) et ouverte à la formation continue.</p>
<p>I</p> <p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>Au total ce master correspond à 1000h/étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Master 1 = 256 heures/étudiant</li> <li>• Master 2 = 230 à 354 heures/étudiant</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 400 à 470 heures de stage obligatoire minimum selon les parcours. Il faut noter le cas particulier du parcours référent handicap : 700 heures de stage (pour un parcours en alternance).</li> </ul> <p>Part d'enseignement en Anglais : 21 heures en M1 et 21 heures à 25 heures selon les parcours en M2.</p> <p>Cas particulier, la formation des référents handicap nécessite le développement de compétences en Langue des Signes Française (LSF). Pour ce faire, lors de la nouvelle accréditation le parcours <i>Référent handicap</i> propose une formation en LSF Niveau A2 : 49 heures en M2.</p>
<p>J</p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>Les effectifs augmentent en 1ère et en 2ème année de Master :</p> <p><u>Sur le site de L'université LYON 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– 300 étudiants</li> </ul> <p><u>Sur le site de L'université Jean Monet -Saint -Étienne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Master 1 = 30 étudiants</li> <li>– <i>Expertise et recherche en éducation (ERE)</i> : M2= 15 étudiants.</li> <li>– <i>Conception et réalisation de dispositifs et de projets (Enfance/Jeunesse)</i> : M2 = 15 étudiants.</li> </ul> <p><u>En FOAD sur la campus FORSE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Master 1 à distance : M1 = 103 étudiants</li> <li>– <i>Ingénierie et conseil en formation (ICF)</i> : M2 = 27 étudiants</li> <li>– <i>Ingénierie numérique en formation (INEF)</i> : M2 = 20 étudiants</li> <li>– <i>Master International Francophone en Education et Formation (MARDIF-MIFEFF)</i> : M2 = 10 étudiants</li> <li>– <i>Ingénierie de l'Education pour la Santé et de l'Education Thérapeutique (IESET)</i> : M2 = 20 étudiants.</li> </ul>
<p>K</p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Des conventions ont été signées avec des structures cohérentes au regard de la spécificité des parcours :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une convention a été établie avec le réseau des Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de Rhône-Alpes pour le parcours <i>Métiers de l'insertion en formation des adultes</i>.</li> <li>2. Une convention avec l'IFCS-TL permet chaque année à 28 étudiants cadres de santé d'obtenir le Master 1 Mention « Sciences de l'éducation et de la Formation ».</li> </ol> <p>De plus, les enseignant.es de sciences de l'éducation et de la formation travaillent en collaboration avec des chercheurs d'autres structures d'enseignement et de recherche travaillant sur les questions éducatives (INSPE, laboratoires de psychologie, sciences du langage et sociologie). Au regard de l'offre de formation nationale en sciences de l'éducation, le master bénéficie de la présence à Lyon de l'Institut français de l'éducation (IFE). Par ailleurs, en deuxième année, la quasi-totalité des enseignements du parcours <i>Promotion et Education de la Santé</i> est mutualisé avec le parcours « Action de Santé Publique » du Master « Santé Publique » de l'Université LYON 1 (50 % environ des enseignements de la deuxième année étant assurés</p>

	<p>par cette université). Cette association est à renouveler (et conventionner) dans le cadre de ce nouveau quinquennal.</p> <p>3.Campus FORSE (Convention CNED + Univ. Rouen + Univ. Lyon 2)</p>
<p>L</p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>La possibilité pour les étudiants de pouvoir réaliser leur stage à l'étranger et d'intégrer des organisations éducatives internationales est un atout non négligeable (cinq étudiants en moyenne par an dans le cadre de leurs recherches et des mobilités associées à la validation d'un semestre au moins à l'étranger : 32 en 2016-2017, 2018 en 2017-2018, 30 en 2018-2019). L'accueil de chercheurs étrangers en mobilité (Québec, Allemagne et Brésil) est également à souligner. La formation accueille des étudiants étrangers, notamment dans les parcours proposés en formation à distance.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'existence de la modalité à distance du Master, mention « Sciences de l'éducation et de la Formation » (Campus numérique FORSE), donne à cette formation une visibilité et une attractivité nationale et internationale. Chaque année, deux ou trois étudiants étrangers intègrent le parcours <i>Ingénierie et conseil en formation</i> (ICF) (Suisse, Maroc, Belgique principalement). Le parcours <i>Master International Francophone en Education et Formation</i> (MARDIF-MIFEFF) est organisé autour d'échanges internationaux avec des collègues enseignants-chercheurs européens.</li> <li>▪ Pour le parcours <i>Direction des organisations éducatives</i> (DOE), la dimension internationale se manifeste par des conférences avec des collègues étrangers, professeurs invités, possibilités de stages à l'étranger.</li> <li>▪ Pour les parcours <i>Promotion et éducation à la santé</i> (PES), <i>Référent Handicap</i> (RH) et <i>Conception et réalisation de dispositifs et de projets, secteur Enfance/jeunesse</i>, la dimension internationale est présente tout d'abord dans la pluralité des ancrages théoriques et méthodologiques mobilisés. Dans cet ordre d'idées, les étudiants sont amenés à lire et exploiter pour leurs travaux des articles scientifiques issus de revues internationales. La connaissance des systèmes d'éducation et de formation, des enjeux de politiques publiques dans ces champs sont contextualisés et retravaillés dans une logique de comparaison internationale. Dans ces parcours, les stages à l'étranger sont valorisés et des dispositifs s'adaptant aux besoins des étudiants expatriés sont élaborés. Un nombre non négligeable d'étudiants issus du Campus France sont aussi d'ores et déjà intégrés dans ces parcours. Enfin, chaque année le laboratoire HESPER (Université LYON 1) et le Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (GRePS – Université LYON 2), qui soutiennent le parcours « Promotion et Education de la Santé », accueillent des chercheurs étrangers dans le cadre d'échanges, qui interviennent ponctuellement dans la formation ou dans les séminaires de recherche de ces laboratoires sur la thématique de la promotion et de l'éducation pour la santé.</li> <li>▪ Pour le parcours <i>Expertise et recherche en éducation</i> (ERE), la dimension internationale du parcours se manifeste à travers les échanges mis en place depuis plusieurs années par les enseignants chercheurs de l'ISPEF et de l'UJM. La mobilité des étudiants déjà effective au cours du précédent quinquennat (notamment avec les pays d'Amérique du sud et avec le Canada) sera développée en lien avec des projets de recherche</li> </ul>

	<p>sur les questions traitées dans le parcours (exemple : Laïcité et religions à l'école, avec le Brésil, le Québec, la Suisse). Des collaborations, très ancrées historiquement, entre les universités chinoises et lyonnaises permettent de recevoir régulièrement leurs étudiants. Des accords avec les universités de Fudan (Shanghai), Dawai (université des langues étrangères de Dalian), Bisu (université des langues étrangères de Beijing) sont notamment à signaler pour l'accueil des étudiants. Ces étudiants chinois, qui ont pour la plupart intégré l'ISPEF en licence, choisissent souvent de développer une recherche comparative entre la France et la Chine que plusieurs d'entre eux prolongent en doctorat. Le taux de réussite de ces étudiants (environ 10 par an) est total. Par ailleurs, des interventions de chercheurs étrangers impliqués actuellement dans les travaux menés au sein des trois laboratoires d'appui seront proposées aux étudiants. Ils pourront également bénéficier des apports des chercheurs étrangers invités au sein de notre composante.</p>
<p>M</p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p><i>Aucun</i></p>
<p>N</p> <p>Les effectifs et candidatures au master témoignent de son attractivité (M1 199 étudiants inscrits en 2016-2017, 262 en 2017-2018 et 290 en 2018-2019 grâce notamment au développement de la formation à distance ; M2 255 étudiants, 270 et 215 pour les mêmes années ; en 2018, 297 candidatures pour le M1 en présentiel et 336 pour le M1 à distance). Cette attractivité vaut pour tous les parcours comme le montrent les demandes d'entrée en M2 d'étudiants n'étant pas déjà inscrits en M1 : 35 candidatures pour le parcours DOE ; 35 pour le parcours MIFA ; 20 pour le parcours ERE ; 28 pour le parcours PES ; 20 pour le parcours RH ; 95 candidatures pour le parcours ICF, à distance).</p> <p>Les effectifs augmentent chaque année dans l'Université de Lyon 2 avec un nombre d'étudiants conséquent. En effet, il est comptabilisé un peu moins de 300 étudiants en master 1 et plus de 200 en M2 pour l'année universitaire 2018-2019.</p> <p>Sur l'ensemble de la mention, les taux de réussite sont très stables, en moyenne de 78% en M1 et de 67% en M2 en 2016 et 2017.</p> <p>Les effectifs de la formation font l'objet d'une surveillance par le service des études statistiques. Le suivi des étudiants diplômés est assuré et la prise en compte de leurs avis afin d'améliorer l'adéquation entre la formation et les compétences attendues sur le terrain était déjà un point noté très positivement par le dernier rapport d'évaluation du Hcéres. Les principaux résultats de l'enquête menée par le service des études statistiques et d'aide au pilotage sur le devenir des diplômés du master mention Sciences de l'éducation (diplômés 2015) indiquaient à la question « si c'était à refaire, referiez-vous ce master ? », que 63 % des étudiants répondaient par l'affirmative (avec un taux de réponse de 62%).</p> <p>Le dernier rapport du Hcéres concluait son rapport d'évaluation en notant des points forts qui sont préservés en maintenant l'organisation des huit parcours déjà opérationnels lors de la précédente accréditation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attractivité des parcours proposés.</li> <li>• Clarté de l'organisation pédagogique.</li> <li>• Prise en compte des retours issus des différents processus d'évaluation de la formation.</li> </ul>	

- Accompagnement des étudiants.

Le master Sciences de l'éducation des Universités de Lyon et Saint-Etienne continue donc de proposer huit parcours attractifs que l'équipe pédagogique a le souci de faire évoluer à partir de ses propres constats et des retours des étudiants. C'est pour œuvrer à améliorer l'employabilité de nos étudiants au niveau auquel un master 2 leur permet de prétendre et améliorer l'adéquation entre les compétences acquises en formation et les besoins du monde socio-économique et académique et les évolutions législatives (loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel),

- Que le parcours *Métiers de l'insertion en formation des adultes* (MIFA) comporte une modalité spécifique pour des professionnels en cours d'emploi relevant de la FC (cursus aménagé avec cours regroupés sur un jour par semaine),
- Que le parcours *Référent Handicap* sera proposé en alternance et consolidera la formation par des apports en Langue des Signes Française (LSF),
- Que les parcours en *Ingénierie numérique de la formation* (INEF) ont été ouverts en présentiel et en distanciel, et qu'ils seront rapidement proposés avec la possibilité d'une voie par alternance.
- Et que le parcours *Ingénierie de l'Education pour la Santé et de l'Education Thérapeutique* (IESET) viendra compléter à distance le parcours *Promotion et Education de la santé* via le Campus FORSE, favorisant l'ouverture de cette mention en particulier à un recrutement international des étudiants.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	SCIENCES DES RELIGIONS ET SOCIÉTÉS
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	PAS DE CHANGEMENT DE L'INTITULÉ. RENOUELEMENT AVEC RESTRUCTURATION (PARCOURS EN PRESENTIEL ET PARCOURS EN E-LEARNING)
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Domaine SHS Champ : Temps, espaces et sociétés
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	UNIVERSITE LUMIERE LYON 2 UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation) :</p>	<p>LE CONTRAT PRECEDENT PREVOYAIT DES PARCOURS DISCIPLINAIRES AU SECOND SEMESTRE DU M1 ; ILS NE SERONT PAS RECONDUITS DANS LA NOUVELLE MAQUETTE TOUT EN MAINTENANT LA STRATEGIE INTERDISCIPLINAIRE (ELLE SERA ASSUREE PAR LA CONSTRUCTION DES MODULES)</p> <p>LES PARCOURS EN PRESENTIEL ET E-LEARNING FERONT L'OBJET D'UN CHOIX INITIAL LORS DE LA CANDIDATURE SUR E-CANDIDAT (AVEC EXPLICATIONS DANS LA LETTRE DE MOTIVATION ET DOCUMENTS JUSTIFICATIFS SI NECESSAIRE). L'OPTION SERA FAITE POUR L'ANNEE ET LE SEUL CHANGEMENT POSSIBLE AURA LIEU LORS DU PASSAGE DE M1 A M2 OU EN CAS DE REDOUBLEMENT. LES MODULES PROPOSES DANS LES DEUX PARCOURS SERONT STRICTEMENT IDENTIQUES AVEC DES MODALITES SPECIFIQUES LIEES AUX CARACTERISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT.</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Lyon 2 et Lyon 3 ; CAMPUS BERGES DU RHÔNE (EN PRIORITE EN RAISON DE LA COHABILITATION LYON2-LYON3), DES ENSEIGNEMENTS SONT ASSURES AUSSI PORTE DES ALPES</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>ADAPTATION DES MODULES AUX CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES DEUX PARCOURS</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>1000 heures/étudiant</p> <p>Formation en LV : 10%</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>25 étudiant.es</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	

Commentaires supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période :

L'introduction du distanciel permettra de renforcer le recrutement du master (étudiants étrangers, étudiants d'autres régions françaises) et de corriger le décrochage entre M1 et M2, lié pour partie à l'éloignement des étudiants. La nouvelle maquette accordera plus d'importance à la professionnalisation, conformément aux remarques de l'HCERES (stages, module « professionnalisation » créé avec le déplacement de cours déjà existants et l'introduction de nouvelles démarches pour prendre en compte la définition en gestation de métiers liés aux enjeux religieux dans la société)

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (<i>préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature</i>) :</p>	<p><b>Sciences du Langage</b></p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p><b>M</b></p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :</p>	<p><b>Renouvellement avec restructurations mineures.</b></p> <p><b>Maintien :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalité de la formation et articulation autour de 4 orientations de recherche et de professionnalisation consacrées à des approches (par corpus) dans des domaines propres aux SDL : 1) approches des langues parlées en action et en interaction ; 2) approches en sémiotique et polysémiotique ; 3) approches en description et typologie des langues ; 4) approches en psycholinguistique.</li> <li>• Spécificités disciplinaires locales (pour détails, voir rubrique N ci-dessous) ;</li> <li>• Positionnement de la formation dans le contexte local et national ;</li> <li>• Parcours unique en M2 articulant diversité des langues (systèmes, fonctionnements), diversité des langages (systèmes, fonctionnements) et enjeux sociétaux – voir rubrique F ;</li> <li>• Mutualisations actuelles : certains cours mutualisés avec les Masters « Mondes anciens », « Sciences cognitives », « Information-Communication » (parcours Médiations urbaines, savoirs et expertises) et « Lettres modernes » (parcours Linguistique et stylistique des textes littéraires) ;</li> <li>• Conseil de perfectionnement (réunion annuelle) ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositifs d'accompagnement existants (parrainage par étudiants M2, groupes de travail, groupes d'échanges sur réseaux sociaux, etc.)</li> </ul> <p><b>Mise en place d'un nouveau dispositif pédagogique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositif d'aide pour étudiants entrant dans la formation sans avoir suivi le cursus de la Licence de SDL enseigné à Lyon 2, afin de répondre à une situation de fragilité croissante et de baisse de niveau. Un dispositif qui prendrait la forme d'un EP obligatoire de (re)mise à niveau disciplinaire, dispensé soit lors de la semaine précédant le début des cours (mais cela poserait le problème des étudiants arrivant tardivement à cause de leur visa, en plus du problème du surcoût) soit sous forme d'EP de 21 heures au S1 dans l'UE 4DCLUEC1 « Ouverture et Orientation » (EP entraînant également un surcoût, sauf solution alternative). Une réflexion est actuellement en cours concernant la réalisation de ce projet important.</li> </ul>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p><b>ALL : Arts, Lettres, Langues</b></p> <p>Champ : Arts, langues, littératures, cultures, communication et numérique</p>
<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p><b>Pas de co-accréditations envisagées dans l'état actuel des choses.</b></p> <p>En revanche, il convient de mentionner ici que les collègues responsables du Master « Lettres modernes » de l'ENS ont formulé le souhait d'un partenariat avec le parcours « Linguistique et stylistique des textes littéraires » du Master LM. Cette option mérite d'être explorée. Le Master SDL pourrait lui aussi être associé à ce rapprochement. [CO-ACCREDITATION à l'étude.]</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p><b>Parcours unique : Langues, langages et enjeux sociétaux.</b> [Renouvellement avec restructurations mineures.]</p> <p>Le parcours unique proposé associe les fondamentaux théoriques (typologie des langues, phonétique, phonologie, morphosyntaxe, sémantique, sémiotique) à des enseignements envisageant le langage dans des manifestations ou usages plus spécifiques (analyse de discours, pragmatique, interactions, psycholinguistique, etc.). Le langage considéré dans sa dimension verbale l'est aussi dans sa dimension non verbale pour tenir compte de tous les paramètres de la communication (gestualité, posture des interlocuteurs, etc.) dans une perspective multimodale. L'approche du langage, ou plus exactement des langages (pour tenir compte de la communication non verbale), par les SDL est en effet descriptive dans son projet. Sa visée est de proposer des modèles d'expertise en termes de description linguistique et sémiotique d'une part, et d'efficacité des</p>

	<p>pratiques langagières en situation de communication socio-professionnelle d'autre part.</p> <p>Dans un souci d'ouverture des sous-disciplines des SDL vers la vie professionnelle et les enjeux sociétaux (handicap, communication (entreprise, santé), information et désinformation (<i>fake news</i>), enseignement (langues vivantes étrangères, français), élaboration d'outils pédagogiques (manuels, dictionnaires, logiciels spécialisés), mondialisation, plurilinguisme, identités socio-culturelles, inter-culturalité, patrimoine matériel et immatériel de l'humanité), cette formation se donne également pour objectif d'explorer avec les étudiants les différentes modalités selon lesquelles les résultats des recherches menées dans les domaines susmentionnés peuvent être mis à profit dans certains milieux professionnels et/ou socio-culturels (associatifs).</p> <p><b>La création éventuelle d'un second parcours est à l'étude.</b> Il s'agirait d'un parcours intitulé « Langage et enseignement » qui serait le prolongement d'un parcours à mettre en place en Licence SDL et qui comprendrait des cours mutualisés entre les masters SDL et FLE.</p> <p>Les deux parcours comprendraient les mêmes enseignements fondamentaux.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Université Lyon 2 - Campus Porte des Alpes (Bron).</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Formation initiale.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p><b>Master : 120 ECTS (30 par semestre)</b></p> <p>1000 heures/étudiant (minimum de 500 heures d'enseignement cumulées sur les deux années du Master).</p> <p>Ce volume horaire comprend un stage de M2 d'au moins 100 heures, la réalisation d'un CR de stage, la réalisation d'un dossier en M1 comprenant un projet de mémoire de recherche, un CV académique, des résumés scientifiques (en français et en anglais) et un résumé grand-public, la réalisation d'un mémoire de recherche OU d'un rapport de stage en M2, un travail en auto-formation (M1, 7 heures) portant sur la méthodologie de la rédaction et de l'exposé scientifiques (...).</p> <p>Un cours, i.e. le TD <i>Linguistic Sciences in English</i>, est intégralement dispensé en anglais de la discipline : 21 heures (en M1).</p>
<p><b>J</b></p>	<p>M1 : 40 étudiants</p>

Effectifs attendus :	M2 : 25 étudiants  N.B. Effectifs stables sur plusieurs années. On note même une augmentation progressive en M1 ces dernières années.
<b>K</b>  Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Les collègues responsables du Master « Lettres modernes » de l'ENS ont formulé le souhait d'un partenariat avec le parcours « Linguistique et stylistique des textes littéraires » du Master LM (Philippe Wahl). Il est possible que le Master SDL puisse être associé à ce partenariat. [CO-ACCREDITATION à l'étude. Voir aussi la <b>rubrique E.</b> ]
<b>L</b>  Accords internationaux particuliers :	Accords internationaux au niveau de l'établissement permettant, entre autres, la mobilité internationale des étudiants.
<b>M</b>  Conventionnement avec une institution privée française :	-
<p><b>N</b></p> <p><b>[Recommandations HCERES (d'après analyse points forts et points faibles).]</b></p> <p><b>Continuation et renforcement des <u>points forts</u> :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Très bon ancrage dans le paysage académique et de la recherche, inscription dans une dynamique de recherche évidente garantissant une formation de qualité grâce à l'adossement à deux unités de recherche très reconnues et productives (ICAR et DDL), ainsi qu'au lien étroit avec le LabEx ASLAN ;</i></li> <li>2. <i>Architecture proposée qui offre un éventail plutôt complet dans la formation en SDL, tout en laissant des choix pour les étudiants (une architecture qui permet de combiner recherche et professionnalisation, tout en conservant une perspective assez généraliste et globale sur les SDL) ;</i></li> <li>3. <i>Spécificités « lyonnaises » (contenus et approche, dont l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité). Celles-ci constituent l'une des principales forces de la formation :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>o <i>La formation à la recherche par la recherche dans un environnement très stimulant et propice à la recherche (la formation s'adosse à deux laboratoires de recherche complémentaires (i.e. les UMR DDL et ICAR) réunis dans un LABEX (i.e. le LABEX ASLAN, dont le contrat vient d'être renouvelé pour 5 ans) ;</i></li> <li>o <i>Le mariage original entre linguistique de terrain (tout particulièrement Afrique, Amérique latine et certaines régions d'Asie), linguistique de corpus et approches linguistiques plus théoriques ;</i></li> <li>o <i>A côté de la linguistique française, une réelle et très forte présence de la linguistique générale, grâce à un intérêt prononcé d'une partie des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique pour la diversité des langues du monde, pour la description de ces langues (très majoritairement à tradition orale) et pour la typologie linguistique ;</i></li> <li>o <i>La problématique de l'obsolescence des langues (langues en danger), qui est une thématique centrale des cours de sociolinguistique : langues menacées de disparition, documentation et archivage, possibilité de développer des actions de revitalisation, etc. ;</i></li> <li>o <i>La présence (en L3 et M2) d'un enseignement de linguistique historique et comparative dans la formation : chose devenue très rare dans le contexte universitaire français ;</i></li> </ul> </li> </ol>	

- o L'association entre fondamentaux théoriques (typologie des langues, phonétique, phonologie, morphosyntaxe, sémantique, sémiotique, linguistique historique) et enseignements envisageant le langage dans des manifestations ou usages plus spécifiques (analyse de discours, pragmatique, interactions (verbales et non verbales), psycholinguistique, sociolinguistique, etc.) ;
- o La part importante réservée à la méthodologie scientifique : constitution et exploitation de corpus et de bases de données (saisie, traitement manuel et/ou (semi-)automatique, analyse, description), le plus souvent à l'aide de logiciels très spécialisés ;
- o L'approche descriptive et analytique du langage (ou plus exactement des langages), avec comme visée la proposition de modèles d'expertise en termes de description linguistique et sémiotique d'une part, et d'efficacité des pratiques langagières en situation de communication socio-professionnelle d'autre part ;
- o L'association entre linguistique (au sens large du terme) et sémiotique qui permet d'aborder l'étude du langage et des langues dans sa perspective la plus large (i.e. multimodale). Un tel couplage permet d'envisager des projets de recherche originaux ;
- o Les recherches par les enseignants-chercheurs et/ou chercheurs de l'équipe pédagogique sur les langues en interaction, sur l'acquisition du langage et des langues, sur les troubles pathologiques de la parole et du langage (i. a. Alzheimer), sur l'apprentissage des langues, sur la polysémiotique (communication multimodale) et sur la diversité linguistique du monde (perspectives aussi bien synchronique que diachronique) et les possibilités de contribuer à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel de l'humanité (documentation, description, archivage, vulgarisation des connaissances sur les langues) ;
- o La pluridisciplinarité (intra-SDL et extra-SDL), garantie grâce aux projets et travaux des enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation.

4. Ouverture des sous-disciplines vers la vie professionnelle et les enjeux sociaux ;
5. Stage obligatoire de M2 ;
6. Rôle très constructif et positif joué par le Conseil (annuel) de perfectionnement ;
7. Stabilité (relative) des effectifs, très appropriés pour ce type de formation.

#### **Points à travailler (recommandations HCERES, souhaits équipe pédagogique) :**

1. Réintroduction de CM dans les blocs d'enseignements fondamentaux, dans un intérêt pédagogique (ré-équilibre CM/TD) ;
2. Si possible (mais peu de marge de manœuvre à cause du surcoût), renforcement de la méthodologie de la recherche (ajout d'heures en M2, introduction d'un volet « statistiques ») ;
3. Augmentation de la visibilité de la progressivité des enseignements de spécialité par un meilleur affichage dans le descriptif en ligne, dans la brochure ; et par une APC (compétences et compétences additionnelles) ;
4. Affichage plus clair du choix entre voie RECHERCHE et voie professionnalisante ;
5. Généralisation et renforcement des dispositifs d'accompagnement (i.e. dispositifs d'aide à la réussite) en vue de la gestion pédagogique des différences de niveau des étudiants et en vue de l'amélioration des taux de réussite en M1 et M2 : différentes formes de parrainage/marrainage, cours de (re)mise à niveau, matériaux pédagogiques, etc. ; si possible, allègement du volume horaire de certains cours pour faciliter la participation aux activités de recherche (séminaires/conférences) des laboratoires, eu égard à la qualité des recherches présentes dans les deux unités (ICAR et DDL).
6. Poursuite du travail sur l'Approche par Compétences (APC) : compétences, blocs de compétences, correspondance entre UE, EP et blocs de compétences.

○

-

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<b>A</b> Intitulé :	Sciences Économiques et Sociales
<b>B</b> Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
<b>C</b> Origine de la formation :	<p>Origine : Mention Sciences économiques et Sociales. Renouvellement avec restructuration</p> <p>Objet de la restructuration : fin de la co-accréditation de la mention avec l'ENS de Lyon et demande de renouvellement du parcours « Théorie et Histoire de l'économie dans la Société », abrité à Lyon 2.</p> <p>De fait, cette restructuration suppose que la mention SES mentionnée ici ne comprendra plus le parcours Féadep « SES » (2<sup>ème</sup> année de Master), qui est la préparation à l'agrégation de Sciences Économiques et Sociales proposée par l'ENS de Lyon.</p>
<b>D</b> Champ de formations :	<p>Domaine DEG : Droit, Économie, Gestion</p> <p>Champ : organisations, marchés, normes et institutions</p>
<b>E</b> Etablissements :	
<b>F</b> Parcours :	<p>Renouvellement du parcours « Théorie et Histoire de l'économie dans la Société » (M1 et M2).</p> <p>Nous demandons la restructuration de la mention SES autour de son parcours Théories et Histoire de l'économie dans la Société.</p> <p>Ce parcours est adossé au laboratoire Triangle (UMR 5206), laboratoire pluridisciplinaire (sciences politiques, philosophie, sociologie, économie) et multi-site (ENS de Lyon, Université Lumière-Lyon 2, IEP de Lyon, Université Jean Monnet Saint Etienne). Le parcours repose sur un tryptique</p>

	<p>méthodologique en accord avec les recherches du pôle des économistes de Triangle : la socio-économie, l'histoire de l'analyse économique et la philosophie économique.</p> <p>L'identité de ce parcours se décline en trois sous-objectifs de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approfondir les grilles d'analyse permettant d'appréhender la diversité des activités économiques et leurs organisations.</li> <li>- Etudier ces activités dans leur contexte institutionnel, politique, social et historique, pour comprendre le fonctionnement et l'environnement des organisations.</li> <li>- Appréhender les transformations historiques des théories rendant compte de ces activités</li> </ul> <p>Les étudiants pourront ainsi poursuivre avec un doctorat en sciences économiques en mobilisant une perspective pluridisciplinaire (confortée par des codirections). Les objets empiriques étudiés permettent de négocier des conventions CIFRE avec des grandes entreprises (notamment de l'économie sociale), des fondations, des collectivités.</p> <p>Les étudiants ne souhaitant pas continuer en doctorat auront acquis un degré d'analyse et de réflexivité leur permettant de postuler à des emplois de chargés de mission auprès d'organisations internationales publiques (comme différentes agences des Nations unies), de collectivités publiques (régions, communautés d'agglomérations) ou d'organisations privées (fondations, ONG, <i>think tanks</i>, grandes entreprises...) axant leur activité sur des problématiques socio-économiques, ou sur le traitement de l'information socio-économique.</p>
<p><b>G</b> Lieux de la formation :</p>	<p>Campus Berges du Rhône</p>
<p><b>H</b> Modalités d'enseignement :</p>	<p>Formation initiale.</p> <p>Le parcours « Théories et Histoire de l'Économie dans la Société » se présente comme une offre de poursuite d'études pour les étudiants de licence d'économie-gestion et pour ceux de la licence « sciences sociales ». La première année vise une harmonisation et un développement des connaissances sur des objets théoriques et des méthodes d'analyse. Elle vise également une première appropriation de ces connaissances par la réalisation de « projets étudiants » individuels suivis tout au long de l'année et valorisés au S2 (réalisation d'une enquête d'une part, réalisation d'un mémoire de stage ou de recherche d'autre part). Cette première année offre également des compétences techniques propres au domaine « Droit Économie gestion ». La deuxième année du parcours vise un approfondissement de ces compétences avec une plus large part laissée au travail en autonomie de l'étudiant, à la formation par la recherche et à l'accueil de l'étudiant dans une structure de stage.</p>
<p><b>I</b> Volume horaire de la formation :</p>	<p>Environ 1000h (120ECTS, 30 ECTS par semestre) comprenant des enseignements en présentiel, à distance et mobilisant les outils numériques ; des mises en situation professionnelle ; des projets. Il est prévu 250h de stage en S4.</p>

	<p>Part d'enseignement en langues étrangères (anglais) :</p> <p>Les étudiants ont/auront en M1 au moins un CM de 21h en anglais (<i>Sustainable development economics actuellement, ce thème peut être modifié à l'avenir</i>), en plus du TD d'anglais. 12% de leurs enseignements en présentiel. Il est par ailleurs demandé aux étudiants de rédiger un résumé en anglais de leur rapport de stage ou de leur mémoire de recherche.</p> <p>En M2, nous sommes dans une proportion un peu supérieure (de l'ordre de 20%), avec deux CM en anglais (Research Methods, et Methodology of economics) et le suivi obligatoire des séminaires du laboratoire et des cours donnés par les professeurs invités.</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>Les effectifs arrêtés par l'Université pour la détermination des moyens pédagogiques sont de 35 inscrits au sein de la mention.</p> <p>Ciblage des effectifs attendus fondés sur un maintien des effectifs existants sur le précédent contrat :</p> <p>15 à 18 étudiants de M1 attendus</p> <p>12 à 20 étudiants de M2 attendus (inclus étudiants issus des partenariats internationaux).</p> <p>L'engagement de l'équipe pédagogique est de maintenir les effectifs à 35 étudiants sur l'ensemble du parcours (M1-M2).</p>
<p><b>K</b> Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Convention cadre avec l'IEP de Lyon.</p> <p>Discussion en cours pour la signature d'une convention d'application spécifique pour la mention SES.</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Le parcours THESE renouvelle actuellement son accord de coopération académique avec la Faculté de Sciences Politiques de l'Université de Turin, suite à la scission de l'équipe turinoise partenaire. Nous mettons en place un parcours de master intégré, conduisant à la délivrance d'un double diplôme Master THESE / Laurea Magistrale en science politique. Les étudiants français et italiens suivant le diplôme commun réalisent leur M1 à Turin et leur M2 à Lyon. L'accord est en cours de finalisation (convention rédigée, validée par Turin, en cours de validation par l'Université Lyon 2</p> <p>Nous sommes également en phase de finalisation d'un double diplôme au fonctionnement similaire : programme de master intégré, avec M1 à Barcelone et M2 à Lyon) avec le master « Histoire économique » de l'Université de Barcelone (Universitat de Barcelona). L'accord prévoit la délivrance du Master de Barcelone (délivré à l'issue du M1) et du master These à l'issue du M2. L'accord est rédigé et en phase de validation par les deux parties. L'université de Barcelone souhaiterait néanmoins que nous puissions, d'une façon ou d'une autre, faire apparaître nos éventuelles relations avec l'IEP de Lyon.</p>
<p><b>M</b> Conventonnement avec une institution privée française :</p>	<p>Non pertinent</p>

## N

Pour rappel, voici la conclusion de l'évaluation rendue par l'HCERES. Conclusion de l'évaluation HCERES.

*ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS*

*« La formation s'appuie sur une notoriété historique de l'Université Lyon 2 en termes de formation à la recherche en histoire de l'analyse économique. Il conviendrait cependant de réfléchir à l'articulation des deux parcours du master qui, en l'état, paraissent largement déconnectés et fonctionner de manière autonome. Par ailleurs, le déclin des effectifs dans le parcours FEADÉP appelle à la vigilance. L'instauration d'un conseil de perfectionnement est à prioriser, s'agissant du lieu pertinent de réflexion et de proposition pour une amélioration progressive de la formation en lien avec ses parties prenantes. Des perspectives pertinentes d'amélioration de la formation ont néanmoins été mises en exergue dans l'autoévaluation et montrent qu'une réflexion fructueuse est en cours dans cette mention récente, notamment pour le parcours THESE »*

Ce rapport HCERES confortait le sentiment des responsables de la mention. Dès lors, la principale évolution que nous demandons consiste en la fin de la co-accreditation de la mention SES avec l'ENS de Lyon, et de ce fait la réduction de la mention à un seul parcours. Les engagements pris lors du précédent contrat n'ont en effet pas pu être réalisés (heures communes aux deux parcours/ prise en charge de certains enseignements par l'ENS de Lyon). Les collaborations sont paradoxalement restées plus actives avec les parcours Histoire de la pensée Politique de la mention Science Politique. Par ailleurs, la personne en charge du parcours de préparation à l'agrégation de sciences économiques et sociales a changé plusieurs fois, sans que nous ne soyons tenus au courant et/ou sans que la personne elle-même ne soit tenue au courant de l'existence de la co-accreditation. L'évaluation de la mention par l'HCERES a justement identifié le manque d'articulation des deux parcours de la mention initiale (avec un M2 Feadep suspendu).

Nous privilégions deux pistes pour pallier l'isolement relatif qui pourrait être issu de cette demande :

- Le renforcement de nos partenariats européens (Université de Turin et Université de Barcelone (point fort identifié par l'évaluation HCERES) ainsi qu'une participation éventuelle au Master « Études européennes » qui devrait être mis en place par Minerve.
- Une formalisation de nos relations avec l'IEP de Lyon (soit sous forme de convention spécifique, le plus probable, soit sous forme de co-accreditation).

Une fois ce périmètre fixé, et nous l'espérons, validé par les instances d'accréditation, nous serons en mesure de mettre en place un conseil de perfectionnement cohérent avec les objectifs de la mention redessinée.

## O

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Mention non concernée.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université de Lyon (Lyon2)

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Sciences Sociales
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Une mention de master Sciences sociales ENS-Lyon2 co-accréditée avait été accréditée en 2016 mais Lyon2 n'a développé aucun parcours.</p> <p>Un parcours ID, initialement rattaché à la mention IDS, souhaite être rattaché à cette mention sciences sociales pour une meilleure lisibilité de la formation pour les étudiants.</p>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	<p>SHS</p> <p>TES (Temps, espace et société)</p>
Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université Lyon2

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p><i>Travail-Inégalités-Discriminations</i> : Ce parcours, ouvert en 2009, forme à l'analyse sociologique de la production des inégalités et aux dimensions juridiques de la lutte contre les discriminations. Il fournit des outils et des méthodes de sciences sociales permettant la conception et la mise en œuvre de programmes d'action en faveur de l'égalité et de la diversité.</p> <p><i>Santé-vieillessement</i> : Ce parcours proposera aux étudiants une mise en œuvre des outils, concepts et démarches de différentes sciences sociales (sociologie, anthropologie, science politique, histoire) pour analyser les problématiques sanitaires actuelles en résonance avec les processus contemporains de vieillissement, ainsi que les réponses qui leurs sont apportées, à l'articulation des champs sanitaires et sociaux.</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Université Lyon 2</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Formation initiale</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>1000 heures/étudiant (pour les 2 années, stages, mémoires et enquêtes collectives inclus)</p>
<p>Effectifs attendus : (ensemble des inscrits Lyon2 dans la mention)</p>	<p>70 étudiants</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>/</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>/</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>/</p>

*L'ouverture d'une mention sciences sociales en master s'inscrit dans la continuité de la mention sciences sociales ouverte en licence. Elle offre ainsi une poursuite d'études sur le même site aux étudiants de la licence de sciences sociales, ainsi qu'à des étudiants issus.es de diverses mentions disciplinaires des sciences sociales (anthropologie, géographie, histoire, science politique, sociologie). Cette mention préparera ces étudiants à investir des domaines d'action publique et privée en plein essor.*

*Elle bénéficiera d'un adossement fort à la recherche au sein des différents laboratoires de sciences sociales du site (CMW, EVS, TRIANGLE, LADEC, LARHA, LER, CERCRID...), dont les équipes et les axes de recherche travaillent les différentes thématiques et problématiques qui structurent les trois parcours de la mention, à travers différents séminaires et programmes de recherche. Une attention particulière sera accordée à leurs perspectives d'insertion à l'aide de stages longs et du développement d'un suivi longitudinal de leurs devenir professionnels.*

*Les deux parcours réunis dans la mention couvrent des thématiques répondant à des problématiques contemporaines liées aux inégalités et discriminations dans le travail, ainsi qu'à la santé et au vieillissement. Chacun d'eux permettra aux étudiants de s'approprier les concepts et méthodes des sciences sociales en vue de leur mobilisation à des fins d'insertion professionnelle ou de poursuite en doctorat.*

*Enfin, la mention sera portée par ASSP.*

*Le parcours Travail Inégalités Discriminations poursuivra ses activités en affirmant plus nettement son affiliation aux sciences sociales et son ambition d'éclairer les mécanismes producteurs d'inégalités et de discriminations dans le travail, l'emploi et l'accès aux droits. Son rattachement à la mention sciences sociales permettra également aux étudiants une meilleure prise en compte du caractère multi-dimensionnel de ces phénomènes, sachant qu'ils et elles continueront de bénéficier d'une formation en droit social et en ergonomie grâce aux ressources offertes par l'IETL.*

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière Lyon 2

La formation	
Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :	Sciences Cognitives
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement à l'identique  Cette formation est adossée au Laboratoire d'Étude des Mécanismes Cognitifs
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Domaine Sciences Humaines et Sociales  Champ : Psychologie, cognition, éducation et formation
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	École Normale Supérieure de Lyon
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents	Trois parcours sont offert avec un objectif de proposer une formation qui prépare à la fois à l'intégration du monde de travail et vers la poursuite des études en doctorat. Les secteurs d'activités visés et emplois sont

<p>parcours prévus dans la formation) :</p>	<p>multiples et variés (e.g., consultant, chef de projet, conseiller technique ou scientifique, ingénieur d'étude dans des domaines d'application tels que le développement et l'évaluation de produits nouveaux ou de techniques innovantes, la publicité, le marketing, le développement d'outils pédagogiques, éducatifs, diagnostics, ou de suppléance perceptive, analyste d'interactions homme-machine, data-analyste, ergonomiste cognitiviste).</p> <p><b>Parcours SCFA – Sciences Cognitives Fondamentales et Appliquées</b> vise à rapprocher recherche fondamentale et recherche appliquée, dans le cadre d'un master de sciences cognitives assez généraliste, ouvert aux recherches en laboratoire, mais aussi aux recherches en entreprises. Il prépare les étudiants à l'intégration de secteurs d'activités en lien avec les différentes disciplines des Sciences Cognitives ou à la poursuite en thèse afin d'intégrer à terme la recherche public ou privé ou l'enseignement supérieur.</p> <p><b>Parcours IHM – Interaction Homme-Machine</b> est centré sur les nouvelles technologies et vise à mettre au service du monde de l'entreprise les connaissances et méthodes issues de la recherche en sciences cognitives. Ce parcours a pour objectif d'apporter aux étudiants les connaissances et les compétences nécessaires permettant de faire face aux enjeux technologiques et sociétaux liés aux interactions homme machine. Il est clairement orienté vers l'insertion des étudiants dans le monde professionnel à l'issue du Master, mais ouvre également la porte à la poursuite d'étude en doctorat (en particulier avec un cofinancement État-entreprise, type dispositif CIFRE).</p> <p><b>Parcours NNC – Neuropsychologie et Neurosciences Cliniques</b> a pour objectif d'enseigner les bases théoriques et les méthodes expérimentales en neuropsychologie et neurosciences cognitives, les grandes fonctions cognitives et leur organisation anatomo-fonctionnelle, les bases physiopathologiques et les voies thérapeutiques innovantes dans les principales pathologies humaines. Ce parcours permet aux étudiants de cursus initiaux divers (sciences cognitives, psychologie, médecine, biologie, orthophonie...) d'acquérir une formation pluridisciplinaire de pointe, comprenant une initiation aux nouvelles méthodes et techniques en neurosciences, neuropsychologie et recherche clinique. Il prépare des étudiants à intégrer le monde de la recherche fondamentale et appliquée dans tout secteur dans lequel l'étude de la cognition humaine en lien avec ses bases neurobiologiques est un atout soit directement à l'issue de Master soit après l'obtention d'un doctorat. De plus ce parcours permet une formation scientifique d'excellence aux professionnels de santé.</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>La majorité des cours aura lieu à l'Université Lumière Lyon 2 campus Porte des Alpes. Certains cours de M1 et M2 SCFA auront lieu à l'ENS de Lyon, et certains cours de M2 NNC auront lieu en présentiel à l'Université Grenoble-Alpes et à l'Université de Toulouse Paul Sabatier. Cette organisation sur trois sites de certains cours dans le M2 NNC existe pour l'accréditation en cours à la plus grande satisfaction des étudiants. Elle leur ouvre la possibilité, d'une part, de suivre des enseignements d'excellence dispensés par les meilleurs spécialistes français des matières enseignées et, d'autre part, d'avoir des interactions constructives avec des condisciples provenant de toute la France.</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en</p>	<p>Initiale</p>

apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	1500 h dont 750 h d'enseignement et d'encadrement pédagogique, 250 h de travail de recherche en M1 et 500 h de stage durant le M2  80 heures en anglais (en M1 un TD = 21h et en M2 2 TD plus de séminaires de recherche)
Effectifs attendus :	M1 – 55 étudiants  Chaque parcours de M2 – 20 étudiants  <b>Soit un total de 115 étudiants pour les deux années de Master.</b>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Parcours M2 NNC propose des cours en partenariat avec l'Université Grenoble-Alpes et Université de Toulouse III Paul Sabatier. Ce partenariat correspond à la participation des étudiants inscrits à l'Université Lyon 2 à 35 h de cours dispensés par la mention de Master de Psychologie parcours Neuropsychologie et Neurosciences Cliniques à l'Université de Grenoble-Alpes et à 35h de cours dispensés par la mention de Master parcours Neuropsychologie et Neurosciences Cliniques à l'Université de Toulouse III Paul Sabatier. Les étudiants de ces deux Masters 2 suivent 35 heures de cours dispensés dans le M2 NNC à l'Université Lyon 2.
Accords internationaux particuliers :	néant
Conventionnement avec une institution privée française :	néant
<p>Commentaires supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période :</p> <p>Le choix pédagogique est fait de ne proposer une véritable spécialisation qu'au niveau du M2 compte tenu de fait que pour bien réussir la formation dans les trois parcours, un socle commun de connaissances et compétences multidisciplinaires est indispensable (e.g.. en psychologie cognitive, neurosciences cognitives, épistémologie des sciences, philosophie de la cognition, méthodologie expérimentale, statistiques et programmation). Étant donné que les étudiants qui intègrent le Master de Sciences Cognitives proviennent de différentes formations (sciences cognitives, neurosciences, philosophie, sciences de langage, informatique, MIASHS, etc.) il semble indispensable de garantir à tous les étudiants l'acquisition de ces connaissances et compétences au niveau du M 1. Compte tenu de ce choix et différentes contraintes administratives la première année de Master propose un module de spécialisation de premier niveau dans lequel il s'agit de choisir trois enseignements en rapport avec chacun des trois parcours du M2, et une unité d'enseignement qui permet de découvrir soit le monde de la recherche en sciences cognitives soit le monde professionnel.</p> <p>En lien avec l'évaluation de notre formation par l'HCERES soulignant une relativement faible mobilité sortante et entrante un plus grand nombre des UE dispensées en anglais sera proposé aux étudiants. Par ailleurs, une</p>	

vraie politique d'incitation de nos étudiants à effectuer au moins un semestre à l'étranger, et en particulier durant le semestre 4 entièrement consacré au stage sera menée.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	Sociologie
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	M.
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	Renouvellement avec restructuration dans l'organisation des parcours, l'offre de formation et les établissements partenaires de l'accréditation.
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	SHS : Sciences Humaines et Sociales.  Champ : temps, espaces et sociétés

<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>L'ENS de Lyon ne demande plus de co-accréditation. L'accréditation est demandée par l'Université Lyon 2 en association avec l'Université Jean-Monnet (UJM) de Saint-Etienne (pour l'un des 4 parcours).</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>La formation comprend, dès le M1, 4 parcours :</p> <p><u>Le parcours ASC</u> (Analyse des sociétés contemporaines), Université Lyon 2. Tourné vers la formation aux métiers de l'étude, de la recherche ou de la diffusion du savoir nécessitant de fortes compétences en ingénierie de recherche sociologique et analyse des mutations sociales contemporaines.</p> <p><u>Le parcours RECTETS</u> (Recherche en commun : transition écologique, territoriale et solidaire), en formation initiale et en cours d'emploi, Université Lyon 2. Remaniement du parcours SADL. Tourné vers les interfaces entre sciences et sociétés par l'apprentissage de la recherche collaborative, partenariale et impliquée. Les objets d'étude et d'analyse portent sur les enjeux de la transition écologique et solidaire sur des objets transversaux parmi lesquels l'environnement, l'alimentation, l'habitat, les mobilités, le soin des humains et des non humains, le travailler-autrement.</p> <p><u>Le parcours SDO</u> (Sociologie et développement des organisations), en formation initiale et en cours d'emploi, Université Lyon 2. Tourné vers la formation de professionnels capables d'analyser, diagnostiquer et intervenir sur les fonctionnements humains dans les organisations privées et publiques, les collectivités locales, les associations.</p> <p><u>Le parcours FOULE</u> (Formes et outils de l'enquête en sciences sociales), UJM Saint-Etienne. Tourné vers la formation à la conduite de méthodologies d'enquête dans le cadre de démarches de recherche, d'étude ou d'expertise en cabinet de conseil, collectivités locales, secteur social ou médico-social, institutions culturelles et patrimoniales, organisations professionnelles et associations. Le parcours FOULE favorisera la mutualisation de certains enseignements de M1 avec le M1 de la mention IDS (parcours PSDT).</p> <p>Les parcours ASC, RECTETS, SDO et FOULE comprennent en M1 deux moitiés équivalentes : un tronc commun (théories sociologiques, méthodologies, langue) et des enseignements spécifiques liés à chaque parcours. En M2, les enseignements selon les parcours sont entièrement spécifiques.</p> <p>Les parcours ASC, RECTETS et SDO offrent en M1 et M2 la possibilité d'un double master Sociologie + Humanités numériques.</p>
<p><b>G</b></p>	<p>Les parcours ASC et SDO se déroulent à l'Université Lyon 2.</p>

<p>Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :</p>	<p>Le parcours RECTETS se déroule à l'Université Lyon 2 et, pour partie, à Cluny au Collège Européen de Cluny.</p> <p>Le parcours FOULE se déroule l'Université Jean-Monnet à Saint-Etienne.</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	<p>Néant.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>En heures étudiants (hors stage et mémoire) :</p> <p>Parcours ASC : M1 = 300 H / M2 = 300 H</p> <p>Parcours RECTETS : M1 = 320 H (formation initiale) et 280 H (cours d'emploi) / M2 = 360 H</p> <p>Parcours SDO : M1 = 300 H / M2 = 360 H</p> <p>Parcours FOULE : M1 = 300 H / M2 = 300 H</p> <p>Part des enseignements en langue (anglais) : entre 10 % et 15 % selon les parcours.</p> <p>La part du travail de mémoire (obligatoire en M1 et en M2) et du stage (qui peut être réalisé en semestre 2, 3 ou 4) est estimée à 150 à 200 H par année pour chaque parcours.</p> <p>En M1, pour les parcours ASC, RECTETS et SDO, le volume d'enseignement de langue (qui relève du tronc commun) est doublé et étalé sur les deux semestres par rapport à la maquette précédente.</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>M1 et M2= 130 étudiants (parcours ASC + RECTETS + SDO) pour l'Université Lyon 2</p> <p>M1 =20 (parcours FOULE) pour l'UJM de Saint-Etienne.</p> <p>M2 = entre 15 et 20 (parcours FOULE) pour l'UJM de Saint-Etienne.</p> <p>Note : A l'Université Lyon 2, les parcours ASC, RECTETS et SDO existeront dès le M1, la sélection des candidatures se fera donc par parcours. Il est difficile de prévoir quelle sera la répartition des effectifs étudiants entre les 3 parcours.</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement</p>	<p>Partenariat avec le Collège Européen de Cluny pour le parcours RECTETS (convention en cours de signature).</p>

d'enseignement supérieur public :	
<b>L</b> Accords internationaux particuliers :	Double diplôme avec l'Université de Fribourg (Allemagne) pour le parcours ASC.  Conventions d'échange avec l'Universidad de Chile (Chili) et l'Université d'Etat du Ceará (Brésil).
<b>M</b> Conventionnement avec une institution privée française :	Néant.
<b>N</b>	<p>L'évaluation de l'HCERES avait relevé 4 points faibles : coordination insuffisante de l'équipe pédagogique, insuffisante réflexion sur la professionnalisation des étudiants et la place du stage, manque d'outils de pilotage, organisation de la formation parfois difficilement compréhensible pour un lecteur extérieur.</p> <p>La maquette nouvelle prend en compte ces observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>L'offre de formation</u> est remaniée dans un double objectif : d'une part, la rendre simple et lisible pour toutes les parties prenantes (étudiants, enseignants, gestionnaires) ; d'autre part, la rendre plus intégrée sur les deux années de formation en l'organisant par parcours dès le M1.</li> <li>- <u>L'articulation entre les parcours</u> est simplifiée par une organisation au cours du M1, pour les 3 parcours proposés à l'Université Lyon 2 et pour le parcours proposé à l'UJM, en deux composantes équilibrées (en ECTS) : un tronc commun (gage d'une formation commune dans les fondamentaux de la sociologie) et des enseignements spécifiques à chaque parcours.</li> <li>- <u>La professionnalisation de la formation</u> est renforcée par la distinction faite en M1 entre tronc commun et enseignements spécifiques (réalisés pour partie avec des intervenants professionnels) répondant à un objectif de professionnalisation et par la pleine reconnaissance de la place du stage sur les deux années du master. Sur ce dernier point, un accompagnement administratif à l'échelle de l'UFR est souhaité en vue d'animer le réseau des partenaires susceptibles d'accueillir les stagiaires en sociologie et le réseau des anciens étudiants. Il viendra compléter l'accompagnement pédagogique à la recherche (avec les ateliers collectifs et les suivis individuels animés par des conseillers du pôle stage du SCUIO) et à la réalisation d'un stage qui sera consolidé. La possibilité de faire un double master Sociologie + Humanités numériques, qui répond à un souci de professionnalisation, est maintenue et encouragée par une formule très incitative sur le plan du volume horaire. Par ailleurs, des journées centrées sur les métiers (qui, pour certains parcours, existent déjà) seront organisées ainsi que des échanges entre promotions des différents parcours sur leurs pratiques d'analyse, de diagnostic et d'intervention auprès des commanditaires. Enfin, la présence dans les parcours de professionnels expérimentés mobilisant leur savoir-faire sociologique dans des environnements non-académiques sera renforcée.</li> <li>- <u>Les outils de pilotage</u> de la formation seront renforcés par la consolidation des conseils de perfectionnement déjà introduits ces dernières années en M1 et M2. En outre, l'introduction de journées de remise de diplôme et de présentation du master aux étudiants de licence obligent à</li> </ul>

une meilleure information mutuelle et un renforcement de la coordination au sein du master entre les différents parcours.

L'évaluation de l'HCERES s'était félicitée de la qualité générale de la formation en vue de la recherche, d'une solide insertion dans un environnement de recherche dynamique et d'une forte réflexivité pédagogique au sein de l'équipe enseignante.

La maquette nouvelle s'efforce de maintenir ces acquis :

- La formation à la recherche continuera à reposer sur l'acquisition de solides compétences en sociologie fondamentale et appliquée, et sur la formation aux aspects les plus concrets du métier de la recherche (ateliers d'écriture scientifique, pratiques de l'enquête collective, organisation d'une journée d'étude par les étudiants).
- L'insertion dans l'environnement de recherche continuera à bénéficier d'un adossement à l'UMR 5283 Centre Max Weber. Sur ce point, le retrait de l'ENS de Lyon de la co-accréditation ne remet nullement en cause cet adossement et les collaborations possibles en matière de formation et d'encadrement doctoral par le biais, entre autres, de la participation possible des étudiants de master aux séminaires de recherche du Centre Max Weber et aux séminaires des axes transversaux de la MSH-LSE.
- La réflexivité pédagogique de l'équipe enseignante sera maintenue et encouragée par le souci d'une meilleure coordination à l'échelle du master entre les différents parcours et par la mise en œuvre d'espaces d'échange avec les étudiants, (conseils de perfectionnement et journées de présentation du master).

○

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Néant.

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	TOURISME
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	M
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	Renouvellement avec restructuration, du fait de l'ouverture à l'alternance et de l'évolution des besoins sur le marché du tourisme
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation.</p>	<p>Domaine principal : SHS (Sciences Humaines et Sociales)</p> <p>Domaine secondaire : DEG (Droit, Economie, Gestion)</p> <p>Champ : Temps, espaces et sociétés</p>

Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	
<b>E</b> Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
<b>F</b> Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :	<p>Management durable des destinations et des territoires (restructuration)</p> <p>Ce nouveau nom de parcours permet l'ouverture à l'alternance en Master 2 et se substitue aux trois parcours existants antérieurement, ces derniers se retrouvant sous forme d'un module obligatoire pour chacun au sein de la nouvelle maquette pédagogique.</p>
<b>G</b> Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Campus Porte des Alpes (PDA)</p> <p>Master délocalisé en Géorgie (Tbilissi).</p>
<b>H</b> Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale, formation continue et formation en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation)
<b>I</b> Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Le volume d'heures par étudiant.e sur les deux années de la mention de master sera à la rentrée 2021 (ouverture à l'alternance du M2) de 762,5 heures, réparties de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volume horaire en M1 : 185,5h au S1 ; 175h au S2</li> <li>- Volume horaire en M2 : 402h, dont 87h de projet tutoré + un stage de 4 à 6 mois encadrés par des enseignant.e.s tuteur.e.s.</li> </ul> <p>Le pourcentage de cours en langue étrangère (anglais) se situe à environ 8% :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cours de 21h en M2 intitulé « <i>Contemporary tourism issues</i> » ;</li> <li>- Deux cours de langue anglaise en M1 (35h).</li> </ul>
<b>J</b> Effectifs attendus :	100 étudiant.es

<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Master en double diplôme avec l'Université de Bergame</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	
<p><b>N</b></p> <p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></li> <li>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</li> </ul> <p>Le dernier rapport HCERES (2020) préconise, pour parvenir à une meilleure cohérence du développement du master, d'apporter des améliorations à l'insertion professionnelle des diplômés, L'ouverture d'un parcours en alternance vise à répondre à cette recommandation.</p>	
<p><b>O</b></p> <p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (<i>préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature</i>) :</p>	Traduction et Interprétation (T&I)
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	Master (1 et 2)
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :</p>	Renouvellement à 4 parcours avec restructuration importante de l'un des parcours (parcours SIMILTRA), qui va changer de contenu et de nom.
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :</p>	<p>ALL : Arts, Lettres, Langues</p> <p>Champ : Psychologie, cognition, éducation et formation</p>
<p><b>E</b></p>	Pas de co-accréditation demandée. (Pas de demande de renouvellement de la co-accréditation actuelle avec l'Université Lyon 3 et l'Université de Saint-Etienne, (voir case N, point 3, pour informations

Établissements ( <i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i> ) :	supplémentaires). La co-accréditation actuelle n'implique aucune mutualisation de parcours.
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)</i>) :</p>	<p><b>Parcours LAT</b> –Linguistique Appliquée et Traduction</p> <p>Parcours trilingue (français, anglais et une 3ème langue au choix) formant aux métiers de l'industrie langagière (traduction et terminologie spécialisées)</p> <p><b>Parcours CISS</b> –Communication Internationale en Sciences de la Santé</p> <p>Parcours formant des traducteurs, des rédacteurs et des terminologues spécialisés dans le domaine de la santé, en anglais et en espagnol</p> <p><b>Parcours TLEC</b> – Traduction littéraire et édition critique</p> <p>Parcours formant des traducteurs littéraires, spécialistes des milieux de l'édition. Les langues concernées sont l'anglais, l'italien, le chinois, l'espagnol, l'arabe, l'allemand et le portugais.</p> <p><b>Parcours en cours de restructuration (l'ancien parcours SIMILTRA est en cours de réorientation).</b></p> <p><u>A noter</u> : un parcours de formation à l'interprétation simultanée est envisagé, en convention avec l'UCLY pour une ouverture en cours d'accréditation.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :</p>	Lyon 2, Campus Berges du Rhône
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	Formation initiale
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>Un premier semestre de M1 prévoit un certain nombre d'enseignements fondamentaux partagés entre les parcours (par exemple un CM d'initiation à la terminologie, un CM sur les différents genres de documents sur lequel un traducteur est amené à travailler, etc.). Seul ce semestre prévoit des enseignements en CM, mutualisés. La spécialisation des parcours se met en place dès le second semestre du M1, avec la mise en place de cours spécifiques (par exemple, pour le CISS, initiation à la traduction médicale; pour le LAT initiation à la traduction économique; pour le TLEC, initiation à la traduction littéraire, ...). La spécialisation de chaque parcours est ensuite consolidée en M2, où les enseignements portent exclusivement sur les thématiques spécifiques à chaque parcours. Sur les deux années, outre les enseignements (environ 500 heures équivalent TD par parcours, et par an, pour chaque étudiant), sont prévues des activités pédagogiques visant à la professionnalisation (par exemple un stage en 1<sup>ère</sup> année et stage en 2<sup>nd</sup>e année), à la</p>

	<p>formation des étudiants par l'outil numérique (inscriptions à des MOOC en ligne) et par la recherche (ainsi les étudiants de première année seront-ils intégrés aux séminaires de recherche du CeRLA et les étudiants de deuxième année auront-ils en charge l'organisation d'une grande table ronde sur une thématique de recherche liée à la thématique de leur parcours). L'ensemble de ces activités pédagogiques représentent environ 500 heures équivalent TD, pour chaque étudiant, sur les deux années de chaque parcours.</p> <p>Les quatre parcours prévoient une part d'enseignement en langues étrangères d'environ 50% (70% pour le parcours interprétation)</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p><b>L'effectif global pour l'ensemble des parcours et les deux années de Master sera de 150 étudiants. Une augmentation pourrait être envisagée si l'université en accordait les moyens.</b></p> <p>Si augmentation possible : 30 étudiants pour le parcours LAT, 20 étudiants pour les parcours TLEC et CISS, 20 étudiants pour le parcours en cours de réorientation, 90 au total pour le M1 et 90 pour le M2.</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>néant</p>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>néant</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Partenariat envisagé avec l'ESTRI de l'Institut Catholique de Lyon (ICLY) pour le parcours à l'étude en interprétation.</p>
<p><b>N</b></p> <p>En guise d'informations supplémentaires :</p> <p><b>1. Deux premiers objectifs sont visés pour la prochaine campagne d'accréditation :</b></p> <p>- D'abord améliorer la visibilité des quatre parcours composant le master et accentuer la complémentarité de l'offre. Pour cette raison, une restructuration complète du parcours SIMILTRA est en cours de travail. Une réorientation vers l'interprétation de conférence est envisagée et viendrait ainsi compléter l'offre des trois autres parcours, orientés vers la traduction, littéraire (TLEC) et spécialisée (LAT, CISS).</p> <p>- Ensuite développer la professionnalisation des parcours : un stage obligatoire de 4 à 8 semaines est intégré au second semestre du M1 (pour l'instant, seul un stage en deuxième année est prévu). De la même façon, les enseignements de traduction, plutôt que de fonctionner de façon classique sur la division « thème », « version », seront organisés autour de projets en lien avec de réelles commandes de traduction provenant de partenaires extérieurs à l'université.</p>	

**2.** Un objectif supplémentaire concerne l'accroissement de la place accordée aux autres langues étrangères que l'anglais dans les parcours, notamment en LAT et en CISS. Le parcours CISS ouvrira également à l'espagnol pour les deux années (seul l'anglais est prévu dans la maquette actuelle) et le parcours LAT ouvrira, pour la seconde année à l'arabe, à l'allemand, à l'italien et au chinois (seule la première année permet actuellement aux étudiants de pratiquer l'une de ces deux langues étrangères, en plus de l'anglais). Ceci permettra en outre d'augmenter l'effectif des étudiants accueillis, l'équipe pédagogique ayant identifié le nombre insuffisant de langues étrangères proposées comme une raison pouvant expliquer la baisse des effectifs relevée dans le rapport d'évaluation du HCERES.

**3.** Il n'y a pas de demande de renouvellement de la co-accréditation actuelle de la mention (sans mutualisation de parcours) avec l'Université Lyon 3 Jean Moulin et l'Université Jean Monnet de Saint Etienne. Le rapport d'évaluation de l'HCERES avait souligné, dans sa conclusion que « *Le dossier n'affiche pas de véritable synergie au niveau de la ComUE ; l'autoévaluation est construite par accumulation de parties provenant des trois sites, sans trop d'uniformisation* ».

○

néant

## DA08 - DOSSIER D'ACCREDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : [Université Lumière – Lyon 2](#)

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	<p>Urbanisme et Aménagement</p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>M</p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Renouvellement de la mention de master Urbanisme et Aménagement.</p> <p>Les deux parcours existants de la mention seront renouvelés, en modifiant légèrement leurs intitulés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« Programmation, Conception et Conduite de Projets Urbains » devient : « Programmation, Conception et Conduite de Projets (PCCP) »</li> <li>« Politiques et Stratégies Urbaines et Territoriales » devient « Politiques, Planification et Stratégies Territoriales (PPST) ».</li> </ul> <p>Le changement d'intitulé des parcours va de pair avec une légère restructuration pour les adapter aux évolutions dans les attendus des diplômé.e.s d'un master mention Urbanisme et Aménagement en termes de compétences.</p> <p>En outre, pour répondre à une demande exprimée régulièrement par des organismes professionnels ainsi que par des étudiant.e.s et des personnes en activité souhaitant réaliser une reprise d'études en urbanisme, il est prévu de créer un troisième parcours en alternance sous l'intitulé « Planification et Projets Urbains et Territoriaux (PPUT) », ouvert à des étudiant.e.s en apprentissage et en formation continue.</p>

<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :</p>	<p>Domaine Sciences Humaines et Sociales (SHS)</p> <p>Champ : Temps, espaces et sociétés</p>
<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :</p>	<p>Le master Urbanisme et Aménagement est co-accrédité par l'ENTPE (voie d'approfondissement aménagement et études urbaines). Cette co-accréditation se traduit par une collaboration étroite concernant la conception du programme du master et par la prise en charge partagée des cours.</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)</i>) :</p>	<p>A partir d'une première année de master entièrement en tronc commun, trois parcours de M2 seront proposés. Ils correspondent à des entrées transversales de la pratique professionnelle comme de la recherche dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des politiques urbaines.</p> <p>Le parcours de M2 « Programmation, Conception et Conduite de Projets » (renouvellement) concerne la programmation et la conception des opérations d'aménagement, leur montage organisationnel, juridique et financier et leur conduite opérationnelle. Ces champs sont désignés par l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU) sous les termes de conception urbaine et de production d'opération, et concernent notamment les métiers de chargé.e d'opérations et de chef.fe de projet.</p> <p>Le parcours de M2 « Politiques, Planification et Stratégies Territoriales » (renouvellement) concerne les études territoriales (analyse, diagnostic, monitoring, prospective), la stratégie urbaine (planification, projets de territoire) et la gestion urbaine (élaboration, gestion et évaluation des politiques urbaines et territoriales). Ces champs sont identifiés par l'OPQU comme relevant de l'analyse et de la prospective territoriale, de la gestion urbaine et de l'animation de projets territoriaux et urbains, et concernent les métiers de chargé.e de mission et d'études.</p> <p>Le parcours en alternance (création) « Planification et Projets Urbaines et Territoriales » s'adresse à des étudiant.e.s en alternance et en formation continue. Il propose une formation « généraliste » dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des études urbaines, qui associe des éléments de conception et conduite de projets, et de planification et politiques urbaines et territoriales.</p> <p>Dans chacun des trois parcours, des choix de cours optionnels permettront aux étudiant.e.s de donner une spécialisation thématique à leurs apprentissages.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :</p>	<p>L'essentiel des cours se déroulera dans les locaux de l'Institut d'Urbanisme de Lyon, Carré Berthelot, Campus Berges du Rhône de l'Université Lyon 2.</p> <p>Des cours d'infographie auront lieu dans les salles informatiques de l'UFR Temps et Territoires situées sur le Campus Porte des Alpes de l'Université Lumière Lyon 2.</p>

	<p>Une partie des cours aura lieu dans les locaux de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) à Vaulx-en-Velin (co-accréditant de la mention).</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>La première année du master compose le tronc commun de la formation, et est proposée entièrement en formation initiale. Les deux parcours de la deuxième année de master permettent ensuite aux étudiant.e.s en formation initiale de choisir une orientation. Le parcours en alternance permet d'obtenir la deuxième année du Master en apprentissage. Il accueille également des étudiant.e.s en formation continue.</p> <p>La diversité des formes pédagogiques et des modalités d'évaluation et le recours important aux travaux de groupes, notamment dans le cadre des enseignements offerts sous forme d'atelier, mais aussi dans plusieurs autres enseignements, sont une particularité forte du master Urbanisme et Aménagement.</p> <p>Trois grandes catégories d'enseignements sont proposées : des cours magistraux, des travaux dirigés sous diverses formes (ateliers, séminaires, sorties de terrain) et l'immersion dans le monde professionnel (des stages et des ateliers professionnels).</p> <p>Plusieurs cours reposent sur une articulation étroite entre cours magistraux et travaux dirigés, sous diverses formes. Cela conduit à un large éventail de modalités d'évaluation : devoirs sur table, dossiers individuels ou en groupe, sous des formes plutôt universitaires (rapports, posters) ou professionnalisantes (fiches de lecture, notes de synthèse, affiches), présentations orales avec ou sans appui d'un diaporama, soutenances devant un jury universitaire ou mêlant universitaires et praticien.ne.s, etc.</p> <p>Les modalités pédagogiques seront complétées par des cours à distance. Cela concerne notamment des enseignements partagés par les trois parcours de M2 dont les sujets se prêtent à l'enseignement à distance. Par leur flexibilité, ces modalités présentent l'avantage de pouvoir offrir plus facilement quelques cours conjoints, optionnels ou plus ponctuels aux étudiant.e.s en formation initiale, en alternance et en formation continue.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Le volume d'heures/étudiant.e sur les deux années de la mention de master est actuellement de 860 heures « de contact », réparties en 430 heures étudiant en M1, et 430 heures étudiant dans chacun des deux parcours de M2. Dans les parcours de M2, 190 heures du total sont pris en charge par l'ENTPE.</p> <p>Ces heures sont complétées par un atelier professionnel (projet tuteuré réalisé en équipe) sur commande réelle d'une durée de quatre mois ou par un stage de recherche de quatre mois en M1 ; et par un stage professionnel ou de recherche de quatre mois minimum dans chacun des parcours de M2. Les ateliers professionnels et les stages sont encadrés par des enseignant.e.s tuteur.e.s.</p> <p>Pour le nouveau quinquennal, ce nombre d'heures pour le M1 et pour les parcours de M2 sera maintenu, en intégrant explicitement les heures de tutorat des ateliers professionnels et des stages, ce qui portera le nombre d'heures à 1000 pour les deux années de master. Ce nombre vaut aussi pour le parcours en alternance.</p> <p>Le pourcentage de cours en langue étrangère (anglais) se situe à environ 5% :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours en Master 1 sur « Spatial planning in European City Regions » ;</li> <li>- Interventions ponctuelles par des enseignant.e.s anglophones ;</li> <li>- Travaux de terrain avec des étudiant.e.s et enseignant.e.s étranger.e.s lors de voyages d'études ou de l'accueil de groupes d'étudiant.e.s étranger.e.s.</li> </ul>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	95 étudiant.es
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Un partenariat avec SciencesPo Lyon se traduit par un double parcours SciencesPo Lyon – IUL, qui permet à un maximum de douze étudiant.e.s par an de valider un double diplôme, et la prise en charge mutuelle de certains cours.</p> <p>Plusieurs discussions ont été engagées au sein de l'établissement ainsi qu'avec des formations présentes sur le site Lyon-Saint-Etienne, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mention Ville et Environnement Urbains : la lisibilité de la particularité des parcours, ainsi que les possibilités de collaboration permettant d'enrichir l'offre de cours de chacune des mentions seront travaillées dans le cadre de l'accréditation.</li> <li>- Création d'un Master MIASHS à Lyon 2 : réflexion en cours sur des rapprochements pour certains enseignements</li> <li>- Lyon 3 master Gestion des Territoires et Développement Local ; INSA département Génie Civil et Urbanisme : réflexion en cours sur une mutualisation possible de la formation à la recherche entre différents parcours</li> </ul>
<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Au niveau international, le master a des relations privilégiées avec l'ensemble des formations membres de l'Association pour la Promotion de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) International, de l'Association of European Schools of Planning (AESOP) et du Global Planning Association Network (GPAN).</p> <p>Des accords d'échanges (« Erasmus + » et « monde ») existent avec le University of Sheffield (Grande-Bretagne – à revoir ou remplacer par une autre échange suite au Brexit), le Politecnico di Milano (Italie), l'UQAM et l'Université de Montréal (Canada).</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Chaque année, des conventions avec des établissements publics ou privés sont établies dans le cadre des « ateliers professionnels ». L'atelier professionnel est un élément pédagogique central du deuxième semestre du M1. Il s'agit d'une mise en situation professionnelle des étudiant.e.s, qui travaillent en groupe sur une commande réelle. Ces ateliers sont formalisés par des conventions ponctuelles. A titre d'exemple, sur les dernières années, des conventions ont été établies entre autres avec l'Agence d'urbanisme de Lyon, les communes de Saint-Fons, de Saint-Priest, La communauté d'agglomération Vienne-Condrieu, les syndicats mixtes SCoT BUCOPA et Bresse-Val-de-Saône, le promoteur immobilier Nodi, l'opérateur de transport public Keolis, la DDT de l'Ain, l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes, les Parcs Naturels Régionaux du Jura et du Pilat, le</p>

	<p>PUCA (ministère de la Transition écologique et solidaire/ministère de Cohésion des territoires).</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une organisation de l'enseignement par compétences a été engagée. Elle permettra de repenser l'organisation pédagogique du master pour le prochain quinquennal. La grille de compétences élaborée dans le cadre de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement en Aménagement et Urbanisme (APERAU) pour l'ensemble des masters mention Urbanisme et Aménagement en France offre la base pour ce travail. Cette grille a par ailleurs été utilisée pour finaliser la fiche RNCP unique pour l'ensemble des masters Urbanisme et Aménagement (validée en juillet 2018). Elle indique le cadre dans lequel le master Urbanisme et Aménagement s'inscrit, mais doit être adaptée et précisée pour le master lyonnais. Cela implique un travail en collaboration étroite entre l'IUL et l'ENTPE, qui de son côté mène une démarche qui vise à organiser l'ensemble de ses formations par compétences.</li>   <li>- De profondes transformations sociétales (numérique, écologique) amènent les pratiques professionnelles dans le champ de l'urbanisme et l'aménagement à évoluer fortement. Dans ce contexte, la formation « tout au long de la vie » devient une nécessité. Pour y répondre, le développement de la formation continue est un enjeu important pour les structures d'enseignement supérieur en général, et concerne directement le master Urbanisme et Aménagement en raison de son articulation étroite avec les dynamiques sociétales. En plus de la mise en place d'un parcours en alternance accessible aux étudiants en formation continue, la proposition de modules sélectionnées dans le master mention Urbanisme et Aménagement en formation continue est explorée comme option pour répondre à cet enjeu.</li>   <li>- En vue de renforcer le profil international du master, il est nécessaire d'équilibrer les échanges internationaux. Si l'offre pour les étudiant.e.s du master mention Urbanisme et Aménagement de partir à l'étranger est actuellement satisfaisante, elle pourra être amenée à évoluer en fonction des autres formations proposées dans des domaines proches au sein de l'UFR T&amp;T. En revanche, une présence plus forte d'étudiant.e.s étranger.e.s à Lyon est souhaitable. Pour réaliser cela, deux pistes seront développées en même temps. La première est le renforcement de l'offre de cours en anglais qui peuvent s'inscrire dans le master. Le renforcement de cette offre doit se faire au niveau de l'UFR, voire de l'établissement. Le master Urbanisme et Aménagement souhaite contribuer au développement de cette offre en augmentant la quantité des enseignements assurés en anglais. La deuxième façon d'internationaliser le master est de créer d'autres partenariats. Le principe de collaborations étroites avec des établissements étrangers en vue d'assurer des contenus pédagogiques cohérents reste de mise pour envisager ces nouveaux partenariats. Des contacts préliminaires ont été établis, notamment avec le « Centre for Urban Studies » de l'Université d'Amsterdam aux Pays-Bas ; et avec le « Sustainable Cities Institute » de l'Université d'Oregon aux Etats-Unis.</li> </ul>	
<p>○</p>	

## DA08 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Établissement demandant l'accréditation : Université Lumière – Lyon 2

La formation	
<p><b>A</b></p> <p>Intitulé (préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature) :</p>	<p>Ville et environnements urbains</p>
<p><b>B</b></p> <p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>M</p>
<p><b>C</b></p> <p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Renouvellement avec restructuration</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Master créé en 2016, renouvelé et restructuré</li> <li>- avec un recentrement de la formation sur 4 parcours (au lieu de 5), dont un parcours restructuré</li> <li>- et une réduction du nombre d'établissements impliqués (6 au lieu de 7)</li> </ul>
<p><b>D</b></p> <p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas</p>	<p>Domaine principal : SHS : Sciences Humaines et Sociales</p> <p>Domaines secondaires : Architecture et ingénierie</p> <p>Champ : temps, espaces et sociétés</p>

<p>échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	
<p><b>E</b></p> <p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL) ; Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne (ENSASE) ; Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE)</p>
<p><b>F</b></p> <p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris le parcours d'accès santé (L. AS)) :</p>	<p>Le Master VEU comportera 4 parcours (de M1 et M2) :</p> <p>- 3 parcours reconduits :</p> <p>1) « <b>Espaces publics et ambiances</b> » (Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne, Université Jean Monnet de Saint-Etienne)</p> <p>EPAM est un parcours à matrice interdisciplinaire qui permet d'approfondir les méthodologies d'analyse et lecture de l'espace et les processus de conception et représentation du projet. L'espace public y est pris en compte en tant que terrain d'expérience de la société, laboratoire vivant des tissus qui composent la mosaïque des milieux habités contemporains. Il est un composite de matérialités architecturales, urbanistiques, paysagère et sociales, attestées par des pratiques et des usages multiples.</p> <p>2) « <b>Nouveaux modes de vie et espaces de la ville contemporaine</b> » (Université Lyon 2 et Université Lyon 3)</p> <p>L'objectif de ce parcours est de proposer un cursus de formation dédié à la compréhension et l'analyse des mutations des modes de vie et des espaces dans les villes contemporaines, en s'appuyant sur des disciplines complémentaires en sciences sociales (géographie, sociologie, histoire, anthropologie) et en plaçant la géographie et la sociologie en axes structurants. La formation portera donc sur les transformations des modes de vie urbains (en lien avec les mutations des sociétés), sur les dynamiques des espaces urbains et sur les imbrications entre ces deux registres.</p> <p>3) « <b>Villes en tension(s) : formes, flux, risques</b> » (Université Lyon 2, Ecole nationale des travaux publics de l'Etat)</p> <p>Le parcours propose des éléments de réflexion et des outils pour appréhender, étudier et orienter les diverses configurations urbaines issues des articulations entre formes, flux et risques, à différentes échelles spatiales, qui impliquent liaisons comme tensions. Il s'intéresse aux modalités par lesquelles la société agit sur les tensions et les liens qui travaillent la ville, et autant aux dimensions matérielles des phénomènes observés qu'à leurs représentations sociales.</p> <p>- 1 parcours restructuré (ex. parcours « Recyclages ») :</p> <p>4) « <b>Territoires fluviaux en projet</b> » (Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon)</p>

	<p>Ce parcours propose de questionner des sites fluvio-urbains par la démarche prospective complexe du <i>projet architectural et urbain</i>, un outil transcalaire capable de fédérer sciences de la ville, ingénierie et création. L'objet géographique de la vallée du Rhône, lieu d'enquête principal du parcours, sera le laboratoire urbain générique à comparer avec des situations européennes (sites rhénans, danubiens, padans, etc.) La remise en question d'une pensée urbaine métropolitaine souvent hors-sol devrait conduire à renouer une relation dialectique entre le fleuve, un élément de nature anthropisé incontournable, et ce qui pourrait « faire ville » au XXI<sup>e</sup> siècle.</p>
<p><b>G</b></p> <p>Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :</p>	<p>Université Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL) ; Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne (ENSASE) ; Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE)</p>
<p><b>H</b></p> <p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	<p>Formation initiale</p> <p>La formation comporte (en M1 et en M2) un tronc commun (30% de la pédagogie) de connaissances et compétences et d'activités communes (mises en situation professionnelle en réponse à des commandes spécifiques, voyage d'études...) et des enseignements et activités de spécialisations de parcours (70% de la pédagogie).</p> <p>En M2 les étudiants doivent effectuer un stage obligatoire de quatre mois minimum qui donne lieu à la production d'un mémoire.</p>
<p><b>I</b></p> <p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>1000h/étudiant (pour un total de 120 ECTS)</p> <p>L'apprentissage de l'anglais est obligatoire en M1 (21h d'enseignement pour 2 ECTS). Par ailleurs, certains cours sont dispensés en anglais</p>
<p><b>J</b></p> <p>Effectifs attendus :</p>	<p>50 étudiants (Lyon 2, pour les deux parcours Modes de vie et Villes en tension)</p> <p>130 pour l'ensemble de la mention (et des établissements)</p>
<p><b>K</b></p> <p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Pas de partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur public (que ceux impliqués dans la formation).</p> <p>Des partenariats multiples avec l'Ecole urbaine de Lyon et le LabEx Intelligence des mondes urbains</p>

<p><b>L</b></p> <p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Accord de coopération de double diplôme avec l'université de Bergame (Master VEU, Laurea Magistrale in Geourbanistica).</p>
<p><b>M</b></p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Non</p>
<p><b>N</b></p> <p>Créé en 2016, le Master VEU a parfaitement réussi à se faire une place dans l'offre de formation de masters au sein de l'Université de Lyon et plus largement à l'échelle française dans le domaine des Etudes urbaines. Il est devenu un Master connu et reconnu dans le champ professionnel, attirant chaque année un nombre de plus en plus élevé d'étudiant.es (en provenance de très nombreuses universités françaises et de plusieurs universités étrangères).</p> <p>Le projet de formation envisagé prévoit une réduction du nombre de parcours (de 5 à 4) et du nombre d'établissements impliqués (de 7 à 6) qui devrait permettre, comme le suggérait l'HCERES dans son évaluation, une organisation moins « complexe ». Dans cette même perspective, il est prévu pour la prochaine maquette du Master VEU une reconfiguration du tronc commun de connaissances et compétences et d'activités communes (en M1 et en M2), avec une réduction du nombre des cours de transversalités (et donc aussi du nombre d'intervenants dans la formation) au profit de la mise en place de nouvelles activités inter-parcours.</p> <p>A la suite des recommandations de l'HCERES, les étudiant.es seront également davantage associé.es au pilotage de la formation, en étant représenté.es au sein du conseil de perfectionnement.</p>	
<p><b>O</b></p> <p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Non concerné</p>	